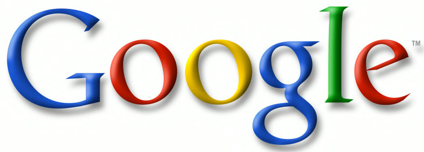
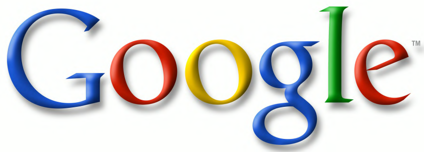
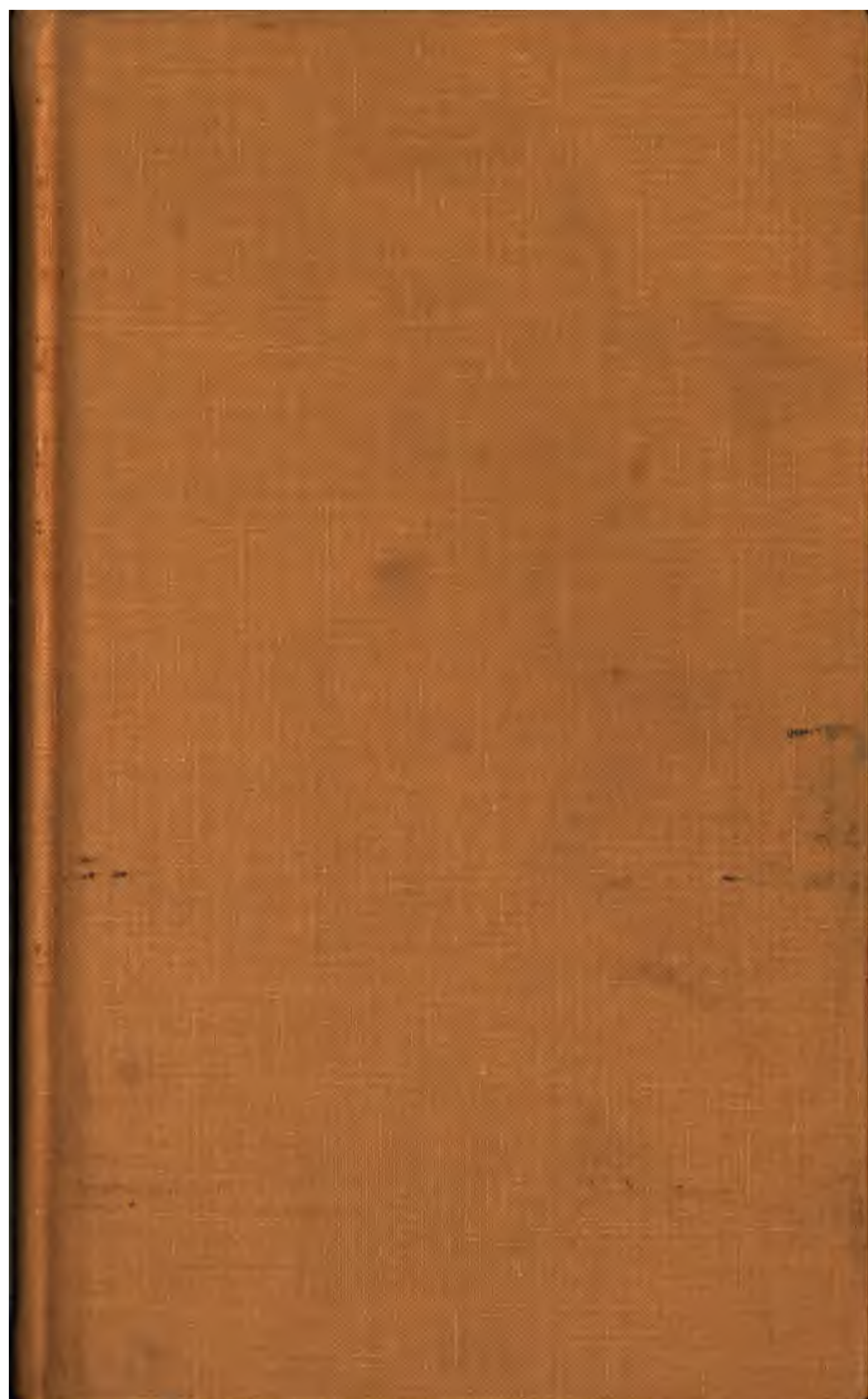
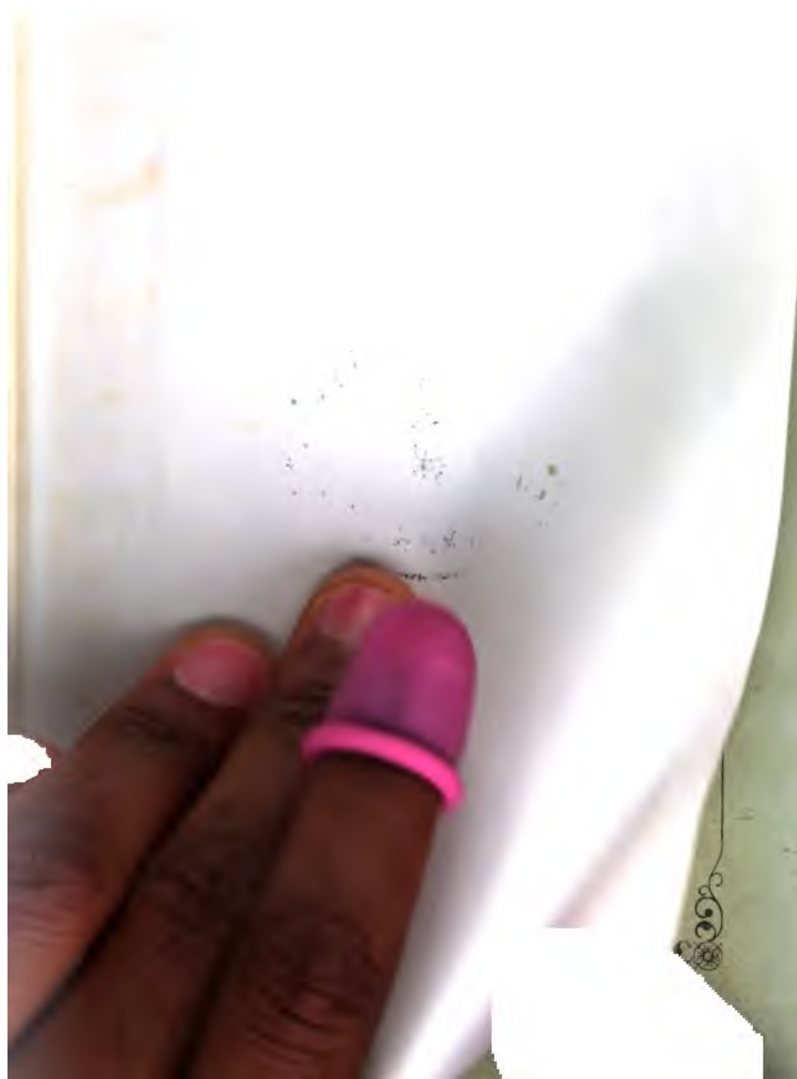










HISTOIRE

DE LA

RÉFORMATION FRANÇAISE

PAR

F. PUAUX

TOME TROISIÈME



PARIS
MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
RUE VIVIENNE, 2 BIS.

1859

HISTOIRE

DE LA

RÉFORMATION

FRANÇAISE

HISTOIRE

DE LA

RÉFORMATION

FRANÇAISE

HISTOIRE

DE LA

RÉFORMATION

FRANÇAISE

PAR

F. PUAUX

TOME TROISIÈME



PARIS

MICHEL LÉVY FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

RUE VIVIENNE, 2 BIS

1859

HISTOIRE

DE LA

RÉFORMATION FRANÇAISE.

LIVRE XIV.

I.

La cour ne devait pas recueillir les fruits qu'elle attendait de ses assassinats. Un moment, cependant, elle le crut : les prostestants, sous le poids de la terreur, se laissaient, les uns égorger sans résistance, les autres prenaient le chemin de l'exil; un grand nombre, à l'exemple du roi de Navarre et du prince de Condé, sauvaient leur vie au prix d'une lâche et honteuse abjuration. En Angleterre et dans les états protestants de l'Allemagne, on crut à leur complet anéantissement; mais au moment où, sous les yeux du roi, Briquemaut et Cavagnes étaient exécutés à la lueur des flambeaux, un cri terrible, arraché par l'horreur et l'indignation, partit du milieu des victimes. Il frappa la cour d'étonnement et de terreur; les protestants s'étaient levés comme un seul homme, et, comme nous l'avons déjà dit, à la pointe des poignards de leurs assassins ils opposaient la pointe de leurs épées. Or ceux qui criaient vengeance n'étaient point des nobles; ils avaient presque tous disparu dans la tourmente. C'étaient des bourgeois; ces hommes qui, jusqu'à ce moment, s'étaient

effacés devant la gentilhommerie huguenote, ramassèrent d'une main hardie, dans le sang de leurs frères, le drapeau de la réforme, et se préparèrent à vendre chèrement leur vie. Nismes, Montauban, la Rochelle fermèrent résolument leurs portes.

De toutes les villes insurgées à la nouvelle du massacre de Paris, la Rochelle, à cause de sa position topographique, fut celle qui donna les plus vives inquiétudes à la reine, et, chose étrange, pendant que la Seine, le Rhône et la Loire charriaient les cadavres des protestants assassinés [1], Charles IX osait assurer les Rochellois de sa bienveillance et de sa volonté à maintenir ses édits ! La majesté royale, naguère si terrible, se faisait petite, suppliante; elle empruntait même la plume du fils de Jeanne d'Albret pour engager ces fiers insurgés à recevoir comme gouverneur non pas l'italien Strozzy, mais Biron, grand-maître de l'artillerie. «Si vous le recevez, leur écrivait le jeune roi de Navarre, on garantira pour vous seuls l'exercice de votre culte.» [2]

Ces propositions excitèrent dans la ville une grande agitation; une réponse y fut faite : nous ne pouvons, disaient les Rochellois, nous rendre à ce qu'on exige de nous; les ordres qu'on nous a notifiés partent d'une main ennemie, déguisée sous le masque de l'autorité royale; les différences frappantes que nous remarquons dans les lettres signées de la main du roi sont une preuve évidente que dans les unes le roi déteste le massacre de Paris, en accuse les Guises, avoue même que, dans le temps de l'exécution, retiré avec ses gardes dans le château du Louvre, il n'a pu étendre ses soins que sur sa propre conservation; tandis que, dans les autres lettres, sa majesté approuve cette action cruelle et s'en déclare l'auteur; nous ne croirons jamais qu'un prince aussi sage que lui soit si contradictoire dans sa conduite, si peu constant dans ses résolutions et dans ses promesses, assurant aujourd'hui ce qu'il a nié peu de jours auparavant, ordonnant l'observation des édits de pacification et proscrivant l'exercice public d'une religion que ses édits autorisaient; nous ne

1. Note I.
2. La Popelinière, liv. XXX, fol. 81.

croirons jamais qu'un prince plein de douceur et d'amour pour ses sujets ait voulu en être le meurtrier, profaner par l'effusion du sang de tant de victimes innocentes l'auguste cérémonie du mariage de sa propre sœur, imprimer sur la nation française une tache aussi honteuse qu'ineffaçable, dégrader enfin la majesté du souverain par l'entreprise la plus lâche et la plus barbare; le roi, ajoutaient-ils, n'est pas capable d'une action si noire, nous en sommes persuadés, et, s'il se trouvait quelqu'un assez imprudent pour en rejeter l'infâmie sur sa personne, nous sommes disposés à venger, dans un combat singulier, l'outrage fait au souverain; nous savons que les Guises ont troublé la paix rétablie par les soins du roi dans tout le royaume; ces ennemis de l'État, fiers de la faveur du peuple de Paris qu'ils ont séduit, étayent leur nouvelle domination sur l'insolence et la révolte du peuple, affermissent ainsi leur autorité tyrannique par l'abaissement de l'autorité légitime; ce sont eux qui viennent d'inonder de sang toute la France, et qui, ajoutant l'imposture à tous les forfaits, ont accusé l'amiral de Coligny d'une affreuse conspiration, afin qu'il paraisse qu'en le sacrifiant à leur haine, ils se sont armés du glaive de la justice; ces étrangers, toujours avides du sang français, supposent des édits, abusent du nom de sa majesté, dont ils couvrent leurs perfides desseins; mais ils attaquent inutilement la Rochelle par des embûches; tout réveillera l'attention de ses citoyens; tout ranimera leur vigilance; ils en seront plus prompts à repousser les maux qui les menacent, à se maintenir dans leurs droits, à conserver leur vie, leurs biens et leurs priviléges; ils sont pleins de soumission et de respect pour le roi, qui trouvera toujours en eux des sujets dociles et obéissants, lorsqu'il pourra parler en roi vraiment libre, jouissant de toute son indépendance.[1]

Avant de recevoir cette lettre, Charles IX, qui attachait une grande importance à la soumission des Rochellois, leur députa Biron, que les protestants tenaient en singulière estime depuis qu'au péril de sa vie il avait, le jour

1. Hist. de la Rochelle, par le père Arcère, t. Ier, p. 408. — Mémoire de l'État de France, t. Ier, p. 513.

du massacre de Paris, sauvé plusieurs de leurs frères menacés de mort. Avant d'arriver, Biron écrivit d'Orléans aux magistrats de la Rochelle, et les pria d'envoyer au-devant de lui quelques députés; ceux-ci s'excusèrent, en donnant pour prétexte le peu de sûreté des routes. L'envoyé de Charles IX arriva à Niort, d'où il partit pour Surgères, où il trouva cependant deux Rochellois, Morisson et Harandel. Après de longs pourparlers, ils retournèrent dans leur ville, où ils firent part à ceux qui les avaient envoyés des résultats de leur entrevue. « Le seigneur de Biron, dirent-ils, est pénétré de douleur de tous les événements qui ont jeté un voile de deuil sur la patrie; il déteste les massacres de Paris, auxquels il n'a pris aucune part; s'il désire entrer dans la ville, ce n'est que pour obéir aux ordres du roi, qui veut être obéi et qui doit l'être; si on est défiant à son égard, il consent volontiers à sacrifier sa dignité aux soupçons; il n'entrera dans la ville qu'avec deux personnes, et il en sortira immédiatement, après avoir prêté le serment de fidélité comme gouverneur, et reçu, en cette qualité, celui des habitants. Si des propositions aussi modérées sont rejetées, le roi saura faire respecter son autorité : et alors malheur aux vaincus. »[1]

Quand le conseil de ville eut connaissance de ces propositions, une grande hésitation se manifesta dans les esprits; les riches inclinaient pour la soumission; le conseil se fût peut-être rangé à leur avis sans une lettre arrivée de Castres, qui lui apprit que les protestants de cette ville, ayant consenti à recevoir un capitaine envoyé par le roi, avaient été égorgés, contrairement à tout ce qui leur avait été promis. Cette nouvelle, arrivée en même temps que celles du massacre des réformés de Bordeaux[2] et des actes de cruauté commis récemment par les bandes de Strozzi et du baron de la Garde[3], coupa court à toutes les hésitations. L'assemblée générale de la commune décida que la Rochelle se défendrait jusqu'à la mort.

1. La Popelinière, liv. XXX.

2. Mémoire de l'État de France, fol. 596 verso.

3. L'un des aides du baron d'Oppède dans le massacre des Vaudois de Cabrières et de Mérindol.

II.

Les Rochellois n'avaient pas été pris au dépourvu. Dans la prévision d'un long siége, ils avaient fait d'amples provisions de guerre et de bouche. Inattaquables, si ce n'est sur un seul point, ils avaient élevé des constructions, qui devaient rendre la défense aisée et l'attaque difficile. Ce qui rendait leur position forte, c'étaient moins les remparts et la mer que l'indignation et l'horreur que leur inspiraient les meurtriers de leurs frères. L'espérance d'être secourus doublait leur courage. «La protestante Angleterre, disaient-ils, ne nous abandonnera pas : sa cause est la nôtre; sa flotte nous apportera des secours, et la cour, ruinée par trois guerres civiles, manque d'argent pour conduire à bonne fin un siége difficile et coûteux. Dieu aidant, nous relèverons si bien le drapeau de l'Évangile que notre délivrance sera celle de nos frères.» Ainsi raisonnaient les Rochellois.

Leurs ministres, qui exerçaient sur eux une grande influence, les maintenaient dans ces belliqueuses dispositions. Du haut de leurs chaires, ils trouvaient dans la haine que leur inspirait la cruauté des catholiques, cette éloquence qui pousse les masses vers le bien comme vers le mal. Aimés et estimés, ils étaient les vrais tribuns de ce peuple qui secouait hardiment ses chaînes, et qui, tout en protestant de son respect pour l'autorité royale, refusait de recevoir Biron dans ses murs. Deux d'entre eux, Laplace et Denord, exerçaient une grande influence; le premier était ardent jusqu'à la violence, le second insinuant jusqu'à la flatterie : tous deux ils haranguaient le peuple, et le tenaient dans une continuelle agitation. Coligny et la noblesse huguenote expirant sous le poignard de leurs assassins étaient le thème inépuisable de leurs philippiques contre la cour et contre les Guises. «Frères, disaient-ils aux Rochellois, mourez contents, si tel est l'ordre du Ciel. Eh quoi! espérez-vous encore prolonger vos jours? Frivole espoir! La cause de vos malheureux frères est la vôtre, et leur destinée vous attend. Vous ne trouverez plus dans la foi des traités un asile inviolable. Vous le savez, les promesses les plus solennelles n'ont

été qu'un vain nom. Mourez, trop heureux si vous cessez de vivre une fois, plutôt que de mourir sans cesse, accablés du soin de défendre une misérable vie, et troublés par la crainte continuelle de la perdre. Défenseurs de vos remparts, périssez, les armes à la main, à la vue de vos enfants et de vos femmes; mais non, vivez et cherchez des motifs d'espérance dans la justice du Dieu que vous servez : bientôt son bras, levé contre les auteurs de vos maux, frappera leurs têtes criminelles, et terminera la tyrannie en renversant les tyrans. »[1] Ces discours irritaient, touchaient et préparaient le peuple à tout souffrir plutôt que d'ouvrir les portes de leur ville. Denord était si populaire et si influent, que les protestants l'appelaient eux-mêmes *le pape de la Rochelle.*

Malgré les menaces du roi, la ville n'était pas encore complétement investie; la cause en était moins dans le mauvais état des finances, que dans les chances que le duc d'Anjou avait pour le trône de Pologne, vacant par la mort de Sigismond. Ceux qui intriguaient pour le prince français, et parmi eux Montluc, évêque de Valence, lui recommandaient sans cesse de se montrer plein de modération pour les protestants, et surtout de prouver que les massacres de la Saint-Barthélemy et des jours suivants n'étaient pas l'œuvre de la cour; de là ces délais accordés aux villes qui avaient fermé leurs portes aux envoyés du roi. L'historien Davila blâme toutes ces tergiversations; il ne comprend pas qu'on ait eu pour la Rochelle des ménagements. « Au lieu de temporiser, dit-il, il fallait tomber sur elle quand elle était dépourvue de munitions de guerre et de bouche. » Cela était plus facile à conseiller qu'à exécuter avec ce peuple de pêcheurs et de commerçants, sans cesse en défiance contre une cour déloyale. Charles IX se laissa diriger par les circonstances plus fortes que sa volonté; ne pouvant réduire la Rochelle par la force, il négocia. Après des efforts infructueux pour amener ses habitants à lui ouvrir leurs portes, il leur envoya le brave Lanoue.

1. Arcère, Hist. de la Rochelle, t. Ier, p. 420, 421. — Voyez aussi Barbot, Man. Baudouin, Caurian.

III.

Lanoue[1], dont le nom a été prononcé plusieurs fois dans cette histoire, était né en 1531 d'une famille noble de la Bretagne; élevé comme la plupart des gentilshommes de son temps, il savait à peine lire et écrire son nom quand il partit pour le Piémont, où il fit ses premières armes. A la paix de Câteau-Cambrésis il se retira dans son manoir de Bretagne; son désir de s'instruire, son aptitude au travail, sa patience inaltérable, comblèrent les lacunes de sa première éducation, et firent, plus tard, de lui un des meilleurs écrivains du seizième siècle. Esprit méditatif et curieux, il ne demeura pas étranger au mouvement religieux de son époque : il embrassa les doctrines évangéliques probablement pendant le séjour qu'Andelot fit en Bretagne; mais il ne se prononça pas cependant contre les Guises. Lors de la conjuration d'Amboise il demeura neutre entre eux et les Bourbons. Quand le massacre de Vassy obligea les protestants à prendre les armes, il n'hésita pas; il suivit Condé à Meaux, fut présent à la conférence de Touri, et se battit vaillamment à Dreux, dont il raconta plus tard la bataille dans ses mémoires. Pendant la seconde guerre civile il s'empara d'Orléans, et força le 12 octobre 1565 la garnison à se rendre. Il fut présent à la bataille de Saint-Denis, suivit Condé en Lorraine, et l'un des premiers donna sa vaisselle d'argent pout satisfaire les reîtres de Jean Casimir. Après la paix de Lonjumeau il se retira dans ses terres avec la presque-certitude qu'elle ne serait pas de longue durée. Il accompagna Condé et Coligny dans leur fuite; partout où il y avait une grande bravoure et une grande prudence à déployer, il s'y trouvait. A la bataille de Jarnac, il fut fait prisonnier. Le duc de Montpensier avait donné l'ordre de le pendre; un échange avec un prisonnier catholique le sauva. Il continua à servir sous Coligny, devenu par la mort de Condé général en chef de l'armée huguenote. L'amiral, qui appréciait sa bravoure et sa sagesse, lui confia des commandements importants, qu'il remplit toujours à la satisfaction de son illustre chef. A Moncontour, où il se distingua par son intrépidité, il

1. Haag, France protestante. — Admirault, Vie de Lanoue.

fut fait prisonnier et dut la vie au duc d'Anjou, qui l'échangea contre Strozzi. Redevenu gouverneur du Poitou, de l'Aunis et de la Guyenne, il s'efforça de rétablir la discipline au milieu des troupes protestantes, et les força à respecter les propriétés et la vie des paysans; il sévit contre les maraudeurs, et, donnant lui-même l'exemple, il soldait exactement tout ce que les nécessités de la guerre l'obligeait de prendre; il rendit à son parti de grands services, qui réparèrent jusqu'à un certain point les brèches que les deux journées de Jarnac et de Moncontour avaient faites à la cause. Après une brillante victoire dans la plaine de Fontenay, il mit le siége devant cette ville, qui opposa à ses attaques une vigoureuse résistance; comme il faisait la reconnaissance de la place, il fut atteint d'un coup de feu qui lui fracassa le bras gauche; la plaie s'étant, au bout de quelque temps, envenimée, il pourvut à son remplacement et se rendit à la Rochelle. Les chirurgiens les plus expérimentés ne pouvant, par leurs soins, éviter l'invasion de la gangrène, déclarèrent qu'une amputation était le seul moyen de prévenir une mort imminente. « Je préfère mourir, dit Lanoue, plutôt que d'être inutile à mon parti; » après des refus réitérés, il céda aux prières de Jeanne d'Albret et surtout aux exhortations des ministres, qui lui dirent que s'il ne pouvait servir la cause de Dieu par son bras, il la servirait par ses conseils. Il supporta une douloureuse opération avec une constance héroïque. La reine de Navarre fut présente et tint elle-même le bras de l'illustre blessé. Un habile mécanicien lui fit un bras de fer, qui lui servit à tenir la bride de son cheval, ce qui lui fit donner, par ses contemporains, le surnom de *bras de fer*. Après la paix de Saint-Germain, le capitaine huguenot se rendit à la cour, où il ne séjourna pas longtemps, et où probablement il eût rencontré la mort, s'il s'y fût trouvé lors du grand massacre. Au moment où il eut lieu, il était dans les Flandres, où il avait défendu, sans pouvoir le conserver, Mons contre les Espagnols. Retiré à Cambrai, il n'osait pas retourner en France, où ses jours eussent été en danger; triste et découragé, il croyait perdue la cause à laquelle il s'était dévoué. Ce fut alors que le duc de Longueville, son ami, gouverneur de la Picardie, lui fit savoir que le roi le mandait à Paris auprès de lui.

Lanoue fut étonné et troublé, il ne savait s'il devait obéir ou résister; la parole de Charles IX le rassurait cependant; son cœur de gentilhomme se refusait à croire que son roi voulût l'assassiner : il quitta Cambrai et arriva à Paris. Charles IX le reçut avec les marques de la plus grande bienveillance : «Je vous rends, lui dit-il, vos biens, vos dignités, votre patrie et vos enfants; mais rendez-vous digne de mes bienfaits par un grand service. J'ai, vous le savez, pour gagner les Rochellois, épuisé toutes mes ressources; vous êtes leur ami, vous avez été leur défenseur, engagez-les à accepter mes propositions; s'ils s'y refusent, menacez-les de toute ma colère.»[1]

Devant ces propositions, Lanoue hésita. «Les Rochellois, dit-il, ne croiront pas à la sincérité des avances faites par la cour et me prendront pour un traître, tandis que j'aurai la douleur de passer à vos yeux pour un négociateur infidèle.» Le roi insista. Il accepta, mais sous la condition qu'on ne se servirait pas de lui pour perdre ses coreligionnaires. Charles IX l'assura que sa confiance en lui était entière. Il partit, accompagné d'un Florentin, l'abbé Gadagne, qui devint le témoin de l'amour du négociateur pour ses frères et de sa fidélité pour son roi.[2]

IV.

Lanoue fit annoncer aux Rochellois, par un message, qu'il arriverait bientôt en qualité de député du roi. Cette nouvelle causa une grande agitation : les uns étaient indignés, les autres pénétrés de douleur, aucun d'eux ne comprenait les patriotiques sentiments du guerrier, dans lequel ils ne voyaient qu'un traître ou un lâche complaisant. «Lui, disait-on, le héros du protestantisme, le modèle des chevaliers, il se fait l'exécuteur des hautes œuvres d'un roi qui a lâchement assassiné ses frères! Il n'arrive, revêtu chez nous d'un caractère public, que pour nous livrer traîtreusement!» Les plus exaspérés étaient les ministres; ils déclamaient violemment contre lui, et engageaient le conseil à lui fermer dédaigneusement les portes de la ville.[3]

1. Haag, France protestante.
2. Mémoire de l'État de France, t. Ier.
3. Admirault, Vie de Lanoue.

Il y eut cependant des hommes de sens qui résistèrent à l'entraînement général. Ils connaissaient Lanoue, et se refusaient à croire que cet homme si noble, si droit, fût tout à coup devenu un traître. «Avant de rien décider, dirent-ils, nous devons l'entendre; il est l'envoyé du souverain, et il a été le défenseur de la ville.» Leur avis prévalut : le 19 décembre, Lanoue, accompagné de son surveillant Gadagne, se rendit au faubourg du Tasdon, où il trouva les députés de la ville, auxquels il exposa l'objet de sa mission. Ceux-ci l'écoutèrent sans prononcer une seule parole; puis, rompant le silence, lui dirent : «Nous étions ici pour conférer avec le seigneur de Lanoue; mais comme nous ne le voyons pas, nous nous retirons,» et ils se retirèrent après cette insultante réponse. Lanoue, plus affligé qu'irrité de voir ses intentions méconnues, sut se conserver calme et demanda une nouvelle conférence, qui eut lieu au même endroit. Comme les députés feignaient encore de ne pas le connaître, il ne put contenir son indignation : «Il est étonnant, leur dit-il, que vous ne connaissiez pas votre ancien défenseur; s'il est banni de votre cœur, il ne devrait pas l'être de votre mémoire; voyez le seul bras qui lui reste, l'autre il l'a perdu en combattant pour vous; il n'y a que deux ans qu'il était avec vous, comment en un si court espace de temps a-t-il pu être assez défiguré pour que vous ne le connaissiez plus? Finissez-en avec votre comédie, et sachez que c'est votre seul intérêt qui m'amène ici.»

«Ce généreux Lanoue, répondirent les députés, uni aux Rochellois par les liens d'une association commune, ne s'est jamais chargé du rôle odieux que vous jouez en ce moment; zélé partisan de nos intérêts, il en fit les siens propres. Il ne se vendit jamais à la fortune et à la faveur; dans le dessein de nous tromper, il n'opposa pas à nos justes craintes les illusions d'une fausse espérance; on ne le vit pas se déguiser sous la forme d'un négociateur, pour nous trahir dans une conférence publique, et pour nous rendre nous-mêmes les complices de notre perte par notre acquiescement à de séduisantes raisons; nous trouvons en vous ses yeux, ses airs et ses manières, mais nous y cherchons en vain ce tendre attachement qu'il eut toujours pour nous. Mais pourquoi vous tenir en suspens, nous

savons qui vous êtes, et nous voyons avec douleur que les grâces de la cour vous ont séduit; elles ont éteint dans votre cœur ces nobles sentiments qui vous animaient autrefois; mais si vous n'êtes plus le même, à notre égard, apprenez que tout ici change pour vous; le mépris et l'aversion succèdent, par degrés, à l'amitié et à l'estime. Vous entrez dans une carrière bien dangereuse; puissiez-vous être assez clairvoyant pour y voir, à chaque pas, des abîmes ouverts. Si l'on vous flatte par des promesses, si l'on vous comble de faveurs, c'est pour vous faire servir d'instrument à notre ruine; la vôtre n'est pas moins certaine, les moments n'en sont que reculés. Vous allez devenir le ministre du ressentiment de la cour, vous en serez vous-même, après nous, l'objet et la victime; on ne vous ménagera plus, dès qu'on cessera de nous craindre; cessez de vous attendrir sur la grandeur de nos maux et de nous en présenter le remède, et laissez à Dieu seul le soin de les guérir. »[1]

Après ces nobles paroles, les députés se levèrent pour partir; Lanoue les pria de rester, et leur parla avec tant d'énergie, et surtout tant de cœur, qu'il les convainquit de la pureté de ses intentions. On lui permit d'entrer dans la ville, où il fut accueilli par des clameurs et des cris insultants. Conduit à l'échevinage, il exposa l'objet de sa mission, assura les magistrats de la bonne volonté du roi, et leur fit entrevoir avec douceur, mais sans ménagement, les périls que la Rochelle courait si elle persistait dans une voie si funeste. «Les protestants de l'intérieur, leur dit-il, sont dans l'impossibilité d'arrêter sa perte; ceux du dehors ne l'arrêteront pas davantage; réduite à ses propres forces, sa ruine est certaine; compter sur l'Angleterre, c'est une illusion.»

Les échevins, après avoir délibéré sur les propositions de Lanoue, arrêtèrent qu'ils ne recevraient ni gouverneur, ni garnison, et qu'ils espéraient, moyennant la grâce de Dieu, «n'être pas pris au lit, comme aux matines de Paris.»

Lanoue insista de nouveau avec force pour les empêcher de se jeter dans le hasard des batailles; après l'avoir écouté, les magistrats lui offrirent le choix entre trois

1. Caurian. — Arcère, t. Ier, p. 427, 428. — De Thou, liv. LIII.

partis. «Si vous voulez, lui dirent-ils, vivre à la Rochelle en homme privé, nous vous offrons un logement et des revenus; si vous voulez être notre chef, nous combattrons sous vos ordres; si vous voulez aller en Angleterre, nous vous donnerons un vaisseau pour vous y transporter.»[1]

Lanoue les remercia, mais ne leur donna pas de réponse affirmative. Il sortit de la ville et alla à Saint-Jean-d'Angely, où il conféra avec Gadagne et Biron sur ce qu'il devait faire. Gadagne insista pour qu'il prît le commandement. Lanoue consentit, et le monde fut alors témoin d'un fait unique dans les fastes militaires, celui d'un ambassadeur qui, honoré de toute la confiance de son souverain, prend le commandement d'une ville qui se fait défendre par l'envoyé fidèle de ce souverain qui l'assiége. Lanoue avait souffert, mais sa récompense fut grande; car jamais hommage plus glorieux ne fut rendu à la loyauté d'un guerrier[2]. Le 23 décembre 1572 il fut investi, d'un consentement unanime, du commandement des troupes, et le 28 du même mois il prêta le serment de bien remplir sa charge.

V.

Quand toutes les tentatives de conciliation eurent échoué, le siége commença; de plus longs retards eussent nui dans les esprits au prestige de l'autorité royale, qui allait s'affaiblissant, surtout parmi les protestants, qui, malgré leur respect pour elle, commençaient à douter de la légitimité des Valois. Ces idées germaient et se répandaient partout; elles prirent enfin un corps dans un synode tenu en Béarn à la fin de 1572. «En attendant, disaient les membres du synode, qu'il plaise à Dieu de changer le cœur du roi, ou de susciter un prince voisin qui soit manifesté, par sa vertu et marques insignes, être libérateur de ce pauvre peuple affligé, chaque ville élira un chef ou mayeur pour commander, tant au fait de la guerre que de la police civile. Le mayeur sera assisté d'un conseil de vingt-quatre hommes, choisis, comme le mayeur lui-même, sans ac-

1. Mervault.
2. Admirault, Vie de Lanoue. — D'Aubigné, col. 569.

ception de qualité, soit des nobles, soit d'entre le peuple tant de la ville que du plat pays; au mayeur et aux vingt-quatre seront adjoints, pour les affaires d'importance, soixante-quinze autres conseillers, formant, avec lesdits mayeurs et vingt-quatre, le grand conseil des cent, qui décidera des lois à établir ou à réformer, des ordonnances de monnoie, levée de deniers, accord de trève ou de paix, et des appels en matière criminelle. Les fonctions seront annuelles. Tous les chefs et conseils particuliers éliront un chef général, à la façon de dictateur romain, pour commander en la campagne, avec cinq lieutenants et un conseil, par la même voie que dessus. On usera de douceur envers les catholiques paisibles; quant aux traîtres et séditieux armés, qu'aucun d'eux ne soit épargné. Que les chefs se souviennent de ne se fier jamais en ceux qui, tant de fois et par si insignes et prodigieuses trahisons, ont rompu la foi, et se gardent bien de faire jamais de ces paix qui servent d'instrument de massacre.»[1]

L'abolition de la royauté et son remplacement par une république fédérative se trouve en germe dans ces paroles, ballon d'essai jeté au milieu d'un public qui jusqu'alors s'était courbé devant la majesté royale, et qui en la voyant tachée de sang commençait à croire que Dieu pouvait bien l'avoir rejetée. Ces idées, semées sur un champ admirablement disposé, devenaient plus dangereuses pour la royauté que la perte de dix batailles. L'orage qui bat les branches du chêne lui nuit moins que le ver qui ronge en silence ses racines.

Les idées émises dans le synode du Béarn trouvèrent de l'écho au milieu des protestants; chaque ville se disposa à résister jusqu'à l'extrémité et prépara ainsi à la cour des difficultés auxquelles elle ne s'attendait pas: «prête à assassiner, dit Henri Martin, elle ne le fut pas à combattre[2]; pauvre d'hommes et d'argent, elle l'était plus encore en généraux; dans ce moment critique, elle dut regretter le sang répandu, c'était trop tard; il était impossible de reculer, car tant que la Rochelle ne serait pas prise, le

t. 1. La Popelinière, t. II, fol. 123. — Mémoire de l'État de France, II, fol. 37-42.
2. Henri Martin, t. IX, p. 353. (Édit. de 1857.)

parti huguenot ne serait pas abattu; il fallait l'anéantir sous les remparts de la ville rebelle; mais l'homme dans laquelle elle avait placé sa confiance était celui qui devait rendre sa tâche plus difficile, car tout en négociant continuellement la paix, Lanoue communiquait son ardeur à ses coreligionnaires, et par les travaux de défense qu'il faisait exécuter, préparait aux troupes du roi un siége long et difficile. Dans sa tâche il était aidé par le maire de la ville, Jacques Henry, homme de courage, de tête et de résolution; et pour tenir sans cesse la population en haleine, la Rochelle avait cinquante ministres qui décuplaient par leurs discours énergiques la force des assiégés, dont chacun devenait une muraille vivante.

VI.

Le 11 février 1573 le duc d'Anjou vint prendre le commandement des troupes royales; il fut précédé dans ce nouveau poste par tout le bruit que la victoire de Jarnac et de Moncontour avait jeté autour de son nom [1]; une noblesse nombreuse et qui brûlait du désir de se distinguer, se groupait autour de lui; mais elle était mal commandée; privé de son conseiller Tavannes, qui se mourait dans son gouvernement de Bourgogne, le prince, abandonné à lui-même, ne savait que révéler sa nullité. Au lieu de dresser sa tente près des remparts de la ville, à la place d'honneur, il la dressa loin de la portée des boulets. Sa noblesse l'imita : c'était peu propre à donner du courage aux soldats. Les travaux du siége n'avançaient pas; les Rochellois faisaient des sorties meurtrières pour les assiégeants [2]. Le duc d'Anjou, voyant ses assauts repoussés, eut recours aux négociations. Elles eurent lieu malgré l'opposition des ministres; mais elles n'aboutirent pas; d'un côté on n'offrait pas assez, de l'autre on demandait trop : puis la confiance manquait et les ministres, en faisant sans cesse retentir aux oreilles des assiégés le funèbre toc-

1. Note II.
2. Voir, pour le siége de la Rochelle : Caurian, Barbot, Mémoire de l'État de France, Histoire des deux derniers siéges de la Rochelle, Vie de Lanoue par Admirault, le père Arcère, La Popelinière, de Thou, Davila.

sin de Saint-Germain-l'Auxerrois, paralysaient les conseils du brave Lanoue, qui, en revenant d'une sortie où il s'était distingué parmi les plus intrépides, avait toujours à la bouche ce refrain: « Acceptez les propositions du roi. » Chez lui le soldat ne faisait jamais oublier le négociateur, ni le négociateur le soldat; plus d'une fois il eut à souffrir des emportements des ministres; l'un d'eux, c'était un vieillard, poussa l'insolence jusqu'à oser lui donner un soufflet. Le guerrier se contint et arrêta d'un signe de mépris les épées de ses officiers dirigées sur la poitrine de ce puritain exalté : « Qu'on le renvoie à sa femme, dit-il froidement, elle le guérira de sa folie. »

Lanoue remplissait trop bien sa charge de défenseur de la Rochelle et réussissait trop peu dans celle de négociateur, pour que le roi le laissât plus longtemps à la tête des assiégés: il le rappela. Bras-de-Fer obéit aux ordres de son souverain et sortit de la ville qu'il avait si vaillamment défendue[1]; la seule chance de paix qui restait fut enlevée: c'était désormais au sort des armes à décider.

Quand le défenseur de la Rochelle se présenta pour la première fois aux portes de la ville, les exaltés d'entre les huguenots ne le comprirent pas; quand il en sortit ils le comprirent moins encore, tant au jour des ébullitions populaires les passions nous dérobent certaines profondeurs de la conscience humaine. Homme de conciliation, Lanoue obtint cependant, au milieu d'un peuple défiant, ce qu'on n'aurait accordé à aucun autre. Parmi les hommes de guerre, il en est qui lui sont supérieurs par le génie militaire; mais nul ne l'a surpassé en bravoure et en loyauté; si plusieurs ont attaché leur nom à de glorieux champs de bataille, il a attaché le sien aux remparts de la Rochelle, où il a acquis aux yeux de la postérité une gloire qu'aucun autre guerrier n'a partagée.

VII.

Pendant que Lanoue quitte la ville qu'il a illustrée par son courage et se dirige vers le camp des assiégeants,

1. De Thou, liv. LXI. — D'Aubigné, t. Ier. — Admirault, Vie de Lanoue.

pénétrons dans Sancerre qui, à la nouvelle du massacre de Paris, a fermé ses portes aux armées du roi. Après trois mois d'attaques et d'assauts infructueux, La Châtre, gouverneur du Berry, avait pris la résolution de prendre par la famine cette ville dans laquelle il n'avait pu entrer par la brèche. Quelques paysans, armés de frondes et de bâtons, avaient mis en fuite les assiégeants, détruit leurs batteries, encloué leurs canons; à toutes les propositions de paix que La Châtre leur avait faites ils avaient répondu: «Nous ne nous rendrons pas,» et du haut de leurs murs démantelés ils criaient aux assiégeants: «Combien avez-vous égorgé d'hommes à Paris, à Orléans, à Lyon? C'est ici qu'on se bat, allez assassiner ailleurs.»

La Châtre était furieux: «Rendez-vous, leur disait-il, ou vous mourrez tous de faim.»

«Nous tiendrons bon, répondaient-ils fièrement; car nous avons résolu mourir de faim l'un après l'autre et tenir bon jusqu'à une douzaine plutôt que de nous rendre.»

«Le roi a juré qu'il ferait que vous vous mangeriez les uns les autres.»

«Eh bien, soit, répondaient les Sancerrois; mais vous, allez assassiner ailleurs.» L'orgueil blessé d'un côté, le mépris et la rage de l'autre, réduisirent la ville à la plus épouvantable des extrémités; son commandant Joanneau, celui qui l'avait si bien défendue en 1569, manqua de prudence. Dans la pensée que les troupes du roi ne pourraient assiéger tant de villes à la fois, il avait fermé les portes de Sancerre sans avoir les provisions nécessaires pour un long siége. Ce fut cette faute impardonnable qui eut d'épouvantables conséquences; car, à dater du mois d'avril, les vivres commencèrent à manquer; mais avant de retracer les scènes d'horreur dont cette ville héroïque fut le théâtre, il ne sera pas sans intérêt, comme étude de mœurs, de jeter un regard sur les assiégés et sur les assiégeants pour les étudier au point de vue moral.[1]

Ce qui frappait chez les catholiques, c'était un esprit de licence porté jusqu'à l'excès; les amusements les plus bruyants succédaient aux combats et les combats aux amu-

1. Jean de Lery, Hist. du siége et de la famine de Sancerre; Lacretelle, de Thou, Davila, La Popelinière.

sements. Le hasard des batailles ne promettant aux combattants aucun lendemain, ils voulaient au moins que le jour présent fût pour les plaisirs; ils s'y abandonnaient donc avec une fiévreuse ardeur, tant ils craignaient de n'en pas vider la coupe jusqu'à sa dernière goutte. — Les soldats se modelaient sur les chefs, qui étalaient publiquement leur libertinage en se livrant aux jeux, à la boisson et aux femmes. C'étaient cependant là les sujets du roi très-chrétien, ceux pour lesquels Catherine avait des couronnes et le pape tant d'indulgences.

Ce qui frappait chez les protestants, c'était un spectacle bien différent. La journée y commençait et y finissait par la prière. Entrons dans un corps de garde : tous les combattants sont debout, tête nue. Un ministre fend les rangs; il est pensif et recueilli. Son seul espoir est dans le Dieu des batailles, il attend tout de lui parce qu'il n'attend rien des hommes; il a devant lui des combattants qui ne répondront peut-être pas à l'appel du soir; tous le comprennent. Fiers devant l'épée de leurs ennemis, ils inclinent humblement leur front devant Dieu, leur seul refuge aux jours de leurs détresses. Ils ont fait le sacrifice de leur vie, mais ils n'ont pas fait celui de leur âme; c'est pour la sauver qu'ils n'ont pas voulu s'incliner devant la bête et adorer son image[1]. Ils souffrent, mais ils sont heureux de souffrir. Ils craignent quelqu'un, mais ce n'est pas celui qui ne peut leur ravir que la vie du corps: ces hommes morts aux choses de la terre n'ont besoin ni du vin qui enivre, ni du jeu qui excite, ni des femmes qui enflamment, ni des spectacles qui récréent; ce qui se passe dans le camp ennemi, ils l'ont en horreur; à leurs yeux c'est l'abomination de la désolation: ce qu'il leur faut, c'est le pain du ciel quand celui de la terre leur manque; c'est l'espérance de la couronne de justice que Dieu donne à ses élus quand ils n'ont à attendre de leurs ennemis que la mort; avec de pareilles dispositions on comprend comment ces hommes aux corps exténués par les privations devaient s'associer à cette prière que leur ministre prononçait au milieu d'eux:

1. Apocalypse, chap. XX, v. 4. Les protestants désignaient ordinairement par ce mot l'Église romaine, et quelquefois le pape, la personnification vivante de cette Église.

« Notre aide soit au nom de Dieu qui a fait le ciel et la terre, ainsi soit-il.

« Notre Sauveur, puisqu'il t'a plu nous faire la grâce d'avoir passé la nuit pour venir jusqu'au jour présent, veuille nous aussi maintenant faire ce bien que nous l'employions à ton service, tellement que nous ne pensions, ne disions et ne fassions rien, sinon pour te complaire et obéir à ta volonté. Afin que, par ce moyen, toutes nos œuvres soient à la gloire de ton saint nom et à l'édification de nos prochains. Et comme il te plaît de faire luire ton soleil sur la terré pour nous éclairer corporellement, veuille aussi par la clarté de ton Saint-Esprit illuminer nos entendements et nos cœurs pour nous adresser à la droite voie de ta justice, nous prenant en ta sainte protection pour tout le temps de notre vie et nous pardonnant toutes nos fautes passées, par ta miséricorde infinie, pour l'amour de ton Fils bien-aimé, notre Seigneur Jésus-Christ, comme tu as promis à tous ceux qui t'en requerront de bon cœur. Et d'autant, ô Père céleste, que les habitants et habitués de cette ville après toi se reposent sur la fidélité et prévoyance de nous qui sommes *de la garde;* fais-nous la grâce que nous puissions tellement exécuter le devoir de notre charge qu'il n'advienne ici aucun inconvénient par notre lâcheté ou négligence, et qu'en bref il te plaise, ô grand Dieu des armées, tellement changer ce temps misérable et calamiteux en un temps heureux auquel toute piété et justice règne, que nous ne soyons plus en cette peine de nous garder ; finalement nous te supplions, ô Dieu tout miséricordieux, donner ton Saint-Esprit et ta connaissance à tous les hommes, instituant et entretenant toujours en ton Église de bons et fidèles pasteurs, afin que toutes brebis égarées soient recueillies en la bergerie de ton Fils, et que par ce moyen ton saint nom soit de plus en plus glorifié par tout le monde. Toutes lesquelles choses, ô bon Dieu et Père, nous te demandons au nom et en la faveur de notre Sauveur Jésus-Christ, ainsi comme par lui sommes-nous appris de te prier, disant : Notre Père, etc.

« Aussi nous te prions nous augmenter la foi disant : Je crois en Dieu, etc.

« La bénédiction de Dieu le Père, la grâce et faveur de notre Seigneur Jésus-Christ soit et demeure éternellement

sur nous tous par la communication de son Saint-Esprit. Ainsi soit-il[1] »

Ainsi priaient ces hommes que leur roi voulait mettre à mort et sur la tête desquels le pape faisait tomber ses plus violents anathèmes.

VIII.

Ce que six mille soldats campés autour des murs de Sancerre ne purent faire, le manque de vivres le fit; intrépides devant les arquebuses et les canons des troupes royales, les Sancerrois furent héroïques devant la famine. Le cœur se serre de douleur quand on parcourt le récit touchant du ministre Jean de Lery, témoin de l'un des spectacles les plus navrants que l'histoire ait inscrit dans les annales de l'humanité.

Mais laissons à Jean de Lery lui-même le soin de nous faire connaître dans son langage naïf quelques-uns des nombreux et douloureux incidents de ce siége mémorable. Après avoir raconté en détail comment au mois de mars, la chair de bœuf venant à manquer, on abattit les chevaux, ensuite les mulets, puis les ânes, l'historien ajoute : « Or, la famine augmentant de plus en plus à Sancerre, les chats aussi eurent leur tour et furent tous en peu de temps mangés, tellement que l'engeance en faillit en moins de quinze jours. A cause de la disette dont on était pressé, plusieurs se prirent à chasser aux rats, taupes et souris (la faim qui les pressait leur faisant trouver l'invention de toutes sortes de ratoires); mais surtout vous en eussiez vu les pauvres enfants bien aises quand ils pouvaient avoir quelques souris, lesquelles ils faisaient cuire sur les charbons (le plus souvent sans écorcher ni vider), et d'une grande avidité les dévoraient plutôt qu'ils ne les mangeaient; car il n'y avait queue, patte ni peau de rat qui ne fût soudainement recueillie pour servir de nourriture à une grande multitude de pauvres souffreteux. Aucuns trouvaient les rats rôtis merveilleusement bons; mais encore étaient-ils meilleurs à l'étuvée. Mais quoi, les chiens (chose que je ne crois auparavant été pratiquée ou

1. Bulletin de l'histoire du protestantisme français.

pour le moins rarement), ne furent pas épargnés; sans horreur ni appréhension, furent tués pour manger ainsi ordinairement que les moutons en autre saison, et en a-t-on assommé et tué qui ont été vendus, les uns cent sous, les autres six livres tournois, cela n'étant nouveau d'acheter le quartier de chien vingt à vingt-cinq sols; la tête et le reste se vendaient de même. Plusieurs affirmaient trouver la chair fort bonne, faisant aussi grand cas des têtes, pieds, fressures et ventres cuits avec épices et herbes, que têtes de veaux, de cabris[1] et d'agneaux. Les cuisses de levriers rôties étaient trouvées tendres et mangées comme rables de lièvre; mais principalement les petits chiens de lait étant tenus pour marcassins et petits faons. Toutefois, pour en dire ce que j'en sais et pour en avoir tâté, la chair de chien est fort fade et douceâtre.»

La famine devait atteindre un degré de plus au commencement de juillet; il ne restait que vingt chevaux, qu'on ne voulait pas abattre à cause de leur utilité pour la défense de la ville. «Le ventre affamé qui n'a pas d'oreilles, dit Jean de Lery, et la nécessité maîtresse des arts en firent aviser aucuns d'essayer si les cuirs de bœufs, de vaches, peaux de moutons et autres (même séchants par les greniers), pourraient suppléer au lieu de la chair et des corps. Et de fait, après les avoir pelées, bien râclées, lavées, échaudées et cuites, ils y prirent tel goût que, sitôt que cela fut su, quiconque avait des peaux, les accoutrait et apprêtait de cette façon, ou bien les faisait rôtir sur le gril comme tripes; que si quelqu'uns avaient de la graisse, ils en faisaient de la fricassée et du pâté au pot; autres en mettaient aussi à la vinaigrette. Mais entre les peaux celles des veaux se trouvèrent merveilleusement tendres et délicates, et en ayant mangé de si bonnes, que si on ne m'en eût averti, j'eusse estimé avoir mangé de bonnes tripes. Or, non-seulement les cuirs de bœufs, de vaches et autres peaux de bêtes qu'on mange communément furent ainsi accoutrées, mais les cuirs de chevaux, les peaux de chiens et d'autres animaux inusités pour manger furent apprêtées et mangées comme les précédentes; que s'il se trouvait des oreilles d'ânes qui fussent demeurées avec la peau,

1. Chevreau.

elles étaient estimées comme tendrons et meilleures qu'oreilles de pourceaux. La façon la meilleure pour accoutrer toute sorte de peau n'est pas de les peler et échauder comme nous avons dit devant, mais les faire clouer et étendre sur un aix pour brûler et râcler le poil plus aisément, ainsi comme on brûle et râcle un pourceau; cela fait, il les faut laisser tremper un jour ou deux et changer souvent l'eau, puis après les apprêter et faire cuire selon qu'on veut.

« La cherté si grande en ces cuirs ainsi appareillés (qui se vendaient sur les bancs comme trippes) qu'un pied en quarré ou une livre de quelque peau que ce fût se vendait douze ou quinze sous; et il y a telle peau qui a été vendue en détail plus de trente livres tournois. Mais comme ainsi soit que ceux qui ont faim s'avisent de tout, les cuirs et les peaux commenceant à faillir et à diminuer, les plus *subtils* et ingénieux commencèrent à taster et à faire essay du parchemin; ce qu'ayant bien succedé [1], la presse y fut telle que, non-seulement, les peaux de parchemin blanc furent mangées, mais aussi les lettres titres, livres imprimés et écrits en main, ne faisant difficulté de manger les plus vieux de cent à six vingts ans. La façon de les apprêter était de les faire tremper un jour ou deux (selon que la nécessité le permettait), les changer souvent d'eau, les bien racler avec un couteau, puis les faisait-on bouillir un jour ou demi-jour, et jusqu'à ce qu'ils fussent attendris et amollis, ce qui se connaissait lorsqu'en les rompant et tirant avec les doigts on les voyait glutineux; et ainsi on les fricassait comme trippes, ou bien on les apprètait avec herbes et epices en façon de hochepot; memes les soldats, par les corps de garde, et autres par la ville, les frottoyent et graissoient avec du suif de la chandelle, et les ayant mis un peu griller sur les charbons les mangeoient ainsi. J'en ai aussi vu manger où les caractères imprimés et ecrits en main apparaissoient encore, et pouvait on lire dans les morceaux qui etaient au plat tout prèts à manger. Les peaux de tambour, les fonds de cribles troués et percés, les colliers de buffles et autres (principalement ceux de cuir blanc) furent decousus,

1. Réussi.

decloués, lavés et battus comme lessive, cuits, fricassés et mangés. Et pour ne rien omettre de tout ce que gens affamés se peuvent rassasier, les cornes de pied de cheval amassées sur les fumiers, les vieilles cornes de bœuf et de vache, les vieux os recueillis par les rues, furent mangés et rongés de plusieurs qui ne laissoient rien en arrière parmi les ordures, non plus que si les canes et poules y eussent gratté et béqueté. Les cornes de lanternes ne furent pas aussi oubliées, ainsi arrachées, roties et mangées. Que si les rues et ruettes etaient ainsi fouillées pour remplir le ventre de ce que les pourceaux et chiens laissoient et n'en tiendroyent compte. Les maisons etaient aussi recherchées de tout ce en quoi on se pouvait adviser avoir substance, humidité et saveur. Et enfin que ce que j'ai dit du commencement (qu'on n'a point vu de plus extrême famine) soit mieux vérifié, les licols, poitrals, croupières et tous autres harnais de cheval (principalement de cuir blanc), tant vieux et usés fussent ils, etoient coupés par pièces, bouillis, grillés et fricassés; et voyait on encore les trous de coutures sur les bancs où ils se vendoient bien chèrement et à grand presse. Les enfans aussi qui avoient des ceintures de cuir les mettoient sur les charbons et s'en desjunoient comme d'un boyau de trippes. Les vieux devantiers de peaux et gras des savetiers et autres artisans, les nerfs de bœuf et d'autres betes, ayant servi quatre et cinq ans sur des bats d'anes et de mulets, et à d'autres usages, et ceux où pendoient les bouteilles à vinaigre de longtemps, les pieds de cerfs, de biches et de chevraux, où les clefs etoient pendues dès les grands pères, furent detachés, cuits et fricassés et servirent de nouriture à plusieurs. Ce n'est pas tout; car les poitrails faits de vieux cuirs et de vieilles savates, dont les vignerons de la ville se servoient pour plier les vignes, furent aussi cuits et mangés. Quoi plus? Les rognures d'esguillettes, de bourses, d'escarcelles et autres merceries de peaux n'etoient pas jetées sur les fumiers, mais fricassées et mangées comme trippes. Et au reste les peaux de moutons, de chevrotins, d'agneaux, et autres passées en gale, alun ou autrement, comme les mégissiers les accoutrent (quoiqu'elles fussent teintes), etoient cousues et servoient à contrefaire saussices et autres farces com-

posées de quelque peu d'herbes et de telles rognures dont on les remplissait, et les vendait on ainsi parmi la ville bien chèrement. »

Jean de Lery entre dans des détails intimes, qui font de son récit une belle et triste page d'histoire. Entre autres faits il raconte le suivant : Un enfant se mourait; les pâleurs de la mort descendaient sur son visage. Ses parents pleuraient autour de son lit; un peu de nourriture l'eût rendu à la vie; mais ils n'avaient que leurs larmes à lui donner. Ils tenaient dans leurs bras ce cher objet de leurs affections. « Pourquoi pleurez-vous, leur dit-il avec un doux sourire; je ne vous demande pas du pain; je sais que vous n'en avez pas. Si Dieu veut que je meure ainsi, n'est-ce pas bien? Lazare n'a-t-il pas eu faim? Je l'ai lu dans la Bible. » En prononçant ces paroles, ce jeune martyr de la famine rendit le dernier soupir.

Arrêtons-nous ; c'est déjà trop d'avoir retracé de si lamentables scènes, devenues un texte inépuisable d'accusations contre le christianisme; et, cependant, il ne faut les imputer qu'au fanatisme, qui est à la foi chrétienne ce que la licence est à la liberté. Ne faisons donc pas remonter à la croix du Calvaire ce qui provient du péché; c'est lui qui arme l'homme contre l'homme, et fait du fer destiné à déchirer la terre un instrument de mort. Plus instruits dans les vérités chrétiennes, nous serions plus attristés, mais moins étonnés des guerres qui désolent l'humanité. Elles sont et seront une triste et honteuse nécessité tant que les grands du monde et les peuples n'auront pas courbé la tête devant celui qui, du haut de son Golgotha, ne sait que bénir et aimer. Le passé n'apprendra rien au présent ; il marchera dans les mêmes ornières inondées de sang, et les intervalles de paix ne seront qu'une préparation à de nouveaux combats. Quand les mêmes causes subsistent, on voit nécessairement apparaître les mêmes résultats. Nous ne voulons pas condamner toutes les guerres; il y en a qui sont des nécessités : celles-là sont grandes et glorieuses; mais le plus beau laurier ne vaudra jamais la pacifique branche d'olivier. Quand un peuple forgera des socs de charrue avec le fer de ses armes, et fera de ses canons des cloches pour appeler ses fidèles dans les sanctuaires du Seigneur, il sera le plus

grand des peuples, parce qu'il en sera le plus sage. Le temps où ces merveilles s'accompliront est encore bien loin. Mais laissons ces digressions et retournons à la Rochelle.

IX.

Le duc d'Anjou voyait avec autant d'impatience que de douleur que les travaux de siége n'avançaient pas : assauts de jour, attaques de nuit, propositions de paix, tout échouait devant l'intrépidité des assiégés. Un jour, un cri de joie retentit dans la ville ; ce sont les vaisseaux de l'Angleterre qu'on a signalés du haut de la tour de la Lanterne. Chacun s'embrasse ; le délire est à son comble ; mais une tempête s'élève et disperse au loin ces navires, qui ne reparurent plus. La tristesse succède à l'espérance ; les Rochellois croient que Dieu les abandonne ; leurs provisions de guerre et de bouche s'épuisent ; la disette commence à se faire sentir ; mais dans ce moment leurs ministres leur viennent en aide ; ce ne sont pas des docteurs, ce sont des prophètes, qui parlent au nom du Dieu des armées dont ils disposent des foudres comme des miséricordes ; ils enflamment le peuple, en lui montrant le ciel, comme la récompense de sa fidélité, puis ils lui racontent quelques-unes des scènes des matines de Paris. C'est Coligny foulé aux pieds et pendu aux fourches patibulaires de Montfaucon ; c'est sa tête présentée à Catherine, la moderne Hérodias ; c'est ce jeune et beau Teligny, qui, plein d'espérance et de vie, s'unissait, il y avait à peine quelques mois, à la fille de l'amiral, et qui a été visé comme un oiseau sur un toit ; c'est le brave Briquemaut et le noble Cavagne exécutés à la lueur des flambeaux pour récréer une cour blasée, et dont les mœurs eussent fait honte aux habitants de Sodome et de Gomorrhe.

Après avoir entendu leurs ministres, les Rochellois reprenaient les armes, faisaient des sorties, repoussaient des assauts ; les femmes même se montraient à la brèche, et y combattaient vaillamment à côté de leurs maris, de leurs frères et de leurs enfants.

Rien ne faisait prévoir ni la levée du siége ni une capitulation ; le découragement était au camp des troupes

royales, dépourvues de vivres et de munitions de guerre. Elles regardaient avec effroi le bastion de l'Évangile[1], témoin sanglant de tant de défaites, et devenu le tombeau de presque toute une armée ; ce qui les énervait surtout c'était le titre d'assassins et d'égorgeurs qu'on leur lançait du haut des remparts; puis, enfin, elles se sentaient mal commandées. Un événement imprévu changea tout à coup la face des choses. La noblesse de Pologne avait élu pour son roi le duc d'Anjou ; ce choix était dû à la dextérité de l'évêque Montluc et de Gaspard de Schomberg, allemand de naissance, mais attaché à la cour des Valois. Ce n'était pas sans de grandes difficultés qu'ils avaient amené les Polonais à se donner pour monarque un jeune homme qui s'était tristement signalé par son esprit persécuteur, et qui perdait, devant les remparts de la Rochelle, le prestige attaché à son nom. Montluc, qui jusque-là avait penché pour les réformés, se fit sans pudeur l'avocat de la Saint-Barthélemy, et s'efforça d'en atténuer l'horreur, en ne montrant dans les massacres de la célèbre nuit qu'une simple querelle de parti. Le candidat autrichien fut écarté par des raisons habilement déduites de Schomberg. La crainte de donner à la maison d'Autriche une trop grande puissance et de se donner un maître dans un roi de cette famille, précipitèrent le choix des Polonais, qui tomba, quoique un peu à contre-cœur, sur la tête du prince français. L'une des conditions de l'élection fut « que Charles IX rétablirait en leurs biens, noblesse et honneurs ceux qui avaient été condamnés pour la prétendue conspiration de Paris ou leurs héritiers; que le libre exercice de la religion serait accordé comme aux villes et places qui avaient ledit exercice, et qu'on fît diligente information contre les massacreurs. »

Montluc, dont les instructions n'étaient pas aussi étendues, et qui avait soutenu que le massacre de Paris s'était fait contre la volonté du roi, accepta cependant, sachant bien que la cour serait libre, quand elle le voudrait, de ne pas remplir les engagements pris en son nom. Pour le diplomate, la fin justifia les moyens : une couronne valait bien un mensonge, même un parjure. Le prélat jura donc

1. Situé au nord-ouest de la ville.

tout ce qu'on voulut. Le 4 mai 1573, il fit le serment. Le 9 du même mois, trente-cinq mille Polonais à cheval, et réunis sur la place publique de Varsovie, proclamèrent pour leur roi le duc d'Anjou. Montluc expédia de suite un courrier pour annoncer sa victoire, et bientôt après, suivi par une brillante ambassade polonaise, il partit pour Paris.

X.

Quand la nouvelle de l'élection du duc d'Anjou fut connue, la cour, par amour-propre plutôt que par humanité, ne se soucia pas que les ambassadeurs polonais fussent témoins de sa faiblesse et de la honte de ses armées, qui, depuis des mois entiers, campaient devant des villes dont elles ne pouvaient forcer les portes; elle saisit l'occasion au vol, et se crut généreuse en offrant, par des considérations diplomatiques, ce qu'elle allait être réduite à faire par impuissance. De nouvelles négociations furent ouvertes. Les plénipotentiaires du roi, Brulard, de Sauve, Villard et Pinard, s'abouchèrent avec les commissaires de la Rochelle, auxquels s'étaient joints ceux de Montauban. Quoiqu'ils n'eussent pas reçu mandat des autres villes, ces commissaires stipulèrent, au nom du parti tout entier; ils en avaient le droit, après avoir soutenu vaillamment le drapeau du protestantisme. Une circonstance, que plusieurs historiens ont laissé passer inaperçue, et qui, cependant, a pesé depuis dans les destinées de la France, ce sont les noms roturiers des Salbert, des Jacques Henry, des Morisson, des Gargouillaud, commissaires des Huguenots, qui traitent, de pair en pair, avec la cour, qui, jusque-là, n'avait traité qu'avec des princes du sang et des nobles. Le tiers-état fit ce jour-là un pas de plus dans sa participation aux affaires publiques.

Après de longs pourparlers, les conventions de paix, arrêtées le 24 juin, furent le lendemain acceptées par le peuple rochellois, réuni sur le bastion de l'Évangile, témoin de son courage et de son triomphe. La Rochelle, Nîmes, Montauban profitèrent seuls du traité qui leur garantissait le plein exercice de leur culte, mais sous la promesse de ne pas construire de citadelle dans leur enceinte et de n'y pas entretenir une garnison. Les gentilshommes

et autres ayant haute justice qui avaient porté les armes avec les habitants desdites villes, étaient autorisés « à célébrer dans leurs maisons les baptêmes et les mariages, sans plus grande assemblée que dix personnes outre les parents, parrains et maraines; tous les autres protestants étaient amnistiés et avaient seulement la liberté du for intérieur, sans pouvoir jouir de celle d'exercer publiquement leur culte.[1] »

XI.

Pendant que ces articles se négociaient, la malheureuse ville de Sancerre était en proie à la famine qui avait transformé son enceinte en un champ d'épouvantable désolation. Les Rochellois voulaient la faire comprendre dans le traité; mais ceux des commissaires du parti protestant qui étaient partisans de la paix à tout prix firent passer outre et abandonnèrent lâchement la noble ville; s'ils eussent insisté, la cour eût peut-être consenti; une humiliation de plus ne l'eût pas arrêtée. L'égoïsme parla plus haut que la fraternité. On peut seulement dire à la décharge des commissaires protestants qu'ils redoutaient la continuation de la guerre, qui eût lassé la patience de leurs coreligionnaires qui, depuis si longtemps luttaient avec des forces si inégales; peut-être espéraient-ils que la cour ferait par magnanimité ce qu'on voulait lui arracher par la force. Sancerre fut donc abandonnée; ce surcroît de douleur n'abattit pas ses défenseurs; la certitude qu'on violerait à leur égard toutes les promesses et qu'on les traiterait comme leurs frères de Paris, de Troyes, de Meaux, etc., leur donna une force surhumaine. Maigris par la faim, ils ressemblaient à des spectres; mais ces spectres faisaient peur aux assiégeants qui, n'osant plus les combattre, ne savaient que les bloquer. Dieu eut pitié de leurs longues souffrances et se servit des envoyés polonais pour y mettre un terme; la cour craignit que le bruit de toutes les scènes épouvantables qui se passaient dans cette malheureuse cité ne troublât les fêtes splendides qu'elle préparait et ne fît une fâcheuse impression sur l'esprit de ceux qui appor-

1. La Popelinière, t. II, fol. 183. — Mémoire de l'État de France, t. II, fol. 212. — Davila, t. Ier, chap. 18.

taient une couronne au duc d'Anjou. Elle ordonna donc à La Châtre d'en finir au plus vite : une capitulation eut lieu ; elle garantit aux hommes leurs biens et leur vie ; aux femmes l'honneur, à tous la liberté de conscience, moyennant 40,000 livres pour être distribuées aux soldats. Sans cette clause ils eussent été mécontents ; on leur avait promis le sac de la ville pour entretenir leur ardeur par l'espérance du pillage. Sancerre ouvrit ses portes ; son intérieur présentait un aspect désolant. En voyant ses défenseurs, les troupes du roi purent mesurer tout ce qu'il y avait de vaillance et de courage indomptable chez ces hommes qui pendant si longtemps les avaient tenus en échec. La capitulation fut observée ; mais quelque temps après l'intrépide Joanneau fut trouvé mort dans son lit, percé par le poignard d'un assassin. Le ministre La Bourgade, qui si souvent avait fait passer son indomptable énergie dans le cœur des Sancerrois, eut le même sort ; quelle main invisible les avait frappés ? C'est facile à deviner : on ne pouvait pardonner au premier la puissance de son épée, au second celle de sa parole.[1]

XII.

C'est une étrange cour que celle des Valois : hier on assassinait dans son Louvre ; aujourd'hui on y danse. Avec une promptitude qui rappelle un changement de décoration à vue, toutes les taches de sang dont les pavés et les murs de la demeure royale étaient souillés, ont été soigneusement enlevées ; on dirait que des siècles se sont écoulés depuis le tintement funèbre des cloches de Saint-Germain-l'Auxerrois et que la nuit de la Saint-Barthélemy a pris rang parmi les légendes les plus fabuleuses de notre histoire. Catherine de Médicis, qui n'avait sur la conscience, disait-elle naïvement, que cinq à six huguenots assassinés, était riante, gaie, animée ; bien plus, elle était heureuse : une couronne allait être offerte au duc d'Anjou. La cour était obérée ; mais jamais elle n'étala un luxe plus éblouissant ; l'escadron volant avait préparé de nouveaux costumes

1. La Popelinière, liv. XXXV, fol. 179 ; liv. XXXVI, fol. 190, 191. — De Thou, t. VI, p. 820.

et tout dans Paris, et au Louvre surtout, se préparait à fêter les ambassadeurs polonais qui venaient annoncer à un fils de France son élection au trône vacant des Jagellons. La reine n'avait rien négligé pour frapper et éblouir ces hommes du Nord; elle voulait, sous les fleurs qu'elle semait sous leurs pas, cacher les gouttes de sang des trop fameuses matines, s'il en restait encore quelques-unes sur le pavé de ce palais, naguère témoin de tant de scènes lugubres, et par une musique harmonieuse empêcher que les cris des Sancerrois affamés ne vinssent jusqu'à eux. Les fêtes dépassèrent en magnificence celles que la belle duchesse d'Étampes et Diane de Poitiers donnaient aux jours de leur faveur. La Florentine s'était surpassée. Charles IX souffrait tout cela dans l'espérance d'être bientôt débarrassé d'un frère qu'il haïssait mortellement.

On admirait tout dans cette fête, mais plus particulièment un ballet où figuraient les plus belles dames de la cour dans leur parure, dit Lacretelle; on pouvait reconnaître les dépouilles des protestants ou celles de leurs épouses; on songeait à des seigneurs qui auraient dû se trouver à la fête! Ils avaient péri dans la journée de la Saint-Barthélemy[1]. Brantôme, l'historien libre, mais exact, quand il n'est que l'historiographe des plaisirs et des fêtes de la cour galante des Valois, nous en a conservé la description :

« Les seize dames représentèrent les seize provinces de France, avec la musique la plus mélodieuse qu'on eût su voir, et après avoir fait dans un roc tout argenté, où elles étaient assises dans des niches en forme de nuées, le tour de la salle pour parade dans le camp, et après s'être bien fait voir, elles vinrent toutes à descendre du roc, et s'étant mises en forme de petit bataillon bizarrement inventé; les violons, montant jusqu'à une trentaine, sonnant quasi un air de guerre fort plaisant, elles vinrent marcher sous l'air de ces violons; et par une belle cadence, sans en sortir jamais, s'approchèrent et s'arrêtèrent un peu devant Leurs Majestés, et puis après dansèrent leur ballet si bizarrement inventé, et par tant de tours, contours et détours, d'entrelacements et mélanges, affrontements et arrêts, qu'aucune

1. Lacretelle, Guerres de religion, t. II, p. 390.

dame ne faillit jamais de tourner à son tour ni à son rang: si bien que tout le monde s'ébahit que par une telle confusion et un tel désordre jamais ne défaillirent leurs ordres, tant ces dames avaient le jugement solide et la retenue bonne et s'étaient si bien apprises, et dura ce ballet bizarre pour le moins une heure; lequel étant achevé, toutes ces dames représentant lesdites seize provinces que j'ai dites, vinrent à présenter au roi, à la reine, au roi de Pologne, à Monsieur son frère, au roi, à la reine de Navarre et autres grands et de France et de Pologne, chacun à chacune une plaque toute d'or, grande comme la paume de la main, bien émaillée et gentiment enouvrée, où étaient gravées les fruits et singularités de chaque province, en quoi elle était plus fertile; comme la Provence des citrons et oranges, la Champagne des blés, la Bourgogne des vins, la Guyenne des gens de guerre, grand honneur certes pour la Guyenne; et ainsi consécutivement de toutes les autres provinces.»

Quel contraste entre la nuit de cette fête et celle du 24 août 1572!

Le 10 septembre l'église de Notre-Dame était revêtue de ses plus brillants atours; le même clergé qui avait chanté un solennel *Te Deum* pour rendre grâce à Dieu de la mort des hérétiques, était au grand complet; il y était avec ses prières et ses chants. Le duc d'Anjou jura sur les saints Évangiles de conserver inviolablement les libertés de ses sujets polonais et lithuaniens. Le roi de France à son tour, jura d'accomplir tout ce que ses envoyés avaient promis de sa part; mais on omit de ces promesses tout ce qui concernait les protestants. L'influence de Rome avait prévalu; après tout, qu'auraient signifié ces promesses avec une cour pour laquelle le droit n'était rien et le fait tout: l'avenir devait, après le passé, le prouver encore.

XIII.

Charles IX se montrait plus satisfait que son frère du choix que la Pologne avait faite de lui. Depuis les massacres de Paris ce malheureux roi était consumé par une fièvre continuelle qui ne lui laissait aucun repos et qui le rendait incapable de donner aux affaires de son royaume

l'attention qu'elles réclamaient. Courbé devant sa mère, dont il subissait malgré lui l'influence, la vue de son frère suffisait pour le mettre en fureur. Immédiatement après son élévation au trône de Pologne, il voulut qu'Anjou partît; mais celui-ci, après avoir désiré la royauté, se prenait, ainsi que sa mère, à se plaindre de son succès; ils étaient si bien faits l'un pour l'autre! Et puis le prince, accoutumé à vivre dans une cour facile et élégante, dépravée, sanguinaire au besoin, ne pouvait sans douleur s'arrêter à la pensée qu'il allait ensevelir sa jeunesse dans une cour austère et où rien ne lui rappellerait celle de France. Depuis quelque temps il s'était épris d'une folle passion pour Marie de Clèves, la jeune épouse du prince de Condé. Il ne voulait pas quitter la cour, où tant de liens le retenaient. Moins relâché dans ses mœurs que son frère, Charles IX montra cependant plus de désordre dans sa conduite après qu'avant la Saint-Barthélemy.[1]

Compagnon momentané des plaisirs du roi, le duc d'Anjou ne devint pas plus cher à son frère. Ayant un jour manifesté le désir de prolonger son séjour jusqu'au commencement du printemps, Charles IX en bondit de colère: il faut, dit-il, qu'Anjou ou moi sorte du royaume. La roi de Pologne se décida à partir. Ce départ, qui eut lieu le 23 septembre 1573, ressemblait à un véritable exil; moins pour lui faire honneur que pour s'en débarrasser plus vite, Charles IX l'accompagna jusqu'a Vitry-sur-Marne, d'où il retourna à Paris à cause de la petite vérole, qui faisait des ravages dans la contrée. Catherine ne se sépara de son fils qu'à Blamont en Lorraine. Ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre; il fallait presque les en arracher.

XIV.

Le roi de Pologne s'achemina à petites journées vers Varsovie. Partout où il passa il fut reçu avec de grands

1. Dans L'Estoile, édit. Panth. litt., p. 28, année 1573, on lit des détails sur les infâmes plaisirs de Charles IX, du roi de Pologne et du roi de Navarre. Nous respectons trop nos lecteurs pour les rapporter. Nous regrettons vivement que, sous ce rapport, plusieurs belles pages de M. Michelet soient gâtées par la crudité du langage.

honneurs. On fêta en lui le successeur des Jagellons et le frère du roi de France. L'électeur palatin fut le seul qui ne s'associa pas à ces ovations qui plaisaient au jeune roi et le distrayaient de sa douleur d'avoir quitté Paris; il n'alla pas à son devant et le pria de venir le voir à Heidelberg, ne pouvant, à cause de la goutte qui le tourmentait, avoir l'honneur d'aller à sa rencontre. Le roi de Pologne, qui ne se souciait pas de rendre visite au prince, ne put cependant se refuser à sa prière, étant obligé de traverser son territoire pour aller à sa capitale. Conformément aux désirs exprimés par son hôte, il laissa son escorte et arriva au château du palatin avec vingt gentilshommes seulement. A son arrivée, le roi trouva la cour du prince pleine de protestants français échappés de la Saint-Barthélemy. Ces hommes, aigris par leurs malheurs, laissaient tomber sur le jeune monarque des regards méprisants et indignés; il craignit d'être tombé dans un guet-apens, et à tout moment il croyait voir se lever sur lui le poignard de ceux dont il avait poignardé les frères. Néanmoins il sut dissimuler sa peur et contenir sa colère; tout ce qu'il voyait était de nature à lui faire croire à une vengeance. Deux mille cavaliers bien équipés étaient venus au galop à sa rencontre, et après l'avoir enveloppé l'avaient conduit vers le prince, moins comme son hôte que comme son prisonnier. Les postes de la ville étaient doublés; dans toutes les rues où il passait il y avait une haie de soldats armés de leurs arquebuses prêts à faire feu. A l'entrée du château, ne trouvant personne pour le recevoir, il fut obligé de monter seul les degrés de l'escalier qui conduisait à l'appartement du Palatin, qui l'attendait appuyé sur un gentilhomme. L'accueil qu'il fit au roi de Pologne fut grave et solennel. Après les salutations d'usage, il lui montra un tableau récemment exécuté: c'était une toile qui représentait si fidèlement le massacre de la Saint-Barthélemy, qu'on y reconnaissait à première vue les principaux personnages du drame. «Connaissez-vous ces gens-là? dit le Palatin au roi de Pologne. — Oui, répondit celui-ci.» Le Palatin poussa un profond soupir, et regardant Henri avec des yeux pleins d'indignation, de douleur et de mépris : «Ah! que c'étaient des gens de bien et de bons Français que ceux qu'on égorgea si cruellement, et que ceux qui les firent mourir étaient perfides et méchants!»

« C'étaient des conspirateurs, » répondit le roi de Pologne.
« Vous savez bien, répliqua le prince, que c'est faux. »

A souper, Henri ne fut servi que par des gentilshommes qui s'étaient sauvés du massacre : leurs visages étaient menaçants, ils se parlaient à voix basse ; les mots de traîtres et de bourreaux sortaient de leurs lèvres, et se montrant du doigt les ducs de Maine et de Nevers, qui étaient assis à table avec le roi : « Voilà, se disaient-ils à haute voix, des traîtres italiens et des bouchers de Lorraine. »

Henri dévora l'affront et jeta un masque sur sa figure, qui ne trahit au dehors ni le bouillonnement de son cœur, ni la frayeur dont il était saisi. Pendant la nuit cependant il crut à une revanche de la Saint-Barthélemy ; un grand tumulte éclata tout à coup dans le château ; mais il se rassura en apprenant qu'il était occasionné par le feu qui s'était mis dans une cheminée.

Le lendemain son hôte, qui paraissait à peine pouvoir se tenir sur ses pieds, l'invita à visiter sa galerie, et tout aussitôt se mettant à marcher d'un pas ferme et rapide, il mit le roi hors d'haleine ; celui-ci ne manifesta ni surprise ni colère. Le jour de son départ il fit dire la messe dans sa chambre. « Si je l'avais su, dit le Palatin, j'aurais fait mettre le feu au château. »

Le roi de Pologne, vivement impressionné de la leçon qu'il avait reçue, continua sa route vers Varsovie. L'enthousiasme avec lequel il y fut reçu effaça un peu le souvenir de l'étrange hospitalité du prince allemand ; néanmoins, de temps en temps elle lui revenait en mémoire. Pendant la nuit il croyait voir se dresser devant lui les figures austères et glaciales de ces huguenots qui l'avaient servi à table. Ce fut pendant l'une de ces nuits qu'il fit appeler Miron, son médecin, et lui dévoila, dans ce célèbre écrit connu sous le nom de *Discours de Henri troisième*, les mystères de la Saint-Barthélemy. Le prince voulait décharger sa conscience et faire taire ses terreurs ; mais Dieu se servit de son témoignage contre sa propre famille, qui devait dans sa personne s'éteindre sans grandeur et sans gloire, en laissant dans l'histoire un nom maudit.[1]

1. De Thou, t. VII, p. 22 et suiv.

liers de voix menaçantes et pleines de mépris venaient lui demander justice et vengeance ! »[1]

XVI.

Ce n'était pas seulement en Guyenne et en Languedoc que le protestantisme relevait la tête, c'était partout; il le faisait avec une énergie d'autant plus grande, que le parti qui avait dicté la paix de Saint-Germain, s'interposait entre les massacreurs et leurs adversaires. Ce parti, qui avait à sa tête les Montmorency, les Cossé, les Brissac, se grossissait chaque jour de tous les nobles catholiques, qui commençaient à comprendre que Catherine voulait asseoir la royauté sur les débris de la noblesse. Il forma le projet de délivrer la France du pouvoir de la reine. Comme la religion ne jouait aucun rôle dans cette affaire, ils virent dans l'attitude menaçante des protestants le moyen de mener à bonne fin leur entreprise; des avances furent faites et acceptées, et dans une assemblée célèbre, tenue à Milhau par les huguenots, ces derniers s'abouchèrent avec les politiques, qui y étaient représentés par des députés.[2]

La Réforme, il ne faut pas l'oublier, était devenue, par le malheur des temps, un parti politique. C'est de ces temps orageux que datent ces idées d'indépendance nationale, dans lesquelles les antiques fondements de la royauté étaient discutés avec une hardiesse de langage et une science remarquables. Ce qu'on n'aurait pas pensé, sans doute, sous un Louis XII, on le disait tout haut sous un gouvernement faible et cruel. De nombreux pamphlets circulaient partout et donnaient l'éveil aux idées politiques. En les lisant, les Français se sentaient moins respectueux pour le pouvoir royal; mais c'était la faute de ce pouvoir qui avait perdu le respect de soi-même. Le discours : *De la servitude volontaire*, d'Étienne de la Boëtie, causa une profonde sensation. Jamais ouvrage posthume n'eut un plus grand retentissement que celui de l'ami du

1. La Popelinière, t. II, fol. 185 et suiv.
2. La Popelinière, t. II, fol. 207. — Henri Martin, t. IX, p. 369.

célèbre Michel Montaigne. Les temps, d'ailleurs, étaient propices pour battre en brèche la royauté du droit divin, et pour s'élever contre les despotes et les tyrans. Les huguenots, à peine échappés d'un massacre, dans lequel ils avaient failli tous périr, se nourrissaient de cette lecture, qui commençait à déraciner de leurs cœurs ulcérés l'amour de la royauté. Le plus fougueux adversaire du gouvernement de Catherine fut Othman, le grand jurisconsulte[1]. Cet homme, dont la vie fut errante et vagabonde, et semée de misères, naquit à Paris, en 1524, dans une famille parlementaire. A quinze ans, il avait terminé ses études de droit à Orléans, avec un succès qui rappelait celui de Calvin, dont il fut le disciple et l'ami. Destiné au barreau, il s'en dégoûta. Son esprit éminemment synthétique le rendait peu propre à la profession d'avocat. Le droit, dans ce qu'il a de plus abstrait et de plus pur, excitait plus son intérêt que la cause la plus émouvante. Sa carrière se dessinait devant lui au moment où la France avait besoin d'hommes pour débarrasser la jurisprudence de ses interminables et ridicules formes, afin de l'asseoir sur les bases inébranlables du juste et du vrai. Penseur profond et amant passionné du beau, Othman s'adonna à la littérature et au droit, et, à peine âgé de vingt-deux ans, nommé professeur, il voyait autour de sa chaire se grouper une jeunesse ardente et studieuse. L'un de ses auditeurs, qui fut plus tard le célèbre jurisconsulte Étienne Pasquier, ne se rappelait jamais sans un sentiment d'admiration les leçons de son jeune et brillant maître.

Tout souriait à Othman. La renommée était venue le trouver à l'âge où on la cherche. Un mariage, qui lui apportait, avec une riche dot, de belles relations de famille, lui avait été ménagé par son père, quand tout à coup le jeune professeur quitta la chaire, qui retentissait de ses éloges, et la jeune fille qui devait faire le couronnement de son bonheur terrestre. Othman avait vu mourir des martyrs protestants : leur calme et leur sérénité l'avaient frappé. Il avait voulu savoir pourquoi on faisait mourir ces hommes de la mort des infâmes; il le sut, et se fit luthérien.

1. Haag, France protestante. — Sayous, Études littéraires sur les réformateurs.

La misère et le dénûment atteignirent bientôt celui qui, à l'exemple du législateur des juifs, avait préféré être pauvre avec ses frères que riche avec leurs ennemis. Son père, qui entrevoyait pour ce fils, la joie de son cœur et l'éclat de son nom, un brillant avenir, lui refusa tout secours; mais Dieu, qui a soin de ceux qui lui sont fidèles, n'abandonna pas le jeune savant. Le sénat bernois lui offrit une chaire de belles-lettres à Lausanne. C'est dans cette ville paisible qu'il se livra avec passion à des travaux profonds sur l'antiquité et le droit romain.

Homme d'étude, mais cœur aimant, Othman trouva dans cette cité la femme qui fut sa compagne fidèle pendant les heures orageuses de sa vie; elle partagea les fatigues de ses nombreux voyages, les douleurs de son exil, et plusieurs fois elle mangea avec lui le pain de l'indigence. Génie hors ligne, esprit éminemment original, Othman eut bientôt, dans toute l'Europe, une grande célébrité; des offres brillantes lui furent faites de plusieurs côtés; les universités allemandes se le disputèrent; Élisabeth voulut en enrichir sa célèbre université d'Oxford; il refusa; des intérêts à la fois politiques et protestants l'engagèrent à entrer dans les conseils du roi de Navarre, alors le chef et l'espérance des huguenots.

Nous ne pouvons suivre Othman dans les diverses phases de sa vie aventureuse. Nous le trouvons à la diète de Francfort, où il prononça un discours qui révéla en lui l'homme d'état et le théologien; à Valence, où il travailla, sur l'invitation de l'évêque Montluc, au relèvement de l'université de cette ville; à Bourges, où il professa le droit, et d'où il se sauva à la nouvelle du massacre de Paris, pour se réfugier à Sancerre, d'où il s'enfuit pauvre, gémissant sur la perte de sa riche bibliothèque, et plus encore sur le malheur de ses frères; à Genève, où il donna des leçons de droit pour vivre. C'est dans cette ville que le savant protestant devint pamphlétaire. Sa plume se transforma en un fouet dont chaque lanière devint un serpent, et de l'excès de sa colère sortit ce livre à jamais fameux : *La Gaule franque.* Comme les lettrés de cette époque, il l'écrivit en latin; traduit en français, d'une main hardie, il lança son brûlot au milieu des vaisseaux ennemis. C'était mieux que des régiments qu'Othman lançait contre la cour

de France ; c'était des idées, et ces idées étaient avancées pour l'époque. « Dès l'ouverture du livre à propos de l'origine germanique des Francs, dit M. Sayous, on voit ressortir les idées de liberté de l'écrivain. Les premiers Francs ce sont ces Caninéfates dont Tacite a décrit une victoire sur les Romains, et à qui les Gaules et les Germains fournissaient des armes et des navires, les proclamant, avec enthousiasme, *pères de la liberté*. Et Othman s'écrie, dans son latin plein de vie et de souplesse : « Que l'augure en soit accepté ! Les Français (*franci*, francs de tribut) sont vraiment et proprement nommés ainsi, parce qu'ils ont pensé qu'ils devaient repousser la servitude des tyrans pour conserver une liberté honnête, même sous l'autorité de leurs rois. Car obéir à un roi n'est pas servitude, et ne sont pas esclaves ceux qui obéissent à un prince ; mais ceux-là qui, ainsi que des brebis au boucher, se soumettent aux caprices du tyran, au brigand, au bourreau, ceux-là doivent être appelés du nom des plus vils esclaves. — Aussi les Francs ont eu des rois, alors même qu'ils se déclaraient défenseurs et vengeurs de la liberté ; et lorsqu'ils se les donnèrent, ils n'établirent pas sur eux des tyrans et des bourreaux, mais des gardiens, des gouverneurs et des protecteurs de leurs libertés. »

« L'allusion est claire ; ces phrases, usées aujourd'hui, ne l'étaient pas lorsqu'Othman les écrivait.

« Nulle forme de gouvernement ne lui paraît plus sage et plus salutaire à la chose publique que celle de faire ou de défaire les rois, à laquelle, selon lui, le peuple français s'est réservé d'avoir recours tout en déléguant sa souveraineté. Et ici l'application domine la théorie. La monarchie élective, c'est en ce moment, pour le jurisconsulte, un régime qui permettrait de punir Charles IX par la déchéance. Les arguments ne lui manquent pas contre la succession héréditaire, pas même celui-ci qui déjà tombait mieux sous le sens populaire que l'abstraction d'une hérédité protectrice de l'ordre, savoir *qu'il importe moins au peuple d'avoir le fils d'un bon prince qu'un roi bon lui-même*. De même que les chasseurs, dit-il avec Plutarque, ne cherchent pas seulement un chien issu de race généreuse, mais un chien généreux : ainsi les fondateurs d'états sont séduits par une grande illusion,

quand ils se soucient de savoir quel sera celui qu'ils auront. »[1]

Après avoir attaqué le principe de l'hérédité de la royauté, le publiciste attaque les parlements, non par haine ou mépris de la justice, ou parce que les hommes de robe s'étaient faits les complices de la royauté dans les persécutions contre ses frères, mais à cause des puérilités et des chicanes par lesquelles ils avaient corrompu et altéré les sources du droit.

« Sous les mêmes Capévingiens, dit Othman, s'éleva dans la Gaule franque une sorte de royaume judiciaire, dont il nous faut parler; car ses artisans déployèrent une singulière industrie, et une adresse telle qu'aucun siècle n'en a vu de semblable. En ces temps-ci règne en plusieurs lieux de la Gaule une race d'hommes que quelques-uns appellent *gens de loi*, d'autres *praticiens*. Depuis environ trois cents ans, ces hommes ont si bien fait, que non-seulement ils ont presque anéanti l'autorité du concile public, mais qu'encore ils ont contraint les princes du royaume, et jusqu'à la majesté royale, à passer sous leur main. Aussi dans les villes où les siéges de cette royauté ont été établis, le tiers des bourgeois et des habitants, excités par la convoitise d'un si grand profit, se sont appliqués à cette étude et science avocassière, ce dont fait juger assez la ville de Paris, qui l'emporte sur toutes les autres. Qui, en effet, après trois jours passés dans cette cité, ne s'est pas aperçu que la tierce partie de la population fait métier de pratique et de procès? Aussi le suprême conseil de ses praticiens, qu'on appelle le sénat en robes rouges (cour souveraine du parlement) possède tant de richesses et de dignités que, comme Jugurtha le disait du sénat romain, on le prendrait pour une assemblée de rois et de satrapes. En effet, ceux qui y sont entrés, de si bas lieu qu'ils sortent, en peu d'années se sont faits une fortune presque royale. En sorte que nombre de villes ont brigué à qui aurait un de ces siéges de justice; et telle est la force et contagion de cette maladie, que de même qu'autrefois la grande partie des Égyptiens, par la volonté de

1. Sayous, Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation, t. II, deuxième édition, p. 32 et suiv.

leurs tyrans, était occupée à élever des pyramides et autres masses semblables, ainsi aujourd'hui la plus grande partie du peuple de France, s'emploie à gratter papier de chicane, et à adresser procès et calomnies. »

Après cela, le publiciste se pose hardiment cette question : le peuple a-t-il le droit de se révolter contre l'autorité des rois? Il n'hésite pas; il se décide pour l'affirmative. La royauté, à ses yeux, est un contrat synallagmatique; celui qui le viole le premier en perd nécessairement tous les bénéfices. Rejetant ensuite ce qu'on a appelé si longtemps, et si mal à propos, le *droit divin*, il place la souveraineté dans le peuple, pour lequel est le roi, et non le roi pour le peuple.[1]

On comprend comment cet écrit, composé avec la tête d'un penseur et le cœur ulcéré d'un huguenot, devait agiter les masses. Pour les uns, le savant pamphlétaire faisait l'effet d'un vieux Franc sortant de son tombeau, et venant crier aux Francs modernes : « Secouez vos chaînes ! » Pour les autres, c'était un Érostrate politique. Les écrivains de Catherine s'efforcèrent de réfuter la *Gaule franque ;* l'auteur riposta; dans ses répliques, il fut âpre, mordant et immola ses contradicteurs à son impitoyable raillerie.

Une fois lancé sur cette pente glissante, Othman, malgré les craintes de ses amis, alla jusqu'au bout; il demanda la déchéance de Charles IX, l'expulsion de sa mère et l'établissement d'un gouvernement qui eût pour base la souveraineté du peuple; pour y disposer les populations, il fit, sous le voile de l'anonyme, un écrit court, concis, énergique du massacre de Paris et des provinces; cet écrit, qui montrait le roi méchant, versatile, cruel, menteur, fut suivi du célèbre pamphlet : *Le Reveille-matin des Français,* attribué d'abord à Théodore de Bèze. Dans cet écrit, dont l'auteur est demeuré inconnu, on retrouve à chaque page les idées d'Othman. « Les rois de France, dit l'au-

1. La traduction de la Franco-Gallia se trouve dans les tomes II et III des Mémoires de l'État de France sous Charles IX. Les pages que M. Sayous a consacrées à ce célèbre ouvrage dans ses Études sur les écrivains français de la Réformation, sont dignes d'être méditées. — Voyez encore : Haag, France protestante; A. Dareste, Essai sur Fr. Hotman (1850); Augustin Thierry, Considérations sur l'histoire de France.

teur, promettent et jurent, à leur couronnement, qu'ils conserveront un chacun en son ordre, rang et degré; quand ils font le contraire, qu'ils violent les bonnes lois et les bons édits, en quelque façon que ce soit, ils ne sont plus rois, mais tyrans. S'ils répliquent : il y a cent ans, deux cents ans, voire six cents ans que nous usons de tel et de tel droit, car tel est notre plaisir, et pour autant et par conséquent ce droit nous est prescrit, je répons, que, si on feuillette les histoires de notre France, on trouvera qu'il n'y a pas plus de soixante ans que la liberté des États y a été opprimée, et que les rois y ont été, comme l'on dit, *mis hors de page*. Mais quand bien ce serait de plus longtemps, je tourne dire que la prescription contre les bonnes mœurs et contre les droits du peuple est invalide.»

XVII.

C'est au milieu de tous ces éléments discordants que Catherine cherchait une issue pour sa politique. Ce qui, dans ces circonstances, la troublait, c'était le souvenir du siége de la Rochelle, dont la capitulation avait été d'abord un échec pour la royauté et ensuite le signal de l'insurrection protestante en pleine paix. Elle chargea Biron de surprendre cette ville. Ce dernier, quoique appartenant au parti des modérés, était avant tout un soldat. Il tenta le coup, et échoua. Ses complices furent saisis et exécutés sur la place de la Rochelle (décembre 1573). Catherine fit désavouer le complot par le roi.[1]

Témoin de ces perfidies, Lanoue quitta furtivement Paris et se rendit à la Rochelle. L'étonnement des habitants fut grand quand ils virent apparaître dans leurs murs leur brave défenseur. Il rendit compte de sa conduite pendant le siége, et prouva que les soupçons qu'on avait eu sur son changement de religion étaient faux. « Fidèle jusqu'ici à ma foi, leur dit-il, je le serai jusqu'à la mort. Le moment de ne faire qu'un seul faisceau de toutes nos forces éparses est arrivé; redoublons d'activité et de vigilance; défions-nous des promesses de la cour; fortifions

1. Lettre du roi à La Mothe-Fénelon. — Le Laboureur, addition aux Mémoires de Castelnau. — Arcère, Hist. de la Rochelle, t. Ier, p. 540.

la ville ; tenons-nous prêts, et bientôt un seigneur puissant, dont je tais le nom par prudence, viendra se mettre à notre tête, et saura défendre ses droits et les nôtres. » Ainsi parla Lanoue. « Il était, raconte Barbot, des plus accorts et bien disants.» — « La douceur et affable humilité dont il gagna les cœurs, dit la Popelinière, tourna les Rochellois si dextrement, que toutes leurs raisons pour se maintenir neutres s'évanouirent comme neige au soleil. En effet, ils se joignirent. »

Le général qu'on ne nommait pas, était le dernier des fils de Catherine, le duc d'Alençon. Ce prince avait de son père l'amour des plaisirs, de sa mère, l'ambition. Rien, si ce n'est son nom, ne justifiait le choix que les huguenots et les politiques avaient fait de lui. En attendant qu'il prît le commandement, Lanoue fut nommé gouverneur général du Poitou.

Menacée du côté des huguenots, la cour courait un autre danger; le duc d'Alençon, frère du roi, qui voyait son frère dépérir, prenait des mesures pour disputer le trône au roi de Pologne. Les événements l'avaient bien servi. Il n'avait pas trempé dans les massacres de Paris et avait protesté contre le meurtre de l'amiral, et l'arrêt rendu contre sa mémoire. Cela avait suffi pour lui gagner la faveur des protestants, et surtout celle du parti politique qui, tout en voulant demeurer fidèle au roi, avait résolu de s'interposer efficacement entre les victimes et leurs bourreaux. Ce parti était nombreux, fort; il comptait des noms honorables, tandis que le parti ultra-catholique était tombé dans cette prostration de forces qui suit toujours les grands crimes quand ils n'ont pas été couronnés de succès. Il avait de plus perdu dans la dernière guerre ses principaux chefs : Tavannes se mourait dans son gouvernement de Provence, sans se repentir du sang innocent qu'il avait si lâchement répandu. Ce qui affaiblissait surtout ce parti, c'était le mépris qu'il inspirait à l'étranger.

Le maréchal de Montmorency, adversaire des mesures violentes, s'efforça de prévenir une levée de boucliers et appuya auprès du roi la demande que lui faisait le duc d'Alençon de l'investiture de la lieutenance générale du royaume, vacante par l'élévation du duc d'Anjou au trône de Pologne. Catherine, qui comprit le danger, s'y opposa éner-

giquement; elle sentit avec cet instinct que donne l'ambition qu'Alençon, à la mort de son frère, se servirait de son pouvoir pour disputer le trône au roi de Pologne, et pour se débarrasser d'elle en la confinant dans un couvent ou en l'envoyant à Varsovie près de son fils Henri. Elle prévoyait aussi que les protestants, en échange des libertés qui leur seraient accordées, lui prêteraient leurs épées contre Henri, qu'il haïssait à cause de la grande part qu'il avait prise à la Saint-Barthélemy et duquel ils n'avaient à attendre que de nouvelles persécutions. Dans cette grave circonstance, elle déploya une grande habileté : elle circonvint Charles IX et le jeune duc ne fut pas nommé lieutenant-général du royaume.

Déchus de ce côté, les mécontents, — c'est ainsi qu'on appelait les politiques, — persuadèrent au jeune prince que sa mère avait consulté le pape et Philippe II sur le projet qu'elle avait de lui faire subir le sort de don Carlos. Le roi de Navarre courait de plus grands dangers encore que le jeune prince; car si nous devons en croire les Mémoires de Marguerite, ses craintes n'étaient pas sans fondement. Ces deux princes s'occupaient donc de préparer leur fuite pour aller se mettre à la tête des politiques et des huguenots; mais leur complot, conçu vite, préparé sans suite et sans ordre, le choix des conjurés, qui n'offraient qu'une réunion étrange d'hommes qui durent être étonnés de se trouver ensemble et dont quelques-uns, parmi ceux qui paraissaient le plus ardents, instruisaient Catherine de tout ce qui se passait, devait nécessairement échouer. « Rien de plus étrange que la composition du parti qui s'était groupé autour du duc d'Alençon, jeune homme sans discernement et sans prudence. On y voyait pêle-mêle les hommes les plus respectables et les plus vils intrigants, les vengeurs et les bourreaux de la Saint-Barthélemy, des femmes galantes, des astrologues, des alchimistes : Catherine avait beau jeu dans ce chaos.[1] »

XVIII

Le duc d'Alençon et le roi de Navarre choisirent le 10 mars 1574 pour s'échapper; ce jour coïncidait avec la

1. Henri Martin, t. IX, p. 374.

prise d'armes des huguenots. La cour était à Saint-Germain tout entière aux plaisirs du carnaval, qui lui faisait oublier l'état maladif de Charles IX. Cinquante hommes, cachés dans la forêt de Saint-Germain et conduits par un officier dévoué au roi de Navarre, se présentèrent pour escorter les deux princes dans leur fuite. A la vue de ce petit nombre d'hommes, le duc d'Alençon se troubla, la peur le saisit. Conseillé par La Mole, il alla tout dénoncer à sa mère, demandant son pardon en échange de sa lâcheté. En un moment toute la cour fut sur pied; Catherine simula la peur et sema le bruit que les protestants étaient sur le point d'envahir le château et de s'emparer du roi; elle s'assura de la personne de son gendre, et comme si la cour eût été dans un péril imminent, elle donna, au milieu de la nuit, le signal de la fuite. Charles IX fut réveillé en sursaut. « Ah! les misérables! s'écria le malheureux roi qui se croyait poursuivi par les conjurés, si au moins ils me laissaient mourir en paix! » Le cortége royal se mit en route: c'était triste et curieux. Les cardinaux de Bourbon, de Lorraine et de Guise, Birague, Morvillers et Bellièvre étaient montés sur des chevaux fringants qui leur causaient par leurs vives allures une aussi grande peur que les huguenots qu'ils croyaient à leur poursuite. La reine mère avait transformé sa voiture en prison: elle retenait près d'elle son gendre et son fils Alençon; à peine arrivée à Paris, elle leur fit rendre leurs épées et ordonna qu'ils fussent gardés à vue dans leurs appartements.[1]

La Mole, Coconas, Rugieri et quelques autres accusés de complicité avec les princes, furent arrêtés et mis en prison et le parlement commença immédiatement une enquête sur la conspiration de Saint-Germain.

Pendant que le jeune duc d'Alençon révélait toute la bassesse de son caractère, le roi de Navarre se conduisait en roi. Il présenta par écrit à Catherine une défense qui est un chef-d'œuvre d'habileté; connaissant assez sa belle-mère pour être certain qu'elle ne reculerait pas devant un meurtre juridique, il se rapprocha de sa femme pour lui demander le secours de sa plume. Marguerite, chez la-

1. Davila, liv. V, p. 288 — De Thou, liv. VII, p. 33-41. — D'Aubigné, t. II, chap. 6, p. 120.

quelle les passions déréglées n'avaient pas éteint tout sentiment de noblesse et de dévouement, comprit l'état de son époux, lui fut d'un merveilleux secours et devint son avocat. Quand son mari comparut devant la commission chargée de l'interroger, il accusa plutôt qu'il ne se défendit. « Je suis roi, dit-il aux commissaires, j'ai voulu fuir d'une cour où on me retient captif, où mes jours sont en danger, où on veut m'avilir : voilà tous mes complots. Est-il sur la terre un roi qui n'approuve ma conduite, et quelle puissance, quelle nation n'est instruite des violences que je subis depuis dix-huit mois? Qui ne sait sous quels auspices j'ai paru dans cette cour dont on a fait pour moi une prison ensanglantée. Je vivais dans le Béarn, et tranquille sur la foi d'un traité, confiant comme on l'est à mon âge, je ne m'occupais qu'à faire oublier à mes sujets les malheurs de nos longues discordes; j'assistais aux travaux, aux plaisirs et aux jeux de mes Béarnais. Je n'avais qu'une ambition : c'était de faire le bonheur de ces montagnards si gais, si laborieux et si braves. On me parle d'un mariage illustre qui doit cimenter la paix de religion; cette union surpassait mes espérances; elle n'avait excité ni mes désirs ni ceux de la reine ma mère. L'excès des instances avec lesquelles une cour si puissante pressait ce mariage, nous livrait involontairement, ma mère et moi, à quelques inquiétudes et surtout à de fâcheux pressentiments. Pour nous séduire, on me fit espérer que l'on m'aiderait à recouvrer la plus belle partie de l'héritage de mes pères, usurpée par l'Espagne. Ma mère se rendit à Blois, où le roi de France l'appelait; elle n'avait jamais trahi la vérité; elle crut qu'on lui parlait un langage sincère. Ce fut elle qui appela son fils à la cour; je cédai à une volonté que j'avais respectée toute ma vie. Je me mis en route encore faible de vingt accès de fièvre tierce. C'était ma mère que je cherchais : elle n'était plus quand j'arrivai. Accablé de cette perte, je m'efforçai de surmonter ma douleur et je crus accomplir les vœux de ma mère en affermissant la paix publique par mon mariage avec la sœur du roi. Vous savez quelles en furent les suites : j'avais invité tous mes amis à mes noces, on les égorgea. Ainsi, sans le vouloir, j'avais livré à leurs bourreaux ceux dont j'aurais voulu racheter les jours au péril de ma vie. On m'épargna; mais

n'ai-je pas dû croire qu'on avait seulement réservé ma mort pour un autre temps, pour un autre lieu? Quelques crimes qu'on ait commis pendant la fête de mon mariage. c'était un crime encore plus grand que de m'égorger, moi souverain, moi que la reine appelait son fils et que le roi appelait son frère; il fallait d'autres prétextes pour un tel attentat. Quel a été mon sort? J'étais arrivé à la cour avec une nombreuse escorte d'amis et de compagnons dévoués; je n'ai plus vécu qu'entouré d'espions et, ce qui était plus horrible encore, entouré des bourreaux de mes amis. Ne m'a-t-on pas forcé d'assister au supplice de ceux qui avaient échappé au premier massacre? N'a-t-on pas rendu en mon nom des édits qui me rendaient odieux à mes sujets et qui les animaient les uns contre les autres? Ne m'a-t-on pas envoyé au siége de la Rochelle pour m'exposer aux coups de ceux-mêmes qui croyaient me défendre? J'entends parler de conspiration, d'attentats contre la vie du roi! Mais qui est-ce donc qui conspire contre sa personne sacrée? Est-ce moi qui fais répandre le bruit que le roi de Pologne sera bientôt roi de France? Est-ce moi qui favorise les prétentions des Guises, qui répand les soupçons, les rumeurs, qui parle de la nécessité d'une nouvelle Saint-Barthélemy? J'ai voulu fuir! Oui, sans doute; je me dois à mes sujets. Je ne possède qu'un faible État; mais j'ai l'âme d'un roi, d'un Bourbon, d'un descendant de Saint-Louis. Je ne puis vivre dans la servitude, dans l'opprobre. On veut frapper judiciairement celui qu'on n'a pu faire périr par le glaive des assassins; on a tout fait pour me porter à la fuite, pour me rendre ce parti nécessaire; et l'on me fait un crime d'y avoir songé. Je n'ai point de complices; je donne des ordres à mes serviteurs, je ne séduis, je ne trahis personne. Je déclare ici mes sentiments, mais non comme un accusé qui répond à des juges; ceux qu'on m'a donné n'oublieront pas que je suis roi. »[1]

Ces fières et nobles paroles frappèrent de respect et d'étonnement les commissaires: ils déclarèrent qu'il n'y avait pas lieu de continuer l'enquête; ils n'osaient pas

1. Lacretelle, Guerres de religion, t. II, p. 412. — Mémoires de Marguerite de Valois.

d'ailleurs frapper un roi dans lequel ils ne voyaient qu'un proscrit. Catherine était désappointée : elle avait dans des commissaires cherché des complaisants et, contre son espérance, elle rencontrait des juges; mais comme elle voulait trouver des crimes dans son gendre, elle exigea qu'il fût interrogé en sa présence par le chancelier Birague; cette nouvelle épreuve lui fut aussi favorable qu'elle fut humiliante pour elle. Comme il lui fallait cependant des victimes et que le parlement n'avait plus à frapper des têtes royales, il condamna à mort La Mole et Coconas, quoiqu'ils eussent l'un et l'autre donné au duc d'Alençon le conseil de découvrir à sa mère le projet d'évasion. Ces deux hommes étaient deux aventuriers, dont la vie n'avait été qu'un tissu d'infamies et de froides cruautés; celle de Coconas surtout, qui pendant les journées de la Saint-Barthélemy s'était créé des jouissances à étonner un sauvage : il rachetait des mains du peuple des protestants, auxquels il présentait l'appât de la vie en échange de l'abandon de leur foi; après leur reniement il les poignardait à petits coups pour jouir, moins de leurs souffrances corporelles que de la douleur causée par leur apostasie. Quant à La Mole, ses débauches allaient de pair avec sa superstition. Il était un infatigable auditeur de messes; il ne se contentait, dit l'Estoile, d'une messe tous les jours, aussi en oyait trois ou quatre, pensant être damné s'il y eût failli un jour; le reste du jour et de la nuit il l'employait en débauches, ayant cette persuasion que la messe ouïe dévotement expiait tous les péchés qu'on eût à commettre, de quoi le feu roi Charles IX a dit souvent en riant que qui voudrait tenir registre des débauches de La Mole, il ne fallait que compter ses messes.[1]

Deux femmes plaidèrent la cause de ces deux bandits : la duchesse de Nevers et la reine de Navarre[2]. La première aimait Coconas, la seconde La Mole; elles n'eurent pas honte d'intercéder hautement auprès des juges pour leurs amants. Leurs efforts furent infructueux. Leur seule consolation fut, dit-on, d'embaumer chacune de ses propres

1. L'Estoile, p. 30, édit. Panth. litt. — Archives curieuses : Procès de La Mole et de Coconas.
2. Mémoires de Marguerite de Valois.

mains la tête de leurs amants, qu'elles se firent porter en secret.

Ce honteux procès nous révèle l'un des côtés de la vie intime de Catherine. Dans les recherches que l'on fit au domicile de La Mole, on trouva des figures de cire dont le fameux astrologue Cosme de Rugieri fut reconnu l'auteur. La reine en fut vivement préoccupée : « Monsieur, écrivait-elle au procureur général La Guesle, on m'a dit que Cosme ne disait rien ; c'est chose certaine qu'il a fait que mon fils d'Alençon avait sur lui, et que l'on m'a dit qu'il a une figure de cire à qui il a donné des coups à la tête, et que ladite figure a été trouvée parmi les besognes de La Mole et que aussi au logis où il était à Paris il a beaucoup de méchantes choses, comme des livres et des papiers ; je vous prie que vous me mandiez tout ce que Cosme aura confessé et si ladite figure a été trouvée, au cas qu'elle la soit, que je la voie. »[1]

Cette anxiété de la reine mère est une preuve du besoin qu'a l'homme de croire à quelque chose. Quand son esprit ne s'attache pas à la vérité, il court après l'erreur ; religieux par nature, ce n'est que bien rarement qu'il arrive à ne rien croire du tout. Si l'on pouvait plonger les regards dans les replis les plus profonds du cœur de l'athée, on reconnaîtrait que celui qui nie Dieu croit cependant à des dieux, et que la superstition est ordinairement le triste et juste lot de celui qui se fait gloire d'être incrédule.

Les maréchaux de Montmorency et de Cossé, dénoncés par La Mole et Coconas comme les premiers auteurs de la conspiration, furent arrêtés et conduits à la Bastille au milieu des railleries de cette même populace que Montmorency avait su si bien contenir pendant dix ans, comme gouverneur de l'Ile de France.

XIX.

Au milieu de toutes ces péripéties qui tenaient la cour dans une furie perpétuelle, Charles IX s'affaiblissait : il avait perdu ce repos d'esprit qui est nécessaire aux rois

1. Note IV.

pour tenir les rênes d'un royaume et ce calme de la conscience qui est le viatique des mourants; il était donc troublé et agité. Pour s'échapper à lui-même, il courait le cerf dans ses forêts de Compiègne et de Saint-Germain; tantôt armé d'un marteau il forgeait des cuirasses et des armures; tantôt monté sur un cheval fougueux, il courait à travers champs; parfois il dansait, sautait, jouait à la paume jusqu'à perdre haleine et se mettre en nage; une fièvre intérieure le dévorait, ses yeux s'enfonçaient brillants dans leur orbite, son regard mobile et hagard lui donnait cette physionomie indécise, signe d'un esprit qui a perdu son gouvernail. C'était en vain que le monde lui prodiguait ses jouissances et ses délices, son front ne perdait rien de sa sombre tristesse; qui l'eût vu dans certaines heures de sa vie, eût vu courir sur sa figure comme une terreur de Dieu; un moment on crut qu'un poison lent, administré par une main ambitieuse, creusait tout doucement sa tombe. Ce qui demeure vrai, c'est que depuis le jour où du haut d'un balcon du Louvre il avait vu défiler sous ses yeux les cadavres sanglants de ses malheureux sujets, Dieu l'avait marqué au front du sceau de la mort; il ne trouvait ni calme, ni repos sur sa couche royale et ses rares heures de sommeil étaient suivies d'un réveil pénible et plein d'angoisse; alors il poussait des gémissements qui se changeaient en transports de frénésie qui ne cessaient, comme ceux de Saül, que lorsqu'on lui faisait entendre une musique suave et douce. Parfois ce malheureux prince croyait voir devant lui des flots de sang : alors il reculait tout épouvanté et on l'entendait s'écrier : « Ah! mes pauvres sujets, que m'aviez-vous fait! on m'y a forcé. » [1]

On ne sait pas ce que Charles IX aurait fait si la mort n'était pas venue pour lui avant le temps; peut-être eût-il voulu se laver de tant de sang et le faire retomber sur la tête de ceux qui l'avaient poussé à devenir le héros de la Saint-Barthélemy; mais s'il y a des abîmes de misère d'où nul ne remonte, il y a des crimes que rien n'efface: tel était

1. M. Capefigue, dans son Histoire de la Réforme et de la Ligue, fait mourir Charles IX comme un saint. — Voir, pour les détails de la mort du jeune roi, L'Estoile, Mémoires de Sully, d'Aubigné, La Popelinière.

peut-être celui de Charles IX. « Quels que fussent ses efforts, dit Mézerai, il se consumait à petit feu, et pour ainsi dire fondait à vue d'œil. » Il s'alita enfin dans le château de Vincennes le 8 mai, et là, dans sa chambre royale, il lutta vaillamment contre la mort; il ne voulait pas se courber sous son sceptre de fer: si jeune et mourir! Et puis le 24 août était là avec ses ruisseaux de sang et la Seine charriant des cadavres : rien dans la vie sur quoi il pût attacher un regard de consolation; derrière lui il avait une mémoire flétrie, devant lui le jugement de Dieu. Le triste bonheur de l'incrédulité lui était même refusé : il étonnait donc par la grandeur de son crime.

Pendant que le roi usait, dans les souffrances, ce qui lui restait de vie, sa mère avait un regard sur le lit d'agonie du mourant et l'autre sur la couronne que portait le duc d'Anjou; elle entra un jour dans la chambre de son fils; sur toute sa figure se peignait la joie et la satisfaction. « J'ai, lui dit-elle, en mon pouvoir Montgommery qui a tué votre père. »

Le malade ne l'écouta pas; il tourna la tête sans répondre. Que lui importait le souvenir de son père, que lui importait Montgommery? Le fils de Henri II était mort aux passions des choses d'ici-bas; tout sentiment avait pris fin chez lui, si ce n'est celui de l'horreur de la mort.

Quand Catherine de Médicis vit que son fils se mourait, elle se sentit forte; elle pénétra dans sa chambre et sut se faire déléguer tous les pouvoirs rêvés par son ambition. Avant qu'il eût rendu le dernier soupir, les passions s'agitaient autour de sa couche; la mort allait bientôt saisir le vif et transmettre au duc d'Anjou la couronne des Valois. Les courtisans étaient à leur poste, prêts à crier: « Le roi est mort, vive le roi! » Le moment suprême arriva enfin, mais il ne vint pas sans angoisses: l'agonie de Charles fut affreuse; le sang lui sortait par les pores. Sa maladie était d'une espèce étrange, la science d'alors en ignora la cause et prononça cette parole sacramentelle : « Le doigt de Dieu est là. » En effet, il y était, terrible, mais juste. Cependant il y a dans ce triste appareil que la mort déploya pour jeter le jeune roi dans son cercueil une circonstance qui a sa poésie et sa douceur: Charles IX avait près de lui, pendant ses derniers jours, sa nourrice: c'était une pieuse hugue-

note : « Ah ! ma mie, lui disait le malade, que de sang, que de sang[1] ! » et l'huguenote qui l'aimait lui parlait alors de Jésus mourant pour les péchés des hommes ; elle lui expliquait à sa manière ces paroles de saint Paul : « Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé. » Le mourant crut-il à ce sacrifice expiatoire ? Nul ne le sait ; nous ne mettons pas de bornes à la grâce ; elle couvre nos péchés, fussent-ils rouges comme le cramoisi ; elle les efface tous, tous, excepté celui que l'Écriture-Sainte appelle du nom terrible d'irrémissible : Charles IX l'avait-il commis ?

Le 30 mai fut le jour fatal : la mort arrivait à grands pas. Charles la sentit s'approcher : il pratiqua les cérémonies de son culte et prit congé des siens : à quatre heures de l'après-midi tout fut fini. Son corps retournait à la terre et son âme se présentait devant le tribunal de Dieu.

Il ne mourut pas seul, comme son aïeul François Ier. Sa mère était présente, le cœur plein de sentiments divers, la tête pleine de pensées ; près de son lit on voyait deux cardinaux, le chancelier Birague, quelques autres seigneurs et le célèbre Amyot, son précepteur.

Ainsi finit Charles IX. Son malheur fut d'avoir eu une mère qui ne put exercer sur lui cette douce et pure influence de femme qui développe une noble nature et redresse souvent celle qui ne l'est pas. Livré à lui-même, jouet royal d'une femme ambitieuse, incertain, capricieux, irrésolu, tiraillé par les partis, le crime de la Saint-Barthélemy fut moins le sien que celui de son entourage, et cependant c'est sur sa tête que la postérité a fait retomber tout le sang versé et lui a donné un nom maudit. Toutefois, quand on étudie de près son caractère, sans vouloir l'absoudre, on le prend en profonde pitié, tandis que la charité se sent de fer et d'airain pour sa mère, qui eut toute la froideur du crime, quand son malheureux fils n'en eut que la fatale ivresse.[2]

1. L'Estoile, année 1574.
2. Note v.

LIVRE XV.

I.

Toujours prévoyante, Catherine de Médicis, au moment où son fils Anjou quittait la France pour aller s'ennuyer au milieu des Polonais qui l'avaient élu pour leur roi, lui dit en l'embrassant : « Notre séparation ne sera pas longue. » Un tel adieu dans la bouche de cette femme a donné cours à des bruits terribles dont les pamphlets du temps ont chargé sa mémoire : elle aurait hâté la mort de l'infortuné Charles IX. Cette célèbre femme a trop d'accusateurs pour que l'histoire ne doive se faire un devoir absolu de rejeter tout ce qui, dans cette sinistre mais grande vie, n'est pas confirmé par les faits. Ce que nous pouvons affirmer, c'est que la mort de Charles IX fut un aiguillon pour son ambition insatiable ; elle craignait un revirement dans l'esprit du roi, qui eût pu se débarrasser d'elle, tandis que le duc d'Anjou, devenu Henri III par la mort de son frère, avait un caractère facile. Tout lui donnait l'assurance que ce fils, amant passionné des plaisirs, et même des plus infâmes, abandonnerait pour s'y livrer les rênes du royaume à ses mains expérimentées, et qu'il ne pourrait, le voulût-il, se passer d'un pilote qui, pour les avoir sondés, connaissait tous les écueils à travers lesquels il fallait guider le navire de la royauté, mis en péril tantôt par l'insoumission des protestants, tantôt par l'ambition des Guises ; il y avait de plus entre la mère et le fils des rapports qui devaient les tenir unis : le besoin de dissimuler et de mettre en pratique, pour gouverner, la politique italienne.

Nommée une seconde fois régente du royaume, la reine mère comprenait les embarras d'une position qui pouvait devenir à toute heure critique, parce qu'elle ne pouvait

s'appuyer ni sur le parti protestant qui la haïssait, ni sur la maison de Lorraine, qui la méprisait; elle ne perdit pas de temps : si elle savait attendre les événements, elle savait aussi les précipiter. « Venez, mon fils, écrivait-elle au roi de Pologne, venez sans retard; il s'agit pour vous de conserver la plus belle couronne de l'univers; mais il n'y a pas un moment à perdre, partez sur l'heure, les huguenots sont plus menaçants que jamais; ils peuvent briser les fers de votre frère, le duc d'Alençon, et le proclamer roi. Dans les temps d'anarchie où nous vivons un parti peut se former; en abolissant la loi salique, il pourrait proclamer reine la princesse Marie-Élisabeth, fille de votre frère; la prudence nous commande la défiance, hâtez-vous. »[1]

Quand le roi de Pologne reçut ce message, il voulut partir sans retard. A cette grande heure de sa vie il oublia la reconnaissance qu'il devait à ses nobles Polonais; sans assembler ses primats, sans s'arrêter même à la grande et noble idée de réunir sur sa tête la couronne des Jagellons et celle des Valois, il s'échappa comme un proscrit de sa capitale et ne commença à respirer que quand il eut franchi les frontières de son royaume.

Cette fuite peint le caractère de celui qui allait régner sur la France. Que pouvait-elle attendre d'un monarque qui se couvrait de mépris aux yeux de l'Europe? Cependant ce fuyard ne paraissait pas pressé d'arriver : entre sa fuite de Pologne (11 juin 1574) et son arrivée en France, quatre mois s'écoulèrent au milieu des plaisirs. L'Italie, et Venise en particulier, furent témoins de fêtes et de mascarades dans lesquelles il étonna par la dissolution de ses mœurs une génération qui avait appris à ne plus rougir. Prodigue et fastueux, argent, diamants et bijoux, il jetait plutôt qu'il ne donnait; il arriva ruiné à Turin : là il se montra non pas magnifique, mais fou. Il solda la brillante hospitalité du duc de Savoie par le don des villes de Savignan, de Pérouse et de Pignerol, tout ce qui restait à la France des conquêtes de l'Italie[2]. Un événement imprévu jeta momentanément un voile de tristesse sur sa vie. Marie

1. Histoire de Catherine de Navarre, par Ernest Alby, t. Ier, p. 286 et suiv.
2. De Thou. — Mathieu, Histoire de France, p. 390.

de Clèves, femme du prince de Condé, était devenue amoureuse de Henri III quand il était duc d'Anjou; du fond de la Pologne le roi lui écrivait des lettres tracées avec son sang. Quand la maladie de Charles IX fit entrevoir à Marie un trône sur lequel elle pourrait monter en faisant casser son mariage avec son époux qui venait d'abjurer la religion catholique, sa passion redoubla; mais tout à coup sa beauté se flétrit, et le vide commença à se faire autour d'elle; hier recherchée, adulée, parce qu'on la voyait déjà sur le trône, aujourd'hui délaissée, elle sent la vie qui lui échappe et la mort qui l'entraîne vers la tombe: était-ce le remords d'avoir lâchement abandonné son illustre époux? Était-ce la lenteur que son amant mettait dans son voyage? Était-ce enfin un poison lent, mais certain, qui détruisait en elle les germes de la vie? On crut généralement à un empoisonnement[1]. Quand Henri III apprit sa mort, il fut inconsolable, on craignit même pour ses jours; on se trompait: les hommes qui, comme lui, ne comprennent la vie que par les sensations, ne meurent pas de désespoir; leur douleur est un feu d'épines: ils se consolent de la perte d'une jouissance par une autre jouissance. Huit jours après celui où Henri voulait suivre sa chère princesse dans le tombeau, il courait après de nouveaux plaisirs; pour lui son amante était tout entière dans son froid cercueil.

Il était temps que le roi rentrât en France; de plus longs retards pouvaient compromettre sa couronne. La guerre civile continuait dans quelques provinces, les chefs protestants n'avaient aucune confiance en la reine mère, et de tous côtés on attendait avec impatience la rentrée de son fils, qui serait le signal de la paix ou celui de continuer la guerre avec énergie. Mais quoique le roi se fût tristement signalé dans la sanglante affaire de la Saint-Barthélemy, nul ne soupçonnait chez lui ce caractère profondément machiavélique qui le pousserait à entretenir la guerre civile pour consolider son autorité: aux yeux des masses, il était encore, malgré son échec devant la Rochelle, le brillant vainqueur de Jarnac et de Moncontour. On ne savait pas qu'une vie dissolue et des goûts infâmes avaient déjà

1. L'Estoile, p. 45, année 1574.

sucé chez lui tout ce qu'il avait hérité de chevaleresque des Valois pour y développer, en l'agrandissant outre mesure, tout ce qu'il en avait hérité de vicieux. Ce qui donne le dernier coup de pinceau à sa physionomie, c'est que le fils de Catherine de Médicis mêlait aux scènes les plus obscènes de sa vie les superstitions les plus extravagantes de son culte : le fauteur de la Saint-Barthélemy se donnait des airs de piété.

Quelque temps après son retour en France, où il rentra pauvre et ruiné par Pont-de-Beauvoisin en Dauphiné, et après quelques jours de séjour à Lyon, il partit pour Avignon. Cette ville, ancien séjour des papes, était célèbre par ses dévotions, aux jours où Henri III y transporta momentanément sa cour voluptueuse, galante et ruinée. Une confrérie de pénitents y jouissait d'une grande réputation : c'était celle des battus. Ce qui la distinguait des autres confréries, c'était son lugubre costume et les coups de fouet dont ses membres se déchiraient les épaules; elle ne sortait jamais qu'en grande pompe. Sous un ciel brûlant et inondé de lumières, tout ce qui frappe les sens sied aux imaginations méridionales, plus portées à sentir qu'à penser; de là la popularité des flagellants.

Henri III, soit qu'il sentît qu'il avait des comptes à régler avec sa conscience, soit, ce qui est plus probable, qu'il voulût continuer à l'ex-roi de Pologne la popularité du vainqueur de Jarnac, soit peut-être encore qu'il cherchât dans des extravagances religieuses de nouvelles distractions, voulut se montrer à son peuple dans le costume d'un flagellant : il ordonna une grande procession.[1]

Quand on sut que le roi devait y assister avec toute sa cour, on se rendit à Avignon de toutes les provinces voisines; jamais la vieille cité des papes n'avait vu un plus grand concours de population, la ville regorgeait de visiteurs, les églises étaient parées comme aux jours des plus grandes fêtes, les cloches sonnaient à toute volée; le catholicisme déployait toutes ses magnificences de mise en scène; et pour la première fois, pour le plus grand honneur de la religion, un roi de France enveloppé dans un

1. M. ss., Bethune, v. 8676, fol. 198. — L'Estoile, année 1574, p. 47. — Davila, liv. VI.

sac et tenant un crucifix à la main, allait se montrer à son peuple pour appeler sur lui la bénédiction divine. A l'heure indiquée, le grotesque cortége s'ébranla; il marchait à pas lents, bannière déployée; chaque flagellant était à sa place, enveloppé d'un sac et armé d'un fouet de cordes. Le roi et sa cour marchaient à la suite du cortége pieds nus, tête découverte et un crucifix à la main. A un signal donné, chacun se frappa à coups redoublés, en poussant des gémissements à travers lesquels perçaient des éclats de rire. Jamais on ne se moqua plus effrontément de Dieu que dans cette journée qui, avec tant d'autres choses, nous explique comment le catholicisme est le père de l'incrédulité. Catherine de Médicis, qui condescendait à toutes les extravagances de son fils, voulut se prêter à cette fantaisie du roi de France; elle fit partie du cortége royal. En la voyant enveloppée dans son sac, les spectateurs se la montraient du doigt et disaient avec un rire railleur : « Oh ! la bonne pénitente ! »

II.

Une mort inattendue, celle du cardinal de Lorraine, troubla ou plutôt ajouta un incident aux fêtes religieuses d'Avignon. Le prélat, qui dans l'intérêt de son ambition savait se faire tout à tous, voulut faire partie de la fameuse procession; il y parut marchant pieds nus et portant à la main la croix des pénitents noirs. Après la procession il y eut un sermon, pendant lequel il fut atteint de violentes douleurs à la tête et d'éblouissements; on le transporta dans son appartement.

Cette maladie, dont l'issue parut à tous devoir être une mort prochaine, donna lieu à beaucoup de commentaires : selon les uns, Charles de Lorraine aurait été empoisonné au moyen d'un flambeau tenu devant lui et dont la flamme l'aurait incommodé; selon les autres, au moyen des émanations vénéneuses d'une substance renfermée dans une bourse qu'on lui avait présentée; la facilité avec laquelle on se jouait de la vie des hommes, à la cour des Valois, donnait naturellement lieu à toute espèce de suppositions. Il n'est donc pas étonnant que le lit de mort d'un person-

nage aussi considérable que le prélat fût un texte inépuisable de commentaires, surtout quand le mourant était encore dans toute la force de l'âge et que rien ne faisait prévoir une fin si prochaine. Il est du devoir de l'historien, tout en rapportant ces bruits, de ne les accueillir que sous toutes réserves. Nous croyons donc que la mort du célèbre prélat eut sa cause dans la procession même, à laquelle il assista pieds nus et la tête peu couverte, ce qui détermina la fièvre aiguë qui l'emporta.

Les dispositions du prélat à ses derniers moments offrent un problème moins aisé à résoudre. Si nous devons en croire ses partisans, il serait mort comme un saint, et comme un damné, si nous devions en croire ses ennemis. Un orage épouvantable, qui eut lieu le jour de son trépas, désola Avignon. « Ce sont les éléments qui portent le deuil de ce grand homme, disaient les catholiques consternés; ce sont les diables déchaînés qui viennent quérir l'âme du cardinal, répondaient les huguenots. »

Écoutons d'abord ses partisans: sans illusion sur l'issue de sa maladie, le cardinal, disent-ils, se prépara à comparaître devant Dieu, et ne pensa plus qu'à son salut. « A quelle fin, disait-il à son frère et à ses neveux, estimons-nous être advenu que le prophète Élie, ravi et enlevé au ciel, laissa tomber son manteau? N'était-ce pas afin que nous nous persuadassions qu'il n'entre rien au ciel de ce que nous possédons ici-bas; et comme nous n'avons rien apporté dans ce monde avec nous, aussi nous n'emporterons rien d'ici en l'autre. »[1] Le 12 décembre, le jésuite Auger reçut sa confession; la messe fut ensuite célébrée dans sa chambre en présence du roi. Au moment de la consécration, deux de ses serviteurs l'aidèrent à s'approcher de l'autel; à genoux sur un coussin de velours, il reçut le viatique. « Qui suis-je, dit-il au roi, qui avait voulu l'empêcher de quitter son lit, que mon Sauveur vienne à moi? Je ne suis nullement digne qu'il entre sous mon toit; par ci-devant, si quelque personnage honorable fût venu vers moi, je lui allais au-devant : maintenant, quoique malade, ne ferai-je pas le semblable à mon Sei-

1. La conjonction des lettres et armes, etc., fol. 99. — Bouillé, Hist. des ducs de Guise, t. II, p. 564 et suiv.

gneur Dieu? Je me leverai, Sire, avec votre permission, je me leverai et irai au-devant de mon Dieu. »

On le recoucha; le roi s'approcha de son lit; le malade lui protesta qu'il n'avait jamais rien fait qui fût contraire à l'intérêt de son trône, puis il lui recommanda ses neveux. Henri III, plus touché, sans doute, de cette scène que convaincu de la véracité du mourant, l'assura de sa bienveillance pour sa maison. Catherine vint le visiter; le cardinal s'entretint avec elle des affaires du royaume, puis prit congé d'elle, dit le Père Daniel, en lui donnant un saint baiser. La reine mère ne pouvait se contenir et versait des larmes, dit le même historien.[1]

Dans l'aprés-midi, le prélat lut en présence de quelques personnes son testament olographe qu'il avait fait à Reims le 1er janvier 1571. Après ce dernier regard jeté sur la terre, il ne parut plus occupé que de son salut. Le 26 décembre 1574 il expira entre les bras de son frère et de ses neveux : il avait vécu quarante-neuf ans et dix mois.

Telle aurait été, selon quelques historiens catholiques, la fin de Charles de Lorraine; la relation que nous en lisons dans le journal de Henri III ne concorde pas avec celle que nous venons d'en faire. S'il faut en croire le froid mais véridique l'Estoile, le prélat n'aurait pas joui, pendant sa maladie, de cette lucidité d'esprit dont ses apologistes prétendent qu'il ne fut pas privé un seul instant; « or, la vérité, dit l'Estoile, est que sa maladie était au cerveau, lequel il avait tellement troublé qu'il ne savait ce qu'il disait, en quoi il continua jusqu'à la fin, mourant en grand trouble et inquiétude d'esprit, invoquant même et appelant horriblement le diable sur ses derniers soupirs, chose épouvantable, et toutefois témoignée de tous ceux qui assistaient. »

L'exact annaliste continue : « En quoi s'est montrée, dit-il, l'impudence d'un certain jésuite Auger, qui fit imprimer en ce temps un discours, que j'ai vu, sur la mort et derniers propos de ce prélat, lequel il fit parler comme un ange, lui, dis-je, qui était privé de tout sens et jugement, discours à la vérité digne de la boutique du métier dont on dit qu'a été premièrement ce jésuite. »[2]

1. Histoire de France par Daniel, in-4°, t. II, p. 652.
2. L'Estoile, année 1574, p. 48 et 49.

Nous laissons nos lecteurs juges entre les deux relations ; mais si, sur les derniers jours du prélat, quelques doutes s'élèvent pour prononcer un jugement définitif, il n'en est pas de même de sa vie, qui appartient à l'histoire : amis et ennemis sont tombés d'accord sur cette grande figure historique de nos premières guerres civiles ; les huguenots ne contestent pas plus son savoir, son habileté, son éloquence, que les catholiques son ambition, ses menteries, son esprit d'intrigue, le relâchement de ses mœurs, sa cruauté et sa poltronnerie. On peut dire de lui, sans se tromper, qu'il fut un grand esprit et un pauvre caractère, que le but de tous ses travaux ne fut ni le bien de la France ni celui du catholicisme, mais la grandeur de sa maison ; la Réforme naissante l'eut pour ennemi, et il ne dépendit pas de lui qu'il ne l'étouffât dans le sang ; aussi elle salua sa mort par des cris de joie et par des vers, dont quelques-uns nous sont restés. Voici ce que nous lisons dans un pasquille de l'époque :

Le paradis, l'enfer, aussi le purgatoire,
Furent, ces jours passés, en altercation,
Voulant du cardinal, pour une insigne gloire,
Le remuant esprit remettre en sa maison.
Le purgatoire a dit : J'ai ma possession
Maintenue sous lui par eau, feu, corde et fer;
J'ai une infinité d'âmes, ah ! dit l'enfer,
Venues ici-bas de sa part place prendre.
Le paradis allègue : Il ne pourrait descendre,
Car tant qu'il a vécu, sans jamais s'abaisser,
Il a, lui et les siens, par sus tous faits hausser;
Auquel donc par raison se doit-il aller rendre?

Le cardinal, lequel durant sa vie
Troubla le ciel et la mer et la terre,
Sert maintenant aux enfers de furie,
Et aux damnés comme à nous fait la guerre.
Pourquoi vient-on jeter sur ce tombeau
Tant d'eau bénite et plus que de coutume?
Étant y gît de guerre le flambeau,
Et on a peur qu'encore il ne s'allume.[1]

1. Manuscrit de la Bibliothèque nationale. Saint-Victor, 534 (359), fol. 55.

Catherine de Médicis ne chercha pas à dissimuler sa joie. C'est elle qui, en réalité, prononça la seule oraison funèbre qui fut digne du défunt. Le jour de sa mort, en se mettant à table, elle dit : « Nous aurons à cette heure la paix, puisque M. le cardinal de Lorraine est mort. » Un moment avant, elle avait dit : « Aujourd'hui est mort le plus méchant des hommes. » Il fallait bien qu'il y eût quelque chose de vrai, puisqu'il apparaissait tel aux yeux d'une femme privée de tout sens moral; elle était, au reste, à son niveau; ce qu'elle pensait du cardinal, celui-ci le pensait d'elle. L'Estoile rapporte qu'un pamphlet intitulé : *Vie de sainte Catherine*, écrit par un huguenot, tomba entre les mains du prélat. Ce pamphlet parlait des relations criminelles qu'il aurait eues avec la reine. « Crois-moi, Mortagne, dit le cardinal à l'un de ses familiers, qui s'indignait des calomnies répandues dans ce libelle, les mémoires des huguenots ne sont pas toujours bien certains; mais de ce côté là ils ont rencontré; j'en sais quelque chose; j'ai ouï dire, à des catholiques, qu'il n'y avait pas la moitié de ce qu'elle avait fait. »[1]

La mort du prélat ne pouvait que jeter le trouble dans un esprit aussi superstitieux que celui de Catherine; sa vie avait été trop mêlée à celle de cet homme pour que son souvenir ne la poursuivît pas, « aussi, dit L'Estoile, son imagination en était tout troublée; elle croyait le voir à chaque heure du jour et de la nuit, debout devant elle, lui faisant signe de le suivre. » Pendant un mois, elle fut sous le poids de cet horrible cauchemar; la nuit, elle se faisait garder, ne voulant pas demeurer seule; le jour de la mort du prélat, étant à table, elle poussa un cri aigu : « Jésus, s'écria-t-elle, voilà M. le cardinal de Lorraine que je vois ! » et elle se mit à trembler; puis elle reprit peu à peu ses sens, et, revenue à elle-même, elle dit tranquillement : « C'est grand cas de l'appréhension ! Je suis bien trompée, si je n'ai vu ce bon homme passer devant moi pour s'en aller en paradis, et me semblait que je l'y voyais monter. »[2]

Les visions de Catherine disparurent dans le tourbillon

1. L'Estoile, année 1574, p. 49.
2. *Ibidem*.

des affaires. L'homme qui, pendant trente ans, avait été mêlé aux affaires du royaume, était oublié avant que son cadavre se fût refroidi. Dès qu'il fut mort « on ne parla plus de lui que s'il n'eût jamais été, et en fit-on moins de bruit à la cour (ce qui est digne de remarque) qu'on eût fait d'un simple prolétaire ou curé de village; il y eut cependant quelques-uns de la religion qui s'en souvinrent pour le mal possible qu'il leur avait fait de son vivant. »[1]

L'oubli d'un côté, un souvenir de haine de l'autre, ce fut tout ce que laissa de lui Charles de Lorraine, auquel il ne manqua, pour être un vrai grand homme, qu'un cœur honnête et droit.

III.

Pendant que le roi courait de plaisirs en plaisirs, sa mère s'était donné celui de faire décapiter Montgommery, qui, dans un tournoi, avait involontairement tué Henri II dont elle affectait d'être la veuve inconsolable. Ce seigneur, dont le nom a déjà été mentionné dans cette histoire, s'attacha à la fortune de Condé, devint l'un des chefs les plus considérables du parti protestant, et prit une part active aux trois premières guerres civiles, dans lesquelles il se montra capitaine consommé. Mais malheureusement il déploya quelquefois, à l'égard des catholiques, une rigueur qui put lui paraître justifiée par leurs cruautés, mais qui ne l'était par les droits de la guerre, même dans ce qu'ils ont de plus inflexible. La vie de Montgommery demanderait une histoire particulière; on le trouve à la cour, sur des champs de bataille, dans des villes à défendre, devant des villes à assiéger, dans le cabinet des diplomates. En mai 1574, assiégé dans Domfront, il se rendit après une défense héroïque. Quarante huguenots y avaient combattu, pendant cinq heures, contre l'élite de l'armée de Matignon, et l'avait contrainte à battre en retraite. Montgommery capitula sous la condition d'avoir la vie sauve. Ce point a été contesté par quelques historiens; mais le caractère bien connu du capitaine huguenot et l'opinion d'un

1. L'Estoile, année 1574, p. 49. — De Thou, liv. LIX, p. 124, 125 et suiv.

grand nombre d'écrivains mettent la question hors de doute.[1]

En apprenant la prise de Montgommery, la reine manifesta une joie bruyante, et, sans avoir égard à la foi promise, et «usant de celle du temps,» elle fit commencer son procès à Caen, puis le livra au parlement de Paris, qui le condamna comme complice de la conjuration de Coligny, «à laquelle, dit Lacretelle, personne ne croyait, même les juges.» Ces derniers oublièrent à son égard les règles les plus élémentaires de la justice; ils ne condamnèrent pas, ils frappèrent. L'arrêt qui l'envoya à la mort, le dégrada de sa noblesse, confisqua ses biens, ordonna la démolition de son château, et déclara ses onze enfants roturiers. Montgommery, qui avait écouté en silence, et sans manifester la moindre émotion, la lecture de l'arrêt, s'écria à cette dernière disposition: «Si mes enfants n'ont pas la vertu des nobles pour s'en relever, je consens à la dégradation.» Il protesta, mais vainement, contre l'arrêt. Ses ennemis, se souciant peu de son corps, prirent soin cependant de son âme; ils députèrent auprès de l'illustre prisonnier Vigor, évêque d'Évreux. Montgommery ne voulut pas se confesser au docteur; il refusa de baiser la croix, qu'on présentait ordinairement aux condamnés, et monta sur le tombereau. Pendant le trajet, de la conciergerie à la place de Grève, il se recueillit en élevant ses pensées vers Celui devant lequel il allait comparaître, et ne fit pas attention à un prêtre qui l'accompagnait, ni à un cordelier qui l'importunait de ses questions; mais, ce dernier lui ayant dit qu'il avait été *abusé*, Montgommery leva les yeux, et, le regardant fermement, lui dit: «Comment abusé! Si je l'ai été, ça a été par ceux de votre ordre; car le premier qui me bailla jamais une Bible en français et qui me la fit lire, ce fut un cordelier comme vous, et là dedans j'ai appris la religion que je tiens, qui seule est la vraie, et en laquelle ayant depuis vécu, je veux, par la grâce de Dieu, y mourir aujourd'huy.[2]» Arrivé sur la fatale plate-forme, il pria le peuple de prier pour lui et

1. Haag, France protestante; Lacretelle; le père Arcère; La Popelinière.
2. L'Estoile, année 1574, p. 38.

demanda à Dieu de le soutenir. Sa prière terminée, le bourreau lui trancha la tête, qui fut plantée, le lundi suivant, 28 juin, en place de Grève. Catherine assista à l'exécution ; elle voulut donner cette dernière marque d'affection au mari qui l'avait dédaignée.

Ainsi se termina la carrière de l'illustre chef huguenot, « qui, dit Brantôme, était le plus nonchalant en sa charge et aussi peu soucieux qu'il était possible ; car il aimait fort ses aises et le jeu ; mais quand il était une fois à cheval, c'était le plus vaillant et le plus soigneux capitaine qu'on eût su voir. »[1]

L'arrêt qui le frappa, a été cassé par le temps, ce grand réviseur de procès. Le sang du chef huguenot a rejailli sur la robe de ses juges et de ceux qui voulurent sa mort. Quand la hache qui décapite ne fait que faire tomber la tête sans toucher à l'honneur, elle ne frappe que ceux dont elle sert les passions et les haines.

IV.

Pendant que Henri III faisait acte de piété dans sa bonne ville d'Avignon, où il se montrait en public tout couvert de petites têtes de mort, brodées sur ses habits et sur les cordons de ses souliers[2], les protestants se soulevaient en masse. Dans leur grande assemblée de Nîmes, ils s'organisaient en république fédérative[3], et nommaient, en l'absence du prince de Condé, pour leur protecteur général, le maréchal Damville, qui s'était emparé d'Aiguemortes et de Saint-Gilles. Le moment de tirer l'épée était venu pour Henri III ; il ne le fit pas ; son séjour en Italie l'avait énervé, et il ne se sentait un peu d'élan que pour les cérémonies religieuses et les mascarades ; il voulait surtout se faire sacrer à Reims, ce qui lui tenait plus à cœur que de reverdir, sur de nouveaux champs de bataille, ses lauriers flétris ; au lieu d'aller résolument au-devant des réformés, il quitta la Provence et se dirigea sur Paris.

1. Brantôme, Vie des capitaines illustres, art. Montgommery. — D'Aubigné, liv. II, chap. 8, p. 131.
2. Mathieu, p. 406.
3. La Popelinière, t. II, fol. 262-267.

Quand il eut dépassé Montélimart, il trouva sur son passage Livron, petite ville, assiégée par le maréchal de Bellegarde : c'était une vraie bicoque; mais elle était gardée par des hommes intrépides. Quand ces derniers surent que le cortége royal devait passer près de leurs murs à demi-démantelés, ils se tinrent fièrement sur la brèche, et envoyèrent, au roi de France et à sa suite, une décharge de leurs arquebuses; puis, élevant assez la voix pour être entendus, ils injurièrent Henri et sa mère. «Malheureux, leur crièrent-ils, vous ne nous poignarderez pas dans nos lits comme vous avez fait à l'amiral[1]. Ces reproches étaient bien amers, mais ils étaient bien mérités; ils touchèrent peu le roi; il ne fut pas seul humilié; son armée le fut aussi; car on vit des femmes combattre à côté de leurs maris, de leurs frères et de leurs enfants, et, pour témoigner tout le mépris que les assiégeants inspiraient, au plus fort d'un assaut, ordonné par le roi, une vieille femme parut sur les remparts, filant tranquillement sa quenouille. Le maréchal de Bellegarde fut contraint de lever le siége; poursuivi par les assiégés, au secours desquels Montbrun était venu, une partie de son arrière-garde tomba sous leurs coups. Le roi avait hâte d'arriver à Paris; il y entra avec la guerre civile et une cour affamée et ruinée dont il voulait refaire la fortune. Il aurait fallu, pour ces temps si critiques, un monarque habile, ferme et zélé pour le bien de son royaume, et Dieu, dans sa justice, ne lui donnait, selon l'expression énergique de Michelet, pour roi «qu'un Borgia doublé de Scapin.»[2]

Peu soucieux de ce qui se passait à quelques lieues de sa capitale, pourvu que le bruit n'en vînt pas jusqu'à lui, deux choses préoccupaient le roi : son sacre et son mariage. Après une douleur trop bruyante pour être durable, il avait oublié Marie de Clèves, à laquelle il écrivait de Varsovie des lettres si passionnées. En arrivant à Paris, il se rappela une jeune fille qu'il avait vue à Nancy, quand il quitta la France pour aller en Pologne. Sa beauté simple et modeste l'avait frappé. Ce souvenir le rendit subitement

1. De Thou, t. III, p. 405. — Recueil des choses mémorables, attribué à d'Aubigné. — L'Estoile, année 1574, p. 50.
2. Michelet, La ligue et Henri IV.

amoureux, et, consultant plus ses fantaisies du moment que l'intérêt de son royaume, il choisit pour épouse cette jeune princesse, appartenant à la maison des ducs de Lorraine et nièce du célèbre cardinal de ce nom. Louise de Vaudemont accepta, sans la désirer, cette haute alliance. Immédiatement après le sacre, qui eut lieu, le 13 février 1575, avec un éclat que ne comportait pas l'état des finances, Henri III, oubliant ce jour-là que l'exactitude est la politesse des souverains, fit attendre, pendant plusieurs heures, les prélats, la cour et le public; « ce qui l'attardait, c'était sa parure et celle de Louise de Vaudemont; » il arriva enfin, et la cérémonie commença. « Quand on vint à lui mettre la couronne sur la tête, il dit, assez haut, qu'elle le blessait, et lui coula par deux fois, comme si elle eût voulu tomber, ce qui fut remarqué et interprété à mauvais présage[1]; » le 15 du même mois, il célébra son mariage à Reims. La cour désapprouva cette alliance. La reine mère n'y mit aucune opposition; « ce qui lui fit le plus d'envie, ce fut l'esprit paisible et dévot de cette princesse, laquelle elle jugea devoir plutôt s'adonner à prier Dieu qu'à se mêler de l'état des affaires du monde (comme il est advenu), et qu'elle prierait Dieu pour elle pendant qu'elle n'y pouvait entendre. »[2]

Au moment où Henri III, encore tout occupé des fêtes de son mariage et de son sacre, s'inquiétait fort peu des affaires publiques, son royaume était tout en feu. À Paris, entouré d'ennemis, privé de sages conseillers, il recevait chaque jour la nouvelle d'un échec supporté héroïquement par les protestants, ou d'une victoire remportée par eux. Le brave Montbrun, qui avait l'énergie du trop célèbre baron des Adrets, sans en avoir la cruauté, après avoir contraint le maréchal de Bellegarde à lever honteusement le siége de Livron, lutta encore quelque temps, avec des forces inégales, contre les troupes du roi; mais, écrasé par le nombre, il fut fait prisonnier, le 8 juillet 1575, par le baron de Gourdes, auquel il avait fait subir l'humiliation de plusieurs défaites. Ce capitaine catholique souilla sa victoire par une lâcheté; il livra le brave huguenot au

1. De Thou, liv. LIX. — D'Aubigné, liv. II, chap. 9, p. 134.
2. L'Estoile, année 1575, p. 51.

parlement de Grenoble, qui le condamna à avoir la tête tranchée, comme coupable de crime de lèse-majesté. Les protestants, en apprenant l'odieuse et injuste condamnation de l'homme qui les avait si souvent conduits à la victoire, éprouvèrent une douloureuse indignation. Ils avaient alors en leur pouvoir un insigne prisonnier, Besme, l'assassin de Coligny[1]. Quel que fût leur désir de mettre à mort ce scélérat, ils proposèrent aux catholiques de l'échanger contre Montbrun. Ceux-ci, peu soucieux de Besme, qu'ils méprisaient[2], refusèrent. Montbrun fut décapité.

Besme parvint, quelques jours après, à s'échapper de sa prison; mais il fut atteint par les protestants qui se mirent à sa poursuite, et le poignardèrent.

V.

Exaspérés de tant de maux, qui depuis si longtemps pesaient sur eux, les protestants se livraient contre les catholiques à de terribles répressailles. Ne pouvant plus compter sur les promesses de leurs adversaires, ils sentaient plus que jamais que la guerre actuelle serait une guerre d'extermination. Ils firent prisonnier, en Saintonge, un aumônier du duc de Montpensier, homme aussi impitoyable que son maître; ils le pendirent sans forme de procès. Pour venger la mort de son chapelain, le duc fit mettre à mort tous les ministres protestants qui tombèrent entre ses mains.

Après avoir pris Fontenay et l'avoir livré au pillage, Montpensier assiégea Lusignan, petite ville du Poitou, célèbre par l'illustre famille des Lusignan, qui avait donné un roi à Jérusalem, et par son château, qui était l'une des curiosités architecturales de cette époque; il était surtout renommé par une tour connue dans le pays sous le nom de la tour Mélusine, dont de vieilles traditions avaient fait un séjour d'enchantement et de terreur. Les habitants des environs disaient qu'elle était habitée par la fée Mélusine, qui faisait des apparitions, tantôt comme une fée bienfaisante, tantôt comme une horrible sorcière. —

1. Note VI.
2. De Thou, liv. LX, p. 202. — Haag, France protestante.

Quoique bâtie sur un monticule et entourée de bons remparts, la ville n'eût pu résister aux attaques du duc de Montpensier. Mais, au moment où elle allait tomber entre ses mains, un secours inattendu lui arriva; — René de Rohan, l'un des échappés du massacre de Paris, pénétra dans Lusignan avec cent gentilshommes et six cents soldats. Si l'intrépide Rohan eût pu faire entrer des vivres avec lui dans la place, il l'eût peut-être rendue imprenable. Comme à Sancerre, les assiégés montrèrent beaucoup de valeur; ils repoussèrent de terribles assauts, firent de sanglantes sorties. Les assiégeants étaient frappés de stupeur, et quand, sur des remparts démantelés, ils voyaient des hommes que la famine avait rendu semblables à des spectres, ils croyaient voir sortir de la tour Mélusine une légion de démons commandée par la fée de ce terrible et mystérieux séjour. Ce qui les terrifiait au moment d'une attaque, c'était de voir les huguenots priant et faisant retentir l'air du chant de leurs psaumes. Vaincu par la famine plutôt que par les armes, René de Rohan, après avoir plusieurs fois refusé de capituler, s'y décida; il obtint tous les honneurs dus au courage malheureux, et infligea au duc de Montpensier la plus grande flétrissure qui puisse être faite à un militaire, celle de ne pas croire à sa parole. Il voulut des otages qui répondissent de la sûreté des assiégés. On lui accorda, pour la garnison, la liberté de se retirer à la Rochelle; pour les habitants de Lusignan, une amnistie; pour les ministres de l'Évangile, la vie sauve; pour les habitants du faubourg, la restitution de leurs biens. Dans cette capitulation, les vainqueurs étaient en réalité les vaincus. C'était trop de concessions pour que Rohan ne se tînt pas sur ses gardes. Au moment où ses braves soldats quittaient leurs remparts, qu'ils avaient défendu avec tant de vaillance, une grande partie de l'armée catholique se mit à leur poursuite. Ils avaient pour commandant l'intrépide Puygaillard : « Camarades, leur dit-il, on vient nous attaquer. Combattez ici comme à Lusignan; défendez votre vie; je défendrai mon honneur. » Ils se retournèrent et montrèrent leurs figures amaigries à des hommes qui venaient à leur poursuite, moins en soldats qu'en assassins. Leur contenance fière et résolue fit rebrousser chemin à ces lâches, qui retour-

nèrent à Lusignan, où, contrairement à la foi jurée, ils détruisirent le château et la tour Mélusine[1]; puis, sous le commandement du duc de Montpensier, ils se mirent à abbattre dans l'Angoumois et le Poitou plus de cinquante châteaux.

Le duc de Montpensier, témoin de la lâcheté des siens et de l'intrépidité de Puygaillard, osa féliciter ce dernier. « Vous avez sauvé, lui dit-il, l'honneur de l'armée française, » voulant lui faire comprendre qu'il était étranger à ce qui s'était passé.

VI.

Pendant que ses généraux, et en particulier le duc de Montpensier, travaillaient à faire poser les armes aux huguenots, le roi cherchait à se rendre populaire à Paris, « en allant d'église en église, ouïr messes et sermons, » mais il n'y réussit pas beaucoup. Arrivé obéré en France, il signala son entrée à Paris en rendant des édits bursaux. Il agravait les impôts au lieu de les diminuer, comme une bonne et sage politique le lui eût conseillé.[2]

L'argent ainsi prélevé fut vite dépensé. Le bruit public accusa le roi et sa mère d'avoir dérobé un morceau de la vraie croix, relique conservée précieusement dans les trésors de la sainte chapelle. Quelques mois de règne avaient suffi pour faire partager à Henri l'impopularité de Catherine, « qui était en si mauvaise odeur de renom que tout ce qui arrivait de mal lui était imputé. » C'est au milieu de ces embarras d'argent sans cesse renaissants, occasionnés par une stupide prodigalité, que des députés réformés, à la tête desquels était le maréchal Damville, vinrent à Paris demander, non pas une amnistie, mais présenter leurs conditions. Le roi les reçut le 5 avril au milieu de son conseil privé. Après les avoir entendus, il prit leurs cahiers et leur ordonna de se retirer; une heure après il les rappela et leur dit qu'il s'étonnait de la hardiesse de leurs demandes.

1. La Popelinière, liv. XXXIX, fol. 254. — D'Aubigné, liv. II, chap. 10, p. 138. — L'Estoile. — De Thou, liv. LIX, p. 128 et suiv.
2. L'Estoile, année 1575, p. 52.

« Veuillez nous excuser, Sire, répondit le sieur d'Eresmes qui portait la parole, nous ne sommes pas les auteurs, mais les porteurs des demandes. »

Le roi répondit : « Je sais le contraire, rien n'a été délibéré sans vous; mais quand vous et ceux qui vous ont envoyé me rendront l'obéissance qui m'est due, à cette heure je leur donnerai la paix, je les traiterai comme de bons sujets, en foi de roi je leur tiendrai tout ce que je leur aurai promis, et pour le leur faire tenir j'exposerai jusqu'à ma propre vie. »

D'Eresmes remercia très-humblement le roi, et se tournant vers la reine mère, il la supplia d'employer son pouvoir et son autorité à une si sainte entreprise et d'ajouter encore cette obligation aux autres dont la France lui était redevable. Blessée au vif des demandes des députés, Catherine répondit : « Je le ferai volontiers, tant pour leur particulier que pour le bien général et repos de ce pauvre royaume; toutefois je m'en garderai bien de conseiller à mon fils de leur accorder ce qu'ils demandent; car leurs requêtes sont un peu bien hautes et trop déraisonnables, comme tendantes à donner la loi à leur maître, duquel ils sont tenus de la recevoir. Je sais bien que ce sont des chats que vos huguenots, qui se retrouvent toujours sur leurs pieds; mais quand ils auraient cinquante mille hommes en campagne avec l'amiral vivant et tous leurs chefs debout, ils ne sauraient parler plus haut qu'ils font. Et néanmoins je ferai pour eux comme j'ai toujours fait, tout ce qui me sera possible, moyennant qu'ils me croient et se mettent à la raison.[1] »

On comprend la surprise de Catherine en entendant les députés se montrer plus exigeants qu'en 1572. En effet, ils demandaient la liberté du culte dans sa plus grande extension, l'égalité civile et politique des réformés et des catholiques (tout autre religion était interdite sous peine de mort[2]), « châtiment des massacreurs, chambre de justice composée en partie de catholiques et de réformés, resti-

1. L'Estoile, année 1575, p. 53. — La Popelinière, liv. XXXIX, fol. 273-279.

2. Cette clause explique, à elle seule, la mort de Servet, et comment l'intolérance civile en matière de religion était un dogme, imposé par des siècles de préjugés et d'ignorance.

tution à ces derniers de leurs biens confisqués et annulation des sentences rendues contre eux. »

A ces conditions déjà fort dures on en ajoutait d'autres : on demandait au roi de payer l'arriéré de solde dû aux Allemands par les protestants, et 200,000 écus pour éteindre d'autres dettes, la réunion prochaine des États-généraux, remise aux associés de deux places de sûreté par gouvernement, outre les places qu'ils occupaient.

Il fallait que la royauté fût bien faible ou reconnue pour telle pour oser formuler de telles demandes, qui annihilaient la monarchie et établissaient un État dans l'État; le roi ne les rejeta pas cependant : il accéda à plusieurs exigences des députés qui, n'ayant pas mandat pour traiter hors des conditions dont ils étaient porteurs, se retirèrent.[1]

VII.

Humilié au dedans, Henri III l'était au dehors : ses braves et fidèles Polonais, qui l'avaient nommé leur roi, prononçaient le 15 juillet 1575 sa déchéance[2] et ne voulaient pas du duc d'Alençon, qu'il leur proposa à sa place pour se débarrasser honorablement d'un frère qu'il haïssait tout autant que Charles IX l'avait haï lui-même. Or, ce frère lui donnait trop d'embarras pour qu'il pût se préoccuper bien longtemps de l'humiliation si méritée que lui infligeaient ses anciens sujets; puis cela se passait si loin de lui qu'après le premier moment d'irritation, il y songea peu ou pas du tout; toutes ses pensées se concentraient sur Alençon, que sa mère ménageait, après l'avoir haï cordialement. Une première fois, sur les instances de cette dernière, il l'avait pardonné d'avoir ourdi, avec plusieurs gentilshommes, un complot ayant pour but de fomenter des troubles dans le royaume et d'attenter même à ses jours; mais il ne cessa dès lors d'avoir l'œil ouvert sur ce prince qui, au moment où la santé chancelante de Charles IX faisait prévoir sa fin prochaine, avait intrigué pour confisquer la couronne à son profit. Un jour Henri III se sentit égratigner à l'oreille par son valet de chambre qui lui ar-

1. La Popelinière, liv. XXXIX.
2. Languet, *Epistolæ arcanæ*, t. Ier, p. 186.

rangeait ses fraises; un flux d'oreille qui s'ensuivit et qui ressemblait à celui qui conduisit François II au tombeau, lui fit croire que l'épingle avec laquelle il avait été piqué était empoisonnée et que c'était à la suggestion de son frère Alençon que cela avait été fait. Se croyant près de sa fin ou feignant de le croire, il fit appeler le roi de Navarre et l'engagea à poignarder son frère : « Faites-le, lui dit-il, et vous serez mon héritier.[1] » Le Béarnais recula devant un meurtre; s'il avait les mœurs dissolues des Valois, il n'en avait pas la bassesse. Il pouvait se frayer le chemin du trône avec une épée, jamais avec un poignard. Le lendemain Henri III était guéri[2]. Ce refus de tuer Alençon fut favorable au Béarnais : le roi cessant dès lors de le croire dangereux, ne vit en lui qu'un jeune prince occupé uniquement de ses plaisirs : un bon mot de lui l'enchanta et acheva de le rassurer complétement sur son compte. Un jour le roi de Navarre se trouvait dans la chambre de sa tante la princesse de Condé, femme de mœurs suspectes; un gentilhomme qui était épris d'elle, s'accompagnant de son luth, chantait langoureusement en son honneur une romance qui commençait ainsi :

Rien ne me plaît, rien ne me tente,
Absent de ma divinité.....

Lassé d'entendre répéter toujours le même refrain, le Béarnais s'approcha du chanteur et lui dit à voix basse, en finissant le quatrain :

N'appellez pas ainsi ma tante,
Elle aime trop l'humanité.

Ces mots, qui portaient juste, furent bientôt connus à la cour : « Voilà, dit Henri III en l'apprenant, un trait d'esprit de mon frère ; » puis il ajouta : « Si chacun s'amusait ainsi, nous aurions bientôt la paix. »[3]

Le roi de Navarre s'amusait, mais il ne cessait pas de penser à ses intérêts : les plaisirs les lui faisaient rarement oublier longtemps ; dans sa position difficile il avait besoin d'un masque : il prit celui qui convenait le mieux à sa na-

1. Mathieu, Hist. de France, p. 416, 417.
2. Lacretelle, Guerres de religion, t. III, p. 35.
3. L'Estoile, année 1575, p. 54.

ture, celui des plaisirs. Il s'y habitua si bien qu'il ne le quitta plus, et ce qui avait été son masque devint avec le temps sa physionomie : avec une nature aussi ardente que la sienne, il était difficile qu'il en fût autrement dans une cour où sous le nom de galanterie régnait une licence qui par moment eût étonné l'entourage d'un Roderic Borgia. Par respect pour nos lecteurs et pour nous-même nous ne voulons pas être le Brantôme de ce séjour infâme; nous n'en dirons que ce que nos lecteurs en peuvent supporter.

VIII.

Il y avait à la cour un homme qui était la première épée de son temps : on l'appelait Bussy d'Amboise; cet aventurier s'attacha à la fortune du jeune prince et devint son conseiller intime. Il l'engagea à s'échapper de la cour, ce qui eut lieu dans la nuit du 4 au 5 septembre; le duc arriva à Dreux, où il leva l'étendard de la révolte. Nommé chef des fédérés, il ne tarda pas à être à la tête d'une armée; mais pendant qu'il trahissait son frère, il trompait aussi les huguenots qui lui avaient confié leurs intérêts; il envoyait des émissaires au pape pour l'assurer que son but n'était pas de favoriser les protestants, mais de ramener la paix dans le royaume.

En apprenant la révolte de son frère, Henri III et sa mère furent épouvantés. Personne n'était préparé à marcher contre ce prince rebelle : tout manquait, argent, soldats, force morale; le duc de Montpensier lui-même désobéit formellement à Henri III, refusant d'aller couper le chemin de la Loire au duc d'Alençon. Le triste vainqueur de Lusignan, en courtisan prudent, voulait ménager l'avenir et se venger de l'affront que le roi lui avait fait, à son sacre, en donnant aux Guises le pas sur lui. Il ne restait à Henri que la vieille Catherine; elle se mit à la poursuite de son fils Alençon, qu'elle joignit à Chambord le 28 septembre. Le prince ne voulut pas d'abord l'écouter; il exigea, avant d'ouvrir les négociations, la mise en liberté de Montmorency et de Cossé[1]. C'était dur pour la négociatrice, qui voulait en finir avec les Montmorency par

1. D'Aubigné, liv. II, chap. 17, p. 179.

l'extermination de leur famille. Elle avait été sur le point d'accomplir son dessein sur une fausse nouvelle de la mort de Damville, qu'elle avait essayé de faire empoisonner. Le lacet était prêt, Miron, le médecin du roi, pour disposer le public à croire à une mort naturelle, quoique subite, avait fait courir le bruit que les prisonniers étaient menacés d'une esquinancie. La nouvelle de la mort de Damville étant démentie, Catherine retira momentanément le lacet. Les deux maréchaux sortirent de la Bastille le 2 octobre; mais la reine ne ramena pas son fils, qui se dirigeait vers le Poitou pour y joindre les confédérés. Elle était désespérée; mais, plus tenace que jamais, elle le suivait de lieu en lieu, écrivant à Henri III qu'il fallait faire la paix à tout prix. Henri avait près de lui des hommes qui lui conseillaient le contraire, et lui montraient, dans la paix, l'abaissement de la royauté. Parmi ses conseillers se trouvait le chevalier du Guast, homme dépravé, mais résolu, qui lui communiquait un peu de son énergie; de là les hésitations de Henri et les plaintes de sa mère, qui se désolait de n'être plus écoutée par un fils au bonheur duquel elle s'était sacrifiée. — La victoire, enfin, que Henri de Guise venait de remporter à Dormans contre les reîtres de Thoré (10 octobre 1575) compléta le chagrin de Catherine, qui, voyant le roi insouciant de sa grandeur, aurait au moins voulu qu'il se laissât diriger par elle. De cela Henri III se montrait peu soucieux, et paraissait écouter plus du Guast que sa mère. Cet homme était de trop; il contrariait Catherine, et avait offensé par ses railleries la petite reine Margot[1]. Celle-ci, qui avait alors pour amant le fameux duelliste Bussy d'Amboise, fit tuer le favori par le baron de Viteaux, qui n'en était pas à son coup d'essai. « La princesse, dit Michelet, n'hésita pas à aller trouver cet homme de sang au cloître ou, plus probablement, dans sa vaste et ténébreuse église. C'était justement la veille du jour des morts. Époque favorable. Toutes les cloches allaient être en branle, et les Parisiens, passant la journée à courir les églises et visiter les tombeaux, seraient rentrés de bonne heure. Elle fit valoir les circonstances qui facilitaient le coup. Palpitante et frémissante, elle lui demanda

1. C'est le nom donné par ses frères à Marguerite de Valois.

de faire pour elle ce que lui-même désirait et tôt ou tard aurait fait pour lui. » Le baron promit. Du Guast fut tué le lendemain.

Henri III ne poursuivit pas le meurtrier; il fit de pompeuses funérailles au mort, qu'il oublia vite[1]. Sans respect pour sa dignité de roi, au moment où ses ennemis déchiraient son manteau royal, il se ridiculisait aux yeux de son peuple. «Au commencement de novembre 1575, dit L'Estoile, le roi fait remettre sus par les églises de Paris, les oratoires, autrement dit les paradis, et y va tous les jours faire ses aumosnes et prières, en grande dévotion, laisse ses chemises à grands goldrons, dont il était auparavant si curieux, et en prend à colet renversé à l'italienne. Va en coche avec la reine son épouse, par les rues et maisons de Paris, prendre les petits chiens damerets (qui à lui et à elle viennent à plaisir; va semblablement, par tous les monastères de femmes, estant aux environs de Paris, faire pareille queste de petits chiens au grand regret et déplaisir des dames auxquelles les chiens appartenaient), se faisait lire la grammaire et apprend à décliner sur quel mot qui semblait présager la déclinaison de son estat, vu les grandes affaires qu'il avait sur les bras.»[2]

Avec un tel homme les confédérés pouvaient tout oser; ils osèrent donc (du Guast n'était plus là pour lui rappeler qu'il était roi) : une trève de six mois fut conclue, le 22 novembre, à des conditions honteuses pour la royauté. Henri hésitait; sa mère insista avec énergie. Il les accepta, mais avec cette restriction mentale qu'il les subordonnerait à ses intérêts. Les confédérés, qui n'étaient pas liés à l'égard du roi, à cause de son manque de loyauté, ne se laissèrent pas leurrer; ils continuèrent la guerre avec plus d'énergie que jamais. Condé et Jean Casimir entrèrent en Lorraine (janvier 1576) avec dix-huit mille Français, Allemands, Suisses, laissant après eux des traces terribles de leur passage : pillant, tuant, égorgeant[3]. Du fond de l'ouest, les protestants se mirent en marche pour se joindre à l'armée de Condé. L'argent d'Élisabeth payait les troupes

1. De Thou, liv. LXX, p. 225. — L'Estoile, année 1575, p. 61.
2. L'Estoile, année 1575, p. 61 et 62.
3. De Thou, liv. LXII, p. 303.

allemandes. Catherine crut assister à la chute du trône des Valois. Un événement auquel ni elle ni son fils ne s'attendaient, compliqua leurs embarras : le Béarnais s'échappa de la cour.

IX.

Depuis quelque temps, le jeune roi de Navarre avait cessé de paraître dangereux; aux yeux de tous, il n'était qu'un jeune homme sans importance, absorbé par ses plaisirs; la patience stoïque avec laquelle il supportait les débordements de sa belle et jeune épouse, le rangeait dans la classe de ces hommes à l'égard desquels on croit pouvoir tout se permettre; et de sa patience, mal comprise, parce qu'elle était mal jugée, on avait tiré la conclusion qu'il manquait de cœur, et qu'il était le digne fils d'Antoine de Bourbon. Peu soucieux d'être mal jugé, pourvu que personne ne pût lire au fond de son cœur, il y avait enseveli sa pensée secrète. Il y avait cependant des moments où, après l'ivresse des plaisirs, il se sentait humilié; alors le souvenir de sa pieuse mère lui revenait dans l'esprit; il lui semblait l'entendre lui reprocher sa lâcheté. Le souvenir de l'amiral venait aussi le troubler. Un soir, sous le double poids de son abaissement, il était dans son lit; il gémissait et pleurait, puis il se mit à chanter, à demi-voix, un verset du psaume XXXVIII :

Tu m'ôtes, pour comble d'ennuis,
L'ami que j'avais cru fidèle;
C'est en vain que ma voix t'appelle,
Dans l'état funeste où je suis.
Hélas! au fort de ma détresse,
Chacun se cache et me délaisse.

Il avait à peine fini de chanter, qu'un jeune gentilhomme ouvrit les rideaux de son lit et lui dit :

« Sire, il est donc vrai que l'esprit de Dieu travaille et habite en vous? Vous soupirez à Dieu pour l'absence de vos amis et fidèles serviteurs, et en même temps ils sont ensemble soupirant pour la vôtre et travaillant à votre liberté. Mais vous n'avez que des larmes aux yeux, et eux les armes aux mains. Ils combattent vos ennemis, et vous

les servez; ils les remplissent de craintes véritables, et vous les courtisez pour des espérances fausses; ils ne craignent que Dieu, vous, une femme, devant laquelle vous joignez les mains, quand vos amis ont le poing fermé; ils sont à cheval, et vous à genoux; ils se font demander la paix à mains jointes. N'ayant point de part en la guerre, vous n'en avez point en la paix. Voilà Monsieur, chef de ceux qui ont gardé votre berceau, et qui ne prennent pas à grand plaisir de travailler sous les auspices de celui qui a ses autels à contrepoil des leurs. Quel esprit d'étourdissement vous fait d'être valet, au lieu d'être maître; là, le mépris des méprisés, où vous seriez le premier de tous ceux qu'on redoute? N'êtes-vous point las de vous cacher derrière vous-même; si le cacher était permis à un prince né comme vous. Vous êtes criminel de votre grandeur et des offenses que vous avez reçues; ceux qui ont fait la Saint-Barthélemy s'en souviennent bien, et ne peuvent croire que ceux qui l'ont soufferte l'aient mise en oubli. Encore si les choses honteuses vous étaient sûres; mais vous n'avez rien à craindre tant que de demeurer. Pour nous deux, Sire, nous parlions de nous enfuir demain, quand vos propos nous ont fait tirer le rideau. Avisez qu'après nous, les mains qui vous serviront n'oseraient refuser d'employer sur vous le poison et le couteau. »[1]

X.

L'homme qui tenait ce fier langage avait, plus qu'un autre, du sang huguenot dans les veines, et devait avoir sa place à côté des personnages les plus éminents d'un siècle qui en eut tant. Il avait alors vingt-cinq ans, et était né à Maury, près Pons, en Saintonge; il était l'un des fils de Jean d'Aubigné, seigneur de Brie. A son prénom de Théodore, on ajouta celui d'Agrippa (*quasi ægre partus*), en souvenir des douleurs extraordinaires que sa mère avait souffertes en le mettant au monde. L'enfant, sous la direction d'un habile précepteur, Jean Cottin, fit des progrès merveilleux. A l'âge de six ans, il savait lire en français, en grec et en hébreu. A sept ans et demi, il traduisait le

1. D'Aubigné, liv. II, chap. 18, p. 185.

Crito de Platon. Plus tard, éloigné de la maison paternelle par la jalousie de sa belle-mère, il devint le disciple du célèbre Béroald. Des persécutions qui survinrent obligèrent le maître et les élèves de fuir de Paris pour chercher un refuge dans la province. A leur passage à Coutances, ils furent arrêtés et livrés comme hérétiques à l'inquisiteur Democharès, qui s'était acquis par son zèle contre les protestants une triste célébrité. Leur procès ne fut pas long. Le jour de leur supplice approchait, quand l'officier chargé de les garder, soit qu'il fût partisan secret de la réforme, soit que son cœur d'honnête homme se souleva d'horreur et d'indignation contre un supplice aussi cruel qu'immérité, pénétra dans la prison. Après avoir baisé à la joue le jeune d'Aubigué, il dit à Béroald : « Il faut que je meure ou que je vous sauve tous pour l'amour de ce jeune homme. » Il leur ouvrit la porte de leur cachot, et, à la faveur de la nuit, accompagnés de leur libérateur, les prisonniers s'enfuirent de Coutances, et, après des fatigues et des périls sans nombre, arrivèrent à Montargis, où Renée de France les reçut avec sa bienveillance accoutumée. Elle les retint quelques jours près d'elle, et les fit conduire à Gien, où ils ne séjournèrent pas longtemps, à cause du siége de cette ville par l'armée royale. Ils se réfugièrent à Orléans, où une terrible épidémie se déclara; trente mille personnes périrent en peu de jours. Le jeune Agrippa, atteint de la contagion, y échappa miraculeusement, et ne se releva des bords entr'ouverts de la tombe que pour s'élancer dans les agitations de la vie. La mort de son père, qui survint bientôt après, le priva d'un guide expérimenté; ce fut une grande perte pour lui, à cause de la fougue de son caractère et de son imagination sans frein. Audibreuil, son curateur, le laissa encore un an sous les soins de Béroald, et l'envoya ensuite à Genève, pour terminer ses études; il avait alors treize ans, ayant déjà plus vécu et plus appris que beaucoup de ses semblables qui meurent dans un âge avancé. « Je faisais, nous dit-il dans ses Mémoires, autant de vers latins qu'un habile écrivain en pouvait faire en un jour, et je lisais couramment les rabbins sans points, et les expliquais, de même que le grec et le latin, sans lire le texte. Quoique j'eusse demeuré deux ans aux écoles publiques d'Orléans, et que

j'y eusse fait mon cours de mathématiques, on me remit pourtant à Genève au collége, sur ce que je n'avais pas bien expliqué quelques dialectes de Pindare, ce qui me fit haïr l'étude, mépriser les lettres, dépiter contre les châtiments, et adonner aux polissonneries, qui me tournaient souvent à louanges, parce que Monsieur Bèze, en les excusant, les trouvait plus spirituelles et réjouissantes que rusées et malicieuses ; mais mes maîtres étaient sans miséricorde. »

Après deux ans passés à Genève, d'Aubigné s'y ennuya; entraîné par son caractère aventureux, il quitta cette ville sans en prévenir ses parents, et alla à Lyon, où il voulait étudier les mathématiques et la magie, que les Italiens commençaient à mettre à la mode. Le jeune fugitif, qui avait plus l'amour des études que l'expérience de la vie, oublia, en partant, qu'une bourse bien garnie est un compagnon indispensable; son hôtesse le lui fit sentir durement. L'étudiant, humilié de son indigence, n'osa pas retourner dans son logis, et lui, que la vue d'un bûcher, préparé à sa jeunesse, n'avait pas fait sourciller, se sentit faible en présence de la pauvreté. Brisé par elle, il ne vit que dans la mort un remède à ses maux. Le soir, il se dirigea vers la Saône, et du haut d'un pont, il plongea tristement ses regards sur ses eaux dormantes. « Moins inhumaines que le cœur des hommes, dit-il, elles me donneront un repos qu'ils me refusent. » Il allait se précipiter dans le fleuve, quand l'idée lui vint de ne pas le faire sans avoir adressé sa prière à Dieu. Appuyé sur le parapet du pont, il abaissa, tour à tour, ses yeux vers les eaux et les éleva vers le ciel, faisant monter sa requête vers Celui qui, père de l'orphelin, recueillit ses larmes dans ses vaisseaux.

Il n'avait pas achevé sa prière que l'idée d'un Dieu vengeur fit sur son cœur angoissé une impression si vive qu'il fut effrayé du crime qu'il allait commettre. Il supplia ardemment Dieu de lui venir en aide dans sa détresse. Dieu le vit, l'entendit et l'exauça. L'infortuné avait à peine achevé sa prière, qu'en tournant ses regards, il aperçut, à l'une des extrémités du pont, le sieur Duchilard, son cousin germain, qui, par ordre de Coligny, allait en Allemagne, et devait, en passant à Genève, lui remettre de l'argent. L'écolier ne pensa plus à mourir.

D'Aubigné, qui était né soldat, maudissait son jeune âge, qui le retenait loin des champs de bataille et le condamnait aux études, quand il se sentait tant d'attraits pour les combats; le désir d'y briller devint une passion. Il retourna en Saintonge, et déclara à son curateur qu'il était décidé à laisser ses livres, pour embrasser la profession des armes. Audibreuil s'y opposa et le fit garder à vue. D'Aubigné avait alors dix-sept ans. L'année suivante, à la reprise des hostilités, le jeune captif trompa la vigilance de ses gardiens, et réussit à s'échapper de leurs mains. Laissons-le nous raconter lui-même cette époque dramatique de sa vie :

« Alors quelques-uns des camarades qui avaient comploté aussi bien que moi de s'en aller à la guerre, ayant tiré un coup de fusil devant ma prison, pour le signal dont nous étions convenus qu'ils partaient, j'attachai aussitôt les linceuils de mon lit à la fenêtre, et je me dévalai dans la rue en chemise et pieds nuds, parce que mon curateur faisait emporter tous les soirs mes habits dans sa chambre. Dans cet équipage, et après avoir sauté par dessus deux murs, au bas de l'un desquels je trouvai un puits où je pensai tomber, je m'en fus joindre mes camarades, qui marchaient, et qui ne furent pas peu étonnés de voir courir après eux un homme en chemise qui les appelait, et qui pleurait, parce que les pieds lui faisaient un mal horrible; je les atteignis à la fin, et le capitaine Saint-Lo, chef de la troupe, après m'avoir en vain bien menacé et grondé pour me faire retourner au logis, me mit en croupe derrière lui. »

« C'est dans cet accoutrement, disent MM. Haag, que d'Aubigné prit part à sa première affaire, où il gagna une arquebuse avec son fourniment; mais il lui répugna de prendre les vêtements d'un des hommes restés sur le champ du combat, de sorte qu'il arriva tout nu à Jonzac, où quelques capitaines le firent habiller. Au bas de la cédule qu'il leur souscrivit pour ce prêt, il écrivit que de sa vie il ne reprocherait à la guerre de l'avoir dépouillé, n'en pouvant sortir en plus piteux état qu'il n'y était entré.[1] »

1. Haag, France protestante.

De Jonzac, il se rendit à Saintes, où était l'armée huguenote. Le gouverneur de la province, M. de Mirambeau, lui conseilla vainement de rester dans la maison paternelle; son goût pour le métier des armes lui fit supporter, sans se plaindre, la dure vie des camps. Il se battit à Jarnac et se distingua dans la célèbre escarmouche de la Roche-Abeille où il mérita d'être nommé enseigne de la compagnie colonnelle d'Anières. Son intelligence vive et prompte, sa gaîté, son esprit, son intrépidité toute française, lui gagnèrent l'affection de ses chefs. Après la signature de la paix, il se rendit à Blois pour liquider la succession de ses parents; mais quel ne fut pas son étonnement en apprenant que le maître d'hôtel du duc de Longueville s'était constitué leur héritier sur le faux bruit qu'il avait fait courir de sa mort. Malade et souffrant, mais soutenu par son indignation, il se fit transporter par eau à Orléans, où il arriva presque mourant; il demanda justice à la cour, qui lui permit de plaider lui-même sa cause. Le jeune soldat fut éloquent; tout était parlant chez lui : les gestes, le regard, les mouvements du corps. Les magistrats, saisis d'étonnement et d'admiration, se levèrent spontanément de leurs siéges; « il n'y a, s'écrièrent-ils, que le fils du feu sieur d'Aubigné qui puisse parler ainsi. » Son identité reconnue, il rentra dans la possession de ses biens.

Ce fut à cette époque qu'il s'éprit d'une grande affection pour Diane Salviati, fille du sire de Talcy. L'indignation l'avait fait avocat; l'amour le fit poëte. Il composa, pour plaire à sa maîtresse, ce qu'on a appelé plus tard : *Le printemps de d'Aubigné*, poëme dans lequel on voit poindre les premiers jets de sa verve naissante, jets incomplets, mais vigoureux.

Le sire de Talcy ne se hâtait pas de donner sa fille au jeune poëte, qui aurait voulu se rendre à la Rochelle, pour s'y mettre au service des assiégés. Un jour qu'il se plaignait amèrement de son inaction, le père de Diane lui dit : « Je me rappelle que vous m'avez raconté que les papiers originaux de la conjuration d'Amboise avaient été confiés à votre père, et que, dans l'une des pièces, le seing du chancelier de l'Hôpital, maintenant retiré à Étampes, s'y trouvait; cet homme aujourd'hui est tombé en disgrâce; donnez-moi cette pièce, et je vous ferai

donner dix mille écus, soit par lui, soit par ceux qui voudront s'en servir pour le perdre.»

D'Aubigné, sans répondre, alla chercher les papiers qui étaient dans un petit sac de velours, les mit sous les yeux de son tentateur, puis les reprit et les jeta dans le feu; «j'aurais pu, dit-il, succomber à la tentation.»

«C'est bien, jeune homme, lui dit le sire de Talcy; je vous accorde la main de ma fille.»

D'Aubigné était plein de joie; mais cette union, tant désirée, ne devait pas s'accomplir; la jeune fille était catholique. Son oncle, le chevalier Salviati, s'y opposa; il ne voulut pas que sa nièce épousât un huguenot.

Après la paix de la Rochelle (1573), d'Aubigné entra au service du roi de Navarre, alors détenu prisonnier à la cour à la suite de la conspiration de Saint-Germain. La première fois que le gentilhomme protestant vit le Béarnais, il s'attacha à lui. Il comprit aussitôt qu'il lui fallait jeter un masque sur sa figure et tromper la vigilance de Catherine, qui se défiait de lui. Il ne paraissait donc occupé que de plaisirs et de fêtes, quand il entendit Henri se plaindre dans le silence de la nuit; ce fut alors que le jeune et brillant étourdi lui parla en soldat intrépide et en politique consommé.[1]

XI.

Les paroles de d'Aubigné firent sur le cœur de Henri de Bourbon une vive impression; tous les nobles instincts de sa vive nature se réveillèrent. A dater de ce moment, il résolut de s'échapper de la cour et de rejoindre ses amis. Il communiqua ses desseins à deux mécontents : à Fervaques, auquel Henri III avait refusé, après l'avoir promis, le gouvernement de Normandie, et à Laverdin, qu'il avait humilié par des paroles blessantes. Il le communiqua ensuite à trois autres. Tous, y compris d'Aubigné, prêtèrent serment de servir fidèlement le roi de Navarre, «et d'être ennemis jusqu'à la mort de celui qui déclarerait l'entreprise.» Le serment fait, le Béarnais les baisa tous les six à la joue et eux à la main droite.

1. Haag, France protestante. — Mémoires d'Agrippa d'Aubigné.

Plus que jamais, il fallait endormir la vigilance de la cour. Henri se montra si confiant à l'égard du duc de Guise, que ce dernier le prit tout à la fois pour un niais et pour un vaniteux sans consistance. Il rapportait les paroles du Béarnais à Henri III, qui en riait. Ce dernier le leurrait, en lui promettant la lieutenance générale de son royaume et autres faveurs qu'il ne voulait pas certainement lui accorder. Ce fut le rapport que lui fit le duc de Guise, qui rendit le roi tellement confiant, que, malgré la trahison de Fervaques, il laissa aller son beau-frère courir le cerf à Senlis, d'où les conjurés devaient s'échapper. Le roi de Navarre achevait sa chasse, quand d'Aubigné se présenta devant lui. « Sire, dit l'impétueux huguenot, le roi sait tout. Fervaques me l'a confessé : le chemin de la mort et de la honte, c'est Paris; celui de la gloire et de la vie est partout ailleurs, et pour les lieux les plus commodes Sedan et Alençon. Il est temps de sortir des ongles de vos geoliers, pour vous jeter dans le sein de vos vrais amis et bons serviteurs. »

« Il ne m'en faut pas tant pour me décider, dit le prince. » Des chevaux étaient prêts. Ils partent, courent toute la nuit à travers des forêts, traversent la Seine à Poissy au point du jour, et atteignent Alençon, où leur arrivée cause autant de surprise que de joie. Le roi de Navarre ne veut pas laisser les huguenots dans l'incertitude à son égard; il veut qu'ils sachent que, lorsqu'il a renié sa foi, il ne l'a fait qu'à contre-cœur ; maintenant il revient vers ses anciens amis, et comme preuve de sa sincérité, il assiste au prêche, où il entre pour présenter au baptême l'enfant de son médecin Caillard[1]. L'assemblée entonne le psaume :

Seigneur, le roi se rejouira
D'avoir eu délivrance.

Ce psaume, qui avait été indiqué sans qu'on fut prévenu de l'arrivée du roi de Navarre, fut chanté avec enthousiasme. La main de Dieu paraissait visible sur l'évasion du prince, qui en conserva toujours le souvenir.

1. L'Estoile, année 1576, p. 66.

XII.

Le bruit de l'arrivée du roi de Navarre à Alençon se répandit avec la rapidité de l'éclair. Deux cent cinquante gentilshommes vinrent tout aussitôt l'y joindre. Parmi eux se trouvait Fervaques, qu'il aurait pu punir comme traître. Il s'excusa. Henri l'envoya au duc d'Alençon, ne voulant pas le garder près de lui. D'Alençon il alla à Saumur. Quant il eut passé la Loire, il s'écria : « Loué soit Dieu, qui m'a délivré. On a fait mourir la reine, ma mère, à Paris; on y a tué M. l'amiral et tous mes meilleurs serviteurs; on n'avait pas envie de me mieux faire, si Dieu ne m'eût gardé; je n'y retourne plus qu'on ne m'y traîne. » Puis causant à sa manière accoutumée : « J'ai laissé, dit-il, à Paris la messe et ma femme; pour la messe, j'essaierai de m'en passer; mais ma femme, je veux la revoir.[1] »

Henri était de bonne foi, mais, malheureusement pour ses mœurs, il avait subi l'influence de la cour des Valois; malheureusement aussi pour sa foi, il eut à subir celle des politiques, qui lui représentèrent qu'il se compromettrait en rentrant si promptement dans les rangs des huguenots. « Vous les servirez mieux, lui disaient-ils, en demeurant catholique, qu'en affichant une croyance qui est antipathique à la grande majorité de la nation. » Ces conseils cadraient trop bien avec l'ambition du prince, pour que sa première ferveur n'en reçût pas quelques atteintes. Il se replia donc en lui-même, et s'abstint de tout acte qui aurait pu le compromettre aux yeux des catholiques. De là des comparaisons que les zélés d'entre les huguenots faisaient de lui et du prince de Condé, qui était retourné à la foi protestante, et qui, dans ce moment, était en marche pour joindre ses troupes à celles du duc d'Alençon, dans le Bourbonnais, pendant que, de leur côté, les reîtres, forts de plus de trente mille hommes, débouchaient d'Allemagne.

L'imminence du péril ouvrit enfin les yeux à Catherine sur ce fils que son amour aveugle s'était représenté si grand et que les événements lui rendaient si petit. Elle fut terrifiée; mais revenue de son trouble, elle sonda froi-

1. L'Estoile, année 1576, p. 66.

dement la position et se décida pour la paix, même pour la paix à tout prix. La royauté devait y perdre de son prestige; mais selon Catherine, mieux valait porter une couronne sur un front déshonoré que de n'en pas porter du tout.

Le roi ne dicta pas la paix ; il l'accepta avec des conditions dont voici les principales :

« Le roi accorde libre exercice de la religion *prétendue réformée*[1] en toutes les villes du royaume sans restriction, même en tous autres lieux et places pourvu qu'elles appartiennent aux réformés ou que les propriétaires y consentent : non toutefois à Paris, ni à la cour, et deux lieues aux environs, limités à Saint-Denis, Saint-Maur-les-Fossés, Charenton, Neuilly et Bourg-la-Reine. Ils auront permission de tenir des écoles et leçons publiques, de bâtir des temples, de faire imprimer leurs livres, pourvu qu'ils aient été vus auparavant par le magistrat; et d'assembler des synodes généraux et provinciaux, appelant les officiers du roi pour y assister. Les prêtres, moines et religieuses ne seront point recherchés de leurs mariages, ni leurs enfants censés bâtards; mais ils ne pourront hériter que des meubles acquêts et conquêts de leur père et mère, ni venir à aucune succession directe, ni collatérale. Seront reçus à tous offices et charges, sans prêter autre serment que bien et fidèlement servir. Garderont les fêtes que l'église romaine observe et les mêmes degrés de consanguinité et d'affinité dans leurs mariages, desquels seront juges (quand il y aura procès), s'ils sont légitimes ou illégitimes, l'official, si le religionnaire est demandeur, et le juge royal, si c'est le catholique. Seront établis dans tous les parlements des chambres mi-partie de juges de l'une et l'autre religion, tous néanmoins nommés et créés par le roi, pour connaitre et vider en premier ressort, et par arrêt privativement à tous autres, tous les procès des catholiques associés, et de ceux de la religion prétendue réformée, tant en matière civile que criminelle, tant en démandant qu'en défendant, par écrit que par appellations verbales. Celle du parlement de Paris sera de deux présidents

1. C'est la première fois que la religion réformée a été ainsi qualifiée.

et seize conseillers, et sera envoyé résider tous les ans, trois mois à Poitiers, commençant au dernier jour d'août pour y vaquer au procès du pays de Poitou, Angoumois, Aunis et La Rochelle; celle du parlement de Toulouse, composée de deux présidents, dix-huit conseillers, un avocat et un procureur général, deux greffiers, un civil et un criminel, deux huissiers et tous autres officiers nécessaires; celles des parlements de Grenoble, Bordeaux, Aix, Dijon, Rouen et Rennes, chacune de deux présidents et dix conseillers; celle de Grenoble tiendra six mois à Grenoble et six mois à Saint-Marcelin. Les différends touchant les rançons sont réservés à la personne du roi. Les criées et ventes publiques des héritages, si elles ne se peuvent faire aux lieux accoutumés, se feront aux marchés publics; les testaments militaires faits durant cette guerre tiendront, mais non pas les exhérédations ou privations soit testamentaires, soit par dispositions entre vifs. Le roi *désavoue les excès et désordres de la Saint-Barthélemy, comme advenus à son grand regret,* et pour démonstration de sa bonté envers ses sujets, déclare les veuves et enfants de ceux qui ont été tués dans ces désordres, si leurs maris et pères étaient nobles, exempts pour quatre ans de contribuer aux impositions pour le ban et l'arrière-ban; s'ils étaient taillables, exempts de tailles et impositions pour six ans. Tous jugements, procédures, saisies, ventes, décrets faits contre ceux de la religion depuis la mort de Henri II, cassés et révoqués, rayés des registres et greffes et toutes marques, et monuments des exécutions faites en conséquence de ces jugements, tous livres et actes diffamatoires ôtés et effacés. Le semblable s'entend pour les catholiques associés et nommément pour la Mole, Coconas et la Haye. Tous actes et arrêts *contre le feu amiral de Coligny révoqués, biffés et rayés, sa mémoire remise en son entier, ses enfants dans l'honneur et dans les biens;* la même chose sera faite pour ce qui regarde Montgommery, Montbrun, Briquemaut et Cavagnes. Les princes et chefs des catholiques associés et religionnaires, seront tenus pour bons et fidèles sujets et déchargés de tout ce qu'ils ont fait, comme aussi le Vidame de Chartres et Beauvais la Nocle, des traités par eux négociés en Angleterre l'an 1562, dont n'avait été fait mention aux édits primitifs.

Les Rochellois seront pareillement déchargés des exécutions qu'ils ont faites de quelques entrepreneurs sur leur ville et leurs prises sur mer entièrement assoupies. Afin de rétablir l'ordre de toutes choses, que les troubles ont tellement altéré que ce royaume ne peut jouir de la tranquillité et du repos nécessaire, si l'on n'y remédie, *les états généraux seront mandés et convoqués à Blois dans six mois prochains*. Les catholiques unis feront vider toutes leurs garnisons des villes, places et châteaux qu'ils tiennent tant aux rois qu'aux particuliers. Et néanmoins pour certaines bonnes considérations, le roi leur baille en garde Aigues-Mortes et Beaucaire en Languedoc, Périgueux et le Mas de Verdun en Guyenne, la ville de Nions et le château de Serre en Dauphiné, Issoire en Auvergne et Seyne la grande tour avec le circuit en Provence. Ne mettra aucune garnison, ni gouverneur dans les villes, places et châteaux, que là où il y en avait du temps de Henri II. Révoque tous autres édits, restrictions, modifications, interprétations contraires à celui-ci. Commande aux gouverneurs des provinces, baillis, etc., d'en jurer et faire jurer l'entretien, oblige les cours de parlement à pareil serment, toutes choses cessantes et sur peine de nullité des actes qu'elles feraient autrement, et veut qu'elles le fassent publier, enregistrer selon sa forme et teneur, purement et simplement. Les contrevenants à cet édit seront punis de mort sans rémission, s'ils le font par voie d'armes et violence; si par une voie moins criminelle, ils seront châtiés à l'arbitre et modération du juge.[1] »

Un homme de cœur eût plutôt abdiqué que signé l'abaissement de la royauté, comme le fit Henri III, le 6 mai 1576. Que d'autres portassent une main hardie sur sa couronne, ils le pouvaient étant en droit de légitime défense; mais qu'il en détachât lui-même de sa main joyau après joyau sous l'œil et le conseil de sa mère... c'était lâche, infâme. Un pareil acte devait porter ses fruits : la ligue en sortit.

1. Mezerai, Histoire de Henri III, t. II, p. 220 et suiv. — Drion, Abrégé chronolog., t. Ier, p. 144.

XIII.

La ligue occupe une grande place dans l'histoire du protestantisme français; il est donc nécessaire d'en faire connaître les premiers commencements, afin de pouvoir en saisir l'esprit par ses véritables côtés et la suivre dans ses curieux développements. Elle ne prit pas naissance au moment de la paix de Monsieur[1] qui fut le prétexte et non la cause de sa formation. La première idée de cette grande association est due au cardinal de Lorraine qui en 1562, au concile de Trente, conçut le plan d'une union entre les catholiques. Le but du prélat était triple : il voulait défendre, à main armée, l'Église romaine en France, faire donner la lieutenance générale du royaume à son frère le Balafré, et le faire monter sur le trône en cas d'extinction de la race des Valois.

La mort de François de Guise dérangea momentanément le plan du prélat qui reprit son idée en faveur de Henri de Guise, son neveu. Celui-ci chez lequel l'ambition devançait les années, fit en 1567 composer une formule de serment par laquelle les signataires s'obligeaient à sacrifier leurs vies et leurs biens à la défense de la religion catholique envers et contre tous, excepté contre le roi, la famille royale et les princes de son alliance.

Cette formule fut signée par la noblesse de Champagne dont le jeune duc était gouverneur. Le 25 juillet 1568 l'évêque de Troyes et son clergé la signèrent également.

Cette association, qualifiée de *ligue chrétienne*, de *sainte ligue*, demeura secrète. C'était un feu qui couvait sous les cendres.

Le cardinal de Lorraine mourut avant de voir ses vœux les plus chers se réaliser; mais en mourant il laissa Henri de Guise pour héritier de ses biens et de son ambition; celui-ci poursuivit la pensée de son oncle et trouva son auxiliaire le plus puissant dans Henri III, le signataire de la paix de Monsieur.

Quand le traité du 6 juillet fut connu à Paris, il y eut une explosion de colère et d'indignation chez tous les catholiques fervents. Ces bons bourgeois de Paris ne com-

1. C'est le nom donné à la paix du 6 juillet 1576.

prenaient pas que la reine mère et son fils eussent voulu flétrir ceux qui, sur leur ordre, s'étaient levés comme un seul homme pour débarrasser la France des huguenots. Dans leur colère, ils ne virent que la lettre du traité de paix; s'ils avaient pu lire au fond du cœur de la reine et du roi, ils auraient été peut-être moins bruyants dans l'expression de leur mécontentement. Dans ce moment un fait seul les frappait, c'était le triomphe des huguenots.

Les temps orageux sont ceux où les idées germent vite; une pensée qui depuis longtemps circulait dans l'esprit des masses prit un corps aussi promptement que l'aubépine du cimetière des Innocents se couvrit de fleurs le 25 août 1572.

Dans le traité de paix il y avait un article secret, par lequel Catherine promettait de mettre le prince de Condé en possession du gouvernement de la Picardie et de la ville de Péronne, l'une des villes les mieux fortifiées de France. Quand cet article fut connu, le seigneur d'Humières, gouverneur de Péronne, l'un des gentilshommes les plus puissants de la Picardie (contrée essentiellement catholique), résolut de s'opposer énergiquement à ce que sa province fût gouvernée par un prince huguenot. Il se concerta en secret avec les principaux seigneurs, les prêtres les plus influents et les bourgeois les plus connus par leur zèle pour l'Église, et de leur conciliabule, où les jésuites jouèrent un rôle très-actif, sortit le premier projet d'une ligue entre les catholiques qui servit de modèle à toutes les autres. Dans ce projet les confédérés déclarent qu'ils verseront jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour conserver la province et la ville de Péronne à l'obéissance du roi et à celle de l'Église catholique. S'ils s'insurgent contre le roi, c'est dans l'intérêt du roi auquel ils prodiguent, ainsi qu'à ses lieutenants et officiers, leurs protestations de fidélité, tout en promettant de servir le chef de la sainte union en tout, par tout, contre tous, et, *s'il le faut, de crever à ses pieds pour son service.* Puis suit la manière dont l'union s'organisera: elle aura son gouvernement particulier; mais on ne fera rien sans recevoir le commandement du roi.[1]

1. La Popelinière, t. II, fol. 319 et suiv. — D'Aubigné, col., 824-830. — L'Estoile, année 1576.

Cet acte (ce n'était plus un projet) fut communiqué à Henri III dont il semblait respecter l'autorité tout en la sapant par sa base. Il fallait qu'on le tînt en grand mépris pour oser lui présenter ce manifeste rendu plus insolent encore par les protestations de soumission et de fidélité des signataires que par leur levée de boucliers. Si le germe de la ligue était dans cette pièce, sa pensée réelle était dans la suivante qui fut envoyée secrètement de Paris et de la Picardie dans toutes les provinces, à toute la noblesse catholique; la voici :

« Au nom de la très-sainte Trinité,

I. L'association des princes, seigneurs et gentilshommes catholiques doit être et sera faite pour rétablir la loi de Dieu en son entier, remettre et retenir le saint service d'icelui selon la forme et la manière de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, abjurant et renonçant toutes erreurs au contraire.

II. Pour conserver le roi Henri troisième par la grâce de Dieu et ses successeurs très-chrétiens, en l'État, splendeur, autorité, service et obéissance qui lui sont dus par ses sujets ainsi qu'il est contenu par les articles qui lui seront présentés aux États (généraux), lesquels il jure et promet garder à son sacre et couronnement, avec protestation de ne rien faire au préjudice de ce qui sera ordonné par lesdits États.

III. Pour restituer aux provinces de ce royaume et États d'icelui les droits et prééminences, franchises et libertés anciennes, telles qu'elles étaient du temps du roi Clovis, premier roi chrétien, et encore meilleurs et plus profitables si elles se peuvent inventer sous la protection susdite.

IV. Au cas qu'il y ait empêchement, opposition ou rébellion à ce que dessus, *par qui et de quelle part qu'ils puissent être,* seront lesdits associés tenus d'employer tous leurs biens et moyens, même leurs propres personnes, *jusqu'à la mort,* pour punir, châtier et courir sus à ceux qui les auront voulu contraindre et empêcher, etc.

V. Au cas que quelques-uns des associés, leurs sujets, amis ou confédérés fussent molestés, oppressés et recherchés, pour les cas dessus dits, *par qui que ce soit,* seront

tenus lesdits associés employer leurs corps, biens et moyens pour avoir vengeance de ceux qui auront fait lesdites oppresses et molestes, *sans nulle acception de personnes.*

VI. S'il advenait qu'aucun des associés, après avoir fait serment en ladite association, se voulût retirer ou départir d'icelle, sous quelque prétexte que ce soit, tels refractaires de leurs consentements seront offensés en leurs corps et biens, en toutes sortes qu'on se pourra aviser, comme ennemis de Dieu, rebelles et perturbateurs du repos public.

VII. Jureront lesdits associés toute prompte obéissance et service au chef qui sera député.... et seront les défaillants et délayants punis par l'autorité du chef et selon son ordonnance.

VIII. Tous catholiques des corps des villes et villages seront avertis et sommés secrètement par les gouverneurs particuliers d'entrer en ladite association, fournir duement d'armes et d'hommes pour l'exécution d'icelle, selon la puissance et faculté de chacun.

IX. Ceux qui ne voudront entrer en ladite association seront réputés ennemis d'icelle et poursuivables par toute sorte d'offenses et molestes.

X. Il est défendu auxdits associés d'entrer en débats, ni querelles l'un contre l'autre sans la permission du chef, etc.

XI. Si pour fortification ou pour plus grande sûreté des associés se fait quelque convention avec les provinces de ce royaume, elle se fera dans la forme dessus dite et aux mêmes conditions.

(Suit la formule du serment.)

XII. Je jure Dieu le créateur, touchant cet évangile, et sur peine d'anathémisation et damnation éternelle, que j'ai entré en cette sainte association, selon la forme du traité qui m'y a été lu présentement, loyalement et sincèment, soit pour y commander ou y obéir, et promets sur ma vie et mon honneur de m'y conserver jusqu'à la dernière goutte de mon sang, sans y contrevenir ou me retirer, *pour quelque mandement,* prétexte, excuse, ni occasion que ce soit.[1] »

1. La Popelinière, t. II.

Dans cette pièce, qui est la charte définitive de la ligue, les ligueurs découvrent le fond de leur pensée : leur but est de préserver la religion catholique de sa ruine; pour l'atteindre ils jeteront, s'il le faut, le trône par-dessus l'autel. La nation rentrera dans l'exercice des libertés que la monarchie lui a enlevées; à ces libertés récupérées on en ajoutera de nouvelles; dans la main d'un chef se concentreront tous les pouvoirs; quiconque hésitera ou refusera d'entrer dans la sainte union, y sera contraint par la force.

Qui le croirait, Henri III et sa mère ne virent d'abord dans la ligue qu'un moyen qui leur était offert de violer le traité de paix fait avec les confédérés; ils ne comprirent — pas — que ce qui, à leurs yeux, n'était qu'une levée de boucliers contre les huguenots, n'était au fond que la manifestation d'une pensée caressée depuis longtemps par le clergé qui, n'ayant confiance, ni dans la royauté qui était trop changeante, ni dans les parlements qui ne savaient presque plus lui livrer des hérétiques[1], ni dans la noblesse qui, étant plus politique que catholique, cherchait en lui-même sa propre force. Le traité de paix fut donc la manifestation et non la cause de la ligue. Le moment pour le clergé de faire ses affaires par lui-même était venu; il le saisit au vol, et s'y dépensa avec une ardeur digne d'une meilleure cause.

XIV.

Sous un roi moins faible et moins décrié, la ligue eût été réduite au rôle de société secrète; mais le monarque qu'elle annulait audacieusement s'était déjà annulé lui-même. Ses sujets, en le voyant sans cesse entouré de jeunes gens qu'il choisissait parmi les plus beaux, s'étaient pris à le mépriser. «Ces beaux mignons, dit l'Estoile, portaient leurs cheveux longuets, frisés et refrisés par artifices, remontant par-dessus leurs petits bonnets de velours, et leurs fraises de chemises de toile d'atour, empesées et longues de demi-pied, de façon qu'à voir leur tête dessus leur fraise, il semblait que ce fût le chef de saint Jean dans un plat (le reste de leurs habillements fait de même); leurs exercices étaient de jouer, blasphémer,

sauter, danser, volter, quereller et suivre le roi partout et en toutes compagnies, ne faire, ne dire rien que pour lui plaire ; peu soucieux, en effet, de Dieu et de la vertu, se contentant d'être en la bonne grâce de leur maître, qu'ils craignaient et honoraient plus que Dieu.[1]

Au milieu de ses débordements, le roi se piquait de dévotion, et pour se rendre agréable à son peuple, « il allait à pied par les rues de Paris pour gagner le pardon du jubilé envoyé en France par le pape Grégoire XIII, accompagné de deux ou trois personnes seulement et tenant en sa main de grosses patenôtres, les allait disant et marmonnant par les rues : on disait que ce faisait-il par le conseil de sa mère, afin de faire croire au peuple de Paris qu'il était fort dévotieux catholique, apostolique et romain (et lui donner courage de fouiller plus librement à la bourse). Mais le peuple de Paris (encore qu'il soit fort aisé de lui imposer, principalement en telles matières où il y va de la religion), n'en fait point de cas autrement et furent les vers suivants en forme de pasquil et quolibet affichés et semés par les rues :

Le roi, pour avoir de l'argent,
A fait le pauvre et l'indigent,
Et l'hypocrite.
Le grand pardon il a gagné ;
Au pain, à l'eau il a jeuné
Comme un hermite.
Mais Paris, qui le connaît bien,
Ne voudra plus lui prêter rien,
A sa requête.
Car il en a jà tant prêté,
Qu'il a de lui dire arrêté :
Allez en quête.[2]

Les lazzis, les satires, les pamphlets pleuvaient sur ce malheureux roi qui, en perdant sa propre estime, s'était cuirassé le cœur et finissait par ne plus sentir les traits acérés qui volaient sur lui. Un pamphlétaire se fit l'écho des sentiments du peuple à son égard et les formula dans un écrit intitulé : *Titres donnés par le peuple de Paris au roi Henry.* On y lisait ces mots :

1. L'Estoile, année 1576, p. 74.
2. *Ibidem*, p. 75 et 76.

« Henri, par la grâce de sa mère incert roi de France et de Pologne imaginaire, concierge du Louvre, marguiller de Saint-Germain-l'Auxerrois et de toutes les églises de Paris, gendre de Colas, gauderonneur des collets de sa femme et friseur de ses cheveux, mercier du palais, visiteur des étuves, gardien des quatre mendiants, père conscript des blancs battus et protecteur des caputiers.[1] »

XV.

Quand un peuple se rit ainsi de son souverain, il faut que ce souverain soit méprisable ou que ce peuple soit égaré : des actes pareils sont toujours les avant-coureurs des catastrophes sociales. Les avertissements qu'ils renferment devraient engager les rois à se tenir sur leurs gardes; mais lorsque, comme Henri III, ils ne sont pas soucieux de leur dignité, ils sont frappés de vertige et d'erreur, et le mépris mine alors leur pouvoir plus promptement que ne le ferait la haine. Sous leur règne la licence prend la place de la liberté, les droits sont méconnus, les devoirs foulés aux pieds et la conspiration est en permanence sur la place publique.

Le peuple qui raillait ainsi son roi n'en méritait pas d'autre; plus sage, il eût jeté le manteau de la charité sur l'homme qui, sur le trône, était dans un état presque permanent d'ivresse. La leçon qu'il lui eût donnée eût sans doute porté ses fruits; le monarque, rougissant de ses fautes, eut compris les grands devoirs de sa charge. Mais cette belle et grande leçon ne pouvait lui être donnée; sa cour était un lieu de débauche et le parti catholique d'où sortait la ligue ne se composait que d'ambitieux et d'intrigants, qui exploitaient habilement sa déchéance morale. Le chef de la Sainte-Union était Henri de Guise, le fils du Balafré; l'ambition de ce prince était grande; il portait ses vues jusque sur le trône de son maître : tout le servait, l'abjection de Henri III autant que sa valeur personnelle. Nul ne lui disputait la première place, qu'il méritait par son courage, la renommée qu'il s'était acquise dans les combats et son attachement à la religion catho-

1. L'Estoile, année 1576, p. 77.

lique; il était de plus jeune et beau, affectueux sans bassesse, populaire sans familiarité, subtil, délié, audacieux, pas assez peut-être pour le rôle dangereux qu'il allait jouer.

Dans l'un des articles de la paix de Monsieur on avait stipulé que les Etats généraux se réuniraient à Blois : c'était de cette assemblée que chaque parti attendait beaucoup pour sa cause. Catherine était pleine d'anxiétés : les Lorrains, qu'elle voyait à la tête d'un parti puissant et résolu, lui inspiraient de vives inquiétudes. Après avoir mûrement pesé le pour et le contre, elle se fit ligueuse et tendit la main aux Guises, quoiqu'elle eût entendu dire à François Ier, son beau-père, cette prophétie, résumée depuis dans ce quatrain :

Le feu roi devina ce point,
Que ceux de la maison de Guise
Mettraient ses enfants en pourpoint,
Et son pauvre peuple en chemise.

C'était pour en prévenir l'accomplissement qu'elle s'unissait au parti qui espérait contraindre son fils à échanger sa couronne de roi de France contre une tonsure de moine.

Les protestants, qui se berçaient trop souvent d'illusions trompeuses, attendaient beaucoup des États et s'imaginaient qu'ils obtiendraient à Blois les mêmes avantages qu'ils avaient eus à Orléans; ils se trompaient. Leur position n'était plus la même : cinq guerres civiles les avaient complétement dépopularisés dans la masse de la nation; quoiqu'ils fussent les persécutés, on les regardait cependant comme la cause première des maux du royaume; le parti qui leur était opposé ne voulait pas même reconnaître qu'ils avaient été contraints à prendre les armes pour défendre leurs vies menacées. A ses yeux ils n'étaient que de dangereux sujets; quoiqu'ils pussent dire, écrire, ils étaient condamnés à l'avance; les partis sont rarement justes.

Les électeurs qui devaient envoyer à Blois les représentants de la nation, le firent sous l'influence des ligueurs. Ils s'y disposèrent avec un zèle digne d'une meilleure cause. Les confréries, les prédicateurs, les curés, y apportèrent chacun leur contingent d'habileté et de haine. Les Italiens de Catherine, que le peuple détestait à cause de leurs pilleries, ne demeurèrent pas en arrière;

ils haïssaient les huguenots, non à cause de leurs croyances religieuses, mais à cause de leur probité. Souvent ces derniers avaient demandé dans leurs requêtes qu'on informât contre eux. Riches de leurs exactions et des prodigalités de la reine, les Italiens ne pouvant donner leur influence, donnèrent sous main leur argent, afin d'écarter tout homme intègre et droit qui pût les citer à la barre de l'opinion publique.

Malgré les protestations des réformés[1], tout réussissait à souhait aux ligueurs; il ne sortait de l'urne électorale que des noms à peu près inconnus; mais presque tous les élus étaient des hommes de leur choix: c'était l'essentiel. Aussi, avant même la réunion des États et avant que la France se fût prononcée légalement par eux, les Guises disaient hautement: « Qu'il ne fallait point garder la paix aux huguenots, que cet édit avait été extorqué de la bonté du roi, qu'il n'était que provisionnel, et que l'on devait tenir pour assuré que les États qui se devaient assembler pour le ratifier ou l'improuver, l'avaient déjà révoqué et avaient conclu à l'anéantissement de cette nouvelle et factieuse religion; partant qu'il fallait courre sus et exécuter l'arrêt comme déjà prononcé, puisqu'on était assuré de toutes les voix qui devaient le rendre.[2] »

XVI.

Des écrits violents furent publiés de part et d'autre; l'air était plein d'orages et de tempêtes, chacun préparait ses armes. Dans quelques localités il y eut même des commencements d'hostilités. Honoré d'Albret, dit le capitaine Luynes, s'empara de la ville du Pont-Saint-Esprit, située sur le Rhône, et fit prisonnier Thoré, qui s'échappa peu de temps après. Cet acte mit les protestants sur leurs gardes; ils se rappelaient trop le passé pour ne pas en faire la leçon du présent.[3]

Le roi de Navarre, témoin de tout ce qui se passait et offensé de l'affront que Bordeaux lui avait fait en lui fer-

1. D'Aubigné, liv. III, chap. 4, p. 235.
2. Mezerai, Histoire de Henri III, t. II (Alais, 1844).
3. Note VII.

mant ses portes, rendit publiques des lettres qu'il avait adressées à la noblesse de Guyenne : « Comme je travaille nuit et jour, lui disait-il, à faire jouir les sujets du roi d'une bonne paix distribuant également et sans passion la justice aux catholiques et aux réformés, suivant l'intention de l'édit, l'amiral de Villars, envenimé d'aigreur et de passion et chargé de desseins et d'instructions pour ceux qui désireraient la continuation des troubles, était venu exprès en Guyenne pour y remettre les défiances, les animosités et la discorde, si bien qu'avec l'intelligence de cinq ou six esprits turbulents, il incita les bourgeois à faire garde à Bordeaux plus grande qu'aux temps d'hostilité, et à m'en refuser l'entrée à l'heure que je voulais aller trouver la reine mère à Cognac. Qu'ainsi cet attentat et celui du Pont-Saint-Esprit par Luynes étant des signes manifestes de rupture, je conjure la noblesse et le clergé de dessiller les yeux, de prévenir l'orage, de s'opposer à la malice des factieux et de s'accorder tous à faire obéir le roi dans l'observation de son édit, le salut et le repos du peuple étant la plus juste et la plus nécessaire des lois, sans nous laisser désormais circonvenir au prétexte de religion. Quant à moi, je proteste devant Dieu que je maintiendrai en ma protection les catholiques et les réformés sans aucune préférence, les défendrai de toutes oppressions et les conserverai aussi chèrement que ma propre vie.[1] »

Les autres protestants, dans cet intervalle, ayant appris que les députés nommés à l'assemblée de Blois l'avaient été sous la condition expresse qu'ils demanderaient la révocation de l'édit, publièrent un manifeste dans lequel ils tenaient pour nul et non avenu tout ce qui se ferait dans l'assemblée des États : « Quelle loi, quelle justice, disait ce manifeste, peût donner lieu à la rupture d'un édit signé et juré avec tant de solennité par le roi et par les plus grands seigneurs de l'État ? Si l'on dit que le roi est mineur, on le traite d'enfant, c'est l'offenser en son honneur ; on va contre son intention, puisqu'il a déclaré sa majorité à tous les princes de la chrétienté. Après tout, quand il le serait, la minorité ne relève pas toujours la personne,

1. Mezerai, Histoire de Henri III, p. 274 et 275.

c'est seulement la perte et la circonvention : or, il n'y en a aucune dans cet édit, puisqu'il est fait au profit évident de tout le royaume. Si l'on objecte qu'un roi a le pouvoir de se relever de tous actes, on répond que cette qualité n'est point considérable en matière des édits et traités qui regardent l'état et la conservation nécessaire des sujets. Le monarque n'a-t-il pas protesté, en faisant publier cet édit, que ce n'était pas son bien particulier qu'il avait pour but, mais le bien général du royaume? Et certes, le véritable intérêt d'un souverain est celui de ses sujets; la richesse, l'avancement et le repos des peuples font la grandeur de celui qui leur commande. D'ailleurs, si les édits ne sont que provisionnels, quelle sûreté y aura-t-il désormais aux serments du roi? Sa parole ne doit-elle pas être plus ferme que tous les contrats et que toutes les garanties imaginables? Mais pourquoi reproche-t-on qu'il y a été forcé? Veut-on autoriser une injustice par une faiblesse? Le nombre de seigneurs qui ont assisté à cet acte et la misérable condition des confédérés ne doivent-ils pas ôter cette présomption?

Ces protestations, sur lesquelles les réformés comptaient peu, n'avaient d'autre but que celui de devancer les catholiques. Une prise d'armes fut résolue pour le lendemain de Noël; mais le secret ayant été découvert, ils avancèrent le terme pour ne pas perdre tout le fruit de leur entreprise. Ils s'emparèrent de Pons de Marans, du château de Melpin, près Cognac. C'est au milieu de ce cliquetis d'armes que les États s'ouvrirent à Blois le 6 décembre 1576.

XVII.

L'assemblée se réunit dans la grande salle du château de Blois. « Pendant que le roi entrait dans la salle, toute l'assemblée se leva, ayant la tête découverte, « et ceux du tiers état un genou en terre, et demeurèrent ainsi jusqu'à ce que le roi et les reines furent assises; et avaient tous, dit le procès-verbal, les yeux tournés vers le roi quand, d'une bonne grâce, de parole ferme, haute et distincte, il commença à parler.[1] »

1. Procès-verbal ou Recueil des États généraux, t. II, p. 38 à 43, § 33.

Son discours, bien pensé, fut récité avec une aisance parfaite et une facilité d'élocution qui fit oublier, un moment, à l'assemblée le mépris qu'elle professait pour sa personne. Il traça un tableau saisissant des misères du royaume, rendit un éclatant témoignage à la sagesse et à l'habileté de sa mère et exposa tout ce qu'il avait fait avant et après son retour de Pologne pour le bien du pays; il conjura les députés de l'aider de leurs lumières et de leur expérience. « J'espère, leur dit-il, que cette assemblée, composée de tant de gens d'honneur, de bien et d'expérience trouvera les moyens de mettre ce royaume en repos, de remédier aux désordres et aux abus qui s'y sont glissés. » En terminant il les pria et conjura tous « par la foi et la loyauté qu'ils lui devaient, par l'affection qu'ils lui portaient, par l'amour qu'ils avaient pour leur patrie, par leur propre salut, par celui de leurs femmes et de leurs enfants, qu'ils unissent leurs cœurs et leurs volontés et missent sérieusement la main avec lui à ce bon œuvre, pour extirper les racines des divisions, repurger les mauvaises humeurs de ce royaume et le remettre en sa vigueur et disposition ancienne. Pour lui, qu'il y travaillerait nuit et jour et qu'il y emploierait son sang et sa vie, s'il en était besoin. Au reste, il leur assurait en foi et parole de roi, qu'il ferait inviolablement garder et entretenir tous les règlements et ordonnances qui seraient par lui faits en cette assemblée, ne donnerait aucune dispense au contraire, ni ne permettrait jamais qu'elles fussent enfreintes; qu'ainsi, Dieu assistant (comme il fallait croire) à une si sainte réunion, elle produirait les fruits que les souhaits des peuples en attendaient, et l'on verrait sous son règne la couronne des lys aussi florissante et ses sujets aussi heureux qu'ils eussent jamais été sous aucun de ses prédécesseurs. »

Ce discours, dans lequel le monarque évitait habilement d'entretenir l'assemblée de la question qui était la grande préoccupation du jour, fut salué par d'unanimes applaudissements[1]. « Ce fut, dit un député, la plus belle harangue qui fut jamais ouïe, non pas d'un roi, mais je dis d'un des meilleurs orateurs du monde; et eut telle grâce, telle

1. Recueil des états généraux, t. II, n° 35. — Davila, liv. VI.

assurance, telle gravité et douceur à la prononcer, qu'il tira les larmes des yeux à plusieurs, du nombre desquels je me veux compter; car je sentis à la voix de ce prince tant d'émotion en mon âme, qu'il fallut malgré moi que les larmes en rendissent témoignage.... Voilà en bref ce que j'ai pu confusément retenir; en quoi il faut noter qu'il n'a en tout son dire ni piqué ni offensé personne, ni donné aucune occasion à qui que ce soit, ni de quelque religion qu'il soit, de se plaindre.[1] »

Après le roi le chancelier Birague prit la parole. Dans un langage qui n'était ni français, ni italien, il prononça un discours long, lourd, ennuyeux, maladroit. Il discuta sur la puissance royale, puis il dressa le bilan financier du royaume et montra que ce qui restait en caisse après les charges payées ne suffisait pas pour l'entretien de la maison du roi. Ce dernier était tellement accoutumé à demander, qu'il ne craignit pas de compromettre la légitime influence qu'il pouvait avoir sur l'assemblée en ouvrant les États par des demandes toujours mal reçues et qui, dans ces circonstances, étaient de nature à indisposer les députés, plus avares d'argent que d'applaudissements.

Les orateurs des trois ordres répondirent en peu de mots à la harangue de Henri III et à celle de son chancelier; ils dirent qu'ils étaient reconnaissants de la bonté que le roi avait daigné leur montrer et qu'ils s'efforceraient de s'en rendre dignes. L'assemblée se sépara après une séance qui avait duré trois heures.

XVIII.

Le roi, trompé un moment par les applaudissements au milieu desquels son discours s'était achevé, croyait avoir atteint son but; il ne mettait pas en doute que tout n'allât selon ses désirs; son illusion ne dura que quelques heures. Le lendemain les mêmes députés qui l'avaient applaudi firent une de ces audacieuses tentatives que les assemblées délibérantes n'essaient que sous les rois faibles. D'Espinac, archevêque de Lyon, l'une des colonnes de la

1. Extrait d'une lettre écrite par un des députés aux états de Blois.

ligue, annonça qu'il s'était trouvé sur son bureau une requête anonyme portant qu'on prierait le roi d'accorder force de loi à tous les articles qui seraient arrêtés unanimement par tous les États touchant l'honneur de Dieu, le repos public et le service du roi.[1]

Le roi, auquel cette proposition fut présentée de vive voix, répondit par des paroles évasives et fit comprendre aux députés avec beaucoup de courtoisie que, tout en tenant sérieusement compte de leurs conseils et de leurs bonnes intentions, il n'avait pas encore songé à abdiquer. Il commençait à comprendre que la ligue s'était formée tout autant contre lui que contre les huguenots. Un événement récent avait commencé à le retirer de sa fausse sécurité. Quelques jours avant l'ouverture des États, un avocat nommé David, à son retour de Rome, mourut subitement à Lyon. Les protestants s'emparèrent de ses papiers, dans lesquels se trouvait la pièce suivante, dont voici la teneur:

« Hugues Capet, ayant usurpé la couronne, a éloigné du royaume la bénédiction apostolique donnée par les papes à la seule race de Charlemagne, et attiré sur lui et sur tous ses descendants les malédictions du ciel qui les ont rendus réfractaires et désobéissants à la sainte Église, de sorte qu'ils ont élevé dans la France cette détestable idole des libertés gallicanes et fait que ce royaume très-chrétien est devenu l'asile des Albigeois, des Vaudois, puis des Luthériens et des Calvinistes. Il ne faut donc pas s'étonner si toutes les guerres qui ont été faites aux huguenots n'ont produit autre chose qu'une licence effroyable de vomir impunément des blasphèmes contre le Saint-Siége, et si toutes les victoires qu'on a obtenues sur cette hydre ont été non-seulement infructueuses, mais encore suivies d'une paix ignominieuse à l'autorité royale et ruineuse à la sainte foi. Mais cette pacification semble être un effet de la divine providence, qui veut se servir de cette occasion pour remettre la vraie postérité de Charlemagne dans ses droits et conduire les peuples à reconnaître en cette nécessité ceux qui montrent par leur zèle et par leur persévérance dans la vraie religion qu'ils ont hérité des bénédictions du

1. Procès-verbal du clergé, t. II, p. 114 et suiv.

Saint-Père. Ces princes[1] sont tous sages et vertueux, tous attachés très-étroitement au Saint-Siége depuis le plus petit jusqu'au plus grand; au contraire, les Capétiens sont en partie stupides et hébétés, en partie condamnés de Dieu et des hommes pour le crime d'hérésie et frappés d'excommunication, dont les effets paraissent en ce que plusieurs sont morts à la fleur de leur âge sans avoir eu d'enfants, et que ceux qui restent n'en ayant point encore, ne peuvent laisser la couronne qu'à des successeurs infectés de la lèpre spirituelle[2]. Ce qui doit d'autant plus inciter les bons catholiques à procurer de tout leur pouvoir que le royaume soit restitué à la race carlovingienne, qui est saine de corps et d'âme, capable d'entreprendre et d'exécuter de grandes choses, et qui par sa vertu est remontée aujourd'hui à un tel point d'honneur et de puissance, qu'elle est sur les degrés du trône et n'attend que les suffrages des peuples pour y être heureusement rétablie[3]. Ainsi, il faut croire que ça a été par une disposition divine que l'on a accordé des conditions si avantageuses aux huguenots dans cette dernière paix[4], afin que la louange et la gloire de surmonter un mal si rebelle, ne soient rapportées qu'à Dieu seul et à la sacrée bénédiction de son vicaire ici-bas. Or, afin d'en venir à bout, la sainte ligue trouve bon de procéder de la sorte: les prédicateurs seront chargés d'émouvoir les peuples à sédition dans les villes pour ôter la liberté aux huguenots de s'assembler dans leurs temples. Sur cela le roi sera supplié de réprimer les tumultes et d'en donner la charge au duc de Guise, lequel, enhardi par la dissimulation du roi, formera de secrètes ligues avec la noblesse et avec les grandes villes et se fera prêter serment qu'on le reconnaîtra seul chef de la ligue. Les curés tiendront rôle de ceux qui peuvent porter les armes, les admonesteront en confession de garder le secret et la fidélité et les avertiront de quelles armes ils auront à se fournir; puis il leur sera envoyé des capitaines auxquels ils obéiront et qui les feront marcher quand il en sera besoin.

1. Les Guises : ils se disaient les descendants de Charlemagne.
2. Allusion au roi de Navarre.
3. Substitution de la souveraineté du peuple au droit divin.
4. Celle de Monsieur.

« Cependant les États, que les huguenots ont tant demandés, se tiendront; mais ce sera afin de les faire tomber dans la fosse qu'ils ont creusée pour les catholiques. Pour cet effet il faudra faire en sorte que le roi donne ordre qu'il ne s'y trouve que des députés catholiques avec des instructions nécessaires pour ce dessein; que la reine aille après son coureur et perdu de fils pour lui persuader d'accompagner le roi de Navarre et le prince de Condé de s'y trouver, autrement ils seront déclarés rebelles et contumaces par l'ordonnance de l'assemblée. Les Guises cependant feront les mécontents afin d'ôter tout soupçon, et le roi les laissant à Paris viendra à Blois, lieu de sûr accès où il recevra son frère avec de grandes démonstrations d'amitié. Quand les États devront commencer, les Guises choisiront certain nombre de capitaines qui auront ordre de se tenir prêts et de se rendre où il leur sera ordonné. Le roi et tous les députés jureront avant toutes choses d'observer religieusement ce qui sera ordonné dans les États; les colléges, les communautés et les universités feront le même serment, et le Saint-Père sera supplié de le confirmer en forme de pragmatique sanction, comme un concordat entre le Saint-Siége et le royaume de France.

« Puis, pour extirper la race capétienne et la déposer par l'autorité des États, selon le droit qu'ils en avaient autrefois, il y sera ordonné que si quelqu'un contrevient aux ordonnances qui seront faites: s'il est prince, il sera déclaré inhabile à succéder à la couronne; s'il est gentilhomme, il sera dégradé de noblesse et condamné à mort. Cela fait, les États renouvelleront le serment d'obéissance au successeur de saint Pierre, protesteront qu'ils veulent vivre et mourir dans la doctrine du concile de Trente et souscriront à tous les décrets, révoquant tous édits à ce contraire et remettant en force et vigueur ceux que les prédécesseurs du roi ont fait pour l'extirpation des hérésies. Ainsi le roi sera quitte de la foi qu'il a donnée aux huguenots dans le dernier édit de paix, et il leur sera limité certain temps dans lequel ils seront tenus de demander l'absolution à l'Église et pardon au prince. De plus, parce qu'il sera besoin d'employer les armes pour dompter la rébellion de quelques provinces, le roi sera supplié d'en donner la charge à un homme de grande ex-

périence et d'heureuse conduite qui ait la tête assez bonne et les bras assez forts pour soutenir une si pesante entreprise, qui n'ait jamais eu ni société, ni amitié avec les hérétiques, et pour cet effet de vouloir élire le duc de Guise, qui est le seul qui ait toutes ces qualités. — Après cela le frère du roi sera admonesté de se repentir du crime qu'il a commis de s'être révolté contre son frère et d'avoir extorqué un édit en faveur des huguenots; mais cette offense étant telle que le roi ne la peut pardonner, pour ce qu'elle regarde directement la majesté divine, les États obligeront le monarque de donner des juges à son frère pour lui faire son procès. Le même jour les troupes mandées se rendront à Blois et se saisiront de Monsieur et de ses complices. Guise les ayant mis sous bonne et sûre garde, marchera en campagne avec une puissante armée pour s'assurer des provinces; le crédit de la noblesse et l'affection du peuple lui ouvriront les villes catholiques, les intelligences et les menées lui gagneront une partie des places rebelles, et pour celles qui ne se peuvent prendre que par un long siége, il fera seulement le dégât à l'entour et les laissera bloquées avec des forts sans y perdre de temps, comme on a fait devant la Rochelle. Puis, ayant ainsi tout à sa dévotion ou sous sa puissance, il fera le procès à Monsieur et à ses complices; ensuite, de l'avis et de l'ordonnance du Saint-Père, *il rasera le roi et l'enfermera dans un couvent,* et finalement prenant le sceptre avec la bénédiction apostolique, il donnera ordre que les États se soumettent entièrement au Saint-Siége, sans restriction aucune, et qu'ils abolissent tout à fait les libertés de l'Église gallicane.[1]»

Le porteur de ce mémoire était un homme mal famé: avocat des causes perdues, qui s'était jeté dans la ligue dans l'espérance d'y faire son chemin. La mort le surprit en route; les protestants, dans les mains desquels tombèrent ses papiers, se hâtèrent d'en envoyer une copie au roi. Celui-ci, étonné de tant d'audace, crut d'abord à une imposture de la part des réformés; mais dans la semaine de l'ouverture des États, Jean de Vivonne Saint-Goast,

1. Mémoires de la ligue, t. Ier, p. 1 à 7. — Davila, liv. VI. — De Thou, liv. LXIII.

son ambassadeur à Madrid, lui envoya copie du mémoire et l'assura qu'il avait été envoyé de Rome à Philippe II, qui en avait pris connaissance et l'avait approuvé.[1]

Si Henri III eût eu le sentiment de sa force, il n'eût pas hésité à frapper la ligue dans ses principaux chefs : l'attentat contre sa personne était patent; mais faible lui-même, conseillé par une mère irrésolue, il louvoya selon sa coutume. Guise désavoua l'écrit au nom de la ligue, et le roi parut croire qu'il était de l'invention des huguenots.

Quel est l'auteur du mémoire? Les uns, entre autres de Thou, l'attribuent aux chefs de la ligue, les autres à l'avocat David lui-même; la question n'est pas résolue. Il serait cependant bien difficile de l'attribuer à Henri de Guise, puisqu'en supposant même qu'il eût été descendant de Charlemagne, la couronne aurait appartenu à la branche aînée de la maison de Lorraine. Quoi qu'il en soit, l'esprit de la ligue se révèle tout entier dans cette pièce : ce qui arriva plus tard en est la preuve.

XIX.

Quand les États virent qu'ils ne pouvaient obtenir du roi qu'il se dépouillât lui-même d'une partie de son autorité, ils résolurent de le contraindre à recommencer la guerre et de lui refuser l'argent nécessaire[2]. Or, Henri III convoitait les millions et ne voulait pas guerroyer; il commençait à comprendre que l'affaiblissement des huguenots serait la force de la Sainte-Union, dont la pensée secrète venait de lui être révélée. La reine mère, entrevoyant le péril, prononça des paroles de pacification et de conciliation; mais quand elle vit que le courant était plus fort que sa volonté, elle demanda «qu'il n'y eût plus qu'une seule religion.[3]»

Cette demande fut soumise aux États, qui la discutèrent longuement: des opinions contraires se firent jour; on voulait bien exterminer les protestants, mais on redoutait

1. De Thou, liv. LXIII.
2. Procès-verbal du clergé, t. II, p. 157. — Journal de Foix, t. II, p. 317-330.
3. Journal du duc de Nevers, t. III, p. 14 à 16.

une nouvelle guerre qui grèverait de nouvelles charges le pays déjà si obéré. On adopta le principe de l'extermination, mais on décida que le roi serait prié de réduire tous ses sujets au catholicisme par les meilleures et les plus saintes voies que faire se pourrait, d'interdire tous exercices de la religion prétendue réformée, de bannir ses ministres, diacres, surveillants, et de prendre en sa protection tous les autres, en attendant qu'ils se réduisissent à la religion catholique.[1]

Cette mesure demi-violente ne fut cependant prise qu'à la majorité de sept voix contre cinq; mais l'arrêt rendu, il fallait le mettre à exécution. Après tout ce qui s'était passé, les États savaient bien qu'il fallait autre chose que des invitations verbales pour faire prendre aux pasteurs, aux diacres et aux surveillants le chemin de l'exil. Des nouvelles qui arrivèrent dans cet intervalle de la Guyenne et du Poitou leur rendirent plus sensible cette vérité: les protestants avaient prévenu les catholiques et bravement tiré l'épée du fourreau à l'appel du roi de Navarre et du prince de Condé. L'expérience leur avait appris à connaître ce qu'ils pouvaient attendre du roi et des ligueurs. Aux armes ils opposaient les armes; à une ligue catholique ils opposaient une contre-ligue protestante; ils combattaient pendant que les États délibéraient sur leur sort et recommandaient au roi « de les réduire par les voies les plus saintes et les plus douces. »

La nouvelle de la prise d'armes des huguenots et de leurs premiers succès (Bazas, la Réole et quelques autres villes étaient tombées en leur pouvoir), jeta une grande perturbation au milieu de l'assemblée. Les modérés, qui voulaient la paix, blâmaient avec beaucoup d'amertume les députés de Toulouse qui, par leur excessive rigueur à l'égard des protestants, légitimaient la prise d'armes de ces derniers.

Les États, fidèles à leur décision de ramener les huguenots dans le giron de l'Église romaine « par des voies douces et saintes, » envoyèrent au Béarnais, à Condé et à Damville, sur l'invitation du roi, des commissaires pour

1. La Popelinière, liv. XLIII, fol. 346. — J. Bodin, Procès-verbal du tiers état, t. III, p. 293 et suiv.

leur ordonner de déposer les armes. Ces commissaires partirent dans les premiers jours de janvier 1577.[1]

Henri III paraissait de plus en plus belliqueux : le 12 janvier il approuva l'acte de la ligue de Paris et de l'Ile de France. Tant qu'il fut question des protestants on fut, ou à peu près d'accord : tous plus ou moins voulaient leur extermination ; mais il fallait de l'argent. Il y avait une armée considérable à entretenir, on devait 102 millions ; les recettes et les dépenses se balançaient annuellement par un déficit de près de 11 millions. Or, on demandait les moyens de combler ce gouffre au tiers état, qui se plaignait amèrement d'être sans cesse rançonné, à la noblesse qui voulait bien se battre, mais à condition d'être payée, et au clergé qui trouvait qu'il donnait toujours trop, quoique ce fût pour lui qu'on se battît.

Les nouvelles du Midi n'étaient pas bonnes : les confédérés plantaient leur drapeau blanc sur la plupart des villes et des forteresses du Dauphiné ; la Provence et le Languedoc étaient en feu ; et cependant, au lieu de voter au roi des régiments pour marcher contre les confédérés, on cherchait des moyens pour lui refuser tout subside. Il est vrai qu'on se sentait moins de haine contre les huguenots depuis qu'on comprenait que ce ne serait pas avec des paroles, mais avec une bonne et forte armée qu'on les réduirait. On adoucit donc les termes de la décision rendue contre eux ; on les traita presque comme des frères ; on parla même de la convocation d'un prochain concile qui travaillerait à l'union et à la réformation des abus. Ce n'était pas ce que voulait le roi ; il insistait pour qu'on lui donnât de l'argent. Les Guises et le duc d'Alençon promirent de faire la guerre à leurs frais. Le clergé, après une vive résistance, promit 525,000 écus, mais à la condition que l'argent ne passerait pas par les mains du roi ; il se souciait peu de fournir aux plaisirs des mignons et tenait à ce que les subsides ne fussent pas détournés de leur destination. Le roi fut profondément blessé, mais dévora l'affront. Le tiers état, chez lequel il y avait moins de fermentation que chez le clergé, refusa net les deux

1. J. Bodin, Procès-verbal du tiers état, t. III, p. 299. — Procès-verbal du clergé, t. II, p. 148.

millions qu'on lui demandait, et colora son refus de son manque de compétence pour les voter. Le roi laissa éclater sa colère : elle tomba sur Bodin, député du Vermandois, homme intègre et droit qui, quoique pauvre, avait su par son intelligence et par la noblesse de son caractère, imposer ses idées à son ordre. Catholique à la manière de l'Hospital, il était l'un des plus dignes représentants du parti politique.

Sur ces entrefaites, les commissaires envoyés à Condé et au roi de Navarre revinrent; ils n'avaient rien obtenu : Condé n'avait pas même daigné ouvrir les lettres des États; le Béarnais, plus poli, suppliait dans sa réponse l'assemblée de revenir sur sa décision; quant à l'exhortation qui lui est faite de changer de religion, il prie Dieu que si sa religion est la bonne, comme il le croit, il veuille l'y confirmer et aider; que si elle est mauvaise, Dieu lui fasse entendre la bonne, illumine son esprit pour la suivre et chasse de son esprit toute erreur, et lui donne force et moyen pour aider à la chasser du royaume et de tout le monde, si c'est possible.[1]

C'était trop de zèle de la part du Béarnais; il commençait à se dévoiler; il était plus politique que protestant. Il se posait en face des États en homme sincère; mais les vieux huguenots furent scandalisés de cette sincérité; ils ne comprenaient pas qu'on pût mettre en doute que le pape ne fût l'antichrist, et l'Église romaine la fille aînée de l'Église qui, après avoir abandonné Jésus-Christ, s'était unie à Belzébul, le père du mensonge. Le roi de Navarre n'allait pas si loin dans sa théologie, il préférait prendre une ville aux catholiques que de chanter un psaume.

Les nouvelles qui arrivaient des provinces affermissaient le tiers dans ses résolutions; à chaque demande d'argent que lui faisait le roi, il répondait sous l'influence puissante de Bodin par un refus : ce simple bourgeois, chose inouïe, résistait en face à la royauté. Henri III désespérant d'obtenir un vote favorable, demanda l'aliénation des biens du domaine jusqu'à concurrence de 300,000 écus de rente à perpétuité : ces biens, répondit Bodin, appartiennent au

1. La Popelinière, liv. XLIII, fol. 348. — Davila, liv. VI. — De Thou, liv. LXIII.

peuple, la couronne n'en est qu'usufruitière; le tiers refusa. Cette fois le roi pleura de colère : «ils ne me veulent, dit-il, secourir du leur, ni me permetttre de m'aider du mien! Voilà une énorme cruauté.[1] » Si Henri III y avait réfléchi, il aurait reconnu qu'il était lui-même la cause principale du refus du tiers, dont il avait perdu la confiance par ses prodigalités insensées.

Les idées de paix gagnaient du terrain. C'était l'argent qui opérait ce revirement dans les opinions. Le clergé lui-même, qui s'était appauvri dans les guerres sans atteindre son but, sentait son zèle se refroidir; le duc de Montpensier, le féroce persécuteur des protestants, prononça au milieu des États un discours qui fit une vive impression. Ce massacreur des prédicants et des chanteurs de psaumes se déclarait pour la paix[2]. Le roi prononça la clôture de l'assemblée le premier mars. La réunion des États n'avait eu d'autre résultat pour Henri III que de l'éclairer sur le discrédit dans lequel il était tombé. Bon gré mal gré, il était obligé de faire la paix; il envoya Biron au Béarnais pour ouvrir des pourparlers. Ce dernier tenait la campagne avec quelques soldats et avait plus l'air d'un aventurier que d'un roi qui cherche à se maintenir dans son royaume: mais dans les combats qu'il livrait, il se créait cette réputation militaire qui plus tard le servit si bien; dépourvu d'argent, il payait de sa personne; un chevalier croisé lui eût envié sa bravoure; dans les combats, il ne comptait pas le nombre de ses ennemis, mais se précipitait au milieu d'eux, et, souvent plus heureux que prudent, il voyait ses efforts couronnés de succès. Un jour, aux portes de Nérac, il n'avait que cinquante cavaliers et se trouvait en face d'un gros corps de cavalerie : au lieu de tourner bride, il fait face à ses ennemis; l'un de ses compagnons, nommé Rosny, le devance avec quelques gentilshommes; Henri de Bourbon le rappelle : «En vérité, Rosny, lui dit-il, vous êtes étourdi comme un hanneton; vous avez si bien fait par votre témérité, qu'il n'y a plus moyen de faire retraite : enfonçons ces gens-là!» et il se jeta au milieu des rangs ennemis, au milieu desquels il mit le désordre.

1. Journal de G. de Foix, t. II, p. 370-374.

2. Procès-verbal du clergé, t. II, p. 210-214. — Journal de, Nevers, t. III, p. 119 et 120.

XX.

Le jeune gentilhomme auquel s'adressait le roi de Navarre et qui devint plus tard si célèbre sous le nom de Sully, était né en 1559. Il était le second des fils de François de Béthune, baron de Rosny, et de Charlotte Dauvet. Des trois fils de François de Béthune, Maximilien fut le seul qui persista dans la profession de la foi réformée; ses deux frères, Salomon et Philippe, retournèrent dans l'Église romaine. De bonne heure Maximilien se distingua par la précocité de son intelligence, et fit ses premières études avec le célèbre professeur La Durandière. A l'époque du mariage du roi de Navarre, son père profita du passage du prince à Vendôme pour le supplier de le prendre à son service; le jeune roi se contenta d'accueillir gracieusement Rosny et d'admirer sa gentillesse. L'enfant alla à Paris et logea au quartier latin pour y poursuivre le cours de ses études; c'est au milieu de ses travaux scolaires que survint la nuit de la Saint-Barthélemy dont son père avait le pressentiment, quand, à l'occasion du mariage du prince de Béarn, il disait « qu'il était fort à craindre que les livrées de cette noce ne fussent *vermeilles*. » Le jeune étudiant eût probablement péri sans sa présence d'esprit. Averti par son hôte du massacre des huguenots, il revêtit sa robe d'écolier, mit un livre d'heures sous le bras et sortit; ce fut ce livre qui le sauva et lui servit de passe-port jusqu'à son collége. Le principal ému et touché de compassion, voulut le sauver; c'était difficile : il avait dans son cabinet, au moment où l'écolier y entrait, deux prêtres qui lui affirmaient qu'il fallait, comme aux Vêpres siciliennes, tuer tous les huguenots jusqu'aux enfants à la mamelle. Il put cependant dérober Rosny à leur vue et le renfermer dans une chambre où il demeura jusqu'au moment où un ordre du roi ordonna de cesser le massacre.

Quelque temps après, l'étudiant entra au service du roi de Navarre qui lui fit continuer ses études. « Attache-toi, lui dit son père, au prince de Béarn, sois lui fidèle jusqu'à la mort, s'il te fait aller à la messe, comme lui, vas-y; ne l'abandonne pas dans l'adversité. » On aime à rencontrer de ces nobles exemples d'amour et de dévoue-

ment pour les rois, surtout aux jours de leur infortune, et cependant dans ce conseil d'une prudence toute humaine que le père donna à l'enfant, nous regrettons de trouver les germes de celui que Rosny donnera plus tard à son maître. Le jeune gentilhomme s'attacha à la fortune du Béarnais, dont il devint l'ami et le conseiller.

XXI.

Le roi de Navarre se battait bien; mais il n'avançait pas ses affaires; son armée avait perdu cette séve vigoureuse et puissante qui, sous Condé et Coligny, avait aidé la réforme à supporter ses revers et à obtenir, après de grandes défaites, d'avantageux traités de paix. La vie des camps, l'habitude du pillage, le contact avec les Reîtres avaient commencé sa dégénération; son sang coulait en abondance, mais ce n'était plus ce sang des martyrs qui était la semence de la cause; l'accord ne régnait pas non plus parmi ses principaux chefs, il eût été nécessaire pour réparer les brèches que l'affaiblissement de sa foi y faisait chaque jour. L'historien qui suit pas à pas les événements de ces temps orageux ne saurait expliquer l'existence du protestantisme, s'il ne la cherchait, au milieu de tant d'éléments de ruine, en un Dieu protecteur. — Le sang des pères plaidait la cause des enfants; les martyrs protégeaient les soldats de leurs glorieux souvenirs.

Quoique les États eussent refusé à Henri III l'argent nécessaire pour faire la guerre, il avait pu cependant, au moyen des secours des ligueurs, lever deux armées; l'une, sous les ordres de Mayenne, eut de grands succès en Saintonge; la seconde, sous les ordres du duc d'Alençon, qui avait abandonné les protestants, s'empara d'Issoire, et fit passer ses habitants au fil de l'épée. Damville, après avoir servi les huguenots, les trahissait; toutes les chances étaient contre ces derniers. Vaincus sur tous les points de la France, excepté dans la Guyenne et le Languedoc, à vues humaines, ils étaient perdus; la ligue qui voulait leur extermination fut elle-même leur salut.

Henri III ne tarda pas à s'apercevoir que l'extermination des réformés serait le triomphe de la sainte union qui était un état dans l'état, bien plus dangereux pour lui que ne

l'était le protestantisme. Il n'hésita pas; dès qu'il eut le sentiment du péril, il fit ouvrir à Poitiers des pourparlers avec le roi de Navarre, signa avec ce dernier (19 septembre 1577) un traité qui a pris dans l'histoire le nom de *paix de Bergerac.*[1]

Un double traité fut conclu : l'un public, l'autre secret; le premier en soixante-cinq articles, le second en quarante-huit. Ils se rapprochaient de celui de Saint-Germain (1570) et étaient une restriction de celui de Monsieur; mais c'était beaucoup plus que ce que les protestants auraient osé espérer dans la position critique de leurs affaires. Les deux ligues étaient également atteintes; Henri III les supprimait. Après tant d'effort et de sang, tant de crimes, dit Henri Martin, on était revenu à la paix qui précéda la Saint-Barthélemi avec un grand épuisement moral et matériel et un opprobre ineffaçable de plus.[2]

1. Traités de paix, t. II, p. 380, 386.
2. Henri Martin, t. II, p. 387 à 390. — D'Aubigné, liv. III, chap. 23, p. 327. — Davila, liv. VI, p. 340.

LIVRE XVI.

I.

Après la paix de Bergerac Henri III eût pu tenir les partis sous sa dépendance, en observant fidèlement les traités à l'égard des réformés, et en surveillant de près les ligueurs; mais ce monarque n'avait ni conscience, ni suite dans ses projets. Le roi de France continuait le roi de Pologne.

Ce n'est qu'avec un profond dégoût que l'historien étudie ce règne honteux, où les plus simples éléments de la plus vulgaire morale, étaient méconnus ou foulés aux pieds. — Henri III ne savait pas respecter la majesté royale dans sa personne; après avoir été le premier factieux de son royaume, il en était devenu le premier mendiant. Il donnait follement, toujours satisfait, pourvu que ses mignons le fussent; il les parait lui-même et prenait plaisir à leur mettre de riches colliers au cou et des pendants de perles précieuses aux oreilles. Il riait de leurs bons mots et de leur impertinence, et se glorifiait de leur bravoure; il leur donnait les hauts emplois, à l'exclusion des grandes familles qui jusqu'alors les avaient occupés; les hommes graves étaient bannis de la cour où l'on ne voyait que des mignons, des farceurs et des bouffons. La désorganisation se mettait partout; le pouvoir royal était sans force, les gouverneurs faisaient peu de cas des ordres qu'ils recevaient; leur obéissance était déterminée par leur seul intérêt; on foulait les lois aux pieds, chacun se constituait son propre juge : celui-ci avec du poison, celui-là avec la pointe d'un poignard; les duels étaient devenus un moyen de se défaire de ses ennemis ou de terminer brusquement un procès; les charges se vendaient, le plus offrant était

le préféré; le peuple ployait écrasé sous les impôts; l'armée ne se composait guère que d'aventuriers, d'hommes de cape et d'épée; dans ces temps tout était permis, hors bien dire et bien faire.[1]

L'expiation de la Saint-Barthélemy fut Henri III. Dieu ne pouvait en infliger une plus humiliante à la France; les guerres, les pestes, les famines sont des fléaux dont il se sert pour châtier les hommes; mais ces visitations douloureuses peuvent briser un peuple sans l'abaisser; la mort fait autour de lui des ravages, ses larmes et son sang coulent; il est frappé, il n'est pas avili.

L'entourage de Henri III était digne de lui. Ses principaux conseillers étaient Willequier et d'O, le beau-père et le gendre. Le premier avait des mœurs infâmes: il avait poignardé sa femme enceinte presque sous les yeux du roi; elle avait commis le crime de vouloir être fidèle à son mari; le maître récompensa le zèle du serviteur et fit de lui le successeur de Montmorency, l'un des hommes les plus justement honorés du royaume. D'O obtint la surintendance des finances et se rendit célèbre par son faste, son orgueil et ses pilleries. C'étaient ces deux hommes qui avaient été auprès du roi les introducteurs des mignons et qui présidaient, dit Henri Martin, à des mystères dignes de Néron et d'Héliogabale.[2]

Les mignons s'étaient rendus odieux par leur insolence. Trois d'entre eux, Quélus, Maugiron et Livarot eurent un duel avec d'Entragues, Riberac et Schomberg, créatures du duc de Guise. Schomberg et Maugiron restèrent morts sur la place, Riberac et Quélus moururent de leurs blessures. En apprenant le résultat du duel, Henri III laissa éclater sa douleur[3]. Indifférent à tout ce qui se passait autour de lui, il ne quitta presque pas, pendant trente-trois jours, le chevet de Quélus qu'il affectionnait particulièrement; il promit cent mille francs au chirurgien qui le pansait, cent mille écus à Quélus s'il guérissait. Nonobstant ces promesses, dit Lestoile, il passa de ce monde à l'autre; Maugiron expira en proférant des blasphèmes. Après leur

1. L'Estoile, année 1578.
2. *Ibidem.*
3. Confession catholique du sieur de Sancy, chap. 7, p. 196. — L'Estoile. — De Thou, liv. LXVI.

mort, le roi baisa Quélus et Maugiron, fit tondre leur tête et serrer leur blonde chevelure; il ôta à Quélus ses pendants d'oreille qu'il lui avait auparavant donnés et attachés de ses propres mains. Il leur fit faire de splendides funérailles, et élever de magnifiques tombeaux dans Saint-Paul; le peuple indigné appela cette église le sérail des mignons.

Le roi eût bien voulu punir d'Entragues; mais Guise se présenta hardiment au Louvre : « attaquer d'Entragues, dit-il, c'est m'attaquer moi-même. » Henri III arrêta les poursuites. Quelques jours après, un autre de ses favoris, le jeune et beau Saint-Megrin, gentilhomme bordelais, fut assassiné le soir à la porte du Louvre par des hommes masqués; c'était une vengeance de Guise. Le mari offensé se faisait justice. Le roi ne poursuivit pas les meurtriers; il fit de splendides funérailles à Saint-Megrin qui était mort en blasphémant; il eut son mausolée de marbre dans l'église de Saint-Paul.[1]

On se lasse à raconter ces scènes infâmes, et cependant, en présence de ce passé d'où monte une odeur infecte et cadavéreuse, l'historien protestant bénit Dieu de ce que la réforme a eu pour ennemie une cour dont la haine l'honore autant que les sympathies l'eussent avilie.

II.

Henri III ne pleura pas longtemps Saint-Megrin; mais il continua à haïr les Guises; la crainte qu'ils lui inspiraient ne fut pas étrangère à la célèbre institution de l'ordre du Saint-Esprit. Celui de Saint-Michel était tombé en plein discrédit. Le collier des chevaliers était « un collier à toute bête, » il lui était advenu, ce qui arrive à tous les ordres, quand les rubans et les croix ne correspondent pas à des mérites hautement reconnus ou à quelques services signalés rendus à l'État. Henri III institua donc l'ordre du Saint-Esprit. Les règlements qu'il promulgua devaient être jurés par les chevaliers qui ne devaient pas sortir du royaume sans sa permission, ni rien recevoir d'aucun prince étranger; ceci était à l'adresse des Guises et des pensionnaires de

1. Confession catholique du sieur de Saucy, chap. 7, p. 169. — L'Estoile. — De Thou, liv. LXVI.

Philippe II. L'hérésie entraînait la dégradation : cela était à l'adresse des politiques qui auraient pu être tentés de passer aux huguenots. Le roi croyait ses filets mailles de fer : ils n'étaient que toiles d'araignée. Il ne fut ni plus fort, ni plus puissant; il fut un peu plus méprisé.[1]

L'une des grandes erreurs de Henri III fut de croire qu'en opposant les cérémonies de son culte à la simplicité du culte protestant il raffermirait son trône qu'il croyait ébranlé par les enseignements des réformateurs. Aussi on le voyait assister avec une grande ferveur aux prédications des jésuites et des capucins, s'entourer de moines de tous les ordres et participer à leurs pratiques. « Il entrait lui-même, dit D'Aubigné, dans le sac deux ou trois fois par semaine; puis, avec ses courtisans et les principaux des grosses villes qu'il engageait à sa dévotion, ils emplissaient les rues de Paris et autres grandes villes où ils se promenaient, et puis les grands chemins, d'une étrange multitude de blancs-vêtus, avec le fouet à la ceinture, chantant perpétuellement. »[2]

Ordinairement ces actes de dévotion étaient suivis de scènes scandaleuses qui dégénéraient quelquefois en véritables orgies.

Un écrivain qui fut le témoin oculaire des principaux événements du règne de Henri III, l'italien Davila, trace de main de maître les causes qui amenèrent le discrédit général dans lequel le roi était tombé. «La politique de Henri III, dit-il, qui peut-être aurait atteint son but, s'il y avait persisté, subit les influences de ses affections et de ses passions; car lui-même il passait de la dévotion aux excès de la mollesse, et de l'oisiveté à la dissolution, de sorte que, tout en continuant les mêmes exercices spirituels, il les entremêlait avec tous les genres de délices, les bals, les mascarades somptueuses, les noces superbes; les entretiens continuels avec les dames de la cour. Le roi réussit bien à faire que la fierté et la rudesse antiques s'effaçassent rapidement, mais en même temps il n'attira sur lui que le mépris et la haine de la plus grande partie de son peuple. En effet, les nobles voyaient le roi enfermé dans un cercle restreint, et ne

1. L'Estoile, année 1578.
2. D'Aubigné, liv. IV, chap. 1er, p. 330.

pouvaient arriver à lui qu'au moyen des favoris; ils étaient obligés, non-seulement de les servir, de les courtiser outre ce qui convenait à leur naissance, mais de les corrompre par d'immenses présents, aussi ils brûlaient d'indignation, et ils exhalaient dans leurs propos leur mépris, leur dégoût, leur horreur pour la cour. Le peuple était intolérablement chargé de tailles pour subvenir à toutes les intrigues du roi, à toutes ses dépenses temporelles et spirituelles, et à la cupidité de ses mignons; en sorte qu'il voyait sa condition devenir pire encore dans la paix de ce qu'elle avait été dans la guerre, et il détestait le nom du roi. Les ecclésiastiques, non moins accablés que les autres, lui reprochaient de n'avoir donné la paix aux huguenots que pour se livrer aux dissolutions de la cour, et les huguenots eux-mêmes, quoiqu'ils jouissent de la liberté de conscience, ne pouvaient regarder la paix que comme une trêve, tant que le roi était entouré, comme ils le voyaient, de capucins, de jésuites, de bernardins, de hiéronymites et de tant d'autres religieux qui lui prêchaient sans relâche l'extermination de l'hérésie.[1]

III.

Trop d'éléments de discorde existaient au fond des cœurs pour que la paix entre les deux cultes n'en reçût pas bientôt quelque atteinte. L'édit de pacification, exécuté à Paris, ne l'était pas partout dans les provinces; dans la Guyenne surtout, où régnait la plus complète anarchie. En pleine paix Biron s'emparait d'Agen et en chassait le roi de Navarre, qui se retirait à Lectoure; c'est de cette dernière ville qu'il redemanda sa femme à Henri III, soit par politique, soit par convenance. Les zélés huguenots, en apprenant cette nouvelle, en furent vivement affectés; ils craignaient, et non sans raison, que la présence à la cour de cette jeune femme ne fût une source de corruption, « et que le roi ne se laissât aller davantage aux plaisirs et donnât moins de temps aux affaires[2]; » ils ne se

1. Davila, liv. VI, p. 343 et suiv.
2. D'Aubigné, t. IV, chap. 2, p. 333. — Mémoires de Bouillon, t. XLIX.

trompaient pas. Catherine, qui connaissait la position précaire de son gendre, résolut de la rendre plus critique encore, en venant intriguer au milieu de sa petite cour. Elle donna pour prétexte à ce voyage le désir de conduire elle-même à son mari sa fille Marguerite. Henri III avait consenti au départ de sa sœur dans l'espérance qu'elle lui servirait d'espion auprès du roi de Navarre. Frère généreux, il lui avait donné un magnifique apanage: le Quercy et l'Agenais.

L'entrevue des deux époux eut lieu à la Réole. «Les choses, disent les mémoires de Bouillon, se passèrent assez doucement, et néanmoins la reine Marguerite demeura avec la reine sa mère, qui s'en devait venir au port Sainte-Marie[1], et le roi avec ses gentilshommes s'en retourner à Nérac.[2]

Il y eut de part et d'autre beaucoup de plaintes et plus encore de difficultés à régler; la paix de Bergerac était loin d'avoir tout pacifié; il fut convenu entre la belle-mère et le gendre qu'une conférence aurait lieu entre eux à Nérac, quand ce dernier aurait pris l'avis des députés des Églises protestantes qui devaient se réunir à Montauban. On se sépara, et pendant que le roi retournait à Nérac, Catherine et sa fille se dirigèrent vers Toulouse, où elles furent reçues magnifiquement[3]. La vieille ville des capitouls n'avait jamais vu, réuni dans ses murs, un cortége aussi brillant; ce n'étaient que grands seigneurs richement vêtus, que belles dames couvertes d'or et de soie: cela entrait dans les plans de Catherine, qui se servait habilement de ses filles d'honneur pour détacher du parti du roi de Navarre ses plus fidèles serviteurs. Ce qu'elle avait essayé à Toulouse, elle l'essaya avec succès à Nérac, où elle arriva au commencement de l'année 1579. En quelques jours tout y fut transformé: les gentilshommes huguenots furent d'abord éblouis, puis séduits.

«La cour de Navarre, dit d'Aubigné, se faisait florissante en brave noblesse, en dames excellentes, si bien,

1. Petit village sur le bord de la Garonne, à quelques kilomètres de Nérac.
2. Histoire de Languedoc, liv. XL, p. 370.
3. Mémoires de Bouillon.

qu'en toute sorte d'avantages de nature et de l'acquis, elle ne s'estimait pas moins que l'autre. L'aise y amena les vices (comme la chaleur les serpents); la reine de Navarre eut bientôt dérouillé les esprits et fait rouiller les armes; elle apprit au roi son mari qu'un cavalier était sans âme quand il était sans amour, et l'exercice qu'elle en faisait n'était nullement caché, voulant par là que la publique profession sentît quelque vertu et que le secret fût la marque du vice.[1] »

Quelle différence entre la cour du Béarnais et celle de sa pieuse mère! Et cependant Catherine et Marguerite ne cessaient de presser le roi de se convertir; le cardinal de Bourbon qu'elles avaient amené avec elles faisait aussi l'office de convertisseur. Un jour qu'il insistait avec plus de force auprès de son neveu, celui-ci lui dit en riant tout haut: « Mon oncle, on dit ici qu'il y en a qui veulent vous faire roi: dites-leur plutôt qu'ils vous fassent pape, ce sera chose qui vous sera plus propice; vous serez plus grand qu'eux et que tous les rois ensemble.[2] »

Le prélat désespéra cette fois de son neveu: il le trouvait moqueur.

Catherine désirait la conversion de son gendre dans l'intérêt de sa maison; ses deux fils, Henri III et le duc d'Alençon, étaient maladifs, et l'opinion générale était qu'avant peu la race des Valois serait éteinte; le trône devenant vacant, le Béarnais, appelé par les lois fondamentales du royaume à y monter, serait certainement rejeté par le parti ligueur qui lui opposerait un prince lorrain; alors pourquoi hésiter? Catherine ne le comprenait pas.[3]

Très-catholique avec le Béarnais, elle se faisait huguenote avec les ministres; afin de mieux les tromper, elle s'efforçait de prendre leur langage: « Pour traiter avec eux, dit d'Aubigné, elle avait appris par cœur plusieurs locutions qu'elle appelait consistoriales, comme *d'approuver le conseil de Gamaliel*, dire *que les pieds sont beaux de ceux qui portent la paix*; appeler le roi *l'oint du Seigneur*,

1. D'Aubigné, liv. IV, chap. 5, p. 344. — Sully, Économies royales, t. Ier.
2. L'Estoile, Journal de Henri III, année 1579.
3. D'Aubigné, liv. IV, chap. 3, p. 335.

l'image du Dieu vivant, avec plusieurs sentences de l'épître de saint Pierre en faveur des dominations; s'écrier souvent: *Dieu soit juge entre vous et nous; j'atteste l'Éternel devant Dieu et ses anges!* Tout ce style, qu'ils appelaient, entre les dames, le langage de Canaan, s'étudiait au soir, au coucher de la reine, et non sans rire; la bouffonne Atrie présidait à cette leçon.[1] »

Catherine était trop connue pour que les ministres se laissassent prendre à son langage: elle croyait parler celui de Canaan et n'en parlait que le patois; mais ses filles d'honneur étaient plus habiles diplomates qu'elle. L'une d'elles, Anne d'Atrie, celle qui lui enseignait le langage de Canaan, entreprit de séduire un vieux gentilhomme nommé d'Ussac, « tenu pour un des piliers de l'Église huguenote, étant des plus autorisés dans les consistoires et accrédité dans les assemblées[2]. » Elle réussit au delà de ses espérances: d'Ussac devint amoureux d'elle et afficha sa passion d'une manière extravagante. Le roi de Navarre le railla, croyant le guérir de sa folie; mais le vieil huguenot, jusque-là si fidèle, devint un traître, et sur la demande de sa belle intrigante, il se décida à livrer à Catherine la Réole, dont il était le gouverneur. Ce fut à Auch, dans un bal que sa belle-mère lui donnait, que le roi de Navarre apprit la trahison de d'Ussac; il ne manifesta pas la moindre émotion. Il dit tout bas à trois ou quatre gentilshommes de prévenir tous ceux de ses serviteurs dont ils pourraient savoir le logis, que dans une heure il serait à cheval hors la porte de la ville. Il sortit du bal sans être aperçu, et quelques moments après il courait à toute bride vers la petite ville de Flamarens, dont il s'empara sans coup férir. Le lendemain, quand Catherine l'apprit, elle se mit à rire et branlant la tête, elle dit: « Je vois bien que c'est la revanche de la Réole et que le roi de Navarre a voulu faire chou pour chou, mais le mien est plus pommé. »[3]

Le Béarnais surprit encore la ville de Saint-Émilion: Catherine se fâcha et continua ses intrigues. Des duels eurent lieu: le prince de Condé se battit avec le vicomte

1. D'Aubigné, liv. IV, chap. 3, p. 335.
2. Mémoires de Sully, t. Ier, p. 285.
3. D'Aubigné, liv. IV, chap. 2, p. 334

de Turenne. Un plus long séjour de cette femme maudite eût tout compromis : deux mois lui avaient suffi pour inoculer à la cour de son gendre tous les vices de la sienne.

Un traité de paix explicatif de celui de Bergerac fut enfin signé entre elle et le roi de Navarre le 28 février 1579; par ce traité, rédigé en vingt-quatre articles, les protestants obtinrent de bâtir des temples et de lever des deniers pour l'entretien de leurs ministres, et onze nouvelles places de sûreté leur furent accordées : trois en Guyenne, huit en Languedoc; mais ils ne devaient les garder que jusqu'au 1er octobre de la même année.[1]

La reine, après avoir semé à pleines mains des germes de division à la cour de son gendre, quitta Nérac, lui laissant pour l'espionner sa fille Marguerite et emmenant avec elle Grammont, Duras, Laverdin et les autres gentilshommes catholiques qu'elle avait détachés du service du roi de Navarre par le moyen de ses filles d'honneur. A la vue de tout ce monde d'intrigants au cœur perverti, dont Catherine est l'âme, on comprend l'abîme de misères dans lequel la France était tombée; on est même étonné que sous les Augustules de la maison de Valois elle n'ait pas eu le sort du bas empire.

IV.

Les excès enfantèrent les excès. Plus le catholicisme se montrait léger, frivole, immoral, plus le protestantisme se montrait raide et rigoriste; il n'avait plus la piété douce et tendre de ses premiers martyrs; la haine pour le papisme et ses superstitions était plus forte que son amour pour le Sauveur; ses fidèles pratiquaient la loi morale moins en chrétiens guidés par la charité qu'en juifs placés sous le joug de la loi. Ne nous montrons pas trop sévères, souvenons-nous que leur piété avait subi l'influence du milieu dans lequel ils avaient vécu; et cependant, si l'on place le huguenot en face du ligueur, on peut haïr le premier, mais comme le second, on ne peut le mépriser. La haine qu'il inspire l'honore, parce qu'elle a pour cause l'horreur des dissipations mondaines et la crainte de Dieu. Si le hugue-

1. Drion, Abrégé chron., t. Ier, p. 150. — Traités de paix, t. II, p. 409 et suiv.

not eût été relâché dans ses mœurs, l'union avec Rome eût été bientôt consommée. On tient peu à la foi quand on est corrompu. La réforme se rendit impopulaire par son austérité, et ce fut cependant son austérité qui la sauva.

L'arrivée de Marguerite causa de vives appréhensions aux huguenots. La vie scandaleuse de la jeune reine leur était connue; quand de Nérac elle alla à Pau, les ministres l'accueillirent froidement; plus zélés que charitables, ils n'eurent pas pour cette pécheresse le tendre support du Sauveur; ils lui firent haïr leur foi, qu'elle aurait pu aimer et dans laquelle, comme une autre Madeleine, elle eût peut-être retrouvé sa double dignité de femme et de reine. Ce fut un tort: le zèle sans charité repousse, tandis que la charité attire. Quand le pécheur se sent ou haï ou dédaigné, tout abaissé qu'il soit à ses propres yeux, il rend haine pour haine. C'est ce que fit Marguerite. Les ministres essayèrent de la soumettre à leur rigorisme; à peine s'ils voulurent lui permettre de se faire dire la messe dans une chapelle qui pouvait contenir tout au plus dix à douze personnes. Certes, la jeune reine n'était pas plus fervente catholique que son mari fervent huguenot; mais elle tenait à son culte parce qu'à cet égard on lui suscitait des difficultés et qu'on se montrait mesquin et intolérant. L'opposition naît très-souvent de l'opposition: Marguerite fut d'autant plus zélée qu'elle était plus épiée; elle réunit dans le château les catholiques de Pau qui étaient privés de leur culte, et la messe y fut célébrée en secret, le jour de la Pentecôte. Quand les protestants l'apprirent, ils furent exaspérés et se saisirent des catholiques, qu'ils jetèrent brutalement en prison et firent condamner à une forte amende. On est attristé en présence de ces représailles, justifiées par la loi du talion mais condamnées par l'esprit de l'Évangile.

Vivement blessée de ce qui s'était passé, Marguerite insista auprès de son mari pour quitter une ville où elle ne rencontrait que des figures austères et glaciales; elle obtint de lui, comme elle le dit dans ses Mémoires, de quitter ce petit Genève de Pau et de retourner à Nérac.[1]

A la vue de cette jeune reine si belle, si spirituelle, et par moments si pleine de dévouement, on se sent plein

1. Mémoires de Marguerite de Valois, année 1579.

de mépris pour sa mère, qui altéra en elle les germes du bien et y développa si profondément ceux du mal. Fille d'une Jeanne d'Albret ou d'une Marguerite de Valois, la jeune épouse du roi de Navarre eût été, non la honte, mais l'ornement d'un trône. Si elle eût aimé son mari, et eût été chérie de lui, celui que nous appellerons plus tard Henri IV n'eût pas eu dans son histoire tant de pages honteuses, et la Réforme, qui fut plus rudement frappée le jour de l'abjuration que celui de la Saint-Barthélemy, n'eût pas certainement vu son chef l'abandonner. Tout se lie ici-bas: le mariage du Béarnais avec Marguerite fut plus funeste aux réformés que la perte de plusieurs batailles.

Le tableau que Marguerite nous a laissé de la petite cour de Nérac, offre un contraste frappant avec celui de l'austère Jeanne d'Albret. «Nous faisions, dit-elle, la plupart du temps notre séjour à Nérac, où notre cour était si belle et si plaisante que nous n'envions plus celle de France, y ayant la princesse de Navarre, sœur de mon mari, qui depuis a été mariée à M. le duc de Bar, mon neveu, et moi avec bon nombre de filles et dames. Et le roi mon mari était suivi d'une belle troupe de seigneurs et de gentilshommes, aussi honnêtes gens que les plus galants que j'ai vus à la cour, et n'y avait rien à regretter en eux, sinon qu'ils étaient huguenots; *mais de cette diversité de religion il ne s'en oyait point parler*. Le roi mon mari et Madame la princesse sa sœur allant d'un côté au prêche, et moi et mon train à la messe en une chapelle qui est dans le parc, d'où, comme je sortais, nous nous rassemblions pour aller promener ensemble, ou dans un très-beau jardin qui a des allées de lauriers et de cyprès fort longues, ou dans le parc que j'avais fait faire en des allées de trois mille pas, qui sont au long de la rivière, et le reste de la journée se passait en toutes sortes de plaisirs honnêtes; le bal se tenant d'ordinaire l'après-dîner et le soir. Durant tout ce temps-là, le roi servait Mademoiselle de Fosseuse, qui, dépendant du tout de moi, se maintenait avec tant d'honneur et de vertu, que si elle eût toujours continué de cette façon, elle ne fût tombée au malheur qui depuis lui en a tant apporté et à moi aussi.[1]»

1. Mémoires de Marguerite de Valois, année 1579.

Marguerite passe sous silence ses nombreuses infidélités, on le comprend, et cependant à cette époque, pendant qu'elle soignait son mari, malade d'une fièvre continue, avec un dévouement remarquable, elle était aimée de M. de Turenne.

V.

Henri III, qui était jaloux de l'affection que sa sœur portait au duc d'Alençon, et qui se faisait instruire jour par jour de tout ce qui passait à Nérac, voulut la brouiller avec son frère et son mari. Il écrivit au roi de Navarre que sa femme lui était infidèle et que M. de Turenne était l'amant préféré. Il chargea Strozzi de cette honteuse mission : celui-ci présenta la lettre au roi, qui la montra aux deux accusés et fit semblant de croire à leur innocence. Marguerite et les dames de la cour furent tellement indignées de la déloyauté de Henri III, qu'elles demandèrent à leurs amis s'ils étaient vraiment amoureux d'elles et de le leur prouver en vengeant leur honneur........ Ceux-ci promirent : ce fut l'origine de la guerre dite *des amoureux*.

Le duc d'Anjou, trahissant une fois de plus son frère, sollicitait le roi de Navarre à commencer les hostilités. Le but de ce prince était de se rendre indispensable à Henri III et de le forcer à recourir à sa médiation pour la paix, afin de porter la guerre dans les Pays-Bas, et de se servir des gentilshommes catholiques et huguenots pour la conquête des Flandres. Le roi de Navarre, qui ne devina pas la pensée secrète du duc d'Anjou, se laissa entraîner follement à commencer une guerre dont la cause apparente n'était que ridicule. Il réunit ses principaux chefs, leur remit à chacun la moitié d'un écu d'or. « Quand vous recevrez l'autre moitié, leur dit-il, soyez prêts.[1] »

VI.

Pendant que le roi de Navarre faisait ses préparatifs, le prince de Condé, qui tendait à se rendre indépendant de

1. D'Aubigné, liv. IV, chap. 5, p. 345. — Sully, Économies royales, t. Ier, chap. 10.

son cousin le roi de Navarre, voulut faire lui-même ses propres affaires. Il donna rendez-vous à la noblesse huguenote de la Picardie sous les murs de La Fère et s'en empara le 25 novembre 1579 sans coup férir. La cour fut stupéfaite de tant d'audace. Le roi, au lieu de faire marcher un corps d'armée pour reprendre La Fère, négocia avec Condé.

Le 15 août suivant, le signal convenu fut donné, la guerre des amoureux commença. Le succès ne répondit pas à l'attente des protestants : vainqueurs quelquefois, ils furent plus souvent battus. La prise d'armes ne fut pas générale : la Rochelle, jugeant qu'elle n'était pas justifiée par des causes suffisantes, refusa d'y prendre part. Cette guerre servit cependant les intérêts du roi de Navarre, en établissant sa réputation militaire. Jusqu'alors il avait montré la valeur d'un soldat, sans avoir eu l'occasion de déployer les qualités d'un capitaine. Les événements le servirent admirablement bien : il se chargea de s'emparer de Cahors, dont l'entrée lui avait été refusée, quoiqu'il fît partie de l'apanage de sa femme. L'entreprise était difficile : la ville était défendue par la rivière du Lot, par de bons remparts et une garnison de trois mille hommes, commandés par Vezins, l'ennemi généreux de Régnier[1]. Le Béarnais, jugeant impossible de prendre la ville par force, résolut de s'en emparer par surprise.

« Le roi de Navarre, dit Lacretelle, sortit de Montauban avec quinze cents hommes, et arriva vers minuit à un quart de lieue de Cahors. Il fit faire halte à ses troupes sur un plan de noyers entre lesquels coulait une fontaine, précieuse ressource après une marche de dix lieues, faite dans un jour brûlant. La chaleur était extrême ; tout l'horizon était enflammé par les éclairs ; le tonnerre grondait par intervalles, la pluie ne tombait pas encore. Le roi de Navarre s'était proposé de faire usage d'une machine qui venait d'être inventée, et qu'alors on nommait *machine infernale*, nom qui se transmit successivement aux plus sinistres inventions de l'artillerie. Dix soldats de la garde du prince escortaient deux pétardiers ; deux cents hommes, au milieu desquels était le roi de Navarre, marchaient par échelons. Le

1. 1er vol. de cette histoire, liv. XV, p. 351 et 352, § 20.

reste était tenu en réserve. Le vase rempli de salpêtre, appliqué à l'une des portes de la ville, fait explosion; mais l'ouverture qu'il donne est si étroite qu'il faut se traîner sur le ventre. Saint-Martin, Gontaut de Salignac, Roquelaure, Rosny et Bourbon lui-même sont déjà dans la ville. La porte tombe sous les coups de hache; mais l'explosion a répandu l'alarme. Le vigilant Vezins a tenu sa troupe armée; elle avance vers l'endroit menacé; toutes les cloches sont en mouvement; les habitants se rassemblent à la clarté des éclairs et des torches. Catholiques forcenés, ils se souviennent d'avoir fait, il y a huit ans, un odieux massacre des protestants. La crainte du supplice a doublé en eux les forces du fanatisme; on n'entend que ces cris : *charge et tue!* De chaque maison les tuiles, les pierres, les vases pleins de matières enflammées sont lancés sur les assaillants; ils avancent, mais lentement. Avant d'avoir gagné la grande place, ils ont eu plus de douze combats à livrer. Vezins arrive et se bat en furieux; il est chargé par Salignac, Saint-Martin et Roquelaure; il tombe mort; mais Saint-Martin est tué, Salignac et Roquelaure blessés dangereusement; Rosny l'est à son tour. Bourbon, qui se tient toujours à leur tête, a rompu deux pertuisanes; ses armes sont faussées par les coups de feu. Le jour paraît et montre les habitants retranchés dans une rue par des barricades. *Point de retraite!* s'écrie Bourbon; les pieds écorchés, couverts de contusions, il combat en s'adossant sur des boutiques. On vient lui apprendre qu'un corps nombreux arrive au secours de la ville; on le conjure de se retirer vers la campagne : *Non,* dit-il, *ma retraite de cette ville sera celle de mon âme hors du corps.* Déjà le vicomte de Gordon était venu le retrouver avec les douze cents hommes de réserve laissés vers les noyers. Mais Henri avait dans la campagne une autre réserve sous le commandement du comte de Chouppes; il lui donne ses ordres. Chouppes attaque le corps qui vient au secours de la ville et le bat.

Après cette victoire, il amène au roi de Navarre un renfort de cent chevaux et de six cents arquebusiers. Mais les habitants, qui s'attendent qu'un massacre général punira leur longue résistance, n'ont point encore posé les armes. A couvert sous leurs toits, ils font rouler d'énormes

pierres sur des assaillants battus par un long orage, exténués par la faim et couverts de blessures que nulle main ne vient soulager; chacun des quartiers de la ville exige un combat, chaque maison, une escalade. Le roi de Navarre, maître des tours et des parapets de la ville, s'étonne d'avoir encore des assauts à livrer; déjà il a passé la cinquième nuit dans une cité dont les toits fument. Un bruit sourd lui donne l'espérance que les habitants s'échappent dans la campagne : c'est là le plus ardent de ses vœux. Sa victoire ne sera point suivie d'un massacre. A ce bruit succède un profond silence qui confirme ce favorable présage. Au point du jour les magistrats de cette ville désolée viennent implorer sa clémence. Henri obtient de ses soldats la vie de ceux qui n'ont pu fuir; mais il ne peut empêcher le pillage. Ah! Sire, quel exploit, viennent lui dire ses capitaines! fut-il jamais un siége plus glorieux! fut-il jamais plus de courage, plus d'adresse, plus de fermeté pour entrer dans une ville! Ah! répondit Henri en soupirant, cette ville est française. [1]

VII.

La prise de Cahors donna au roi de Navarre la réputation d'un habile capitaine, mais ne lui amena pas une forte armée sous ses drapeaux. Après son brillant fait d'armes, il fut contraint de se replier vers Nérac avec cent cavaliers et s'estima très-heureux quand La Rochefoucauld lui amena quatre-vingts chevaux et deux cents arquebusiers qui l'aidèrent à attendre de pied ferme Biron qui s'approchait. [2]

Le maréchal, après avoir lancé quelques volées de coups de canon contre le château, se retira devant la contenance fière et intrépide de la petite troupe du roi de Navarre. [3]

L'armée catholique, quoique plus nombreuse que celle des huguenots, n'était pas très-redoutable. Mal commandée, mal soldée, elle était dans un état complet de désorgani-

1. Lacretelle, t. II, p. 103 et suiv. — Sully, Économies royales, t. Ier, chap. 2. — Davila, liv. VI. — De Thou, t. VI, liv. LXXII.

2. Sully, Économies royales, t. Ier, chap. 12, p. 229.

3. Mémoires de Marguerite de Valois, année 1580.

sation. Henri III ne comprenait pas ou plutôt ne paraissait pas vouloir comprendre que l'argent est le nerf de la guerre. Il le prodiguait sans pudeur à ses mignons, et laissait ses généraux manquer de munitions de guerre et de bouche. Rien donc ne se faisait, parce que rien ne se faisait ni bien, ni à son heure; c'est à cela, plus encore qu'à leur courage, que les protestants durent souvent leur salut.

Dans ce moment, Henri III, préoccupé d'une maladie (la coqueluche) qui faisait de grands ravages à Paris, ne donnait qu'une médiocre attention aux événements qui s'accomplissaient hors de sa capitale; mais quand l'épidémie arriva à son déclin, il fut contraint par la clameur publique à commencer le siége de La Fère. Les Parisiens étaient humiliés et exaspérés en voyant aux mains des huguenots une ville si près de leur cité. Le roi chargea le maréchal de Matignon de la leur reprendre. La Fère n'avait que de mauvais remparts; mais elle était défendue par le brave de Muy auquel le prince de Condé en avait confié le commandement. Ce sera un siége de velours[1], disaient les Parisiens qui croyaient la défense impossible; mais les troupes royales firent l'expérience « qu'il n'est, suivant une expression de La Noue, si bons remparts que de bons hommes. » Les réformés repoussaient vaillamment tous les assauts; la fièvre qui survint les seconda, et en moins de quelques semaines, deux mille assiégeants trouvèrent leur tombeau dans les fossés de La Fère. La garnison obtint le 31 août une capitulation honorable, et « contrairement à la foi du temps, » les clauses en furent scrupuleusement observées.

Dans tout le reste du royaume, la guerre se poursuivait mollement, sans aucun résultat positif; cependant les huguenots s'affaiblissaient sensiblement; le découragement les gagnait, et ils paraissaient perdus, comme avant la paix de Bergerac, quand le duc d'Anjou les tira d'une position qui semblait désespérée.

Ce prince aspirait à la souveraineté des Flandres et à la main d'Élisabeth. Il eut donc l'idée de proposer au roi

1. Il fut ainsi appelé parce qu'il semblait aux Parisiens qu'ils n'avaient qu'à se présenter pour que la ville ouvrît ses portes.

son frère, de faire la paix avec les huguenots en lui insinuant adroitement que ses troupes ne se battaient qu'à l'avantage des Guises. Henri III, qui avait besoin qu'on lui rappelât souvent ce qu'il savait déjà, entra dans les plans de son frère; la paix le débarrassait du même coup des huguenots qu'il haïssait, des Guises qu'il redoutait et de son frère qui, après la paix, irait porter sa turbulence et son esprit inquiet hors des frontières de son royaume. Des pourparlers s'ouvrirent avec le roi de Navarre. C'est de ces pourparlers que sortit, le 26 novembre 1580, la paix de Fleix.

C'était la septième qui se signait depuis dix-huit ans. Le traité qui la constata n'était que le renouvellement presque textuel de celui de Bergerac. Il mettait fin à la ridicule et impolitique guerre des amoureux.

LIVRE XVII.

I.

La paix de Fleix, comme toutes les paix précédentes, n'était qu'une paix boîteuse et mal assise. Nous ne devons pas nous en étonner; on ne concilie pas ce qui par nature est inconciliable. Par moment, sans doute, on peut se faire illusion, mais on ne tarde pas à reconnaître que, dans les luttes de deux principes, les traités de paix ne sont en définitive que des trêves. Si les protestants jouirent du bénéfice de la paix du 26 novembre 1580, ils le durent moins à la bonne foi des catholiques, qu'à leurs propres armes; la crainte qu'ils inspiraient encore fut la seule garantie de leur repos.

La France, à ce moment, présentait un triste spectacle. Au sommet de l'échelle sociale était le roi alors âgé de trente ans. Sept ans d'un règne agité ne lui avaient rien appris, si ce n'est à dissimuler; et il ne se souvenait qu'il était roi que quand il fallait arracher à son peuple des édits bursaux, ou méditer avec sa mère et ses mignons quelques perfidies. Le tact moral, celui même des simples convenances sociales, lui manquait. Il passait des jours entiers avec des chiens, des perroquets et des singes; il veillait près d'eux quand ils dormaient, dans la crainte qu'on ne troublât leur sommeil. Deux fois il partit de Paris à pied avec la reine, pour aller demander à Notre-Dame de Chartres de dessous terre, de lui donner un héritier, quoique Miron, son médecin, eût dit que toutes les Notre-Dames du monde n'y feraient rien[1]. Autour de lui ce n'était que jeux, duels, assassinats qui scandalisaient moins

1. Brantome, Dames illustres, t. V, p. 334. — Félibien, Histoire de Paris, liv. XXII, p. 1144.

encore que sa folle prodigalité. Il avait près de lui deux mignons dont il raffolait : l'un était Anne de Joyeuse, seigneur d'Arques, l'autre Jean-Louis de Nogaret, célèbre plus tard sous le nom du duc d'Épernon. Ces deux jeunes gens s'étaient distingués au siége de La Fère et rivalisaient de courage, d'impudeur et d'ambition. Le roi voulait qu'à la cour chacun leur cédât le pas; il fit épouser à Joyeuse la sœur de la reine et lui donna une dot de 300,000 écus. Les noces furent célébrées avec une grande somptuosité. «Le roi, dit L'Estoile, mena la mariée au Moustier, suivi de la reine, princesses et dames tant richement et pompeusement vêtues, qu'il n'est mémoire en France d'avoir vu chose si somptueuse : les habillements du roi et du marié étaient semblables, tout couverts de broderies et pierreries qu'il n'était pas possible de les estimer.[1]»

Les fêtes succédèrent aux fêtes, les banquets aux banquets; jamais roi ne fit pour le mariage d'un dauphin ce que Henri III fit pour celui de son mignon. Il ne calcula pas, et, roi obéré, il vida le trésor public et dépensa la somme énorme de 1,200,000 écus équivalant à près de douze millions de notre monnaie.[2]

Craignant que La Valette ne fût jaloux de Joyeuse, il lui destina pour épouse Christine, la plus jeune des sœurs de la reine et avança à son favori les 300,000 écus qu'il avait promis pour dot. La banqueroute était le seul moyen qui lui restait pour avoir un budget en équilibre. Avant de s'y résoudre, il imposa encore de nouvelles charges à son peuple qui murmurait et ployait sous de lourds impôts. Il n'eut pas honte de tenir le 7 mars 1583 un lit de justice et de faire demander, par le complaisant Birague, l'enregistrement de nouveaux édits bursaux. La force de la vérité arracha à ce dernier ces paroles caractéristiques : «Ces édits sont injustes, mais nécessaires.» «En prononçant ces paroles, dit Sismondi citant de Thou, Birague arrêta, peut-être par hasard, les yeux sur les mignons du roi chargés de pierreries, ce qui fit rire l'assemblée. En effet, elle savait bien qu'eux seuls créaient toute cette nécessité.[3]»

1. L'Estoile, Journal de Henri III.
2. Note VIII.
3. Sismondi, Histoire des Français, t. XX, p. 11; voir note IX.

II.

L'autorité royale ne pouvait que s'affaiblir sous un tel monarque, d'autant plus indolent qu'il n'avait pas d'enfants, et était sans espérance de postérité : il vivait au jour le jour, comme plus tard Louis XV, dans la pensée que la machine durerait autant que lui. Mieux donc que la ligue, il faisait les affaires de la ligue; elle gagnait en force et en intérêt ce qu'il perdait en autorité et en dignité. Les Guises s'agrandissaient chaque jour; leur chef Henri régnait en maître dans son gouvernement de Champagne, Mayenne disposait de la Bourgogne, le duc d'Aumale de la Picardie, leur cousin, le duc de Mercœur de la Bretagne, le bâtard d'Angoulême avait obtenu par leur influence le gouvernement de la Provence[1]. Rarement force plus redoutable fut entre les mains d'un sujet déjà rebelle de cœur et prêt à lever l'étendard de la révolte au premier moment favorable.

Affaibli de ce côté, le roi l'était encore de celui des politiques et des huguenots. Les premiers étaient maîtres du Languedoc par Damville, devenu duc de Montmorency; les seconds dominaient par le roi de Navarre sur une grande partie de la Guyenne. La cognée était mise aux racines de l'arbre royal; encore quelques coups de hache et la France, reculant de quelques siècles, serait retombée au pouvoir de ses barons féodaux.

Tout donc poussait à la révolte et menait à la dissolution du corps social. Les protestants eux-mêmes commençaient à déchoir de leur austérité première; les jeunes gentilshommes huguenots qui s'étaient attachés à la fortune du Béarnais n'imitaient que trop ce dernier; les ministres étaient zélés, mais dans leur zèle, il y avait plus de haine contre le pape que d'amour pour Jésus-Christ. La division enfin régnait parmi les chefs huguenots; le prince de Condé ne cachait pas sa jalousie pour son cousin le roi de Navarre. C'était le cas de dire avec le psalmiste : «Les fondements sont renversés, que fera le juste?»

On comprend comment, avec tant d'éléments si discor-

1. De Thou, liv. LXXVI. — Bouche, Histoire de Provence, t. II, p. 673.

dants, il fut difficile au roi de Navarre de faire accepter, puis respecter la paix de Fleix. En Languedoc et en Dauphiné, elle fut imposée par la force. Il fallait faire la guerre pour la faire reconnaître. Elle dura quatre ans, c'était beaucoup.

III.

Le peuple français est un singulier peuple; pendant la guerre, il désire la paix; quand il a la paix, il ne sait demeurer en repos, il s'ennuie. Comme les Athéniens d'autrefois, il lui faut toujours du nouveau. L'action est son élément: s'il réfléchissait davantage, il ferait moins sans doute, mais ce qu'il ferait, il l'exécuterait mieux. — C'est un noble peuple auquel il n'a manqué que de bons maîtres pour être le premier des peuples. Au milieu des événements dont nous faisons le récit, le duc d'Alençon, le médiateur de la paix de Fleix, songeait à agrandir ses domaines, déjà si vastes, en venant au secours des Pays-Bas contre Philippe II; il engagea à son service plusieurs des seigneurs protestants attachés au roi de Navarre. Ces gentilshommes, qui n'avaient d'autre profession que celle des armes, furent séduits par la brillante perspective qui se présentait devant eux. Le Béarnais ne leur offrait pour le moment qu'une vie inactive et pour asile qu'une cour de province pauvre et presque obérée; ils acceptèrent. Rosny, qui devint depuis duc de Sully, céda comme les autres, non par entraînement, mais par calcul: il espérait faire rendre à sa famille, qui était flamande, les vastes domaines dont elle pouvait revendiquer la propriété dans les Pays-Bas. Dans cette circonstance, le bon sens, qui était l'une des qualités dominantes de ce gentilhomme, lui fit défaut; son intérêt l'aveugla sur le prince à la fortune duquel il allait s'attacher. Quand il prit congé du roi de Navarre: « Quoi donc, lui dit celui-ci, vous allez maintenant servir ce prince; il me trompera bien s'il ne trompe tous ceux qui se fieront à lui, et surtout s'il aime jamais ceux de la religion, ni leur fait aucun avantage; car je sais qu'il les hait comme le diable dans son cœur. Et puis, il a le cœur double et si malin, et le courage si lâche, le corps si mal bâti et est tant inhabile à toutes sortes de vertueux exer-

cices, que je ne me saurais persuader qu'il fasse jamais rien de généreux, ni qu'il possède heureusement les honneurs, grandeurs et bonnes fortunes qui semblent maintenant lui être préparées; et quelque bonne mine qu'il me fasse en m'appelant son bon frère, je connais bien son dessein: c'est de peur qu'il a à ce que je ne veuille empêcher le vicomte de Turenne, vous, Esternay, Salignac, et autres de la religion, d'aller en Flandre avec lui.»

Rosny ne suivit pas ces sages conseils; il quitta son jeune maître et alla tenter la fortune avec un prince aussi contrefait de corps que de cœur. Il ne réussit pas. Dans ses *Économies royales*, il se fait raconter, à lui-même, tous les inconvénients de sa malheureuse expédition. Il y a dans ce récit une page assez curieuse, qui mérite d'être rappelée comme étude des mœurs de l'époque. «Toutes ces confessions et désordres, lui disent ses secrétaires, arrivés en Pays-Bas, ainsi qu'il en a été dit quelque chose dans les chapitres précédents, vous firent résoudre de quitter Monsieur, frère du roi; et pour cet effet, ayant obtenu un passe-port par le moyen du comte de Barlemont, votre parent, vous vous en allâtes visiter Madame de Mastin, votre tante, qui résidait à la Bassée, laquelle, aussi bien que le vicomte de Gand, vous avait déshérité à cause de la religion, s'étant laissé persuader aux moines que ceux de votre profession ne croient ni en Dieu ni en Jésus-Christ, et qu'ils avaient en horreur la vierge Marie, les saints et les bonnes œuvres.»

«Et nous permettrez de faire ici un petit discours de ce qui se passa entre elle et vous, pour faire voir l'innocence ou plutôt la simplicité niaise de cette dame, plongée dans la bigotterie, laquelle à votre arrivée ne vous fit pas trop bonne chère, ne vous pouvant quasi pas regarder de bon œil, comme elle vous dit depuis, croyant certainement que vous n'adressiez nulle de vos prières à Dieu. Mais le lendemain matin, comme elle vous eut mené dans la grande église de l'abbaye, laquelle elle avait fondée, pour y voir les sépultures de marbre de vos ancêtres qu'elle y avait fait construire, et entre les autres celle d'Hélène de Melun, femme de Robert d'Artois, de Hugues de Melun, votre aïeul, et d'Anne de Melun, votre grand'mère, et celle d'elle-même qu'elle y avait déjà fait élever, elle vous

dit, ayant les larmes aux yeux : « Hélas ! mon neveu, mon ami, que mon père, votre aïeul, et ma sœur, votre grand'-mère, s'ils étaient en vie, jetteraient des larmes et ressentiraient des déplaisirs, aussi bien que moi, de voir l'un de leurs enfants ne point croire en Dieu, ni en sa mère et n'adresser ses prières qu'à l'ennemi d'enfer qui vous rend ennemi des bonnes œuvres, ainsi que je l'ai entendu dire à nos bons pères confesseurs. »

« Vrai Dieu, ma tante, que dites-vous? Serait-il bien possible, lui dites-vous, que vous disiez ceci à bon escient et qu'il y ait eu des gens si pleins d'impostures et de calomnies que de vous avoir voulu persuader telles exécrations qui nous rendraient indignes de vivre sur la terre. Or, ma tante, ôtez de votre esprit toutes ces mauvaises opinions que vous avez prises de nous, et ne doutez nullement que nous ne croyons en toutes les trois personnes de la Sainte-Trinité; que nous ne les adorions et invoquions comme étant un seul Dieu; que nous ne révérions et honorions la sainte Vierge et les saints; ne priions et ne tenions pour nécessaires les bonnes œuvres et la sanctification sans laquelle nul ne verra jamais Dieu. »

« Mais comment se peut faire, vous répondit cette bonne dame, mon ami, que ce que vous dites soit vrai? car le bon père Sylvestre (qui était un cordelier, grand prédicateur et son confesseur) m'a assuré, il y a huit jours, que les huguenots sont pires que les juifs et qu'ils ne prient ni Dieu ni sa mère. »

« Madame, je vous prie de croire, lui répondites-vous, que notre *Credo* et notre *Pater* sont les vôtres mêmes ; il n'y a autre différence sinon que nous les disons en français et vous les dites en latin; et afin que vous connaissiez la malice des imposteurs qui vous ont persuadé, vous et mon oncle le vicomte, à nous déshériter, mon père et moi, je vous les veux dire présentement. » Et lors ayant commencé par l'oraison dominicale et continué par le symbole des apôtres, elle vous écouta fort attentivement sans rien répondre tant que vous ne parlâtes que de Dieu, de Jésus-Christ et du Saint-Esprit; mais lorsque vous eûtes dit : « Qui est né de la vierge Marie, » et encore après : « Je crois la communion des saints, » elle se mit à crier : « Hélas, mon neveu, mon ami, est-il possible qu'en vos

oraisons vous parliez de la bonne Dame et fassiez mention des saints bienheureux; venez m'embrasser, puisque cela est; car je vous aime comme mon bon neveu et me semble en vous voyant et vous oyant parler que ma pauvre sœur est encore en vie. Oh! que j'ai de déplaisir que mon neveu votre parrain et moi vous avons déshérité : vraiment je veux essayer à rompre tout cela et vous le jure par la sainte Vierge.» Les effets néanmoins ne suivirent pas les paroles.

Rosny ne retira de son séjour dans les Pays-Bas d'autre fruit que celui de convaincre sa tante que les protestants n'adoraient pas le diable. Mais revenons au duc d'Anjou et suivons-le dans son expédition des Flandres.

IV.

Depuis longtemps les Flandres et les Pays-Bas étaient le théâtre des sanglants exploits de Philippe II. Ce monarque voulait qu'il n'y eût dans la chrétienté «qu'une seule foi;» il s'était dévoué à cette œuvre avec plus de cruauté et de persévérance que François I[er] et ses successeurs. Il avait hérité de tout l'esprit inquisitorial de son père, sans hériter de son habileté. Comme lui, il frappait; mais il ne savait pas s'arrêter comme lui. Durant sa longue et désastreuse carrière il fut presque toujours fidèle à lui-même; dans son aveuglement il prit son opiniâtreté pour du génie : c'est ce qui le trompa. Il inonda les Flandres et les Pays-Bas de sang sans pouvoir les conserver; il agita, troubla, affaiblit la France sans pouvoir fortifier l'Espagne; il eut entre ses mains des richesses qui eussent étonné un Salomon, et deux fois il fit banqueroute. Sa main pesa durement pendant un demi-siècle sur l'Europe, mais la main de Dieu s'appesantit aussi sur lui sans que la tête de cet homme cruel, superstitieux et par moment débauché, se courbât sous le remords et la repentance. A force de se considérer comme le seul soutien du catholicisme, il avait pris au sérieux son terrible rôle; le jour où il dit : «Si mon fils était hérétique, je le ferais mettre à mort,» les réformés n'eurent rien à attendre ni de sa justice, ni de sa clémence, pas même de sa politique. Les Maures d'Espagne, qui, depuis leur défaite de 1492, jouissaient de la liberté

de leur culte furent exterminés sans pitié; ils eurent leur édit de Nantes. Leur exil de la vieille terre de leurs pères commença sa dégénération. Ils l'appauvrirent comme l'édit de 1698 appauvrit la France.

L'homme qui secondait le mieux Philippe II était le duc d'Albe, l'exécuteur de ses hautes œuvres. Il l'envoya dans les Pays-Bas, où des troubles s'étaient élevés. Ses habitants réclamaient les antiques priviléges de leur province et prêtaient une oreille attentive aux enseignements des réformateurs. C'étaient, aux yeux du roi catholique et de son ministre, des crimes de lèse-majesté divine; ce dernier se mit à l'œuvre. En quelques années, plus de cinquante mille hommes périrent de mort violente. Ce n'était qu'un cri de douleur dans ces belles et riches contrées: l'échafaud, le gibet, les bûchers étaient en permanence; les inquisiteurs devinrent savants dans l'art de pendre, de brûler, de décoller, de mutiler, de torturer; un seul mot rendait suspect; celui qui l'avait prononcé était envoyé à la mort. Les inquisiteurs, dans leur zèle, allaient quelquefois trop vite, et plus d'une fois un bon catholique périt à la place d'un protestant.... «Eh bien! disait alors d'Albe à ses théologiens, c'est un juste que nous avons envoyé au ciel.» Dans leur effroi, les familles protestantes prenaient la fuite; plus de cinquante mille personnes s'exilèrent pour échapper à la proscription; l'intelligente Angleterre leur ouvrait ses ports, s'enrichissait de leur industrie, et plus encore de leurs vertus.

De l'excès de la persécution naquit la résistance. Les protestants ne voulaient pas sans cesse tendre la tête à leurs bourreaux; Guillaume d'Orange fut le Guillaume Tell et le Washington des Hollandais, qui lui durent leur délivrance et la fondation de leur belle et florissante république. Ce prince avait une âme fortement trempée, un sens droit, une volonté inébranlable, une patience que rien ne pouvait lasser; il parlait peu, de là le nom de Taciturne qui lui est resté; mais quand, dans les occasions solennelles, il rompait le silence, il s'élevait à la plus haute éloquence: ses paroles rendaient la profondeur de sa pensée et l'énergie de son âme. Tel était l'homme que la Providence avait donné aux Hollandais.

Quand Guillaume apprit l'arrivée du duc d'Albe, il s'en-

fuit en Allemagne. Les princes protestants l'accueillirent avec une vive sympathie et lui confièrent quelques troupes avec lesquelles il rentra dans sa patrie. Il adressa un appel énergique à ses compatriotes, et bientôt il eut une armée de paysans sous ses ordres. Ces hommes, qui ne savaient pas manier les armes, compensaient largement ce désavantage par une âme ardente, un courage à toute épreuve, une obéissance sans bornes, une moralité exemplaire. Par dérision les Espagnols les appelèrent « l'armée des gueux; » mais ces gueux ne tardèrent pas à devenir redoutables. Sous la conduite de Louis de Nassau, ils battirent un corps d'armée espagnol commandé par le duc d'Aremberg et firent subir au roi catholique son premier échec.

Le duc d'Albe ressentit vivement l'affront qu'avait subi l'armée espagnole. Il s'en vengea à sa manière : il fit décapiter les comtes d'Egmont et de Horn, dont le seul crime était d'avoir réclamé le privilége des provinces et protesté contre le tribunal de l'inquisition. Debout sur l'échafaud, calme, tranquille, sans qu'un seul murmure s'échappât de ses lèvres, le comte de Horn ne prononça que ces mots : « Apprenez par notre sort, ô mes amis, quelle est la mesure de l'obéissance que vos maîtres exigent de vous.»

Ces paroles ne furent pas perdues. Les Hollandais les recueillirent pieusement, comme aux jours de la conjuration d'Amboise les protestants avaient recueilli celles de Willemangis.

La lutte était engagée: elle fut terrible. Le duc d'Albe la fit à sa manière, c'est-à-dire sans merci et sans pitié; il livra aux bourreaux quinze cents bourgeois de Harlem, vainquit plusieurs fois le prince d'Orange; mais le Taciturne semblait renaître de ses cendres. Comme Coligny, dont il épousa la fille, la veuve de Téligny, il se retrempait dans ses défaites. D'Albe était désespéré; son maître solda ses sanglants exploits en lui retirant le commandement; pour la première fois le roi catholique comprit que la violence n'est pas la force. Son ministre reprit tristement le chemin de l'Espagne; son successeur, le commandeur Requesens avait un peu la cruauté de son prédécesseur, sans en avoir l'habileté. Il ne sut être ni cruel, ni clément. Leyde, qui se souvenait des massacres de Harlem,

fut admirable d'énergie et de dévouement; elle ouvrit ses écluses et mit entre elle et les assiégeants une mer d'eau, elle fut sauvée.

La fortune se déclara contre Philippe : ses troupes même se mutinèrent, elles n'étaient pas payées. Il fut contraint de donner une amnistie, en attendant que ses finances lui permissent de recommencer les hostilités. Les Flamands eurent un jour de grande joie : ils descendirent de son piédestal la statue du duc d'Albe ; Philippe le leur permit. Il fallait qu'il se sentît bien faible.

Le roi avait alors auprès de lui un bâtard de Charles-Quint, dont le nom était célèbre par toute la chrétienté : il s'appelait don Juan. A l'âge où l'on obéit encore, il avait eu une rare bonne fortune, celle de commander une grande flotte ; il avait battu les Turcs et gagné la bataille de Lépante. Ce jeune homme était ardent, ambitieux; il prononça certains mots qui éveillèrent la défiance dans le cœur du plus défiant des rois. Philippe voulut dès lors s'en défaire sans bruit, en ayant l'air de l'employer. Il l'envoya guerroyer dans les Flandres. Don Juan traversa la France incognito; en passant à Paris il vit Guise : ambitieux tous deux, ils formèrent une alliance offensive et défensive. L'un pensait à déposséder Henri III, l'autre à se rendre indépendant dans les Pays-Bas. Philippe II sut tout : quelque temps après don Juan mourut; le poison abrégea-t-il ses jours? On le crut; l'opinion publique accusa Philippe II, et peut-être ne se trompa-t-elle pas cette fois?

V.

Tel était l'état des Flandres, quand, sur les instances du prince d'Orange, le duc d'Anjou[1] y arriva. Par le traité de Plessis-les-Tours (19 septembre 1580), Monsieur s'était engagé à secourir les Pays-Bas contre Philippe II, mais il perdit un temps précieux et ne se mit en marche qu'aux derniers jours du mois de juillet suivant. Il amenait avec lui dix mille fantassins, quatre mille cavaliers et près de

1. Le duc d'Alençon avait pris le titre de duc d'Anjou depuis l'avènement de Henri III au trône.

trois mille gentilshommes[1], au nombre desquels était Rosny. Le jeune prince avait devant lui deux brillantes perspectives : la souveraineté des Pays-Bas et la main de la reine d'Angleterre.

Les premiers jours de la campagne furent marqués par des succès. Malgré Farnèse, duc de Parme, le plus grand capitaine de son siècle, il entra le 18 août à Cambrai, aux acclamations de ses habitants, qui saluèrent en lui leur libérateur[2]. Deux jours après, il mit le siége devant Câteau-Cambrésis. La ville refusa une capitulation ; elle fut emportée d'assaut.

Le duc d'Anjou, avec les forces dont il disposait et l'appui moral qu'il trouvait dans les populations, eût réussi dans son entreprise si, comme tous les membres de sa famille, il n'avait pas été privé de sens moral et de droiture. Les habitants de Cambrai, qui l'avaient reçu en libérateur, n'avaient pas cependant voulu remettre leur citadelle aux soldats du prince ; leur reconnaissance n'allait pas jusqu'au sacrifice de leur liberté : le duc d'Anjou résolut de s'en emparer. Il fit dire au gouverneur d'Inchy qu'il désirait, avant de partir, dîner dans la citadelle et n'y être servi que par des officiers flamands. D'Inchy, flatté de l'honneur que lui faisait le prince, prépara un magnifique banquet, auquel son royal convive assista avec tout son état-major. Les invités étaient au nombre de soixante-quatre. Au second service, les gardes du prince demandèrent à entrer pour lui faire un compliment ; le commandant ordonna qu'on leur ouvrît les portes. A peine entrés, ils éteignirent la mèche des soldats flamands et se rendirent les maîtres de la citadelle. Sans la moindre rougeur au front, le duc d'Anjou dit au commandant : « Je garde Cambrai pour moi. » Celui-ci cria à la trahison : le prince lui imposa silence avec des menaces.

VI.

Après cet exploit plus digne d'un guérillas que du chef d'une grande armée, Monsieur retourna en France, d'où

1. De Thou, liv. LXXIV.
2. Mémoires de Bouillon, t. XLIX, p. 51.

il alla en Angleterre pour y hâter la conclusion de son mariage avec Élisabeth. La reine était alors âgée de quarante-neuf ans : la crainte d'enchaîner sa liberté et de partager avec un époux l'autorité royale dont elle était jalouse à l'excès, l'avait retenue jusqu'à ce moment. Ce fut un grand tort : la reine peut-être y gagna, la femme y perdit. Elle scandalisa souvent sa cour par les honteux exemples qu'elle lui donna et attacha aux souvenirs de ses amours un ridicule ineffaçable : vieille, elle se croyait toujours jeune ; beauté flétrie, elle s'enlaidissait encore de toutes les parures brillantes qui ne siéent aux femmes que pendant les heures si courtes et si fugitives de leur jeunes années. Elle avait le cœur tendre de la belle Anne de Boleyn, sa mère, et le sang bouillant du vicieux Henri VIII, son père. Les années, qui lui avaient enlevé la fraîcheur, lui avaient laissé tous les feux de la jeunesse, que la contrainte dans laquelle elle avait vécu n'avait fait qu'attiser. Telle était cette princesse, quand le duc d'Anjou arriva à Londres. Il n'avait alors que vingt-huit ans : de tous les Valois il était le seul qui, avec tous les vices de sa race, n'en eût pas les grâces. Il était laid, et sa figure, bourgeonnée par la maladie, semblait chargée de deux nez. Rien ne le recommandait à Élisabeth, si ce n'est sa qualité de prince et l'espoir de réunir sur deux têtes la couronne de la grande Bretagne et celle des Flandres.

Monsieur lui parla d'amour, comme il l'aurait fait à une princesse de vingt ans qui aurait eu la beauté de Marie Stuart ; flattée des attentions du prince, Elisabeth, comme beaucoup de vieilles filles, perdit un moment la tête ; son bon sens l'abandonna, et malgré les clameurs de son peuple indigné, les articles de son mariage furent arrêtés et signés[1] ; pour gage de sa parole et de son amour, elle ôta une bague de son doigt et la mit elle-même au doigt du prince.

Quelques historiens, notamment Lacretelle, croient qu'Elisabeth joua la comédie ; nous pensons au contraire qu'elle joua son rôle au naturel, et que, si elle n'alla pas jusqu'au bout, elle le dut à l'opposition violente qu'elle rencontra dans tous les rangs de ses sujets. Quand elle vit

1. Note IX.

qu'elle commettrait une faute, elle profita habilement d'une clause du contrat de mariage par laquelle elle s'était réservée le droit de différer son union; elle congédia courtoisement son fiancé qui repartit pour les Flandres, le 9 février 1582; elle adoucit son départ en lui prêtant cent mille écus d'or.[1]

VII.

Monsieur, désappointé, mais conservant encore quelques espérances, parce que la reine n'avait pas rompu officiellement avec lui, aborda le 10 février à Flessingue. Il reçut un accueil sympathique et enthousiaste des peuples qui l'avaient choisi pour leur souverain. A Anvers il fut proclamé duc de Brabant avec une pompe extraordinaire. La haine que les Flamands avaient pour Philippe les avait aveuglés sur le duc d'Anjou, qui n'avait ni les qualités qui font les grands princes, ni celles qui font les bons rois. A peine installé, il réclama pour les catholiques d'Anvers la liberté de culte, et froissa les protestants qu'il scandalisa bientôt après par sa vie licencieuse. Il n'était pas encore solidement assis sur son trône, quand sa sécurité fut troublée par l'assassinat du prince d'Orange. Un jeune fanatique de vingt ans, commis d'un banquier espagnol, tira le 18 mars 1582 sur Guillaume un coup de pistolet dont la balle lui traversa la tête.[2]

A la nouvelle de l'attentat, les Flamands crurent que l'assassin était un Français payé par le duc d'Anjou. Dans le premier moment de leur irréflexion et de leur colère, ils massacrèrent tous les Français qu'ils rencontrèrent; le duc d'Anjou n'échappa à leur poursuite qu'en se réfugiant auprès du prince d'Orange. Heureusement on découvrit que l'assassin, qui avait été tué par les gardes du prince, était un Espagnol qui, croyant gagner le ciel, avait agi d'après les ordres de la cour d'Espagne.

Cette découverte calma les Flamands qui reconnurent leur erreur et firent des excuses au prince qui parut les accepter, mais résolut d'en tirer vengeance en livrant leur

1. De Thou, liv. LXXIV. — Mémoires de Duplessis Mornay, t. II.
2. Watson, Histoire de Philippe II, t. III, liv. XVIII, p. 238.

ville au massacre et au pillage de ses soldats. Avant de mettre à exécution ce projet machiavélique, il le communiqua au fils du féroce duc de Montpensier. Ce jeune homme, qui n'avait hérité de son père que le nom, fut saisi d'horreur et d'indignation. « Je m'appelle Bourbon, répondit-il noblement au prince; je ne démentirai point un nom si pur; ne comptez sur moi que quand il s'agira d'entreprises justes et légitimes. »

Le duc d'Anjou chercha et trouva des hommes dignes de devenir ses aides. Ils le comprirent et acceptèrent... En pleine paix, au signal donné, des soldats et des gentilshommes envahirent Anvers et tombèrent sur ses habitants désarmés qu'ils massacrèrent sans pitié. Après les premiers moments donnés à la terreur, les Anversois reconnurent qu'ils étaient les victimes d'un infâme guet-apens. Ils crièrent aux armes, et à leur tour, ils se jetèrent avec fureur sur leurs égorgeurs, qui, dans l'enivrement d'une victoire qu'ils croyaient certaine, criaient : « tue! tue! ville gagnée! vive la messe! » Quelques instants suffirent pour élever partout des barricades; les assassins, on ne peut leur donner un autre nom, tombèrent sous les coups des Flamands.

Le duc d'Anjou était hors de la ville avec un corps de troupes. Il attendait là, sans en douter, la nouvelle de sa victoire. Les Français ne revenaient pas, ils étaient donc les maîtres de la ville. Il se préparait à y faire son entrée triomphale, quand il vit arriver des officiers échappés au massacre qui lui apprirent sa défaite. Au même instant les portes de la ville s'ouvrirent et les Anversois pointèrent vivement leurs cânons contre les troupes du duc d'Anjou. Saisi de terreur, leur prince donne le signal de la fuite; dans toute sa route, il fut poursuivi par les paysans soulevés en masse qui le traquèrent, lui et ses soldats, comme des voleurs de grand chemin. Beaucoup de Français périrent. Quinze cents trouvèrent la mort dans les rues d'Anvers; deux mille faits prisonniers ne durent la vie qu'à l'humanité du prince d'Orange. Rosny était au nombre des prisonniers[1]. Il se rappela alors les paroles que le roi

1. Mémoires de Duplessis-Mornay, t. II. — Bentiviglio, partie II, liv. II, p. 49. — Sully, Économies royales, chap. 17. — D'Aubigné, liv. V, chap. 20.

de Navarre lui avait dites. Parti pauvre, il revint pauvre. Quand il revit son maître, celui-ci lui dit en riant : Eh bien? ne voilà-t-il pas l'accomplissement de ce que je vous dis de ce prince, lorsque vous prîtes congé de moi pour l'aller servir?

VIII.

L'on pardonna au duc d'Anjou ses cruautés, on n'oublia pas ses revers. La cour ne vit en lui qu'un vaincu. Heureux, on eût caché sous des lauriers le sang injustement répandu; malheureux, on le méprisa. Le prince se livra à de nouvelles intrigues; son esprit remuant lui rendait le repos insupportable. Retiré dans son duché de Château-Thierry, il s'efforçait, par des promesses, faites aux protestants de Flandres, de calmer ceux de France, et il fit au roi de Navarre des propositions tellement déloyales que le prince les rejeta et en instruisit Henri III.

A cette même époque, Philippe II offrait son appui au roi de Navarre qui le refusa noblement. Aux menaces qui lui étaient faites d'envahir son petit royaume, s'il n'acceptait pas l'alliance qui lui était offerte, Duplessis-Mornay répondit en son nom : c'est parce que mon maître est pauvre et proscrit, dit-il au roi catholique, qu'il ne veut pas justifier ses malheurs par la trahison. Il défend sa tête, sa foi et ses amis, mais en bon Français, en vaillant prince, en digne chevalier. Souverain, il peut soutenir la guerre contre un souverain par lequel il est attaqué, mais qu'il aime et qu'il plaint. Le roi de Navarre ne sera jamais ni le vassal, ni le stipendié, ni l'instrument de l'usurpateur de Navarre.[1] »

Duplessis-Mornay partit pour la cour de France; il mit sous les yeux du roi les pièces qui établissaient les intrigues du duc d'Anjou et du roi catholique. Henri III ne pouvait revenir de sa surprise; mais l'indignation qu'il éprouva contre son frère et Philippe II fut moins grande que son admiration pour le roi de Navarre, qui ayant contre lui tant de griefs légitimes, se montrait si jaloux de la dignité de la couronne de France, et se comportait en vassal

1. Mémoires de Duplessis-Mornay.

fidèle et loyal. Dans le premier transport de sa reconnaissance, il offrit cent mille écus à l'ambassadeur du monarque. « Je ne les accepte pas, Sire, répondit Mornay, mon maître et moi nous avons voulu vous prouver qu'on peut être à la fois bon huguenot et bon Français. »[1]

Selon sa coutume, le roi sut cacher ses ressentiments contre son frère; il lui écrivit une lettre très-affectueuse qui fit croire à ce dernier que Henri III ne savait rien de ses nouvelles intrigues. Sur l'invitation qui lui en était faite, il vint le 11 février 1584 à Paris, où il fut reçu avec une grande apparence de cordialité. Son frère se montra joyeux compagnon. « Le jour de carême prenant, dit L'Estoile, ils allèrent de compagnie, suivis de leurs mignons et favoris, par les rues de Paris, à cheval et en masques, déguisés en marchands, prêtres, avocats et en toute autre sorte d'état, courant à bride avallée, renversant les uns, battant les autres à coup de bâtons et de perches, singulièrement ceux qu'ils rencontraient masqués comme eux, parce que le roi voulait seul avoir ce jour privilége d'aller par les rues en masque; puis passèrent à la foire Saint-Germain, prorogée jusqu'à ce jour, où ils firent infinies insolences, et toute la nuit jusqu'au lendemain dix heures coururent par toutes les bonnes compagnies et assemblées qu'ils surent être à Paris. »[2]

Le lendemain le duc d'Anjou était fatigué et abattu. Trop faible pour continuer plus longtemps cette vie de débauche et de dissipation, il revint à Château-Thierry. Une maladie terrible, qui fut de suite jugée mortelle par les médecins, se déclara. Sa mère le visita pour la dernière fois vers la fin du mois de mai; elle ne crut pas devoir recueillir son dernier soupir; elle lui fit ses adieux, et eut soin, en partant, de faire porter à Paris les meubles les plus précieux du mourant.

Ce prince qui n'avait été qu'un embarras pour la royauté et qui ne se recommandait ni par sa loyauté, ni par sa capacité, était cependant un personnage important, moins par ses grandes possessions que par sa qualité de premier prince du sang. Sa mort précoce préparait l'extinction de

1. Mémoires de Duplessis-Mornay.
2. L'Estoile, année 1584.

la race des Valois; car le roi était faible, maladif, sans espérance de postérité; sa mort prochaine devait faire du Béarnais l'héritier présomptif de la couronne. La France avait donc en perspective un roi huguenot. Cette pensée faisait frémir d'indignation et de colère les ligueurs et remplissait d'espérance les protestants.

IX.

Pendant que le duc d'Anjou se mourait, Duplessis-Mornay qui voyait s'ouvrir pour le roi de Navarre une carrière si grande, lui écrivit une lettre dans laquelle il lui donnait de sages conseils et lui faisait entendre de dures vérités: « Sire, c'est Dieu lui-même, lui dit-il, qui vous inspira lorsque vous prites à Pau la résolution de découvrir au roi les complots formés contre son État, malgré les considérations politiques qui auraient pu vous arrêter. Vous avez mérité toute sa confiance, dans un temps où Monsieur, frappé d'une maladie mortelle et désespérée, vous laissa la place d'héritier présomptif de la couronne; mais songez qu'à partir de cette époque la France entière et l'Europe même vont avoir les yeux fixés sur votre Majesté. C'est à vous, Sire, à composer tellement votre vie et vos actions, que non-seulement le public n'y trouve rien à reprendre, mais encore tout à louer. J'entends, Sire, que le roi y reconnaisse une revérence envers lui, les princes une fraternité, les parlements un amour de la justice, la noblesse une magnanimité, le peuple un soin de son soulagement, le clergé une modération, vos ennemis une clémence et facilité, tous, en général, un naturel débonnaire, éloigné de perfidie, de dissimulation, de vengeance et d'animosité, vertus qui ne vous sont pas acquises, mais naturelles. Il faut qu'en votre maison on voie quelque splendeur, en votre conseil de la dignité, en votre personne de la gravité, en vos actions de la constance et de l'égalité. Je dis ceci, Sire, parce que votre Majesté s'est contentée jusqu'ici du témoignage de sa conscience contre la calomnie; à un particulier qui n'a à répondre que de soi-même, cette façon de vivre serait propre et convenable; à vous qui êtes né pour tous, non-seulement la vertu et la prudence, mais la réputation de prudence est

nécessaire. Pardonnez encore un mot, Sire, à votre fidèle serviteur, ces amours si découvertes et auxquelles vous donnez tant de soins, ne sont plus de saison; il convient maintenant que vous fassiez l'amour à toute la chrétienté et à la France; vous en recueillerez des faveurs honnêtes et légitimes, quand Dieu, le droit et l'ordre de la succession vous appelleront au trône.»[1]

X.

Le jeune homme que le roi de Navarre honorait ainsi de sa confiance, était né à Buhi, le 5 novembre 1549.[2]

Son père Jacques de Mornay, sieur de Buy, était un catholique qui voyait avec une grande douleur les progrès que faisait la réforme dans le royaume. Ses soins et sa vigilance pour empêcher les idées nouvelles de pénétrer dans l'intérieur de sa famille furent en partie infructueux. Françoise du Bec-Crespin, son épouse, femme d'un esprit distingué, voulut savoir la cause pour laquelle on mettait à mort les hérétiques; elle la sut, et, comme Anne Dufour et tant d'autres, elle se rangea du côté des victimes; mais elle ne fit ce pas décisif qu'à la mort de son mari, arrivée en 1559.

Cette femme distinguée donna à son fils pour précepteur Gabriel Prestat, partisan secret comme tous les lettrés de cette époque des idées nouvelles. Ce fut cet érudit qui, comme nous le lisons dans la vie de son élève, «fit couler dans son esprit les principes de la pure doctrine.» Le père de l'enfant qui s'en aperçut, renvoya le maître, mit son fils à Paris au collége de Lizieux, et le confia à un zélé catholique qui eut bientôt effacé dans l'esprit de l'enfant les traces des premières leçons de Prestat.

Le jeune Mornay, en sa qualité de cadet de famille, était destiné à l'église; des grandeurs l'y attendaient. L'un de ses oncles, doyen de Beauvais, lui réservait ses riches bénéfices, l'autre, évêque de Nantes, l'assurait de sa protection.

La mort de son père qui survint, et qui laissa son épouse

1. Lettre de Duplessis-Mornay, n° 94, p. 578.
2. Haag, France protestante. — Mémoires de Duplessis-Mornay.

libre d'adorer Dieu selon sa conscience, changea toutes ces brillantes perspectives. L'enfant fut retiré du collége de Lizieux, et rentra dans la maison paternelle, où il fut frappé du sérieux qui y régnait; sa mère, ses trois frères et ses deux sœurs faisaient leurs prières à la mode de Genève. Philippe, dont l'esprit était grave et réfléchi, voulut connaître la cause de ce changement dans les habitudes de sa famille; naturellement il fut amené à comparer l'enseignement des réformés avec ceux des catholiques romains, et pour juger des différences, il prit la Bible. Le jour où la lumière se fit dans son esprit, il n'hésita pas; il renonça, pour l'amour de la vérité, à toutes les grandeurs de la prêtrise romaine, se sépara des persécuteurs et se joignit aux persécutés.

Après quelques mois de séjour au sein de sa famille, Philippe retourna à Paris pour y achever ses études; il y était à peine arrivé que la première guerre éclata; il retourna à Buhi où il tomba gravement malade. Après la paix d'Amboise il reprit le cours de ses études; secondé par une grande facilité et une ardeur sans égale, il devança tous ses camarades et s'acquit un grand renom sur les bancs de l'école.

Quand la seconde guerre civile éclata, Mornay, quoiqu'il eût à peine dix-huit ans, voulut, comme la plupart des jeunes gentilshommes, courir le hasard des combats. Sa mère s'y opposa d'abord; à force d'instances, il vainquit sa résistance et quitta le manoir paternel; mais en route il fit une chute de cheval et se cassa la jambe en deux endroits. Contraint par cet accident à un repos forcé, il employa ses loisirs à déplorer les guerres civiles de la France dans un poëme qui s'est perdu.

Après la paix de Lonjumeau, qui suivit la bataille de Saint-Denis et le siége de Chartres, Mornay obtint la permission de voyager à l'étranger; il visita une grande partie de l'Europe et compléta ainsi son éducation. Les temps dans lesquels il vivait, étaient de ceux qui mûrissent vite les âmes droites et généreuses. Philippe possédait déjà une gravité qui s'alliait avec les élans les plus enthousiastes du cœur. De bonne heure il apprit à haïr Philippe II dont l'influence se révélait en France et dans les Flandres surtout d'une manière si sinistre. — Quelques jours avant la

Saint-Barthélemy, il présenta à Coligny un mémoire dans lequel le jeune publiciste exposait avec autant de liberté que de profondeur le rôle glorieux que la France pouvait acquérir en attaquant la puissance du roi catholique dans ses provinces du Nord. L'amiral fut frappé du contenu du mémoire et se préparait à charger l'auteur d'une mission confidentielle auprès du prince d'Orange, quand survint la Saint-Barthélemy.

A la nouvelle de la blessure de Coligny, Mornay eut un pressentiment secret des événements qui se préparaient. Il fit partir en toute hâte sa mère pour Buhi. Quant à lui, il ne voulut pas séparer sa cause de celle de ses coreligionnaires; il courut de grands dangers, et ce fut à grand'-peine qu'il échappa au poignard des assassins. S'étant réfugié à Buhi, il n'y trouva pas sa famille : elle avait pris la fuite. Un de ses parents lui offrit de lui procurer un passeport du duc de Guise. «Je ne veux point, répondit noblement Mornay, devoir la vie à ceux au service desquels je me ferais conscience de l'employer.» Ne comptant plus que sur la protection de Dieu, il gagna, à travers mille dangers, Dieppe. De là il se rendit à Londres où il reçut un accueil sympathique et cordial.

Pendant son séjour en Angleterre, Mornay ne demeura pas oisif, il servit ses coréligionnaires par la plume et par ses démarches auprès d'Élisabeth; il s'attacha surtout à réfuter les calomnies lancées contre eux par Charles IX et sa cour. La France lui était devenue odieuse; il se posait la question s'il n'irait pas demander un asile à l'Amérique, quand, vaincu par les instances de Lanoue, il sacrifia ses répugnances et revint en France au moment où le duc d'Alençon se préparait, de concert avec les politiques et le roi de Navarre, à se joindre aux huguenots. — L'entreprise de Saint-Germain ayant échoué, Mornay chargé de surprendre Mantes se sauva. Après la mort de Charles IX, il alla à Sedan où un grand nombre de réfugiés se trouvaient auprès du duc de Bouillon, leur protecteur puissant et dévoué.

Parmi les réfugiés se trouvait la jeune veuve de Jean de Pas-Feuquières, qui portait le double deuil de son mari et de son père : Charlotte Arbaleste, c'était son nom patronymique, se faisait remarquer par le charme de sa personne.

Aux grâces du corps elle joignait les qualités les plus brillantes de l'esprit et les plus nobles du cœur; sa piété était profonde, et tous ces dons du ciel et de la terre étaient rehaussés, en elle, par une grande modestie. Type de la femme chrétienne qui ne recherche ni l'éclat, ni le bruit, elle était violette sous un buisson; on ne la devinait qu'à son parfum.

La vue de cette jeune veuve de vingt-quatre ans fit une impression profonde sur Mornay: il rechercha sa société, et une douce intimité s'établit entre eux, ils causaient de choses sérieuses; les temps dans lesquels ils vivaient les y portaient tout autant que la pente de leur caractère; les journées s'écoulaient rapidement. Ce fut pendant ces douces causeries que la jeune veuve demanda à Mornay d'écrire un traité sur *la vie et la mort.* L'amant obéit et composa son *Discours de la vie et de la mort.* Cet écrit, connu aujourd'hui seulement des bibliophiles, manque de cet art dans la forme, sans lequel les ouvrages ne peuvent vivre en France; on y rencontre cependant quelques belles pages pleines de vie et de vigueur. «La vie, dit Mornay, n'est qu'un souhait de l'avenir et un regret du passé, un dédain de ce qu'on a goûté et un appétit de ce qu'on n'a pas encore goûté, une vaine mémoire de l'état passé et une attente incertaine de l'état futur: voici maintenant la mort venir à nous, voici celle que tant nous redoutons qui s'approche. Arrêtons-nous, demeurons fermes, regardons-la entre les yeux, et nous la trouverons toute autre qu'on nous l'a peint, et en tout autre visage que notre misérable vie. La mort met fin à cette vie. Cette vie est une misère et une tempête spirituelle. Nous ne pensons de mourir que quand nous rendons nos derniers soupirs, et si nous y prenons garde, nous mourons tous les jours, à toutes heures et tous moments. Nous appréhendons la mort comme une chose à nous inusitée, et nous n'avons rien plus commun en nous. Notre vivre n'est qu'un mourir continuel.»

Charlotte Arbaleste et Mornay étaient dignes l'un de l'autre: la jeune veuve trouva dans le jeune officier protestant un guide et un appui, et celui-ci en elle la compagne qui devait pendant les jours orageux de sa vie doubler ses joies et rendre moins amers ses jours de deuil.

Après ses fiançailles, qui eurent lieu en 1575, Mornay prit les armes et fut fait prisonnier à Dormans par le duc de Guise. N'ayant pas été reconnu, il obtint sa rançon moyennant cent écus, et retourna à Sedan où son mariage fut célébré le 3 janvier 1576.

Tel était le jeune gentilhomme que nous verrons grandir, et qui toujours semblable à lui-même, deviendra l'une des gloires les plus pures du protestantisme français.

XI.

Revenons au duc d'Anjou : il était atteint d'une maladie qui ressemblait à celle de Charles IX. Le sang lui coulait par les pores et son corps était devenu un véritable squelette; il se crut empoisonné; mais il attribua au poison ce qui n'était probablement que le résultat de ses débauches. Il mourut le 10 juin 1584, âgé de trente ans, laissant de grandes possessions et de grandes dettes.

Il fut sujet insoumis, catholique douteux, allié suspect, et eut des Valois les vices sans en avoir les grâces. Nul ne le pleura, nul ne le regretta; on l'eût oublié le lendemain de sa mort, si cette mort n'eût pas donné aux protestants des espérances, aux ligueurs des craintes.

Comme tous les princes, il eut des prêtres qui firent son oraison funèbre et célébrèrent ses vertus. La seule qui soit restée, et qui est la vraie, sont les quelques mots que lui consacre d'Aubigné. «J'eusse apposé en ce lieu, dit l'historien huguenot, un tableau public de ce temps pour montrer la haine qu'il avait acquise; mais j'ai eu crainte qu'on me prît pour le certificateur des énormités. Bien pouvons-nous dire que, hormis les compagnons, ou serfs de ses plaisirs, il mourût ayant acquis autant d'ennemis qu'il y avait de gens qui le connussent.[1]»

XII.

Pour les hommes de parti, le premier des principes c'est l'intérêt. Le revirement subit qui s'opéra chez les ligueurs

1. D'Aubigné, t. V, chap. IV, p. 425.

et chez les protestants, après la mort du duc d'Anjou, ne nous laisse aucun doute sur ce côté si humiliant de la nature humaine. Cette partie des événements dont nous sommes l'historien n'est pas la moins curieuse à étudier ; elle nous instruit plus que le récit des batailles et des siéges, elle nous montre l'homme dans le plein épanouissement de son égoïsme, adorant ou brisant le lendemain ce qu'il avait brisé ou adoré la veille, et faisant cela sans embarras, sans rougeur au front, n'essayant pas même dans ses volte-faces de ces transitions qui donnent l'apparence d'une conviction.

Les réformés, jusqu'à la mort du duc d'Alençon, avaient eu des tendances républicaines, sans être républicains; partisans du gouvernement représentatif, ils avaient toujours demandé la convocation des États généraux, et Othmann avait émis des idées d'une hardiesse étonnante. D'une main résolue et hardie il avait nié le droit divin des rois et placé l'autorité souveraine dans la nation, dont les princes ne sont que les représentants. De là cet appel que les réformés faisaient sans cesse aux États généraux contre les violences et les oppositions de la cour. Conséquents avec leurs principes, ils les avaient introduits dans leur organisation religieuse et civile, et avant que l'Angleterre eut appliqué, sur une large et féconde échelle, le gouvernement représentatif, les huguenots le réclamaient et le pratiquaient. Par contre, les catholiques défendaient contre Othmann et ses disciples le droit divin des rois et niaient à la nation celui de faire entendre ses remontrances et ses plaintes. Ce n'était qu'à regret qu'ils consentaient à la convocation des États généraux, quoique ceux-ci ne représentassent qu'imparfaitement la nation. Ils les subissaient, et au besoin, quand ils leur étaient favorables, ils s'en servaient comme d'une arme, dût cette arme blesser le roi régnant par la grâce de Dieu.

Telle était la foi politique des deux partis, quand la mort du duc d'Anjou opéra un revirement subit dans ces opinions qu'on aurait cru passées chez eux à l'état de principe.

XIII.

Les seigneurs protestants attachés à la personne du roi de Navarre comprirent, ainsi que leur maître, tout l'avantage qu'il y avait pour eux d'établir le droit indestructible du sang royal à succéder à la couronne de France, le prince fût-il hérétique, relaps, excommunié ou étranger. Ils le firent nettement, carrément, et nièrent aux États généraux leurs droits. S'il était loisible, disaient-ils dans un mémoire public pour le roi, à un peuple de n'endurer la nomination d'un prince hérétique, il lui serait loisible aussi de procéder à une nouvelle élection de celui qui serait trouvé plus digne et agréable.[1]

Cette doctrine du pouvoir absolu fut combattue habilement par Guise qui, dans ce moment, redoutait les menées des politiques qui poussaient le roi de Navarre à changer de religion. Dans la prévision de cette éventualité, qui aurait enlevé à la ligue tout prétexte légal d'agir, et à lui-même ses espérances de grandeur, il écrivit la lettre suivante au duc de Nevers, l'agent des politiques; l'homme s'y décèle tout entier: «Monsieur, lui écrit-il, si la négociation dont vous vous mêlez tendait à une vraie paix et conservation de la foi catholique, il n'y a point de doute qu'il ne fût licite et méritoire d'aider à un tel bon œuvre; mais selon le jugement et opinion de chacun, le but difficile n'est autre que de remettre un relaps dans l'espérance de la couronne de France, lequel sera toujours suspect et le doit être aux catholiques; et, ce me semble, n'est pas honnête d'être auteur de telle paix, ni aider à l'effet d'icelle en quelle manière que ce soit. Si le roi de Navarre aujourd'hui était catholique et réhabilité pour la couronne, il n'y a personne qui ne jugeât que la religion catholique serait en bien pire état qu'elle n'est à présent, et en cela on peut considérer les exemples des choses passées, comme de Julien l'Apostat et de la reine d'Angleterre, laquelle, pendant la vie de sa sœur, feignit d'être catholique, et de Maximilien, le père de l'empereur à présent vivant, que le pape et le roi d'Espagne croyaient qu'il se dût faire catholique, et néanmoins mourut en son hérésie.

1. Mémoires de la ligue, t. Ier, p. 107-110

L'on peut considérer qu'il y a d'autres princes du sang catholique, outre M. le cardinal de Bourbon, qui doit être le premier pour succéder à la couronne. M. de Nevers, celui-là qui tue un homme pèche; mais aussi pèche qui l'expose au danger de sa vie, et à plus forte raison pèchent ceux qui exposent un royaume catholique au danger de la vie spirituelle. Que désirent les hérétiques, avant toutes choses? C'est de voir le roi de Navarre promu à la couronne, ce qu'ils feraient sans espérance de quelque bien et avantage pour eux et conservation de la religion huguenote; aussi est-il notoire que tous les meilleurs catholiques sont ennemis du roi de Navarre, et par ainsi, s'il parvenait à la couronne, les voudrait exterminer, du moins serait conseillé de le faire; c'est aussi chose reconnue qu'il ne s'accorde avec sa femme, il est en terme de la répudier, ce qu'il ne peut faire selon la loi divine et religion catholique. Ainsi donc il retournera toujours en hérésie pour exécuter cette sienne passion, ce qui est assez témoigné par le roi Henri VIII d'Angleterre, lequel, pour répudier sa femme, se détourna de l'obéissance du pape, ne le pouvant autrement. Et vous, M. de Nevers, qui avez acquis une grande réputation pour votre fermeté de foi envers le pape, vous vous mettez en danger de faire concevoir autre opinion, d'autant que le roi de Navarre est excommunié du pape. Plusieurs catholiques se scandalisent de voir M. le duc de Nevers en cette négociation, et se sentant désunis de celui sur lequel ils avaient leur principale attente, ils auront moins de volonté de combattre pour la religion. L'on ne voit en cette négociation autres princes, ni seigneurs de qualité, et peut-être, si M. de Nevers n'y était, la reine mère ne l'embrasserait comme elle fait, du moins n'aurait tant de forces qu'elle aura, étant assistée d'un prince de tant de valeur et forte renommée. Et s'il arrivait que le roi de Navarre se fît catholique, ne s'ensuivrait qu'il fut réhabilité à la couronne, et faut penser que le pape ne l'accordera jamais, l'ayant excommunié et ôté le droit qu'il y pouvait avoir; même l'on doute si Sa Sainteté le pourrait faire, puisque cela tournerait au préjudice du royaume. Le peuple duquel serait exposé au danger de l'hérésie par l'établissement d'un tel roi, et étant toujours de la religion huguenote dans son

âme ne peut sa réhabilitation être valable que par une élection nouvelle du peuple.[1] »

L'homme qui écrivait ces lignes et qui en appelait aux États généraux n'était rien moins que catholique; c'était un sceptique, comme le roi de Navarre. «Pour la religion, dont tous deux font parade, disait le célèbre Montaigne au eune de Thou, c'est un beau prétexte pour se faire suivre par ceux de leur parti; mais la religion ne les touche ni l'un ni l'autre; la crainte d'être abandonné des protestants empêche le roi de Navarre de rentrer dans la religion de ses pères, et le duc ne s'éloignerait pas de la confession d'Augsbourg que son oncle de Lorraine lui a fait goûter, s'il pouvait la suivre sans préjudice à ses intérêts. »

XIV.

Le jugement du célèbre auteur des Essais, quoique un peu sévère à l'égard du prince Lorrain, est vrai au fond. Un homme immoral, et le duc de Guise l'était, ne peut avoir d'autre religion que celle où il trouve ses intérêts.

Le roi qui n'aimait pas son beau-frère, mais moins encore les Guises, n'avait pas attendu la mort du duc d'Anjou pour sonder les difficultés que cette mort ferait nécessairement surgir. Dans la prévision de cet événement, il avait envoyé Epernon au roi de Navarre pour lui proposer de changer de religion et de revenir à la cour.

Cette proposition était séduisante; le saut périlleux accompli dans ce moment eût évité à la France bien des jours de deuil et de honte, et quoique fait dans un but d'intérêt, il eût paru moins intéressé.

Le roi de Navarre refusa, non par attachement à sa foi, mais par point d'honneur. Rosny, qui devait plus tard lui conseiller d'abjurer, ne crut pas le moment favorable: « Si le roi, lui dit-il, par lâcheté, fainéantise ou irrésolution laisse mettre son État en partage par les ligueurs et le roi d'Espagne, comme c'est le but auquel il visait, cantonnez-vous si puissamment dans toutes ces provinces de deçà la rivière de Loire que vous puissiez en retenir la plus grande partie, qui servira un jour à conquérir le total,

1. Capefigue, Histoire de la ligue.

si mon précepteur La Brosse, selon ce que je vous ai dit autrefois, a un diable de vérité dans le corps.[1]»

Ce qui motiva encore le refus du roi de Navarre, ce fut la crainte d'abandonner la réalité pour l'ombre. Sa conversion eût détaché de lui les protestants, qui se seraient donnés au prince de Condé, qui se posait comme son rival, et qui avait auprès des zélés huguenots l'avantage de ne pas faire douter de sa foi; de plus il n'était rien moins que certain que Guise, si puissant auprès des ligueurs, cessât son opposition et renonçât à ses projets ambitieux. Enfin, quelle garantie pouvait-il avoir avec Henri III, dominé par ses mignons? Il refusa, mais en protestant de sa fidélité pour le roi, auquel il offrit les services de tout son parti contre les ligueurs, leurs ennemis communs.

XV.

Cette époque de l'histoire de nos guerres civiles et religieuses offre un intérêt puissant à l'écrivain qui, des faits remontant aux causes, étudie les acteurs de ce drame émouvant. Il les voit se dessiner chacun dans leur rôle et y prendre la physionomie qui leur convient. Les catholiques étaient exaspérés à la pensée qu'un roi hérétique pourrait monter sur le trône de saint Louis; à leurs yeux, c'était une monstruosité, après les guerres nombreuses et sanglantes qu'ils avaient soutenues contre les protestants, qu'ils regardaient comme les ennemis de Dieu et de l'État. Oubliant que c'étaient eux-mêmes qui avaient donné le signal de tant de luttes meurtrières, ils les rendaient responsables de leurs propres excès. Les politiques eux-mêmes, entraînés par l'opinion générale, tout en maudissant les violences des deux partis, ne voulaient pas d'un roi huguenot sur le trône, tout en demandant qu'on tolérât les

1. Sully faisait allusion à une prédication à laquelle il attachait une grande importance. Un diable de prédicateur, rapporte-t-il dans ses Économies royales, lequel a nom La Brosse, m'a dit que le roi de Navarre serait fort près d'être ruiné; mais qu'enfin il ruinerait tous ses ennemis, et qu'un jour il serait le plus grand et estimé roi du monde. (Sully, Économies royales, chap. 24, p. 400.)

réformés et que, par un édit fidèlement observé, on établît une paix qui retirât la France de la tutelle humiliante et onéreuse de l'Espagne et assurât sa propre grandeur. Un roi huguenot ne pouvait être accepté, et ceux des réformés qui jugeaient sainemement de l'état des choses, ne pensaient pas autrement.

Ce qu'il y a de tristement curieux dans cette page de notre histoire, c'est de voir protestants et catholiques se disputer la succession d'un roi de trente-quatre ans, et ce roi, vieillard avant l'âge, assister lui-même d'avance à ses propres funérailles. Mais ce roi avait, avant le temps, épuisé en lui presque toutes les sources de la vie; on s'attendait généralement à le voir prochainement mourir ou devenir fou. Guise, en vue de cette grave éventualité, avait pris ses précautions : dans les États généraux qui s'étaient tenus en 1576, sous l'influence de ses créatures, l'assemblée de Blois avait rendu une décision notable. « La profession de la religion catholique, disait-elle, n'est pas seulement l'ancienne coutume, mais la principale et fondamentale du royaume; celles-ci, d'autant qu'elles ne peuvent être faites qu'en générale assemblée de tout le royaume, *aussi elles ne peuvent être changées qu'avec le consentement et l'accord des trois États*; la religion catholique, en sa naissance au temps de Clovis, n'a été reçue à la volonté des rois, mais consentie et approuvée en générale assemblée des trois États; et est la couronne de France si conjointe à la religion catholique, que les sujets ne sont tenus d'obéir aux rois qu'après leur sacre, les États du royaume ne vouant fidélité au roi qu'aux conditions de son premier serment.[1] »

Cette décision des États de Blois était une réponse faite à l'avance aux prétentions du Béarnais qui en appelait au droit divin des rois. Guise, qui s'en prévalait contre lui, était dans le vrai quand il en appelait aux États, c'est-à-dire à la souveraineté populaire; mais ce même homme qui, au nom du peuple, ne voulait pas un roi huguenot, était prêt à repousser le Béarnais converti au catholicisme. Pour Guise, comme pour ce dernier, l'intérêt était le premier des droits : sa lettre au duc de Nevers ne laisse aucun doute à cet égard.

1. La Popelinière, année 1576.

XVI.

Le roi de Navarre, tout en offrant à Henri III ses services, cherchait à s'appuyer sur les princes protestants. Ses négociations avec Élisabeth prirent une tournure favorable; les protestants anglais sentaient le besoin de s'unir d'une manière plus étroite avec les huguenots contre leurs ennemis communs qui, après avoir essayé de vaincre leur souveraine sur des champs de bataille, avaient pris la résolution de la faire assassiner.

De nos jours, un monarque qui, comme le Vieux de la Montagne, dirait à un de ses sujets: Va tuer cet empereur; à un autre; Va tuer ce prince, tomberait infailliblement sous les coups de l'explosion de l'indignation publique; et cependant, au seizième siècle, cela se pratiquait en toute sûreté de conscience: Rome et Madrid étaient les deux capitales qui tenaient chacune une école d'assassinat, l'une sous la présidence du roi catholique, l'autre sous celle du pape. On n'était pas arrivé tout à coup à ce degré d'aberration morale; car, ainsi que la vertu, le crime a ses degrés; on y était parvenu peu à peu, après que des idées fausses eurent pris racine dans les esprits. Ainsi, du droit divin des rois, on avait tiré cette conclusion que le prince avait droit de vie et de mort sur ses sujets; que, quand il ne pouvait l'exercer par le bras de la justice, il pouvait se faire justice lui-même par le bras d'un assassin. Philippe II avait usé largement de ce droit, même à l'égard de son propre fils; de même aussi dans l'Église s'était glissé ce principe, qu'elle était infaillible, que le pape, son chef, avait domination sur les couronnes et les consciences, et que tout acte qui a pour but le bien de l'Église est bon en soi. Ces principes venaient d'être mis récemment en pratique à l'égard du prince d'Orange. Philippe II n'ayant pu le vaincre, le fit, de concert avec les jésuites, assassiner le 10 juillet 1584 par un Franc-Comtois nommé Gérard. Le meurtrier se glorifia de son action: « Ne négligez rien, disait-il à ses exécuteurs, pour mon martyre; j'en aurai plus de droits au royaume des cieux. »

Philippe II se réjouit plus de la mort du prince d'Orange que de la nouvelle d'une grande victoire; elle le débarras-

sait d'un adversaire redoutable. Charles IX avait donné le collier de l'ordre de Saint-Michel à Maurevert, l'assassin de Moui et de Coligny; le roi catholique anoblit la famille de Gérard.[1]

En France, la vie du roi de Navarre courut de grands dangers. Tous les aventuriers savaient que Philippe II leur payerait chèrement sa tête s'ils la lui apportaient. Un jour il fut empoisonné sur sa propre table : la dose du poison s'étant trouvée trop faible, il n'eut qu'une légère indisposition. Quelques jours après, l'empoisonneur lui tira un coup de pistolet; il le manqua et se déroba aux poursuites[2]. Deux autres fois sa vie fut en danger; les assassins se croyaient des libérateurs, et la potence qu'ils avaient en perspective n'était à leurs yeux qu'un marche-pied pour le ciel. Il n'est pas de plus dangereux meurtrier que celui qui ne voit dans son poignard qu'une clef pour lui ouvrir les portes du paradis. C'étaient des meurtriers de ce genre qui étaient au service du roi d'Espagne et du pape : les disciples de Loyola étaient leurs éducateurs.

En Angleterre, William Parry, après avoir consulté les jésuites, forma une conspiration pour assassiner Élisabeth. Elle fut découverte dans le mois de février 1584; le 2 mars Parry fut exécuté publiquement à Londres. Les Anglais, dans leur juste indignation, firent traduire en français la relation du procès et du jugement « pour que les grands, se rendant sages, apprennent à se donner de garde de ceux qui s'approchent d'eux, et ce d'autant plus que ce siècle malheureux est effronté en trahisons et empoisonnements.»[3]

XVII.

Au milieu de toutes ces scènes de bravi, qui s'expliquent d'elles-mêmes par ce que nous avons dit des fausses et dangereuses doctrines qui avaient cours, Henri III louvoyait entre les partis, méprisé de tous. Les ligueurs l'accusaient hautement de trahir la religion : il avait consenti

1. Watson, Vie de Philippe II, liv. XVII, p. 294. — Bentivoglio, partie II, liv. II, p. 56. — Michelet, Henri IV et la ligue.
2. Lettre de Busbec, le mars 1595, n° 45, p. 304.
3. De Thou, Vraie déclaration, etc., liv. LXXXIX.

à l'expédition de son frère dans les Flandres et soutenu ses habitants contre Philippe II, leur souverain légitime. Déjà avant cette époque, il avait, par son traité avec les Suisses (8 mai 1579), pris sous sa protection Genève, le foyer de l'hérésie; il avait signé presque coup sur coup deux paix avec les huguenots à bout de leurs forces et de leurs ressources, et dans le moment présent, Épernon était parti pour se concerter avec le roi de Navarre! Que de sujets d'accusation! surtout quand, après la mort du duc d'Anjou, il avait reconnu pour son héritier le Béarnais, un hérétique, un relaps![1]

Tout annonçait donc de prochains orages. Les Guises, qui avaient, du moins en apparence, renoncé à leur prétention de descendre en ligne directe de Charlemagne, voulurent opposer le cardinal de Bourbon au roi de Navarre, son neveu, et le faire déclarer l'héritier présomptif de la couronne[2]. Ce prélat, alors âgé de soixante et un ans, ne se recommandait ni par ses talents, ni par sa moralité. Son incapacité et son titre de cardinal l'avaient fait surnommer par dérision l'âne rouge.[3]

Les Guises surent le gagner par l'appât d'une couronne. Henri III, qui apprit les velléités d'ambition du vieux prélat, lui dit un jour (mais laissons parler l'Estoile): «Le roi, au commencement de septembre, étant à Gaillon[4], demanda au cardinal de Bourbon s'il lui dirait la vérité de ce qu'il lui demanderait; à quoi le cardinal ayant répondu que oui, pourvu qu'il la sût, Sa Majesté lui dit: « Mon cousin, vous voyez que je n'ai pas de lignée et qu'apparemment je n'en aurai pas; si Dieu disposait de moi aujourd'hui, comme toutes choses de ce monde sont incertaines, la couronne tombe de droite ligne en votre maison. Cela avenant, encore que je sache que vous ne le désirez point, n'est-il pas vrai que vous voudriez précéder votre neveu, le roi de Navarre?» — «Sire, répondit le bonhomme, je crois que les dents ne me feront plus mal quand cela adviendra;

1. De Thou, t. V, liv. LXVIII, p. 619.
2. Le cardinal de Bourbon était le second frère d'Antoine de Bourbon, père du roi de Navarre; ce dernier venant à être exclu du trône, le cardinal devenait l'héritier présomptif de la couronne.
3. Davila, liv. VII.
4. Le cardinal avait à Gaillor un magnifique château.

c'est chose à quoi je n'ai jamais pensé pour être de tous hors d'apparence et contre l'ordre de nature.» — «Oui; mais, répliqua le roi, vous voyez comme tous les jours il est interverti; si cela donc advenait, je désire savoir de vous si vous ne voudriez pas disputer avec votre neveu.» Alors M. le cardinal se sentant fort pressé du roi, va lui dire: «Sire, puisque vous le voulez et me le commandez, si le malheur nous en voulait tant que cela advînt, je pense qu'il m'appartiendrait, et non pas à mon neveu, et serais fort résolu de ne pas le lui quitter.» Lors le roi, se prenant à sourire et lui frappant sur l'épaule; «Mon bon ami, lui dit-il, le Châtelet vous la donnerait, mais la cour vous l'ôterait,» et à l'instant s'en alla se moquant de lui.»[1]

XVIII.

L'ambition ne vieillit pas même chez les sots. Le cardinal, sur les marches de la tombe, rêva la couronne d'un roi à peine âgé de trente-quatre ans. Comme il était l'homme de la situation, le duc de Guise écrivit au roi d'Espagne qu'il était dans l'intérêt de la ligue de reconnaître le prélat pour l'héritier présomptif de la couronne de France. Philippe II entra pleinement dans les plans du duc et envoya à Paris J. B. de Taxis et Jean Moreo, munis de ses pleins pouvoirs.

Le 31 décembre 1584, les envoyés du roi catholique se rendirent à Joinville, où se trouvèrent le duc de Guise et Maineville, fondé de pouvoirs du cardinal de Bourbon: «là fut signé, dit Sismondi, un traité qui fait époque comme le premier acte diplomatique de la ligue.[2]»

Les parties contractantes disaient dans le préambule de leur traité qu'ils s'unissaient pour la défense de la religion catholique et l'extirpation de l'hérésie, tant en France que dans les Pays-Bas; qu'ils s'engageaient à faire déclarer le cardinal de Bourbon successeur à la couronne après la mort de Henri III, à l'exclusion de tous autres princes du sang royal.

1. L'Estoile, année 1584.

2. Davila, liv. VII. — Traités de paix, t. II, § 178, p. 499. — Flassans, Histoire de la diplomatie française, t. II, p. 121.

Le cardinal, en échange de la promesse d'un trône, promettait la ratification du traité de Câteau-Cambrésis, l'extermination complète des huguenots, la réception du concile de Trente, c'est-à-dire qu'il livrait la France au pape et à l'Espagne.

Philippe II, à son tour, promettait de l'or et des soldats[1]. On convint que le traité demeurerait momentanément secret et que les agents les plus habiles et les plus dévoués de la ligue travailleraient à son extension : elle était déjà fortement constituée. Des catholiques ardents, plus zélés qu'éclairés, des gentilshommes plus fidèles à la fortune qu'au devoir, des aventuriers qui attendaient d'un bouleversement social ce qu'ils n'avaient pas su obtenir par une vie honnête et laborieuse, formaient son noyau: un comité secret fonctionnait à Paris et se réunissait tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, communiquant son ardeur à tous les comités de province, dont il était le centre et la vie. Chaque membre de celui de Paris avait sa charge spéciale: l'un agissait sur les conseillers à la cour des comptes, l'autre sur les procureurs; celui-ci sur les mariniers de la rivière, celui-là sur les potiers. Ils englobaient ainsi dans un vaste réseau des hommes de tout rang, de tous états, de toute condition; à chacun on parlait son langage, à tous on présentait ses intérêts. La religion menacée était le grand cheval de bataille des missionnaires de la Sainte-Union. Quand ils voulaient faire entrer un nouveau membre dans la société: «Henri III, lui disaient-ils, s'est allié avec le Béarnais; dix mille huguenots sont cachés dans le faubourg Saint-Germain: ils n'attendent qu'un signal pour égorger les catholiques»; on se laissait prendre à ces paroles. La peur leur procurait plus d'adeptes que la raison et le bon sens.[2]

Les circonstances étaient favorables pour entretenir la terreur dans les esprits: c'était le moment où Élisabeth, irritée de se voir exposée sans cesse aux poignards des catholiques, faisait rendre par son parlement des lois dures

1. Davila, liv. VII. — Traités de paix, t. II, § 178, p. 499. — Flassans, Histoire de la diplomatie française, t. II, p. 121.

2. Procès-verbal de Nicolas Poulain, à la suite des Mémoires de L'Estoile.

et cruelles contre les papistes et surtout contre les prêtres qui se cachaient; plusieurs ecclésiastiques avaient déjà péri dans des supplices atroces, legs barbares de la législation criminelle du moyen âge. Le duc de Guise avait fait faire de grands tableaux et des gravures qui représentaient ces horribles exécutions; il les exposait aux regards des passants, auxquels des hommes apostés en donnaient l'explication: «Tel sera votre sort, leur disaient-ils, si le Béarnais parvient à la couronne.[1]»

Les impressions que donnaient ces représentations théâtrales étaient augmentées par les discours frénétiques des prédicateurs, parmi lesquels se distinguait déjà le Gascon Guincestre. Ils passionnaient les multitudes par le tableau navrant qu'ils faisaient de l'église en danger de la part des hérétiques qui avaient, disaient-ils, soif du sang des catholiques. Ils attaquaient le roi, l'insultaient, l'outrageaient, le raillaient; le droit divin des princes n'existait plus pour ces prédicateurs démagogues. Tous, ils enseignaient que «quand la monarchie est déréglée elle n'est pas autorité, mais brigandage[2].» Ils étaient passés aux idées d'Othman, avec cette différence que le publiciste protestant voulait qu'à l'égard des princes indignes on procédât non pas violemment, mais légalement.

XIX.

C'est avec un profond dégoût, mais avec le vif intérêt d'un Vésale[3] qui dissèque un cadavre, qu'on suit la marche de la ligue. Endormies jusqu'à ce moment, les vipères commencent à lever la tête à la chaleur des paroles des prédicateurs, bientôt elles siffleront et ne tarderont pas à mordre. Paris se dessinait admirablement au gré des ligueurs, la province ne donnait pas de moins belles espérances. A Nîmes la sainte union s'établissait par des massacres et des viols[4]; à Laon le publiciste Bodin la faisait

1. De Thou, liv. LXXXI.
2. Hardouin de Péréfixe, Histoire de Henri IV, édit. de Lyon, 1812, in-8°, p. 30.
3. Célèbre anatomiste.
4. Menard, Histoire de Nîmes, 1754, in-4°, t. V, p. 240.

adopter au nom de la raison et de la légalité méconnues[1]; à Lyon le jacobin Colo lui prêtait le secours de sa parole et Claude Mathieu celui de ses pieds. Coureur infatigable, ce jésuite allait de Paris à Madrid, de Madrid à Rome, de Rome à Madrid, la plante de son pied n'avait aucun repos: on le nomma le courrier de la ligue. A Rouen, à Orléans, à Toul, dans la plupart des bonnes villes la chaire donnait des affiliés à la sainte union. A Châtillon on jugea la Parole insuffisante, et pour enflammer les esprits, on fit représenter dans un mystère le combat de David avec Goliath: naturellement David symbolisait Henri de Guise.[2]

Dans cet état de désorganisation sociale, le vide se faisait autour du roi : ses amis l'abandonnaient; il n'avait autour de lui que sa vieille mère, et ses mignons devenus l'objet de l'exécration publique. Dans la disposition des esprits, il ne fallait qu'une occasion aux ligueurs pour lever le masque. Cette occasion se présenta bientôt.

Les ambassadeurs des provinces unies arrivèrent à Paris pour offrir à Henri III la souveraineté de leur pays et le reconnaître pour leur roi. En l'apprenant, Mendoza manifesta la plus vive indignation: «ce sont, dit-il à Henri III, des rebelles à Dieu et à leur roi, vous ne devez pas les admettre en votre présence.»

Blessé du ton impérieux de l'ambassadeur espagnol, le roi lui repondit avec beaucoup de noblesse, qu'il ne voyait dans les Flamands que des opprimés et des malheureux, et qu'il ne renierait pas à leur égard la généreuse pitié qui avait toujours été le caractère distinctif de ses ancétres.[3]

Le 12 février 1584, il leur donna audience, les accueillit avec beaucoup de bienveillance; promit de s'intéresser à leur sort et demanda quelques jours de réflexion. Vers la fin de mars il leur donna une nouvelle audience, leur exprima le regret de ne pouvoir accepter leur proposition et les engagea à s'adresser à la reine d'Angleterre.[4]

1. N. Lelong, Histoire du diocèse de Laon, 1783, in-4°, p. 449.
2. Charles Labitte, De la démocratie chez les prédicateurs de la ligue, chap. Ier, § 3, p. 26-27.
3. Sismondi, Histoire des Français, t. XX, chap. 27, p. 139.
4. De Thou, liv. LXXXI. — Davila, liv. XII.

XX.

Avant même que le roi se fût prononcé, les ligueurs crièrent à la trahison et firent leurs levées de boucliers : Henri de Guise s'empara de Châlons-sur-Marne, où il convoqua la noblesse champenoise; le duc d'Aumale souleva la Picardie; le duc de Mayenne la Bourgogne. C'était comme une longue traînée de poudre enflammée au milieu de ce cliquetis d'armes. Le cardinal de Bourbon publia un manifeste qu'il terminait de la manière suivante :

« A ces justes causes et considérations, nous, Charles de Bourbon, premier prince du sang, cardinal de la sainte église catholique, apostolique et romaine, étant plus intéressé que tout autre à prendre sous notre sauvegarde et protection la religion catholique dans le royaume, et à pourvoir à la conservation des bons et fidèles sujets de sa Majesté et de l'État, avec l'assistance de plusieurs princes du sang, cardinaux et autres princes, pairs, prélats et officiers de la couronne, gouverneurs de provinces, villes, seigneurs distingués et gentilshommes de plusieurs communautés, et d'un grand nombre de bons et fidèles sujets qui font la meilleure et plus saine partie de ce royaume; après avoir pesé mûrement les motifs de cette entreprise, et pris l'avis de tant de nos vrais amis très-bien affectionnés au repos et à l'avantage de la France, que de personnes éclairées et craignant Dieu, qu'en tout ceci nous ne voudrions pas offenser le plus légèrement, déclarons, que nous avons tous promis et juré solennellement de prendre les armes et de prêter main-forte, afin que la sainte église de Dieu soit rétablie dans son ancien lustre, et dans la profession de la religion catholique, qui est la seule véritable religion; que la noblesse jouisse pleinement des priviléges qui lui sont dus; que le peuple soit soulagé, les nouvelles impositions abolies; les subsides créés depuis Charles IX (que Dieu absolve) supprimés; que les parlements soient entièrement rétablis dans la souveraineté de leurs jugements, sans qu'on gêne leur consciences; que tous les sujets du royaume soient maintenus dans leurs gouvernements, charges ou offices, sans qu'ils en puissent être privés, si ce n'est dans les trois

cas portés par les anciennes lois du royaume et par arrêts des juges ordinaires des parlements; que tous les deniers qu'on lèvera sur le peuple soient employés à la défense de l'État et à l'effet auquel ils sont destinés, et que l'on tienne de trois en trois ans au plus tard une assemblée des Etats généraux, libre, sans brigue, avec pleine liberté à chacun d'y porter ses plaintes sur les griefs, auxquels il n'aura pas été suffisamment pourvu.»[1]

XXI.

Le cardinal n'était qu'un mannequin dont les ligueurs se servaient. «C'est un chameau, disaient-ils ironiquement, qui vient plier les genoux pour recevoir le fardeau.» Cette fois il faisait, avec son manifeste, l'office de l'âne de la fable, chargé avec sa grande voix de faire peur aux autres animaux. Il remplit admirablement son rôle; car le roi et les protestants furent effrayés en voyant tant de villes se prononcer en faveur de la ligue.

La position de Henri III s'aggravait de ses propres faiblesses; il n'avait autour de lui que quelques politiques, serviteurs excellents aux jours de paix, soutiens impuissants aux jours des révolutions. Son embarras était extrême : il ne pouvait se confier ni aux huguenots, ni aux ligueurs, ni attendre la délivrance de son entourage. Dans sa perplexité il fit un manifeste dans lequel il se justifia plus qu'il n'accusa ceux qui avaient pris les armes contre lui[2]. Il crut servir sa cause; il ne fit que révéler sa faiblesse.

Des combats eurent lieu entre les ligueurs et les troupes royales. Celles-ci, sous la direction du duc de Montpensier et d'Épernon, remportèrent quelques légers avantages; mais le duc de Guise s'approchait de Paris avec douze mille hommes; le danger était imminent.

Henri III fit ce qu'il faisait aux heures de ses embarras : il négocia et chargea sa mère d'être le représentant de ses intérêts. Catherine se rendit à Épernay, où elle trouva Guise et le cardinal de Bourbon; son escadron volant l'ac-

1. Davila, liv. VII. — De Thou, liv. XXXI. — Mémoires de la ligue, t. Ier, p. 56. — Mémoires de Nevers, t. Ier, p. 641.
2. Mémoires de la ligue, t. Ier, p. 63 et suiv.

compagnait; elle le regardait toujours comme le complément indispensable de sa diplomatie. Les conférences s'ouvrirent; les demandes de Guise étaient exorbitantes, elles équivalaient presqu'à l'abdication du roi; le sujet parlait en maître. Catherine dévora les affronts et, cachant, sous un calme apparent, les bouillonnements de son cœur, elle parut tout accepter. Son but était de gagner du temps afin que son fils se fortifiât dans Paris qui serait tombé entre les mains de Guise, s'il eût marché sur la capitale. Un événement la servit. Guise fut obligé de quitter brusquement Épernay pour aller à la frontière recevoir les Suisses qui venaient servir sous ses drapeaux. Elle profita habilement de son absence pour agir sur l'esprit du cardinal de Bourbon. Le bonhomme, c'est ainsi que les ligueurs l'appelaient, fut ébranlé; elle lui fit verser des larmes sur le sort du roi. Le cardinal de Guise, qui devina les menées de la reine, écrivit à son frère qui arriva au moment où la paix allait être signée. Catherine offrait aux ligueurs tant d'avantages qu'elle semblait leur livrer le royaume.

Avant que la reine eût commencé à négocier avec les ligueurs, Henri III s'était efforcé de se rapprocher du roi de Navarre. Il lui avait reproché son obstination à vouloir demeurer dans une religion qui, en l'éloignant du trône, entretenait dans le royaume de funestes divisions qui compromettaient sa sûreté. Il l'avait engagé à unir ses efforts aux siens pour tenir tête à leurs ennemis communs. Mais dès que les conférences d'Épernay eurent commencé, il cessa de lui écrire; car tout exorbitantes que fussent les demandes de Guise, son repos lui était plus cher que son honneur de souverain.

Le roi de Navarre qui ressentait plus vivement que Henri III l'humiliation qu'on préparait à l'autorité royale, se plaignit du silence de son beau-frère et fit tous ses efforts pour le retirer de l'abîme dans lequel il était tombé. C'était trop tard : la paix se signait à Nemours le 18 juillet 1585.

XXII.

Le roi accordait aux ligueurs les villes de Châlons, Saint-Dizier et Reims en Champagne, Toul et Verdun au

pays Messin, Soissons en l'Ile-de-France, Dijon et Beaume en Bourgogne, Rue en Picardie, Dinan et Courcaneau en Bretagne; de plus, on accorda aux cardinaux de Bourbon et de Guise, aux ducs de Mercœur, de Guise, de Mayenne, d'Aumale et d'Elbeuf, chacun une compagnie d'arquebusiers à cheval pour leur garde, cent mille écus pour bâtir une citadelle à Verdun, deux cent mille pour la paie des soldats allemands qu'ils avaient fait venir, et une décharge de cent dix mille écus qu'ils avaient pris aux recettes générales.

Dans l'édit, le roi défendait l'exercice de la religion prétendue réformée, sous peine de confiscation de biens et de corps; ordonnait à tous les ministres de sortir du royaume un mois après la publication de l'édit, et à tous ses sujets protestants de changer de religion dans le délai de six mois, sinon de sortir du royaume avec la permission toutefois de vendre leurs biens, meubles et immeubles; les déclarait incapables de remplir aucunes charges, offices ou dignités, révoquait les chambres mi-parties qui avaient été établies en leur faveur, et leur ôtait leurs places de sûreté.[1]

Cet édit était digne de figurer à côté des plus mauvais du règne de Henri II. La France reculait tout à coup de vingt-cinq ans en arrière; les ligueurs triomphaient et frappaient leurs ennemis par leur édit qu'ils appelaient l'édit de réunion, et qui eût été mieux appelé l'édit de combustion; ils ne se contentèrent pas d'avoir imposé au roi ce honteux traité, ils le forcèrent à le présenter lui-même au parlement qui l'enregistra dans une audience solennelle où les conseillers parurent en robes rouges; le peuple qui, dit Mezerai, ne connaît et ne voit le mal que quand il le sent[2], battit des deux mains, poussa de joyeux hourras et fit retentir les airs du cri mille fois répété vive le roi[3], qu'il ne faisait plus entendre depuis longtemps. Ces cris, si doux aux oreilles d'un prince aimé de ses sujets, ne furent pour Henri III qu'une insulte à sa dignité et une

1. Mémoires de Nevers, t. Ier, p. 686. — Davila. — De Thou, Mémoires de la ligue.
2. Mezerai, Histoire de Henri III, t. II, p. 285.
3. Mémoires de Nevers, t. Ier, p. 686.

proclamation bruyante de sa faiblesse. Témoins de tant d'humiliation, ses amis disaient qu'il devrait compter ce jour qui est le dix-huitième de juillet entre les plus malheureux de sa vie, parce que son autorité venait d'expirer en ce lit de justice, et que le parlement en avait célébré les funérailles en robes d'écarlate.[1]

En attendant des jours meilleurs, sans trop les espérer, Henri III retourna à ses singes, à ses chiens et à ses moines et se consola en jouant au bilboquet.[2]

1. Mezerai, Règne de Henri III, t. II, 2e partie, p. 286-287.
2. L'Estoile, année 1585.

LIVRE XVIII.

I.

En apprenant la nouvelle du traité de Nemours, le roi de Navarre ne prononça pas une seule parole; il tint longtemps sa tête appuyée sur ses mains; quand il la releva, la moitié de sa moustache avait blanchi[1]; il crut, dans ce moment, à l'anéantissement de son parti: «Malheureuse France! s'écria-t-il, je ne pourrai donc rien pour toi!»[2]

La position du Béarnais paraissait désespérée: il avait contre lui le roi, Guise et Philippe II, vainqueur dans les Flandres; l'Allemagne et l'Angleterre étaient des alliés sur lesquels il n'eût pas été sage de trop compter; il se trouvait à la tête d'un parti divisé; ses principaux généraux, le vicomte de Turenne et d'autres s'attendaient, comme quelques grands chefs de la Ligue, à un démembrement de la France, et se préparaient à s'enrichir de ses débris. Pour surcroît d'infortune, quelques grandes villes protestantes, Montauban, Nismes, La Rochelle, manifestaient des velléités de républicanisme et tendaient à devenir des villes libres indépendantes. On comprend donc les douloureuses angoisses du Béarnais. Mais après les premiers moments donnés à l'abattement, il se redressa comme un bon et fin voilier au milieu de la tempête, sentant que c'était le moment, non de gémir, mais d'agir. Il communiqua son énergie à ses capitaines qui comprirent qu'en présence d'un péril imminent leur force était dans leur union, et, faisant taire, les uns leur ambition, les autres leurs rancunes, ils se rangèrent sous une seule et unique direction. Sans

1. Mathieu, Histoire de France, t. Ier, p. 501.
2. Mémoires de Duplessis-Mornay — de Sully.

perdre un seul instant, le roi de Navarre se prépara aux éventualités de l'avenir, et chercha des secours à l'étranger et dans l'intérieur de la France. Un courrier qu'il reçut du maréchal de Montmorency acheva de relever son courage. Sur un papier Montmorency avait tracé à la hâte ces mots : « Sire, j'ai lu le traité de Nemours; le roi de France, le roi d'Espagne veulent me gagner. Je suis à vous avec mes frères et mon armée de Languedoc : je vous attends à Saint-Paul. »

« Partons, dit le roi de Navarre au prince de Condé, à Duplessis-Mornay et au vicomte de Turenne, ce n'est pas le moment de la prudence et des précautions, il faut que j'aille embrasser Montmorency. »

Les quatre amis partirent et allèrent seuls, sans escorte, à pied, par des chemins détournés, trouver le maréchal et contractèrent alliance avec lui (le traité ne fut pas écrit) : ils se contentèrent de leur parole.

La haine héréditaire que Montmorency, homme égoïste et de mœurs dissolues, avait pour les Guises, à la grandeur desquels il ne voulait pas concourir, le jetèrent dans le parti du roi de Navarre, dont il aida à relever la fortune.

Le 10 août 1585, le Béarnais et ses principaux chefs publièrent, en leur nom, une déclaration rédigée par Duplessis-Mornay[1]. Dans cette pièce officielle, ils attaquaient directement les Guises, les tenant pour les ennemis du roi, et les accusant d'avoir forcé ce monarque à révoquer une paix qu'il avait librement accordée. « Ce n'est pas contre lui, disaient les signataires, que nous prenons les armes, mais contre les chefs de la ligue et leur fauteur. » Le besoin de séparer la cause du roi de celle de son entourage leur fit dire des choses étranges. Oubliant les perfidies de Catherine et sa participation aux troubles qui depuis si longtemps désolaient la France, ils la ménagèrent pour la détacher des Lorrains. « Avant le traité de Nemours, dirent-ils, elle s'était acquis le titre de mère du royaume.[1] » Quelle mère! « La politique, toute au présent, dit Henri Martin, ne se pique pas de mémoire.[2] »

Le roi de Navarre eut une idée singulière, qui cepen-

1. Duplessis-Mornay, t. III, § 35, p. 141.
2. Henri Martin, liv. X, p. 4.

dant a son explication dans les mœurs du temps : il proposa à Henri de Guise un combat singulier, que celui-ci n'accepta pas. Le peuple et le clergé admirèrent son courage : « Il s'est conservé, dirent-ils, pour le salut de l'Église.[1] »

Quinze jours après la publication de la déclaration, trois députés de Henri III arrivèrent à Nérac et sommèrent le roi de Navarre de rendre ses places de sûreté et de suspendre partout l'exercice de la religion prétendue réformée pendant les six mois de délai que le dernier édit accordait aux protestants pour se convertir : moyennant cela, la cour promettait de le contenter. Les députés lui firent espérer la prochaine convocation d'un concile et lui proposèrent une conférence avec la reine mère ; ils offrirent enfin de rappeler les troupes catholiques qui s'avançaient au midi vers la Loire si, de son côté, il voulait faire arrêter la marche des reîtres allemands que la cour croyait sur le point d'entrer dans le royaume.[2]

Le roi de Navarre n'accepta de ces propositions que la convocation d'un concile légitime et une conférence avec la reine mère. Les députés retournèrent chez eux sans avoir obtenu ce que la cour voulait avant tout obtenir. Au retour de ses envoyés, Catherine comprit que le Béarnais ne serait réduit que par les armes ; elle chercha donc des soldats et de l'argent. Dans sa colère, elle réduisit à quinze jours le délai de six mois qu'elle avait accordé aux réformés pour sortir du royaume ; leur détresse fut extrême : les confiscations succédaient aux confiscations, les arrêts de mort aux arrêts de mort ; les uns se cachaient, les autres prenaient douloureusement le chemin de l'exil ; beaucoup d'entre eux se réfugièrent auprès du Béarnais, qui partagea avec eux son dernier morceau de pain. « Quant à nous, disait-il gaîment à ses soldats, nous irons chercher nos vivres dans le camp de la ligue. » Il n'avait ni argent, ni crédit. Au sortir d'un conseil où son indigence avait été constatée, il prit à part Rosny : « M. de Rosny, lui dit-il, ce n'est pas tout de bien dire, il faut encore mieux faire ; n'êtes-vous pas résolu que nous mourrions ensemble ? Il

1. Lacretelle, Guerres de religion, t. III, p. 182 et 183.
2. Mémoires de la ligue, t. Ier, p. 211.

n'est plus temps d'être bon ménager, il faut que tous les gens d'honneur emploient la moitié de leurs biens à sauver l'autre. » — Sire, lui répondit Rosny, je ne veux point que nous mourrions ensemble; il vaut mieux que nous cassions la tête à tous nos ennemis: j'ai encore pour cent mille francs de biens à vendre et je vous les offre. » Le roi sauta au cou de Rosny: « C'est bien, mon ami, lui dit-il en l'embrassant; retournez chez vous, faites diligence; vous me trouverez avec bon nombre de mes amis, et n'oubliez pas vos bois de haute futaie. »

Rosny partit et, passant à travers les routes occupées par les armées catholiques, alla en Normandie faire la vente de ses bois dont il rapporta le prix à son maître.[1]

II.

Un ennemi plus dangereux que les ligueurs vint aggraver la position du Béarnais: du fond de son Vatican, le pape fulmina contre lui une bulle d'excommunication. Le prêtre qui occupait alors le trône pontifical était Sixte V, le successeur du doux et faible Grégoire XIII. Ce pontife s'était élevé par son seul mérite du rang le plus bas de la société jusqu'à la tiare : un gardeur de pourceaux était devenu pape. Félix Peretti, né de parents pauvres dans la province de la Marche, fut rencontré par un religieux de l'ordre de saint François, chez un fermier dont il gardait les pourceaux. Le franciscain admira sa gentillesse et le fit entrer dans son couvent. A vingt-deux ans il obtint le bonnet de docteur; huit ans plus tard, revêtu de la charge d'inquisiteur, il se distingua par son zèle contre les hérétiques. A Venise où, par ses excès, il se rendit insupportable, il ne dut son salut qu'à la fuite. Un jour qu'on le raillait sur cette circonstance de sa vie, il répondit: « J'avais fait vœu d'être pape à Rome, je ne devais donc pas me laisser pendre ou lapider à Venise. »

Félix Peretti était ambitieux: il voulait arriver; le chapeau rouge qu'il obtint n'était pas assez pour ses vastes désirs. Habile et profond politique, il étudia la marche des événements, ne précipita rien, mais prit à la fortune tout

1. Sully, Économies royales.

ce que le moment présent permettait de lui prendre sans exciter les soupçons. Habitué à démêler le fil des intrigues des cardinaux, qui craignaient toujours de se donner un maître dans l'élection d'un nouveau pape, il attendit patiemment la mort de Grégoire XIII, quitta son palais et alla se loger dans une maison de chétive apparence, où il vivait comme un ermite et paraissait n'avoir d'autre désir que celui de son salut. Quand il sortait, c'était toujours le dos courbé; quand il parlait, les mots ne sortaient qu'avec peine de ses lèvres; dans les séances du sacré collége il parlait avec lenteur et hésitation et mettait dans ses paroles tant d'ingénuité et d'ignorante bonhomie, qu'on l'appelait « l'âne de la Marche. » A la mort de Grégoire XIII, les intrigues furent grandes dans le conclave : chaque parti avait son candidat qu'il voulait faire monter sur la chaire pontificale. Ce furent ces diverses et nombreuses ambitions qui élevèrent sur le pavois Félix Peretti. En le voyant si chétif, si cassé, ne marchant qu'avec des béquilles et comme prêt à rendre l'âme, les cardinaux en firent un pape, comme plus tard les ligueurs firent un roi du cardinal de Bourbon. Ils furent trompés dans leur attente : à peine nommé, le nouveau pontife jeta ses béquilles, posa lui-même d'une main ferme la triple couronne sur sa tête, et se tournant vers ceux qui l'avaient nommé: « Je suis pape », leur dit-il d'une voix éclatante, et il entonna le *Te Deum.* Rome cette fois avait un maître qui fit, à ses premiers débuts, comprendre à l'Espagne qu'il ne serait pas un instrument docile entre ses mains.

Sixte V avait plusieurs des grandes qualités d'un souverain : comme pontife il désirait et voulait la destruction de l'hérésie qui rompait la grande unité de l'Église catholique; mais comme monarque il aimait l'ordre et ne comprenait pas que des sujets osassent se révolter contre leur prince; il n'approuvait pas la ligue, la condamnait même hautement, blâmait son prédécesseur des encouragements qu'il lui avait donnés et ne tint pas la promesse que Grégoire XIII avait faite de fournir aux ligueurs des hommes et de l'argent. La cour d'Espagne, indignée du refus du nouveau pape, lui fit dire par son ambassadeur que s'il y persistait, on le sommerait au nom de tous les catholiques de tenir les engagements de son prédécesseur :

« Faites-moi cette sommation, dit le pontife à l'ambassadeur, et je vous fais trancher la tête. » L'ambassadeur comprit et se garda bien de renouveler sa sommation auprès du terrible pontife.

Quelles que fussent ses dispositions à l'égard de la ligue et de l'Espagne, Sixte V était avant tout pontife, et pontife dans le sens le plus absolu du mot : il ne crut pas pouvoir se dispenser de fulminer l'arrêt que la mort avait empêché Grégoire XIII de rendre contre le Béarnais. Le 9 septembre 1585, il lança la bulle d'excommunication. Après s'être donné les titres d'un Dieu sur terre, l'orgueilleux pontife ajoute : « L'autorité baillée à saint Pierre et à ses successeurs par l'infinie puissance du roi éternel surpasse tous les pouvoirs des rois et princes terriens, et étant fondée sur la ferme pierre et n'étant jamais ébranlée par aucuns viols ou orages contraires et favorables, elle prononce des arrêts et jugements irrévocables. Avec toute diligence elle prend garde à faire observer les lois, et quand elle trouve aucuns contrevenants à l'ordonnance de Dieu, elle les punit de griève condition, les privant de leurs siéges, quelques grands soient-ils et les terrassant comme ministres de Satan. »

Après ce préambule, il annonce que son devoir est d'exercer son autorité contre deux enfants de colère : « Henri de Bourbon, jadis roi de Navarre, et Henri, aussi de Bourbon, jadis prince de Condé ; le premier, revautré en la bourbe, chef et défenseur des hérétiques et rebelles, a pris les armes contre son roi très-chrétien et les autres catholiques, a contraint les citoyens et habitants catholiques à force de menaces et de coups à recevoir son impiété ; le second s'est rendu au lieu des séditions et guerres civiles, a usé de toutes sortes de cruautés et inhumanités, engeance détestable, dégénérant de la famille et sang de Bourbon. Prononçons et déclarons Henri, jadis roi de Navarre, et Henri, jadis prince de Condé, être hérétiques, relaps, non repentants, chefs, fauteurs, protecteurs manifestes, publics et notoires, et par ainsi coupables de lèse-majesté divine, et par ce être privés, savoir : Henri, jadis roi, de son prétendu royaume de Navarre, et l'autre Henri de Condé, eux deux et tous leurs successeurs, de tous et quelconques autres principautés, duchés, seigneu-

ries, fiefs, hommes et offices royaux; les déclarons indignes et incapables de la terre. Et par ce même déclarons incapables et inhabiles de succéder à quelque duché, principauté, seigneurie et royaume, et spécialement au royaume de France et aux domaines annexés et dépendants d'icelui. Et en outre tous magistrats, tenant fiefs et vassaux, sujets et peuples qui leur ont juré fidélité, sachent qu'ils sont absous à jamais de tels serments, soit de fidélité, obéissance, ou autre quelconque, et interdisons à tels sujets de leur rendre obéissance aucune.[1] »

III.

Innocent III n'aurait pas procédé avec plus de vigueur et d'audace; mais, malgré tout son génie, Sixte V commit un grossier anachronisme : le moyen âge était passé sans retour. Son langage choqua Henri III, qui n'osant pas protester, déféra la bulle au parlement, où les passions ligueuses n'avaient pas pénétré. « Cette bulle, dirent les conseillers au roi, ne mérite que d'être jetée au feu en présence de toute l'Église gallicane; plutôt que de l'enregistrer, nous donnerions notre démission. » La fermeté du parlement épargna à Henri III une grande humiliation.[2]

Le Béarnais ne voulut pas demeurer sous le coup de l'excommunication de Sixte V. Un matin, en se réveillant, les Romains, à leur grande stupéfaction, trouvèrent sur les murs des églises et des places publiques, et jusque sur la porte du Vatican, des placards qu'une main inconnue y avait affichés pendant la nuit. C'était une réponse du Béarnais à la bulle d'excommunication lancée contre lui; la voici :

« Henri, par la grâce de Dieu, roi de Navarre, prince souverain de Béarn, premier prince et pair de France, s'oppose à la déclaration et excommunication de Sixte V, soi-disant pape de Rome, la maintient fausse et en appelle comme d'abus en la cour des pairs de France. Et en ce qui touche le crime d'hérésie, dit et soutient que Monsieur

1. Mémoires de la ligue, t. Ier, p. 214-221. — Henri Martin, t. X, 6 et 7.
2. Mémoires de la ligue, t. Ier, p. 222-227.

Sixte, soi-disant pape (sauf sa sainteté) en a faussement et malicieusement menti, et que lui-même est hérétique, ce qu'il fera prouver en plein concile libre, légitimement assemblé. Proteste cependant de nullité et de recours contre ce prétendu pape Sixte et ses successeurs pour réparation d'honneur de l'injure qui lui est faite et à toute la maison de France; espère que Dieu lui fera la grâce de venger l'injure faite à son roi, à sa maison, à son sang et à toutes les cours de parlement de France, sur lui (Sixte) et ses successeurs; implore à cet effet l'aide et secours de tous les princes, rois, villes et communautés auxquels ce fait touche; aussi prie tous alliés et confédérés de cette couronne de France de s'opposer avec lui contre la tyrannie et usurpation du pape et des ligués conjurateurs en France, ennemis de Dieu, de l'État, de leur roi et du repos général de toute la chrétienté.[1] »

Le premier sentiment de Sixte V fut un sentiment de colère, le second d'étonnement, le troisième d'estime pour l'homme qui avait le courage de se rire de ses bulles. Félix Perretti était violent, orgueilleux, mais il avait une âme grande. Hardi lui-même, il savait autant estimer ceux qui lui résistaient en face, qu'il méprisait ceux dans lesquels ne voyait que des valets couchés à ses pieds. Il augura donc bien, dit Henri Martin, de la fortune d'un prince qui rendait si vaillamment coup pour coup, et trouvait des serviteurs si dévoués et si hardis[2]. Aussi violent, mais moins généreux que Pie V, Sixte V ne donna aux ligueurs que ses foudres et ses excommunications et leur refusa ses hommes et son argent, qu'il eût donnés à Henri III, si le roi eût agi dans la plénitude de sa volonté. Chez ce monarque il méprisait l'homme et plaignait le prince; il craignait que, lassé des humiliations dont les ligueurs l'abreuvaient en se servant de lui comme d'un jouet, il ne se portât à quelque extrémité. « Je ne dis rien, disait-il à un gentilhomme, que sur la connaissance que j'ai du naturel du prince. Je crains bien fort que l'on pousse les choses si avant, qu'enfin le roi de France, tout catholique qu'il est, ne se voie contraint d'appeler les hugue-

1. L'Estoile, année 1585. — De Thou, liv. LXXXII.
2. Henri Martin, liv. X, p. 8.

nots à son secours pour le délivrer de la tyrannie des catholiques[1]. Sixte V voyait bien et juste; l'avenir se chargea de traduire ses appréhensions en réalité.

IV.

La position du roi était très-difficile : son parlement, avec ses idées gallicanes, lui aliénait Sixte V; son union avec les ligueurs ne lui rendait pas ces derniers favorables : les protestants, il les haïssait instinctivement et ne voyait en eux que des révoltés, quand il aurait pu avoir en eux ses plus fidèles sujets, s'il eût été un observateur fidèle des édits qui établissaient leurs droits et devoirs réciproques. Il haïssait donc autant les ligueurs que les huguenots. Ce fut cette disposition d'esprit qui lui donna l'idée d'affaiblir un parti par l'autre, afin de rétablir son autorité sur leurs débris; pour calmer l'ardeur du peuple, il résolut de faire traîner la guerre en longueur, ce qui était le moyen assuré de la lui rendre insupportable; la nécessité faisait de Henri III le premier intrigant de son royaume.

Le 11 août il commença à mettre en pratique ce qu'il avait résolu en lui-même : il convoqua au Louvre le premier et le second président du parlement, le prévôt des marchands, le doyen de la cathédrale et le cardinal de Guise. Il les accueillit avec un visage sévère, leur déclara que puisqu'on l'obligeait de rompre avec les protestants, il fallait aussi l'aider à leur faire la guerre; « Or, pour cela, leur dit-il, il faut de l'argent, et je n'en ai pas. » Puis, s'adressant successivement à chacun d'eux : « Vous, Monsieur de Harlay, dit-il au premier président, je vous loue du consentement que vous et vos collègues avez donné à la publication de mon édit; mais il faut que vous vous résolviez à ne plus recevoir mes gages, et la guerre commencée, j'aurai les oreilles bouchées pour ce regard. Pour vous, prévôt des marchands, je vous en dis autant pour ce qui est des rentes de l'hôtel de ville, et vous commande d'assembler demain la ville et lui faire connaître le besoin que j'ai d'avoir de l'argent. On fait beaucoup de réjouissances de la publication de l'édit, j'entends qu'on me four-

1. Mémoires du duc de Nevers, t. Ier, p. 666.

nisse présentement deux cent mille écus, car pour soutenir la guerre, il m'en faut quatre cent mille par mois.»

Achille de Harlay et le cardinal, qui ne s'attendaient pas à cette apostrophe à brûle-pourpoint, voulurent répliquer; Henri III leur imposa silence: «Vous avez, leur dit-il, désiré la guerre, subissez-en les conséquences; en voulant détruire le prêche, il est bien à craindre qu'on ne remette la messe en grand danger.[1] » Henri III disait vrai; mais il trahissait ses secrètes pensées et donnait des armes contre lui, en détruisant le peu de confiance que le parti catholique pouvait encore avoir en lui. Le courant néanmoins fut plus fort que lui: il fut obligé de commencer les hostilités et de charger Guise d'arrêter dans l'est les reîtres et Mayenne d'attaquer le Béarnais dans la Guyenne. La guerre des trois Henri commença.[2]

V.

Les lenteurs calculées de Henri III donnèrent aux réformés le temps, non-seulement de se refaire des armées, mais encore de commencer les hostilités et de donner de leurs nouvelles à la cour par des succès. Dans le Dauphiné un gentilhomme, qui devait plus tard se rendre célèbre, Lesdiguières, s'emparait de Die, de Montélimart et d'Embrun. Le prince de Condé, qui voulait s'élever par quelque action d'éclat, et qui ne savait pas toujours cacher la jalousie que lui inspirait son cousin le roi de Navarre, allait de succès en succès dans l'ouest; plus intrépide que réfléchi, il était sur le point de se rendre maître de Brouage, qu'il assiégeait, quand il apprit que le château d'Angers avait été surpris par quelques aventuriers huguenots, qui s'en étaient emparés par un audacieux coup de main; il quitta Brouage, laissant à ses lieutenants le soin de continuer le siége et se porta sur Angers. Le 21 octobre 1581 il fut devant cette place. Il arriva trop tard: le capitaine

1. Mémoires de la ligue, t. Ier, p. 199. — Vict. Palma Cayet, Chronologie novenaire. — Davila, liv. VII.

2. C'était depuis 1563 la huitième guerre civile : elle fut appelée la guerre des trois Henri, parce que Henri III s'y trouva à la tête des politiques, Henri de Guise à celle des ligueurs, Henri de Bourbon à celle des protestants.

qui tenait le château pour lui ayant été tué, ses soldats avaient rendu la place au duc de Joyeuse. Condé attaqua les faubourgs de la ville; après deux assauts sans succès, il donna l'ordre de la retraite; sa petite armée fut poursuivie par Mayenne, Épernon, Biron et Joyeuse: elle était perdue si elle n'eût pas eu l'idée de se disperser. Condé gagna les côtes et s'embarqua pour Guernesey. Ses chefs s'échappèrent isolément à travers mille périls: pas un ne périt; les zélés huguenots, qui se croyaient constamment sous la protection de Dieu, y virent presque un miracle. Les affaires des protestants n'étaient pas meilleures dans la Saintonge et dans le Poitou: la terreur les gagnait; un grand nombre apostasiait. Ceux qui préféraient le salut de leurs âmes à leurs vies et à leurs biens prirent le chemin de l'exil. C'était navrant de voir ces infortunés, traînant après eux des vieillards, des femmes éplorées, des enfants, quitter le lieu qui les avait vu naître pour aller demander à la terre étrangère du pain pour leurs corps, la liberté pour leur foi. Un nouvel édit que la ligue imposa au roi (17 octobre 1585) vint ajouter à leur infortune. Il réduisit à quinze jours le délai qui leur était accordé pour sortir du royaume; celui de six mois fut seulement maintenu pour les femmes: ce délai écoulé, l'édit portait «que tous les biens des réfractaires, de même que ceux des rebelles à main armée et de quiconque les assisterait directement ou indirectement, seraient confisqués et appliqués aux frais de la guerre.»

Le parlement, qui avait enregistré, sauf quelques restrictions, l'édit de Nemours, rejeta celui d'octobre; les conseillers comprirent que la guerre que les ligueurs faisaient contre les huguenots ne pouvait avoir d'autre résultat que de réduire à néant l'autorité royale. « Qui osera, disaient les conseillers au roi, exposer à la mort tant de millions d'hommes, femmes et enfants sans cause ni raison apparente, vu qu'on ne leur impute d'autre crime que celui d'hérésie, hérésie encore inconnue, ou pour le moins indécise, laquelle ils remettent au jugement d'un concile national? Que dira la postérité, si elle entend jamais que votre cour de parlement ait mis en délibération d'honorer du nom paternel de vos édits les articles d'une ligue assemblée l'État, armée contre la personne du roi et qui s'é- re Dieu même et dépite la nature, commandant

aux pères de n'être plus pères à l'égard de leurs enfants, invitant l'ami à trahir son ami et appelant l'assassin à la succession de celui qui sera assassiné? »

Ce noble langage ne fut pas compris: les ligueurs étaient les maîtres; ils forcèrent le roi à le faire enregistrer par le parlement, qui s'indigna et signa. On était revenu aux plus mauvais jours des persécutions religieuses.

Le roi de Navarre, en apprenant l'enregistrement de l'édit, y répondit en faisant une déclaration par laquelle il disait qu'il ferait aux catholiques ce qu'on faisait aux protestants, et joignant aux menaces les faits, il ordonna la saisie de tous les biens des habitants des villes où les édits imposés par « les ennemis de l'État » auraient été reçus et mis à exécution. Après cet acte d'énergie il écrivit des lettres aux trois États de France et de Navarre, dans lesquelles il justifiait sa prise d'armes, qui n'avait d'autre motif que la nécessité de défendre sa vie menacée et celle de ses coreligionnaires; il protestait de sa fidélité envers Henri III et signalait sans ménagement les menées de la ligue et l'ambition des princes lorrains qui aspiraient au bouleversement du royaume pour élever leur puissance sur ses débris.[1]

VI.

Les paroles du Béarnais trouvèrent de l'écho à Paris, les hommes droits ne persistent jamais de propos délibéré dans leur égarement; quand la vérité se fait jour, ils ne la repoussent pas systématiquement. Ses lettres, objets de commentaires plus ou moins passionnés, disposaient les esprits en sa faveur. Les ligueurs se hâtèrent de répondre pour en atténuer l'effet. L'avocat Louis d'Orléans fut leur organe : au zèle d'un ardent catholique, il joignait le talent d'un pamphlétaire. L'écrivain ligueur, dans son *Avertissement d'un catholique anglais aux catholiques français*, s'y déguisait sous le masque d'un catholique anglais avertissant ses frères du danger qui les menace : aigreur, fiel, haine, habileté, audace, tout cela se trouve dans son pam-

1. Mémoires de la ligue, t. Ier.

phlet, résumé fidèle de l'esprit de la ligue. Il ne met pas en doute que le Béarnais ne soit, par sa double qualité d'hérétique et de relaps, exclu de la couronne. « Si saint Louis, disait-il, était juge en ce différend et qu'il eût à prononcer si le roi de Navarre doit succéder à la couronne, non-seulement il le déclarerait indigne de la succession, mais de la vie. » Louis d'Orléans désignait Henri de Bourbon à la haine des plus fanatiques de son parti. Le pamphlétaire ne veut pas même du Béarnais avec une conversion au catholicisme : « S'il n'est pas le plus fort, dit-il, il feindra de se refaire catholique, il ira à la messe. Voyez, s'écrie-t-il, comme il joue le personnage du compère le renard, afin que plus facilement il puisse entrer dans votre état. Il vous donne à entendre qu'il ne désire que d'être instruit et qu'il n'a jamais connu d'autre religion que la sienne, et même qu'il y a grande apparence qu'il se réduise à l'Église catholique. A cette occasion il écrit aux prélats et aux villes de faire le frère Mitou, selon que la Roquelaure lui a conseillé. Mais ces dissimulations sont trop grossières vu que l'on y voit le jour à travers.... et à la vérité la dissimulation du roi de Navarre n'est qu'un piège pour vous prendre; car il lui suffit d'être établi et se croire maître de vos villes pour jouer, puis après, une sanglante tragédie sur les catholiques.

« Et pour parvenir à ce dessein, il désire, dit-il, d'être instruit, n'ayant jamais été autre que calviniste, c'est-à-dire en bon français qu'il ne fut jamais qu'hérétique. Voilà donc une reconnaissance pleine de turpitudes, qu'un roi veut être roi de France et se reconnaisse hérétique, nourri et élevé au sein des hérétiques, et jamais n'avoir été qu'hérétique. Il devrait ajouter qu'il avait étè chef des hérétiques, qu'il avait abattu vos temples avec les hérétiques et fait égorger mille et mille catholiques comme conducteur des troupes hérétiques. »

Après avoir prone les temps pendant lesquels la France avait retenu la foi de saint Louis, le pamphlétaire dit aux ligueurs : « C'était lorsque votre terre était si religieuse que l'hérésie n'y pouvait prendre pied. Le lézard mourait près de la vigne et n'y pouvait entrer. Voudriez-vous donc qu'un hérétique commandât à un peuple si chrétien? Poseriez-vous sur un corps humain la tête d'un serpent pour

déformer votre figure? Quelle horreur que le corps fût catholique et le chef hérétique, que le loup fût berger et le renard le coq qui gouvernât les poules!»

Louis d'Orléans justifie ensuite la ligue: «Quant à votre ligue, leur dit-il, c'est une ligue sainte et non feinte. Elle est sainte, puisque c'est pour la querelle de Dieu, qui est le saint des saints; elle est sainte, puisque c'est pour la conservation de l'Église, qui est la communion des saints; elle est sainte, puisque c'est pour la manutention de votre religion, qui est sainte; elle est sainte, puisque c'est pour votre pays, pour le roi et pour le peuple chrétien, qui est saint. Et comment ne serait-elle pas sainte, vu qu'elle est faite pour extirper les hérétiques, les sacriléges, les profanateurs des couvents, les destructeurs des temples, les pilleurs de reliques, les massacreurs des prêtres et les perturbateurs de tous les droits divins et humains.»

Louis d'Orléans, en jetant au milieu des ligueurs ses paroles incendiaires, se servait même des crimes de son parti pour servir sa cause. Il loue la saignée de la Saint-Barthélemy et regrette seulement qu'elle n'ait pas été suffisante. «L'hérésie, s'écrie-t-il, c'est un mal auquel il faut mettre le fer et le feu bien avant et sans dissimulation.» Philippe II est à ses yeux l'idéal du roi catholique, et l'inquisition la plus sainte et la plus salutaire des institutions. Il ne rougit pas de l'appui que la ligue cherche à l'étranger. «On nous accuse d'être Espagnols, eh bien! oui, s'écrie-t-il, oui, et plutôt que d'avoir un prince huguenot, nous irions chercher non-seulement un Espagnol, mais un Tartare, un *Moscove*, un Scythe, qui soit catholique.[1]»

Cet appel aux passions des masses ignorantes et fanatiques produisit une immense sensation. La plume du pamphlétaire valut aux ligueurs plus qu'une armée: elle impressionna, agita, surexcita les catholiques et donna à la Sainte-Union une force qui ne tarda pas à faire d'elle une grande puissance.

Duplessis-Mornay répondit à Louis d'Orléans et s'attacha à refuter article par article les attaques de l'écrivain catholique. Il déploya dans sa réponse une grande érudi-

1. Archives curieuses, t. XI. — Bibliothèque de la France, t. II, p. 290.

tion et une modération qui n'excluait pas l'énergie[1]; mais il était la voix de celui qui crie dans le désert. Ce n'est pas aux heures des agitations religieuses et politiques qu'on peut faire entendre aux masses la voix de la justice et de la raison. Il faut laisser passer l'orage; mais quand elles l'écoutent, c'est bien souvent sur des débris de vaisseaux naufragés; trop heureuses encore si les folies du passé étaient les leçons de l'avenir.

VII.

Les affaires du roi de Navarre allaient en périclitant : sa petite armée se dispersait, son trésor était vide, le découragement était partout. Ses amis, dans leur effroi, lui conseillèrent de se retirer en Languedoc ou bien d'aller en Angleterre ou en Allemagne pour y solliciter l'appui des princes protestants. Il ne céda pas à ces conseils, dans la crainte de paraître fuir devant ses ennemis. Il sentait que le jour où il paraîtrait s'abandonner lui-même, ses partisans l'abandonneraient. Il résolut de demeurer dans la Guyenne et d'y disputer pied à pied le terrain à ses ennemis. Il fit bien; tout le servit : son courage à toute épreuve, sa gaîté qui ne l'abandonnait jamais dans les moments les plus critiques, l'hiver qui fut d'une rigueur excessive, une épidémie qui jeta l'épouvante au milieu des populations du Midi et décima l'armée de Mayenne[2]. A la fin de l'hiver, il se trouvait dans une meilleure position qu'au commencement et il put, au mois de mars 1586, abandonner le commandement de la Guyenne au vicomte de Turenne, pour aller porter lui-même avec avantage la guerre aux bords de la Charente. Le prince de Condé était revenu d'Angleterre à la Rochelle avec une flotille qu'Élisabeth lui avait donnée. La reine s'était cette fois décidée à intervenir activement en faveur de ses coreligionnaires; elle sentait que leur ruine serait un coup porté à la puissance anglaise; car, entre elle et Philippe II il n'y aurait

1. Duplessis-Mornay publia sa réponse sous le nom d'un gentilhomme catholique français; voir Mémoires de la ligue, t. Ier, p. 415.

2. Économies royales, p. 49. — Vie de Duplessis-Mornay, p. 93.

— ni les protestants de France, ni ceux des Pays-Bas. La politique lui conseilla donc ce que sa foi religieuse ne lui eût pas peut-être fait faire. Grâce aux secours en hommes et en argent qu'elle donna au roi de Navarre, les affaires des protestants se relevèrent dans l'Ouest. Rozay fut pris, Brouage eut son port obstrué par des vaisseaux qu'on y coula à l'entrée, Marans, assiégé par le maréchal de Biron, fut dégagé, et Mayenne fit dans la Saintonge une campagne stérile.

Le salut des huguenots fut Henri III, qui laissait les troupes commandées par les ligueurs s'épuiser dans leur impuissance, faute de renforts en hommes et de secours en argent. Les généraux se plaignaient : il ne les écoutait pas; il disposait de toutes ses ressources pour Biron, qui opérait en Saintonge, pour d'Épernon, qui devait se rendre en Provence, et pour Joyeuse, qui se porta en Auvergne et en Languedoc. Ce dernier, tout en faisant parade d'une fidélité extraordinaire pour Henri III, était cependant dévoué à la ligue; dans sa vanité incurable, il croyait pouvoir supplanter Guise et devenir le chef du parti catholique. Pour se rendre agréable à la Sainte-Union, il renouvela dans l'Auvergne les scènes de cruauté de Montluc. Il frappa sans pitié : rien ne l'émut, rien ne le toucha. Marvejols en Gevaudan fut (août 1586) pillé, saccagé, brûlé, ses habitants furent tués ou dispersés; il ne resta de cette ville infortunée ni maisons, ni remparts. Joyeuse l'avait frappée à la façon de l'interdit : on eût pu semer du sel sur ses fondements.[1]

La campagne s'acheva sans résultats positifs : « Tout ce grand fracas, dit Henri Martin, ces nombreuses levées d'hommes, ces énormes dépenses n'eurent cette année-là presque aucun autre effet que de ravager quelques provinces et d'épuiser les autres. L'orage était à peu près passé et les huguenots restaient debout et menaçants.[2]

VIII.

Les cruautés commises par les catholiques contre les huguenots émurent et indignèrent les princes protestants

1. Histoire de Languedoc, t. V, liv. XLI, p. 411.
2. Henri Martin, t. X, p. 20.

de l'Allemagne : ils envoyèrent à Henri III une ambassade qu'il refusa longtemps de recevoir. La première fois qu'il apprit qu'elle avait passé la frontière, il partit pour Lyon et manda aux ambassadeurs d'attendre son retour à Paris (10 juillet 1586). Arrivé dans la seconde capitale du royaume, il s'y ridiculisa par ses goûts puérils : il achetait des petits chiens dont il se faisait suivre dans les rues ; l'un de ses grands plaisirs était le jeu du bilboquet. Sa folie, on ne peut lui donner un autre nom, lui fit commettre des actes de vandalisme que les bibliophiles ne lui pardonneront jamais : il découpait les belles miniatures des manuscrits du moyen âge et les collait sur les murs de sa chapelle[1]. L'attention qu'il donnait aux affaires de son royaume n'était pas grande et il eût pris facilement la résolution de n'y jamais penser, si la nécessité ne l'y eût contraint. Il quitta Lyon et arriva à Paris, un peu plus agité qu'il ne l'avait quitté. Le 11 octobre, les ambassadeurs des princes protestants furent admis en sa présence à Saint-Germain : ils lui tinrent un langage noble, austère, sévère ; ils lui reprochèrent son manque de parole à l'égard des huguenots ; ils lui dirent sans ménagement que sa conduite déloyale et inconsidérée compromettait sa couronne et ses intérêts les plus chers. Ils lui signalèrent le pape et les Guises comme ses vrais ennemis.

Un prince plus sage que ne l'était Henri III eût fait taire son orgueil de roi et n'eût pris conseil que de ses intérêts. Il ne le fit pas : « Je tiens, leur dit-il sèchement, mon pouvoir de Dieu, » et il renvoya les ambassadeurs en leur faisant comprendre qu'il n'avait que faire de leurs conseils.

Les ambassadeurs partirent le lendemain. Quand on connut les dispositions du roi, il n'y eut qu'un cri de colère dans toute l'Allemagne protestante : elle se prépara à la guerre, et elle vit le vieux et infatigable Théodore de Bèze allant de cour en cour exciter le zèle et prêcher une croisade protestante. Élisabeth, de son côté, ne demeurait pas inactive : ses épargnes et la sagesse avec laquelle elle administrait ses finances lui permettaient de mettre au service des réformés français une forte somme.

Henri III commit une grande faute en soulevant contre

1. De Thou, t. IV, liv. LXXXV, p. 413.

lui toute l'Allemagne; mais il crut se rendre agréable aux ligueurs, qui ne virent dans la rupture avec les princes allemands que la crainte qu'ils inspiraient au roi.

Dans la cour des Valois tout est contradiction : l'homogénéité de conduite qui nous frappe dans presque tous les actes de la vie de Philippe II nous échappe ici, et quand nous en recherchons les causes, nous les trouvons dans une haine aveugle des huguenots et dans l'absence de tout principe. En effet, au moment où le roi rompait si impolitiquement avec les princes allemands, il avait depuis quelque temps commencé des négociations avec le roi de Navarre. Celui-ci se montrait plein de défiance, surtout quand le négociateur principal devait être Catherine de Médicis. Il haïssait sa belle-mère et il avait pour elle cette répulsion profonde qu'on éprouve pour un être rusé, trompeur, malfaisant, qu'on croit capable de tout. Il accepta cependant et se prépara à l'entrevue, qui devait avoir lieu au château de Saint-Bris, près de Cognac.

IX.

Au milieu de ces luttes et de ces intrigues, un homme que nul ne surpassa en courage et qui, pendant la première guerre civile, acquit une triste célébrité, le baron des Adrets, se mourait dans sa maison de La Frette en Dauphiné. Celui qui sur un champ de bataille aurait dû trouver la mort qu'il avait si souvent affrontée, l'attendait sur un lit de maladie comme le commun des hommes. Dans le dixième livre de cette histoire nous avons raconté ses sanglants exploits et sa trahison. A dater de cette époque (1563), le célèbre baron demeura étranger au parti huguenot et se retira dans son château, sans rompre cependant avec ceux qu'il avait trahis. L'ordre de Saint-Michel que lui offrit Charles IX, et qu'il refusa en est la preuve. Quand en 1567 la guerre civile se ralluma, il offrit ses services à la cour qui les accepta. Il montra sur les champs de bataille son intrépidité accoutumée; mais il y compta plus de revers que de succès; ce fut alors qu'il accepta du roi le collier de l'ordre de Saint-Michel et passa, sinon d'intention du moins officiellement, dans le parti catholique. Le châtiment du traître c'est de ne pas

avoir même la confiance de ceux auxquels profite sa trahison. Des Adrets devait en faire la dure expérience. Soupçonné d'être attaché aux protestants, il fut arrêté et transféré à Lyon à la prison de Pierrecise. La commission qui devait le juger allait prononcer son arrêt quand l'édit de Saint-Germain (15 août 1570) le rendit à la liberté. La paix qui l'avait retiré une première fois des mains des protestants le retira une seconde fois de celles des catholiques. A peine sorti de prison, le baron se présenta au roi et protesta de son innocence; Charles le reçut gracieusement et l'assura de sa bienveillance. Rentré en grâce, des Adrets que le repos tourmentait prit part, en 1771, à la guerre qui survint au sujet du marquisat de Saluces. Malgré sa vieillesse, il était plein d'ardeur, et de Thou qui le vit à cette époque nous fait de lui ce portrait : Des Adrets était alors fort vieux, mais d'une vieillesse encore forte et vigoureuse, d'un regard farouche, le nez aquilin, le visage maigre, décharné et marqué de taches de couleur de sang noir, tel que l'on nous dépeint Sylla; du reste, il avait l'air d'un véritable homme de guerre.[1]

Après la Saint-Barthélemy, le baron demanda et obtint son rappel; il reprit encore une fois les armes, puis accablé de vieillesse et de dégoûts, il mourut dans le giron de l'Église catholique, et fut enseveli dans l'église de sa paroisse.

Ainsi se termina la vie de des Adrets qui, dans sa vie orageuse, montra qu'il n'y a de gloire vraiment durable que celle qui a pour piédestal la justice et l'amour de l'humanité. Après trois siècles, son nom pèse comme un remords sur le parti qui expia cruellement les victoires qu'il lui fit gagner. Si des Adrets eût eu l'âme de Dandelot ou de La Noue, son nom serait l'une des grandes gloires du parti protestant; car de tous les chefs huguenots, nul ne posséda à un degré plus éminent les qualités de l'homme de guerre. Malheureusement pour lui, il eut à les déployer dans des temps difficiles, où son erreur fut de croire que la cruauté était le vrai moyen de terminer la guerre, parce qu'il était le plus court. Cela peut paraître vrai, mais si des Adrets, au lieu de rendre aux catholiques

1. Haag, France protestante, lettre B, p. 119.

œil pour œil, dent pour dent, avait été aussi humain après la victoire que vaillant pendant le combat, sa cruauté qui épouvanta les catholiques et les poussa à de nouveaux excès les eût frappés d'admiration. Fort, le commandant huguenot aurait pu être impunément généreux; il ne le fut pas; il faut cependant dire, à sa décharge, qu'il fit la guerre dans un moment bien critique. Les huguenots, partout lâchement assassinés par les violateurs de l'édit de janvier, étaient hors d'eux-mêmes et criaient vengeance sur les corps ensanglantés de leurs frères immolés. L'eût-il voulu, le baron aurait-il pu les contraindre à la modération? Des Adrets ne fit donc pas autrement la guerre que les autres chefs catholiques; et si ce n'était le bon mot du soldat de la garnison de Montbrison, son nom ne serait peut-être pas plus connu des masses que celui du féroce duc de Montpensier.

X.

Huit ans auparavant un soldat non moins célèbre que des Adrets, Blaise de Montluc, était mort. Cet homme de guerre qui s'était trouvé à tant d'assauts, à tant de combats, s'éteignit paisiblement dans son château à Estissac, près d'Agen[1]. Ses derniers jours furent semés de douleurs et d'amertumes. Ceux pour la cause desquels il avait versé tant de sang huguenot soldaient ses services par l'oubli et par l'ingratitude; et cependant, parmi les généraux des Valois, nul n'avait mis à leur service une épée plus vaillante et plus meurtrière. La pitié n'avait jamais trouvé une seule fois accès dans son cœur; même au moment où il semble que toute haine doit s'éteindre. Il nous l'apprend lui-même dans une page de ses commentaires; au siége de Rabasteins (en 1570), où il se battit avec l'intrépidité d'un jeune homme, il fut frappé au visage d'un coup d'arquebuse; le sang lui sortait par la bouche, par le nez et par les yeux; ses capitaines, le croyant blessé mortellement, voulaient battre en retraite. «En avant, leur dit Montluc d'une voix étouffée, en avant, je n'ai pas de mal;» on

1. Biographie de Montluc, en tête de ses Commentaires, édit. Panth. litt.

le rapporta dans son logis; il croyait que l'heure de mourir approchait à grands pas; quand on vint lui annoncer la prise de Rabasteins, il tressaillit de joie: «Je loue Dieu, dit-il à ceux qui lui apportaient cette heureuse nouvelle, de ce que je vois la victoire avant de mourir; à présent je ne me soucie pas de la mort; je vous prie de vous en retourner et montrez-moi tous l'amitié que vous m'avez toujours montrée et gardez qu'il ne s'en échappe un seul qui ne soit tué.»

Cette dernière parole nous révèle l'homme tout entier; elle nous explique sa carrière sanglante; étudié de près, sa vie présente cependant de singuliers contrastes. Ce tigre altéré de sang, dans le cœur duquel jamais un cri de douleur de ses victimes ne fit monter la pitié, priait toujours Dieu au moment d'engager un combat.

«Ne trouvez pas étrange, écrit-il dans ses mémoires, si j'ai été si heureux, comme j'ai écrit; car je ne me suis jamais proposé que ma charge, et ai reconnu que tout venait de Dieu auquel je remettais tout, quoique les huguenots m'aient attesté un athéiste; ils sont mes ennemis et ne les faut pas croire. Encore que j'aie eu des imperfections et des vices et ne sois pas saint non plus que les autres (ils en ont leur part quoiqu'ils fassent les mortifiés). Si est-ce que j'ai toujours mis mon espérance en Dieu, reconnaissant qu'il fallait que de lui vînt mon heur ou mon malheur, lui attribuant toutes les bonnes fortunes qu'il me donnait à la guerre. Je ne me suis jamais trouvé en faction quelconque que je ne l'aie appelé à mon aide, et n'ai passé jour de ma vie sans l'avoir prié et demandé pardon. Et plusieurs fois je puis dire avec la vérité que je me suis trouvé en voyant les ennemis, en telle peur, que je sentis le cœur et les membres s'affaiblir et trembler (ne faisons pas les braves, l'appréhension de la mort vient devant les yeux); mais comme j'avais fait mon oraison à Dieu, je sentais mes forces revenir; elle était ainsi, l'ayant dès mon entrée aux armes apprise en ces mots: «Mon Dieu qui m'as créé, je te supplie, garde-moi l'entendement, afin qu'aujourd'hui je ne le perde; car tu le m'as donné et ne le tiens que de toi. Que si tu as aujourd'hui déterminé ma mort, fais que je meure en réputation d'un homme de bien, laquelle je recherche avec tant de périls. Je ne te

demande point la vie, car je veux tout ce qu'il te plaît; ta volonté soit faite, je remets le tout à ta divine bonté.» Puis ayant dit mes petites prières latines, je promets et atteste devant Dieu et les hommes que je sentais tout à coup une chaleur venir au cœur et aux membres, de sorte que je ne l'avais pas achevée que je ne me sentisse tout autre que quand je l'avais commencée. Je ne sentais plus de peur de façon que l'entendement me revenait, et avec une grande promptitude et jugement je connaissais tout ce qu'il me fallait faire sans l'avoir jamais perdu en combat que je me sois trouvé.»

Cette prière, le digne pendant des patenôtres du connétable de Montmorency, nous montre dans quelles aberrations le sentiment religieux peut tomber, quand, au lieu d'être dirigé par la charité chrétienne, il ne l'est que par un zèle implacable. Montluc fut fidèle à ses rois. Il le fut trop; le sang qu'il avait fait couler par torrents dans la Guyenne retomba sur lui; il perdit ce gouvernement dont on l'avait appelé *le conservateur*. Il ressentit vivement l'oubli de ses services, mais il sut supporter noblement sa disgrâce. «Quant à moi, Sire, écrivait-il au roi (1570), pour le désir que j'ai de toujours vous voir prospérer, je suis très-aise si en ces derniers troubles vous avez été si bien et si heureusement servi en tous les endroits de votre royaume, par tous ceux que vous avez employés, qu'ayant par deçà conservé les villes et le pays, ayant battu les ennemis quand j'ai eu le moyen de les combattre, et ayant pris les villes d'assaut avec grand danger de ma vie, encore que l'on dise que je n'y ai rien fait qui vaille. Si vous supplierai-je très-humblement de croire qu'il n'y a homme qui m'aie passé de bonne volonté; et, puisqu'ainsi vous plaît, je me retire, n'ayant autre marque de mes peines et services, depuis tant d'années, que le regret de la perte de mes enfants morts pour votre couronne, et sept arquebusades qui serviront à me rappeler tous les jours l'humble et affectionnée dévotion que j'aie eu à faire très-humble service à vos prédécesseurs, comme aussi l'aurai-je toute ma vie semblable à l'endroit de Votre Majesté, à laquelle je prie Dieu donner tout bonheur, prospérité et santé.»

Un retour de la faveur royale vint consoler Montluc de

sa destitution. En 1573, comme on se préparait de tous côtés à la guerre, Henri III lui donna le bâton de maréchal de France. Il reparut avec joie sur de nouveaux champs de bataille; mais au siége de Gensac il éprouva des contrariétés de la part de la noblesse. Il fit là ses adieux à ses soldats; sa carrière militaire était terminée. Un moment il eut l'idée, comme Charles-Quint, d'aller finir ses jours dans un monastère. Ce qu'il voyait autour de lui le dégoûtait. La fuite du roi de Navarre lui donnait des inquiétudes; son œil pénétrant avait deviné dans le Béarnais un grand capitaine «ayant séjourné chez moi, dit-il dans la dernière page de ses commentaires, j'oyais toujours d'étranges nouvelles de la cour et des entreprises des grands. Et quand j'ouïs dire que le roi de Navarre s'en mêlait et qu'il était parti de la cour sans dire adieu, je jugeai, dès lors, que la Guyenne aurait de nouveau beaucoup à pâtir; car étant si grand prince, jeune et qui donne espérance d'être quelque jour un grand capitaine, il gagnerait aisément le cœur de la noblesse et du peuple, et tiendrait tout le reste en crainte. Comme je veux que Dieu m'aide, mille malheurs m'allèrent au devant, de sorte que bien souvent il me prenait fantaisie de faire retraite pour n'avoir pas le déplaisir d'ouïr tant de fâcheuses nouvelles et la ruine de ce pauvre pays. Il me ressouvenait toujours d'un prieuré assis dans les montagnes que j'avais vu autrefois, partie en Espagne, partie en France; j'avais fantaisie de me retirer là en repos; j'eusse vu la France et l'Espagne en même temps; si Dieu me prête vie encore, je ne sais ce que je ferai.»

Il ne le fit pas: c'est à Estissac, près des lieux qu'il avait rempli de ses sanglants exploits, qu'il alla mourir paisiblement. Jusqu'à sa dernière heure il conserva sa présence d'esprit et sa vive intelligence; «il causait volontiers, dit Brantome, qui le connut particulièrement; aux questions que je lui adressais, il me répondait de bon cœur et en bons termes; car il avait une fort belle éloquence.[1]»

Le nom de Montluc est inséparable dans l'histoire de celui de des Adrets. Dans la biographie que les frères Haag

1. Brantôme, Les capitaines célèbres.

ont donné de ce dernier, il y a un parallèle remarquable entre lui et Montluc. Pour apppécier, disent-ils, un homme quel qu'il soit à sa juste valeur, on ne doit pas le séparer de son siècle. Bien des crimes sont alors atténués, bien des erreurs justifiées, bien des mystères du cœur humain dévoilés. Ouvrons donc l'histoire. Quelle était la guerre à cette époque? La guerre était ce que les barbares l'avaient faite, et peut-être un peu plus cruelle : le meurtre, le pillage, le viol. Les armées, sans exception des armées royales, n'étaient que des corps de partisans ou de bandits, que des compagnies d'aventures. Serait-il juste alors de faire un crime au baron des Adrets de n'avoir pas été supérieur à son siècle? il a été ce que furent les Guises, ce que fut le duc d'Albe, ce que fut Tavannes, ce que furent mille autres capitaines de ce temps. Qu'on le compare à Montluc, cet homme de sang qui ne marchait qu'accompagné de deux bourreaux, et il sortira triomphant de cette épreuve. De part et d'autre, même mépris de la vie des hommes. « La nécessité de la guerre, écrit Montluc, nous force, en dépit de nous-même, à faire mille maux, et faire non plus d'état de la vie des hommes que d'un poulet. » Même système de barbarie pour jeter la terreur au cœur des ennemis. « On pouvait connaître, dit-il, par là où j'étais passé; car par les arbres, sur les chemins on en trouvait les enseignes; un pendu étonnait plus que cent tués. » Même bravoure, même fanatisme, même enivrement de carnage. Mais voici en quoi ils diffèrent : Montluc se glorifie de sa férocité : il a l'orgueil du crime; des Adrets, au contraire, cherche à se justifier : il se sent mal à l'aise avec sa conscience, il redoute l'animadversion publique. A Montluc, sa propre justification lui suffit; des Adrets est cruel par principe; Montluc l'est plutôt par nature et par fanatisme : il y a du boucher dans cet homme-là. En plusieurs circonstances, où les lois de la guerre recommandaient ou tout au moins autorisaient une sévère répression, lors de la reprise de Grenoble, par exemple, des Adrets se comporta avec humanité : pas une goutte de sang ne fut répandue. Nous ne sachons pas que Montluc ait été jamais pris d'un mouvement de compassion ou de clémence envers ses ennemis; dans le sac des villes, femmes, enfants, vieillards, tout était égorgé. Des Adrets, à notre

connaissance, ne faussa jamais sa parole, jamais il ne passa par les armes des garnisons reçues à composition. Montluc pensait par contre avec l'Église que l'on n'est pas tenu de garder la foi jurée à un hérétique. Aussi lui arriva-t-il plus d'une fois d'accorder la vie sauve à une garnison brave et résolue pour la frapper plus sûrement, pour l'égorger sans défense. Tels étaient ces deux terribles fléaux de Dieu.

Pendant que tant de noms éminents sont oubliés, d'autres, comme ceux de Montluc et de des Adrets, sont vivants. Dieu le veut ainsi; car si les uns s'immortalisent pour leur gloire, les autres s'immortalisent pour leur châtiment; mais la place que la postérité accorde à ces derniers dans son Panthéon est celle des suppliciés dans nos cimetières. Reprenons le fil de notre récit un moment interrompu.

XI.

La conférence que le Béarnais avait acceptée avec sa belle-mère devait avoir lieu au château de Saint-Bris, près de Cognac qui devait devenir célèbre par ses produits vinicoles. Catherine, à peine remise de sa goutte, quitta Paris et s'arrêta à son château de Chenonceau où elle séjourna quelque temps, pendant que ses conseillers prirent les devants pour préparer le terrain. Elle ne craignait pas de se remettre elle et toute sa cour entre les mains des huguenots. Elle faisait ce qu'ils n'eussent pas fait, et rendait ainsi hommage à la loyauté de son gendre qui avait contre elle tant de justes griefs.[1]

Le duc de Nevers eut (10 décembre 1586) une entrevue préparatoire avec le roi de Navarre. Dans une lettre que nous trouvons dans les mémoires de ce seigneur, Nevers rend compte à Henri III de la manière dont tout se passa; il lui disait :

«Tel que vous avez vu ce prince, Sire, tel il est aujourd'hui; les années ni les embarras ne le changent point; il

1. Lettre d'un gentilhomme français sur le voyage de la reine. — Mémoires de la ligue, t. II, p. 76. — Davila, liv. VIII, p. 430. — D'Aubigné, t. III, liv. Ier, chap. 6, p. 22

est toujours agréable, toujours enjoué et toujours passionné, à ce qu'il m'a cent fois juré, pour la paix et pour le service de Votre Majesté. Il n'y a sorte de belles paroles et de marques d'estime pour moi qu'il n'ait bien voulu employer. Mais il m'a dit que je serais responsable des malheureux événements qui accompagnent les guerres civiles, si je ne contribuais de tout ce qui était en ma puissance pour parvenir à une paix, dans laquelle les misérables huguenots pussent vivre en sûreté de conscience, sous l'autorité de Votre Majesté, et par laquelle les traîtres et perfides ligueurs reçussent le châtiment que leur félonie devait attendre de Dieu et des hommes. Je lui ai répondu en peu de mots que le sort de la France était, après Dieu, remis en son arbitrage; qu'il ne lui restait qu'une chose à faire pour étouffer la ligue, pour lever tout le prétexte de la guerre civile, et pour rétablir l'autorité de Votre Majesté. «Hé! que faut-il que je fasse? me répondit-il avec un visage fort couvert.» «Il faut, Sire, lui répondis-je, que vous vous fassiez catholique. Vous êtes de la race de saint Louis, soyez de sa religion, croyez ce qu'il a cru.» Le roi de Navarre ne me répondit pas avec l'aigreur que j'attendais du changement de son visage. Il me dit seulement qu'il y avait trop de points et de trop grande conséquence dans ce que je lui avais dit, pour y répondre sur-le-champ; qu'il ne demandait rien avec tant d'ardeur que de mourir l'épée à la main contre les Espagnols et les ligueurs, qui étaient les seuls irréconciliables ennemis de la France. «Mais enfin, Sire, lui dis-je, vous n'êtes le chef des huguenots qu'en apparence; votre autorité est dépendante du conseil de La Rochelle, et vous ne sauriez lever un denier que par ses ordres.» Il me répondit agréablement sur cet article et me dit : «Ne parlons point de mon pouvoir; il est tel que je veux qu'il soit. Parlons de faire la paix.» Je lui répondis que je souhaitais la paix encore plus que lui, mais afin qu'elle fût durable, il ne fallait pas qu'elle fût ni honteuse à Votre Majesté, ni préjudiciable à la religion. Pour vous parler nettement, ajoutai-je, je ne servirais jamais de roi s'il n'est bon catholique.

«Le roi de Navarre me dit qu'il ne condamnait pas mon intention; que votre santé et votre âge devaient faire

espérer aux gens de bien que Dieu enfin exaucerait leurs prières et vous donnerait des enfants; que pour lui il ne pensait qu'à la paix et à la conservation de ceux qui s'étaient jetés entre ses bras. Voilà comme notre conférence finit, Sire. J'en ai recueilli deux choses : l'une que le roi de Navarre veut la paix, à quelque prix que vous la lui vouliez donner, et l'autre qu'il voudrait bien que Votre Majesté se mît à la tête de ses armées, pour ranger les ligueurs à leur devoir. Quoi qu'en disent les principaux des huguenots qui sont auprès du roi de Navarre, nous ne nous en retournerons point d'ici sans rien faire. »[1]

XII.

Les pronostics du duc de Nevers ne s'accomplirent pas. Il jugea mal le roi de Navarre qui montra, à côté de beaucoup d'abandon, une grande habileté: le soldat devenait diplomate.

Catherine était partie de Paris en assurant les ligueurs qu'elle allait faire leurs propres affaires: ils ne la crurent pas. Guise, Henri III et le Béarnais se défiaient d'elle, et cependant, malgré le discrédit moral dans lequel elle était tombée, sa longue habitude des affaires et des hommes la rendaient nécessaire: elle s'imposait, comme dans certains moments des financiers reconnus voleurs, pillards, s'imposent dans le conseil des princes pour résoudre certaines difficultés et retrouver dans le domaine des chiffres une balance perdue.

La reine arriva à Saint-Bris le 14 décembre 1587 avec un brillant cortége; ses filles d'honneur l'accompagnaient. Catherine fut gracieuse, prévenante; le roi froid, réservé. Les conférences commencèrent: la reine reprocha à son gendre sa désobéissance et le rendit responsable des malheurs présents du royaume. « Le roi, lui dit-elle, a signé le traité de Nemours, parce que c'était le seul moyen pour lui de conserver sa couronne. » — « C'est mon obéissance, répondit le Béarnais, qui est cause du mal qui m'est arrivé; c'est ma fidélité qui a rendu la ligue forte; j'ai ha-

1. Mémoires de Nevers, t. Ier, p. 767, 769. — Lettre datée de Saint-Bris le 10 décembre 1769.

sardé ma vie pour garder ma foi, et les malheurs du royaume n'ont d'autre source que la paix faite à la ligue. »

Les interlocuteurs ne s'entendaient pas.

Dans une seconde entrevue, la reine le supplia de changer de religion et lui montra en perspective la plus belle couronne du monde.

Le Béarnais ne se laissa pas séduire : les raisons qui l'avaient déjà empêché de répondre aux désirs de Henri III subsistaient dans toute leur force. Il refusa et récapitula tous les griefs contre la cour et les justes raisons qu'il avait de se défier d'elle : « Madame, dit-il à la reine en terminant, vous ne me pouvez accuser que de trop de fidélité; je ne me plains point de votre foi, mais je me plains de votre âge qui, faisant tort à votre mémoire, vous fait facilement oublier ce que vous m'avez promis. »

Ces paroles, qui rappelaient à Catherine sa vieillesse et son manque de foi, la blessèrent vivement; mais elle sut dissimuler et ne cessa de représenter à son gendre que, dans son intérêt, celui de Henri III et du royaume, un changement de religion était l'acte du moment, commandé par la situation. Le Béarnais fut inébranlable : dans une troisième et dernière entrevue, Catherine se plut à lui faire sentir adroitement les incommodités qu'il souffrait à la guerre. « Madame, lui répondit-il, je les porte patiemment, puisque vous m'en avez chargé pour vous en décharger. »

La reine revint à la charge et lui demanda s'il faisait tout ce qu'il voulait à la Rochelle.

A cette perfide insinuation, qui avait pour but de blesser sa vanité, il répondit : « Pardonnez-moi, Madame, j'y fais tout ce que je veux, car je ne veux que ce que je dois. »

« Vous ne sauriez, lui dit le duc de Nevers, présent à cette entrevue, y lever un impôt. » — C'est vrai, répliqua-t-il ironiquement, nous n'avons pas d'Italiens parmi nous. »

Nevers, qui était Italien, sentit la pointe des paroles du Béarnais. Il n'insista pas.

« Mais enfin, dit Catherine à son gendre, la peine que j'ai prise ne produira-t-elle aucun fruit? Ne nous rendrez-vous pas le repos? »

Le roi de Navarre perdit patience : « Madame, s'écria-t-il,

il y a tantôt dix-huit mois que je n'obéis plus au roi. Le roi m'a fait la guerre en loup, vous me l'avez faite en lionne!»

«Le roi et moi nous ne demandons que votre bien, mon fils.»

«Madame, excusez-moi, je reconnais tout le contraire.»

«Mon fils, voulez-vous que la peine que j'ai prise depuis six mois demeure infructueuse?»

«Madame, ce n'est pas moi qui empêche que vous reposiez dans votre lit, mais vous qui depuis dix-huit mois m'empêchez de coucher dans le mien.»

«Eh quoi! serais-je toujours en cette peine, moi qui ne demande que repos?»

«Madame, cette peine vous plaît et vous nourrit; si vous étiez en repos, vous ne sauriez vivre longuement...»

«Qu'est-ce que vous voulez donc?»

«Rien, Madame.» Et jetant un regard ironique sur l'essaim de belles jeunes filles qu'elle avait amenées avec elle, il lui dit:

«Il n'y a rien là que je veuille.[1]»

Le sarcasme était grossier, mais il était mérité. Le gendre, peu délicat à l'endroit des femmes, parlait à son infâme belle-mère son langage. Celle-ci ne fut émue que du peu de succès de ses intrigues; des entrevues eurent encore lieu, non avec le roi de Navarre, mais avec Turenne et Condé: elles n'amenèrent d'autre résultat que la certitude qu'on ne pouvait pas s'entendre. Les protestants se défiaient, et cependant Henri III et sa mère étaient de bonne foi en demandant au Béarnais de se convertir. Ils pensaient à ses intérêts parce que ses intérêts étaient liés aux leurs.

On ne fit rien, parce que rien ne pouvait aboutir dans ce moment. Après quelques mois de séjour dans le Poitou, Catherine partit pour Paris; son gendre eût pu, suivant la foi du temps, la retenir prisonnière, elle et toute sa cour: il ne le voulut pas, quoique La Berthe, l'un de ses capitaines, se fût offert d'engager Catherine dans un com-

1. Davila, liv. VIII. — De Thou, liv. LXXXVI. — Cayet, Chronologie novenaire. — Sully, Économies royales, t. Ier, chap. 22. — Péréfixe, Histoire de Henri IV.

plot pour reprendre la ville de Vouvans, dont les protestants s'étaient emparés pendant les négociations. Ce que la belle-mère eût certainement fait, le gendre refusa de le faire.

Ces moyens à l'Italienne de se défaire de ses ennemis répugnaient à sa nature chevaleresque. D'Aubigné dit que peut-être il s'en repentit : nous disons avec Sismondi que nous aimons à croire, au contraire, pour son honneur et celui de son parti, qu'il ne s'en repentit jamais.[1]

XIII.

Le voyage de la reine ne porta pas les fruits qu'elle en attendait. Henri III soupirait après la paix. L'argent lui manquait pour faire la guerre; il n'en avait pas même pour ses chiens, à l'acquisition et à l'entretien desquels il dépensait plus de cent mille écus par an, sans compter les sommes énormes que lui coûtaient ses singes et ses perroquets. Il battit donc monnaie à sa manière, et dans un lit de justice tenu le 16 juin 1586, il présenta au parlement vingt-sept édits bursaux, avec ordre de les enregistrer. Le fisc, même sous Philippe-le-Bel, n'avait pas étendu ses mains rapaces comme il le fit sous le règne de Henri III : tout le monde était atteint, tout le monde aussi se révolta; ligueurs, politiques, chacun cria à l'injustice. Le parlement ne se montra pas docile : sa résistance accrut l'opposition, et le roi ne retira de son insatiable et folle avidité qu'un degré de plus de haine et de mépris. Tout impôt, si ce n'est celui que l'usage a sanctionné, est généralement mal reçu; mais quand ce sont des gouvernements faibles et prévaricateurs qui les imposent, ils deviennent pour eux une nouvelle source de faiblesse, parce qu'ils enfantent de nouvelles causes de résistance.[2]

Henri III s'était annihilé lui-même : la ligue avait définitivement pris un corps, et ce corps avait vie et force. C'était un État dans l'État.

1. Sismondi, Histoire des Français, t. XX, p. 238-239. — D'Aubigné, t. III, liv. Ier, chap. 6, p. 23.
2. L'Estoile, année 1586.

XIV.

Dans ce moment, le protestantisme était moins menacé en France, dans la personne du Béarnais, que dans celle de la reine d'Angleterre. Élisabeth, par l'art admirable avec lequel elle avait gouverné son royaume, était devenue la grande puissance de la Réforme; elle debout, la belle œuvre des Luther, des Calvin et des Knox demeurait debout. Philippe II, avec cet instinct que donne la haine, le sentait depuis longtemps, et pendant qu'en France les partis religieux ne réussissaient qu'à troubler le royaume, sans résultat, il méditait en silence la perte de l'Angleterre. A cette œuvre de foi il consacrait des sommes immenses et préparait son invincible Armada; mais pendant qu'il méditait une descente en Angleterre, il ne négligeait pas, à l'égard d'Élisabeth, les moyens qui lui avaient si bien réussi avec le prince d'Orange. Laissons donc un moment le fil des événements et transportons-nous en Angleterre, dans le château de Fotheringay, où se dénoue un drame terrible et touchant. Nous n'avons pas oublié cette charmante et criminelle reine que l'indignation de ses sujets précipita d'un trône dans un cachot, à la fleur de l'âge, dans tout l'éclat de la beauté et le prestige du pouvoir. A dater de ce moment sa vie ne fut qu'une série non interrompue de déceptions, d'intrigues et de douleurs. Après avoir essayé de remonter sur son trône, Marie Stuart, vaincue dans un champ de bataille, alla demander un asile à l'Angleterre et n'y trouva qu'une prison.

Prisonnière d'Élisabeth, Marie obtint la sympathie des catholiques, qui oublièrent l'épouse adultère et homicide et ne virent en elle qu'une reine purifiée par de longs malheurs. Sa délivrance devint l'objet d'un grand nombre de tentatives, qui préparèrent sa perte et livrèrent au bourreau les têtes de plusieurs de ses partisans. Le duc de Norfolk, qui s'était rendu amoureux d'elle, fut sujet rebelle et paya de sa vie le dessein qu'il avait formé de détrôner Élisabeth et de mettre à sa place Marie Stuart dont il devait devenir l'époux.

La prisonnière était pour le peuple anglais un danger permanent. Si son sort eût dépendu de sa volonté, il l'au-

rait traitée comme le prophète Jonas; sans hésiter il l'eût sacrifiée, dans le double intérêt de sa religion et de son repos. En effet, elle était plus qu'une femme ordinaire: elle était un principe. De là les efforts des catholiques pour susciter des troubles en Angleterre et tenir ses habitants dans de perpétuelles alarmes. En effet, tout leur équilibre politique, social et religieux reposait sur la vie d'Élisabeth; les catholiques le comprenaient si bien, qu'ils résolurent de la faire assassiner. Le moyen était violent, infâme, mais ils avaient dans leurs rangs des docteurs subtils qui avaient des pardons pour tous les crimes, des couronnes et le ciel pour tous les assassins.

A Reims, sous la haute direction du docteur Allen, florissait un collége de jésuites: on y professait ouvertement la doctrine du régicide, et on prônait comme l'une des œuvres les plus méritoires de la vie éternelle le meurtre des souverains hérétiques et surtout celui d'Élisabeth. Un certain John Savage, qui avait servi longtemps sous le duc de Parme, fut séduit par les enseignements d'Allen: assassiner Elisabeth lui parut la plus glorieuse des œuvres. Il s'offrit; on l'accepta: il partit pour l'Angleterre pour exécuter son dessein.

Un prêtre du même séminaire, nommé Ballard, alla à Paris pour conférer avec l'ambassadeur espagnol et quelques amis dévoués de Marie Stuart. On décida qu'il fallait assassiner Élisabeth; mais que le meurtre de la reine, pour profiter à la cause de Dieu, devait concorder avec un soulèvement général des catholiques anglais et un débarquement des troupes espagnoles pour le seconder. Ballard quitta la France et arriva en Angleterre sous le nom de capitaine Fortescue.

XV.

Il y avait en ce moment à Londres un jeune gentilhomme du nom de Babington, qui s'était épris d'une ardente passion pour Marie Stuart, qu'il se représentait comme la plus belle des femmes et la plus infortunée des reines. Égaré par son amour et par une imagination de véritable chevalier errant, il avait pris la résolution de délivrer la royale prisonnière. Des entretiens qu'il avait eus à Paris avec

l'ambassadeur espagnol, une lettre enfin qu'il avait reçue de Marie Stuart, l'avaient rendu capable de tout oser. Ce fut avec ce jeune homme peu sensé, mais noble et généreux, que Ballard se mit en relation; par ses discours insinuants, il l'amena peu à peu à l'idée de meurtre. L'habile jésuite couvrit tout l'odieux de ses conseils de la raison d'État et surtout de l'intérêt de la religion : tuer Élisabeth, lui insinua-t-il, est le seul moyen de rendre à Marie Stuart sa couronne et à l'Angleterre son antique foi. Babington promit, et quelques jours après il avait trouvé six complices. Quand Ballard eut tout disposé selon ses désirs, il repassa prudemment la Manche, préférant apprendre à Paris le dénouement du drame que d'en être l'un des acteurs.

Élisabeth avait près d'elle un homme d'une habileté consommée : sentinelle vigilante, il veillait près de sa maîtresse avec toute la sollicitude d'un ministre de la police et la fidélité à toute épreuve d'un sujet; on l'appelait Walsingham. Il avait été longtemps ambassadeur en France et avait acquis dans l'exercice des fonctions publiques l'art de connaître et de manier les hommes. Peu scrupuleux sur le choix des moyens de parvenir à ses fins, il tenait par ses espions le fil des conspirations qui se tramaient contre sa souveraine; ses agents étaient partout : il faisait espionner les jésuites par des jésuites, les ligueurs par des ligueurs, Philippe II et Henri III par leurs courtisans; le pape n'échappait pas à l'œil de sa police, le confessionnal était son cabinet noir.

Ballard était surveillé par un prêtre qui ne le quittait pas : par lui, Walsingham avait eu connaissance de la conspiration qui se tramait contre Elisabeth; mais il n'en connaissait ni les principaux acteurs, ni les moyens d'exécution. Ses inquiétudes étaient grandes, et sous leur impression il entourait Élisabeth de gardes fidèles et dévoués. La vie de la reine courait de grands dangers; les jésuites, croyant toucher au but, se préparaient à faire envahir l'Angleterre, quand un prêtre gâta tout, compromit tout. Il s'appelait Gifford. Cet homme était jeune, insinuant, d'un extérieur très-agréable; ses manières étaient distinguées, ses connaissances variées; il parlait plusieurs langues et toutes comme sa langue maternelle : c'était un parfait gentilhomme, doué de tout ce qui fait réussir dans le monde.

Jugé digne de travailler à l'avancement du règne de Dieu dans la Grande-Bretagne, il fut initié au complot.

Gifford, qui avait été élevé chez les jésuites qui avaient fait de lui l'un de leurs plus brillants élèves, avait appris à leur école « que l'intérêt personnel est le premier article de la religion. » Il réfléchit et ne tarda pas à comprendre qu'il lui serait plus avantageux de trahir ses complices que de les servir. Il alla trouver Walsingham et fit son marché avec lui : le ministre ne marchanda pas. Dès lors il tint entre ses mains, par Gifford, tous les fils de la conspiration; mêlé aux conjurés, le traître, dont nul ne se défiait, rapportait chaque jour au ministre tout ce qui se passait. Celui-ci, à son tour, le rapportait à sa souveraine, qui en frémissait de colère et d'indignation et sentait s'accroître sa haine pour Marie Stuart.

Jusqu'à ce moment sa prisonnière était légalement hors de son atteinte; car rien ne prouvait matériellement qu'elle eût pris part à la conspiration. Walsingham eût pu s'emparer de Babington et de ses complices; mais il lui fallait une autre victime : la racine du mal était Marie Stuart; c'est là qu'il voulait porter la hache du bourreau. Ce Fouché du seizième siècle, avec une fidélité que n'eut jamais le nôtre, fut le mauvais génie qui poussa la reine d'Écosse à se perdre.

XVI.

Dans le courant du mois de juin, Babington et quelques-uns de ses complices eurent un moment d'hésitation; leur conscience se troubla : ils se demandèrent s'il était permis de tuer les princes. Gifford, qui n'avait oublié aucune des leçons de ses maîtres les jésuites sur ce grave sujet, opina avec force pour l'affirmative, mais ne les convainquit pas entièrement.

L'indécision des conjurés inquiéta Walsingham. Marie Stuart, quoique compromise, n'avait pas cependant encore écrit un seul mot qui pût devenir l'objet d'une accusation capitale. Gifford eut une idée satanique : il partit pour Paris et se présenta chez don Bernard de Mendoça, l'âme du parti ligueur. Cet Espagnol ne voyait de grand au ciel que Dieu, et sur la terre que Philippe II : digne du maître qu'il ser-

vait, il en avait le fanatisme, l'orgueil et la volonté opiniâtre: il accueillit Gifford avec un grand empressement. Après s'être longtemps concertés, il lui donna des lettres pour les conjurés, dans lesquelles il les encourageait à persévérer dans leur sainte entreprise. Ces lettres leur arrivèrent par l'intermédiaire de Walsingham.

Mendoça instruisit son maître de tout ce qui se passait. Philippe II approuva son ambassadeur et devint son complice et celui de Ballard et de Babington. «En considérant, lui écrivait-il, l'importance de l'événement, si Dieu, qui a pris maintenant sa cause en main, veut qu'il réussisse, vous avez bien fait d'accueillir ce gentilhomme (Gifford) et de l'exciter, lui, ainsi que ceux qui l'ont envoyé, à pousser l'entreprise plus avant.»

Gifford, qui avait été témoin de l'indécision des conjurés, pensa, non sans raison, que les encouragements de l'ambassadeur espagnol seraient insuffisants pour les déterminer à poursuivre leur entreprise. Ce n'était pas leur courage qu'il fallait exciter, c'était leur conscience qu'il fallait rassurer. Prêts à tirer l'épée dans un combat singulier ou sur un champ de bataille, Babington et ses amis ne l'étaient pas à assassiner: — or, c'était de l'assassinat d'Élisabeth que dépendait tout le succès du complot. Gifford alla à Reims trouver Ballard et lui dit que tout allait échouer. Le jésuite en fut profondément affecté. «Vous seul, lui dit Gifford, pouvez les engager à tuer Élisabeth. Je l'ai essayé et ne l'ai pu, quoique j'aie affirmé aux conjurés en votre nom et d'après votre doctrine que non-seulement les bulles régicides étaient l'œuvre du pape, le vicaire de Jésus-Christ, mais qu'au fond ces bulles étaient l'œuvre même du Saint-Esprit.»

Ballard se décida à partir: redevenu, après avoir passé le détroit, le capitaine Fortescue, il prouva doctoralement aux conspirateurs la légitimité du régicide, ranima leur zèle et, sur la suggestion de Gifford, Marie Stuart écrivit une seconde fois à Babington. Dans cette lettre, la malheureuse reine d'Écosse lui recommandait de remettre ses lettres à Gifford lui-même!

Marie Stuart ne s'était pas encore assez compromise au gré de Walsingham; mais le désir de mettre un terme à sa longue captivité, la colère surtout qu'elle ressentit en

apprenant le traité d'alliance que son fils avait conclu peu de jours auparavant avec Élisabeth, sans qu'il eût été fait mention d'elle, la rendit imprudente. Dans une troisième lettre à Babington, elle lui disait : « Les choses étant ainsi préparées et les forces tant du dehors que du dedans du royaume, étant prêtes, *il faudra alors mettre les six gentilshommes en besogne* et donner ordre que, *leur dessein étant effectué,* je puisse être tirée hors d'ici, et que toutes vos forces soient en un même temps en campagne pour me recevoir, pendant qu'on attendra le secours étranger, qu'il faudra alors hâter en toute diligence. »

Gifford avait atteint son but. Il avait livré à Walsingham la tête de la reine d'Écosse : le ministre paya comptant la somme promise. Le traître, qui n'avait plus rien à faire, quitta l'Angleterre.

Walsingham, muni de la lettre de Marie Stuart, agit vigoureusement : il fit saisir Ballard, puis Babington et ses complices. Babington avoua tout : le parlement fut épouvanté quand, par la déposition des condamnés et les documents mis sous ses yeux, il connut les fils de la conjuration ; il admira la rare sagacité du ministre qui veillait si bien sur les jours précieux de sa souveraine. Il n'hésita pas, il ne frappa pas en aveugle, comme l'avait fait souvent le parlement de Paris à l'égard des huguenots. Il condamna justement, légalement et livra à l'exécuteur les têtes du jésuite Ballard, le plus coupable de tous, de Babington et de ses complices.

Leur exécution excita une profonde sensation en Angleterre et une irritation terrible contre Marie Stuart. « C'est elle, disaient les protestants anglais, qui, du fond de sa prison, aiguise les poignards des assassins contre notre reine et entretient ces troubles continuels dans le royaume ; pourquoi la laisser impunie ? n'est-elle pas leur complice ? »

Élisabeth ne douta plus que la vie de Marie Stuart ne fût un danger permanent pour la sienne ; mais elle n'était pas encore accoutumée à l'idée de faire monter une parente, une reine sur un échafaud : de là des hésitations et des perplexités qui désespéraient son principal ministre lord Burgleigh et Walsingham, qui obtinrent d'elle cependant la permission de commencer son procès.

Marie Stuart croyait toucher au port : son cœur s'ouvrait

à toutes les douceurs de l'espérance : elle avait tant souffert, il y avait en elle tant de vie ! Vain espoir ! Au moment où elle croyait franchir le seuil de sa prison, elle se vit conduire au château de Fotheringay ; là on lui apprit tout. Son procès commença : on lui donna des juges qu'elle récusa ; elle nia toute participation à la conspiration qui avait pour but l'assassinat d'Élisabeth, avoua le reste, ajoutant que, prisonnière, il était naturel qu'elle cherchât les moyens de mettre fin à une longue et injuste captivité. Elle se défendit en reine : « J'ai abordé, s'écria-t-elle, en Angleterre pour y chercher la protection qui m'était due : on m'a jeté dans des prisons où j'ai langui pendant dix-huit années et où l'on m'a présenté du fiel pour ma faim, du vinaigre pour ma soif. Je ne reconnais ni l'autorité d'Élisabeth, ni la vôtre. Je n'ai de pairs que les rois, de juge que Dieu. Si je m'abaisse à me défendre devant vous, moi deux fois reine, deux fois ointe, ce n'est que pour faire éclater mon innocence. »

Malheureusement pour sa cause, Marie Stuart avait contre elle des faits qui établissaient sa culpabilité : les dépositions de Babington et de ses complices ne laissaient pas le moindre doute à cet égard. Marie Stuart fut condamnée à mort comme coupable d'attentat contre la tranquillité de l'Angleterre et la vie de la reine.

XVII.

Walsingham avait atteint son but ; mais quand il fallut exécuter la sentence, Élisabeth ne voulut pas, malgré les pressantes sollicitations de ses ministres, en signer l'ordre ; elle était livrée à d'affreuses anxiétés, donnant et retirant sa parole. Était-ce de sa part hypocrisie, comme la plupart des historiens l'en ont accusée ? Nous en doutons un peu. Élisabeth était convaincue en reine de la culpabilité de Marie Stuart, mais elle sentait en femme que le sang de sa parente rejaillirait sur elle : de là des hésitations douloureuses ; puis la coupable n'était pas une femme ordinaire, c'était une reine deux fois ointe. Élisabeth, tout en désirant sa mort, renvoyait de jour en jour la promesse de délivrer l'ordre de l'exécution. Dans l'intervalle elle aurait voulu que, d'une manière quelconque,

on la délivrât de sa prisonnière; mais dans sa cour elle ne trouva pas ce que Philippe II aurait trouvé si facilement dans la sienne. Elle avait près d'elle des hommes rigides jusqu'à la cruauté, mais pas un seul assassin : les réformés ne savaient jouer ni avec le poison, ni avec le poignard, et depuis ils ne l'ont pas appris.

Les protestants anglais murmurèrent hautement des lenteurs d'Élisabeth : ils ne les comprenaient pas et demandaient hautement la tête de la condamnée.

Les historiens catholiques n'ont pas assez de blâme et de colère pour flétrir ce qu'ils appellent la fureur sauvage des protestants; et cependant, si de sang-froid on se place en face du terrible drame qui se jouait alors, on sera étonné qu'il en pût être autrement. Marie Stuart avait aux yeux des Anglais commis trois crimes : elle s'était associée à Ballard et à Babington pour ôter à l'Angleterre sa reine, sa foi et ses libertés, pour leur imposer le joug odieux et ignoble que Philippe II faisait peser sur les Flandres, et l'on trouve étrange que ce peuple, froissé dans sa foi politique et religieuse, ait demandé à grands cris l'exécution de cette femme, quand la vie de cette femme mettait chez lui tout en question : conquêtes religieuses du passé, espérances de l'avenir; jamais peuple qui demanda la mort de son souverain ne le fit avec de plus fortes raisons que les protestants anglais demandant celle de la reine d'Écosse; jamais la raison d'État ne parut plus légitime; ce n'était pas la passion qui parlait seule, c'était tout un peuple qui, luttant corps à corps avec une reine coupable, se mettait en état de légitime défense. En raisonnant ainsi, nous ne nous posons pas en juge, nous rétablissons le véritable état de la question, pour permettre aux hommes droits de prononcer avec impartialité et de faire à chacun sa part de justice. Revenons à Élisabeth : pendant quatre mois elle lutta contre son conseil et son peuple et ne donna que le 1er février 1587 le warrant de l'exécution. L'Angleterre l'accueillit avec des cris de joie, comme s'il se fût agi d'une grande victoire remportée sur Philippe II. Les cloches firent retentir les airs de leurs joyeux carillons et les maisons furent splendidement illuminées. Témoin de cette allégresse, Élisabeth put un moment croire qu'elle avait bien fait : tout un peuple n'était-il pas son complice?

Les hauts commissaires de la reine partirent le 8 février de Londres pour le château de Fotheringay, et quand ils arrivèrent la reine était couchée et commençait à s'endormir : on la réveilla. Elle se leva, s'habilla lentement et reçut, entourée de ses officiers et de ses femmes, les hauts commissaires, qui lui apprirent qu'elle devait se préparer à la mort.

Quand Marie Stuart sut que tout espoir était perdu pour elle sur la terre, elle se prépara à mourir en reine et en chrétienne : en reine sans faiblesse, en chrétienne en s'humiliant sous la puissante main de Dieu. Nous voudrions pouvoir, si nous étions libre de nous écarter du cercle de nos récits, raconter dans les plus petits détails, comme l'ont fait ses historiens, les dernières heures de la vie de cette femme infortunée. Quels que soient ses crimes, le cœur est douloureusement ému, et en présence de cette juste, mais trop cruelle expiation, on oublie la coupable et on ne voit que la victime ; on s'attache surtout à elle, parce que celui qui ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion et sa vie, couvre de sa miséricorde une multitude de péchés et opère sur Marie d'Écosse comme sur la pécheresse de l'Evangile. Catholique ardente et zélée, elle va, à son insu, vers la source ouverte pour la souillure et pour l'iniquité ; comme Charles-Quint, elle ne regarde pas tour à tour aux saints de son Église et à Jésus-Christ : — elle ne regarde qu'à Jésus-Christ ; c'est en lui seul qu'elle peut trouver la paix ; c'est de sa croix seule que peut descendre le pardon. Son instinct le lui dit ou plutôt la pousse vers le Rédempteur. Pendant qu'on lui lit le récit de la Passion de Jésus-Christ, elle s'arrête à l'histoire du bon larron : en lui elle reconnaît son image. « C'est un grand pécheur, dit-elle, mais pas si grand que moi ; je supplie notre Seigneur, en mémoire de sa Passion, d'avoir souvenir et merci de moi comme il l'eut de lui à l'heure de sa mort. » Paroles touchantes qui firent descendre sur la pauvre infortunée la seule absolution qui donne la paix et fait dire en face d'un échafaud, comme sur un lit de maladie : O mort, où est ton aiguillon ? ô sépulcre, où est ta victoire ?

Son attente en lui ne fut pas trompée, il y répondit par une douce paix et par cette purification du cœur, sans la-

quelle nul ne peut entrer dans son royaume. Ce fut lui qui la prépara à la mort.

L'heure fatale approchait. «Se sentant, dit M. Mignet, son historien ému, mais impartial, un peu fatiguée, elle voulut conserver ou reprendre ses forces pour le dernier moment, elle se mit au lit; ses femmes continuaient à prier, et pendant ce dernier repos de son corps, bien que ses yeux fussent fermés, on voyait au léger mouvement de ses lèvres et à une sorte de ravissement répandu sur son visage, qu'elle s'adressait à celui en qui seul reposaient maintenant toutes ses espérances.[1]»

Elle se réveilla en paix : la transformation était opérée. Ce que Dieu avait fait en David adultère et homicide, il l'avait fait dans l'épouse homicide de Darnley, et il l'avait fait sans prêtres, sans confession, sans absolution ecclésiastique. Parmi tant de pécheurs, il avait choisi une grande pécheresse pour montrer en elle la richesse de son pardon. Marie Stuart pouvait mourir : elle était prête; la grâce avait enlevé pour elle toute l'amertume de la coupe de la mort.

Au point du jour elle se leva : elle n'avait que deux heures à vivre; elle s'habilla avec une magnificence sévère, choisit un mouchoir à franges d'or pour se bander les yeux, fit lire son testament à ses serviteurs, auxquels elle avait distribué la veille ses bagues, ses joyaux, leur adressa des paroles d'affection et de consolation. «On ne voyait en elle, dit un témoin oculaire, aucun changement, ni à sa face, ni à sa parole, ni à sa contenance; elle semblait seulement donner ordre à ses affaires, comme si elle eût voulu aller habiter d'une maison dans une autre.»

Elle se retira un moment dans son oratoire, où un autel avait été dressé; son aumônier y dit la messe. Marie priait. On frappa à la porte : elle fit répondre qu'elle serait bientôt prête et continua à prier; on frappa une seconde fois; elle se leva : «Allons,» dit-elle; et elle descendit dans la salle basse du château de Fotheringhay, dans laquelle un échafaud était dressé. Il avait deux pieds et demi de hauteur et douze pieds carrés d'étendue; elle le regarda sans rien perdre de son calme; elle prononça quelques paroles

1. Mignet, Histoire de Marie Stuart.

pour protester de son innocence, déclara qu'elle mourait dans la religion catholique, pria pour son fils, pour la reine d'Angleterre, et finit par ces paroles: «Comme tes bras, Seigneur Jésus-Christ, étaient étendus sur la croix, reçois-moi de même entre les bras étendus de ta miséricorde.»

Elle n'invoqua ni la vierge, ni les saints, elle ne baisa que le crucifix qui lui représentait son Sauveur attaché à la croix.

Les assistants fondaient presque tous en larmes.

Le moment fatal était arrivé: le bourreau s'approcha d'elle pour l'aider à la dépouiller d'une partie de ses vêtements; elle l'écarta et dit en souriant qu'elle n'avait jamais eu de pareil valet de chambre. Elle demanda à deux de ses filles de lui rendre ce dernier service; puis elle monta sur l'échafaud, se mit à genoux et tendit le cou au bourreau, disant à haute voix et avec une grande confiance : «Mon Dieu, j'ai espérance en vous, je remets mon âme entre vos mains.» Elle croyait qu'on la décapiterait, comme en France, dans une attitude droite, avec le glaive: les deux exécuteurs l'avertirent de son erreur et l'aidèrent à mettre la tête sur le billot; elle le fit et continua à prier.

La plupart des assistants pleuraient.

Le bourreau, qui était vivement ému, la frappa d'une main mal assurée: la hache tomba sur le derrière de la tête et la blessa.

Marie ne poussa pas un cri; au second coup la tête tomba.

Ainsi périssent, dit le bourreau en la relevant et la montrant aux assistants, les ennemis de la reine d'Angleterre.

Amen, dit le comte de Kent.

XVIII.

Ainsi périt, à l'âge de quarante-cinq ans, Marie Stuart, dont le nom est lié d'une manière inséparable au souvenir de nos guerres civiles et religieuses. Un intérêt puissant s'est attaché à cette reine qui, dans les historiens les plus impartiaux, trouve plutôt des jurés qui absolvent avec leur cœur attendri que des juges qui prononcent avec leur raison. On se demande les causes de ce phénomène et on

les trouve dans sa longue et injuste captivité, dans sa mort et surtout dans sa beauté. Jamais les hommes ne se sont plus montré les adorateurs de la forme que dans ce qui touche cette femme. Marie Stuart, laide comme Claude de France, l'épouse de François Ier, n'eût pas passionné le monde comme elle l'a fait et le fait encore. Au lieu d'y trouver des apologistes, elle n'y eût rencontré que des juges, et peut-être des juges injustes. On n'eût vu en elle que l'épouse homicide de l'infortuné Darnley, l'amante déhontée de Riccio et de Bothwell, la reine chassée honteusement et justement de son trône par le mépris de ses sujets. Sa captivité n'eût été à leurs yeux que l'une de ces nécessités légitimées par les raisons d'État; sa conspiration contre le repos de l'Angleterre et la vie d'Élisabeth qu'une continuation de sa vie passée; sa mort seule eût intéressé: elle était reine et femme. C'est tout ce qu'elle eût obtenu; les romanciers n'en eussent pas fait l'une de leurs plus séduisantes héroïnes, et les historiens n'eussent pas rabaissé Élisabeth de tout l'intérêt qu'ils ont porté à sa rivale.

Plus qu'on ne le pense, la tâche d'historien est difficile; nous aussi, nous sommes attendris au récit des derniers jours de cette reine infortunée, mais nous ne voulons pas que notre jugement soit obscurci par le prestige qui s'attache à cette femme. Ce n'est pas à travers sa beauté que nous voulons la juger, mais à travers les faits de sa vie. Eh bien! nous dirons qu'elle nous intéresse peu, ou plutôt qu'elle nous repousse autant que Jeanne d'Albret nous attire. Nous ne la voyons monter sur le trône d'Écosse que pour y faire monter les vices des Valois et s'y entourer d'Italiens comme Catherine de Médicis; épouse, elle est infidèle; veuve, elle s'unit à Bothwell, son complice; reine, elle perd son trône pour cause d'indignité. Ses mains sont tachées de boue et de sang. Sa captivité fut injuste; sa prison fut pour elle un lieu de douleur, mais il fut aussi le champ de nouvelles intrigues et de nouvelles amours; elle lui dut le seul intérêt qui s'attacha à sa vie et lui épargna sans doute de nouveaux crimes. Ce qu'elle avait fait, elle pouvait le faire encore: la dureté d'Élisabeth fut sa sauvegarde, et peut-être est-ce à cette prison seule qu'elle doit de ne pas avoir dans l'histoire une place à côté de Cathe-

rine de Médicis : la belle-fille n'avait-elle pas débuté plus sinistrement encore que la belle-mère? En parlant donc de la prison de l'épouse de Bothwell, sachons dire heureuse prison.

Il y a dans la vie de cette femme quelque chose de fatal : elle porte malheur à tous ceux qui s'intéressent à elle et à tous ceux auxquels elle s'intéresse : Riccio, Darnley, Norfolk, Babington, Northumberland périssent de mort violente; une traînée de sang la suit partout. Sa tête roule sur un échafaud, et comme si une main vengeresse était attachée à elle et à sa postérité, elle est frappée plus tard dans son petit-fils Charles Ier, décapité par ses sujets, et dans le fils de ce dernier, qui perd sa couronne, l'un coupable d'avoir voulu ravir à l'Angleterre ses libertés, l'autre sa foi religieuse.

En face de la mort, Marie Stuart fut digne et noble; mais là encore elle eut le mensonge aux lèvres et nia d'avoir conspiré contre la vie d'Élisabeth. Elle n'eut pas le courage de tout dire et de tout avouer : à des faits elle opposa des dénégations. Il est vrai qu'à l'école des intrigues et des conspirations elle avait appris à mentir sans remords; mais devant Dieu, le mensonge non-seulement n'est pas permis, mais encore il est impossible. Peut-être aussi s'efforça-t-elle de se faire illusion et de croire, « selon la foi du temps », qu'il lui était permis d'opposer la ruse à la force; pent-être aussi, selon la morale jésuitique, crut-elle bien faire. Malgré tous ces côtés obscurs de sa vie, elle nous intéresse au moment suprême, et chose que les historiens catholiques n'ont pas mis en lumière : elle chercha sa force, non dans les dogmes ultramontains, mais uniquement dans la grâce; à Jésus, rédempteur et seul médiateur, elle a recours dans sa détresse; à lui seul et non aux saints et aux saintes elle s'adresse; elle ne voit que lui, tant il est vrai que lorsque l'âme est travaillée et chargée, elle s'élève comme une flamme vers le ciel et oublie les hommes pour ne penser qu'à Dieu. Marie Stuart mourut en chrétienne et non en catholique romaine, quoiqu'elle se glorifiât de mourir martyre de sa religion.

Mérita-t-elle la mort? Oui, si nous la pesons dans la même balance que Norfolk, Babington, Savage, Ballard;

mais fit-on bien, quoique coupable, de la livrer au bourreau? Sans hésiter, nous disons non. Nous ne le disons pas avec Michelet, parce qu'elle était femme; nous le disons parce qu'elle était reine. La hache qui frappe les rois retombe de tout son poids sur les peuples qui la manient.

Partisan de la peine de mort, quoique nous éprouvions une répulsion profonde pour cet acte terriblement nécessaire de la justice humaine, nous faisons une exception pour les rois. Il y a en eux quelque chose de sacré qui nous commande de nous arrêter, parce qu'en les frappant nous ne portons pas la hache sur l'homme, mais sur le prince. Si nous pouvions avoir des doutes sur ce point, les faits nous éclaireraient. La mort de Marie Stuart n'est-elle pas une tache au grand règne d'Élisabeth? La mort de Louis XVI, votée par la Convention, n'est-elle pas aussi une tache pour notre histoire? Si leur mort eût été un acte légitime, en serait-il ainsi?

Les raisons d'État sont fortes, nous le savons, surtout quand on fait dépendre de la vie d'un seul individu le repos de tout un peuple; mais alors pourquoi ce peuple ne prend-il pas des précautions contre le souverain qui s'est rendu indigne du pouvoir? pourquoi, sans lui ôter la vie, ne le met-il pas dans l'impossibilité de nuire, en réduisant le vivant à l'état de mort, tout en adoucissant ce qu'une captivité devenue nécessaire a de dur et de douloureux? On répondra à cela: les hommes principes ne cessent d'être principes que quand ils sont dans un tombeau: «les morts seuls ne mordent pas.»

Jusqu'ici les rois décapités par leurs peuples ont péri martyrs du droit divin. Élisabeth n'eût pas signé l'arrêt de condamnation, si l'autorité royale n'eût pas été, selon la croyance d'alors, inféodée à la personne: elle eût épargné la femme, elle frappa la reine. Les faux principes ne se dévoilent qu'avec le temps; c'est à leurs fruits amers qu'on finit par les reconnaître.

La nouvelle de la mort de Marie Stuart remplit l'Angleterre de joie: ce ne fut qu'un cri d'allégresse. Élisabeth seule ne parut pas y prendre part; elle se couvrit de longs vêtements de deuil et disgracia Davison, celui de ses ministres coupable d'avoir trop fidèlement rempli la terrible

commission dont sa souveraine l'avait chargé. Élisabeth cacha-t-elle sa joie sous l'apparence de son deuil ? Nous ne le pensons pas ; ses instincts de femme, plus forts que les raisons d'État, lui révélaient dans un jour terrible que désormais, dans l'histoire, son nom serait inséparable de celui de sa victime et qu'elle porterait, malgré les applaudissements de son peuple, tout l'odieux de sa mort devant la postérité. Elle ne joua pas la comédie, parce qu'elle sentait que la hache du bourreau qui avait décapité sa parente l'avait touchée. Quoiqu'elle eût une âme virile, dans ce moment la femme reprit tous ses droits. Elle voulut sans doute se disculper, c'est si naturel, et si sa conscience avait été muette ou en paix, qu'avait-elle à craindre ? Sa responsabilité n'était-elle pas couverte par tout son peuple qui, sans remords, battait des mains, mettait ses cloches en branle et allumait des feux de joie sur toutes ses places publiques. C'est mal connaître le cœur humain que de voir une comédienne dans Élisabeth ; elle ne l'était pas, parce qu'elle jouait son rôle au naturel. Nous le répétons : elle se sentait atteinte par la hache de Fotheringay.

Ceux qui étaient chargés de présider à l'exécution de la reine d'Écosse firent brûler tout ce qui lui avait appartenu ; ils craignaient que ses partisans n'en fissent des reliques. Son corps avec sa tête fut mis dans un cercueil de plomb et ce cercueil dans une bière de bois, qui fut transportée dans l'église de Peterborough.[1]

XIX.

La nouvelle de l'exécution de Marie Stuart causa une profonde sensation dans toutes les cours : on avait cru jusqu'à ce moment sa personne inviolable et sacrée. Son fils Jacques VI et Henri III, frappés, l'un comme fils, le second comme beau-frère, tous les deux comme rois, manifestèrent leur indi-

1. Voir pour tout ce qui concerne la mort de Marie Stuart : Mignet, Histoire de Marie Stuart. — Dargaud, Histoire de Marie Stuart. — Mackintosch, *Hist. of England.* — Capefigue, t. VI. — Histoire de la ligue et de Henri IV. — Mémoires de la ligue, lettres d'Angleterre, t. II, p. 180. — Hume, t. VIII. — L'Estoile, année 1587. — Duplessis-Mornay, t. III ; etc.

gnation : elle ne dura pas longtemps. Le premier avait en perspective la succession d'Élisabeth; le second, après le premier moment de colère, comprit que la maison de Guise était fortement atteinte par la mort de la reine d'Écosse : il se consola vite. Il ne voulut pas cependant ne pas donner à son infortunée belle-sœur une marque publique de ses regrets : il lui fit faire de splendides funérailles auxquelles il invita le parlement, l'Université et la Sorbonne, qui y assistèrent en grand deuil. L'archevêque de Bourges, Renaud de Beaune, prononça à Notre-Dame l'oraison funèbre de Marie Stuart, parla beaucoup de ses vertus, de ses grâces, de sa mort héroïque et chrétienne; appela les Guises deux foudres de guerre et ne dit mot du roi. Le discours du prélat ne manqua pas d'éloquence : « Marie accusée, dit-il, accusée de quel crime? Accusée d'être catholique ! Heureux crime! désirable accusation ! Nul donc n'est innocent devant vous s'il n'est coupable devant Dieu ? Ne fabriquez plus de témoins, elle avoue ce crime, elle le publie, elle le prêche! Sus, s'écria ensuite le prélat dans un mouvement de colère contre les Anglais, sus, sus ! princes chrétiens ! Dieu vous appelait auparavant à la vengeance de cette nation qui a souillé les temples, contaminé les autels, massacré les prêtres.[1] »

L'orateur ne voyait que l'échafaud de Fotheringay; mais l'histoire qui, dans sa froide impartialité, fait à chaque parti sa part, a décerné la plus mauvaise, non à Élisabeth qui frappa légalement une tête royale pour sauvegarder la sienne, mais aux Allen, aux Ballard, aux Savage, aux Philippe II, aux Mendoça. Si Élisabeth nous fait pitié quand, égarée par la raison d'État, elle laisse décapiter une reine, les autres nous font horreur quand, au nom de l'intérêt de la religion, ils élèvent l'assassinat à la hauteur d'une œuvre chrétienne : le puritanisme protestant s'est montré quelquefois rigide jusqu'à la cruauté; mais il ne s'est jamais montré lâche. Il a frappé au grand jour, jamais dans l'ombre. Nous l'avons déjà dit : Poltrot n'est qu'un accident dans son histoire, tandis que Jacques Clément est un principe dans celle des ligueurs.

1. Charles Labitte, Les prédicateurs de la ligue, chap. 1er, § 3, p. 32 et 33.

Nul plus que nous ne regrette les erreurs et les crimes de la Réforme et ne les flétrira avec plus d'énergie et de véritable douleur; mais, comme les écrivains ultramontains, nous ne sommes pas condamnés à vivre attachés à des cadavres. Il y a certitude de relèvement et de pardon pour les partis qui déplorent leurs fautes: il n'y en a pas pour ceux qui sont fatalement condamnés par leurs principes à ne rien renier de leur passé. Les mauvaises maximes sont plus dangereuses que les mauvaises actions.

XX.

Avec la tête de la reine d'Écosse tombèrent toutes les espérances des Guises. L'Angleterre leur échappa. Une nouvelle tentative d'assassinat sur Élisabeth eût été inutile; les conspirations cessèrent, et après tant de persécutions, d'échecs, de meurtres, de luttes, le protestantisme était debout avec Elisabeth. Les réformés français reprirent courage; secondés par la reine d'Angleterre, ils réclamèrent énergiquement l'appui des princes allemands. Des divisions survenues d'une manière intempestive entre les calvinistes et les luthériens faillirent faire tous échouer.

Théodore de Bèze, que les Églises avaient député auprès d'eux, parvint, non sans peine, à leur faire considérer, malgré quelques différences dogmatiques, les protestants français comme des frères dignes de toutes leurs sympathies. Grâce à son énergie, il fut décidé qu'on lèverait une armée pour venir au secours des huguenots.[1]

Henri III était dans une grande anxiété; débordé par la ligue, il crut faire un acte agréable au peuple de Paris en renouvelant, le 1er janvier 1587, à une procession des chevaliers du Saint-Esprit, le serment d'extirper l'hérésie de son royaume[2]. Toutefois il ne le fit pas sans arrière-pensées; dans ses perplexités il cherchait auprès de sa mère et de son entourage des appuis, et à sa grande douleur, il reconnaissait qu'il ne pouvait s'appuyer sur personne. Sa seule espérance était l'imprévu, la ressource de tous les gouvernements imprévoyants. Il avait donc recours

1. Smedley, t. II, chap. 15, p. 210.
2. Davila, liv. VIII, p. 443-445.

tantôt aux Guises, tantôt au roi de Navarre et ne retirait de tous ses efforts qu'un sentiment plus amer de son impuissance. Les hommes qui l'entouraient l'effrayaient : Épernon par son esprit aventureux et entreprenant ; Joyeuse par son penchant décidé pour les ligueurs; Nevers par son juste milieu qui le faisait incliner tantôt vers les politiques, tantôt vers les Guises. La situation devenait de jour en jour plus tendue; une grande armée allemande, soutenue par l'argent d'Élisabeth, se formait sur le Rhin et se préparait, aux premiers jours de printemps à faire sa jonction avec le roi de Navarre. Il était temps pour lui de laisser ses perroquets, ses singes, ses chiens et son bilboquet. Ce qu'il n'eût pas fait par honneur, il fallut le faire par nécessité. Il envoya Miron, son médecin, à Guise pour lui proposer de mettre à sa disposition le plus de troupes qu'il pourrait pour arrêter les Allemands à la frontière.

Guise accepta et déploya une grande activité pour former une armée capable d'entrer avec avantage en campagne; mais le roi, à dessein, ne tint pas ses promesses et ne lui donna ni assez de soldats, ni assez d'argent, comptant que soit qu'il fût vaincu ou victorieux, il serait nécessairement affaibli. Pendant que le prince lorrain se plaignait, le roi n'épargnait rien pour l'armée qui devait attaquer le roi de Navarre.

XXI.

Le commandement de cette armée fut confiée à son mignon, Joyeuse, qui ne put joindre le Béarnais dans le Poitou d'où ce dernier s'était retiré, laissant cette province au commandement de des Bories et de Charbonnières qui avaient chacun sous leurs ordres un régiment. Attaqués par Joyeuse, les deux chefs huguenots virent leurs troupes taillées en pièces à la Motte-Saint-Éloi. Le général catholique n'accorda, malgré les instances de ses soldats, aucun quartier aux vaincus. Il livra le bourg au pillage, fit couper la gorge aux prisonniers pour les empêcher de se plaindre; le ministre fut pendu.[1]

1. L'Estoile, année 1587.

Partout sur son passage le favori de Henri III répandit l'épouvante et l'effroi; les lauriers de Guise l'empêchaient de dormir. Il croyait l'imiter, et il ne marchait, moins le génie du maître, que sur les traces de Blaise de Montluc. Les hommes de plaisir et de débauches sont ordinairement cruels; rarement la pitié trouve place dans une vie dissolue.

Joyeuse croyait se battre et ne savait qu'assassiner; il voulait que son nom devînt populaire à Paris, comme celui du Balafré, et que les prédicateurs, du haut de leurs chaires, le proclamassent un nouveau Macchabée. Sa vaniteuse attente fut trompée; ses soldats, habitués au pillage, abandonnèrent leurs drapeaux pour mettre à couvert le fruit de leurs rapines; son armée s'affaiblit tellement qu'il ne crut pas prudent de tenir plus longtemps la campagne. Laverdin, son lieutenant, lui conseilla de retourner à Paris pour y demander de nouvelles troupes et y raffermir son crédit ébranlé.[1]

L'accueil qu'il reçut à Paris fut froid et glacial. Il y venait vaincu, quand on l'y attendait vainqueur. D'Épernon qui, auprès du roi, avait le mérite de n'être pas ami des ligueurs, et qui avait une habileté qui manquait à Joyeuse, avait, avec son adresse accoutumée, desservi son rival aux yeux du roi qui reçut froidement son mignon et lui insinua que son retour de l'armée faisait douter de son courage[2]. Joyeuse avait des mœurs infâmes : il était capable de frapper dans l'ombre comme un bravo vénitien; mais il ne manquait ni d'audace, ni de courage. C'était le favori le plus accompli de Henri III. Il bondit de colère et demanda instamment à son maître la permission de livrer bataille au roi de Navarre. Il l'obtint.

XXII.

Quand on sut que Joyeuse avait le commandement en chef de l'armée chargée d'attaquer le Béarnais, une foule considérable de gentilshommes se rendirent sous ses drapeaux. Chacun chercha à y paraître avec honneur; de folles

1. Davila, liv. VIII. — De Thou, t. VII, liv. LXXXVII.
2. L'Estoile, année 1587. — Davila, liv. VIII. — De Thou, liv. LXXXVII.

dépenses furent faites; le moindre hobereau de province voulait, par la richesse et l'éclat de sa tenue, attirer les regards de Joyeuse, le plus brillant gentilhomme de son temps. A voir toute cette jeunesse folle, revêtue d'habits magnifiques, et couverte d'armures étincelantes, on eût dit qu'elle allait à un carrousel. Elle était gaie, riante, insouciante, pleine d'ardeur, nullement fanatique; elle se disposait à se battre plutôt pour le plaisir de guerroyer que pour sauvegarder des principes. Ces gentilhommes étaient de vrais Français, descendants de ces vieux Franks pour lesquels les guerres étaient des amusements. Il n'y a que le sol des Gaules qui produise de tels hommes. Ailleurs il y a courage, bravoure, intrépidité, mais il n'y a pas cet ensemble de qualités guerrières qui caractérise le Français. On se demande quelquefois pourquoi Paris n'a pas, comme Rome, conquis le monde, et pourquoi, avec des soldats aussi parfaits que les nôtres, tous les royaumes de l'Europe ne sont pas devenus des provinces françaises. On réfléchit un moment, puis tout s'explique : le Français a, comme l'Achille de la fable, son côté vulnérable; il manque de ce qui seul fait les peuples conquérants : la persistance dans les projets, le courage indomptable dans les revers; il lui faut des succès, toujours des succès; son plus terrible adversaire ne sera ni un Nelson, ni un prince Eugène, mais un Cincinnatus. Celui qui aura le courage de se laisser vaincre vingt fois par lui, finira par être son vainqueur. Tel qu'il est, le soldat français est un noble soldat; il ne demande qu'à être bien commandé pour faire des prodiges et forcer l'admiration de ses adversaires. Dans les circonstances dont nous faisons le récit, cette valeureuse gentilhommerie catholique n'avait pour chef qu'une brillante nullité; elle croyait aller à un combat et elle ne courait qu'à une boucherie. L'armée huguenote et l'armée catholique se rencontrèrent, le 20 octobre 1587, dans la plaine de Coutras.

XXIII.

Les deux armées présentaient un aspect bien différent. Dans le camp de Joyeuse tout était resplendissant. Les gentilshommes portaient des casaques de velours ou de

soie, brodées d'or et d'argent; leurs casques étaient surmontés d'aigrettes flottantes; leurs écharpes, dons de leurs maîtresses, étaient, avec leurs portraits, suspendus à leur cou; ils étaient bruyants, pleins d'ardeur, attendant avec impatience le signal du combat. Dans le camp des huguenots, tout était d'un aspect sévère; les gentilshommes n'avaient d'autre marque pour les distinguer des simples soldats qu'une modeste écharpe : rien d'éclatant au milieu d'eux, partout du fer; leur or, ils l'avaient donné, non pour se parer, mais pour le succès de leur cause[1]. Ils ne pensaient pas à briller, mais à vaincre.

Un spectacle que nos soldats ne nous donnent plus depuis que la France est devenue plus politique que religieuse, frappa d'étonnement les troupes royales qui en furent témoins. Le roi de Navarre, en présence de son armée, tomba à genoux et, sur l'invitation des ministres Chandieu et Damours, fit confession publique d'une faute dans laquelle il était trop enclin à tomber. Les soldats, à l'imitation de leur chef, tombèrent aussi à genoux et écoutèrent avec un profond recueillement la prière que leur firent leurs ministres.[2]

« Que font ces soldats agenouillés? dit avec mépris Joyeuse à Laverdin, son lieutenant; ils ont peur. » — « Ne vous y trompez pas, répondit Laverdin, qui avait combattu dans leurs rangs; ils ne sont jamais plus terribles qu'après une prière[3]. » Au même instant les protestants se levèrent, et d'une voix forte et martiale, ils chantèrent ce psaume de Marot :

La voici, l'heureuse journée,
Où Dieu donna à ses élus....

Les ministres quittèrent leur habit ecclésiastique, prirent celui des soldats et se placèrent au milieu des combattants, où ils se signalèrent par une rare intrépidité.

Le Béarnais était beau de calme et d'élan. D'un coup d'œil rapide et sûr, il jugea Joyeuse et ses dispositions et fit les siennes : son armée était pleine d'ardeur, un souffle de Dieu passait à travers ses rangs. Le combat s'engagea

1. Lacretelle, Guerres de religion, t. III, p. 211 et suiv.
2. Péréfixe, Histoire de Henri le Grand.
3. D'Aubigné, t. III, liv. Ier, chap. 14, p. 53.

au son éclatant des clairons ; les troupes de Joyeuse, impatientes de combattre, se précipitèrent avec impétuosité sur les huguenots, qui les reçurent de pied ferme. Rosny, qui dirigeait l'artillerie, qui se composait de trois canons, la pointa avec une terrible précision sur les troupes royales. Chaque coup emportait trente hommes; celle de Joyeuse y répondait avec beaucoup de bruit, mais son tir manquait complétement de justesse. Les catholiques, intrépides devant la mort qui les décimait, ne reculaient pas; ils avançaient toujours : forts de leur nombre et de leur courage, ils enfoncèrent les troupes commandées par Turenne et La Trémouille, elles fuyaient : Montausier, qui cherchait à les rallier, leur cria : « Au moins souvenez-vous, Messieurs, que ce ne sont pas des Poitevins qui fuient. » Les fuyards (ils étaient Gascons) se retournèrent et firent vaillamment tête à leurs ennemis, et contribuèrent au succès de la journée.

La vraie ligne de bataille, celle en laquelle le roi de Navarre se confiait, était formée en arrière en croissant; les cavaliers, sur six de hauteur, étaient entremêlés d'arquebusiers dont le premier rang s'était couché ventre à terre, et les autres s'inclinaient à des hauteurs différentes, de manière que cinq rangs pussent tirer à la fois[1]. Ils devaient attendre de pied ferme l'ennemi et ne faire feu sur lui qu'à bout portant.

Le roi de Navarre attendait de pied ferme le choc de l'armée royale et se portait dans les rangs, encourageant ses soldats du geste et de la voix. « Que pensez-vous, leur disait-il en leur montrant les gentilshommes catholiques, de cette troupe dorée ? Ne vous réjouit-elle pas ? Tombez, camarades, sur M. de Joyeuse; c'est un nouveau marié qui a encore l'argent de son mariage dans sa poche. »

Au milieu du péril le plus imminent, il était intarissable de verve et de gaîté : « Je crois voir, disait-il à ses soldats en leur montrant du doigt l'armée catholique, la troupe des immortels de Darius; mais nous ne ressemblons pas mal aux Macédoniens. Savez-vous qui je regrette, ajouta-t-il; c'est M. de Guise. Que n'est-il témoin du combat qui va se livrer; Que ne vient-il y faire une réponse à mon

1. Sismondi, Histoire des Français, t. XX, p. 274 et 275.

cartel? Braves gentilshommes, vous savez ce que nous avons fait, M. le prince de Condé et moi, pour épargner votre sang; mais il va couler pour la cause de Dieu et du roi. Soutenez les Valois et les Bourbons contre la maison de Lorraine. Restons Français. C'est par une victoire éclatante que vous vous ouvrirez un chemin vers vos châteaux, un retour dans vos familles. Gascons, Poitevins, Saintongeois, Picards, Bourguignons, vous disputez souvent ensemble le prix du courage; voyons comment chacun soutiendra aujourd'hui les prétentions de sa province.»

Il se tourna alors vers ses deux cousins, le prince de Condé et le duc de Soissons[1]: «Vous allez, leur dit-il, vous rendre à vos rangs; embrassons-nous. Il n'est pas besoin de longues paroles. Souvenez-vous que vous êtes Bourbons, et vive Dieu! je vous montrerai que je suis votre aîné.»

«Et nous, répondit vivement Condé, nous ferons voir que vous avez de bons cadets.[2]»

Toutes ces paroles, qui circulaient dans les rangs comme sur un fil électrique, disposèrent les huguenots à recevoir le choc du corps commandé par Joyeuse. Il fut impétueux, mais il alla se briser contre un mur d'airain; une décharge terrible accueillit les soldats catholiques et jeta la confusion dans leurs rangs. Ils avaient procédé sans ordre, sans tactique et commis la faute irréparable de croire que le courage suppléait tout. Ils tombèrent sous les coups des protestants comme des épis sous la faucille d'un moissonneur. Il y eût un moment terrible, épouvantable : au cri le Mont-Saint-Éloi! les huguenots frémirent de colère et de rage: ils se rappelèrent que dans une action, au Mont-Saint-Éloi, un de leurs corps avait été, il y avait à peine quelques semaines, taillé en pièces sans avoir pu obtenir quartier[3]; ils se jetèrent avec fureur sur les catholiques, dont ils firent un massacre affreux. Saint-Éloi! Saint-Éloi! souvenez-vous de Saint-Éloi! criaient en s'entre-répondant

1. Le prince de Condé, mort à Jarnac, laissa quatre fils : le prince de Condé, l'aîné de la famille, le prince de Conti, le comte de Soissons et le cardinal de Vendôme.

2. Péréfixe, Histoire de Henri le Grand. — Lacretelle, Guerres de religion, t. III, liv. IX, p. 215 et 216.

3. L'Estoile, année 1587.

les protestants, et le champ de bataille se couvrait de blessés, de morts et de mourants. Les catholiques furent héroïques, pas un ne demanda son salut à la fuite.

Joyeuse, témoin de la défaite de ses troupes, était consterné. « Général, lui cria un de ses gentilshommes, que vous reste-t-il à faire? » — « A mourir! » répondit-il. Il essaya cependant de se porter en arrière pour se rapprocher de son artillerie. Quelques huguenots qui le reconnurent se mirent vivement à sa poursuite et le serrèrent de près. Dans cette extrémité il crut sauver sa vie en faisant un appel à la cupidité: « Il y a, dit-il, cent mille écus à gagner; » et il jeta son épée. La Mothe Saint-Heray le tua d'un coup de pistolet.

La mort de Joyeuse fut le signal de la débandade; ses troupes qui, jusqu'à ce moment, n'avaient su que mourir, prirent la fuite: les protestants les poursuivirent l'épée dans les reins pendant trois heures.

Le roi de Navarre s'efforça d'arrêter la fureur de ses soldats. « Plus de sang! s'écria-t-il, recevez-les tous à merci. Ils sont braves, ils sont Français; il faut que le roi vous remercie de cette victoire. »

Aucune bataille, vu le petit nombre des troupes engagées et le peu de temps qu'elle dura (une heure et demie à peine), ne fut plus meurtrière. Les catholiques perdirent trois mille soldats et plus de quatre cents gentilshommes, parmi lesquels un grand nombre appartenaient aux premières familles du royaume. Il n'y eut du côté des protestants que cinq officiers et vingt soldats de tués.

Le ministre Chandieu, témoin de cette victoire qu'il comparait aux plus belles que les rois de Juda eussent livrées aux Philistins, reprit le même chant de psaume qui avait été chanté avant le combat, et d'une voix vibrante et émue, qu'accompagnaient celles de ses frères, les airs retentirent de ces paroles :

La voici, l'heureuse journée,
Où Dieu couronna ses élus....

Le ministre Damours, qui avait combattu aux premiers rangs et donné l'exemple de la bravoure, rendit sur le champ de bataille des actions de grâces et remercia le Dieu des armées d'avoir si miraculeusement délivré son peuple.

Le roi de Navarre rentra dans le château de Coutras et trouva qu'on avait apprêté son souper dans la même chambre où on avait apporté le corps de Joyeuse, qui était étendu sur une table. Il fut froissé de quelques plaisanteries de ses officiers. « Ce moment, leur dit-il avec un visage sévère, est celui des larmes même pour les vainqueurs. » Il n'imita pas Henri III, insultant lâchement à Jarnac le cadavre de Condé et le faisant porter par dérision sur le corps d'une vieille ânesse. Il ordonna qu'on donnât à Joyeuse, ainsi qu'à son frère mort dans le combat, une sépulture honorable. Il prit son repas dans une autre chambre du château : là il reçut courtoisement les prisonniers qu'on lui présenta; ses soldats vinrent aussi lui offrir cinquante-six enseignes et vingt-deux guidons et cornettes qu'ils avaient pris à leurs ennemis. Le butin s'élevait à six cent mille écus.

Le soir de cette journée mémorable, le roi de Navarre écrivit à Henri III : « Sire, mon seigneur et frère, lui disait-il, remerciez Dieu, j'ai battu vos ennemis et votre armée.[1] »

1. Mémoires de la ligue, t. II, p. 243. — Davila, liv. VIII. — De Thou, liv. LXXXVII. — D'Aubigné, t. Ier, chap. 2, p. 56. — Lacretelle, liv. III, p. 213 et suiv. — Sismondi, Histoire des Français, t. XX, chap. 28.

LIVRE XIX.

I.

Les protestants saluèrent par d'immenses acclamations de joie la nouvelle de la victoire de Coutras; c'était la première qu'ils gagnaient. Ils y virent une délivrance miraculeuse; leur vaisseau démâté se relevait fièrement au milieu de la tempête, au moment où leurs ennemis croyaient le voir sombrer sur un écueil. L'espérance, cette puissance des partis en lutte, décuplait leurs forces; chacun se préparait à de nouveaux combats et à recueillir le fruit de cette victoire qui plaçait le roi de Navarre, et ses lieutenants, sur un véritable piédestal. Ce qui augmentait encore leur confiance, c'était la grande armée allemande qui venait à leur secours; vainqueurs sans alliés, que ne feraient-ils pas avec des alliés? L'avenir donc se présentait à eux sous un aspect plus que favorable; et cependant il ne resta de cette bataille de Coutras que des drapeaux pris à l'ennemi et la gloire d'avoir vaincu. Là où les huguenots devaient moissonner, ils ne glanèrent même pas.

Les historiens, d'accord sur le fait, ne le sont pas entièrement sur les causes. Les uns les attribuent au roi de Navarre qui, épris depuis quelque temps d'une grande passion pour la duchesse de Grammont Corisande d'Andoins, laissa précipitamment son armée et courut, au fond de la Gascogne, présenter à la belle duchesse les drapeaux pris à l'ennemi; les autres aux principaux chefs qui tendaient à se rendre seigneurs indépendants dans quelques-unes des provinces de l'ouest de la France et se souciaient peu de se battre; quelques autres au désir de la plupart des gentilshommes de regagner leurs foyers et aussi à l'impossibilité matérielle de se mettre immédiatement en campagne; enfin, selon quelques autres encore,

il faut rechercher ces causes dans la discorde qui régnait parmi les chefs qui, unis au jour de la bataille, avaient recommencé leurs querelles le lendemain de la victoire.

Ce qui résulte de l'ensemble de ces opinions contraires, c'est que tout le monde eut tort; mais que le plus coupable fut le roi de Navarre qui, dans un des jours les plus mémorables de sa vie, sacrifia à une folle passion les intérêts de son parti. Aux temps de guerre, une heure perdue est souvent irréparable, et l'homme qui, au milieu des balles ennemies, montra tant d'entrain, prononça tant de paroles qui se sont gravées dans la mémoire des Français, manqua de sagesse, oublia les devoirs les plus élémentaires d'un général d'armée et compromit gravement la cause qui lui était confiée. Ce fut un grand mécontentement, dit d'Aubigné, à tous les capitaines réformés, quand le roi de Navarre, n'ayant donné que le lendemain à son gain, méprisa les villes de la Saintonge et du Poitou qui ne lui pouvaient manquer, ou, selon le désir de plusieurs, d'aller tendre la main à son armée étrangère qui dès lors approchait de la rivière de la Loire. Il donna *toutes ses paroles au vent et sa victoire à l'amour;* car avec une troupe de cavaliers, il perça toute la Gascogne pour aller porter vingt-deux drapeaux d'ordonnance et quelques autres à la comtesse de Grammont (Corisande d'Andoins ou de Guiche), alors en Béarn.[1]

Sully, qui se fait solennellement rendre compte par ses secrétaires de cette triste page de l'histoire de son maître, blâme plus sévèrement encore que d'Aubigné la folle passion du Béarnais. «Au bout de huit jours, lisons-nous dans ses Économies royales, tous les fruits d'une si grande et signalée victoire s'en allèrent au vent et en fumée, et au lieu de conquérir, l'on vit toutes les choses dépérir.[2]

Il est des fautes qui ne se réparent pas. Celle du roi de Navarre fut de ce nombre. Sa conduite indisposa les princes allemands qui venaient à son secours; leur irritation fut d'autant plus grande que la nouvelle de la victoire de Coutras avait produit une immense sensation et donné les plus vives espérances.

1. D'Aubigné, t. III, liv. Ier, chap. 15, p. 58.
2. Économies royales, t. Ier, chap. 24.

II.

De toutes les passions qui tyrannisent les hommes, l'une des plus fortes et des plus funestes est celle des femmes; quand elle atteint un certain degré, elle trouble le jugement des têtes les plus solides et pousse les hommes sur des écueils. Les anciens avaient reconnu les humiliants effets de cette passion, quand ils représentèrent Hercule déposant sa massue et filant aux pieds d'Omphale. David s'est rendu tristement célèbre par son adultère et son homicide; Salomon, si grand aux jours d'une jeunesse pure et chaste, s'avilit dans son sérail et marqua les derniers jours de son règne d'une tache indélébile.

L'amour, quand il n'est pas légitime, est une véritable ivresse; l'homme alors ne sait plus se conduire; il devient injuste, cruel, rien ne l'arrête; s'il faut faire tomber une tête innocente, elle tombera, et la brillante Salomé obtiendra du complaisant Hérode celle de Jean-Baptiste qu'elle présentera à sa mère dans un plat d'argent.

L'amour, cette passion sainte, ce charme de notre vie, cette oasis dans notre désert, l'homme l'a altérée et faussée par ses désirs désordonnés. En s'écartant des droits sentiers du devoir, il a dilapidé ce don du créateur destiné à le consoler dans les jours de son pèlerinage; il a jeté au vent de ses caprices ce parfum précieux. Le doux flambeau que Dieu lui donna pour se conduire s'est changé, entre ses mains, en une torche incendiaire; le remède de ses maux est devenu son poison.

L'un des plus grands fléaux de la France a été la série néfaste de ses souverains dissolus. Ce sont eux qui ont fait couler sur ce noble royaume la lave impure de leurs vices. Quand les serviteurs ont vu leur maître ne rougir de rien, à leur tour ils n'ont pas rougi, et le mariage, cette pierre angulaire de la société, n'a été qu'un contrat comme tous les autres contrats; souvent on l'a raillé, et le mari, sur nos théâtres, est devenu un personage ridicule.

Ce n'est pas par singularité que nous flétrissons avec tant d'énergie les passions déréglées des rois, nous le faisons parce que nous voyons en elles l'une des principales causes de nos calamités nationales; nous plaindrions l'écri-

vain qui ne le comprendrait pas, car, à nos yeux, il serait privé de ce sens moral sans lequel l'histoire ne nous ouvre ses pages qu'à demi.

III.

Le Béarnais expia durement sa folle passion pour Corisande d'Andoins : au moment où il remportait la brillante et stérile bataille de Coutras, l'armée allemande était à Neufvi, sur les bords de la Loire, près de la Charité[1]; elle était commandée par le baron Dohna, militaire brave, mais inexpérimenté. Forte par son nombre (elle comptait plus de quarante mille hommes), elle était faible par sa composition; la plupart de ses soldats étaient des mercenaires recrutés dans les rangs les plus bas de la société, plus aptes au pillage qu'à l'attaque. Mais réunie aux huguenots, elle devenait une force imposante.

Avant que les reîtres eussent franchi la frontière, la cour était prévenue que le rassemblement de la grande armée allemande avait lieu en Alsace. Catherine, qui prévoyait des jours malheureux pour le roi, se rendit à Meaux pour y conférer avec le duc de Guise, et s'efforcer de le réconcilier avec son fils. Elle écouta les plaintes du duc, celles du cardinal de Bourbon, promit d'y faire droit. Henri III vint lui-même à Meaux, le maître traita, de pair à pair, avec le sujet. On convint de former deux armées : l'une très-forte, qui opérerait sous le commandement du roi; l'autre, moins forte, sous celui du duc de Guise. Ce dernier ne se trompa pas sur les dispositions de Henri III à son égard, et il le quitta avec la conviction qu'il le haïssait plus que les Allemands[2]. Le conseil des Seize[3], probablement sous la direction du Balafré, accusa le roi d'être d'accord avec les huguenots et de favoriser l'entrée des Allemands pour exterminer les catholiques. Ils lancèrent dans le public un violent manifeste :

1. D'Aubigné, t. III, liv. Ier, chap. 16, p. 62. — Davila, t. VIII. — Duplessis-Mornay, Mémoires pour le roi de Navarre sur la marche des reitres.
2. De Thou, liv. XXXIII.
3. On les nommait ainsi parce qu'ils étaient préposés à la garde des seize quartiers de Paris.

« Nous jurons et promettons, disaient-ils, sur les saints Évangiles, au nom du grand Dieu vivant, que sans nous départir de la due et légitime obéissance que nous devons au roi, *tant qu'il se montrera catholique et qu'il n'apparaîtra favorisant les hérétiques*, nous employer dorénavant franchement et volontairement, tant de nos vies que de nos biens, pour conserver la religion catholique, apostolique et romaine, que tant d'ennemis veulent détruire, et pour conserver cette monarchie française, qu'elle ne tombe en la domination de Henri de Bourbon, prince de Navarre, hérétique et relaps..., et pour cet effet, sous la guide et la conduite de notre bon Dieu, et par l'inspiration du Saint-Esprit, nous nous sommes aujourd'hui associés les uns avec les autres, par les mains des députés ci-assemblés, mais avec une promesse et protestation mutuelle de ne nous abandonner jamais. Désirons et voulons sur toutes choses défendre la religion catholique que l'on veut ôter et ruiner pour y établir l'hérésie et la domination de l'hérétique, et sur ce seul sujet, nous avons fait et faisons la présente association. C'est pourquoi nous supplions messieurs les ecclésiastiques, qui ont le premier intérêt en cette cause, se joindre d'une bonne volonté avec nous, nous aidant de leurs bonnes prières et moyens; et de notre part, nous leur promettons par serment devant Dieu que nous n'abandonnerons jamais la cause de Dieu et de son Église, et ne poserons jamais les armes jusqu'à ce que, par une assemblée générale des États de ce royaume catholique, nous n'ayons remis l'état de l'Église en ses saintes et anciennes institutions, priviléges, honneurs, libertés. Nous supplions pareillement messieurs de la noblesse catholique se ressouvenir de ce à quoi la gloire de leurs ancêtres les convie, et se joindre et associer avec nous, afin que, comme ils sont élevés d'un degré plus haut, ils nous montrent aussi le chemin et nous servent de guides, chefs et conducteurs pour conserver la religion catholique, etc. Et en ce faisant, nous leur promettons de ne les abandonner jamais, ainsi nous joindre avec eux et y employer nos vies et nos biens pour l'effet de cette présente association que nous continuerons par la grâce de Dieu, jusqu'à ce que, par une assemblée générale des États catholiques, que le roi sera supplié faire assembler

le plus tôt que faire se pourra, on ait pourvu à ce que le digne corps de noblesse, appui principal de ce royaume après Dieu, soit mis et rétabli en son ancienne splendeur et maintenu en ses libertés, honneurs, prérogatives; à condition aussi que messieurs les ecclésiastiques et nobles nous promettent pareillement de ne nous abandonner jusques à ce que, par lesdits États, on ait pourvu à ce que la justice soit affermie et répurgée, spécialement les cours souveraines; et aussi jusques à ce que l'on ait assuré et rétabli les corps et communautés des bonnes villes en leurs anciens priviléges, libertés, honneurs et franchises; semblablement que l'on ait pourvu aux intolérables misères desquelles *le pauvre et commun peuple nourricier* de tous les autres états est aujourd'hui de mille façons barbarement opprimé, le tout sans nous déporter de la due obéissance que nous devons au roi.»

«Le grand Dieu du ciel, qui a seul toute puissance sur les empires du monde et qui est scrutateur des cœurs, bénisse notre sainte intention et la fasse prospérer à son honneur et gloire éternellement.»[1]

Les Seize demandaient dans leur manifeste aux villes liguées de prendre l'engagement de lever une armée de vingt mille fantassins et de quatre mille cavaliers. Si le roi, disaient-ils, veut avoir cette armée et lui donner un chef vraiment catholique, elle agira de concert avec lui, sinon, elle demeurera sur la défensive, si ce n'est dans le cas de la mort du roi; mais alors, dans le délai de quinze jours, elle se reunira entre Paris et Orléans.

Depuis le moment où le cardinal de Bourbon «avait, comme un chameau, plié pour recevoir le fardeau», les idées démocratiques avaient fait du chemin dans l'esprit des Seize; ils acceptaient le vieux prélat, non parce qu'il était prince du sang royal, «mais parce qu'il était capable d'élection et d'une honnête préférence pour sa religion et ses vertus.» C'était aux États généraux qu'ils réservaient l'élection. Guise, sans doute, ne fut pas étranger à ce manifeste qui ne tenait pas compte du droit d'hérédité à la couronne dans la famille des Bourbons.[2]

1. Palma Cayet. — Mémoires de la ligue.
2. Palma Cayet. — Chalambert, Histoire de la ligue, t. Ier, p. 101.

IV.

Au milieu de ce conflit Henri III se voyait menacé par les ligueurs, par les Allemands et par les huguenots; quoi qu'il advînt, il ne pouvait sortir qu'amoindri de l'impasse dans lequel il s'était jeté. Il lui fallait cependant combattre; il se porta à Étampes avec son corps d'armée pour couvrir Paris vers lequel les Allemands étaient attirés par l'amour du pillage. Guise, qui tenait à accroître sans cesse sa popularité, vint à marches forcées avec cinq cents chevaux et trois mille fantassins se placer entre les reitres et les faubourgs de Paris; les prédicateurs exaltèrent son courage et déclamèrent violemment contre le roi qu'ils accusèrent de connivence avec les Allemands. «Il veut, disaient-ils, leur livrer la capitale.»

V.

Malgré l'infériorité numérique de ses troupes, Guise ne craignit pas de tenter un grand coup et de se mesurer avec une armée bien supérieure en nombre à la sienne. Le 27 octobre, il apprit que le général allemand s'était arrêté avec quelques compagnies de reîtres à Vimaury, gros bourg situé près de Montargis. Il se porta résolument à sa rencontre, et profitant de l'obscurité de la nuit, il lança quelques centaines de cavaliers intrépides sur le bourg occupé par les ennemis.

Surpris par cette attaque, le baron de Dohna fit face aux assaillants : une mêlée furieuse dans laquelle on se battit corps à corps eut lieu; on perdait et on reprenait le terrain perdu : nul ne voulait céder. Les Allemands avaient plus de bravoure qu'on n'aurait pu l'attendre de soldats dont l'amour du pillage était le grand mobile; ils défendirent pied à pied leurs retranchements. Quand la lutte cessa, nul ne put s'attribuer la victoire; elle demeura cependant en réalité à Guise, qui s'empara de la plus grande partie des bagages de ses ennemis. Les reîtres, prodigues de leur sang, étaient avares de leurs biens; lorsqu'ils s'en virent privés, ils murmurèrent et ne furent apaisés que par de nouvelles promesses d'argent. Le découragement commençait à les gagner; partout ils trouvaient de la ré-

sistance, et quand, dans le courant de novembre, ils arrivèrent à Chartres, ils étaient complétement épuisés, quoique le prince de Conti, l'un des vainqueurs de Coutras, fût venu se mettre à leur tête. Une nouvelle cause d'affaiblissement acheva de les désorganiser.[1]

Seize mille Suisses se trouvaient incorporés dans l'armée allemande. Ils avaient été enrôlés dans ses rangs par le roi de Navarre avec l'autorisation de Henri III, qui y avait mis pour condition expresse qu'ils passeraient à son service dès qu'il le demanderait. Quand le roi se fut décidé à combattre lui-même l'armée allemande, les Suisses furent étonnés d'avoir pour ennemi le roi au service duquel ils croyaient s'être mis. Ils lui envoyèrent des députés, auxquels le monarque fit un accueil sévère : il leur reprocha leur déloyauté et les engagea à réparer leurs fautes en se séparant de leurs alliés. Les députés rapportèrent les paroles du monarque aux Suisses, qui en parurent émus : le peu de succès qu'ils avaient obtenus, la rareté des vivres, leur manque de confiance dans leur chef, et peut-être aussi l'espérance d'un fort salaire, firent ouvrir des négociations qui se terminèrent par un traité de paix.

Henri III, sans en venir aux mains, avait remporté une grande victoire, dont on ne lui tint pas compte. Guise seul devait en recueillir les fruits; le baron de Dohna, privé de ses Suisses, n'avait plus que des soldats démoralisés à opposer au Balafré, qui le suivait avec des troupes pleines d'ardeur et de confiance dans leur chef. La rencontre eut lieu sous les murs d'Aulneau, petite ville fortifiée, au moment où le général allemand se disposait à s'en éloigner. Le signal du départ venait à peine d'être donné, quand les troupes de Guise, qui avaient marché toute la nuit, fondirent à l'improviste sur les Allemands, qu'ils taillèrent en pièces; plus de deux mille d'entre eux furent tués, un grand nombre fut faits prisonniers, — tout leur bagage fut pris, et le baron de Dohna ne dut son salut qu'à la vitesse de son cheval. Guise, précédé de ses prisonniers et suivi de huit cents chariots capturés, entra à Étampes au milieu des hurras enthousiastes de ses habitants, qui saluèrent en lui le défenseur de la foi catholique. Son glorieux père,

1. Davila, t. VIII, p. 466-468.

dans les jours les plus éclatants de sa popularité, n'avait pas été plus acclamé.

Le reste de l'armée allemande fuyait en pleine déroute; les troupes du roi se mirent à sa poursuite: un grand nombre périt; un traité (8 décembre 1587) mit fin aux combats partiels qui se livraient tous les jours et dans lesquels ils eussent fini par périr jusqu'au dernier. Aux termes de ce traité, les Français qui étaient avec les Allemands eurent la permission de regagner leurs foyers à la condition de se conformer aux édits; quant aux Allemands, ils promirent de ne plus servir contre le roi.[1]

VI.

Ainsi fut consommée la ruine de cette grande armée allemande qui avait jeté tant d'effroi au milieu des ligueurs, et qui eût, selon les probabilités humaines, continué le succès de Coutras, si le roi de Navarre «n'eût jeté à l'amour les fruits de sa victoire.» — On comprend Sully, le grand admirateur de Henri IV, quand longtemps après les événements, il blâme avec tant d'amertume la conduite de son Maître.

Les Parisiens accueillirent Guise comme un Macchabée; ils oublièrent que le roi avait, à sa manière, contribué à la victoire en détachant de l'armée du baron de Dohna seize mille Suisses. Ils ne parlèrent de lui que pour élever plus haut le piédestal du Balafré. «Saül, disaient les prédicateurs, en tua mille, mais David en a tué dix mille.» Autant la réception faite à Guise fut enthousiaste, autant celle que reçut le roi fut froide: «Lorsque le roi passa par Paris, dit L'Estoile, quelque nombre de populace ramassée (et entre icelle une bonne partie de faquins auxquels on avait donné de l'argent), crièrent fort haut: Vive le roi! Ce fut le tout fait de l'exprès commandement de Sa Majesté, irritée et envieuse de l'honneur que donnait ce sot peuple au duc de Guise, auquel il attribuait la louange de tous les heureux succès de cette victoire sans faire aucune mention du roi, non plus que s'il ne l'eût pas reconnu.[2]

1. Mémoires de la ligue, t. II, p. 237. — Mémoires de Nevers, t. II, p. 772.

2. L'Estoile, année 1587.

Le roi fut très-sensible à l'accueil calculé que lui firent les Parisiens, et il put mesurer la profondeur du discrédit dans lequel il était tombé, quand il apprit que la Sorbonne, dans sa séance du 16 décembre, avait arrêté qu'on pouvait ôter le gouvernement aux princes, qu'on ne trouvait pas tels qu'il le fallait, comme l'administration aux tuteurs qu'on avait pour suspects; il sentit toute la portée de ce décret, qui donnait des armes à ceux qui voudraient former des entreprises contre son autorité. Il manda au Louvre (30 décembre) la cour du parlement et la faculté de théologie[1] : « Vous êtes, leur dit-il en laissant tomber sur eux ses regards irrités, notoirement malheureux et damnés; vous avez calomnié votre roi légitime, ce qui est défendu par l'Écriture. Je sais votre belle résolution, à laquelle je n'ai point eu égard, parce qu'elle a été faite après déjeûner par trente ou quarante maîtres ès-arts crottés qui, après grâces, traitent des sceptres et des couronnes. Sixte V envoya aux galères des religieux de Saint-François qui avaient médit de lui; je pourrais faire comme le pape, mais je vous pardonne à la charge de n'y retourner pas. »

Puis, se tournant vers le prédicateur Boucher, qui l'avait insulté du haut de sa chaire : « Vous êtes, lui dit-il, de tous ceux-là le plus méchant.[2] »

Là se bornèrent tous les effets de la colère de Henri III; quand il aurait fallu frapper fort et vite, il ne fit que parler. Les docteurs, en se retirant, se sentirent plus forts et continuèrent leur opposition dans des pamphlets pleins de fiel et d'aigreur.

VII.

La duchesse de Montpensier, sœur de Henri de Guise, qui avait embrassé avec ardeur le parti de la ligue, était devenue la patronne des prédicateurs qui avaient fait chacun de leurs chaires une tribune et de leur église un club. Cette femme, ambitieuse comme tous les membres de sa famille, possédait une audace que n'avaient pas ses frères. Elle haïssait mortellement Henri III, qui l'avait persiflée,

1. Félibien, Hist. de Paris, t. II, p. 1165. — Hist. eccésiast. de Fleury, in-4°, t. XXXVI, p. 130.
2. Labitte, chap. 1er, §. 3.

et, portant ses regards plus haut encore que Henri de Guise, elle hâtait de ses vœux le moment où la déchéance du roi serait prononcée. Elle portait à sa ceinture des ciseaux d'or : « C'est, disait-elle en les montrant, pour faire à Henri de Valois une couronne de moine.[1] »

Femme ardente et passionnée, elle comprit toute la puissance de la parole et se fit le centre de tous les prédicateurs, dans le cœur desquels elle faisait passer les bouillonnements du sien ; elle se créait ainsi contre Henri III une puissance qui égalait, si elle ne surpassait pas celle que son frère avait à la tête de son armée. Le roi lui rendait haine pour haine ; mais, au lieu de la faire arrêter comme une factieuse, il la fit insulter par ses écrivains dans le pamphlet devenu célèbre : *La bibliothèque de Madame de Montpensier*[2]. Au lieu d'agir en roi, il se vengeait en gentilhomme sans honneur.

La duchesse, quoique légère et d'une moralité très-équivoque, sentit en femme le coup qui lui était porté ; elle trouva dans le curé Boucher un défenseur qui, détournant l'attention publique de dessus sa patronne, la dirigea sur d'Épernon, qu'il attaqua dans le pamphlet de l'*Histoire tragique de Gaverston*[3]. Cet écrit n'est remarquable que par la violence de l'écrivain et l'audace de ses maximes : le curé de Saint-Benoît, en racontant l'histoire d'un favori d'Édouard III, a toujours en vue d'Épernon et pousse ouvertement au meurtre de ce dernier. Ce pamphlet, connu aujourd'hui seulement des bibliophiles, ne se distingue des autres productions de cette époque que par des plaisanteries atroces et quelquefois par une incroyable platitude; en voici un exemple : Boucher cherche l'anagramme de *Periure de Nogaret* dans Pierre de Gaverston. Il trouve une S de trop ; mais cette S, dit-il, est proche du T ; or le T est un simulacre de la potence, l'S qui y touche figure donc le cordeau.[4] »

Le peuple accueillit avec empressement toutes les accusations de Boucher ; il haïssait mortellement d'Épernon, qu'il croyait favorable aux huguenots. Dans ce moment cri-

1. L'Estoile, année 1588. — De Thou, liv. XC, p. 325.
2. Note x.
3. De Thou, liv. XC, p. 174.
4. Labitte, ch. 1er, §. 4, p. 39.

tique, le roi augmenta la haine des ligueurs contre son favori, en comblant ce dernier d'honneurs et de dignités: il lui donna, outre les dépouilles de Joyeuse, tué à Coutras, le gouvernement de la Normandie, le plus considérable de France, et la charge de grand-amiral[1]. Le jour de son installation (12 janvier 1588) en cette dernière qualité, l'avocat du roi Faye donna la mesure de la vraie signification des discours officiels en appelant Henri III le Saint des saints, plus digne d'être canonisé qu'aucun de ses prédécesseurs[2]. Ces louanges serviles n'eurent pas de retentissement au dehors: le roi dont on faisait l'apothéose fut plus méprisé et son favori plus haï.

VIII.

Les Seize, excités par la duchesse de Montpensier et les prédicateurs, se montraient impatients: ils avaient hâte d'en finir avec un roi qu'ils jugeaient indigne d'un trône sur lequel ils voulaient faire monter Guise, leur idole; mais ils se plaignaient du manque d'initiative de celui à la grandeur duquel ils travaillaient avec tant d'ardeur; quand ils auraient voulu monter à cheval et tirer résolument l'épée, il était la main de fer qui les retenait. Depuis deux ans ils complotaient contre le roi pour s'emparer de sa couronne et le confiner dans un cloître, où la duchesse de Montpensier aurait eu la joie de dessiner avec ses ciseaux d'or une couronne de moine sur sa tête, et toujours ils avaient échoué. Un faux ami, Nicolas Poulain, lieutenant de la prévôté, dont ils ne se défiaient pas, avait à leur insu fait échouer leurs manœuvres. Le roi, averti à temps, s'était tenu sur ses gardes, et le danger avait passé devant lui.

Nicolas Poulain a été diversement jugé: les uns, comme Sismondi, ne voient en lui que l'un de ces hommes de police qui ne peuvent racheter par la grandeur des services l'odieux qui s'attache à leur rôle; les autres, peut-être plus justes, ne voient en lui, dans une échelle sociale inférieure, qu'un Monck qui sacrifie l'honneur de son

1. Sismondi, t. XX, p. 326.
2. Sismondi, t. XX, p. 326.

nom à une cause qu'il croit juste. Il y a peut-être de l'exagération dans ces jugements opposés; mais quelque honorable que soit la cause à laquelle nous nous dévouons, il n'est pas permis de la servir avec des ruses et des fraudes; car en aucun cas il ne nous est permis de faire le mal en vue du bien qui en peut résulter. Ce principe, si simple parce qu'il est vrai, a rarement été pratiqué par les partis; nous ajouterons seulement à l'égard de Nicolas Poulain, non à sa décharge, mais comme explication de sa conduite, qu'il vivait à une époque où les ligueurs avaient perdu les notions les plus élémentaires du juste et du vrai, et qu'il crut bien faire en dénonçant ses complices. Mais écoutons-le lui-même dans le récit qu'il nous fait de ces temps malheureux. Rentré dans son logis après une conférence qui s'était tenue à l'hôtel Saint-Denis, il écrit dans son journal ce qui suit:

« Après avoir longtemps considéré cette misérable et damnable entreprise, je vis que ce n'était qu'une pure volerie et que les princes et les grands faisaient jouer ce jeu par le petit peuple pour déposséder le roi de sa couronne et en investir ceux de Lorraine, après avoir coupé la gorge aux vrais héritiers d'icelle et aux principaux membres et officiers de cette couronne. L'horreur de cette entreprise m'étonna, et tant de sang qui se devait répandre se présentant continuellement à mes yeux, même quand je pensais prendre mon repos, m'effraya tellement et me donna une si grande appréhension et remords de conscience, que je me promis dès lors de me tirer de la ligue et de la compagnie conjurée de tels méchants. Enfin il me sembla que si je pouvais, avec la grâce de Dieu, être cause d'empêcher un si grand massacre de gens de bien, je ferais une bonne œuvre. Aussi, bien que les grandes richesses qui m'étaient promises ne me profiteraient de rien; que je pouvais mourir et au partir de là aller droit en enfer, qui était le grand chemin de la ligue. Je me remettais devant les yeux que j'étais Français de nation, que j'avais prêté le serment de fidélité à mon roi souverain lorsque je fus reçu lieutenant de la prévôté, tellement que s'il se brassait quelque chose contre lui j'étais tenu, sous peine de crime de lèse-majesté; joint que je vivais des gages et profits que me donnait Sa Majesté : toutes ces considérations, dis-je,

me touchèrent tellement le cœur, qu'après avoir invoqué Dieu à mon aide, je pris résolution d'en avertir le roi; mais m'en proposant la manière, je me trouvai si fort perplexe et troublé par les difficultés qui se présentaient outre la peur que j'avais d'être découvert par les conspirateurs, que je demeurai tout court. Il me souvenait d'ailleurs qu'on en avait fait mourir tout plein pour avoir dit la vérité, et que j'avais affaire à des princes et à une maison contre laquelle les plus grands n'osaient parler.[1] »

IX.

Ce fut cet homme qui avertit le roi de se tenir sur ses gardes et fit échouer à trois reprises les complots des ligueurs. Quelque grande que fût l'indolence de Henri III, il fut alarmé des tentatives audacieuses des Seize et donna ordre à quatre mille Suisses qui tenaient garnison de venir loger au faubourg Saint-Denis, afin de les avoir à toute heure à sa disposition, au moindre indice de révolte.[2]

Guise, en politique prudent, ne s'était pas mêlé aux intrigues des Seize : le rôle d'un Bussy-Leclerc ne convenait pas à sa nature chevaleresque; il aspirait bien au trône de son maître, mais il n'eût pas voulu en monter les degrés par des moyens bas et honteux. Pour le moment il se contentait de sa popularité qui, en face de l'impopularité du roi, transportait au sujet toute l'autorité du maître. Il ne faut pas non plus oublier que le dogme du droit divin des rois était tellement enraciné dans les esprits, qu'il n'est pas étonnant que le prince lorrain se sentît arrêté devant cette barrière. Vrai ou faux, un principe est une puissance plus grande quelquefois qu'une armée : celle-ci, on peut la battre ou l'anéantir en quelques heures; mais il faut des siècles pour renverser ou établir un principe. Henri III était la faiblesse même : sa force ne lui venait que de ce qu'il croyait être son droit. C'était son seul bouclier contre son ambitieux sujet.

Lorsque Guise apprit la nouvelle de la prochaine arrivée

1. Procès-verbal de Nicolas Poulain, à la suite du Journal de l'Estoile.

2. Mémoires de Villeroy, liv. XI, p. 210. — Pasquier, t. II, liv. XII, lettre L, p. 332.

des quatre mille Suisses, il écrivit aux Seize qu'il viendrait lui-même à Paris, afin de protéger ses bons habitants contre les vexations dont ils pourraient être les objets. Dès que le roi connut la nouvelle de son arrivée, il dépêcha Pomponne de Bellièvre à Soissons pour ordonner au prince de s'abstenir de venir à Paris, où sa présonce ne pourrait être qu'une cause de troubles. Celui-ci reçut le messager du roi et, tout en protestant de son profond respect pour les ordres de son souverain, il se disposa à les transgresser. Le lundi 9 mai il entra à Paris; il n'avait avec lui que quelques cavaliers; mais son petit cortége, en avançant dans le centre de la ville, grossit comme une boule de neige. A peine arrivé au milieu de la cité, une foule enthousiaste l'entoura et le salua de ses cris. « L'un, dit Davila, l'embrassait, l'autre le remerciait, un autre se courbait devant lui; on baisait les plis de ses vêtements, et ceux qui ne pouvaient l'atteindre s'efforçaient du moins, en élevant les mains et par tous les mouvements de leurs corps, de témoigner leur reconnaissance. On en vit plusieurs qui, l'adorant comme un saint, le touchaient de leurs chapelets, qu'ils portaient ensuite à leur bouche ou à leurs yeux; de toutes les fenêtres les femmes répandaient des fleurs et bénissaient son arrivée; l'une d'elles, la demoiselle de Vitry, abaissant son masque, lui cria: « Bon prince, puisque tu es ici, nous sommes tous sauvés.[1] » C'était de l'adoration.

Le duc saluait gracieusement la foule qui l'accompagna jusqu'à l'hôtel de la reine mère. En le voyant, Catherine pâlit et demeura interdite. Elle se remit bientôt: « Je vous vois, dit-elle, toujours avec plaisir; mais dans une autre occasion je vous aurais vu plus volontiers. »

« — Madame, lui répondit le prince en affectant un grand air d'humilité, je suis un bon serviteur du roi. Calomnié, je viens me justifier auprès de lui. Ma vie est toute consacrée au bien de la sainte Église et au salut de tous. »

Pendant que le Balafré saluait les dames de la cour, la reine ordonna à un gentilhomme italien, Davila[2], d'aller

1. Davila, liv. IX, p. 484. — D'Aubigné, liv. Ier, chap. 19, p. 73. — L'Estoile, année 1588.
2. L'historien.

avertir le roi que Guise était arrivé et que bientôt elle le conduirait elle-même au Louvre.

La surprise de Henri III fut extrême : il avait défendu au duc de venir à Paris. Ce mépris de ses ordres le lui rendit plus odieux encore ; il ordonna à Davila de dire en secret à sa mère de le lui amener le plus tard possible.

Le roi avait dans ce moment auprès de lui des hommes de conseil et d'exécution : le colonel des Corses Alfonse depuis maréchal d'Ornano et l'abbé Del Bene. Le colonel lui dit : « Si Guise vient dans ce cabinet, il faut le tuer. » L'abbé ajouta : « *Perculiam pastorem et dispergentur oves.*[1] » Henri III trouva le conseil excellent; mais Villequier, Bellièvre et le grand-chancelier, qui entrèrent après le départ de Davila, furent d'avis contraire. Témoins de l'ovation que les Parisiens avaient faite au prince, ils pensaient non sans raison que le berger tué, les brebis pourraient bien devenir des lions. Henri III cependant hésitait : sa mère entra, conduisant Guise, qu'une foule ivre de joie avait accompagné jusqu'aux portes du Louvre. Le Balafré fit une profonde révérence au roi : « Pourquoi, lui dit celui-ci d'un air courroucé, êtes-vous venu ici? Je vous l'avais défendu. » — « Je suis venu, répondit-il, pour me disculper. Si j'avais eu un ordre de Votre Majesté qui me l'eût défendu je ne serais pas venu. Le roi se tourna vers Bellièvre : « N'étiez-vous pas chargé de le lui dire? » Bellièvre voulut s'expliquer ; Henri III lui dit : « Assez. » Il dit quelques mots au duc et lui tourna le dos. Catherine, qui étudiait son fils, lut dans ses yeux qu'il méditait *un coup fourré.* Elle s'approcha de lui : « Mon fils, lui dit-elle, le moment des mesures violentes n'est pas opportun. » Elle lui parla alors de l'enthousiasme du peuple. La duchesse d'Uzès vint en aide à la vieille reine, répétant les mêmes choses. Henri hésita : Guise, qui suivait d'un œil attentif et inquiet ce qui se passait autour de lui, eut un vif instinct du danger qui le menaçait ; il prétexta les fatigues du voyage, prit respectueusement congé du roi et ne se crut hors de ses atteintes que lorsqu'il fut au milieu du peuple ; son audace l'avait grandi encore à ses yeux, lui déjà si grand[2]. Il était sauvé, mais il n'était pas rassuré : craignant

1. Je frapperai le berger et les brebis se disperseront.
2. Davila, t. IX, p. 485. — Mémoires de la ligue, t. II, p. 316.

d'être arrêté pendant la nuit, il se barricada dans son hôtel et manda auprès de lui ses principaux partisans.

Au Louvre on se repentait de l'avoir laissé partir. Poulain, qu'on avait mandé, assurait qu'il était encore possible de prendre Guise et ses meneurs et de les faire tous pendre. C'était trop tard: le roi avait laissé échapper son ennemi; quelques heures avaient changé les rôles: le fort était devenu faible, le faible était devenu fort.

Le lendemain le prince alla de nouveau au Louvre, mais il n'était pas seul : quatre cents gentilshommes armés de pistolets cachés sous leurs manteaux l'accompagnaient; il fit sa cour à la reine et au roi, assista à la messe avec ce dernier, prit respectueusement congé de lui et regagna triomphalement son hôtel au milieu d'une foule plus enthousiaste encore que la veille. Il avait bravé le roi.

Après dîner, suivi de son brillant cortége, il alla chez la reine mère, où se trouvait le roi; il lui devait cette visite de remercîment: elle l'avait délivré des mains de son fils dans un moment où il était sans défense. Cette fois il ne pâlit pas, il parla d'égal à égal avec son maître et lui demanda la destruction complète des huguenots. Le maître fut contraint de se justifier devant le sujet : il dissimula habilement et ne voulut voir dans les agitations de sa capitale d'autre cause que celle de la présence d'un grand nombre d'étrangers qu'il était urgent d'en faire sortir pour y ramener la paix. « J'espère, dit-il au prince lorrain, que vous me donnerez une preuve de votre obéissance en m'aidant à les expulser. » Le duc le lui promit et se retira.

Guise et ses amis, qui avaient besoin de ces étrangers pour les aider, n'eurent garde d'obéir aux ordres du roi; les ligueurs les cachèrent dans leurs maisons et les firent passer pour leurs parents. Le roi ne les voyant pas partir, comprit que le prince s'était joué de lui; il entra en fureur: «Je dompterai, dit-il, les Parisiens;» et il ordonna aux Suisses de Lagny de venir à Paris. Cet ordre fut bientôt connu; les ligueurs firent courir le bruit que le roi devait le lendemain faire tuer les meilleurs catholiques et livrer la ville au pillage. Le Balafré avait pris ses précautions : dans les masses il avait jeté un esprit de colère et de frémissement; aux mains des bourgeois, qui lui étaient dévoués, il avait mis des armes. Il était prêt.

Le jeudi 12 mai, une heure avant le jour, les Suisses entrèrent dans la ville au son de leurs fifres et allèrent occuper les postes qui leur étaient assignés. Les bourgeois sur lesquels Henri III comptait manquèrent d'enthousiasme et le laissèrent seul avec ses Suisses. Ils avaient assez, dirent-ils, de défendre leurs femmes et leurs enfants. Aux jours des révolutions, les modérés prennent volontiers prétexte de leur amour de l'ordre pour couvrir leur lâcheté : le danger passé, ils reparaissent sur la scène et ne sont pas les derniers sur la plage pour ramasser ce que la tempête y a jeté. On comprend les bourgeois royalistes : leur amour des principes était obscurci par le mépris qu'ils avaient pour leur roi. Henri III pouvait avoir des Suisses et des mignons disposés à tirer l'épée pour lui : mais des bourgeois, c'eût été folie d'y compter.

Guise était prêt, nous l'avons déjà dit; mais il ne voulait pas, comme on le croit généralement, tirer l'épée contre son souverain; il voulait seulement l'intimider et le forcer à convoquer les États généraux pour obtenir d'eux l'épée de connétable, et par cette épée, qui lui aurait livré le royaume, arriver peu à peu, sans secousses, à la réalisation de ses désirs. Guise avait l'un des traits distinctifs des grands ambitieux, la patience; mais chez lui il était neutralisé par le manque d'un autre trait non moins distinctif, l'audace : les hommes complets sont rares.

Le roi sut bientôt que le prince avait éludé ses ordres. Il ordonna le 11 mai des visites domiciliaires qui furent sans résultats. Il résolut alors d'obtenir par la force ce qu'il n'avait pu obtenir par ses demandes. Il fit ses dispositions pour le lendemain 12 mai 1588. Il voulait dompter les Parisiens; mais ceux-ci lui répondirent par la célèbre journée des barricades.

X.

Nous nous écarterions trop du cercle de nos récits si nous entrions dans des détails qui appartiennent plus à l'histoire générale de France qu'à celle de la Réformation; nous dirons seulement que les barricadeurs de 1830 et de 1848 eurent leurs modèles dans ceux de 1588. Ces derniers

furent héroïques de courage, admirables d'élan; malheureusement ils soutenaient une détestable cause, et tout méprisable que fût leur roi, il était cependant aussi ardent catholique que les Crucé, les Brigard, les Chapelle-Marteau, les Bussy-Leclerc et cette foule d'hommes que les révolutions élèvent des bas-fonds de la société à sa surface. Jamais monarque n'encourut plus que lui le mépris de ses sujets et ne mérita mieux d'être détrôné, mais ce n'était pas comme rénégat du catholicisme qu'il fallait s'insurger contre lui; ses tergiversations, ses traités de paix qui ne furent que des trêves, lui furent imposés moins par la résistance des huguenots que par les exigences des ligueurs. Malgré les excès de ces derniers et les insolences de leurs prédicateurs, il demeura attaché au catholicisme auquel il donna pendant sa carrière des preuves tantôt sinistres, tantôt grotesques de son affection. Malgré cela, ce roi marguiller, capucin, frère prêcheur, se vit traité par ses complices de la Saint-Barthélemy comme un rénégat, et de ses propres yeux il vit rouler sa couronne sur le pavé de sa capitale. A cette heure suprême de sa vie, il dut regretter de n'avoir pas suivi le conseil de ceux de ses ministres, qui lui conseillaient de frapper à la tête les principaux ligueurs: c'était trop tard; il se trouvait au milieu d'une émeute qui ressemblait à une révolution. Ses bons bourgeois de Paris, auxquels Guise avait fait croire que le roi voulait faire décapiter les principaux d'entre eux, ressemblent à une mer houleuse qui renverse toutes les barrières qu'elle rencontre sur ses bords. Les troupes royales, comme celles de Charles X et de Louis-Philippe, reculent devant le flot populaire et trouvent la mort dans les carrefours, dans les rues, sur les places publiques. Comme en 1830, des pourparlers ont lieu; on demande au roi, renfermé dans son Louvre, le renvoi de ses ministres et de ses mignons; on lui fait des propositions qui équivalent à une abdication. Le malheureux monarque était perdu; sa couronne de moine l'attendait dans un cloître, quand Catherine de Médicis, qui sent l'imminence du danger, fait traîner les discussions en longueur, en acceptant une partie des demandes de Guise, en demandant une explication sur quelques autres; pendant ce temps son fils s'échappe du Louvre, fuit devant ses sujets révoltés et se dirige vers

Chartres en maudissant Paris et jurant qu'il n'y rentrerait que sur des cadavres et par la brèche.

Guise était maître de la ville; mais son souverain était hors de ses atteintes. Il était joué par la vieille reine, à laquelle il reprocha sa trahison avec des paroles dans lesquelles éclatait la colère. Catherine joua la surprise...... le prince eût pu encore, c'était si facile, se faire proclamer roi par les bourgeois de Paris : la Sorbonne eût tout ratifié; mais il eut un moment de découragement. Il n'osa pas...... et l'on vit le même homme qui avait soulevé les masses, occupé à les calmer et à leur faire abaisser les barricades, cet escalier qu'un peuple fanatique et enthousiaste lui improvisait pour le faire monter sur le trône de son maître. [1]

XI.

Les ligueurs étaient tout à la fois étonnés et effrayés de leur victoire. Quel que fût leur mépris pour Henri III, ce prince était toujours à leurs yeux le réprésentant de l'autorité souveraine; chassé de Paris, il transportait ailleurs, avec sa personne, le siége de cette même autorité, autour de laquelle les politiques et les parlementaires se ralliaient : de là un affaiblissement pour leur cause. Ils craignaient, en outre, que, dans sa colère ou dans son désespoir, le roi très-chrétien ne s'unît, comme le leur avait prédit Sixte-Quint, au Béarnais. Que d'événements malheureux pour la cause ne pouvaient-ils pas surgir de cette alliance monstrueuse, mais rendue possible par la gravité des circonstances. Il fallait donc songer sérieusement à rappeler le roi dans sa capitale, et lui persuader que son bon peuple de Paris n'avait pas cessé un seul moment de lui être fidèle, et que tout ce qui s'était fait n'avait eu d'autre cause que la haine des huguenots et l'aversion qu'inspirait d'Épernon et son entourage; il fallait, en un mot, lui persuader que le duc de Guise était son plus fidèle sujet. N'était-ce pas à sa voix que les barricades s'étaient abais-

1. Pour tout ce qui concerne cette partie si dramatique de l'histoire, voir Davita — D'Aubigné — V. Palma-Cayet — Mémoires de la ligue — Pasquier — Félibien, Hist. de Paris — De Thou — Procès-verbal de Nicolas Poulain — L'Estoile — Mathieu, etc.

sées? N'avait-il pas engagé le parlement à continuer à rendre la justice au nom du roi fugitif? C'était beaucoup oser; on le tenta. La vieille Catherine, les parlementaires et quelques-uns des principaux ligueurs se mirent à l'œuvre et les pourparlers commencèrent. Dans l'intervalle, comme moyen d'acheminement à un bon résultat, les seize arrangèrent une comédie burlesque, dont ils attendaient beaucoup sur l'esprit superstitieux du roi. Ils firent partir de Paris pour Chartres une procession, à la tête de laquelle marchait un homme portant une longue barbe; il avait le corps couvert d'un cilice et au-dessus un large baudrier, d'où pendait un sabre long et recourbé. D'une vieille trompette il tirait des sons aigus, aigres et discordants. Derrière lui marchaient trois hommes armés en chevaliers, portant en guise de casque des marmites grasses. Ils tournaient les yeux d'une manière étrange et se démenaient comme des possédés pour tenir à distance la foule qui se jetait sur eux. Le principal personnage de la pièce était le frère du duc de Joyeuse, qui, après une vie dissipée, était entré en religion sous le nom de frère Ange; il représentait Jésus-Christ montant au Calvaire; il était garotté; sur sa figure étaient peintes des gouttes de sang, qui semblaient sortir de sa tête couronnée d'épines; il traînait une grosse croix en carton très-bien peinte, et sa marche était celle d'un homme qui succombe sous le poids d'un pesant fardeau. De temps en temps il tombait à terre et poussait des cris déchirants et lamentables. Deux jeunes capucins, dont l'un représentait Marie-Magdeleine et l'autre la vierge Marie, marchaient à ses côtés, en simulant la plus profonde douleur. Chaque fois que frère Ange tombait à terre, ils tournaient dévotement les yeux vers le ciel et se prosternaient devant lui. Quatre hallebardiers, à la figure lugubre et vêtus de noir, tenaient la corde qui ceignait frère Ange et lui donnaient des coups de fouet. Une foule de pénitents, de capucins et d'autres religieux fermaient la marche.

Quand le grotesque cortége arriva à Chartres, il demanda à être introduit auprès du roi, et parut devant lui en poussant le cri : *Miséricorde! Miséricorde!* Henri III, tout amateur qu'il fût de ces mascarades, ne se laissa pas attendrir par les cris de frère Ange fouetté par ses quatre satellites. Comme ils ne s'acquittaient pas assez vigoureuse-

ment de leur office : « Frappez, leur dit Crillon, frappez fort, c'est un lâche qui a endossé le froc pour ne plus porter les armes. » Des éclats de rire accueillirent ces paroles, et frère Ange, tout honteux, quitta le roi sans avoir rien obtenu. Les bons pénitents ne jouèrent pas cependant la comédie en vain : pendant leur entrevue, les ligueurs entraînèrent dans leur parti plusieurs habitants de Chartres.[1]

Une députation plus sérieuse, celle de la municipalité de Paris, vint trouver le roi. Elle était conduite par sa vieille mère, qui s'était mise du côté de la ligue. Les députés présentèrent à genoux leur supplique conçue en termes respectueux; ils demandaient au roi de s'unir à la sainte union pour extirper l'hérésie, d'éloigner de ses conseils d'Épernon et de rétablir les anciennes franchises du royaume. Les députés lui prodiguaient des paroles de respect et de regret, mais ne lui concédaient rien. Henri III, qui le sentit, ne voulut prendre aucun engagement : il se borna à se montrer meilleur catholique que ses fidèles sujets de la ligue. « Mon intention, répondit-il aux députés, est de convoquer les États généraux du royaume au mois de septembre prochain[2], d'y entendre les plaintes de tous mes sujets et de régler les désordres qui se sont glissés dans le royaume dont je ne désire rien tant que la réformation. » Puis il ajouta qu'il avait durant la paix et durant la dernière guerre donné assez de témoignages qu'il ne désirait rien tant que la conservation de la religion catholique romaine en son royaume, qu'il avait toujours tâché à ôter les jalousies et défiances survenues depuis entre aucuns, et que même encore il était tout prêt d'oublier tout ce qui était advenu aux barricades de Paris, si les habitants se confiaient comme des sujets en sa clémence; que, quant à la plainte faite contre le duc d'Épernon et La Valette, il serait toujours prêt, si elle était véritable, à préférer l'autorité publique à toute autre considération.

1. Gravure d'une procession de la ligue. — Satire-Menipée, t. Ier, p. 214. — Capefique, la réforme et la ligue, t. V, p. 51 et 52.

2. De Thou, liv. XCI, p. 213-217. — Journal de l'Estoile, année 1588.

XII.

Quelques jours après une députation du parlement se rendit à Chartres pour assurer le roi de ses hommages et de sa fidélité. Henri III accueillit les députés avec bienveillance, leur parla avec une grande ouverture de cœur, et leur dit qu'il leur ferait connaître ses royales intentions par la reine sa mère, sur ce il les congédia; mais enhardi par la manière respectueuse avec laquelle la députation s'était présentée devant lui, il la rappela, jugeant l'occasion favorable de faire parvenir par son moyen des paroles de menaces aux Parisiens. «Je veux, leur dit-il, qu'ils (les Parisiens) me reconnaissent comme leur roi et leur maître, et s'ils ne le font et me tiennent en langueur, fermant ma main sur toutes choses comme je puis, je leur ferai sentir leur offense, de laquelle à perpétuité leur demeurera la marque; car, étant la première et principale ville, honorée de la première et suprême cour de mon royaume, je puis, comme vous savez, révoquer ma cour de parlement, chambre des comptes, des aides et autres cours et universités, ce qui leur tournerait à grande ruine, car cela cessant, les trafics et autres commodités en amoindriraient, voire cesseraient du tout, comme on a vu qu'il était advenu en l'année 1580. — Je sais qu'il y a beaucoup de gens de bien en ma ville de Paris, et des quatre parts les trois sont de ce nombre; que tous sont bien marris du mal qui est arrivé; qu'ils fassent donc que je sois content, qu'ils ne me contraignent pas d'user de ce que je puis et que je ferais à grand regret. Vous savez que la patience irritée tourne en fureur et combien peut un roi offensé. J'emploierai tout mon pouvoir à ne laisser aucun moyen en arrière pour me venger; encore que je n'aie l'esprit vindicatif; mais je veux que l'on sache que j'ai du cœur et du courage autant qu'aucun de mes prédécesseurs. Je n'ai point encore, depuis que je suis appelé au trône, usé de rigueur et de sévérité avec personne. Vous le savez et en pouvez fort bien témoigner; aussi ne veux-je que l'on abuse de ma clémence et douceur. Je ne suis usurpateur, je suis légitime par succession, comme vous savez, et d'une race qui a toujours doucement commandé. C'est un

conte de parler de religion, il faut prendre un autre chemin. Il n'y a au monde prince plus catholique ni qui désire tant l'extirpation de l'hérésie que moi; mes actions et ma vie l'ont assez témoigné à mon peuple. Je voudrais bien qu'il m'eût coûté un bras et que le dernier hérétique fut en peinture en cette chambre.

Retournez faire vos charges et ayez toujours bon courage; vous ne devez rien craindre, m'ayant pour vous. Je veux que vous fassiez bien entendre ce que je vous dis.»[1]

Les parlementaires se retirèrent et rapportèrent aux Parisiens les paroles du roi. Quelques jours auparavant elles auraient produit un grand effet; elles en produisirent un tout contraire à celui qu'en attendait Henri III. Les ligueurs se mirent activement sur la défensive, armèrent la garde bourgeoise, et, par des élections habilement travaillées, remplacèrent ceux de ses colonels et de ses capitaines qui lui parurent suspects. Les hommes de robe et de haute bourgeoisie durent céder leur place à des hommes nouveaux, tous dévoués de cœur à la ligue. Les parlementaires furent vivement affectés de ce résultat, qui blessa leur orgueil et leur fit craindre que la paix avec le roi ne devînt impossible. L'Estoile ne cacha pas sa mauvaise humeur : «Ces nouveaux élus, disait-il ironiquement, ne sont qu'un tas de faquins ligueux.» Mais ces faquins étaient les maîtres, et les parlementaires se sentaient impuissants devant ce peuple qui confondait dans la même haine Henri III et les huguenots.

XIII.

Dans ces jours-là, les Seize donnèrent à Paris la joie d'une double exécution. Les condamnées étaient les deux filles du conseiller Jacques Foucault : elles étaient jeunes et dans tout l'éclat de la beauté. Leur crime, c'était leur hérésie; le parlement, on doit le dire à sa louange, résista longtemps au peuple, qui demandait avec instance leur mort. Il céda enfin, et un double bûcher se dressa en place de Grève. A l'agitation bruyante de la capitale, on eût dit que le clergé romain était revenu aux plus mauvais jours

1. Mémoires de la ligue, t. II, p. 362. — De Thou, liv. XCI, p. 210.

de Henri II et de Diane de Poitiers. Une foule immense accompagna de ses huées et de ses imprécations les deux martyres qui allèrent à la mort avec le calme héroïque de Philippine de Luns, la jeune et belle veuve du comte de Gramboy[1]. Si nous devions en croire d'Aubigné, elles auraient pu racheter leur vie au prix de leur déshonneur; mais devant l'infâme proposition, elles n'avaient pas hésité un seul instant : la mort leur paraissait préférable à la perte de ce trésor, sans lequel la femme tombe dans l'abîme, même quand c'est un roi qui l'y fait descendre.

Dieu avait eu pitié de ces deux chrétiennes : il leur avait fait trouver dans leur cachot un prisonnier courbé sous le poids des ans, mais plein de cette sève spirituelle qui est la jeunesse éternelle des vrais serviteurs de Jésus-Christ. Le vieillard leur expliquait les saintes Écritures et leur montrait dans un bûcher la première marche du ciel; elles l'écoutaient avec ravissement, et souvent, pendant que Paris était livré à ses fiévreuses agitations, des sons doux et harmonieux transformaient en Éden les hideux et infects cachots de la Bastille. Quand le jour de leur délivrance arriva, les geôliers virent deux mains ridées s'abaisser à travers les barreaux d'une prison sur les deux jeunes femmes qui courbèrent la tête : c'était le vieillard qui leur donnait sa dernière bénédiction. Dès lors, elles furent fortes; rien ne put troubler le sacrifice qu'elles avaient fait à Dieu de leurs jeunes années : elles marchèrent au supplice sans crainte, et scellèrent de leur sang une foi qui leur était plus chère que leur vie.

L'homme qui avait posé à travers les barreaux de sa prison les mains sur leur tête, n'était pas un homme ordinaire. Il avait vécu de longs jours dans les travaux, dans les peines et dans la gloire : c'était le grand potier de terre Bernard Palissy.

XIV.

Bernard Palissy était l'un des prisonniers des ligueurs qui, sans forme de procès, l'avaient jeté dans les cachots de la Bastille. Son âge, il avait près de quatre-vingts ans, aurait dû lui donner un bill d'indemnité; mais les partis, dans

1. 1er vol. de cette histoire, liv. III, §§ XIII.

leurs jours de démence, ne s'arrêtent ni devant l'enfance, ni devant la vieillesse; les services rendus, ils les oublient, et la gloire jetée sur la patrie les pousse plutôt à la cruauté qu'à la clémence. Le chantre des mois, Roucher, André Chénier, Fourcroy, Malesherbes, furent les victimes des jacobins de 1793, comme Palissy des démagogues de 1588.

Ce grand homme naquit en 1510, dans un village du Périgord, La Chapelle-Biron; ses premières années se passèrent dans l'obscurité. Simple ouvrier vitrier, il gagnait sa vie par son travail de chaque jour. Sa vie fut une série continuelle de luttes, et celui qui devint l'un des plus glorieux flambeaux de la science de son siècle, n'eut d'autre maître que la nature. Il l'étudia comme Socrate avait étudié l'homme.

Poussé par cet esprit aventureux qui est le cachet des hommes d'initiative, il parcourut la plupart des contrées de la France, alla de l'une à l'autre mer, s'enfonça dans les forêts les plus sauvages et monta sur les montagnes les plus escarpées. Ce fut là son alphabet, le seul qui fût digne de ce grand génie: nouveau Champollion, il le déchiffra, et la nature lui révéla quelques-uns de ses secrets; mais ce qui le frappait, c'était moins le côté matériel des choses que Dieu se révélant à lui dans l'œuvre de ses mains: « Je pris, nous dit-il en nous racontant ses voyages, occasion de glorifier Dieu en toutes ses merveilles; j'y trouvai des choses qui me rendaient tout confus à cause de la merveilleuse providence qui avait eu ainsi soin de ses créatures. Quand je contemplais la nature, je tombais sur ma face, et adorant Dieu je m'écriais dans mon esprit: O bon Dieu! je puis à présent dire comme le prophète: Non pas à nous, Seigneur, non pas à nous, mais à ton nom donne gloire et honneur. »

Les vrais grands esprits savent seuls se sentir petits devant Dieu; et de l'astronome Lalande, qui disait n'avoir jamais vu Dieu à travers le trou de sa lunette, à Palissy, qui le voit dans le plus petit filet d'eau comme dans la courbe immense des cieux, quelle distance! L'un se rapetisse par son incrédulité; l'autre se grandit par sa foi : la vraie grandeur ne peut être le partage que de celui qui sait que Dieu seul est grand.

Cet homme, qui ouvrit à sa patrie une carrière dans

laquelle les Humboldt, les Cuvier, les Buckland devaient plus tard s'immortaliser, n'était qu'un pauvre ouvrier vivant du produit de ses mains, et ne songeant pas à la gloire à laquelle il courait par le rude sentier des souffrances et des douleurs, ce dur baptême des hommes de génie.

En 1539 il avait terminé ses voyages et s'était fixé sur les bords de la Charente, dans la gracieuse petite ville de Saintes. Pendant longtemps surchargé de famille, il lutta courageusement contre la misère, gagnant péniblement sa vie et vivant au jour le jour. Ce fut alors qu'une coupe de terre émaillée tomba entre ses mains: à sa vue il tressaillit de joie comme s'il eût découvert un nouveau monde; retrouver un art perdu, en doter sa patrie, fut dès lors sa pensée unique. Pendant seize ans, il travailla à ce grand œuvre avec une constance plus digne encore d'admiration que sa découverte. Ce n'est jamais sans attendrissement qu'on suit l'ouvrier dans son labeur quotidien; on dirait Sysiphe remontant son rocher qui retombe toujours. Il va en avant, ne voit que son émail, ne pense qu'à son émail: pour lui, c'est la toison d'or à conquérir. Ses fours s'écroulent, il en construit de nouveaux et il n'obtient que des ébauches grossières, les plaintes de sa femme et les railleries de ses voisins; la misère trouble la paix de son ménage, et bien souvent il ne sait pas avec quel pain il pourra nourrir sa famille le lendemain. Après bien des tâtonnements, il réfléchit que ses fours n'ont pas une chaleur suffisante pour obtenir ce qu'il cherche; il recourt alors à ceux des verreries voisines. Pendant deux ans et demi il soumet au feu ses épreuves; enfin l'une d'elles fut fondue en quatre heures et demie et demeura blanche et polie. « A sa vue, dit-il, je fus saisi d'une telle joie que je pensais être devenu nouvelle créature. » Cette joie fut de courte durée. Il ne connaissait pas la dose et la mesure nécessaires pour obtenir l'émail blanc qui, selon lui, devait être la base de tous les autres. Le voilà de nouveau à l'œuvre: trop pauvre pour avoir des ouvriers, il fait tout par lui-même; il construit de ses propres mains un four à deux gueules comme celui des verriers; il extrait la terre, la détrempe, la broie, trempe lui-même son mortier, porte les briques sur son dos. Son four est terminé, il

l'allume : pendant six jours et six nuits il entretient le feu ; mais l'émail ne fond pas. Il est désespéré. Il réfléchit alors qu'il a trop peu employé de la matière qui doit faire fondre l'autre, il se remet à l'ouvrage. « Par ainsi, dit-il mélancoliquement, j'avais double peine : piler, broyer et chauffer. » Mais le bois manque..... Il brûle les pieux qui se trouvent dans son jardin : la flamme les a bientôt dévorés; dans son désespoir, semblable à ce roi qui, dans un jour de bataille, voyant la victoire lui échapper, s'écria : « Ma couronne pour un cheval ! » Palissy brûle les tables et le plancher de sa maison !

Ce trait de la vie du noble artiste, qui nous remue si profondément le cœur, en nous arrachant des cris d'admiration, ne fut pas compris de ceux qui l'entouraient : l'homme de génie leur échappa. Ils ne virent en lui qu'un pauvre fou qui cherche la pierre philosophale; mais écoutons-le lui-même, rien n'est plus touchant que le récit qu'il nous fait de cette grande page de sa vie : « J'étais dans une telle angoisse que je ne saurais dire, car j'étais tout tari et desséché à cause du labeur et de la chaleur du fourneau; il y avait plus d'un mois que ma chemise n'avait séché sur moi; encore, pour me consoler, on se moquait de moi, et même ceux qui devaient me secourir allaient crier par la ville que je faisais brûler le plancher; d'autres disaient que je cherchais à faire de la fausse monnaie, qui était un mal qui me faisait sécher sur mes pieds, et m'en allais par les rues tout baissé comme un homme honteux. J'étais endetté en plusieurs lieux. Nul n'avait pitié de moi. »

Ses essais ne furent pas cependant complétement infructueux; quelques-unes de ses épreuves s'étaient, comme il le dit lui-même, « assez bien portées. »

Si notre potier n'eût eu qu'une ambition d'ouvrier, il se fût contenté de sa découverte, qui lui eût donné le moyen de gagner honorablement sa vie et de sortir des mains de ses créanciers d'autant plus impitoyables, qu'ils ne voyaient en lui qu'un fou d'une espèce particulière. Il ne faut pas nous en étonner : Palissy, aux yeux de ses semblables, ne fut que ce qu'ont été la plupart de nos hommes de génie. Quand Galilée dit : La terre tourne, le soleil est immobile, les cardinaux romains dirent : C'est un fou ; lorsque Chris-

tophe Colomb, en montrant l'Océan atlantique, dit : Derrière ces eaux il y a un monde, les courtisans de Ferdinand et d'Isabelle dirent : C'est un fou ! Plus tard on appela du même nom Jenner, qui trouva le vaccin ; Papin, qui découvrit la vapeur. Ce sont cependant ces nobles martyrs de la science qui sont devenus les bienfaiteurs de l'humanité : pendant leur vie on les raille ou on les délaisse, à leur mort on leur élève des statues. Revenons à Palissy : sa découverte ne le contentait qu'à demi ; ce qu'il avait trouvé pouvait satisfaire un artiste de talent, mais ce n'était pas assez pour un artiste de génie : au premier l'à peu près suffit ; à Palissy il fallait la réalisation de son idéal ; l'espérance d'y atteindre fut plus forte que son abattement. Semblable au vaisseau qui ne s'enfonce dans les eaux que pour se relever fièrement sur leurs cîmes, il se remit à piler et à broyer, aidé d'un ouvrier qu'il nourrit dans une taverne à crédit ; pendant plus de six mois il travaille sans relâche avec son compagnon, mais quand le moment de construire son four arrive, il est obligé de congédier son ouvrier, auquel il donne pour le payer de son salaire ses propres vêtements. Le voilà seul, raillé, insulté, moqué, tourmenté par sa femme ; il bâtit de ses propres mains son four : ses épreuves manquent, les moqueries redoublent ; c'est à qui lui lancera la pierre. « Aucuns artisans, comme chaussetiers, écrit-il dans ses Mémoires, cordonniers, sergents et notaires, un tas de vieilles ; tous ceux-ci, sans avoir égard que mon art ne se pouvait exercer sans grand logis, disaient que je ne faisais que faire et défaire et me blâmaient de ce qui les devait inciter à pitié, puisque j'étais contraint d'employer à mon art les choses nécessaires à ma nourriture ; et, qui pis est, le motif de ces moqueries et persécutions sortait de ceux de ma maison, lesquels étaient si éloignés de raison, qu'ils voulaient que je fisse la besogne sans outils, chose plus que déraisonnable. Or, plus la chose était déraisonnable, plus l'affliction m'était extrême.

« J'ai été plusieurs années que, n'ayant rien de quoi faire couvrir mes fourneaux, j'étais toutes les nuits à la merci des pluies et vents, sans avoir aucun secours, aide, ni consolation, sinon des chats-huants qui chantaient d'un côté et des chiens qui hurlaient de l'autre. Parfois il

se levait des vents et tempêtes qui soufflaient de telle sorte le dessus et le dessous de mes fourneaux, que j'étais contraint de quitter là tout avec la perte de mon labeur. N'ayant rien de sec sur moi, à cause des pluies qui étaient tombées, je m'en allais coucher à la minuit ou au point du jour, accoutré de telle sorte comme un homme que l'on aurait traîné par tous les bourbiers de la ville; j'allais bricollant sans chandelle et tombant d'un côté et d'autre comme un homme qui serait ivre de vin, rempli de grande tristesse; d'autant qu'après avoir longuement travaillé, je voyais mon labeur perdu. Or, en me retirant ainsi souillé et trempé, je trouvais en ma chambre une seconde persécution pire que la première, qui me fait à présent émerveiller que je ne suis consumé de tristesse. »

Qui n'admirerait la force d'âme de Palissy, plus intéressant peut-être à étudier comme homme que comme artiste; aussi on s'associe à sa joie quand, après seize années de recherches, de tâtonnements, de douleurs et de luttes, il découvre, en cherchant son émail blanc, l'art d'émail er les poteries en couleurs.

Pendlant que l'ouvrier ne semblait travailler que pour la terre, D,ieu faisait lever dans son cœur l'étoile brillante du matin. I n'était pas possible qu'un esprit aussi curieux et aussi investigateur que l'était le sien ne fût pas rendu attentif au mouvement religieux qui, dans son courant rapide, emportait la France vers un monde nouveau.

L'homme qui avait tant souffert et qui souffrait tant encore devait entrer dans la pléiade de ces hommes de cœur, de talent et de génie qui forme la plus belle couronne de la Réformation française. Comme eux, le grand artiste voulut connaître ce qu'était cette religion nouvelle qu'on prêchait jusque sur les bûchers. Il la connut, et le protestantisme compta un grand homme de plus dans ses rangs. Nature ardente, mais aussi consciencieuse qu'ardente, Palissy devint un vrai chrétien, et pendant les jours de sa longue et souvent orageuse existence, il fut fidèle au Maître, au service duquel il se consacra tout entier. Dès qu'il connut la vérité, il ne la retint pas captive: il voulut, sans retard, faire jouir les autres de ce trésor sans prix qui remplissait son cœur de joie et de reconnaissance. Il la leur communiqua, et l'Église réformée de Saintes fut

fondée. Elle profita si bien des instructions de Palissy, qu'en peu d'années il y eut une transformation étonnante; là où, sous la domination du clergé romain, on ne voyait que de mauvaises herbes, on vit germer et croître du pur froment. L'Église primitive revivait dans Palissy et dans ses compagnons de foi.[1]

L'homme qui avait eu à lutter comme artiste, eut à souffrir comme protestant. Rome, qui est fière de ses peintres, de ses statuaires et de ses architectes, ne s'arrêta pas devant le génie du célèbre potier qui, sorti tout à coup de son obscurité, commençait cette série de chefs-d'œuvre qui ont honoré la France. En 1562, le parlement de Bordeaux ordonna l'exécution de l'édit de 1559 qui punissait de mort les hérétiques et défendait aux juges de faire grâce. L'atelier de Palissy fut envahi et saccagé. Traîné en prison, il eût été, comme André Chénier, conduit à la mort, si l'homme des patenôtres, le terrible connétable, n'eût demandé et obtenu sa grâce de Catherine. Il sortit de prison avec le titre d'*inventeur des rustiques figulines du roi.*

A dater de ce moment, la réputation de l'artiste alla en grandissant; malgré la multiplicité de ses productions, rien n'indique chez lui ni la fatigue, ni ce manque d'originalité, qui, après des travaux trop répétés, font quelquefois d'un homme de génie son premier imitateur. On y trouve cette touche vigoureuse et primesautière, cachet ordinaire des esprits créateurs. Sous ses mains, l'argile prend mille formes; il se revêt des couleurs les plus vives et les plus variées. A tout ce qu'il touche, il donne la valeur de l'or; et cet ouvrier n'est pas seulement un pétrisseur de terre, c'est un savant qui enseigne les sciences naturelles qu'il a devinées seul en compagnie de la nature; et il professe à Paris, au milieu de nos guerres civiles, devant un auditoire d'élite qui se presse dans son cabinet pour l'entendre. Bacon de cette époque où la scolastique régnait sans partage, il jeta les bases de la véritable philosophie et prononça ces paroles, dernier mot de ceux qui savent ce que c'est que d'étudier : « Quand les hommes auront bien disputé, il faudra qu'ils confessent que la pratique a engendré la théorie. »

1. Note XI.

C'est au milieu de ses brillants travaux que survint la nuit du 24 août 1572. Comme Gondimet, Palissy eût trouvé la mort sans Catherine de Médicis, qui le sauva. En 1588, les ligueurs le firent arrêter et jeter dans les cachots de la Bastille. L'un des Seize, Mathieu de Launay, demandait en insistant qu'on le conduisît *au spectacle public*[1]. Le duc de Mayenne, qui ne partageait pas la fureur de ce ligueur, sut traîner le procès en longueur, et l'accusé fut momentanément oublié.

Un jour, un homme se présenta devant lui : c'était Henri III. « Mon bon homme, lui dit-il, il y a quarante-cinq ans que vous êtes au service de la reine, ma mère, et de moi ; nous avons enduré que vous ayez vécu en votre religion parmi les feux et les massacres. Maintenant je suis tellement pressé par ceux de Guise et mon peuple, qu'il m'a fallu, malgré moi, mettre en prison ces deux pauvres femmes[2] et vous ; elles seront demain brûlées et vous aussi, si vous ne vous convertissez.[3] »

Le prisonnier jeta sur le roi un regard dans lequel il y avait autant de pitié que de mépris : « Sire, lui dit-il, le comte de Maulevrier vint hier de votre part pour promettre la vie à ces deux sœurs, sous la condition de leur déshonneur ; elles ont répondu qu'encore elles seraient martyres de leur honneur comme de celui de Dieu. Vous m'avez dit que vous aviez pitié de moi ; mais moi, j'ai pitié de vous, qui avez prononcé ces mots : « J'y suis contraint ; » ce n'est point parler en roi. Ces filles et moi, qui avons part au royaume des cieux, nous vous apprendrons ce langage royal : que les guisards, tout votre peuple, ni vous, ne sauriez contraindre un potier à fléchir les genoux devant des statues, parce que je sais mourir. »

Ce fut ce noble vieillard, impassible devant la mort, qui devint l'ange gardien de ses compagnes de prison. Ouvrier spirituel, il grava, en caractères vivants, dans le cœur de ces deux aimables femmes, le nom du Sauveur. Quant à lui, comme saint Paul, au fond des prisons Mamertines de Rome, il était prêt à répondre à l'appel de son nom. Il avait fait ses adieux à cette France pour la-

1. C'est-à-dire à la mort.
2. Les dames Foucauld.
3. L'Estoile, année 1588.

quelle il avait prodigué les trésors inépuisables de son génie. Pas une seule plainte ne sortit de ses lèvres, trop heureux d'attendre de Dieu seul sa délivrance, et de faire l'expérience que le ciel, pour le chrétien, s'embellit de toutes les misères de la terre. Palissy attendit, sans la voir arriver, une mort de martyr qui eût couronné dignement une si noble vie. Cette gloire lui fut refusée; mais il n'en fut pas moins un grand martyr, pour la gloire de la Réforme et la honte éternelle de Rome. Il mourut, comme Galilée, «de misères, de nécessités, de mauvais traitements.»

Son corps n'eut pas même la sépulture du pauvre. On le jeta, comme celui d'une bête morte, dans les fossés des remparts de la ville. Revenons aux ligueurs.[1]

XV.

Le mouvement de Paris eut une grande influence dans la plupart des provinces. Il fut moins fort peut-être de sa propre force que de la faiblesse du roi, qui voyait le vide se faire autour de lui, et manquait d'une bonne et fidèle armée pour appuyer ses menaces auprès des Parisiens. Dans ce moment, le malheureux monarque crut conjurer l'orage en sacrifiant d'Épernon, auquel il retira le gouvernement de Normandie[2]. Privé du seul homme qui pût faire tête à ses ennemis, il crut obtenir de meilleures conditions de ses sujets révoltés. De nouvelles conférences s'ouvrirent au Louvre. Du côté du roi étaient sa mère, Villeroi et Miron, son médecin; du côté des ligueurs, le cardinal de Bourbon, le duc de Guise et les principaux chefs de la ligue. Le moment pour traiter était tout à l'avantage de ces derniers. Le roi catholique lançait sur l'Angleterre une forêt de vaisseaux; à chaque moment on pouvait apprendre que la Grande-Bretagne était tombée en son pouvoir. Catherine de Médicis, qui mieux que son fils jugeait de la position de la royauté, signa, le 13 juillet 1588, un traité de paix que le parlement de Paris enregistra le 21 du même mois. Entre autres clauses, il portait

1. Haag, France protestante. — Vie de Bernard Palissy, par Dumenil. — *Idem*, par Lasalle.
2. Davila, t. IX.

« que le roi ferait le serment d'extirper l'hérésie protestante de son royaume; qu'à cette belle et bonne œuvre, il donnerait même sa vie s'il le fallait, et que tous ses sujets prêteraient le même serment. Le traité contenait, en outre, la clause que tout prince hérétique serait exclu du trône. Sans qu'il fut nommé, elle désignait le Béarnais, l'héritier présomptif de la couronne depuis la mort du duc d'Alençon[1]. Ce traité fut suivi d'un second qui fut d'abord tenu secret; il portait que Henri III mettrait sur pied deux armées pour exterminer les protestants; l'une d'elles aurait pour chef le duc de Guise, l'autre un général qui serait à la nomination du roi. Comme il fallait remplir les caisses vides du royaume, on décréta la vente des biens des huguenots et de ceux qui porteraient les armes contre le roi.

Ces traités étaient tous les deux à l'avantage de la ligue qui obtenait ce qu'elle voulait. Une faction faisait la loi à son souverain; et ce souverain avait la lâcheté de courber sa tête royale devant elle; il signa donc, mais presque comme toujours, avec des arrière-pensées. Henri III ne se sentit jamais lié par un serment ou par une signature. Dans les circonstances présentes, il ne cédait qu'à la nécessité; à ses yeux, il ne s'engageait pas. Ce que la force avait ourdi, la ruse se préparait à le déchirer. Il était condamné par toute sa vie entière à des roueries et à des restrictions mentales, qui peuvent aider en apparence une cause; mais qui la font toujours sombrer sur quelque écueil.

Henri III quitta Chartres et se rendit à Rouen, où il consentit au traité; sa main, en le signant, tremblait de colère, et des larmes jaillissaient de ses yeux. Pour voiler sa honte, il fit chanter un *Te Deum* pour remercier Dieu de la conclusion de la paix; il se dirigea ensuite vers Chartres, ne voulant pas, quoique sa mère l'en pria, retourner à Paris qui lui était devenu odieux depuis le jour où il avait été contraint d'en sortir en fuyard.[2]

Le duc de Guise avait atteint son but; tout l'avait aidé dans son œuvre de révolte : le roi, Catherine, les ligueurs, les huguenots, dont deux des chefs, le duc de Bouillon et

1. Vitet, la ligue, scènes historiques, t. Ier, p. 338 et 339.

2. D'Aubigné, t. III, liv. Ier, chap. 25. — Mémoires de la ligue, t. II, p. 368. — Recueil des États généraux, t. IV, p. 90.

le prince de Condé venaient de mourir à la fleur de leur âge; Philippe II, qui se préparait à envahir l'Angleterre; les états généraux, enfin, qui allaient s'assembler à Blois, et dont les députés avaient été, en grande partie, nommés sous l'influence des ligueurs; tous ces succès lui arrivaient trop tard. L'occasion de saisir la couronne se présente rarement deux fois à un ambitieux. Après avoir tiré l'épée contre son souverain, Guise aurait dû savoir qu'il est dangereux de la remettre dans le fourreau. Sixte-Quint jugeait mieux de lui et de Henri III qu'ils ne se jugeaient eux-mêmes; quand il apprit que Guise était arrivé à Paris, il s'écria: «O le téméraire! ô l'imprudent! d'aller ainsi se mettre entre les mains d'un prince qu'il a si vivement offensé.» Mais quand il sut que le roi n'en avait pas profité, il s'écria encore plus haut: «O le lâche prince! ô le pauvre prince! d'avoir ainsi laissé échapper l'occasion de se défaire d'un homme qui semble né pour le perdre.[1]»

La partie n'était que remise. Guise n'y pensait pas; le succès troublait son jugement.

XVI.

Dans ce moment, politiques, huguenots, ligueurs, toute la chrétienté étaient dans l'attente des graves événements qui allaient se passer. Philippe II se préparait à livrer un terrible assaut à la Réforme; il voulait la frapper à la tête, en contraignant la protestante Angleterre à revenir à la foi catholique. Depuis quatre ans ses chantiers regorgeaient de travailleurs, et après d'incroyables efforts d'activité, il avait lancé à la mer une flotte si grande que l'orgueil espagnol lui avait donné à l'avance le nom de l'*invincible Armada;* elle avait coûté à l'obstiné et fanatique monarque au moins 360 millions de notre monnaie. Son ambition de roi et sa foi d'ardent catholique, lui donnèrent le vertige; il rêva la monarchie universelle et le triomphe de Rome sur les débris de la Réforme. Un moment il parut toucher au but : son immense flotte, sortie le 29 mai 1588 du port de Lisbonne, était forte de cent cinquante voiles, dont la plupart étaient d'immenses vaisseaux, qui ressemblaient

1. De Thou, t. IV, liv. XC, p. 574. — Anquetil, Esprit de la ligue, t. III, p. 20.

plus à des citadelles flottantes qu'à des navires. Huit mille matelots expérimentés, et dont la plupart avaient combattu à Lépante, la montaient; ils avaient à leur service deux mille six cents canons et une quantité innombrable de munitions de bouche et de guerre. Le fanatisme de Philippe II était passé dans le cœur de la jeune noblesse espagnole, qui, brûlant du désir de délivrer la Grande-Bretagne du fléau de l'hérésie, était montée en foule dans sa flotte; c'était, à ses yeux, une sainte croisade contre les Sarazins modernes; il y avait de la gloire à obtenir et des pardons à gagner. L'Église était dignement représentée dans l'Armada par une collection complète de jésuites, de dominicains et de moines mendiants; ils avaient, à leur tête, un vicaire général de l'inquisition, qui avait embarqué avec lui tout le riche attirail de torture du Saint-Office; rien n'y manquait : grils, chevalets, cordes, crucifix. L'Église n'avait rien oublié et se préparait, pieusement, à doter l'Angleterre du sanctifiant régime auquel les enfants de saint Dominique avaient soumis l'Espagne. Philippe II devait des souvenirs aux mânes de sa digne épouse, Marie la Sanglante; il voulait les lui donner dans ces auto-da-fés qui étaient devenus les rares et vifs plaisirs de sa vie; cela seul pouvait égayer sa royale tristesse; il avait d'éclatants adultères à expier. Il voulait donc, en rémission de ses péchés, offrir du sang hérétique à celui qui, pour sauver les hommes, n'a répandu que le sien.

A la vue de ces immenses préparatifs, nul ne doutait de la victoire.

« Lève, s'écriait un poëte dans son enthousiasme, lève, ô Espagne, ta main glorieuse depuis les Pyrénées françaises jusqu'à l'Atlas africain, et, couverte d'une égide de diamants impénétrable, déploie, au bruit éclatant des trompettes guerrières, sous tes enseignes victorieuses, une si formidable armée de tes belliqueux enfants. Que les empires puissants, mais énervés, des nations armées contre toi, au seul aspect de tes épées flamboyantes, et des feux jaillissants de tes armures, détournent les yeux et reculent saisis d'un effroi mortel; ou que se dissipant comme les nuages devant le soleil, s'écoulant, comme une cire amollie, leurs soldats éblouis par l'éclat des casques et des cimiers étincelants perdent la

lumière du jour comme ils ont perdu celle de la foi. Dans ton zèle pieux et ta noble colère, tu auras couvert l'humide sein de Neptune de forêts flottantes, et envoyé sans retard contre l'Angleterre tous ceux qui dans tes royaumes saisissent la lance en nombre si démesuré, que c'est à peine si l'onde et le vent pourront suffire, l'un à porter tant de vaisseaux, l'autre à gonfler tant de voiles. Compte bien que du sang du pirate anglais, l'Océan teindra en rouge, sa couleur verte et blanche, et que, semé de ruines, de quelque distance qu'il ait à les ramener, il couvrira glorieusement tes plages et tes ports de bannières en lambeaux, de vaisseaux brisés et d'hommes morts. O île, autrefois catholique et puissante, temple de la foi devenu un temple d'hérésie, champ de Mars, école de Minerve, faut-il que ton front, qu'environnait d'un réseau d'or la couronne royale, ne mérite plus de ceindre qu'une vile guirlande d'algues stériles! Heureuse mère et sujette obéissante des Arthur, des Édouard et des Henri, de ces princes riches de courage et riches de foi, te voilà donc condamnée à une infamie éternelle par celle qui te gouverne avec une main occupée à tenir, en place du fuseau, le sceptre et l'épée, femme de tant de maris, bru de tant de beaux-pères! O reine scandaleuse! non pas reine, mais louve libidineuse et cruelle, que la flamme du ciel pleuve sur ta chevelure! »

XVII.

Philippe II n'avait rien oublié; comme le destin il avait tout décidé, réglé, ordonné; le duc de Parme, dans les Pays-Bas, avait, d'après ses ordres, préparé et discipliné une armée de 30,000 hommes, qui, sur une quantité innombrable de bateaux plats, devait opérer sa jonction avec l'Armada et faire une descente en Angleterre; jamais ce pays ne courut de plus grands dangers. La vigilante Élisabeth fut prise au dépourvu; la flotte espagnole faisait voile vers les côtes de la Grande-Bretagne, et elle n'avait pas un seul soldat à lui opposer! Mais Dieu lui vint en aide. Il lui donna contre Philippe II ses orages et ses tempêtes; il lui avait déjà donné trois hommes de mer expérimentés : Drake, Forbisher et Hawkins; Il lui donna aussi Philippe lui-même. Ce monarque avait, par des reproches immé-

rités, tué le vieux duc de Santa-Cruz, son plus habile marin, et l'organisateur de sa flotte, à laquelle il donna pour commandant en chef, un grand seigneur, marin sans expérience, le duc de Médina-Sidonia.

A peine sortie du port de Lisbonne, l'Armada fut assaillie, sur les côtes septentrionales de l'Espagne, par un coup de vent qui la força de chercher un refuge dans les ports de la Corogne. Élisabeth profita habilement de ce délai que lui donnèrent les éléments déchaînés : une levée de soixante-dix mille hommes fut ordonnée immédiatement; tout Anglais âgé de plus de dix-huit ans et moins de soixante, fut appelé sous les armes à la défense de la patrie; la marine royale et la marine marchande ne formèrent qu'une seule flotte forte de cent quatre-vingt-dix navires, presque tous d'un faible tonnage; mais elle était commandée par des marins intrépides, décidés à vaincre ou à s'ensevelir dans les flots; ce n'était là, cependant, qu'un faible rempart contre les forces du roi catholique, si le duc de Médina-Sidonia opérait sa jonction avec le duc de Parme. Les Anglais, malgré leur courage, n'auraient pu se mesurer avec les soldats de Farnèse, les premiers du monde par la bravoure, la discipline et l'expérience, qui ne s'apprend que sur les champs de bataille. Cette jonction n'eut pas lieu; l'amiral espagnol s'écarta de sa route et se porta vers Plymouth dans l'espoir d'y surprendre la flotte anglaise; mais il la trouva sur ses gardes, prête au combat. A sa place, le vieux duc de Santa-Cruz eût engagé vivement le combat qui eût été suivi d'une prompte victoire; mais le commandant de l'Armada avait reçu l'ordre de n'engager le combat qu'après sa jonction avec le duc de Parme. Plus fidèle à son roi qu'à la fortune, qui lui livrait les Anglais, il fut trop obéissant. Le commandant de la flotte anglaise, aux yeux duquel la conduite du duc de Médina-Sidonia était une énigme, profita habilement de la fausse manœuvre de son adversaire. Il prit le dessus du vent et donna intrépidement la chasse aux vaisseaux ennemis qui, se mouvant avec lenteur, ne ripostèrent que très-difficilement à la canonnade vive et sans relâche de ceux des Anglais. Deux galéasses espagnoles furent prises et brûlées; une troisième, le *Calvados*, alla s'échouer sur des rochers de la Normandie, auxquels il donna son nom.

Rien n'était encore perdu; tous les avantages étaient du côté des Espagnols; le duc de Médina-Sidonia jeta l'ancre le 6 août, à la hauteur de Calais, pour y attendre les 30,000 hommes du duc de Parme, qui étaient déjà montés sur des bateaux plats, portant avec eux des munitions innombrables. Le péril était imminent pour l'Angleterre; ses intrépides marins, enhardis par leurs succès et le sentiment de la patrie en danger, lancèrent hardiment sur la flotte espagnole, dans la nuit du 8 au 9 août, huit navires convertis en brûlots. A l'approche de ces machines terribles, les Espagnols, épouvantés, levèrent l'ancre dans un désordre effroyable, s'entre-choquant au milieu des ténèbres. Une tempête, qui s'éleva soudainement, vint achever ce que les Anglais avaient si bien commencé. La plupart de ces colosses allèrent s'échouer sur les côtes de France et d'Irlande. L'Angleterre était sauvée, une immense acclamation de ses habitants monta vers le ciel. Ils se pressèrent dans leurs églises pour rendre grâce à Dieu de leur délivrance.

XVIII.

Dieu, en effet, les avait délivrés en leur donnant, contre Philippe, ses orages et ses tempêtes. Nous savons qu'aux yeux des historiens qui nient l'intervention divine dans les affaires de ce monde, nous avons l'air de faire de la petite histoire; mais ne serait-ce pas le contraire? les idées grandes peuvent-elles croître sur le sol d'où Dieu est banni, et où l'œil n'aperçoit que la trace des pas de l'homme. Cette parole d'un grand historien : «Le monde s'agite, et Dieu mène le monde,» ne serait-elle qu'une belle phrase, ne répondant à aucune réalité? Dieu, à nos yeux, est le point lumineux de l'histoire, et les hommes, fourmis qui s'agitent sur notre terre, ne sont que les instruments dont il se sert pour accomplir ses plans dont, seul, il possède le secret, sans que jamais, cependant, l'homme cesse un seul moment d'être lui, c'est-à-dire, libre, et, par conséquent, responsable. Tout donc sert Dieu, et quand arrive le moment de sauver ou de perdre un peuple, il a à son service des Sylla, des Marius, des étés brûlants, des hivers rigoureux, des calmes et des tempêtes. Napoléon échoua sur les glaçons de la Russie; Philippe II voit toute sa

puissance brisée par un coup de vent : et les Anglais, en voyant leurs côtes couvertes des débris de l'invincible Armada, admirèrent sans doute le courage intrépide de leurs marins, mais firent remonter à Dieu la cause première de leur délivrance.

Ce fut donc un jour de grande joie que celui où tout un peuple, dans le sentiment profond de sa reconnaissance, fit monter ses prières vers Celui devant lequel les rois sont comme les grains de poussière qui s'attachent au plateau d'une balance; et pendant que leurs joyeux Alléluia montaient vers le trône du Très-Haut, les débris de *l'invincible Armada* reprenaient le chemin de l'Espagne, et allaient apprendre sa défaite au roi catholique. Philippe II fut grand dans ce jour qui brisait à tout jamais sa puissance. Devant le duc de Médina-Sidonia, qui lui en apportait en tremblant la nouvelle, il ne changea pas de visage, pas un seul muscle de sa physionomie ne trahit au dehors les douleurs de son âme, «Je vous avais chargé, lui dit-il, de combattre mes ennemis, mais non les éléments.» Puis il ajouta : «Je rends grâce à Dieu de ce que je puis reconstruire une flotte aussi grande que celle que j'ai perdue.» Le chêne qui, un moment, avait baissé la tête la releva. Mais c'était pour la dernière fois. Le catholicisme était frappé au cœur dans la personne de celui qui, à force de haine et d'obstination, fit un moment croire à son génie.

XIX.

Le désastre de l'Armada consterna les catholiques et réjouit Henri III, qui sut habilement dissimuler la joie que lui causait cette nouvelle; il quitta Paris et alla le 1er septembre avec sa cour s'installer au château de Blois, où les États, dont il avait promis la convocation, devaient se réunir. A peine arrivé, sans consulter personne, il remercia ses ministres de leurs services, et nomma à leur place des hommes connus par leur attachement à la religion catholique, mais sans antécédents politiques et sans relations avec la cour. Il voulait, nous le croyons, quoique sur ce point les historiens diffèrent d'opinions, connaître tout par lui-même et s'affranchir de la tutelle de ses conseillers. Il agit d'autant plus sagement que son choix tomba sur des

hommes d'une grande honorabilité, ce qui, à ses yeux, était le moyen d'empêcher les ligueurs de l'attaquer dans la personne de ses ministres qui étaient généralement haïs et décriés.[1]

L'ouverture des États n'eut pas lieu au jour fixé (15 septembre 1588), le roi profita de ce retard pour voir en particulier chaque député qui arrivait, et pour organiser une procession solennelle afin d'implorer sur l'assemblée la bénédiction de Dieu. Le clergé, la noblesse et le tiers-État y furent représentés. Il y avait des cardinaux, un nombre considérable d'archevêques, d'évêques, de chefs d'ordre. Le roi et sa cour suivaient à pied. Claude Sainctes, l'un des théologiens du colloque de Poissy, fit le sermon.[2]

La séance qui devait avoir lieu le lendemain de la procession, fut encore renvoyée, parce que les princes du sang n'étaient pas tous arrivés. On désigna à chacun des États le local où ils devaient tenir leurs séances, ils s'y rendirent et se choisirent pour président: le clergé, le cardinal de Guise, la noblesse, le comte de Brissac[3], et le tiers-état, La Chapelle-Marteau, prévôt des marchands de Paris[4]. Ces choix étaient significatifs, les trois chefs étaient trois ligueurs..... et personnifiaient l'assemblée qui se disposait à prendre au roi, par la parole et par des votes, ce qu'on n'avait pu lui ravir complétement le jour des barricades. Guise pouvait compter sur elle. Ses partisans avaient habilement travaillé les élections, leurs émissaires étaient allés dans les châteaux et dans les abbayes prêcher une croisade contre Henri III et les huguenots; ils avaient agi comme on agit partout aux jours des luttes électorales, ce qui fait que les peuples qui se gouvernent par des représentants n'ont bien souvent qu'une représentation légale; de là aussi des révolutions qui ont fait douter à quelques esprits sérieux de la bonté du système représentatif, qui malgré ses imperfections, est encore le meilleur de tous, et celui qui convient le mieux à la di-

1. Davila, t. IX, p. 317. — Lettres de Pasquier, t. XIII, n° 1, p. 357.
2. Journal de Guzencourt, t. IV, p. 115. — De Thou, liv. XCII, p. 235.
3. Le héros des barricades.
4. Procès-verbal, p. 37 et suiv.

gnité de l'homme et au développement de ses facultés, et en définitive à la stabilité des États. Les ligueurs étaient donc maîtres à Blois..., la lutte ne pouvait exister entre eux et les protestants, qui avaient été exclus du vote, elle allait avoir lieu entre les guisards et les politiques; mais ces derniers n'avaient pas même l'une de ces petites minorités auxquelles dans les temps modernes, nous avons donné le nom d'opposition. Le roi sentit son isolément et sut ensevelir dans son cœur ses craintes et ses ressentiments.

XX.

Le vrai maître de Blois était Guise. Le jour de l'ouverture des États (16 octobre), il parut au milieu de l'assemblée, assis devant le trône auquel il tournait le dos, et en face des députés. «Il était, dit un témoin oculaire, en sa chaise habillé de satin blanc à la Bizarre, perçant de ses yeux toute l'épaisseur de l'assemblée, pour reconnaître et distinguer ses serviteurs, et d'un seul élancement de sa vue, les fortifier en l'espérance de l'avancement de ses desseins, de sa fortune et de sa grandeur, et leur dire sans parler, je vous vois. Ensuite il se leva, et après avoir fait une grande révérence, suivi de deux gentilshommes et capitaines des gardes, il alla quérir le roi, lequel entra plein de majesté, portant son grand ordre au col.»[1]

Henri III prit la parole au milieu du plus profond silence et parla moins en maître qui se plaint qu'en accusé qui se justifie. Il ne fut réellement éloquent que quand il protesta de son amour inaltérable pour la religion catholique et de sa haine pour la Réforme. «Se trouvera-t-il donc, s'écria-t-il, des esprits si peu capables de la vérité, qu'ils puissent croire que nul soit plus enflammé à voir leur totale extirpation (des huguenots) que moi, étant rendus de plus certains effets que les miens? De qui est-ce que les hérétiques occupent et dissipent le patrimoine? De qui est-ce qu'ils épuisent les rentes? De qui aliènent-ils les sujets? de qui méprisent-ils l'obéissance? de qui est-ce qu'ils violent le respect, l'autorité et la dignité? et je dési-

1. Recueil des États généraux, t. IV, p. 42.

rerais moins qu'un autre leur ruine! Dessillez vos yeux et que chacun de vous juge de l'apparence qu'il y a. »

Ces paroles étaient vraies, le roi était fatalement condamné à haïr ceux qu'il avait assassinés. Chez lui, l'amour pour l'église catholique est plus fort que les liens du sang. « La juste crainte, dit-il aux députés, que vous auriez de tomber après ma mort sous la domination d'un roi hérétique, s'il arrivait que Dieu nous défortunât tant que de ne me donner lignée, n'est pas plus enracinée dans vos cœurs que dans le mien.... C'est pourquoi j'ai fait mon saint édit d'union[2] et je suis d'avis que nous en fassions une des lois fondamentales du royaume, et que à ce prochain jour de mardi, en ce même lieu, et en cette notable assemblée de tous mes États, nous le jurions tous.[1] »

Les ligueurs n'auraient pas obtenu plus du roi catholique, et cependant Henri III ne toucha, ni ne persuada. Les orateurs qui parlèrent après lui, furent la plupart longs, lourds, ennuyeux, diffus. Nous regrettons, avec Sismondi, leur érudition indigeste et leur manie, à propos de tout, de remonter au déluge et de promener leurs auditeurs au milieu des Grecs, des Mèdes, des Babyloniens.[1] A cette époque on admirait beaucoup cela — le goût dans l'art de parler n'est venu que fort tard en France, et les Grecs et les Romains que nous avons longtemps pris pour modèles, ont affaibli notre originalité et fait de nous d'habiles imitateurs.

Une nouvelle séance eut lieu le 18 octobre. Plusieurs discours y furent prononcés, le roi ne fut pas ménagé, et chose étrange! on osa lui reprocher sa mansuétude et sa faiblesse à l'égard des huguenots. « Sire, lui dit le comte de Brissac, si vous voulez ouvrir vos sens, et déployer les dons que Dieu a mis en vous, je suis en espérance très-grande que vous sauverez le péril de ce très-éminent naufragé. Le premier moyen qu'il convient tenir, c'est qu'il faut vous adjoindre à Dieu; le second, c'est que aux guerres que vous entreprendrez, vous ayez en objet perpétuel de venger non les injures à vous faites, mais l'honneur de Dieu. Il ne faut pas dissimuler les injures faites à

1. Recueil des États généraux, t. IV, § 58, p. 43 et suiv. — Mémoires de la ligue, t. III, p. 96 et suiv.

l'honneur de Dieu, pour lesquelles seules venger, vous êtes roi. Vous pensez par là détourner le mal qui est en France et vous y courez de droit fil. Voyez-vous pas que depuis que l'hérétique n'est plus puni en France, il s'en prend à votre État? Cette maxime est toujours vraie, que, là où le crime de lèse-majesté divine ne sera puni, là, le crime de lèse-majesté humaine viendra à n'être plus crime[1]. Jadis vos prédécesseurs rois sont allés chasser les hérétiques et mécréants jusques en Afrique, jusques en Asie, jusque au bout du monde, et ont prospéré. Voulez-vous aujourd'hui souffrir au milieu de votre royaume, à votre porte et à vos yeux, la plus pestilente hérésie qui fut jamais? »

Le même homme qui mettait dans la main du roi un glaive pour frapper les hérétiques, dont la vie morale offrait un contraste si frappant avec celle des catholiques, justifie la Réforme par le tableau qu'il fait de l'état d'abjection dans lequel était tombé le corps ecclésiastique. « Deux grosses fautes, dit-il à Henri III, vous rendent comptables à la colère de Dieu. L'une est que les évêchés ou préfectures ecclésiastiques sont possédés par des femmes, par des hommes mariés, par des gens de guerre et même suspects d'hérésie. C'est une horreur qu'aujourd'hui le peuple est sans conduite de pasteur, ni de berger; l'autre est qu'on vend les puissances des judicatures, et quiconque vous donne ce conseil vous trahit. »[2]

L'orateur disait en pleine assemblée à Blois ce que Montluc et Marillac avaient dit dans l'assemblée des notables de Fontainebleau. Balaam ne justifia pas mieux les Israélites qu'on voulait lui faire maudire, que le comte les protestants qui s'étaient séparés de Rome. La vérité est comme un rayon de soleil, elle finit toujours par glisser à travers les plus épais nuages.

Le roi aurait pu dire à Brissac : Avez-vous oublié qui je

1. Ces faits se sont accomplis en sens contraire : en France où les persécutions contre les protestants ont été plus terribles que celles des empereurs romains contre les chrétiens, c'est le clergé romain, qui a fait assassiner les rois qui ont mis leur glaive à son service.

2. Pièces justificatives des États généraux, t. IV, § 64, p. 97 et suiv.

suis ? N'est-ce pas moi qui ai vaincu les huguenots à Jarnac et à Moncontour? N'est-ce pas moi qui, avec ma mère, ai poussé Charles IX au meurtre de l'amiral ? Ne suis-je pas l'ami des moines? ne me suis-je pas fait moine ? Lequel de vous l'emportera sur moi en zèle pour notre sainte mère l'Église romaine. C'est du sang hérétique que vous me demandez, vous en ai-je jamais refusé? qui en a versé plus que moi? Il se contenta de répondre : « Je jure devant Dieu, en bonne et saine conscience, mon édit d'union tant que Dieu me donnera vie ici-bas ; je veux et j'ordonne qu'il soit observé à jamais dans mon royaume pour loi fondamentale, vous aussi vous le jurerez comme moi présentement, tous d'une voix; vous ecclésiastiques en mettant la main sur la poitrine, vous autres en levant la main au ciel. »[1]

L'assemblée se leva comme un seul homme : le clergé, la main sur la poitrine, les laïques, la main levée vers le ciel. Henri III se retira aux cris mille fois répétés de : Vive le roi !

XXI.

Il semble que l'accord devait désormais régner entre l'assemblée et le chef de l'État, qui entrait si complétement dans ses vues, mais ce n'était qu'un moment d'enthousiasme, la base, c'est-à-dire l'affection et la confiance manquaient; ce qui est torrentiel ne dure guère. Le roi devait en faire l'amère expérience.

Quoique l'assemblée vît que le chef de l'État était plus ligueur qu'elle, et qu'il était disposé à immoler le dernier huguenot de son État, elle attaqua avec un grand acharnement la mauvaise administration du royaume et demanda la réduction des tailles. Elle voulait prendre le roi par famine; or, il était si pauvre que ses fournisseurs lui avaient déclaré qu'ils se voyaient dans l'impossibilité de fournir à sa table, et ses chantres, faute de gages, ne voulaient plus chanter. Il y a dans cette position du monarque une leçon pour ceux qui sont appelés à gouverner les peuples. Parce qu'ils ont cru qu'un prince doit être

1. Pièces justificatives des États de Blois, t. IV, § 65, p. 107. — Note XII.

libéral et magnifique, ils ont été trop souvent prodigues et ont conduit quelquefois leur royaume sur les écueils déshonorants de la banqueroute. Henri III mendiant pour lui et sa maison auprès des États fait pitié, mais on sent que pour un prince qui dépensait des sommes fabuleuses pour ses mignons, ses singes et ses perroquets, la leçon n'était pas trop forte. On est donc humilié pour la dignité royale en voyant ce monarque descendu au rôle d'un débiteur affamé, mander dans son cabinet deux membres influents du tiers-État pour implorer leur assistance. » Il nous dit (le roi), nous raconte l'un d'eux, qu'il nous mandait comme ses bons serviteurs et sujets pour continuer ses plaintes et regrets qu'il avait que ses bonnes volontés n'étaient pas connues; qu'il se délibérait de vivre de toute autre façon qu'il n'avait fait du passé ; que tant s'en faut qu'il eut intention et moyen de continuer ses dons immenses, qu'il n'avait plus un sol; que c'était une honte que dans son conseil on tirait la langue d'un pied de voir ses nécessités; que ses dépêches des plus importantes affaires demeuraient faute d'avoir cent écus pour payer les courriers; par ainsi, que parler d'une réduction à l'année 1576, c'était le perdre, et l'État avec; qu'il avait appris que l'on disait que ses promesses n'étaient que vent et artifice, mais qu'il en ferait paraître les effets; qu'on ne crût pas le bruit semé qu'il donnait tout à deux hommes qu'il avait pris de nouveau près de lui (le sieur de Longnac, et Bellegarde, comte de Thermes), mais qu'il jurait en son âme que depuis le mois de mai, il ne leur avait donné quatre mille écus; qu'il ne les tenait que pour s'en servir et non pour les enrichir, et qu'il se donnerait bien de garde de faire comme il avait fait du passé à d'autres[1].

On pourrait peut-être avoir des circonstances atténuantes pour un roi qui se présente devant ses peuples, les mains teintes du sang de ses sujets; on n'en peut avoir pour un roi mendiant. Le jour où Henri III tint cet indigne langage, il mit le pied sur le dernier échelon de l'abjection; pour comble d'humiliation[2], Guise intercéda pour lui et pressa les députés de faire quelque chose pour

1. Journal de Bernard, t. V, p. 128-130.
2. *Ibidem*, t. V, p. 125.

« son soulagement », mais ils insistèrent pour la diminution des tailles, menaçant de se retirer si le roi n'accédait pas à leur demande; le roi céda; moyennant cette concession, on lui promit des fonds pour continuer la guerre avec les hérétiques et entretenir sa maison. Le 4 décembre, on chanta un *Te Deum* pour rendre grâces à Dieu de la réconciliation[1]. Après la messe, le théologal de Senlis fit un sermon : sa chaire fut un véritable tréteau d'arlequin, du haut duquel il lança des lazzis et des calembours sur les conseillers du roi et notamment sur d'O, qu'il fut obligé de congédier, mais qu'il reprit après que cet infâme courtisan se fut montré bas et rampant auprès de Guise. Le roi reçut le salaire de sa soumission, on lui octroya une aumône de six vingt mille écus, avec cette clause que la plus grande partie de ce don serait appliquée à l'armée de Mayenne.[2]

XXII.

Quand les assemblées délibérantes sont en lutte ouverte avec le chef de l'État, elles s'arrêtent rarement à mi-chemin. C'est ce que firent les députés : vainqueurs sur la question des tailles, ils demandèrent une chambre de justice pour faire rendre gorge aux financiers : c'était le seul moyen de se procurer de l'argent. Le roi s'y opposa, puis il céda, demandant que les commissaires ne fussent pas choisis parmi les membres de l'assemblée, mais parmi les cours souveraines. Les députés refusèrent. Le roi était désespéré; il eut alors une pensée sinistre. Il fit remonter à Guise la cause de toutes les humiliations dont il était abreuvé : le souvenir des barricades, la présence de son insolent sujet, aux pieds duquel les trois ordres étaient prosternés, des révélations qui lui arrivaient de plusieurs côtés sur les projets ambitieux du duc, le décidèrent; cet homme était de trop.

Guise était retenu à Blois par Madame de Noirmoutiers[3], l'une des plus célèbres beautés de la cour. Le Balafré ne brillait pas par la pureté de ses mœurs; mais la sainte

1. Davila, liv. IX, p. 523. — De Thou, liv. XCIII, p. 318.
2. Bernard, p. 137.
3. Madame de Sauve, l'ancienne maîtresse du roi de Navarre.

union lui pardonnait tout, comme plus tard le clergé pardonna tout à Louis XIV. Elle n'avait pas la raideur puritaine que les ministres huguenots avaient pour leurs chefs. A ses yeux la première vertu d'un prince était un dévouement sans bornes à l'autel; cela rachetait tout. Le duc, averti des desseins du roi, se décida cependant à quitter Blois, il fixa son départ au 22 septembre. Henri III se hâta et fit habilement ses dispositions; les approches de Noël ne l'arrêtèrent pas : il était dévôt; mais il était plus vindicatif encore que dévôt. Sa haine lui donna de l'audace. Il avait hâte de voir étendu à ses pieds celui qu'il appelait dans un double sentiment de terreur et de colère « le roi de Paris; » c'était lui qui, en le contraignant à quitter sa capitale comme un fuyard, s'était rendu tuable. Il avait pris ses précautions de chrétien et de roi : il voulait tuer son ennemi sans offenser Dieu; il chercha donc à avoir des capucins pour prier au moment de l'entreprise, afin qu'elle eût une heureuse issue. On ne pouvait être plus prévoyant; il arrangea tout si bien que le Balafré vint se jeter tout doucement dans ses filets : et cependant les avertissements ne lui manquèrent pas. Dans son infatuation, il disait : « Il n'osera ! » Le roi, à ses yeux, n'était qu'un grand enfant; mais ce grand enfant se sentait roi, et en cette qualité il croyait de la meilleure foi du monde avoir le droit de se faire justice lui-même : accusateur et juge, il avait condamné Guise à mort comme sujet rebelle. Qu'importait donc que son exécution se fît par le bourreau ou par ses familiers; il eût sans doute préféré tenir la tête du Lorrain de la complaisance d'un parlement; mais ne le pouvant, il lui paraissait tout naturel qu'il se fît justice lui-même; seulement l'entreprise lui semblait périlleuse; mais acculé dans ses derniers retranchements, il pensa qu'il valait mieux coucher dans un bon et fidèle cercueil son sujet rebelle que d'attendre que ce sujet le confinât dans un cloître. Cela bien pesé et bien arrêté dans son esprit, il songea à le mettre à exécution.

Si sa vieille mère eût été dans le secret et eût voulú la mort du prince, elle eût tressailli de joie et se serait reconnue tout entière dans ce fils tant aimé, mais tant oublieux.

Henri III s'était déjà ouvert à Crillon et lui avait fait

comprendre à mots couverts, mais très-clairement, ce qu'il attendait de lui. Il s'adressa mal : « Je le tuerai en duel, si vous le désirez, Sire ; j'en serai charmé. » Ce n'est pas ce que voulait Henri ; il eut recours à d'autres personnages moins scrupuleux : sa cour en était pleine ; elle foisonnait de bravi. Il commanda douze poignards chez un fourbisseur de la ville ; le Balafré l'apprit, mais ne s'en émut pas ; il se croyait inviolable. Son cousin d'Elbeuf le supplia de quitter Blois sans délai. « Vos jours sont en danger ici, lui dit-il. « Va te coucher, cousin, » lui répondit le duc, et mettant la main sur son propre cœur : « Voilà, ajouta-t-il, le pourpoint d'innocence. »[1]

Madame de Noirmoutiers, chez laquelle il passa la nuit du 22 au 23 décembre, le supplia de s'éloigner ou du moins de ne pas assister au conseil ; il la plaisanta et riant de ses terreurs[2] ; il lui répéta son refrain : « On n'oserait ! » et cependant Henri III osait oser. Il convoqua pour le 23 au matin un conseil : la raison qu'il donna pour le choix de cette heure inaccoutumée, était un pèlerinage à Notre-Dame de Cléry, sa patronne[3], qu'il voulait entreprendre le jour même. Roi soigneux et diligent, il ne veut pas que les affaires souffrent de son absence, il veut les expédier de grand matin. « Toute la matinée à l'État, le reste du jour à Dieu. »

Le roi ne dort pas ; il attend avec anxiété, mais sans remords, l'heure fatale. Du Halde, son fidèle valet de chambre, vient d'après ses ordres l'appeler à quatre heures du matin ; il s'habille à la lumière et va trouver ses gens dans une pièce voisine. Il leur fait un petit discours qui se résume dans ces mots : « Guise est un rebelle qui veut m'ôter la vie, il faut la lui ôter. » Il trouva des hommes qui le comprirent : l'un d'eux, Gascon, dans son enthousiaste dévouement, et sans respect pour la majesté royale, frappe de sa main la poitrine du maître : « Cape de Diou, Sire, lui dit-il, iou bous le rendis mort.[4] » Henri III modère le zèle bruyant du gentilhomme ; il craint de troubler le sommeil de sa mère, qui dort dans une chambre au-dessous. Il

1. Hist. mss. de la maison de Guise, par Oudin, liv. III, chap. 42. — Bouillé, Hist. des ducs de Guise, t. III, p. 306.
2. Bouillé, Hist. des ducs de Guise, t. III, p. 307.
3. Cléry est situé à 2 kilomètres de Blois.
4. Relation de Miron.

Immédiatement après l'exécution du duc de Guise, on s'assura de ses principaux partisans. Son fils le duc de Joinville, sa mère la duchesse de Nemours, le vieux cardinal de Bourbon, furent arrêtés et gardés à vue. Le roi était vengé : son odieux rival venait de rendre le dernier soupir.

Reportons nos regards en arrière de quelques années : deux hommes, dans tout le plein épanouissement de la jeunesse et de l'ambition, s'étaient associés pour la même œuvre ; tous deux ils avaient soif du sang d'un soldat qui honorait la France par ses vertus et son ardent patriotisme : ce soldat était un vieillard à cheveux blancs qui rêvait la grandeur de sa patrie sur les débris de l'orgueilleuse maison d'Autriche ; il avait donné à son jeune souverain des conseils dignes d'un Français qui rougit de honte de voir sa patrie sous le joug déshonorant de l'étranger. C'était là son crime : il faisait ombrage, on l'assassina.... L'ordonnateur du meurtre était le jeune duc d'Anjou, aujourd'hui Henri III ; l'exécuteur, Henri de Guise, celui que nous voyons étendu râlant son dernier soupir près du lit de son roi !...... Quelle leçon ! ou plutôt quelle punition ! Celui qui avait frappé en assassin le noble amiral, tombait frappé par les sicaires de son complice : Coligny était vengé ! « Ce qui était juste, dit Henri Martin, ce n'était pas que le roi assassinât le rebelle : c'était que les assassins de la Saint-Barthélemy s'égorgeassent entre eux ! [1] »

XXIII.

Ainsi se termina, à la [illegible] dans l'épanouissement d'une amb[illegible] de Henri de Guise. Il fut [illegible]
la cour[illegible]
gouve[illegible]
tête ;[illegible]
tom[illegible]
me[illegible]
m[illegible]

il est et demeure assassin; il crut se faire justice lui-même et se trompa. Le discrédit dans lequel il tomba, et qui le poussa à des moyens violents, fut sa propre œuvre; la révolte de son sujet eut donc sa cause moins encore dans l'ambition de ce sujet, que dans la dégradation du maître. Le plus puni ne fut pas Guise; mais le roi. Le mort était coupable, sans doute; mais quels que soient ses torts, le mépris qui s'attache au nom de son meurtrier ne s'attache pas au sien. Chez le Balafré, il y avait de grandes [illegible]; mais il y avait un homme; chez le roi on cherche l'homme, et on ne le trouve pas.

Les ligueurs ont fait de Henri de Guise un héros; ils se sont trompés, il ne fut qu'un grand intrigant; son ambition qui était immense fut rarement servie par une volonté forte. A force d'attendre les événements, les événements lui firent défaut. Ils se présentèrent cependant, et quand le jour des barricades il eût pu ramasser la couronne de son maître sur le pavé de Paris pour la poser sur sa tête, il n'osa pas; il attendit; Henri III le tua: la ruse triompha de la force.

On rapporte que lorsque le roi se fut assuré de la mort de Guise, il sortit de son cabinet l'épée au poing et s'écriant : « Nous ne sommes plus deux! Je suis roi maintenant! » Et il poussa le cadavre du pied; puis, le mesurant de l'œil, il s'écria : « Qu'il est grand![1] »

Il y avait seize ans, dit Henri Martin, [illegible] fatal, Guise avait frappé du pied un autre cadavre.[2]

Le roi n'avait pas mis sa vieille mère dans la confidence[3]; mais dès qu'il eut vu son ennemi [illegible] à ses pieds, il descendit dans la chambre de C[illegible] malade de la goutte. Il était rayonnant : « M[illegible] maintenant je suis roi [illegible] plus [illegible] roi de Paris [illegible] mort. » — [illegible]

[illegible]

entrevit de suite les embarras dans lesquels cette mort allait jeter son fils : « Au moins, ajouta-t-elle, avez-vous mis ordre aux villes qui tenaient pour le défunt? Avez-vous averti le légat du pape? »

Dans ce moment elle croit que son fils sera généreux. « Accordez-moi, lui dit-elle, un don. » — « C'est selon, Madame. » — « Donnez-moi son fils et Monsieur de Nemours. » — « Volontiers, Madame, je vous donne leurs corps, je retiens leurs têtes[1]. » Henri III était de bonne humeur; cette atroce plaisanterie couronnait dignement son assassinat. Sa mère crut qu'il était décidé à faire tuer les enfants après avoir tué le pére; il ne le fit pas; qui l'en empêcha? On ne saurait trop le dire. Catherine était consternée; elle ne regrettait pas Guise; mais elle craignait pour son fils; son audace ne la rassurait pas; elle ne lui pardonnait pas de l'avoir tenue à l'écart; malade de la goutte, elle l'était plus encore de se voir délaissée. L'ambition n'a pas d'âge; la vieillesse et une tombe entr'ouverte n'avaient pas corrigé Catherine : sa maladie était incurable. Comme le sépulcre, l'ambition ne dit jamais : C'est assez.

A quelques pas de la mère et du fils, le cardinal de Guise et l'archevêque de Lyon, attendaient avec une grande anxiété l'issue de ce terrible drame. Ces deux hommes embarrassaient Henri III. Il n'osait leur faire partager le sort du duc de Guise, non par humanité, mais par crainte du pape, qui pouvait avoir des indulgences pour l'assassinat du Balafré et n'en aurait peut-être pas pour celui d'un cardinal et d'un archevêque. Des souvenirs amers firent cesser les hésitations; il se rappela les menées politiques du cardinal et le mépris qu'il affichait hautement pour sa personne; si. dans ce moment, le roi eût eu près de lui de sages conseillers, il se fût arrêté sur la pente où son irritation haineuse le poussait; mais ses courtisans désiraient autant que lui se débarrasser des Guises, pour s'enrichir de leurs dépouilles et lui rappelèrent que le prélat s'était vanté de le tonsurer et de le confiner dans un cloître.

« Qu'on le tue donc! » s'écria le roi dans un accès de colère.

1. Lettres missives de Henri IV, t. II, p. 416.

La mort du prêtre fut résolue; on convint cependant d'épargner d'Espinac, soit qu'il ne fût pas réputé dangereux, soit qu'on espérât retirer de lui d'utiles révélations; peut-être aussi céda-t-on aux instances du baron de Lux, son neveu.

L'arrêt prononcé, il fallait trouver un assassin. La Bastide déclina les honneurs de cette sinistre commission; Valençay s'en chargea. Aidé de six archers, il se dirigea vers la porte de la chambre du prélat; au moment de la faire ouvrir, le courage lui manqua. Cette hésitation de la part d'hommes habitués à jouer avec le poignard n'arrêta pas Henri III. Il jeta ses regards autour de lui, cherchant un aide. « Je suis à vos ordres, sire, » lui dit Du Guast, capitaine aux gardes. Le roi avait trouvé son bourreau.

L'exécution fut remise au lendemain matin.

Les deux prélats n'étaient cependant pas sans inquiétude; dans la petite chambre qui leur servait de prison, on avait apporté des œufs, du pain, du vin de l'office du roi, leurs bréviaires, leurs robes de nuit, une paillasse et un matelas; huit archers les gardaient à vue. Se sentant abandonnés des hommes, les deux prélats tournaient leurs regards vers Dieu, auquel ils n'avaient probablement jamais sérieusement pensé[1]. Brisé par les émotions, le cardinal s'endormit de fatigue vers minuit et ne se réveilla qu'au soleil levant; il commençait à lire son bréviaire, quand Du Guast, précédé d'un valet qui portait une lampe, se présenta devant lui : « Monseigneur, lui dit-il, en lui faisant un profond salut, le roi vous invite à venir lui parler. » — « Tous les deux ou moi seul? demanda le cardinal. » — « Vous seul, » répondit Du Guast.

Le cardinal et l'archevêque se dirent adieu et se donnèrent mutuellement la bénédiction. « Monseigneur, dit d'Espinac à Louis de Guise, souvenez-vous de moi. » — « Et vous de moi, répondit ce dernier. »

Le cardinal, à peine hors de la porte de sa chambre, se trouva en présence de quatre hommes armés de hallebardes; il comprit.

Du Guast lui dit : « Monseigneur, préparez-vous à mourir. »

1. D'Espinac avait, au rapport de tous les historiens, des mœurs infâmes; sa propre famille n'était pas à l'abri de ses atteintes.

Sans manifester aucune crainte, le cardinal lui demanda de lui accorder un moment pour recommander son âme à Dieu; puis il se couvrit la tête de son manteau et dit à Du Guast: « Exécutez votre commission, Monsieur. » Au même instant, le prélat tomba sous les coups des pertuisanes de ses assassins, sans proférer une seule parole, sans pousser même un seul gémissement; son corps, tout sanglant, fut porté dans la salle du rez-de-chaussée, où il fut consumé dans de la chaux vive.

Avec la mort du cardinal et de son frère, tombèrent les deux plus fortes colonnes de la puissante maison des Guises; du prélat, il ne resta qu'un nom, et du duc, un tout jeune homme, le duc de Joinville, retenu prisonnier par Henri III, et enfermé plus tard dans une prison à Tours.

La duchesse de Nemours, mère des deux frères assassinés, eut le courage de se présenter devant Henri III, et celui-ci, le courage plus grand encore de la recevoir. Elle demanda au monarque les restes de ses fils, afin de leur faire donner une sépulture convenable. « Madame, dit ironiquement le grand-prévôt à cette mère éplorée, rassurez-vous, moi présent, ils ont été inhumés en terre sainte. »[1]

XXIV.

Une mort qui devait inscrire dans les annales de l'histoire une date plus fameuse encore que celle du Balafré, suivit immédiatement la sienne. Catherine de Médicis, profondément ébranlée par l'assassinat du duc de Guise et pleine d'inquiétudes sur ses résultats, s'était fait transporter, quoique malade, et contre l'avis des médecins, dans l'appartement du cardinal de Bourbon, pour lui donner l'espoir d'une délivrance prochaine. Le vieillard, en la voyant, s'écria : « Ah! Madame, ce sont-là de vos traits; vous nous faites tous mourir! » La vue de ce vieillard malade, exaspéré et qui semblait sortir d'une tombe pour lui reprocher sa vie passée, lui fit une vive impression; elle se remit au lit et ne s'en releva plus. Son fils vint la visiter, mais quand le délire, qui ne devait plus la quitter survint, il abandonna le chevet de sa mère mourante,

1. De Thou, liv. XCIII.

manquant de courage pour supporter ce spectacle, lui qui, sans sourciller, avait mesuré de l'œil la longueur du corps sanglant du roi de Paris. Comme François Ier, son beau-père, Catherine mourut abandonnée des siens; seul, un vieux prêtre l'assista au moment suprême[1].

Les derniers jours de cette femme, qui pendant trente ans, prit part à tous les grands événements de son siècle, nous montrent que l'absence de tout principe moral et religieux est la ruine et la honte des empires. Catherine avait tout ce qui fait les grandes reines, un grand esprit, une grande ambition, une grande habileté; mais tout cela reposait sur une base de boue. Son égoïsme lui fit oublier qu'elle était femme et mère, elle dépravа ses fils pour mieux les dominer, et s'aliéna tous les partis qu'elle servit et trahit tour à tour; hier politique, aujourd'hui huguenote, demain ligueuse. Tout dépérit dans ses mains, et ce trône des Valois qu'elle voulait conserver à sa famille, ce fut elle qui en prépara la chute honteuse; poussée par une fatalité providentielle, elle fut condamnée à détruire de ses propres mains, ce qui fut le rêve de sa vie; arrivée à la fin de sa longue carrière, mais toujours jeune d'ambition, au lieu du succès qu'elle attendait, elle ne recueillit que des tempêtes; rien ne la servit, pas plus la nuit de la Saint-Barthelemy que les avances faites aux ligueurs; haïe des uns, méprisée de tous, délaissée de son fils Henri, elle chercha une étoile pour s'orienter dans sa route, et ne vit que l'abîme qu'elle avait creusé sous les pas de la royauté. Que se passait-il dans ce cœur bronzé, dans cette âme superstitieuse aux jours de ses déceptions? Nul ne le sait; elle dut sans doute dévorer en silence ses peines en voyant s'échapper de ses mains ce pouvoir qui fut le seul Dieu qu'elle adora; elle fut punie par où elle avait péché; après avoir assassiné froidement, une mort violente eut été une trop douce punition pour tant de sang versé. Dieu la condamna au grand châtiment des ambitieux: à vivre et à mourir dans l'obscurité; sa mort fit si peu de bruit que personne n'y prit garde, on pensait trop au Balafré pour s'occuper d'elle; elle n'était ni utile, ni

1. Pasquier, liv. XIII, lettre 8. — De Thou, liv. XCIV. — Davila, liv. IX.

redoutable, elle n'était plus qu'une vieille femme. «Quant à Blois où elle était, dit l'Estoile, adorée et vénérée comme la Junon de la cour, elle n'eut pas plutôt rendu le dernier soupir qu'on n'en fit non plus compte, partout, que d'une chèvre morte[1].» Le dimanche suivant, le curé Guincestre, à la suite d'une prédication, apprit à ses auditeurs sa mort. «La reine, dit-il, laquelle a fait en sa vie beaucoup de bien et beaucoup de mal, et crois qu'elle en a fait encore plus du dernier que du premier; je n'en doute point. Aujourd'hui, Messieurs, se présente une difficulté, savoir: si l'Église catholique doit prier Dieu pour elle, ayant vécu si mal qu'elle a vécu, avancé et supporté souvent l'hérésie (encore que sur la fin elle ait tenu le parti de notre sainte union, comme l'on dit, et n'ait consenti à la mort de nos bons princes catholiques). Sur quoi je vous dirai, Messieurs, que si vous lui voulez donner à l'aventure par charité un *pater* et un *ave* vous le pouvez faire, il lui servira de ce qu'il pourra, sinon, il n'y a pas grand intérêt. Je vous le laisse à votre liberté.»

Ce fut là sa véritable oraison funèbre: elle n'en méritait pas d'autre; un poëte lui consacra les vers suivants :

La reine qui cy git fut un diable et un ange,
Toute pleine de blâme et pleine de louange.
Elle soutint l'état et l'état mit à bas;
Elle fit moins accords, et pas moins de débats.
Elle enfanta trois rois et cinq guerres civiles,
Fit batir des châteaux et ruiner des villes,
Fit bien de bonnes lois et de mauvais édits —
Souhaite lui passant enfer et Paradis.[2]

Henri III voulut honorer une mère qu'en fils ingrat il avait négligée. Ne pouvant la pleurer, il lui fit de somptueuses funérailles qui ne s'accordaient ni avec sa cassette vide, ni avec le patrimoine de la défunte qui mourait endettée de 800,000 écus, quoiqu'elle eût, dans sa vie, tou-

1. L'Estoile, année 1588.
2. L'Estoile, année 1588. — Le roi de Navarre haïssait mortellement sa belle-mère : «Je n'attends que l'heure, écrivait-il quelques jours avant la mort de Catherine, de ouir dire que l'on aura étranglé la reine de Navarre (sa femme); cela avec la mort de sa mère me ferait bien chanter le cantique de Siméon. (Lettres missives de Henri IV, t. II, p. 417.)

ché des sommes immenses. Il se montra le digne fils de Henri II; il voulut qu'elle eût des funérailles de reine; elle les eut. Il prit le deuil avec magnificence, ordonna que tous les appartements du château fussent détendus, peints en noir et semés de larmes d'argent; que tout enfin, dans la demeure royale, portât l'empreinte de la douleur.

Ce furent là les derniers honneurs et la dernière marque de tendresse que la Florentine reçut de ce fils qu'elle poussa à sa ruine, tout en voulant sa grandeur. Personne ne la pleura, si ce n'est quelques vieux serviteurs qui poussèrent des cris de rage, quand ils surent que leur magnifique maîtresse était morte insolvable.

LIVRE XX.

I.

Il nous faut revenir en arrière de quelques jours, et nous transporter dans la capitale au 24 décembre 1588, au moment où dans la soirée on entendit tout à coup, dans les rues, ce cri : Le duc de Guise est mort assassiné [1]. En un instant toutes les boutiques furent fermées et Paris fut sur pied rassemblé dans les rues, sur les places publiques, devant les parvis des églises; les Seize se réunirent partagés entre l'indignation et la crainte : les uns voulaient se rendre maîtres de la ville, au nom de la sainte union; les autres hésitaient. Si le roi, disaient-ils, marchait sur nous!... On ne prit aucune décision.

Selon la coutume de l'Église catholique, toutes les cloches des paroisses furent mises en branle pour appeler les fidèles à la messe de minuit. Le service se fit partout d'une manière lugubre et solennelle; les prédicateurs qui montèrent en chaire se contentèrent d'annoncer au peuple que le défenseur de la foi était mort; on n'osa injurier le roi. Chacun se disait que ce qu'il avait fait à son puissant sujet, il pouvait le faire à tous. La peur refoula l'indignation : on pleura la victime sans insulter la main qui l'avait frappée. L'avocat Versorix, en apprenant la mort du duc, fut tellement saisi de douleur qu'il mourut en embrassant le portrait de son patron [2]. Si le roi, immédiatement après ce double meurtre, au lieu de diplomatiser avec les députés de Blois, s'était porté résolument vers la capitale, il s'en fût probablement rendu le maître. Il sut bien couper, mais

1. Journal des choses advenues à Paris depuis le 23 décembre 1588 jusqu'au dernier avril 1589.

2. De Thou, t. IV, liv. XCIII. — L'Estoile, année 1588. — Davila, t. Ier.

il ne sut pas recoudre; pour lui, tous ses ennemis se personnifiaient dans son insolent sujet; il oubliait que ses ennemis étaient tout le monde; il donna le temps aux ligueurs de passer de l'effroi à la colère : c'est ce qui le perdit. L'homme de génie saisit l'heure favorable, l'homme vulgaire la laisse échapper.

Le lendemain, 25 décembre, rien n'était changé. Revenus de leur effroi, les ligueurs firent éclater leur colère. Aussi prompts à s'abattre qu'à s'exalter, il vouèrent le Valois à tous les démons de l'enfer. Jean Roland, l'un des Seize, réunit autour de lui un grand nombre des plus exaltés de la sainte union, et les engagea à promettre, par serment, de se dévouer au salut de la religion mise en péril par l'assassinat du duc de Guise. Notre chef mort, leur dit-il, il nous en faut un autre, et il leur proposa le duc d'Aumale, homme sans mœurs, sans talents, sans courage, et qui n'avait d'autre droit à cette distinction que son titre d'allié des Guises[1]. On adopta par acclamation cet imprudent conseil, et l'on courut à un couvent de Chartreux chercher le nouveau chef qui s'y était retiré momentanément pour y faire ses dévotions à l'approche des fêtes de Noël.

A l'issue de cette assemblée tumultueuse, qui compromettait la cause de la ligue en lui donnant pour chef un homme mal famé et sans talents militaires, les Seize, et ceux qui avaient délibéré avec eux, se rendirent en corps à l'hôtel de Guise pour apporter leurs doléances à la veuve de l'illustre défunt; ils la supplièrent de permettre que l'enfant qu'elle portait dans son sein eût pour maraine la ville de Paris; le peuple accompagna les Seize en criant : vive d'Aumale! Quand il vit cette veuve éplorée et qu'il eut surtout entendu quelques paroles passionnées de Madame de Montpensier, il ne contint plus sa fureur. Les prédicateurs, abattus le jour précédent, reprirent leur audace accoutumée, et, par leurs discours incendiaires, portèrent l'irritation du peuple au plus haut point : «Le voilà démasqué, s'écriaient-ils dans leur trivial langage, ce faux renard, ce cauteleux grison, ce bon et tant religieux caffard, ce Sardanapale ennemi de l'Église!... Guerre au tyran!... Mort à l'assassin!»

1. Davila, liv. X, p. 146.

Jamais en 1793, aux heures de leur terrible ivresse, les Jacobins ne prêchèrent plus hardiment et plus nettement le régicide que ces hommes d'église, auxquels l'Évangile ordonne l'obéissance aux puissances établies. Enflammé par les paroles de ses prédicateurs, le peuple brisa partout les armoiries royales, les jeta dans les ruisseaux de ses rues, les foula aux pieds et les couvrit de boue. Le lendemain, les hommes des barricades reprirent leurs dagues, parcoururent la ville en poussant des cris de mort. Armés de marteaux, ils entrèrent dans l'église de Saint-Paul et y mutilèrent les honteux mausolées de marbre que le roi avait élevés à ses mignons.[1]

Dans l'église Saint-Barthélemy le curé Guincestre se distingua de tous ses confrères par la hardiesse de ses apostrophes contre le roi. Debout, sur sa chaire, il commande à ses auditeurs du geste et de la voix; il veut que chacun promette de verser jusqu'à la dernière goutte de son sang pour venger la mort des deux frères assassinés: «Levez la main, s'écrie-t-il.» Un seul homme, Achille de Harlay, fait semblant de ne pas l'entendre. «Levez la main, Monsieur le président, lui crie Guincestre d'une voix tonnante, levez-la bien haut.» Le président la leva. «Ce n'est pas assez haut, Monsieur le président, levez-la encore plus haut, afin que le peuple vous voie[2].» Achille de Harlay eut peur. Dans une position plus critique, Boissy d'Anglas montra plus de force d'âme.

Les politiques, les riches surtout, furent déclarés complices de l'assassinat de Blois; les ligueurs se ruèrent sur eux, les insultèrent, les outragèrent, les pillèrent, et leur or, extorqué violemment, remplit les caisses vides du duc d'Aumale et des Seize. Dans son enthousiasme, chaque ligueur voulut contribuer au bien de la sainte union; la colère les rendit prodigues.

Les hommes de plume, les poëtes surtout, ne laissèrent pas échapper une occasion si belle de se révéler au public. Des pamphlets, aujourd'hui pour la plupart oubliés, contre Henri III, circulèrent dans la ville et y entretinrent l'agitation; tous poussaient aux armes et à l'assassinat.

1. V. Palma-Cayet, liv. I, p. 290. — L'Estoile, année 1589.
2. L'Estoile, année 1589.

II.

Ces saturnales, on ne peut leur donner un autre nom, jetèrent cependant quelque doute dans l'esprit de certains ligueurs qui, plus exaltés que méchants, se demandèrent si réellement il était permis de prendre les armes contre celui qui naguère encore était leur souverain légitime. Comme la moindre hésitation, parmi les membres de la sainte union, pouvait tout compromettre, les Seize résolurent de faire légitimer leur levée de boucliers par la plus sainte autorité du royaume : celle de la Sorbonne. La faculté de théologie fut convoquée en séance solennelle, le 7 février; la question suivante lui fut soumise par le conseil des Seize : Le peuple franc peut-il s'armer, s'unir, lever de l'argent et contribuer à la défense de la religion catholique, apostolique et romaine, pour s'opposer aux efforts du roi qui avait violé la foi publique par des trahisons et assassinats dans l'assemblée des États du royaume?

A la presque-unanimité des voix, la Sorbonne, sauf la confirmation du Pape, répondit que Henri de Valois, naguère roi de France, était déchu de la couronne, que tous ses sujets étaient déliés du serment de fidélité et d'obéissance, que son nom devait être rayé des prières de l'Église, et que tout catholique pouvait en conscience prendre les armes contre lui.[1]

Dans cette circonstance solennelle la Sorbonne oublia les services passés. Qui eût dit que seize ans après le massacre des huguenots le fauteur de la Saint-Barthélemy, le premier complice de Catherine serait ainsi traité par son Église à laquelle il avait donné tant de sanglantes marques d'attachement?

Le soir de ce jour mémorable la décision de la faculté de théologie fut publiée à son de trompe dans la ville, où elle fut accueillie par des transports frénétiques de joie; tout ligueur pouvait désormais, en toute liberté de conscience, s'abandonner à sa haine contre le Valois; non-

1. L'Estoile, année 1589. — Notes à l'édit. de 1744, liv. II, p. 168 et suiv. — Mémoires de la ligue, t. III, p. 178. — V. Palma-Cayet, liv. I. — Pasquier, liv. XIII, chap. IX, p. 379. — Capefigue, la réforme et la ligue, t. V, p. 221 et 222.

seulement ce n'était pas un péché, c'était encore un devoir. Le lien de fidélité qui lie le sujet au prince était violemment brisé, la tradition avec le passé rompue, et la France livrée à tous les dangers d'un gouvernement révolutionnaire. L'Église, à laquelle Dieu ordonne la soumission aux rois, donnait le signal de l'insurrection, c'était grave et surtout de mauvais exemple; elle n'avait plus rien à reprocher à Othman; elle copiait ses idées; mais avec cette différence que le publiciste protestant voulait qu'on procédât légalement à la déposition d'un roi, tandis qu'elle procédait révolutionnairement. Il n'appartenait pas plus aux Seize qu'à la Sorbonne de prononcer sur le sort de Henri III: c'était l'affaire des États régulièrement assemblés, parce que c'est en eux que réside véritablement le pouvoir souverain que le prince et ses héritiers n'exercent que par délégation et dont ils ne peuvent être dépossédés que lorsqu'ils violent les lois fondamentales du royaume.

La décision de la Sorbonne qui rassura les ligueurs eut un grand retentissement dans les provinces, où elle fut fatale à la cause royale en détachant de son obéissance plusieurs villes jusque-là fidèles. En l'apprenant, Henri III ouvrit-il les yeux? C'est peu probable. Quand il aurait fallu monter résolument à cheval, il s'occupait de faire badigeonner en noir les appartements de son palais pour faire honneur au cadavre de sa mère. Il pourparlait avec les membres des États de Blois, qui continuaient leurs séances pour lui complaire. On faisait semblant de travailler, et on ne faisait rien, ou presque rien; tout s'y passait comme si le duc de Guise et son frère eussent été pleins de vie. L'assemblée craignait le roi, celui-ci se défiait de l'assemblée. A la grande impatience de tous la séance de clôture fut fixée au 16 janvier. Les États présentèrent leurs cahiers unanimes sur un seul point : l'extermination des protestants. L'édit d'union fut encore proclamé par un serment solennel; on se sépara, et dans presque chaque député de retour dans sa province, le roi eut un ami de moins et la ligue un partisan de plus. Ce n'était que justice : le lâche assassinat des Guises portait ses fruits. Leurs deux cadavres étaient deux mauvaises marches pour remonter sur un trône d'où il était tombé honteusement le jour des barricades.

III.

Pendant que le roi, affaissé sur lui-même et privé de sages et habiles conseillers, ne savait pas comment il sortirait de la situation dans laquelle il se trouvait, les ligueurs ne demeuraient pas oisifs. Le divorce entre Henri de Valois et les zélés catholiques était consommé; c'était maintenant au sort des armes à décider. Comme tous les pouvoirs irréguliers, qui naissent aux jours des ébullitions populaires, les Seize procédèrent révolutionnairement; il fallait au peuple des émotions, ils lui en donnèrent; il fallait des coups d'État, ils en firent.

Depuis le lendemain du jour où l'on apprit à Paris la nouvelle de l'assassinat des princes lorrains, l'agitation alla toujours croissant; le 10 janvier, elle avait atteint son dernier degré. Tous les petits enfants de Paris furent réunis dans le cimetière des Innocents; là, rangés en colonnes serrées, ils se dirigèrent vers l'abbaye Sainte-Geneviève. Quand la tête de l'immense cortége entra dans le porche de la vieille église, tous éteignirent leurs cierges, par terre, en criant d'une voix lugubre: «Dieu éteigne la race des Valois!» L'effet de cette habile mise en scène fut prodigieux; on ne douta plus de la ruine de la famille qui avait déjà donné douze rois à la France, car la malédiction de Dieu paraissait visible sur elle. Ce n'était plus, aux yeux du peuple, une cause politique qu'on l'appelait à défendre: c'était celle de Dieu. Jamais, dans leurs plus mauvais jours, les ligueurs n'avaient haï les protestants comme dans ce moment ils haïssaient Henri III et son entourage; à leurs yeux ils étaient pires que des hérétiques: c'étaient des impies qui avaient trahi la sainte Église et trempé leurs mains dans le sang de princes chéris de Dieu. Pendant six semaines Paris fit trève à ses plaisirs: les églises furent toujours remplies, les chaires toujours occupées; les processions succédaient aux processions; les discours les plus étranges se mêlaient aux pratiques les plus superstitieuses.[1]

En lisant les récits de cette lamentable époque, on dirait que la haine y prononça son dernier mot, tant il y avait de passion dans les diatribes de ces prêtres qui ressem-

1. L'Estoile, année 1589.

blaient plus à des sacrificateurs de Teutatès qu'à des disciples du Crucifié. La rage de l'assassinat était dans tous les cœurs. Des prêtres montaient sur les autels où l'on célébrait la messe; ils y plaçaient des images de cire qu'ils piquaient au cœur, en prononçant des paroles mystérieuses, croyant donner ainsi la mort au roi. Guincestre l'insultait lâchement et l'appelait, ainsi que son favori d'Épernon, « un sorcier, un adorateur du diable. »[1]

IV.

Les Seize exploitèrent habilement la fiévreuse ardeur du peuple, afin de retirer à eux toute l'autorité. En flattant les plus mauvais instincts, ils firent nommer, à la place de la haute magistrature, qui avait le gouvernement de la ville, des hommes de bas étage, mais résolus comme ceux qui, dans les révolutions, remontant du fond de la société à la surface, sont d'autant plus enivrés du pouvoir qu'ils n'en ont jamais goûté. Un Touchaud, un Louchard, un Senault, un Bussy-Leclerc devinrent les vrais maîtres de Paris. Le duc d'Aumale n'était qu'un chef nominal.

Plus énergique que ne le furent jamais les princes lorrains, la commune de Paris (nous pouvons lui donner ce nom), agit avec une vigueur extraordinaire; tout obstacle devint son ennemi : vaincre ou périr fut sa devise. Le parlement, malgré ses concessions, n'avait pas cependant rompu avec le roi auquel il voulait envoyer des députés, ce qui inquiétait les Seize. Un homme de résolution, Bussy-Leclerc, se chargea d'y mettre obstacle. Aidé de quelques ligueurs déterminés, il investit le palais de justice, et, le pistolet au poing, força les magistrats à le suivre à la Bastille, où il les enferma.

Dans ce jour néfaste, la magistrature française fut à la hauteur de sa tâche. Quand Bussy se présenta devant la cour, il déclara hypocritement qu'à son grand regret il avait reçu l'ordre de s'assurer seulement de quelques présidents et conseillers, accusés d'être partisans de Henri de Valois. Il commença alors à lire une liste en tête de laquelle étaient inscrits le premier président de Harlay et le président de Thou; «n'achevez pas, lui crièrent les membres

1. L'Estoile, année 1589.

présents, nous n'abandonnerons pas nos chefs; marchez, nous vous suivrons. » Achille de Harlay, prévenu de ce qui devait se passer, voulut racheter la honte de sa faiblesse devant Guincestre. « Si les ligueurs doivent me chercher quelque part, dit-il, c'est sur mon siége. » Il ne voulait pas en descendre, mais s'y faire tuer; il céda enfin aux prières de ses collègues. Paris eut, ce jour-là, un spectacle d'une nouveauté bien étrange : il vit les magistrats de la plus haute cour du royaume traverser ses rues en robes rouges et manteaux d'hermine[1]. Ce spectacle, qui aurait dû lui ouvrir les yeux, ne lui arracha que des railleries et des huées. Il était fou. Quant au parlement, il subissait une humiliation méritée; après avoir été l'instrument docile des colères de Charles IX, qui lui avait demandé de déclarer infâme la mémoire de l'amiral et de légitimer l'assassinat de ses sujets, il était devenu le jouet de quelques furieux démagogues. Les expiations viennent toujours pour les corps, qui, chargés de veiller à la justice, se font les lâches complaisants de ceux qui la foulent aux pieds.

Comme on ne pouvait se passer d'un parlement, on en fabriqua à la hâte un autre avec ceux des conseillers que la crainte avait retenus chez eux et avec ceux qui, emprisonnés à la Bastille, n'eurent pas le courage de persister dans leur noble résistance. Le 19 janvier, c'est-à-dire trois jours après, Paris eut une cour épurée ayant à sa tête le président Brisson, homme savant, mais faible : honteux du rôle qu'on voulait lui faire jouer, ce magistrat fit secrètement, chez un notaire, la déclaration que ce n'était que par contrainte qu'il acceptait. Cette protestation l'accuse plus qu'elle ne l'absout, et le fait paraître bien petit à côté du conseiller Dubourg, montant sur son bûcher plutôt que de renier sa foi religieuse.

Plus courageux ou plus habiles que le président Brisson, le plus grand nombre des politiques, qui échappèrent aux poursuites de Bussy-Leclerc, cherchèrent les moyens de fuir. Ils ne le firent pas sans d'immenses difficultés; leur vie fut même en danger. La ligue avait inauguré le règne de la terreur.

1. Mémoires de la ligue, t. III. — Davila, liv. X. — Pasquier, liv. XIII, chap. IX, p. 379.

Avec un parlement ainsi épuré, les ligueurs pouvaient tout oser : ils osèrent tout; sous leur pression il fit ce qu'ils voulurent. Il prononça la déchéance de Henri III, flétrit sa mémoire et confirma le décret de la Sorbonne[1]; les parlements de province imitèrent celui de Paris.

V.

Quelques jours après, la duchesse de Guise se présenta devant la cour, en grands habits de deuil, pour lui demander justice contre l'assassin de son époux. Le parlement, sans la moindre hésitation, commença une vaste procédure contre Henri de Valois et ses complices. En retraçant ce souvenir, l'historien est saisi de dégoût, tant les hommes lui paraissent dégradés.

Tout pouvoir qui n'a pas pour lui la justice est toujours violent, et rarement fort; tel était celui qui se personnifiait dans un Senault et dans un Bussy. Il pouvait durer ce que dure un feu d'épines, pas davantage. Les seigneurs attachés à la fortune des princes lorrains, ne tardèrent pas à comprendre que l'autorité était tombée tout entière aux mains de personnes de basse extraction, intrigants criblés de dettes et habiles à manier la populace. Un seul homme, dans ce moment, pouvait contre-balancer leur influence : c'était Mayenne, de tous les Guises le seul qui représenta dignement sa puissante maison. Aux qualités du capitaine il joignait l'habileté du diplomate. Ambitieux comme ses frères, il était modéré dans ses désirs; il ne courait pas au-devant des événements : il les attendait; des membres de son parti il était le seul qui pût se mettre à sa tête, et cependant il manquait de la qualité la plus essentielle pour un sujet qui lutte contre son roi : la volonté inébranlable d'atteindre un but, au risque d'y perdre la vie. C'était le côté faible de sa nature; mais c'en était aussi le plus honorable : le grand homme y perd, l'honnête homme y gagne. La ligue ne pouvait mettre à sa tête un chef plus capable, dont l'honorabilité bien connue était rehaussée de l'éclat que ses deux frères assassinés faisaient rejaillir

1. Davila, liv. X, p. 548. — De Thou, liv. XCIV, p. 375. — Mémoires de la ligue, t. III, p. 178.

sur lui; héritier de leur gloire, il l'était aussi de leur popularité.

Aux propositions qui lui furent faites de venir à Paris prendre la direction des affaires, il répondit d'une manière évasive; il voulait encore attendre. Sa sœur, la duchesse de Montpensier, moins patiente que lui, alla, convalescente encore, le rejoindre à Dijon. Elle le ramena à Paris, où il reçut du peuple un accueil enthousiaste. Trop prudent pour porter de suite la main aux racines du mal, il parut ignorer ce qui s'était passé, et ne songeait cependant qu'au moyen de mettre fin au désordre et de ressusciter, sous un nom quelconque, l'autorité royale que les plus ardents d'entre les Seize voulaient abolir pour y substituer celle de leurs caprices et de leur volonté.[1]

VI.

Pendant que Paris s'agitait, passant tour à tour du découragement à l'espérance, et de l'abattement à la plus vive allégresse, Henri III voyait avec effroi le vide se faire autour de lui; chaque heure lui apportait une mauvaise nouvelle. Un jour c'étaient les Parisiens qui avaient brisé ses armoiries et les avaient traînées dans la boue; un autre jour c'était sa déchéance prononcée par le parlement[2]. Le malheureux roi en était malade de chagrin; et quand, des fenêtres de sa chambre, il voyait, à quelque distance de son palais, flotter sur le clocher des villages l'odieux drapeau de l'union, il devait se rappeler ces paroles prophétiques de sa mère: «Monsieur mon fils, prenez garde de n'être roi de rien du tout.» L'œil de la vieille Catherine avait vu juste; toute la puissance de Henri s'était écoulée entre ses mains. Pour capitale il avait Blois, pour armée sa garde, une centaine de gentilshommes, deux ou trois cornettes de suisses et de chevau-légers, pour trésor quelques écus empruntés à ses serviteurs. Il put alors mesurer l'abîme creusé sous ses pas, et expier rudement la joie qu'il avait éprouvée en voyant le roi de Paris étendu à ses pieds. Le

1. Capefigue, t. V, p. 202. — De Thou, liv. XCIV, p. 382. — V. Palma-Cayet, liv. Ier. — Davila, liv. X, p. 555.

2. Journal des choses advenues à Paris depuis le 23 décembre 1588 jusqu'au dernier avril 1589.

pauvre insensé ignorait qu'on n'assassine pas les idées; c'était avec elles qu'il fallait désormais lutter; pour cela il n'avait ni trésor, ni prestige autour de son nom, ni noblesse fidèle, ni soldats dévoués. Dans cette extrémité il s'abaissa et fit le suppliant auprès de Mayenne, par l'entremise du cardinal Morosini, légat du pape. Mayenne refusa même d'avoir une entrevue avec le prélat. Henri III était perdu s'il n'eut suivi le conseil que lui donnèrent ses ministres de s'allier au roi de Navarre. Il le rejeta d'abord sans hésiter; il était fourbe, cruel, mais il tenait à sa foi religieuse comme certains bandits tiennent à leur parole d'honneur. La nécessité fit taire ses scrupules. Roi sans couronne et presque sans sujets, ne possédant, dans tout son royaume, que Blois, Amboise, Tours et Beaugency, il accepta la planche de salut qu'on lui offrait; des négociations s'ouvrirent; elles aboutirent. Le Béarnais prêta son épée et sa petite armée bien aguerrie à l'homme de la Saint-Barthélemy, pour le remettre sur son trône. Les huguenots, qui avaient autant de haine que de mépris pour Henri de Valois, murmurèrent hautement; dans leur puritanisme ils ne comprenaient pas que leur chef pût tendre une main secourable à l'assassin de leurs frères. Cependant la joie de se mesurer bientôt avec les ligueurs fut un contre-poids à leur antipathie. Les conditions du traité ne furent pas bien dures; le Béarnais ne demanda à son beau-frère, en échange de ses services, qu'une ville et un pont sur la Loire: Henri III lui donna Saumur.[1]

Le traité signé, le roi de Navarre qui, à ses brillantes qualités d'habile capitaine, joignait celles de l'homme politique, fit publier une déclaration datée de Chatellerault, dans laquelle il invitait tous les Français à rentrer dans le devoir et l'obéissance due à leur roi.

VII.

Les deux rois se donnèrent rendez-vous au château de Plessis-les-Tours, célèbre par les froides cruautés de Louis XI; ils étaient précédés de leurs gardes qui s'appro-

1. Davila, liv. X. — V. Palma-Cayet, liv. Ier. — Correspondance du roi de Navarre avec Duplessis, du 12 mars au 3 avril. — De Thou, liv. XCV.

chèrent avec un air de défiance; mais le Béarnais fit cesser cet état d'incertitude en se précipitant vers Henri III, aux genoux duquel il se jeta. Au même instant les cris de Vive le roi de France! Vive le roi de Navarre! retentirent sous les voûtes du château. Henri III releva son beau-frère avec bonté et ils se jetèrent dans les bras l'un de l'autre; les seigneurs protestants et les seigneurs catholiques imitèrent leurs maîtres; le reste de la journée se passa en fêtes et en protestations d'amitié. Le soir du même jour le roi de Navarre écrivait à Mornay : « Enfin la glace est rompue, non sans beaucoup d'avertissement que si j'y allais, j'étais mort; j'ai passé l'eau en me recommandant à Dieu. » — « Sire, lui répondit Mornay, vous avez fait ce que vous deviez et ce qu'aucun de nous ne devait vous conseiller. »[1]

Le lendemain de ce jour mémorable Henri de Bourbon entra seul à Tours à pied et alla surprendre son beau-frère au lit. Cet acte spontané, gage éclatant de sa loyauté, fit une vive impression sur le cœur d'un monarque qui n'osait compter sur personne. Ses défiances à l'égard du roi de Navarre s'évanouirent, et il lui accorda sans restriction toute sa confiance. En politique la ligne droite est le meilleur, comme le plus court des chemins. Si on le comprenait mieux, bien des maux seraient épargnés à l'humanité.

VIII.

Au moment où les deux rois, si longtemps désunis, se rapprochaient, Mayenne étudiait la marche de la ligue, dont il entrevoyait l'anéantissement dans ses propres excès. Il sentait que toute surexcitation politique ou religieuse finit par une prostration de forces. Il voulait prévenir ce moment qui eût été funeste à son parti, mais il craignait aussi de précipiter les événements et de tout compromettre en voulant tout consolider; il parut donc, aux premiers jours de son arrivée, s'associer à l'enthousiasme et à l'indignation des ligueurs; il assista aux processions, à l'une surtout, composée de six cents enfants qui, le mardi gras, pieds nus et en chemise, parcoururent les rues de la

1. L'Estoile, année 1589. — Mémoires de la ligue, t. III, p. 297. — Pasquier, t. XIII, lettre XIII, p. 391. — Duplessis-Mornay, t. IV, § 79, p. 355.

ville en chantant des chansons contre le roi[1]. Il s'insinua ainsi dans les faveurs de la populace : quand le carême fut venu, il crut le moment propice pour ramener de l'ordre dans la police et le gouvernement de la ville ; il manœuvra si bien que, tout en n'expulsant pas du conseil les plus exaltés d'entre les ligueurs, il leur enleva la direction des affaires en y introduisant de sa propre autorité une majorité composée d'hommes qui lui étaient dévoués. Les chefs du parti populacier, qui avaient pris leur rôle au sérieux, ne se virent pas sans colère déposséder d'une autorité qu'ils regardaient comme leur légitime possession ; ils crièrent à la tyrannie et excitèrent, par des discours incendiaires, le peuple à ressaisir ses droits ; mais le peuple de Paris de 1589 n'avait pas en haine les grands comme le peuple de Paris de 1793. Louchard et Senault crièrent donc, mais vainement, à l'usurpation ; le pouvoir était trop bien tombé de leurs mains pour y revenir jamais ; impuissants à faire prévaloir leur volonté dans le conseil de l'Hôtel-de-Ville, ils se tournèrent du côté des confréries qu'ils cherchèrent à fanatiser, afin de compenser leur autorité confisquée par Mayenne par leur domination sur les masses. Ces confréries qui, dans le principe, n'étaient que des réunions religieuses, s'étaient transformées par la force des circonstances en véritables assemblées politiques. La plus considérable de toutes était celle du *Cordon de Jésus*, qui avait pour membres les plus fanatiques d'entre les ligueurs ; ce fut celle-là que Louchard et ses amis choisirent pour y faire entendre leurs doléances et combattre les actes de leurs collègues de l'Hôtel-de-Ville. Quand, ce qui arrivait presque toujours, ils avaient été battus dans le conseil, ils s'y consolaient de leurs défaites et cherchaient à établir, à côté de l'autorité régulière, une autorité rivale ; c'était en petit la commune à côté de la convention. Les circonstances changent, les hommes demeurent les mêmes ; en fait de mauvaises passions il n'y a rien de bien nouveau sous le soleil. Mayenne, laissant donc les mécontents crier à la tyrannie, se fit investir de tous les pouvoirs d'un monarque absolu et prit le titre de lieutenant-général de l'État royal et couronne de France[1]. Populaire à Paris,

1. Capefigue, t. V, p. 200. — Davila, liv. X, p. 556. — De Thou, liv. XCIV, p. 385.

malgré la colère des mécontents, il sentit qu'il ne pouvait conserver son influence qu'en sortant de la capitale pour chercher des lauriers sur les champs de bataille; il le fit.

IX.

Les deux rois, naguère ennemis déclarés, mais unis maintenant par un intérêt commun, résolurent après s'être concertés, de réunir toutes leurs forces et de marcher sur Paris dont la prise serait l'anéantissement de la ligue et le rétablissement de l'autorité royale. En attendant le moment de l'exécution, Henri III resta à Tours et le roi de Navarre quitta cette ville et alla à Chinon au devant de son infanterie qui revenait du Poitou.

Mayenne n'attendit pas que les deux rois vinssent le chercher, il alla résolument à leur rencontre. Ayant appris par ses espions que Henri III était seul à Tours, ville mal fortifiée et mal gardée, il s'y dirigea à marches forcées, et faillit, par une habile manœuvre, surprendre le roi qui se promenait hors de la ville. Henri s'échappa grâce à un meunier qui voyant venir les ligueurs, lui cria : « Sire, où allez-vous? les ennemis sont là ! » Il n'eut que le temps de tourner bride : poursuivi par les soldats de Mayenne, il arriva à la porte du faubourg, où il se trouva en présence d'une barricade; il ordonna aux hommes qui la gardaient de prendre les armes; des coups de feu partirent alors de tous côtés: les ligueurs envahirent le faubourg Saint-Symphorien, le brave Crillon leur tint tête avec une faible escorte. Vaincu par le nombre, il fut contraint de reculer jusqu'à la porte du Pont qu'il put fermer.

Grâce au courage héroïque de Crillon, les royalistes demeurèrent maîtres du pont, mais les ligueurs enhardis par le succès et la présence de Mayenne, voulurent le leur enlever. Ils eussent réussi, si vers les six heures du soir, une centaine d'hommes de l'avant-garde du roi de Navarre, commandée par Châtillon, le fils de Coligny, ne fussent arrivés; ces fiers huguenots s'avancèrent froidement et au petit pas sur le pont, à travers une grêle de balles. Stupéfaits de tant d'audace et de calme au milieu d'un si grand danger, les ligueurs ralentirent leur feu, que la nuit qui survint fit cesser.

L'honneur de cette journée où le roi eut sa part de gloire par le courage qu'il déploya et la présence d'esprit dont il fit preuve, revient tout entier au brave Crillon et à Châtillon, qui se montra le digne fils de l'Amiral par son intrépidité et sa grandeur d'âme. On voulut détourner ce dernier de servir Henri III, le meurtrier de son glorieux père; à ceux qui le lui proposaient, il répondit: «Vous êtes tous des traîtres, il est votre roi et le nôtre aussi; vous parlez en femmes et non en soldats; nous verrons, le jour venu, si vous avez autant de vaillance que de mauvaises paroles.»[1]

C'était au milieu du silence de la nuit, dans l'île qui est située en face de Tours, que se passait cette scène digne des plus beaux temps de l'antiquité.

Le lendemain matin, Mayenne découragé, donna le signal de la retraite; ses soldats en se retirant, laissèrent des traces sanglantes de leur passage. Henri III était dans l'admiration de l'intrépidité de ces cent huguenots, qui à eux seuls avaient tenu tête à l'armée de Mayenne et décidé sa retraite. Il embrassa par deux fois Châtillon, et pour montrer combien il appréciait la valeur de ses alliés, il prit comme eux l'écharpe blanche, ce qui mécontenta beaucoup quelques seigneurs catholiques; Crillon, qui avait vu les huguenots au feu, ne le trouva pas mauvais. Le roi de Navarre voulut se mettre à la poursuite de Mayenne, Henri III s'y opposa: ce serait folie, lui dit-il en plaisantant, de hasarder un double henri contre un carolus.[2]

X.

L'échec de Mayenne consterna les ligueurs: ils avaient trop attendu de lui; comme ils n'avaient pas douté du succès, ils furent plus abattus par le revers; en vain la duchesse de Montpensier leur assura que les deux rois étaient blessés, que Crillon, Montbazon et le duc d'Aumont avaient péri; la retraite de Mayenne leur causait plus d'alarmes que l'assurance de la duchesse ne leur donnait de cou-

1. Davila, liv. X. — D'Aubigné, liv. II, chap. 19, p. 169. — Palma-Cayet, liv. VIII.

2. Allusion au prénom de Mayenne, qui s'appelait Charles.

rage. Après tant de fiévreuses agitations, la réaction arrivait : les plus hardis étaient les plus timides, la foi aveugle que la ville avait dans la Sainte-Union s'affaiblissait. Les prédicateurs, naguère si hardis et si passionnés, étaient sans parole et sans voix, et par contre les politiques qui avaient précédemment ployé sous l'orage, commencèrent à relever la tête. Avant l'échec de Mayenne, on eût cru que Paris n'en comptait pas un seul, après, on s'étonnait de les trouver si nombreux : la fortune est comme le printemps, son souffle est un souffle de vie.

Pendant que le parti de la ligue semblait se dissoudre à son premier échec, le parti royaliste, dont on désespérait, ne fit que se relever et s'accroître; des renforts arrivaient chaque jour au roi, qui eut cependant à dévorer un affront semblable à celui de Livron. Henri III se dirigeait vers Poitiers qui ne s'était pas encore prononcé pour la ligue, mais qui était extrêmement travaillé par ses partisans; il pouvait à toute heure tomber entre leurs mains. Il était urgent de se hâter, car cette cité, tant par son importance que par sa forte position topographique, devait, selon les événements entraîner d'autres villes, soit dans l'obéissance, soit dans la rébellion. Il se hâta donc, mais pas assez; lorsqu'il se présenta devant Poitiers, les ligueurs qui s'en étaient rendus maîtres, fermèrent ses portes et accueillirent le monarque à coups de canons[1]. Henri, qui n'avait ni les forces suffisantes, ni le matériel nécessaire pour commencer les opérations d'un siège, retourna tristement sur ses pas, la rage dans le cœur, et regagna Châtellerault sans avoir même brûlé une amorce. Heureusement de bonnes nouvelles vinrent relever son courage et lui rendre un peu moins amer l'affront de Poitiers : Châtillon, après un combat des plus opiniâtres, avait battu près de Chartres le seigneur de Saveuse, ligueur intrépide, qui, fait prisonnier, ne voulut pas être rendu à la liberté, et se tua de ses propres mains, en déchirant le bandage de ses blessures[2]. Le duc de Montpensier avait mis en déroute complète les paysans indisciplinés que Brissac avait réunis en corps d'armée au nombre de seize mille

1. De Thou, liv. XCV, p. 459. — Palma-Cayet, liv. Ier, p. 453. — Pasquier, liv. XIII, lettre XIII, p. 392.
2. De Thou, liv. XCV, p. 468.

hommes; mais de toutes les nouvelles, qui rendaient au roi l'espérance de ressaisir son pouvoir, celle qui le réjouit le plus fut la défaite du duc d'Aumale près de Senlis.

XI.

Senlis, petite ville située à quelques lieues de la capitale, sur la lisière de la forêt de Compiègne, était alors, vu sa position, un point stratégique assez important; elle était au pouvoir de la ligue au moment où Mayenne battait en retraite à Tours. Louis de Montmorency-Bouteville, seigneur attaché au parti royaliste, avait profité habilement de la stupéfaction dans laquelle l'échec de Mayenne avait jeté Paris, pour la surprendre avec quelques vassaux et s'en emparer au nom du roi son maître. Cet audacieux coup de main, accompli presque sous les yeux de la Sainte-Union, porta le conseil de l'Hôtel-de-ville à prendre des mesures aussi promptes qu'énergiques; il décida que Senlis serait immédiatement assiégé : le duc d'Aumale et Maineville partirent en toute hâte, conduisant avec eux une armée de six mille hommes bien équipés, bien disposés et qui fut bientôt grossie par une bande des plus zélés ligueurs qui, à la voix de Madame de Montpensier partirent avec enthousiasme pour Senlis. La ville, attaquée énergiquement, résista énergiquement; mais ne luttant pas à forces égales, elle était sur le point de succomber, quand tout à coup, à la grande joie des assiégeants, huit cents cavaliers et quinze cents arquebusiers débusquèrent de la forêt et demandèrent la bataille; ces soldats appartenaient tous au jeune duc de Longueville qui les avait enrôlés à ses frais pour aller au-devant de Harlay de Sancy, qui amenait de Suisse une petite armée qu'il y avait levée; ayant appris que Senlis était assiégé, le duc de Longueville résolut, malgré le petit nombre de ses soldats, de dégager la ville et de forcer les ligueurs à lever le siége. C'était hardi, c'eût été même téméraire si le jeune gentilhomme, par un trait qui l'honore plus qu'une victoire, n'eût confié le commandement de sa petite troupe au vieux et vaillant Lanoue qui combattait sous ses ordres. « A Dieu ne plaise, dit le duc, que je rende inutile à la cause des

deux rois, l'expérience d'un si parfait chevalier, c'est à lui de commander et à moi d'obéir », et de chef il devint subalterne.

Quelle que fut sa modestie, Lanoue dut accepter cet hommage rendu à son courage. Soldat intrépide, Bras de fer était aussi un prudent capitaine; il savait par expérience que les munitions de guerre et de bouche et l'argent sont les deux grands nerfs de la guerre, or, il n'avait ni munitions, ni argent; il s'adressa à des fournisseurs qui lui en refusèrent faute de garantie. « Eh bien! s'écria le vieux patriote, garde son argent quiconque l'estime plus que son honneur; tant que Lanoue aura une goutte de sang et un arpent de terre, il le sacrifiera pour la défense du pays où Dieu l'a fait naître. Il ne me reste qu'une terre, celle de Plessis-les-Tours: elle vaut soixante mille écus, donnez-m'en trente mille et partons.»

Nantis de ce gage, les financiers prêtèrent la somme nécessaire, et Lanoue eut des munitions. Il se porta alors en toute hâte vers Senlis, attaqua les ligueurs avec impétuosité, mit le désordre dans leurs rangs, les contraignit à faire volte-face, leur tua ou prit cinq mille hommes; toute leur artillerie, leurs drapeaux et leurs bagages tombèrent entre ses mains. Le duc d'Aumale s'enfuit à franc étrier, et grâce à la rapidité de son cheval, il alla cacher sa honte à Saint-Denis, n'osant entrer dans Paris, où la nouvelle de sa défaite avait jeté la consternation.[1]

Après cette victoire éclatante qui décuplait les forces des royalistes, naguère si abattus, on chercha Lanoue pour le complimenter sur l'un des plus beaux faits d'armes de sa longue carrière; on ne le trouva pas, ce ne fut que le lendemain que l'élite de la noblesse le rencontra dans une maison où il s'était retiré: au moment où elle entra pour lui demander ses ordres, le vieux guerrier prenait un frugal repas sur un banc de pierre. « Mes ordres, Messieurs, leur dit-il en se levant, allons trouver M. de Longueville qui nous donnera des ordres à vous et à moi. »[2]

Ce vieil huguenot couvrait ainsi de sa gloire sans taches les fautes de ses coreligionnaires, et les vengeait noble-

1. Davila, liv. X. — De Thou, liv. XCV, p. 462. — Capefigue, t. V.

2. Lacretelle, Guerres de religion, t. III.

ment des injustices des catholiques à leur égard, pendant qu'une plume royaliste se vengeait en beaux et bons vers des fureurs de la ligue, en ridiculisant d'Aumale, parti en fuyard de Senlis; les voici :

A chacun nature donne
Des pieds pour la secourir;
Les pieds sauvent la personne;
Il n'est que de bien courir.

Ce vaillant prince d'Aumale,
Pour avoir bien couru,
Quoiqu'il ait perdu sa malle,
N'a pas la mort encouru.

Ceux qui étaient à sa suite
Ne s'y endormirent point;
Sauvant par heureuse fuite
Le moule de leur pourpoint.

Quand ouverte est la barrière,
De peur de blame encourir;
Ne demeure point derrière :
Il n'est que de bien courir.

Courir vaut un diadème;
Les coureurs sont gens de bien.
Tremont et Balagni même
Et Congy le savent bien.

Bien courir n'est pas un vice;
On court pour gagner le prix :
C'est un honnête exercice :
Bon coureur n'est jamais pris.

Qui court bien est homme habile,
Et a Dieu pour son confort :
Mais Chamois et Maineville
Ne coururent assez fort.

Souvent celui qui demeure
Est cause de son méchef :
Celui qui fuit de bonne heure,
Peut combattre de rechef.

Il vaut mieux des pieds combattre,
En fendant l'air et le vent,
Que se faire occire ou battre,
Pour n'avoir pris le devant.

Qui a de l'honneur envie,
Ne doit pourtant en mourir :
Où il y va de la vie,
Il n'est que de bien courir.[1]

XII.

La joie était au camp des royalistes, et la consternation dans celui des ligueurs. Les deux rois, dans cet intervalle, s'étaient réunis et se préparaient à marcher sur Paris, après avoir préalablement constitué un parlement à Tours pour établir un contre-poids à celui de la capitale, et faire ainsi comprendre à la France que l'autorité royale était toujours debout après les anathèmes de la Sorbonne et les arrêts du Parlement, installé par Me Bussy-Leclerc. Ce fut de la part des deux monarques un acte de haute et habile politique.

Rien n'aide plus les vainqueurs que le succès qui double leurs forces en semant le découragement parmi les vaincus. Paris, naguère si fier, si turbulent, si audacieux, ne ressemblait plus à ce Paris, où le plus petit ligueur se croyait plus puissant qu'Henri de Valois. La duchesse de Montpensier que rien ne pouvait abattre, faisait des efforts héroïques pour lui rendre son courage de la veille et n'y réussissait qu'à demi. Si dans ce moment, les deux monarques avaient pu braquer leurs canons sur la ville, elle se serait rendue presque sans coup férir : le seul espoir des ligueurs était dans Mayenne qui était à Alençon et dont la sœur promettait le prochain retour[2]. En attendant Henri III et son beau-frère marchaient sur Paris, prenant toutes les villes qu'ils rencontraient sur leur passage ; de toutes celles situées sur les bords de la Loire, Nantes et Orléans tenaient encore pour la ligue ; le siége fut mis devant Orléans, mais comme il eût fait perdre aux royalistes un temps précieux, on le leva. En partant, le Béarnais écrivit à ses magistrats : « Mes amis, leur disait-il, si j'étais espagnol ou lorrain, je ne vous parlerais pas comme je vais faire ; je me plairais de me voir à vos portes, près de

1. Ces vers sont de Passerat. — L'Estoile, année 1589.
2. De Thou, liv. XCV, p. 669. — Pasquier, t. XIII, liv. XXIV, p. 395.

vous bloquer et de vous assiéger, je m'imaginerais déjà votre pillage; mais je suis Français, je suis de vos princes, j'ai intérêt à votre conservation. Pour cela je vous exhorte à vous tenir en repos, à devenir les maîtres en vos maisons, à rendre doucement l'obéissance et les devoirs que vous devez à votre roi; et comme votre exemple a servi à faire beaucoup de fous, faites aussi que votre imitation fasse beaucoup de sages. Je ne puis penser qui vous persuade que la condition d'esclaves des Espagnols soit meilleure que la liberté des Français, que les croix de Lorraine et de Bourgogne gouvernent mieux un état que les anciennes et si heureuses fleurs de lys.»

Aux jours de guerre, des paroles dites à propos, volent quelquefois plus loin que les boulets, celles du Béarnais étaient toutes françaises et de celles qui vont droit au cœur quand l'esprit de parti n'en a pas fermé l'accès à l'amour de la patrie.

Les deux rois en quittant Orléans, se dirigèrent vers Pluviers qui fut pris dans un assaut et livré pendant deux heures au pillage afin de préparer les autres villes à ouvrir leurs portes; Étampes ne profita pas de la leçon : à l'ordre de se soumettre, ses habitants répondirent par des impertinences; fanatisés par les prêtres, ils crièrent du haut de leurs remparts que les canons du roi avaient la goutte et qu'on avait creusé des moyeux de charrue pour leur faire peur. On leur fit payer cher leur insolence. Quelques hommes hardis, ayant Châtillon et d'Aubigné à leur tête, traversèrent la rivière avec des troncs d'arbres et escaladèrent, pendant la nuit, la ville qui fut prise. Quelques ligueurs exaltés furent pendus, le gouverneur eut la tête tranchée comme coupable du crime de lèse-majesté[1]. C'était un avertissement donné à tous ceux qui, sous l'autorité de la Sainte-Union, commandaient en son nom les villes révoltées. Henri de Valois, en compagnie du Béarnais, avait repris son ancien courage, mais l'homme que les arquebuses de la ligue ne faisaient plus trembler, se mit tout à coup à avoir peur comme un petit enfant. Ce n'était ni la présence de Mayenne, ni celle de

1. D'Aubigné, liv. II, chap. 21, p. 186. — Davila, liv. X. — De Thou, liv. XCVI.

Louchard et consorts, c'était celle de Sixte-Quint, armé contre lui de toutes les foudres de l'Église.

XIII.

Après son double exploit de Blois, Henri s'était hâté d'envoyer un ambassadeur à Rome pour demander au pape une absolution, non pour la mort du duc de Guise, dont il n'avait à rendre compte qu'à Dieu, mais pour celle du cardinal ; Sixte-Quint ne se pressa pas de répondre ; plus, et peut être mieux qu'un autre, il comprenait ce double meurtre à l'italienne, mais si le souverain en lui pouvait se taire, le pape ne le pouvait pas ; en touchant au cardinal, Henri avait touché à l'Église ; il avait oublié le fameux *Nolite tangere meos Christos*[1]. Quelque riche donc que fût le trésor des indulgences, il ne pouvait renfermer un pardon pour un tel forfait ; cependant, en politique prudent et sachant que celui qui avait tué un prince de l'Église, pourrait se révolter contre l'Église, il attermoya, prêt à absoudre ou à maudire. Si la ligue l'emporte, il n'aura pas assez de tous ses anathèmes pour en accabler le malheureux Valois ; s'il triomphe, on trouvera des accommodements avec le ciel. En agissant ainsi, Sixte-Quint était fidèle à lui-même et à la politique de ses devanciers. Assiégé tour à tour par les partisans du roi et par ceux de la ligue, il donnait des réponses évasives et se montrait plus difficile à l'égard de Henri III, à mesure que la Sainte-Union faisait plus de progrès ; quand il crut à son prochain triomphe, il s'arma de toutes ses foudres et lança le 5 mai une bulle contre le monarque français, le sommant de rendre dans le délai de dix jours, le cardinal de Bourbon à la liberté, et de comparaître dans deux mois, en personne ou par procureur, devant le Saint-Siége sous peine d'excommunication.[2]

La bulle papale qui retentit en France comme un coup de tonnerre, ranima le fanatisme des ligueurs et consterna le roi, demeuré au milieu des scandales de sa vie, fervent

1. Ne touchez pas à mes oints.
2. Bulle de N. S. P. le pape Sixte V contre Henri de Valois ; Paris, chez Nivelle, 1589.

catholique; jugeant des autres par lui-même, Henri III oublia que les idées avaient marché et que la papauté, même avec un homme aussi hardi que Sixte-Quint, n'était guère que l'ombre de la puissante papauté des Grégoire VII et des Innocent III. Son imagination lui grossit le danger, il crut un moment que tous les catholiques allaient se retirer de lui comme d'un lépreux: pendant deux jours, il demeura affaissé sur lui-même, se refusant toute nourriture. Il eût succombé sans le roi de Navarre, qui lui dit gaiement : « Mon frère, les foudres de Rome n'atteignent pas les rois victorieux, je connais un asile où je saurai bien vous en défendre, c'est Paris ; demain, de Saint-Cloud, je vous montrerai cette ville ingrate, et nous pourrons l'écraser de foudres plus véritables que celles de Rome.» [1]

L'assurance du Béarnais releva le courage abattu de son beau-frère. Leurs affaires ne cessaient de prendre une tournure favorable, et au moment où la bulle papale éclatait, ils recevaient un renfort de quinze mille Suisses que leur amenait Harlay de Sancy, frère du célèbre Achille de Harlay. Ce maître des requêtes, vaillant capitaine et habile diplomate, avait promis au roi de lui procurer des soldats et de l'argent. Il partit pour Berne emportant avec lui des pierreries et des diamants qui avaient dû coûter des sommes immenses à sa maison : parmi ces diamants se trouvait le Sancy, celui qui aujourd'hui brille sur la couronne du monarque de France. Le négociateur engagea son riche écrin et leva, au moyen de l'argent qu'il en retira, un premier corps de troupes; c'était beaucoup obtenir, mais pas assez pour remettre son roi sur le trône. Il demanda alors à la diplomatie ce qu'il ne pouvait attendre de ses sacrifices : les circonstances le secondèrent; il persuada aux Bernois, menacés dans ce moment par l'ambition insatiable de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, de lever un corps d'armée contre ce prince. Élu général de ces troupes, il se mit à leur tête, la fortune le favorisa, mais comme ce n'était pas les Bernois qu'il voulait défendre, mais Henri III qu'il voulait relever, il proposa à ses commettants de lui permettre d'emmener en France, au secours de son maître, ses soldats de pied, en promettant que ce

1. Lacretelle, Guerres de religion, t. III, p. 333.

dernier leur enverrait en échange de la cavalerie dont ils manquaient. Cette singulière proposition fut acceptée. Sancy quitta la Suisse, se dirigea vers Strasbourg, où un corps de reîtres qui y était rassemblé, grossit sa petite armée, qui réunie à celle des deux rois, forma un corps de quarante-deux mille hommes[1] qui allèrent camper à Saint-Cloud, en vue de Paris.

Dès que Henri III, des hauteurs de Saint-Cloud, aperçut Paris, le souvenir des humiliations que la ligue lui avait fait subir, le remplit de fureur : « C'est le cœur de la ligue, c'est droit au cœur qu'il faut frapper, s'écria-t-il », puis se reprenant, il ajouta : « Ce serait dommage de ruiner une si bonne et belle ville ; toutefois, il faut que j'aie raison des rebelles qui sont dedans et qui m'en ont ignominieusement chassé. »

XIV.

Au moment où les troupes royales s'avançaient vers Paris, la ville était dans une surexcitation extraordinaire. On y pleurait Guise, comme au lendemain du 24 décembre ; les églises étaient tendues de noir et les prédicateurs, du haut de leurs chaires, avaient épuisé contre le roi tout leur vocabulaire d'injures : la fureur les rendait extravagants et criminels. Ils prêchaient le régicide avec une crudité de langage qui fait pâlir celui des Marat, des Chaumette et des Hébert. Boucher et Guineestre surpassaient leurs confrères par la trivialité de leurs discours et l'atrocité de leurs maximes. Le premier, c'était le 15 février 1589, attaqua personnellement le roi : «Ce teigneux, dit-il, est toujours coiffé à la turque d'un turban, lequel on ne lui a jamais vu ôter même en communiant, et quand ce malheureux hypocrite faisait semblant d'aller contre les reîtres, il avait un habit d'allemand fourré et des crochets d'argent qui signifiaient la bonne intelligence et accord qui étaient entre lui et ces diables noirs empistolés. Bref, c'est un turc par la tête, un allemand par le corps, un an-

1. Flassan, Hist. de la diplomatie française, liv. II, p. 133 et suiv. — Mémoires de la ligue, t. III, p. 696 et suiv.

glais par la jarretière, un polonais par les pieds et un vrai diable en l'âme. ».[1]

Guincestre ne demeura pas en arrière de son fougueux collègue. Il annonça le jour des Cendres qu'il ne prêcherait point l'évangile de ce carême, puisque chacun le savait, puis il ajouta qu'il raconterait «la vie, gestes et faits abominables de ce perfide tyran Henri de Valois.» Il tira alors un petit chandelier qu'il dit avoir appartenu au roi et sur lequel étaient gravés des satyres. «Voyez, dit-il en le montrant à ses auditeurs, ce sont là les démons du roi, ce sont là les dieux qu'il adore, et dont il se sert pour les enchantements.» Une autre fois, il posa à ses auditeurs cette question: «Est-il permis de tuer Henri de Valois?» Il répondit: «Pour moi je déclare que je serais prêt à le tuer à tous les moments, excepté lorsque je consacre le corps du Seigneur.»[2]

Ces abominables prédications eussent été impuissantes pour empêcher Henri III d'entrer dans sa capitale par la brèche et sur les cadavres des ligueurs, si, à la veille du siége, un moine jacobin ne s'était pas dévoué pour le salut de la Sainte-Union. On le nommait frère Jacques Clément. Il était né au village de Serbonne, près de Sens, et avait vingt-deux ans. Il s'imagina qu'il ferait l'œuvre la plus agréable à Dieu s'il tuait celui qu'il entendait nommer du haut de la chaire «le vilain Hérode.» Une fois que cette idée eut germé dans son cerveau, elle s'y fixa. Il manifesta dès lors à plusieurs reprises le désir de tuer le tyran; ses confrères qui ne croyaient pas à son courage, l'appelaient par dérision «le capitaine Clément.»

XV.

La duchesse de Montpensier qui conservait au milieu des défaillances des plus forcénés ligueurs une audace qui ne faiblissait jamais, apprit le dessein qu'avait le jacobin d'assassiner le roi, elle le fit venir chez elle, l'écouta, l'étudia, et reconnut avec joie qu'il était propre à mettre en pratique

1. L'Estoile, année 1589.
2. Mathieu, Hist. des derniers troubles, p. 182. — Satyre-Ménipée, t. Ier, p. 156 et 157.

ce que les prédicateurs maximaient si bien du haut de leurs chaires. Quelques historiens représentent frère Clément comme un homme qui joignait au fanatisme le plus ardent le libertinage le plus éhonté, nous ne le pensons pas; un moine qui eût été tel qu'ils le représentent, eût manqué de courage. Quand le péché retient par tant de liens l'homme sur la terre, il est peu désireux d'entrer dans le ciel, même avec la chance d'y entrer comme un saint; le dominicain n'était qu'un cerveau malade où fermentaient les idées les plus extravagantes et les plus sanguinaires; qu'il ait été flatté d'être l'objet de l'attention de l'une des plus grandes dames de Paris, c'est dans l'ordre des choses; mais que la princesse ait voulu, pour lui mettre un poignard dans les mains, enflammer son imagination, c'est ce qui aurait pu être, tant la haine peut exercer d'empire sur un cœur de femme vindicative; mais, dans la circonstance présente, la duchesse de Montpensier, pour affermir le moine dans ses desseins, n'avait qu'à se faire l'interprète des vœux les plus chers des ligueurs, en lui montrant l'auréole qui entourerait désormais son nom, puisque Dieu, entre mille, le choisissait pour débarrasser la sainte Église de son persécuteur.

Le moine raconta à la princesse que pendant trois nuits consécutives, un ange, tenant un glaive à la main, lui était apparu et lui avait tenu ce langage: Frère Jacques, je suis messager du Dieu tout-puissant, qui te viens assurer que par toi le tyran de France doit être mis à mort: pense donc à toi et te prépares, comme la couronne de martyr t'est ainsi préparée.»[1]

«Frappé de cette apparition, dit le moine, je l'ai révélée à mon confesseur, qui m'a engagé à n'être pas rebelle à la voix divine et à faire ce qu'elle m'a ordonné; si j'ai tant tardé, ajouta-t-il, c'est que j'ai cru entendre mon bon ange me dire: Pour frapper le tyran, attends que le tyran vienne à toi.

A ces mots la duchesse, fixant ses yeux brillants sur le moine, s'écria: «Cette heure est venue, frère Jacques,» et elle lui montra tour à tour la terre et le ciel, lui pro-

1. Cette apparition lui avait été ménagée par un moine de son couvent.

mettant dans le ciel une couronne de Saint, sur la terre un chapeau de cardinal.

Après cette entrevue le moine ne s'occupa plus que de mettre à exécution son exécrable dessein; il se fit donner des lettres par le président Achille de Harlay et par le comte de Brienne, afin d'avoir plus facilement accès auprès du monarque. Le 30 juillet il se confessa, communia, et se dirigea vers Saint-Cloud; arrêté aux avenues du château, il répondit à ceux qui l'interrogeaient qu'il était chargé d'une commission secrète et importante pour le roi : « Tu reviendras demain, lui dirent les gardes. »

« A demain donc, » répondit frère Jacques, et il chercha une hôtellerie pour y passer la nuit. Au moment où il se mettait à table, il tira très-vivement son couteau. Quelqu'un qui le vit dit en plaisantant : « Ce moine aurait plutôt oublié son bréviaire que son couteau. » Il répondit tranquillement : « Voici mon bréviaire, voici mon couteau ! » Il soupa de bon appétit et se coucha; dormit-il? C'est probable; une nuit d'insomnie, au moment de commettre le crime, l'eût peut-être fait hésiter; le matin il était prêt comme la veille.

Il se présenta à la porte du château où il fut introduit par le moyen de monsieur La Guesle, procureur général au parlement de Paris. Huit heures sonnaient à l'horloge du château; le roi fut averti qu'un moine de Paris désirait lui parler. Dans ce moment il était dans sa chambre et n'était pas encore habillé; il entendit du bruit et comprit qu'on faisait difficulté pour le laisser monter. Craignant qu'on ne dît à Paris qu'il chassait les moines, il ordonna qu'on le laissât entrer; le dominicain entra, s'avança timidement vers le roi, lui fit une profonde révérence et lui présenta des lettres de la part d'Achille de Harlay et du comte de Brienne, et ajouta qu'outre la remise de ces lettres il était chargé d'un message secret pour Sa Majesté. Sur un ordre du roi tout le monde se retira à l'écart. Henri ouvrit l'une des lettres que le moine lui avait remises; pendant qu'il la lisait, frère Clément sortit de sa manche son couteau et le lui enfonça si avant dans le bas-ventre que le fer resta dans la blessure; le roi, se sentant atteint, le retira, en frappa l'assassin au sourcil gauche et poussa ce cri : « Ah! méchant moine, il m'a tué, qu'on le tue ! » Aux cris du

roi ses gardes accoururent et virent leur maître baigné dans son sang. Furieux ils se jetèrent sur l'assassin et le massacrèrent aux pieds du roi.[1]

XVI.

Le Béarnais apprit à Meudon l'assassinat de son beau-frère, il accourut à Saint-Cloud. Le roi respirait encore, il avait toute sa connaissance; prévoyant sa mort il le déclara son héritier, mais en lui prédisant qu'il ne serait jamais le maître de la France, s'il ne rentrait dans le giron de l'Église romaine.

Une scène touchante eut lieu près du lit de mort de Henri III, tous les assistants mirent le genou en terre et prêtèrent serment de fidélité au roi de Navarre, n'attendant que le dernier soupir du monarque pour crier : Le roi est mort, vive le roi!

Après les premiers soins donnés au blessé, Henri de Navarre retourna à Meudon, les médecins ayant déclaré qu'il n'y avait rien d'alarmant dans l'état du roi; celui-ci voulut cependant savoir ce que son chirurgien pensait de sa blessure.

« Dans dix jours, Sire, lui répondit celui-ci, vous monterez à cheval. »

Ces paroles rassurèrent le roi qui ne voulut pas cependant négliger les dévotions de son culte. Un autel fut dressé dans sa chambre, où une messe fut célébrée. Henri III, les larmes aux yeux, s'humilia sous la puissante main de ce Dieu qu'il avait si souvent offensé par ses dévotions puériles, presque toujours précédées ou suivies des plus honteux excès. « Seigneur Dieu, s'écria-t-il, si tu connais que ma vie soit utile et profitable à mon peuple, prolonge mes jours, sinon, prends mon corps et sauve mon âme, mets-la en ton paradis; ta volonté soit faite. » Henri III était sincère; aux jours de l'affliction il tournait ses regards vers

1. Il parut une foule d'écrits dans lesquels tour à tour on traite « de parricide et de bienheureux frère Clément » ; le moins curieux de tous n'est pas celui intitulé *Fatalité de Saint-Cloud* : l'auteur prétend que ce n'est pas Jacques Clément qui a commis le crime, mais quelqu'un qui s'est caché sous le costume du moine. — Voir *Mémoires de la ligue* pour tout ce qui concerne l'assassinat du roi.

Dieu; jamais confesseur n'eut un pénitent plus soumis. Une chose cependant embarrassait le sien. Le roi était sous le poids d'une admonition du pape, sur ce qui s'était passé aux États de Blois. Les mains du monarque étaient teintes du sang du Balafré, et, ce qui était plus grave, de celui d'un prêtre, du cardinal de Guise. Il était donc bien difficile au confesseur de donner son absolution à un pécheur aussi grand que le roi très-chrétien. Il lui demanda cependant s'il était disposé à se soumettre à tout ce que le souverain pontife exigerait de lui. Il répondit : «Étant le premier fils de l'Église catholique, apostolique et romaine, je veux mourir dans son sein ; quant au pape, je ferai ce qu'il exigera de moi.»

Le confesseur lui donna l'absolution.

Vers le soir de ce jour le roi ressentit au bas-ventre quelques douleurs qui ne tardèrent pas à devenir très-vives; il rappela son chapelain auquel il voulut se confesser de nouveau. Il était onze heures du soir; à deux heures du matin les douleurs redoublèrent; le blessé désira communier. «Le moment de mon départ approche, dit-il, je veux dans le saint viatique recevoir et adorer mon Sauveur.»

Ceux qui l'entouraient, au nombre desquels était Miron, son premier médecin, s'efforçaient de lui donner du courage, afin qu'il prît la mort en patience et qu'il crût que Dieu lui pardonnerait ses péchés «par les mérites de la mort et de la passion de Jésus-Christ son Fils.»

L'un des assistants lui dit: «Sire, montrez-nous que dans les actes de religion que vous avez faits, vous avez agi librement.»

«Oui, répondit-il,» et il ajouta: «Je veux mourir en la créance de l'Église romaine;» puis il poussa un soupir et s'écria: «Mon Dieu ayez pitié de moi, pardonnez-moi mes péchés;» et il se mit à réciter le *miserere* des mourants. Pendant qu'il le récitait, l'un des assistants l'interrompit: «Sire, lui dit-il, puisque vous désirez que Dieu vous pardonne, pardonnez-vous aussi à vos ennemis?» — «De grand cœur, répondit le mourant.» — «Et à ceux qui ont fait votre blessure?» — «Je leur pardonne aussi, et prie Dieu de leur pardonner leur faute comme je désire qu'il pardonne les miennes.»

Sa voix s'affaiblissait; il essaya cependant de se confesser,

mais pas avec autant de détail qu'il l'aurait désiré; son confesseur lui donna une seconde absolution; il perdit bientôt après la parole qu'il ne recouvra plus; les pâleurs de la mort s'étendirent sur son visage. Un moment après il était devant Celui qui pèse dans la même balance les grands et les petits, et rend à chacun selon ses œuvres.

Henri III avait trente-huit ans, quand du trône il fut tout à coup précipité dans un tombeau, laissant sur la terre l'une de ces mémoires pour lesquelles l'histoire n'a pas assez de toutes ses flétrissures; car sur cette vie si courte, mais si pleine, l'œil ne s'arrête sur rien qui puisse faire un contre-poids à un règne où l'on trouve à chaque pas la boue à côté du sang et le sang à côté de la boue. Élevé par Catherine, il débuta mal et finit mal. Après plus de deux siècles et demi, le sang de la Saint-Barthélemy rejaillit sur son manteau royal où la tache en est toujours fraîche et vermeille. Roi de Pologne pendant quelques heures, il laissa dans ce noble pays de tristes et honteux souvenirs. Sa déchéance du trône des Jagellons ne fut que le trop juste salaire de la bassesse de son caractère; successeur de Charles IX, il eut sans doute sans cesse à lutter avec les partis; mais l'homme qui mêlait la dévotion la plus ridicule aux meurtres et aux vices les plus infâmes devait nécessairement recourir à cette politique italienne dont sa mère, son mauvais génie, lui avait donné les premières leçons. Il fit par la ruse et par le poignard ce qu'il ne pouvait faire par la force, et après avoir été assassin lui-même, il périt assassiné. Il n'y a que son lit de douleur qui nous intéresse; dans ce moment suprême il ne tourna, si nous devons en croire le procès-verbal de sa mort, ses regards suppliants ni vers les saints, ni vers Notre-Dame de Cléri, sa patronne, mais vers Jésus, le Sauveur des hommes. Il mourut dans l'Église romaine; mais en y cherchant son salut, là où Coligny avait trouvé le sien. Ne jetons pas un anathème trop précipité sur sa tombe; car s'il y a au fond du cœur de l'homme un océan de vase impure, il y a au pied de la croix du calvaire un océan plus grand de miséricorde; son repentir fut tardif; fut-il forcé? fut-il réel? Dieu seul le sait; mais ce qui pouvait être le plus heureux pour lui, ce fut le coup de poignard de Jacques Clément qui mit un terme à sa vie dissolue et l'empêcha

d'ajouter d'autres pages aux pages si honteuses de son règne. Si, près du lit d'agonie d'un pécheur on peut s'écrier en regardant aux compassions de Dieu : ô profondeur! c'est sur celui de ce dernier des Valois, dont la mort ouvrit au roi de Navarre les marches du trône.

Au moment où Henri III venait d'expirer, Henri de Bourbon entra dans sa chambre; les sanglots étouffaient sa voix; il se jeta sur le corps inanimé de son beau-frère, et, poussant de gros soupirs, il s'écria : « Les larmes ne le feront pas revivre[1]. » Cette douleur était trop bruyante pour être bien profonde. Le Béarnais ne pleura, ni longtemps, ni beaucoup. Cette mort lui créait de nouveaux embarras, mais ouvrait à son ambition de grands horizons.

1. Mathieu, Hist. du règne de Henri III. — Mémoires de la ligue. — De Thou, liv. XCVI. — D'Aubigné, liv. II, chap. 22.

LIVRE XXI.

I.

Revenons à la duchesse de Montpensier. Jacques Clément s'était à peine éloigné qu'elle tomba dans une grande anxiété; elle suivait de la pensée le moine et semblait lui indiquer de la main l'endroit du corps où le coup devait le mieux porter; elle passait rapidement de l'espérance à l'effroi. S'il échouait, se disait-elle, si, soumis à la question, il me dénonçait! Alors des frissons de terreur couraient sur tout son corps; elle voyait l'échafaud se dresser pour elle, et malgré la grandeur de son rang, sa tête y rouler comme complice du meurtre d'un roi! Elle ne peut attendre en paix, dans son hôtel, le courrier qui doit lui apporter la nouvelle qu'elle désire connaître, tout en la redoutant; elle se tient dans son coche, regardant vers les avenues de Paris qui conduisent à Saint-Cloud; un courrier enfin arrive, quel bonheur! Le roi est atteint mortellement, et le moine, percé de coups de poignard, est mort sans avoir pu prononcer une seule parole. Dans ce moment elle oublie son rang, saute au cou du courrier, aussi joyeuse que le cardinal de Lorraine, son oncle, à la nouvelle de la Saint-Barthélemy: «Ah! mon ami, s'écria-t-elle en l'embrassant, soyez le bienvenu; mais est-il vrai, au moins, ce méchant, ce perfide est-il mort? Dieu! que vous me faites aise! Je ne suis marrie que d'une chose: c'est qu'il n'ait su, avant de mourir, que c'est moi qui l'ai fait faire.» Puis, se tournant vers les femmes de sa suite: «Eh bien, leur dit-elle, que vous en semble? Ma tête ne tient-elle pas bien à cette heure? Il me semble qu'elle ne branle plus comme elle branlait auparavant.»[1]

1. L'Estoile, année 1589.

tres pag
és du lit d
nt aux co
elui de ce d
oi de Navarre
moment où H
on entra dans
ix; il se jeta sur
poussant de gro
feront pas revivre
our être bien profo
temps, ni beaucou
embarras, mais ou

1. Mathieu, Hist.
— De Thou, liv. X

eur tâche, la fureur les rendit éloquents; ils
cques Clément, le proclamèrent un saint mar-
-Christ et désignèrent au poignard de leurs
qui oseraient appeler régicide le héros qui
la France «de ce chien de Valois.»
ge insensée qui transformait la chaire chrétienne
de foire, trouva de l'écho à Rome, où il semble
V, fidèle à lui-même, eût dû réprouver un acte
t pas dans ses principes de gouvernement et de
eté absolue, mais les événements modifièrent ses
: il s'associa à la ligue qu'il n'aimait pas à cause
sprit de désordre. Il s'échappa, dit Anquetil, dans
ière joie que lui causa la fin violente de Henri
is jusqu'à la comparer pour l'utilité à l'incarnation
eur, et pour l'héroïsme du meurtrier, aux actions
th et d'Éléazar.[1]

emps n'a pas confirmé les paroles du pontife; l'imi-
de Judith et d'Éléazar est descendu de son piédes-
statue est dans l'égout public, et s'il a encore
ues adorateurs, ils se cachent, ils auraient honte de
saint. Quand on étudie cependant l'époque où ces
ations morales eurent lieu, on cesse de s'en étonner,
lles nous paraissent un signe de ces temps malheureux.
aine pour les protestants, l'alliance de Henri III avec
éarnais, les prédications ligueuses, la mort violente de
ri de Guise, la crainte de voir monter sur le trône un
huguenot, tout cela explique la joie des Parisiens à la nou-
le de la mort de Henri III. Il avait dit de Paris: «Cette
lle est trop grosse, il faut que je lui tire un peu de
ng»; cette parole imprudente avait été répétée, les li-
ueurs s'attendaient à tout de lui, et tout à coup un moine
e dévoue et débarrasse la Sainte-Union du Valois. On
xalte Jacques Clément, on en fait un saint, son couteau
n'est dans ses mains que le glaive d'un ange exterminateur.
Tout est logique dans la conduite des Parisiens: mais la
logique n'est pas la raison, et quels que soient les efforts
des apologistes de la ligue, ils ne parviendront pas à relever l'autel sur lequel on lisait ces mots: «Saint Jacques

it de la ligue, t. III. — Sommaire, récit des choses mé-
advenues en France sous Henri IV. — De Thou, liv. XCVI.

Clément, priez pour nous.» Avec le calme est venu le jour de la justice; aujourd'hui le couteau du moine n'est que le fer d'un assassin.

III.

La presse ne demeura pas en arrière de la chaire et glorifia aussi le Jacobin; la plupart des écrits publiés à cette époque sont oubliés ou ne sont connus que des amateurs de nos vieilles chroniques, mais ils aident l'historien à se faire des idées justes sur une époque dont les allures sont si loin de nos mœurs.

Malgré le mépris qu'inspirait sa personne, Henri III trouva quelques défenseurs. Un moine de l'ordre de Citeaux, Jean de la Barriére, fit son éloge à Bordeaux : au moment où toutes les chaires retentissaient d'imprécations sur sa personne, il eut le courage de prendre sa défense. Ces actes sont trop rares pour qu'on ne soit pas heureux de les mentionner; les courtisans du malheur n'ont jamais été bien nombreux.

C'était pour Mayenne le moment de saisir la couronne que son frère n'osa pas ramasser sur le pavé de Paris le jour des barricades; il la regarda d'un œil d'envie: la proie était belle, l'occasion unique, son impétueuse sœur et ses partisans le poussaient à la prendre. Ce chef de parti ne sut pas brûler ses vaisseaux et il fut au-dessous de sa fortune. Il calcula trop les obstacles, et au lieu de prendre la couronne et de dire, en brandissant son épée: «Je suis roi», il se contenta d'opposer au Béarnais, son oncle, le vieux cardinal de Bourbon, dont on fit à la hâte un roi, sous le nom de Charles X.[1]

L'homme qu'on plaçait sur le trône était prêtre et ne faisait ombrage à personne; son règne, qui ne pouvait être que nominal, ajournait les prétentions de chacun, et avait le double avantage de poser en principe l'exclusion du roi de Navarre et de réunir tous les partis contre lui. Tout cela se passait sept jours après la mort de Henri III; les ligueurs n'avaient pas perdu leur temps. Philippe II fut content de tout ce qui s'était passé.

1. Le cardinal de Bourbon était alors le prisonnier de son neveu Henri IV. — Davila, liv. X.

IV.

Le coup de couteau de Jacques Clément avait fait un roi de France du Béarnais, mais les abords du trône où il était appelé par les lois fondamentales du royaume comme premier prince du sang, lui étaient fermés par la ligue qui avait horreur d'un roi huguenot, relaps et sous le coup de l'excommunication de l'évêque de Rome. Les difficultés étaient grandes de ce côté, mais elles n'eussent pas été insurmontables, si la noblesse catholique eût subordonné sa foi religieuse à sa foi politique. Au vide qui se fit autour de lui, le nouveau roi de France, avec son regard pénétrant, ne tarda pas à comprendre qu'il ne mettrait pas sans difficulté sur sa tête la couronne que la main mourante de son beau-frère lui avait transmise. Il entendit sans doute retentir à ses oreilles, l'antique cri des chambres funèbres des rois: « le roi est mort, vive le roi », mais ce cri fut suivi d'une scène significative. Plusieurs des seigneurs catholiques se réunirent dans l'appartement où gisait le cadavre de Henri III. « Plutôt mourir de mille morts, dirent-ils, que de reconnaître pour roi un hérétique », et ils se tendaient les mains, se les serraient, enfonçaient leurs chapeaux ou les jetaient par terre[1]; or, ceux qui tenaient ce langage étaient pour la plupart des hommes tarés, dignes en tout du maître qu'ils venaient de perdre; leur religion, si toutefois ils en avaient une, n'avait d'autre fondement qu'une haine aveugle pour les huguenots. Ils n'étaient pas cependant unanimes; après la première explosion de leurs sentiments, les opinions se firent jour : les uns, et c'étaient les plus vils, plaçaient la religion en première ligne et ne voulaient à aucun prix d'un roi huguenot; les autres, plus politiques que catholiques, voyaient la ruine de l'État dans l'abandon de l'antique loi de succession au trône et se montraient disposés à accepter le Béarnais, s'il donnait des garanties solides pour le maintien de la religion catholique; quelques autres étaient d'avis que le parti le plus sage était de renvoyer la solution de la question aux États généraux;

1. D'Aubigné, t. III, liv. II, chap. 23, p. 183.

mais la pensée qui dominait au fond de ces tumultueux débats, où l'on paraissait n'avoir en vue que l'intérêt de la religion et celui du royaume, était une pensée égoïste: chacun regardait à son intérêt particulier. Le Béarnais était pauvre, et il ne leur offrait guère que la perspective d'aller se faire tuer sur un champ de bataille pour lui conquérir une couronne. De celà, ils ne se souciaient, et les plus considérables d'entre eux, voyant la ligue forte, et derrière elle Philippe II comme un mur d'airain, appelaient de leurs vœux un démembrement de la France, qui ferait de chacun d'eux un petit roi dans son gouvernement respectif. Or, comme les paroles du poëte « tant que tu seras heureux, tu auras beaucoup d'amis, mais si les temps deviennent nuageux et sombres, tu seras seul », s'appliquaient parfaitement au nouveau roi de France, ils ne tinrent aucun compte des services qu'il avait rendus à leur défunt maître. Comme ils ne voulaient pas cependant s'allier aux ligueurs qu'ils détestaient mortellement, ils résolurent de lui faire la proposition de lui jurer obéissance comme à leur souverain légitime « s'il abjurait sans délai et sans examen la religion protestante.» Sur le refus du duc de Longueville de porter au roi ces honteuses conditions, François d'O s'en chargea; cet homme perdu de débauches et qui s'était enrichi de concussions, invita le roi à abjurer de suite ou tout au moins à promettre qu'il se ferait instruire sous peu de jours.[1]

Le roi n'était pas religieux, mais il était Français; à défaut de piété, il avait de l'honneur. Révolté de l'impudence des propositions, il répondit aux seigneurs catholiques : « Vous savez tous quels ordres le feu roi, mon prédécesseur d'heureuse mémoire, m'a donnés, et ce qu'il m'a recommandé en mourant. C'est principalement de maintenir mes sujets, soit catholiques, soit protestants, dans une liberté égale, jusqu'à ce qu'un concile canonique, général ou national, ait décidé ce grand différend. Je lui ai promis et juré d'exécuter fidèlement ce qu'il m'ordonnait et je regarde comme un de mes premiers devoirs d'être exact à ma parole. Je vous parle de la sorte, parce que j'ai appris qu'il y a certains particuliers dans mon armée qui se font

1. D'Aubigné, t. III, liv. II.

scrupule de rester à mon service, à moins que je n'embrasse la religion catholique. Sans doute ils m'ont cru assez faible pour s'imaginer pouvoir me forcer par là à abjurer ma religion et à manquer à ma parole. Mais je suis bien aise de leur déclarer ici, en présence de vous tous, que j'ai exprès assemblés pour ce sujet, que j'aimerais mieux que ce jour fût le dernier de ma vie que de faire aucune démarche qui pût donner lieu de me soupçonner d'avoir chancelé dans ma foi, et d'avoir songé à renoncer à la religion dont j'ai fait profession jusqu'ici, avant que d'avoir été mieux instruit par un concile légitime à l'autorité duquel je me soumets. Que quiconque a si mauvaise opinion de moi se retire donc dès qu'il lui plaira. Je compte plus sur un bon Français que sur deux cents qui auraient des sentiments si indignes. En effet, Dieu protége toujours les gens de bien. A l'égard de ceux qui tiennent ces sortes de discours, on voit bien qu'ils ont pris il y a déjà longtemps, des engagements avec les ennemis de l'État et qu'ils n'oseraient paraître dans les lieux où il faut faire preuve d'une véritable vertu; qu'ils demandent donc leur congé dès qu'ils le jugeront à propos : ils me trouveront plus disposés à le leur accorder qu'ils n'ont envie de l'obtenir. Tout ce qui me fait de la peine, c'est qu'ils déshonorent par là le nom français. Du reste, quand même vous m'abandonneriez tous, ce que je n'ose penser, il me reste encore assez d'amis pour pouvoir, sans vous et à votre honte, avec le seul secours de leur bras, maintenir les droits de mon autorité. Mais dussé-je me voir privé même de ce secours, le Dieu qui, comme vous en avez été témoins vous-mêmes, m'a conduit depuis mon enfance comme par la main, et m'a comblé de si grands bienfaits qu'ils passent la portée de l'esprit humain, ne m'abandonnera jamais. Oui, je ne crois pas que le Seigneur se soit déclaré pour David avec plus de bonté et ait opéré en sa faveur tant de merveilles, que lorsque contre l'attente de tout le monde, il m'a conduit lui-même jusque sur le trône, par tant de travaux et à travers de tant de dangers, et je ne doute nullement qu'après m'y avoir placé malgré tant d'obstacles, il ne m'y conserve et ne me protége contre les efforts de mes ennemis, non pour l'amour de moi, mais pour le salut de tant d'âmes qui gé-

missent sous le joug de la plus cruelle tyrannie, implorant sans cesse un secours, et pour la liberté desquelles il a daigné se servir de mon bras. Que ces boutefeux apprennent donc à se taire, et qu'ils se mettent bien une fois dans l'esprit que je n'estime pas assez le royaume de France, ni l'empire même de l'univers entier, pour, dans la vue de le posséder, renoncer à une religion que j'ai, pour ainsi dire sucée avec le lait, ou pour embrasser jamais une autre doctrine que celle qui me sera proposée par un concile canonique comme je m'en suis déjà expliqué. Vous savez que je suis Français, que j'ai le cœur franc, sincère, ennemi de toute duplicité. Depuis plus de dix-sept ans que je suis roi de Navarre, je ne pense pas avoir jamais manqué à ma parole, quoique j'aie eu plus d'occasion que personne de me venger de la manière indigne dont j'avais été traité par mes ennemis. Du reste, considérez je vous prie, s'il ne doit pas être bien dur et bien fâcheux pour moi, qui suis votre maître, tandis que je vous laisse une entière liberté de conscience, de voir parmi vous des gens, des moins distingués, prétendre me forcer à me conformer à leurs opinions chimériques. Cette prétention est-elle raisonnable? Je m'en rapporte à votre jugement et à celui de toute la nation. En même temps, je vous prie d'adresser pour moi vos vœux au Seigneur afin qu'il m'éclaire dans mes vues, qu'il dirige mes desseins et qu'il bénisse mes efforts. Priez-le au cas que je fasse quelque faute, car je reconnais que je suis homme comme un autre, ou que je manque à quelques-uns de mes devoirs, de me faire la grâce de m'en corriger et de m'assister dans toutes mes démarches des lumières de son Esprit saint, pour l'accroissement du royaume de Jésus-Christ, la tranquillité de la France et le soulagement de ses sujets. »

Ce dut être le fond des idées du Béarnais, mais la forme est certainement de d'Aubigné. Ce qui est bien du roi, c'est la promesse qu'il fit à d'O de se soumettre à un concile et de donner à la religion catholique toutes les garanties désirables. Le Français commença la réponse, le politique l'acheva. Si le fils de Jeanne d'Albret eût été un Gustave-Adolphe, il eût, au jour de sa détresse regardé au Dieu des combats et dit à ses tentateurs : « Mille fois

ma couronne au fond de la mer plutôt que de la porter au moyen d'un parjure.»

Le roi achevait sa réponse quand le huguenot Givry qu'il avait envoyé vers les Suisses pour s'assurer de leur fidélité, entra. « Sire, lui dit ce zélé serviteur, je viens de voir la fleur de votre brave noblesse, elle attend avec impatience vos commandements; vous êtes le roi des braves, vous ne serez abandonné que des poltrons[1]». Ces paroles touchèrent quelques seigneurs catholiques, chez lesquels le sens moral n'était pas encore perdu ; indignés de la bassesse des propositions faites au roi, ils se rallièrent autour de lui.

V.

D'O se retira. Dans la soirée du 2 août et dans la journée du lendemain, les pourparlers continuèrent. Le roi avait parlé d'un concile... c'était un premier trait-d'union. Le temps, ce grand maître en toute chose, en amènerait un second, puis un troisième; mais la haine de la ligue fit plus que le zèle des catholiques pour le pape : la situation était critique, leur parti n'était pas assez puissant pour faire tête aux huguenots et aux ligueurs, pourquoi donc tenir rigueur à un prince qui avait déjà abjuré une fois en face d'un poignard et qui pouvait bien le faire encore en face d'une couronne? Ne se montraient-ils pas bons Français en voulant pour souverain le premier prince du sang royal? Ne se montraient-ils pas bons catholiques en réservant à un concile le soin d'éclairer le nouveau roi sur ses erreurs? Ils se décidèrent donc à traiter, mais non sans condition. Ils pensèrent d'abord à eux, à la France ensuite. Biron se fit donner le comté de Périgord. De tous il était le plus avide, mais le plus capable; il servit d'intermédiaire entre eux et le Béarnais. Le 4 août, trois jours après la mort de Henri III, un traité fut conclu. Il stipulait en substance le maintien de la religion catholique dans tous ses droits et prérogatives, la convocation d'un concile national qui serait chargé d'instruire le roi dans les vérités de la religion romaine, la réunion des États généraux dans

1. D'Aubigné, t. III, liv. II.

le délai de six mois, la conservation de tous les princes, ducs, pairs dans leurs dignités, offices, pensions et charges, la poursuite des assassins du roi, etc.[1]

Tous les seigneurs signèrent ce traité à l'exception de d'Épernon et de quelques autres. A leur départ, leurs troupes les suivirent. Quelques chefs protestants abandonnèrent aussi le roi, indignés de son désir de se faire instruire par un concile. Le Béarnais était à la lettre, dans ce moment, comme il le disait gaîment: « Roi sans royaume, mari sans femme, guerrier sans argent » ; en effet il était si pauvre qu'il fut obligé de se faire tailler un pourpoint dans celui de Henri III, mais ces désavantages étaient compensés chez lui par une confiance qui chez tout autre eût été de la suffisance; puis sa nature rieuse, enjouée, éminemment gasconne, secouait facilement les idées lugubres; il souffrait vivement et oubliait vite.

Il s'efforçait, dit Davila, de satisfaire à tout le monde, et de se concilier la bienveillance de chacun, par la vivacité de son esprit, la promptitude de ses reparties, l'aisance de ses paroles et la familiarité de ses entretiens. Il faisait plus le compagnon, que le prince; et il suppléait à la pauvreté de ses moyens, par la prodigalité de ses promesses. A chacun, tour à tour, il protestait que c'était à lui seul qu'il devait la couronne, et que la grandeur des récompenses serait proportionnée à la grandeur des services. Aux huguenots, il protestait qu'il ouvrait son cœur, et leur confiait ses sentiments les plus intimes, comme à ceux sur lesquels il fondait ses plus solides espérances; aux catholiques, il témoignait toutes les déférences extérieures; il leur parlait avec une singulière vénération du souverain Pontife, et du siége apostolique. Avec eux, il laissait percer tant d'inclination pour la religion romaine, qu'il leur faisait prévoir une prompte et indubitable conversion. Il témoignait aux bourgeois des villes, aux paysans des campagnes, la pitié qu'il ressentait pour leurs charges, et pour les calamités dont la guerre les accablait ; il s'excusait sur la nécessité de nourrir ses soldats, et il en rejetait toute la faute sur ses ennemis. Il se faisait le

1. Mémoires de la ligue, t. IV. — L'Estoile, année 1589. — Davila, liv. X. — Duplessis-Mornay, Mémoires, t. IV, § 84.

compagnon des gentilshommes, qu'il appelait les vrais Français, les conservateurs de la patrie, les restaurateurs de la maison royale. Il mangeait en public, il admettait chacun à parcourir ses plus secrets appartements; il ne cachait point sa pénurie actuelle, et il tournait en plaisanterie tout ce qu'il ne pouvait faire passer par des propos sérieux.[1]

Il fallait que la position du roi fût bien critique, pour avoir eu recours à des moyens, qui n'étaient qu'un bien léger palliatif à une situation qui ne pouvait se prolonger longtemps encore sans danger; en effet, Paris était délivré, et son armée se dispersait à vue d'œil, pendant que celle des ligueurs se renforçait. Il décampa de Saint-Cloud et se dirigea vers Compiègne, où il déposa le corps de Henri III; de là, après avoir envoyé Lanoue et le duc de Longueville en Picardie et le maréchal d'Aumont en Champagne, pour y raffermir sa cause, il alla camper, à la fin du mois d'août, à Darnetal, dans l'espérance que Rouen lui ouvrirait ses portes; il fut déçu dans son attente : il se porta alors vers Dieppe, dont le gouverneur lui remit les clefs : sa position paraissait désespérée.

VI.

Les espérances de Mayenne n'étaient pas sans fondement; la position du Béarnais s'aggravait de tous les efforts que faisait la ligue pour détacher de son obéissance les villes demeurées fidèles à la cause royale; il dut dans cette heure critique de sa vie chercher en lui-même les ressources qu'il ne pouvait attendre d'ailleurs. Acculé dans ses derniers retranchements, il eut du renard la ruse et du lion la force. Il regarda sans se troubler les trente-deux mille hommes de Mayenne, et sans se décourager les huit mille qui combattaient sous ses ordres. Il lui fallait une victoire éclatante pour signifier à la France son avénement au trône. Il pensait, et non sans raison, que la bouche de ses canons victorieux couvrirait la voix des vieilles têtes de la Sorbonne, qui le proclamaient hérétique, relaps et indigne de la couronne de ses aïeux.

1. Davila, liv. X.

Les deux armées se trouvèrent en présence à Arques, petit village situé à une heure de Dieppe et défendu par un château, qui lui servait de forteresse. Le roi s'établit dans le château d'où il embrassait d'un coup d'œil les mouvements de son armée et de celle de Mayenne. Ce dernier occupait une colline d'où il pouvait facilement faire jouer son artillerie, mais Henri avait, par des travaux habilement et promptement faits, donné à ses soldats pour champ de bataille, un camp retranché. Le combat commença mollement de la part des ligueurs, vivement du côté des troupes royales: une artillerie masquée et bien servie jeta le désordre dans l'armée de Mayenne. Le Béarnais se multiplia, il eut pendant cette célèbre journée, le courage d'un soldat, le sang-froid d'un tacticien et l'habileté consommée d'un capitaine. Tout le servit: sa position stratégique, le dévouement de ses braves huguenots, la confiance qu'il sut inspirer, le fils de Coligny qui arriva de Dieppe au moment décisif avec cinq cents arquebusiers qui expulsèrent du premier retranchement les lansquenets catholiques. Au soleil couchant, il put voir les nombreux escadrons de Mayenne fuir en désordre. Le général ligueur était autant étonné de son échec que le vainqueur l'était de son triomphe : la partie cependant était si inégale, un contre six!...[1]

VII.

L'historien qui aime à se rendre raison des événements qui occupent une large place dans la destinée des nations, ne comprend pas au premier abord, comment Mayenne, capitaine expérimenté, à la tête d'une armée, dont le chiffre, selon quelques historiens, s'élevait à trente-huit mille hommes, s'est laissé battre par l'armée du roi, qui n'aurait été selon quelques autres que de trois mille; en effet cela paraît étonnant, le fait cependant existe. Si nous en recherchons les causes, nous les trouvons principalement dans la personnalité des deux généraux en chef: l'un résolu à vaincre ou à mourir, jouait bravement son va tout;

1. De Thou, liv. XCVII. — Mémoires de la ligue, t. IV. — Péréfixe, liv. II. — Davila, liv. X.

sachant qu'il ne ramasserait sa couronne que sur un champ de bataille transformé en champ de victoire, il avait donc le feu sacré qui est un premier gage de succès, et ce feu, il l'avait communiqué à sa brave et fidèle gentilhommerie huguenote et aux seigneurs catholiques qui, ne désespérant pas de le voir bientôt abjurer, sentaient leur fortune liée à la sienne. L'autre, au contraire, dont Sixte-Quint disait « qu'il se tenait plus longtemps à table que son adversaire au lit », manquait de cette ardeur qui éclaire l'intelligence à l'heure des batailles et se communique aux soldats comme une étincelle électrique; par nature, il ne l'avait pas, et les circonstances politiques dans lesquelles il se trouvait ne contribuaient pas non plus à la lui donner. Il était factieux malgré lui, ligueur malgré lui; les événements et son impétueuse sœur, plus que son ambition personnelle, avaient fait de lui un chef de parti, et ce chef de parti n'avait aucune inimitié personnelle contre Henri de Bourbon, qu'il eût peut-être accepté comme roi sous la condition d'une abjuration. Il était donc bien difficile que Mayenne apportât dans le combat l'ardeur primesautière de son ennemi, de là, l'une des principales causes du triomphe de ce dernier; peut-être aussi, le général ligueur eut-il trop de confiance dans la supériorité numérique de ses troupes, et crut-il à sa victoire avant même d'avoir engagé le combat, c'est possible, c'est même probable. Si nous cherchons enfin d'autres causes de sa défaite, nous les trouvons dans l'impossibilité où il se trouvait de lancer tous ses soldats à la fois contre les troupes royales pour les accabler sous leur nombre, mais quelles que soient les raisons que l'on donne pour laver Mayenne de son échec, la honte n'en pèse pas moins sur sa mémoire. Selon toutes les chances humaines il devait vaincre et il fut vaincu; il ne l'eût pas été, s'il se fût souvenu de la bataille de Saint-Denis et de celle de Coutras, et surtout s'il eût eu pour principe qu'un général ne doit pas mépriser son ennemi — et qu'il ne doit jamais cesser d'être sur ses gardes, même s'il se croit assuré de la victoire. Les chasseurs expérimentés ne s'approchent du lion blessé que lorsqu'ils ont la certitude de sa mort. Mayenne, si prudent, manqua de prudence; sa confiance lui fut funeste.

La nouvelle de sa défaite arriva à Paris qui se préparait

à recevoir «le Biarnais garotté.» Les prédicateurs furent atterrés, mais craignant de jeter le découragement au milieu des bourgeois, ils proclamèrent impudemment la victoire de Mayenne et montrèrent quelques drapeaux que ce dernier leur avait envoyé (les vaincus en prennent presque toujours quelques-uns aux vainqueurs); la presse leur vint en aide, et pendant que le général ligueur ralliait ses escadrons en fuite, on criait dans les rues de Paris *le discours abrégé du combat, la défaite véritable sur les troupes du roi, le discours véritable de la défaite et révolte des troupes du roi de Navarre.* La duchesse de Montpensier était la trompette et le colporteur de tous ces mensonges.[1]

VIII.

Le roi fut plus étonné de sa victoire que Mayenne ne l'était de sa défaite, il écrivit le soir même de cette grande journée à Crillon ce billet si connu: «Pends-toi, brave «Crillon, nous avons combattu à Arques et tu n'y étais «pas! adieu brave Crillon, je vous aime à tort et à travers.» Henri est tout entier dans ces quelques mots; il ne se fit pas cependant illusion : Mayenne avait subi une défaite, mais son échec n'était pas irréparable; pour vaincre, il n'avait qu'à rallier ses troupes et les ramener au combat pour écraser le vainqueur. Le roi ordonna donc prudemment la retraite et se porta vers Dieppe, c'était là qu'était sa force, car c'était là qu'il attendait les secours d'Élisabeth. A peine arrivé, de nombreuses voiles parurent à l'horizon et quelques heures après, cinq mille Anglais et Écossais jetaient l'ancre dans le port. Ce fut seulement alors qu'il se crut vainqueur.[2]

L'arrivée des Anglais et des Écossais déconcerta Mayenne, et quoiqu'il eût une armée bien supérieure en nombre à celle du Béarnais, il n'osa pas engager une seconde bataille, il se replia vers la Picardie pendant que son adversaire, enhardi par un grand succès, se porta hardiment sur Paris, lança sa vaillante armée sur ses faubourgs et jeta l'épouvante au milieu des bourgeois, interdits de tant

1. Mémoires de la ligue, t. IV.
2. V. Palma-Cayet, liv. LXV.

d'audace. Celui de Saint-Germain fut pillé, les autres allaient subir le même sort, mais Mayenne arriva le 3 novembre au secours de la capitale assez à temps pour qu'elle ne fût pas emportée d'assaut. Henri IV ne jugea pas prudent de l'attendre, il alla camper dans la plaine de Montrouge et offrit la bataille au prince lorrain, qui ne l'accepta pas; il donna alors le signal du départ, se dirigea vers Tours par Étampes, amenant avec lui un prisonnier pris les armes à la main dans l'assaut des faubourgs : c'était le pére Bourgoing, confesseur de Jacques Clément et prieur du couvent auquel avait appartenu le régicide. Ce religieux, dans un pamphlet publié sous le titre «d'estrange mort de Henri de Valois advenue par permission divine», avait présenté l'acte de l'assassin comme une vengeance céleste. «Dieu, affirmait le père Bourgoing, a envoyé à Jacques Clément un ange qui lui a dit, en lui montrant une épée nue : Je te viens avertir que par toi le tyran doit être mis à mort.» Naturellement le bon père mettait en paradis l'âme de son moine. Le pamphlétaire avait également du haut de sa chaire célébré «l'action héroïque et le glorieux martyre de Jacques Clément.»

Le parlement de Tours fut saisi de l'affaire à la requête de la reine Louise, veuve de Henri III[1]. Les preuves abondèrent. Bourgoing fut convaincu d'avoir dans ses sermons prodigué à Jacques Clément des louanges, jusques à comparer la levée du siége de Paris à celle de Béthulie, Clément à Judith et Henri à Holopherne; l'accusé avoua qu'il avait loué l'assassin en chaire, mais il nia constamment de l'avoir conseillé et récusa le témoignage de ceux qui l'accusaient de ce crime. Il fut condamné à être écartelé et brûlé: il marcha au supplice avec calme, sans se plaindre de la sentence terrible qui le frappait. Au pied de l'échafaud, il pria tout haut pour la prompte conversion du roi, s'enveloppa de sa robe de moine, se livra aux exécuteurs, et se laissa écarteler sans pousser une plainte, montrant un courage digne d'une meilleure cause que celle pour laquelle il fut justement mis à mort.[2]

Revenons à Henri IV; d'Étampes, il se dirigea vers Tours,

1. V. Palma-Cayet, liv. LVI.
2. De Thou, liv. XCVIII.

où il entra dans la nuit du 21 au 22 décembre à la lueur des flambeaux. Il fut reçu par les cardinaux de Vendôme, de Lenoncourt et par le parlement, ayant à sa tête le premier président De Harlay. Le lendemain, Jean Moncenigo, ambassadeur de la république de Venise, vint le complimenter et le reconnaître comme roi de France. Cet acte du sénat vénitien, dû à la puissante initiative de fra Paolo Sarpi, leur célèbre théologien, qui les avait représentés au concile de Trente, causa une grande joie à Henri IV et une profonde sensation en Europe ; il témoignait de l'affaiblissement dans lequel, depuis le désastre de l'Armada, Philippe II était tombé. Venise osait lui résister en face, une république catholique ne craignait pas de reconnaître pour roi de France un prince huguenot relaps et excommunié. Les cantons suisses protestants le reconnurent également pour le légitime successeur de Henri III ; le sultan enfin, qui n'avait pas oublié sa défaite de Lépante, le saluait également roi de France, et lui écrivait une lettre dans laquelle on lit ces mots : « La renommée a été jusqu'à nous de la grandeur de ton courage et que Philippe d'Autriche tâche de te priver de la succession légitime qui t'appartient au royaume de France, en haine de ce que tu détestes les faux services des idoles très-déplaisantes au grand Dieu. Je te fais savoir qu'ayant eu horreur de cette cause, je veux prendre ta protection et te rétablir avec une puissance redoutable par tout le monde. » Joignant l'effet aux paroles, le grand-seigneur lui promettait de lui envoyer deux cents voiles à Aigues-Mortes.[1]

IX.

Le supplice du père Bourgoing, les succès de l'armée royaliste excitèrent au plus haut point la fureur des prédicateurs de Paris. Ils n'épargnèrent pas même Sixte-Quint. Philippe II l'avait prié d'excommunier les Vénitiens, coupables à ses yeux, d'avoir reconnu officiellement Henri IV. Le pontife ne se hâtant pas de répondre à sa pressante invitation, le roi catholique chargea ses moines de l'attaquer directement. Un jésuite espagnol, dont la société a pour

1. V. Palma-Cayet.

principe la soumission absolue à l'évêque de Rome, prononça du haut de la chaire ces paroles: « Non-seulement la république de Vénise favorise les hérétiques; mais, silence, silence, ajouta-t-il, en mettant un doigt sur la bouche; le pape lui-même les protége. »

Le langage du moine espagnol trouva de l'écho en France, les principaux prédicateurs de Paris blâmèrent avec des paroles aigres la conduite de Sixte-Quint. Un certain Bernard Rouillet vomit un torrent d'injures contre le pontife « qui, disait-il, conseillait la paix et s'entendait avec les hérétiques; » il eût été plus dans le vrai, s'il eût dit que le Saint-Père haïssait la Réforme et méprisait la ligue.

Le pape, en apprenant comment ceux qui lui avaient juré une obéissance passive, le traitaient en France et à Madrid, se plaignit vivement, mais sans résultat. Philippe II couvrait de son autorité ses insulteurs qui continuèrent à attiser le feu par leurs discours incendiaires, dans lesquels on trouve tout, excepté la charité; depuis longtemps elle avait replié ses ailes divines, et s'était envolée dans le ciel; une furie avait pris sa place, sa griffe se trouva en tête de chaque sermon des Aubri, des Boucher, des Rose et de leurs confrères.[1]

Pendant que les chaires de Paris retentissaient d'imprécations, le roi avait quitté Tours, et gagnait du terrain en Normandie. Secondé par sa brave noblesse, il prenait d'assaut des villes, y faisait reconnaître son autorité; son intrépidité dans les combats, sa douceur après la victoire lui gagnaient les cœurs. Les ligueurs étaient consternés; maîtres à Paris, ils étaient loin d'avoir cette unité de vue qui fait les grands succès et prévient les désastres. Mayenne se défiait des plus exaltés qui se défiaient de lui, et le trouvaient trop mou; il sentait au-dessus de sa tête la main de plomb de Philippe II; or, il ne voulait pas plus du despotisme espagnol, que de la démagogie ligueuse. Homme de juste-milieu par caractère, mais révolutionnaire par la force des circonstances, il ne convenait pas plus à son parti, que son parti ne lui convenait; et cependant, ne pouvant rien l'un sans l'autre, ils étaient condamnés à marcher ensemble. Il fallait à Mayenne les ducats du roi catholique, il fallait

1. L'Estoile, année 1589-1590.

aux Seize l'épée de Mayenne qui, malgré sa défaite, était le seul général de quelque valeur qu'ils pussent opposer au Béarnais. Philippe II voulait bien donner de l'argent et s'épuiser pour la France; mais il ne le faisait pas dans un but purement religieux; avant de penser à Dieu, il pensait à lui, le ciel après la terre. C'est ainsi qu'en Portugal, cet ami des moines fit massacrer, sans pitié, deux mille religieux, dont le seul crime était d'aimer leur patrie; plus tard, il tendit la main à la protestante Élisabeth; dans le moment présent, il voulut que son argent lui rapportât un gros intérêt, il demanda pour sa fille, l'infante Isabelle-Clara Eugénie, le trône de France; et en attendant que Charles X descendit dans la tombe, ce qui ne pouvait tarder, vu son âge avancé, il réclamait le protectorat du royaume pendant la captivité du roi des ligueurs. Pour arriver à ses fins, il avait les plus exaltés d'entre les Seize, l'armée des prédicateurs et des moines, ses nombreux pensionnaires, la canaille; ses ambassadeurs enfin, Mendoça, Moreo et Taxis, travaillaient habilement la matière à l'aide de leurs doublons d'Espagne, dont les Seize étaient particulièrement avides. L'intérêt fait contracter de singulières alliances et jette dans d'étranges illusions. Les chefs de la ligue qui avaient élevé leur démocratie sur les débris du pouvoir royal, tendaient la main au plus despotique des princes... Unis au jour de la lutte, l'eussent-ils été au jour de la victoire? à cela, peut-être, ils n'avaient pas réfléchi, trompaient-ils, étaient-ils trompés? un peu de cela tout ensemble; mais ce qu'ils savaient très-bien, c'est qu'ils ne voulaient pas pour roi, Henri de Bourbon.

Les ambassadeurs de Philippe réussirent à faire accepter aux principaux ligueurs, un traité qui donnait le protectorat du royaume au roi catholique, dont la fille Isabelle-Clara-Eugénie devrait s'unir à un prince français après la mort du cardinal de Bourbon.[1]

Mayenne vit l'écueil et sut l'éviter, il comprit que le protectorat de Philippe II le mettrait complétement à l'écart, et que son état d'homme marié lui fermerait les avenues du trône, il fit répondre courtoisement au roi catholique, que le pape ne trouvait pas bon qu'il y eût, dans le

1. V. Palma-Cayet.

royaume, un autre protecteur de la foi catholique, que sa Sainteté elle-même; et pendant que l'un de ses amis, Roissieux, partait pour Madrid pour négocier, il procéda avec vigueur et décision, contre le conseil de l'Union, à côté duquel il fit établir, sous le prétexte du bien public et de la religion, un conseil composé seulement de quelques membres, dans lequel il concentra tous les pouvoirs, en masquant ce coup d'état par la convocation des États-généraux pour le 3 février 1590[1]. Il savait d'avance que la guerre en empêcherait la réunion; vaincu à Arques, il fut vainqueur à Paris des Seize et de Philippe II; délivré de ses embarras inlérieurs, il se mit en campagne, décidé à prendre une éclatante revanche sur Henri de Bourbon, qu'il rencontra à Ivry, petit village, auquel le choc des deux armées allait donner un grand renom.

X.

Le bourg d'Ivry est situé sur les bords de l'Eure, sa plaine, large de plusieurs lieues et de forme circulaire, offrait au roi et à Mayenne un beau champ de bataille où ils pouvaient déployer facilement leurs escadrons. Le 14 mars, les deux armées se trouvèrent en présence; celle de Henri IV se composait de huit mille hommes de pied et deux mille chevaux; elle avait de plus, six cents gentilshommes amenés un peu avant le combat, par la Trémouille, d'Aumières et Duplessis-Mornay; son artillerie se composait de coulevrines et de quatre canons.

Celle des ligueurs avait treize mille fantassins, quatre mille cavaliers et quatre canons. Malgré la supériorité numérique de ses troupes, Mayenne ne voulait pas engager le combat; mais il y fut contraint par le jeune comte d'Egmont, qui lui avait fourni onze cents lances wallones. Ce jeune étourdi, fils d'un héros, dont il avait renié le sanglant et noble héritage, s'était jeté sans honte dans les rangs des assassins de son père; il brûlait du désir de gagner ses éperons de chevalier par quelque action d'éclat : son ambition lui voilait la honte et la bassesse de sa conduite.

1. Mémoires de Nevers, liv. II. — Dialogue du Maheustre et du Manant.

Avant d'engager le combat, les deux armées invoquèrent Dieu. Un cordelier marchant en tête des wallons, parcourut les rangs des ligueurs, un crucifix à la main, et lança ses anathèmes sur les hérétiques et les politiques. Le bouillant Gabriel Damours fit la prière comme à Coutras, devant le roi qui, à genoux, écouta les paroles du ministre inspiré comme un prophète d'Israël.

Admirable d'élan et d'intrépidité, Henri de Bourbon se porta sur le front de ses troupes! «Mes compagnons, dit-il à ses soldats: Dieu est pour nous! Si vous perdez vos cornettes, ralliez-vous à mon panache blanc; vous le trouverez au chemin de la victoire et de l'honneur.»

Ces paroles et le feu qui brillait dans ses regards électrisèrent sa brave gentilhommerie, qui fit des prodiges de valeur: artilleurs, fantassins, cavaliers se couvrirent de gloire. Le roi après avoir ordonné le plan de la bataille avec le sang-froid d'un tacticien, voulut être de la partie comme un simple combattant. Suivi de sa brave noblesse, il se précipita au milieu de l'ennemi français et wallon, et mit un affreux désordre dans leurs rangs. Un moment, il disparut dans ce terrible tourbillon où l'on ne voyait que fumée, et où l'on n'entendait que le cliquetis des armes, les cris des blessés et le râle des mourants. Ses lieutenants étaient dans l'anxiété, quand ils aperçurent le panache blanc, depuis devenu si célèbre. Pendant que le roi exécutait cette brillante, mais trop téméraire charge, son artillerie, admirablement dirigée par le Grand-Maître La Guiche, lançait des volées meurtrières au milieu des rangs ennemis, qui ripostaient avec un tir sans vigueur et sans justesse. De leur côté le maréchal d'Aumont, le baron de Biron et le duc de Montpensier chargeaient les troupes du duc d'Egmont, qui périt dans la mêlée. L'attaque fut courte, terrible, vive comme à Coutras. Mayenne, désespérant de rallier ses escadrons terrifiés, songea plus à fuir qu'à ordonner une retraite. Les troupes royales se mirent à sa poursuite l'épée dans les reins. Le massacre était terrible ... on eût dit un ange exterminateur à la poursuite des ligueurs. Témoin de cette scène, le roi cria à ses soldats : «Sauvez la noblesse française... main basse sur l'étranger.» Malgré cet ordre beaucoup de fantassins français furent sabrés, et le nombre de ceux

qui périrent dans la déroute fut aussi considérable que celui de ceux qui trouvèrent la mort sur le champ de bataille. Le roi poursuivit Mayenne jusqu'à Mantes, qui ouvrit ses portes au général ligueur et le sauva ainsi que les débris de son armée.

L'échec de Mayenne était complet : son infanterie était détruite, prisonnière ou dispersée ; sa cavalerie avait perdu quinze cents cavaliers sur quatre mille ; son bagage, ses munitions, ses drapeaux, ses enseignes et ses cornettes étaient au pouvoir de son vainqueur.

XI.

Pendant que Mayenne se disposait à réparer son échec d'Ivry, le roi de Navarre se dirigeait vers Paris ; mais pas assez promptement pour profiter des avantages qu'il pouvait retirer de sa victoire. Ce ne fut que le 29 mars qu'il arriva sous les murs de la capitale, et cependant il n'en était, le 14 de ce mois, jour où il battait Mayenne, qu'à quelques heures. Un chef plus calculateur qu'il ne l'était eût mieux connu le prix du temps ; il se fût porté à marches forcées vers Paris où sa présence aurait jeté la terreur et le découragement. Il ne le fit pas. Plein d'initiative dans un jour de combat, il ne savait pas toujours profiter des bonnes chances que lui offrait la fortune; on peut dire seulement, à sa décharge, que le besoin de repos qu'avaient ses troupes, leur indiscipline, les pluies torrentielles dont elles avaient souffert[1] et le manque d'argent[2] l'empêchèrent d'effectuer ce que les règles les plus élémentaires de l'art militaire lui ordonnaient de faire. Malgré cela, ce ne fut pas sans étonnement que les Parisiens virent à quelques pas de leurs remparts une armée de quinze mille hommes qui se préparait à faire le siége d'une ville qui comptait deux cent quatre-vingt mille habitants. C'était de nouveau comme aux jours de Condé : la mouche qui se préparait à assiéger l'éléphant.

1. Davila, liv. XI.
2. Économies royales, t. Ier.

XII.

L'intérieur de la ville présentait un aspect curieux : elle comptait parmi ses défenseurs des ligueurs espagnols, italiens, des moines étrangers, des aventuriers prêts à se battre, plus encore à piller. Rome y était représentée par un grand diplomate, le cardinal Cajetan, et un célèbre controversiste, Bellarmin. Il y avait surtout une collection complète de prédicateurs qui se déchaînaient autant contre les politiques que contre les huguenots. Par-dessus toutes ces têtes s'élevait une tête de femme : celle de l'impétueuse duchesse de Montpensier qui ne se rappelait jamais sans terreur la mort de Henri III, à laquelle elle avait pris tant de part. Les Seize et elle avaient le même intérêt; en défendant la ville, ils défendaient leurs têtes. Henri IV avait fait pendre le père Bourgoing!

Le 8 mai le roi commença à tirer sur Paris, puis, le serrant de plus près, il s'empara des faubourgs, établit autour de la ville un cordon militaire, intercepta tout arrivage, et ne permit qu'à la famine de franchir ses portes. La vengeance des Sancerrois commença; elle fut terrible; mais juste. Les massacreurs de la Saint-Barthélemy le comprirent-ils? Nous ne le pensons pas : des préjugés invétérés, leur haine des huguenots les aveuglèrent. Ils se crurent de saints martyrs, et là où il y avait un châtiment d'un Dieu irrité, ils ne virent qu'une épreuve. Ils se raidirent contre les obstacles et furent admirables de courage et de résignation. Croyant combattre pour la cause de Dieu, ils ne doutaient pas que le ciel ne fût leur récompense.[1]

Soumis aux ordres du duc de Nemours, qui dirigeait habilement les travaux de défense, tous, bourgeois, prêtres, moines, soldats déployèrent une merveilleuse activité; les remparts se hérissèrent de canons, la Seine fut barrée avec de grosses chaînes de fer, on construisit des bastions, on creusa des fossés; on ne se reposait un moment que pour reprendre les travaux avec plus d'ardeur. Mais un ennemi, plus redoutable que les assiégés, commençait à leur livrer des assauts : la disette, ce précurseur d'une

1. L'Estoile, année 1590.

prochaine famine, se faisait sentir. Leurs chefs avaient constaté avec effroi que la ville n'avait des vivres que pour trois semaines, et ils se sentaient si bien cernés par l'armée royaliste qu'ils avaient perdu l'espérance de faire lever le siége.

Il n'est pas difficile de donner du courage à un peuple, surtout à des Français; mais lui donner de la patience: c'est de tous les problèmes le plus difficile à résoudre. Les prédicateurs le tentèrent et le résolurent. Ils y procédèrent par des processions dont la mise en scène, pour n'être pas irréprochable, avait cependant un cachet d'originalité qui saisissait fortement l'imagination des bourgeois et les aidait à prendre leurs maux en patience. Les prêtres et les moines assistaient à ces processions avec leur costume, mais ils portaient, les uns des casques par-dessus leurs capuchons, les autres traînaient des sabres; d'une main ils tenaient un crucifix, de l'autre une hallebarde; on visitait les églises, on invoquait sainte Geneviève, la patronne de Paris; on promettait à Notre-Dame-de-Lorette un vaisseau d'argent de la valeur de sept cents marcs, quand le siége serait levé; on exposait les reliques les plus vénérées. Les moines s'administraient la discipline en poussant des cris lamentables. C'était triste et grotesque. Les royalistes faisaient de toutes ces mises en scène bizarres des sujets de plaisanterie, et cependant parmi ces moines il y avait des hommes de courage; ils le prouvèrent en combattant vaillamment sur les remparts, où plusieurs trouvèrent leurs tombeaux.[1]

XIII.

Le roi avait compté moins sur son armée que sur la famine pour réduire la ligue et l'anéantir sous les murs de Paris: elle arriva vite. Les détails de cette triste page d'histoire de nos guerres religieuses se trouvent dans une relation bien touchante que nous en a laissé Pierre Corneio, l'un des témoins oculaires de cette grande scène de désolation; après avoir raconté comment les vivres commencèrent à se faire rares : «Voilà donc, dit le narrateur, où

1. De Thou, liv. XCVII. — Davila, liv. XI. — L'Estoile, année 1590.

en était cette louable ville, tant pressée de faim, que non-seulement les pauvres en mouraient, mais aux grandes maisons et plus riches, comme celle de M. le légat, de l'ambassadeur d'Espagne, des princes et princesses, chaque jour les gentilshommes ne mangeaient que six onces de pain; et la plupart des autres maisons on ne pouvait quasi rien donner aux serviteurs, et tout le menu peuple endurait la même nécessité; la chair était fort chère: les pauvres mangeaient des chiens, des chats, des rats, des feuilles de vigne et autres herbes qu'ils trouvaient, encore étaient-ils fort chers. Entre autres le gardien des Cordeliers m'a assuré qu'en trois semaines on n'avait pas mangé, en son couvent, un morceau de pain, et qu'ils n'avaient qu'un peu de ces herbes crues que nous avons dit, et de ces bouillies faites de son d'avoine comme les autres; et beaucoup de ceux qui n'avaient de quoi acheter de ces petites choses mouraient par les rues (qui doit bien tourner à la louange et à la compassion de ce pauvre peuple) et s'en trouvait quelques matinées cent, cent cinquante et quelquefois jusqu'à deux cents, morts de faim par les rues, et compte fait, il se trouve qu'en trois mois il est bien mort treize mille personnes de faim[1]. C'était là le changement de la gloire et triomphe de cette belle ville, en laquelle, au lieu de ces belles et riches tapisseries, vaisselle d'argent, joyaux et pierres précieuses; au lieu de beaux carrosses, coches et chevaux qui promenaient les gentilshommes et dames par la ville, ne se voyait autre chose que chaudières de ces bouillies et herbes cuites, dont ils mangeaient avec autant d'appétit comme ils eussent fait des meilleures viandes du monde; le boire ne les soutenait guère davantage, parce que (comme je l'ai dit) les tavernes et cabarets de bon vin s'étaient changées en trafic de je ne sais quelles eaux, comme tisanes mal cuites et mal faites qui se vendaient par les carrefours. La musique qui s'y entendait était des cris de pauvres, des vieilles gens pauvres, femmes et petits enfants qui demandaient du pain, sans que personne leur en pût donner, ni les secourir. Et puis, s'il fallait trouver un peu de pain blanc pour un malade, il ne s'en pouvait trouver ou bien c'était à

1. D'autres ont porté le nombre des morts à 30,000.

un écu la livre. Le beurre, qui était auparavant le commun manger des pauvres et se donnait à quatre ou cinq sous la livre, valait deux ou trois écus; les œufs se vendaient dix à douze sols la pièce; le septier de blé valait de cent à cent vingt écus, et toutes les autres choses à l'équivalent. J'ai vu manger à des pauvres des chiens morts tout crus, par les rues; aux autres des tripes qu'on avait jetées dans le ruisseau, et à d'autres des rats et des souris que l'on avait également jetés, et surtout des os de la tête des chiens moulus (chose quasi incroyable, que la ville si abonde autrefois fût venue à telle extrémité); car, comme l'ambassadeur d'Espagne, peu auparavant, eût conté en une compagnie qu'en une place du grand Turc, assiégée par les Perses, on y avait mangé des pains d'os mis en poudre; cela non-seulement ne put être cru, mais fut mal interprété de plusieurs mal affectionnés sinistrement et en mauvaise part, cela se pratiqua à la fin, et l'ai vu de mes propres yeux.

«Le bois ne faisait quasi pas moindre besoin que le reste, si bien que pour brûler il fallait rompre tables, lits, chaises, bancs, et même les couvertures des maisons, et les pauvres vendaient un peu de ce bois pour quelque morceau de pain d'avoine.

«Ces misères et calamités étaient suivies de plusieurs maladies, entre autres d'enflures dont les pauvres étaient tourmentés, comme l'hydropisie; mais la médecine qu'ils y faisaient était la patience, dont ils étaient tellement armés qu'elle augmentait encore plus que le mal, et ne laissait-on de faire infinies processions avec les indulgences et pardons que M. le légat leur donnait, qui se gagnaient en la plupart des églises avec les sermons qu'ils oiaient, qui leur faisaient prendre tant de courage avec tout ce qu'ils enduraient que les sermons leur servaient de pain, et quand les prédicateurs les avaient assurés qu'ils seraient secourus dans huit jours, ils s'en retournaient contents et s'entretenaient de cette espérance, encore qu'on leur eut donné de telles remises et dilations, et ne leur souvenait plus de ce qu'ils avaient enduré, si bien qu'il se peut dire que les prédicateurs ont été la cause de la belle résolution de ceux de Paris, comme Monseigneur de Nemours l'a été de leur persévérance en icelle, et de

tenir la main que personne ne se lâchât et principalement des plus grands où il y avait plus de danger, ce qu'il fit avec tel soin, discrétion et diligence que fit jamais homme. »[1]

XIV.

Il y avait alors à Paris un homme qui faisait de tout matière à observation; sans cesse, à l'affût de toutes les nouvelles, il courait les cloîtres et les églises, copiait ou arrachait les placards, faisait collection des écrits qui sortaient des presses du célèbre Nivelle, imprimeur de la Sainte-Union; depuis longtemps il s'était adonné au métier de collecteur de nouvelles verbales, écrites, d'images, estampes, gravures, et son goût, en se développant, était devenu une véritable manie. Au milieu de la famine qui tourmentait Paris, il ne paraît préoccupé que de ce qui se passe autour de lui; il cherche, il furette, il note tout ce qu'il entend; cet homme est le célèbre Pierre de L'Estoile, le grand nouvelliste du seizième siècle.

« Le samedi 28 juillet, dit-il, je vis près des Cordeliers, à Paris, un pauvre homme qui mangeait de l'oing de quoi on fait la chandelle; et lui ayant demandé s'il n'avait autre chose à manger, me dit que non, et qu'il y avait plus de huit jours que cette viande lui servait de pain, à lui, à sa femme et à trois petits enfants qu'il avait; dont m'étant fait enquérir, trouvai qu'il était vrai, et qu'il y avait près de la moitié des pauvres de la ville qui s'en nourrissaient au lieu de pain, et toutefois c'était plus d'un mois avant la levée du siége, ce qui montrait bien la grande nécessité de Paris.

« Le mardi dernier jour du mois de juillet M. Gohari, secrétaire du roi, me montra un peu de pain blanc qu'il avait recouvert pour un sien malade ami, qu'il me jura d'avoir payé au prix d'un écu la livre.

« Ce jour j'achetai un minot de blé métail huit écus lequel je cachai sous la fausse trappe de ma galerie.

« En ce temps la mortalité, causée par la famine, répandait dans tous les quartiers un grand nombre de morts, et on ne pouvait aller dans les rues de Paris sans en trouver.

1. Relation de Pierre Corneïo. — Mémoires de la ligue, t. IV, — D'Aubigné, liv. III. — Davila, liv. XI.

« La viande de cheval était si chère que les petits n'en pouvaient acheter: si qu'ils étaient contraints de choisir aux chiens et les manger, et des herbes crues sans pain, qui était chose hideuse et pitoyable à voir.

« Je vis le jour, près la croix Saint-Eustache, une pauvre femme qui mangeait la peau d'un chien; nous étions ensemble, mon frère, du Gouldray, et Monsieur de Gland qui le vit comme moi et me dit qu'il l'écrirait en son registre.

« Ce jour fut vendue au marché la livre de beurre quatre francs, les œufs huit à neuf sols la pièce. Un membre de mouton fut vendu quatre écus et un septier de blé quatre-vingt-quatre écus. »

Enfin L'Estoile rapporte un fait horrible, qu'il ne donne d'ailleurs que comme un bruit qui courait par la ville: « Le mercredi 25 juillet, dit-il, allant à Saint-Eustache, en entendit aucuns deviser sur la mort d'une dame riche de près de trente-mille écus, laquelle ne trouvant pas avec argent de quoi vivre, et voyant deux de ses petits enfants morts de faim, les avait cachés et fait saler par sa servante, et l'une et l'autre s'en sont nourries. »

Peu ou presque point de réflexions; mais comme ces quelques lignes sont éloquentes dans leur brièveté!

XV.

La famine augmentant chaque jour, les chefs des ligueurs dans l'appréhension d'une révolte (le peuple était à bout de sa patience), se réunirent pour examiner si le moment n'était pas arrivé pour traiter de la paix. Le manque de nourriture leur fit faire ce que la sagesse leur aurait vainement conseillé. Ils étaient cependant très-embarrassés; catholiques ardents, zélés, pouvaient-ils traiter avec un huguenot, un relaps? N'encouraient-ils pas l'excommunication? Dans leur anxiété ils consultèrent le jésuite Bellarmin qui, pensant « que nécessité n'a pas de loi, » leur conseilla d'aller en avant. Il est vrai qu'ils coloraient cette humiliation de l'espérance de convertir le Béarnais. L'évêque de Paris et l'archevêque de Lyon se rendirent auprès du roi auquel ils demandèrent un sauf-conduit pour aller trouver le duc de Mayenne, sans l'assentiment duquel aucun accord n'était possible. « Si au bout de quatre jours,

dirent-ils, le duc ne donne pas de réponse, les Parisiens ne prendront conseil que d'eux-mêmes; s'ils sont réduits au désespoir, ils sauront souffrir comme les Sancerrois.»

Le roi les écouta avec beaucoup d'attention, et après avoir causé familièrement avec eux, il se retira en leur disant qu'il allait délibérer avec son conseil sur l'objet de leur mission.

Quelques moments après il leur fit demander leurs lettres de pouvoir. Ils les lui remirent; dans ces lettres les ligueurs ne lui donnaient que le titre de roi de Navarre; cette dénomination, qui était une dénégation de son titre de roi de France, le choqua : il les fit venir. « Si je ne suis que le roi de Navarre, leur dit-il, je n'aurai que faire de pacifier Paris et la France. Et toutefois, sans m'amuser à cette formalité qui est contre ma dignité, sachez que je désire plus que tout autre de voir mon royaume en repos. J'aime la ville de Paris comme ma fille aînée, et lui veux faire plus de bien qu'elle n'en demande, pourvu qu'elle m'en sache gré, non point au duc de Mayenne, mais au roi d'Espagne. Le bruit du secours espagnol ne m'étonne point. Paris et le royaume sont un gros morceau pour la bouche du roi Philippe. Je donne aux Parisiens huit jours pour arriver à une reddition et aux articles d'une paix pour tout le royaume. Au refus je saurai fort bien user du droit de victorieux, à l'encontre des principaux moteurs et fauteurs de la rébellion. L'exemple de Sancerre et des Gantois est impertinent. Ceux de Sancerre s'étaient résolus à ces extrémités sur les violences par lesquelles on leur voulait ôter leurs biens, leur liberté, la religion et la vie; mais je veux rendre aux Parisiens la vie que Mendoce, ambassadeur d'Espagne, leur ravit par la famine, et ne veux nullement les contraindre dans leur religion, ni autrement; pour les Gantois, les Parisiens ont assez montré le cœur qu'ils ont, en laissant occuper leurs faubourgs. J'ai cinq mille gentilshommes avec moi qui ne se laisseront pas traiter à la gantoise. D'ailleurs j'ai Dieu pour moi et la justice de ma cause. Faites fidèle rapport de mes paroles à ceux qui vous ont envoyés.»[1]

Les deux prélats se retirèrent et rapportèrent au conseil

1. Mémoires de la ligue, t. IV. — L'Estoile, année 1591

les paroles du roi. Le lendemain, quand on sut que le Béarnais refusait la paix, les prédicateurs donnèrent un libre cours à leurs invectives; deux fois par jour ils montaient en chaire et nourrissaient de sermons un peuple affamé auquel ils promettaient le ciel en échange du pain qu'ils ne pouvaient lui donner.

Les Parisiens avaient foi aux paroles de leurs prédicateurs, quand ils les assuraient de la protection de Dieu; mais ils ne les écoutaient jamais mieux que quand ils leur promettaient la prochaine arrivée de Mayenne et du duc de Parme; ils reprenaient alors courage, luttaient vaillamment contre la famine, se nourrissaient de mets étranges. Des lansquenets allemands, après avoir fait la chasse aux chats, aux chiens, aux rats, se mirent à la faire aux enfants; ils en mangèrent trois. Un ligueur, membre du conseil des Seize, dit à cette occasion qu'il valait mieux manger un enfant dans ces jours de famine que de reconnaître pour roi le Béarnais, étant hérétique comme il était. Mon opinion, ajouta-t-il, est celle du curé de Saint-André-des-Arts.[1]

XVI.

Pendant ces scènes cruelles et douloureuses, Henri IV émerveillait sa noblesse par son activité et scandalisait ses austères huguenots par son inconduite. Il calculait le moment où la famine lui ouvrirait les portes de Paris, quand il apprit que le duc de Parme avait quitté les Pays-Bas et s'était mis en marche pour venir le contraindre à en lever le siége. De tous les hommes de guerre de son temps Farnèse était le plus habile: sa manière de se battre n'avait aucun rapport avec celle du Béarnais, qui se décidait vite, exécutait vite, attendait beaucoup du hasard et plaçait la bravoure personnelle au premier rang. De là ses succès inespérés de Coutras, d'Ivry, d'Arques; le général de Philippe II ne procédait jamais ainsi. Il ne livrait rien au hasard, raisonnait tout, calculait tout; livrait des batailles quand il croyait l'heure venue, mais ne la devançait ja-

1. L'Estoile, année 1591.

mais; pour lui le but atteint était la seule gloire qu'il rechercha.[1]

Henri IV qui, jusqu'à ce moment, n'avait pas cru à l'arrivée du duc de Parme, fut terrifié en apprenant qu'il se rapprochait de Paris. Heureusement il ne demeurait pas longtemps sous le coup de l'abattement: nature éminemment élastique, il passait rapidement du découragement à l'espérance, et comme il savait que l'assurance du chef est la force du soldat, il se porta résolûment avec toute son armée vers le bourg de Chelles, célèbre par son abbaye, situé à quatre lieues de Meaux. Son dessein était de livrer bataille à Farnèse, et de se délivrer par une victoire de ce terrible adversaire, dont un seul succès pouvait lui enlever plus que ce que le sort des armes lui avait fait gagner dans une année. Il brûlait donc du désir d'en venir aux mains: le duc de Parme, auquel il fit dire par un héraut de sortir de sa tannière de renard, et de venir lui parler en plein champ, lui répondit flegmatiquement: « qu'il n'était pas venu de si loin pour prendre conseil de son ennemi. »[2]

Huit jours se passèrent, sans que Henri de Bourbon pût décider Farnèse à accepter la bataille. Immobile derrière ses retranchements, le redoutable italien ne disait son secret à personne, et laissait son ennemi se consumer en vaines bravades. La position de ce dernier s'aggravait à vue d'œil, sa noblesse se démoralisait; la disette commençait à se faire sentir dans son camp: on parlait plus de décamper que de se battre. Dans cet intervalle, Parme, par une habile manœuvre, au moment où Mayenne semblait vouloir livrer bataille aux troupes royales, s'empara, le 8 septembre, sous les yeux du roi, de Lagny, petite ville située sur la Marne, qui commandait le cours de la Seine, jusqu'à Paris. Le blocus de la capitale fut rompu; le général espagnol envoya aux Parisiens plus que des régiments; il leur envoya du pain; ils étaient sauvés. »[3]

La position du roi, aggravée par la prise de Lagny et par la désertion qui affaiblissait sa petite armée, résolut de

1. Bentivoglio, guerra di Fiandra. — Davila, liv. XI.

2. Bentivoglio, part. II, liv. V. — Mémoires de la ligue, t. IV — Davila, liv. XI.

3. D'Aubigné, liv. III. — Davila, liv. XI.

tenter un grand coup. Le 10 septembre, il conduisit de nuit ses meilleurs régiments aux pieds des remparts de Paris, dans l'espérance de s'en emparer par une escalade. Tout était prêt, les échelles étaient dressées, les huguenots allaient pénétrer dans l'enceinte de la ville, quand les Jésuites qui n'avaient pas quitté leurs postes, avertis du danger, firent sonner le tocsin, et en s'exposant bravement aux premiers coups, déjouèrent le projet du roi qui, frémissant de colère, donna le signal de la retraite, et reprit tristement le chemin de Bondy, où il trouva son armée rangée en bataille[1]. Il aurait voulu la conduire au combat; mais Farnèse demeura immobile dans son camp retranché, il ne lui convenait pas de se battre. Le Cincinnatus italien, avare, non par humanité, mais par tactique du sang de ses soldats, avait plus obtenu par son inaction savamment calculée, que d'une bataille gagnée. Il avait réduit aux abois un roi intrépide, hardi, habile; il le contraignait presque sans brûler une amorce, à lever honteusement le siége d'une ville, dont la prise importait tant à ses intérêts; et pendant qu'il décampait avec les débris de son armée, son vainqueur faisait son entrée triomphale dans Paris, amenant avec lui l'espérance, la joie et des vivres.

XVII.

Les prédicateurs exploitèrent habilement le succès de Farnèse. La levée du siége n'était rien moins qu'un miracle; Dieu avait tout fait : «Les athées, disaient-ils, ont beau attribuer cet événement au hasard, les philosophes au cours naturel des choses, les politiques à la raison d'État, les militaires à la valeur du duc de Parme, les flatteurs aux combinaisons habiles des chefs; ce sont là des blasphèmes; Dieu seul, ajoutaient-ils, est intervenu directement dans ce grand évènement.[2]

Parmi les prédicateurs, Panigarole, évêque d'Asti, était celui qui attirait autour de sa chaire l'auditoire le plus élégant : les plus belles dames de la capitale se pressaient à ses discours : « Qu'on se rappelle, disait le

1. De Thou, liv. XCIX.
2. Charles Labitte, ch. II, § X.

brillant orateur, les souffrances de la famine. Il n'y avait ni viandes, ni poissons, ni laitage, ni fruits, ni légumes. Je dirais presque qu'il n'y avait ni soleil, ni ciel, ni air. J'ai vu une mère, dont l'enfant agonisait sur son sein desséché, et qui mourante elle-même, semblait mourir deux fois. Qu'on parle maintenant du siége de Béthulie, du siége de Jérusalem; qu'on parle de Titus et de Sennacherib! C'est un miracle ».[1]

Si Farnèse eût assisté aux prédications de l'évêque d'Asti, il eût probablement souri; et tout fervent catholique qu'il était, il eût cherché le miracle dans le courage et la discipline de ses braves soldats, et aussi peut-être un peu en lui-même.

Dans l'ivresse de sa joie, Panigarole jetait à pleines mains de l'encens à ses auditeurs: « Vos souffrances, leur disait-il, ont été semblables à celles de Jésus-Christ. Vous ne manquerez ni de Gédéons, ni de Machabées; vous avez l'appui suprême du pape, qui vous accorde un jubilé spécial, et a envoyé au milieu de vous Son Excellence le légat Gaetano. Tout est pour vous! vengez-vous donc; vengez-vous de cette milice d'Élisabeth, qui a empreint ses cruautés en lettres de sang dans vos faubourgs: « *Scritto con il sangue ne foborghi vostri* »; vengez-vous surtout des politiques et de ce Béarnais que l'Écriture vous a représenté d'avance dans Achab : « *Re di Navarra rappresentato in Acchabe* ». Mourez plutôt, que de céder![2]

Ces paroles enflammaient les ligueurs qui, se croyant l'objet de la protection divine, croyaient à leur succès. Après avoir triomphé de la famine, le Béarnais ne leur paraissait plus un ennemi dangereux; mais Panigarole n'était belliqueux que jusqu'à une certaine limite. Il était trop homme du monde et trop rhéteur pour avoir la sombre énergie des Vigor et des Boucher. Quand il voyait son auditoire sous le poids d'une trop grande surexcitation, il avait soin surtout, à la fin de ses discours, de jeter sur l'assemblée son *Quos ego*; et presque toujours il les renvoyait avec un: Allez en paix (*Andate in pace*).[3]

Les temps révolutionnaires usent vite les hommes,

1. Ch. Labitte, chap. II, § 5, p. 125.
2. *Ibidem*, p. 126.
3. *Ibidem*.

quand ils n'ont pas une puissante individualité, et ne sont pas l'incarnation vivante des passions de leur époque. Comme Froment à Genève, ils paraissent sur la scène, y brillent d'un vif éclat, et tout à coup, en disparaissent; ce fut le sort de Panigarole. Il quitta Paris quelques jours après la levée du siége, et alla mourir obscurément à Asti, au milieu de ses diocésains qui, peut-être, ne se doutèrent jamais du rôle que leur évêque avait joué en France. Aujourd'hui, son nom n'est connu que de ceux qui étudient l'histoire; ceux-là lui accordent dans la ligue la place que Barrère occupe dans la Convention: tous deux, ils furent de beaux parleurs et de beaux esprits, parlant beaucoup, agissant peu, audacieux et craintifs. L'un fut l'Anacréon de la guillotine, l'autre l'apologiste de la Saint-Barthélemy. Ils échappèrent au milieu de la tourmente, et après avoir obtenu ce que les hommes de parole obtiennent toujours en France, quelques heures de succès, ils disparurent de la scène du monde, sans que le monde s'en aperçut: Barrère mourut chargé d'années; Panigarole, dans toute la force de l'âge. Il avait à peine quarante-six ans : on crut qu'il avait été empoisonné. Bellarmin le fait mourir d'une indigestion.[1]

XVIII.

Quelques savantes manœuvres de Farnèse avaient suffi pour faire perdre au roi les fruits d'une année de périls et de travaux; tout était à recommencer: sa gentilhommerie fatiguée de tant de combats sans issue, se sentait paralysée par les combinaisons stratégiques de ce général italien qui, sans combattre, forçait la levée d'un siége. Devant ce grand joueur d'échecs, son roi dont elle admirait la vaillance et la rare intrépidité, se rapetissait, lui si grand depuis Coutras, Arques et Ivry. Henri IV ne perdit pas cependant courage; son mépris de la vie et sa gaîté intarissable le soutinrent merveilleusement. Cet homme léger, frivole, inconstant, ne se décourageait jamais; c'est à cette heureuse disposition de son caractère qu'il dut une grande partie de sa fortune.

1. Weiss, Biographie universelle, t. XXXII.

Si Farnèse ne fût pas retourné dans les Flandres, c'en était fait à vues humaines, de la couronne de Henri IV. Ce dernier n'aurait jamais pu pénétrer dans sa capitale, ni par la brèche, ni par la ruse. C'eût été un malheur immense pour le protestantisme et pour la civilisation; la France devenait la proie de Philippe II. Heureusement, Parme partit à la grande joie de Mayenne, qui subissait malgré lui la supériorité de son redoutable auxiliaire.

Le roi, en apprenant le départ du général de Philippe II, recommença la petite guerre contre les villes attachées au parti de la ligue. Il prit successivement Saint-Quentin, Corbin, Senlis, et tenta un coup de main sur la capitale, dans l'espérance que la hardiesse lui réussirait mieux que la famine. A Saint-Denis, sous les remparts desquels le duc d'Aumale, gouverneur de Paris, venait de trouver la mort en voulant s'en emparer, il se concerta avec de Vic et prépara une surprise contre les Parisiens. De Vic fit charger de sacs de farine quatre-vingts mulets dont chacun avait pour conducteur un soldat d'élite, déguisé en paysan; il se mit à la tête de sa troupe, et dans la nuit du 28 janvier (1591), il se présenta à la porte Saint-Honoré, demandant qu'elle lui fût ouverte; son but était de s'en emparer et d'opposer une résistance opiniâtre aux ligueurs, jusqu'au moment où le roi arriverait pour le secourir; mais ces mouvements n'échappèrent pas à l'œil vigilant du marquis de Belin, gouverneur de Paris depuis la mort du duc d'Aumale. Il prit habilement ses précautions, ordonna qu'on refusât aux conducteurs de mulets l'entrée de la porte Saint-Honoré, sous le prétexte que le chargement de farines devait entrer dans la ville par Chaillot où des bateaux étaient prêts pour les embarquer. Le marquis se proposait en outre, de tomber à l'improviste sur le roi qui, avec le duc de Longueville et d'Épernon, était au faubourg Saint-Honoré, prêt à se précipiter vers la porte, dès que de Vic s'en serait emparé; mais ce dernier, en s'en approchant, entendit sonner le tocsin dans plusieurs des quartiers de Paris et un bruit semblable à celui de troupes qui s'ébranlent, parvint à ses oreilles. Il ne douta plus de la découverte du complot; il donna ordre à ses conducteurs de mulets de rebrousser chemin, et fit avertir le roi qui, frémissant de colère et de dépit, donna le signal de la

retraite. L'entreprise était manquée, la journée des farines avait pris date dans l'histoire[1]: les Parisiens accompagnèrent de leurs huées et de leurs moqueries les troupes royales qui décampaient. Ils virent dans l'échec du Béarnais un nouveau signe de la protection divine: le jour où il croyait surprendre Paris (28 janvier), on devait chanter un solennel *Te Deum* pour rendre grâces à Dieu de l'heureux avénement de Grégoire XIV au pontificat. On le célébra avec plus d'entrain, et il fut décidé que chaque année on fêterait l'anniversaire du 28 janvier 1591.[2]

XIX.

Le roi, pour se venger de l'affront qu'il avait reçu aux portes de sa capitale, se porta vers Chartres en donnant habilement le change à Mayenne, et fut sous ses remparts le 18 février. La ville opposa une vigoureuse résistance et ne tomba au pouvoir des assiégeants que le 12 avril suivant: ce fut une grande perte pour les ligueurs, Chartres étant l'un des forts débouchés pour l'alimentation de Paris. La prise de Château-Thierry par Mayenne ne fut qu'une légère compensation de l'échec éprouvé par la Sainte-Union.[3]

A dater de ce moment, la guerre se continua sans résultats positifs pour les deux partis; on prenait, on perdait des villes, un revers était compensé par un succès: en Languedoc, Montmorency était opposé à Damville, dans le Dauphiné, Lesdiguières au duc de Savoie, qui tout en ayant l'air de se dévouer pour la ligue, ne pensait qu'à son propre aggrandissement. En Bretagne, Lanoue était aux prises avec le duc de Mercœur qui voulait faire de cette province une principauté indépendante; dans le Quercy et le Périgord, Pompadour et Montpezat battaient, mais sans grands résultats pour le roi, Ventadour et Themines, généraux de la ligue.[4]

1. D'Aubigné, liv. III, chap. 9, p. 244. — De Thou, liv. CI, p. 775. — Davila, liv. XII.
2. Note XIII.
3. L'Estoile, année 1591.
4. Taillandier, Hist. de Bretagne, t. II, liv. XIX, p. 409. — Davila, liv. XII. — Amyrault, Vie de Lanoue.

Ces combats partiels qui se répétaient sur presque toute la surface de la France, la frappaient d'une plaie perpétuelle. Commerce, industrie, agriculture, tout dépérissait ou plutôt tout était anéanti. Le peuple ployait sous le double fardeau des impôts et de la disette, trop heureux s'il n'eut eu à donner en offrande que son sang aux partis qui avaient transformé le royaume en un vaste champ de désolation: les lauriers des vainqueurs n'étaient que des tristes trophées.

XX.

La position du roi devenait de jour en jour plus critique: ses affaires n'avançaient pas, le découragement était de plus en plus parmi ses gentilshommes, et les intrigues dans ses conseils. Ses seuls huguenots lui demeuraient fidèles, malgré les velléités de conversion de leur chef; ils rougissaient de se voir associés aux anciens serviteurs de Henri III, aux d'Épernon, aux d'O, pour lesquels ils professaient un souverain mépris; ils subissaient en frémissant cette honteuse alliance, et leur conscience leur reprochait d'avoir sacrifié à leur maître les maximes de liberté qui leur étaient si chères. L'idée que Henri de Bourbon pourrait les abandonner pour se joindre à leurs implacables ennemis, leur était d'une amertume excessive, cependant ils espéraient toujours et s'efforçaient de fermer les yeux sur les intrigues au moyen desquelles le roi s'efforçait de gagner les catholiques à sa cause[1]. Seuls, ils eussent affronté Mayenne, Parme; associés à des hommes intrigants, sans mœurs, sans piété, ils doutaient de l'avenir, et cependant ils demeuraient fidèles. Leur affection pour leur maître survivait à leur estime pour lui.

Parmi les politiques attachés à la fortune du roi, les uns étaient des partisans secrets de la Réforme que le respect humain retenait dans les rangs des catholiques; les autres, peu soucieux de la religion, mais âpres au gain, ne pensaient qu'à leurs intérêts, et ne voyaient dans la guerre qu'un piédestal pour leur grandeur personnelle; attachés à l'autorité royale comme à la seule base du droit public en France, ils acceptaient le roi tel quel, et ne pensaient

1. Sismondi, t. XXI, p. 108.

pas qu'on dût lui imposer aucune condition pour monter sur le trône de ses pères; les autres enfin, et c'étaient les plus tarés, ne voulaient pas d'un roi huguenot: ils le servaient dans l'attente d'une prompte abjuration, prêts à l'abandonner quand la fortune se déclarerait contre lui.

Les plus dangereux ennemis du roi étaient dans sa propre famille: le cardinal de Vendôme, troisième fils de Louis de Condé, tué à Jarnac, avait, après la mort du vieux cardinal, son oncle[1], pris le titre de cardinal de Bourbon. Ce jeune prélat n'avait aucune des qualités de son glorieux père: des passions déréglées, auxquelles il s'était livré sans frein, en avaient fait un athée après que la Sainte-Barthélemy en eut fait un catholique. Autant ambitieux que vaniteux et dépourvu de talent, il aspirait à la couronne; son frère aîné, l'époux infortuné de Charlotte de La Trémouille, n'avait laissé qu'un fils en bas âge, que les huguenots élevaieut dans leur religion; son second frère, le prince de Conti, était bègue et sourd, et son plus jeune frère, le comte de Soissons, n'avait que vingt-cinq ans. Le cardinal se faisait le centre de ceux des politiques qui recherchaient avant tout leurs intérêts et qui avaient à leur tête d'O et d'Épernon. Il fondait ses espérances sur la religion du roi qui n'avait pas abjuré et qui, même abjurât-il, ne serait pas reconnu par le pape, étant hérétique et relaps. Il intriguait en secret, appuyé par sa famille qui s'irritait de se voir éloignée du trône par l'obstination de son chef à demeurer dans la religion protestante qui lui enfermait l'accès.

Un prêtre sur lequel nous donnerons plus tard des détails, David Du Perron, était le conseiller intime du jeune prince et l'âme du parti qui le soutenait. Il entama une correspondance avec Rome, et lui fit entendre que le meilleur moyen de frapper la ligue et le protestantisme serait de porter sur le trône un membre de la famille des Bourbons, qui fût vraiment attaché à la religion catholique: le candidat de Du Perron était naturellement le cardinal de Bourbon. L'intrigue fut découverte, le roi manda aussitôt près de lui à Chartres dont il faisait le siége, le prélat et ses principaux partisans, afin de les avoir con-

1. Le cardinal de Bourbon était mort à Fontenay le 9 mai 1590.

stamment sous ses yeux. Il eût bien voulu les punir, mais il se sentait trop faible[1], de plus il était certain que quand même il abjurerait, les catholiques ne se rangeraient pas sous son obéissance, les ligueurs ayant formellement déclaré que sa conversion ne leur inspirerait aucune confiance[2]. Il ne vit dans ce moment autour de lui que ses fidèles huguenots, sur lesquels il pût s'appuyer. Le cœur saigne de douleur au souvenir de ces hommes qui se sacrifient pour le maître, qui leur demande leur vie au moment même où son esprit calculateur cherche à deviner l'heure propice pour les abandonner.

Henri IV vira de bord et ne parla plus ni de conversion, ni de concile, s'appuya plus que jamais sur ses anciens compagnons de combats et songea à se refaire une armée. Il envoya Turenne demander des secours à Élisabeth, aux Provinces-Unies et aux princes protestants d'Allemagne. Le jeune négociateur réussit au delà de toutes les espérances du roi, qui fut bientôt à la tête d'une belle armée[3]. La récompense de Turenne fut la main de Charlotte de la Mark, la riche héritière des duchés de Sédan et de Bouillon. Il devint duc de Bouillon et possesseur des places fortes de la frontière de la Lorraine et de l'Allemagne.[4]

XXI.

Jusqu'à ce moment, Henri de Bourbon, comme roi de France, n'avait rien fait pour les protestants qui étaient toujours sous le coup des édits de Henri III ; ils ne comprenaient pas que leur maître ne les eût pas encore abrogés. Son premier devoir selon eux, eût été de les faire jouir de toutes les libertés pour la conquête desquelles ils combattaient depuis si longtemps; mais le roi, tout en reconnaissant la justice de leurs demandes, promettait toujours et ne faisait rien, ayant l'œil plutôt sur ses intérêts du moment, que ses oreilles attentives à leurs justes

1. De Thou, liv. CI.
2. Mémoires de la ligue, t. IV, p. 109.
3. Davila, liv. XII. — Rapin-Thoyras, liv. XVII, t. VII. — Duplessis-Mornay, t. V.
4. Davila, liv. XII. — De Thou, liv. CII, t. VIII, p. 44.

plaintes. Cependant, quand il sentit qu'il ne pouvait rien que par eux, et craignant de plus de déplaire aux puissances protestantes qui lui venaient si généreusement en aide, il rétablit, sans le stipuler formellement, l'édit de Bergerac (17 septembre 1577), avec les modifications que le traité de Fleix (26 novembre 1580) y avait apportées[1]. Mornay eût voulu quelque chose de plus net et de plus précis; le roi refusa[2]. Il craignait de mécontenter les catholiques.

Le nouvel édit de tolérance ne satisfit ni les catholiques, ni les protestants. Selon les uns il accordait trop; selon les autres pas assez. Pour calmer les premiers, il déclara que rien ne serait innové, quant à la religion catholique, apostolique et romaine, laquelle il maintiendrait «en toutes ses autorités, franchises et libertés.[3]

XXII.

Mayenne n'était pas moins embarrassé que le roi; les intrigues fomentées par des intérêts personnels, se multipliaient autour de lui. Philippe II enfin voulait faire abolir la loi salique et porter sur le trône sa fille, l'infante Clara-Eugénie; il était maître à Paris par une garnison de quatre mille hommes, ses doublons, les Seize et les prédicateurs; ces derniers devenus de véritables furies avaient inauguré une nouvelle langue que les démons leur eussent enviée. «Il est temps, disait maître Boucher, de mettre la main à la serpe et au couteau; jamais la nécessité n'en a été plus grande. Quant à moi, criait-il de toute la force de ses poumons, en écumant de rage et en montrant ses mains, je voudrais avoir tué et étranglé de ces deux mains ce chien de Béarnais; ce serait le sacrifice le plus agréable que je pourrais faire à Dieu.» «Une saignée de Saint-Barthélemy, disait Rose, est nécessaire, il faut couper la maladie par la gorge.» «La mort des politiques, insinuait à son tour le jésuite Commolet, sera la vie des catholiques.» Pelletier, curé de Saint-Germain, ne voulait

1. Sismondi, t. XXI, p. 117.
2. Duplessis-Mornay, t. IV, p. 492.
3. Davila, liv. XII.

plus que Mayenne donnât des billets aux politiques pour sortir de la capitale ; attachons-les leur au cou, s'écriait-il, et envoyons-les à Rouen par eau pour porter des nouvelles.» Carrier n'est pas l'inventeur des noyades.[1]

Les soldats espagnols étaient pour le peuple des anges gardiens, il leur faisait fête, les hébergeait, les couvrait de fleurs; jamais la ville ne fut moins disposée à entrer dans la voie des transactions. Tout était de nature à entretenir dans Paris l'agitation; l'évasion récente du jeune duc de Guise regardée comme un miracle, y contribuait beaucoup. La vue de ce jeune homme qui rappelait aux ligueurs, son père tombé sous le poignard de Henri III et son aïeul tombé devant Orléans sous le coup de feu de Poltrot, causait une ivresse générale. Aux yeux des masses, c'était un nouveau Joas que Dieu donnait à son peuple. Le duc de Mayenne, son oncle, voyait avec peine cette ovation faite à un enfant; à ses yeux c'était une ingratitude : Mayenne était jaloux.[2]

XXIII.

Le duc de Féria, esprit profond et pénétrant, voyant que la faiblesse du conseil général de l'union provenait du trop grand nombre de ses membres, résolut de faire tomber le pouvoir dans les mains d'un petit nombre de personnes du peuple. C'était déroger aux vieilles habitudes; mais cela était commandé par la situation, car plus les chefs du peuple étaient haut placés par leurs noms ou leur position sociale, moins ils étaient accessibles à la séduction ; il fallait donc les garantir de l'atteinte des royalistes et élever entre le Béarnais et les vrais catholiques une barrière infranchissable. L'habile négociateur, tout en ne paraissant s'intéresser qu'à la foi catholique, avait sans cesse l'œil ouvert sur les intérêts de son maître, auquel il voulait livrer la France. Un grand pas dans cette voie avait déjà été fait le 16 septembre 1591. Le prévôt des marchands et les échevins s'étaient directement adressés à Philippe II : « C'est

1. L'Estoile, année 1591.
2. Note XIV.

vous, Sire, lui écrivaient-ils, qui êtes l'Hercule chrétien qui chassera l'hérésie de notre royaume. Quiconque ajoutaient-ils, ne reconnaîtra pas tout ce que vous avez fait pour la France, nous le tenons pour ennemi de Dieu, de la religion, du repos et de la paix publique de cet État, voire toute la chrétienté. »[1]

Les ligueurs se donnaient à Philippe II en haine du Béarnais qu'ils appelaient un «bouc puant»; mais pour arriver à leurs fins, il fallait se débarrasser de certains hommes suspects que le bruit public disait vendus au roi de Navarre. Un conseil se tint : il eut lieu le 5 novembre 1591, rue de la Vieille-Monnaie, sous la présidence de Launoy, en la maison du sieur Boursier. La grande question du jour était de savoir comment on se défairait des parlementaires. Comme il s'agissait de moyens violents à prendre, et que nul ne voulait parler le premier d'une manière nette et précise, le curé de Saint-Jacques, ennuyé de voir qu'on parlait sans rien dire, dit : «Messieurs, c'est assez connivé ; il ne faut jamais espérer ni justice, ni raison de la cour du parlement; c'est trop enduré, il faut jouer du couteau.»

C'était poser la question et la résoudre.

La lame du couteau de ce prêtre parut si luisante qu'un grand silence se fit.

Un bourgeois du nom de Gourlin se leva de sa place et alla parler à l'oreille du curé, ce qui parut très-inconvenant à quelques-uns des assistants. Gourlin retourna à sa place. Le curé reprit la parole et dit : «Messieurs, je suis averti qu'il y a ici des traîtres en cette compagnie, il faut les chasser et les jeter à la rivière.»

Ces paroles scandalisèrent une partie de l'assemblée qui se sépara dans une grande agitation. Le samedi, 8 du même mois, l'assemblée se réunit de nouveau sous la présidence du sieur de Launoy. Deux questions étaient à l'ordre du jour : l'élection de dix bourgeois sûrs et dévoués pour faire partie du conseil secret, et le renouvellement du serment de l'union. Il fut décidé que le mercredi suivant, l'élection des dix se ferait par la voie du sort, ce qui eut lieu; les élus furent les sieurs Saint-Yon, Achari,

1. Archives de Simancas, cot. β, 71-126.

Le Goys, Hameline, Louchard, Thivaut, Borderet, Rosny, Durodeau, Revissant et Besançon.

Le règne de la terreur était organisé. Tous ceux qui ne tenaient pas le curé de Saint-Jacques pour un saint homme de Dieu et Philippe II pour l'ange gardien de la France, furent livrés à un pouvoir sans merci et sans contrôle. Le premier acte du conseil des Dix fut de prononcer la peine de mort, pure et simple contre quiconque parlerait de traiter avec le roi de Navarre, c'était dire aux politiques de se taire; son second signe de vie fut de mettre la main sur les meubles des récalcitrants. On commença par ceux du président De Harlay. Jacques Poisse, huissier, lui saisit son riche mobilier.

Une fois lancé dans la voie des spoliations, le conseil des Dix ne s'arrêta pas; le parlement avait eu le courage d'acquitter le procureur Brigard, accusé de connivence avec le Béarnais. Le conseil demanda à Mayenne la punition du condamné; celui-ci promit; comme il ne se hâtait pas, le curé de Saint-Jacques dit: «Bons bourgeois, c'est assez connivé, il ne faut pas espérer jamais d'avoir raison de la cour du parlement en justice; c'est trop endurer, il faut jouer des cordes à cette heure. Dans ce parlement il y a des traîtres, il faut les chasser et jeter dans la rivière.»

Le curé était brutalement logique; quand une fois on est jeté en dehors des voies légales, il faut en subir les conséquences. Bussy-Leclerc le comprit: réuni aux Dix, il prononça avec eux la peine de mort contre le président Brisson et deux autres conseillers.

Juge, huissier et bourreau, l'ex-maître d'armes envahit la maison du président, le saisit et le conduisit au Châtelet. Après quelques heures de douloureuse attente, on lui signifia le jugement qui le condamnait à être pendu «comme hérétique, ennemi et traître de la ville.» Immédiatement après on le pendit à une poutre d'une chambre basse du palais avec ses deux collègues du parlement, Claude Larcher et Jean Tardif: le peuple battit des mains.[2]

1. Manuscrit de Mesmes, intitulé Manuscrit du règne de Henri III, t. III, n° 8777, fol. 29.

2. Journal de l'un des seize quarteniers. — Capefigue, t. VI, p. 65-78.

XXIV.

Le corps du président Brisson, pendu à la potence improvisée du conseil des Dix, terrifia les modérés, chacun s'enveloppa de silence et après plusieurs épurations successives, le pouvoir tomba de haut en bas. Dans cet intervalle, dit M. Capefigue, l'admirateur de Catherine de Médicis et de la ligue, la ville s'était démocratiquement organisée; le parloir des bourgeois s'emplissait d'un peuple d'ouvriers, et là on délibérait en commun sur les affaires de la ville. Bussy-Leclerc exerçait la plénitude de toute autorité; nouveau tribun, il présidait à toutes les mutations soudaines instinctives qui caractérisent le gouvernement de la multitude, on apportait chaque jour des mesures de proscription contre les traîtres. Rien de plus simple que les articles sur lesquels les catholiques de Paris exigèrent qu'il fût activement pourvu. Ils les présentèrent aux prévôts et échevins. Les catholiques demandent qu'il soit établi une chambre ardente de douze personnages qualifiés et gradés, d'un président et substitut du procureur général et un greffier qui soient notoirement de la sainte ligue, pour faire le procès aux hérétiques, traîtres, leurs fauteurs et adhérents, et qui seront nommés par le conseil de seize quarteniers de la ville. »[1]

Jacobins et ligueurs se valent : les premiers firent valoir la raison d'État, les seconds la raison d'Église. Les crimes n'étaient que des nécessités; en les commettant, la main ne tremblait pas plus que la conscience. Ceux qui instituèrent la chambre ardente de la ligue, étaient les dignes ancêtres de ceux qui instituèrent le tribunal révolutionnaire. Entre eux il n'y a que des noms à changer, le cœur de l'homme demeure le même. Mayenne arriva au milieu de toutes ces nouvelles agitations; par un hardi coup de main, il s'empara de la Bastille que lui livra lâchement maître Bussy-Leclerc qui, tremblant pour sa vie,

1. Manuscrit de Mesmes, intitulé Mémoires de Henri III, t. III, nº 8772, fol. 34. — Capefigue, t. VI, p. 85. — Il y a là, dit cet historien, une immense ressemblance avec l'institution du tribunal révolutionnaire de 1793.

demanda de n'être pas poursuivi pour le meurtre du président Brisson. Les hommes cruels sont généralement lâches. Mayenne fit saisir deux membres du conseil des Dix et deux autres fauteurs de troubles et les fit pendre dans une salle basse du Louvre. Quelques jours après, il fit opérer d'autres exécutions, arracha le pouvoir aux hommes de la halle et le remit aux mains de la bourgeoisie.

La victoire de Mayenne fut fatale à son propre parti; les ligueurs privés d'hommes énérgiques et décidés jusqu'aux meurtres et au sacrifice de leur vie, sentirent s'affaiblir leur première ardeur. Ils avaient besoin d'une excitation continuelle, et le lieutenant-général était l'homme le moins propre à la leur donner. Aussi l'on vit bientôt ce même peuple, qui avait affronté avec tant d'héroisme le plus épouvantable des fléaux, la famine, demander la paix avec autant d'instance qu'il avait repoussé le Béarnais hérétique et relaps. L'acte de justice de Mayenne l'avait paralysé.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

NOTES

ÉCLAIRCISSEMENTS ET CURIOSITÉS HISTORIQUES

DU TROISIÈME VOLUME.

Note I, *page* 2.

Le nombre des morts est porté, pour Paris seulement, à dix mille. La plupart des cadavres furent jetés dans la Seine pour épargner le soin de les enterrer; mais il y en eut beaucoup qui restèrent aux environs de la ville, et le prévôt des marchands fut obligé de pourvoir à leur enterrement pour éviter la contagion. Voici ce qu'on lit, à ce sujet, dans le livre des comptes de la ville. Aux fossoyeurs des cimetières des Saints-Innocents, 15 livres tournois à eux ordonnés par mes dits sieurs, par leurs lettres de mandement du 9 septembre 1572, pour avoir leurs compagnons fossoyeurs, au nombre de huit suivant l'ordonnance et commandements de mes dits sieurs, avoir enterré les corps morts qui étaient aux environs du couvent de Nigeon (les bons-hommes) pour éviter toutes infections, et mauvais air, en la dite ville et es-environs.

Aux fossoyeurs des Saints-Innocents 20 livres à eux ordonné par les prévôts des marchands et échevins, par leur mandement du 13 septembre 1572, pour avoir enterré depuis huit jours onze cent corps es-environs de Saint-Cloud, Auteuil et Chaillot.

(Crottet, *petite Chronique protestante*, page 338.)

Note II, *page* 14.

Le duc d'Anjou fut précédé à la Rochelle par une brillante réputation. Quand il arriva à Saint-Maixent les compagnies bourgeoises vinrent à sa rencontre jusqu'à l'extrémité de l'avenue de la ville.

La porte de Chalons était ornée de diverses peintures. On remarquait parmi les ornements un grand écusson, chargé des armes du prince, bordé de feuillages de lierre entrelacés, et accompagné d'inscriptions relatives à l'objet de l'entreprise qu'on méditait (le siége de la Rochelle); au-dessus de la grande cartouche on lisait ces vers latins.

Rupis inaccessæ quondam juga condita cælo.
Magnus Alexander victor superavit; et illinc
Hostes depulerat. Num te Rupella rebellis,
Credis Alexandri[1] *majoris fulmina ferre?*

Voici la traduction de ces vers:

Du sommet sourcilleux d'un roc inaccessible,
Jadis un héros invincible,
Chassa des barbares surpris:
D'un héros plus fameux que le vainqueur d'Arbelle
Braveras-tu la foudre, orgueilleuse Rochelle?
Bientôt tu n'auras plus qu'un nom et des débris.

(Arcère, *Hist. de la Rochelle*, I. p. 451, 452.)

Note III, *page* 27.[2]

Inscription où sont marquées les principales circonstances du siége de La Rochelle.

Feu M. Richard des Herbiers, trésorier de France en la généralité de la Rochelle, a donné à la ville une plaque de cuivre, où sont marquées les principales circonstances du siége et dont voici le contenu.

Partie des merveilles de l'heureuse délivrance de l'église de Dieu, recueilli à la Rochelle, lorsqu'elle fut assiégée l'an 1573, *pour mémoire à la postérité.*

Les ennemis tâchèrent de la surprendre par une armée de mer dressée à Brouage sous prétexte d'un voyage lointain et secret soubs la conduite de M. Strozzi; l'exécution s'en devait faire au temps du massacre des chefs et seigneurs de la religion.

Plus, on s'employa de s'emparer de cette ville par le moyen du seigneur de Biron, on y employa aussi des seigneurs de la religion pour se servir d'eux.

Enfin, fut assiégée de telle façon que rien ne défaillait de tout ce qui était nécessaire à la furie d'un siége, la grandeur, la puissance et force n'y manquaient. Le roi commit la conduite de l'armée au roi de Pologne, son frère, assisté du roi de Navarre, du prince de Condé et autres princes du sang, et autres princes et seigneurs, avec l'élite des plus vaillants capitaines de la France, avec grosse

1. Allusion au prénom d'Alexandre du duc d'Anjou.
2. La note a été omise à la page 27.

et puissante armée, tant par mer que par terre, composée de Français et d'étrangers battirent de furie cette ville de furie, tant de cinquante à soixante canons, d'une partie desquels le boulet était d'une pesanteur de trente-cinq à quarante livres de balles, donnèrent plusieurs et divers assauts, de rage furieuse saisirent les foussés, sapèrent les murailles, firent voler en l'air plusieurs mines au moyen de quoi se préparent grandes brèches; montèrent sur l'un des quevalliers, des murailles eschalèrent en divers endroits, conspirèrent diverses trahisons, traîtres ne leur défaillaient dehors ni dedans.

Quant à ceux de la ville, ayant été abandonnés d'une partie de la noblesse lâchement et mesme des principaux, étaient en petit nombre et gens sans grande autorité; mais le seigneur les arma de constance et voire jusqu'aux femmes et petits enfants; les vivres défaillaient sur la fin; mais le seigneur envoya comme une manne à ses enfants extraordinairement et en grande abondance sur le bout et entrée de la mer une espèce de coquillage qu'on nomme *Sourdons*, et qu'on n'avait accoutumé de trouver là et qui défaillirent aussi au temps de la paix; la poudre aussi nous défaillant, Dieu prépara passage par le milieu d'une haie de navires de guerre à quelques petits galions, pour nous apporter blé et poudre. Brief exauçant les requêtes et prières des siens, usa de toute faveur pour délivrer son église. A lui seul en soit la gloire éternellement par son fils J. C. Amen.

Le seigneur sauva son peuple contre l'effort
De l'ennemi puissant et fort;
Sur nos haineux les flots tombèrent,
Si peu en fut exanté.
Lors les siens bénirent, louèrent
Son secours expérimenté.
C'est lui qui trébucher a faict
Tous ces maux sur nos adversaires,
Et est venu pour les deffaire.
Sa faveur de plus l'on a vu.
Alors de franche volonté
Fismes sacrifices louables,
Louant son sainct nom vénérable,
Qui est tout rempli de bonté.
Nos yeux l'ont veu
Et nos mains l'ont touché
Et nos cœurs remplis d'admiration.

(Arcère, *Hist. de la Rochelle* I, p. 641, 642.)

Note IV, *page* 49.

On a conservé un autre monument sur les superstitions de Catherine: c'est un talisman qu'elle portait toujours sur elle, et qui avait été fabriqué par un mathématicien, magicien et astrologue, appelé Regnier, le même qui l'avait engagée à faire élever la colonne de l'hôtel de Soissons. Ce talisman passait pour composé de sang humain, de sang de bouc et de divers métaux fondus ensemble sous les constellations en rapport avec la nativité de Catherine. Elle y était représentée nue, entourée de figures magiques et de noms de démons Ehuleb, Asmodel, Haciel, Haniel. (V. les notes au Journal de l'Étoile, édit. de la Haie 1744, t. II, p. 160.) Dans cette cour bizarre de Catherine, se pressaient pêle-mêle artistes et savants, astrologues, nécromants et empoisonneurs; tout ce que l'intelligence a de plus élevé, tout ce que le crime a de plus immonde, Ruggieri et Maurevert coudoyaient Jean Goujon et Palissy.

M. P. Lacroix (bibliophile Jacob) nous a communiqué la description d'un second talisman de Catherine: c'était un bracelet composé de dix châtons d'or renfermant diverses pierres.

« La première pierre est une pierre d'aigle, ovale, sur laquelle est gravé, en creux, un dragon ailé; au-dessus on lit 1559, année de la composition de ce talisman qui est celle de la mort du mari de Catherine.

« La seconde est une agathe singulière à huit pans, semée de petites taches zonées, en forme de petits tubes, dont les orifices sont apparents des deux côtés.

« La troisième est une très-belle onix de trois couleurs, ovale, portant cette inscription sur la tranche Gabriel, Raphael, Michael, Ariel.

« La quatrième est une pierre de turquoise ovale et fort élevée, arrêtée par une bande d'or transversale.

« La cinquième et un morceau de marbre noir et blanc.

« La sixième est une agathe brune ovale; sur une des faces sont gravées en creux, au milieu un caducée, une étoile et un croissant; sur la tranche, à droite, est aussi gravé en creux le Jehovah accompagné de plusieurs caractères talismaniques, sur l'autre face on voit la constellation du serpent, représenté entre le signe du scorpion et le soleil, ces figures sont entourées de six planètes.

« La septième est un morceau de crâne humain, carré oblong.

« La huitième est une crapaudine ovale.

« La neuvième un morceau d'or arrondi; sur la face convexe la main de gloire sur un ombilic se trouve gravée en relief.

« La dixième et dernière pierre est une onix, de deux couleurs,

exactement ronde, au milieu de laquelle est gravé le mot de Publeni, terme inconnu. »

(*Catalogue des tableaux, antiquités, pierres gravées, etc. etc. du cabinet de feu M. d'Ennery, écuyer.* Paris 1786. Henri Martin, t. X.)

Note V, *page* 52.

Papirus Masso, né en 1514 et mort en 1611, a écrit une vie de Charles IX. Comme historien il obtint une certaine réputation; son histoire de Charles IX renferme des détails qui jettent un jour sur la physionomie du coupable et infortuné monarque et expliquent, jusqu'à un certain point, cette vie qui commence dans un orage et finit dans le sang; nous en citerons quelques pages.

DE SES ÉDITS.

On ne saurait nombrer les édits et ordonnances qu'il fit; mais il n'y en eut point de plus nécessaire que le réglement de l'année, parceque toutes les autres nations la commençaient au temps de Noël, il n'y avait que les Français, tous seuls, qui la finissaient à Paques. Et cela troublait le commerce, tant pour les payements convenus avec les marchands de dehors, que pour les autres affaires qui concernaient leurs correspondances; il abrogea, par un autre édit, le sénatus-consulte Tertullien, parce qu'on trouvait étrange qu'il servit à dépouiller les familles des biens de leurs ancêtres pour les faire passer aux étrangers.

Certaines mères dénaturées, qu'on accusait d'avoir attenté à la vie de leurs enfants en furent cause. C'est pourquoi les mères ne succèdent plus à leurs enfants décédés, sans faire testament, afin qu'elles ne fassent plus leur propre de leur succession; et toute la grâce qui leur a été faite, c'est que cette ordonnance leur en a laissé l'usufruit.

LA DEVISE DE CHARLES.

Les officiers du roi portaient sa devise sur leurs casaques, qui était composée de deux colonnes avec ces mots : *pietate et justitiâ,* signifiant: ces deux vertus sont les deux colonnes et l'appui des grands empires. Il semble que le chancelier Michel (de l'Hôpital) ou quelqu'autre docte du temps ait emprunté cette devise à l'apothéose comique et burlesque de l'empereur Clodius faite par Sénèque qui prononce par la bouche de l'empereur Auguste que la piété et la justice font les dieux; aussi professa-t-il l'une et l'autre vertu. Et il se montra si passionné de la piété qu'il ne craignit point de sacrifier beaucoup de sang humain à la conservation de l'ancienne religion de ses pères; car ayant reconnu qu'il ne pouvait contenir les hérétiques dans leur devoir par l'humanité et la clémence, il se servit de la sévérité. Et toutes les fois qu'on lui parlait en faveur des coupables, on lui entendit répéter ces pa-

roles : « c'est cruauté d'être clément ; c'est clément d'être cruel. » Pour ce qui est de la justice, il n'y fut pas si religieux dans la nécéssité où il se vit contraint de rendre tout venal, d'imposer de nouvelles charges à son peuple et d'exiger des tributs extraordinaires, pour la subsistance de ses armées et pour fournir aux dépenses journalières de sa maison et de sa cour.

SON PLUS GRAND FAVORI.

Il eut pour plus grand favori Albert de Gondy, fils d'un banquier de Lyon, qui lui apprit à jurer le nom de Dieu, préférant celui-ci aux plus illustres de sa cour. Il l'éleva infiniment en biens, en faveurs, et en honneurs, et il l'aurait encore fait plus grand, s'il eût plus longtemps vécu. Il le voulut faire maréchal de France, qui est l'une des premières dignités du royaume ; il le fit gouverneur de Provence, c'est une chose certaine qu'il tira de lui, en cinq ans, six cents mille écus d'or.

SES EXERCICES.

Il se divertissait à divers exercices, comme de danser, jouer à la paume, piquer des chevaux, leur forger des fers, et mesme il faitement le mestier d'armurier, aussi bien que celui de canonnier. entendait à mener le carosse et le chariot, et savait encore par- Il était bon pêcheur, fort adroit à la prise des bêtes farouches, en sa jeunesse il s'adonna si fort à la chasse qu'on peut dire qu'il était fol de ce pénible exercice, qui le rendait errant nuit et jour dans les forets, jusqu'à perdre le boire et le manger, aussi bien que le repos du sommeil pour satisfaire sa passion. On voit un livre qu'il composa des armes et des engins nécessaires à la vénerie, comme aussi des moyens de prendre les bêtes et de les forcer dans leurs retraites, lequel il donna à traduire en latin à un savant de sa cour. Ce continuel acharnement après les bêtes le rendit sanguinaire, mais contre les seuls animaux ; car on ne remarque point qu'il ait jamais tué personne de sa propre main ; mais bien qu'il coupa le col en présence de ceux de sa suite à quelques ânes qu'il rencontra en son chemin ; encore les payait-il à ceux auxquels ils appartenaient ; il tuait aussi des pourceaux, et, sans épargner ses mains dans leur sang, leur arrachait les entrailles et les habillait avec autant d'adresse qu'aurait pu faire un garçon charcutier. Un jour qu'il voulut aussi tuer le mulet du sieur de Lanssac, l'un de ses plus favoris : « Quel différend, roi très-chrétien, lui dit-il, peut être survenu entre vous et mon mulet ? »

SON MANGER ET SON BOIRE.

Il ne mangeait qu'autant qu'il en avait besoin pour se fortifier, et dans son enfance il buvait son vin pur, jusqu'à ce que, croyant

que cela nuisit à sa santé, il se contenta d'eau et hypocras, composé d'eau, de sucre et de cannelle; il dormait peu, et bien souvent était levé devant minuit; il aimait les chiens et les chevaux, et était toujours en action.

DE SA TAILLE ET REMEMBRANCE.

Il était grand de taille; mais un peu voûté, avait le visage pâle, les yeux jaunâtres, bilieux et menaçants, le nez aquilin et le col un peu de travers. Il était naturellement impétueux, impatient, furieux dans sa colère, maigre et non trop crédule. Il était assez ferme et entier dans son amitié, et quand il voulait c'était un maître dissimulé. Il n'était pas trop débauché, il parlait fort bien sa langue et était doué de grand jugement. Il est vrai qu'il jurait et se parjurait sans grand scrupule; mais il croyait que ce fût plutôt un ornement du discours qu'un vice, et c'est pour cela aussi qu'il violait aisément la foi de ses promesses. Où il jurait le plus, c'était dans ses entretiens familiers.

Charles IX a eu dans Arnaud Sorbin, évêque de Nevers, un panégyriste intrépide, la vie que cet évêque a écrite, du héros de la Saint-Barthélemy, n'a droit, à notre attention, qu'à titre de curiosité historique voici le titre qu'il lui a donné.

«Histoire véritable des choses mémorables, advenues, tant durant le règne, que le jour du trépas du très-haut, et très-puissant roi très-chrétien Charles IX, roi vraiment piteux et débonnaire propagateur de la foi, amateur des bons esprits et de toutes les actions vertueuses où sont contenues plusieurs choses merveilleuses, advenues durant son règne, à bon droit dit le règne des merveilles.»

L'écrit n'est que le développement du titre.

(*Archives curieuses*, t. VIII.)

Note VI, *page* 67.

La guerre de plume que se font ici ultramontains et radicaux vient de donner lieu à une découverte intéressante, digne, par l'événement qu'elle retrace, de sortir du cercle étroit de nos inimitiés politiques.

En 1567, une troupe bien armée de 300 Saint-Gallois catholiques, commandés par un gentilhomme des environs de la ville, Josué Studer de Winkelbach, rejoignait, à Châlons-sur-Saône, les 5,000 Suisses qui, sous la conduite du Lucernois Louis Pfyffer, devaient soutenir en France la royauté contre la réforme naissante, comme plus tard leurs fils la défendirent contre la révolution. La Saint-Barthélemy ne tarda pas à éclater et l'on sait que les Saint-Gallois

y prirent une part active. « *Sangallenses cives,* dit Bullinger, *etiam Hugonotorum aliquos spoliasse et martyrisasse.* »

Il y avait alors à Paris, au collége de Clermont, un jeune prêtre saint-gallois que ses talents et ses mœurs distinguaient déjà de ses confrères, Joachim Opser, du bourg de Wyll, où son père exerçait les fonctions de chancelier abbatial. La réaction catholique avait commencé dans la Suisse orientale et comptait déjà quelques hommes dévoués, lorsque Joachim, plein de zèle et d'espérance, et recommandé par ses supérieurs, se rendit au collége de Clermont, dont les Jésuites venaient de s'emparer habilement.

Ces noms, que les *Provinciales* vouèrent depuis à un discrédit universel, brillaient alors d'une réputation à certains égards méritée et nous les rètrouvons dans le *Claramontanum*, où Mariana, Maldonat, Edmond Hay, Bernardin Castorius, d'autres encore, s'efforçent de ranimer le mouvement intellectuel de l'Église romaine, de restaurer sa théologie en opposant leur science et leurs vertus aux vertus et aux illustrations de la réforme, à Jean de Serres, à Chandieu, à Hottman et surtout à Ramus.

C'est dans cette société cultivée que Joachim Opser se préparait à devenir l'une des colonnes du catholicisme saint-gallois, atteint, lui aussi, de tous côtés, par les idées nouvelles. Il avança rapidement et la courte correspondance que vient de publier M. le landamman Hungerbühler nous le montre déjà sous-proviseur en 1572 et associé à toutes les haines de son parti. C'étaient là des sentiments auxquels chacun dans son entourage applaudissait, dont le pape lui-même donnait l'exemple. Joachim tressaillit de la Saint-Barthélemy avec les catholiques de son temps; ses lettres ne sont qu'un écho naïf des cris de joie qui retentirent sous les voûtes du collége de Clermont, le 24 août 1572, alors que les prières des Pères semblaient exaucées; le sous-proviseur ne cache point ce qu'il était alors honorable d'avouer et c'est avec l'accent de la reconnaissance qu'il nous fait assister au carnage.

Il était bien informé. Le jour même du massacre, Studer de Winkelbach[1] se rendit auprès de son compatriote pour lui raconter les scènes dont il avait été l'un des acteurs principaux et lui annoncer en même temps que, par ordre exprès du roi, il allait partir pour justifier auprès des cantons suisses la politique de la cour dans cette affaire. Joachim le chargea aussitôt d'une lettre écrite fort à la hâte, mais le voyage du capitaine ayant été retardé de trois jours, jusqu'au 27, le sous-proviseur eut le temps d'ajouter à son envoi une seconde missive, adressée, comme la

1. Né en 1542, mort en 1622. Winkelbach est le nom d'une terre seigneuriale que possédait sa famille dans la commune de Saint-Fiden. Cet homme, si tristement célèbre par le meurtre de Coligny, était fils de Joseph Studer de Winkelbach et de Marguerite Zollikofer; il est enterré dans l'église de Goldach; le chemin de Saint-Gall à Rorschach passe au pied de son tombeau.

première, au prince-abbé de Saint-Gall. Nous traduisons quelques extraits de ces deux documents :

Du 24 août 1572. « Je ne sache pas avoir mis plus d'empressement à vous écrire, du moins ne l'ai-je jamais fait avec tant de plaisir. La France va bien et quant à nous, nous nous portons le mieux du monde, grâce au Très-Haut. Quoique j'aie à vous entretenir longuement de nos affaires particulières, je veux tout d'abord vous dire quelques mots de l'allégresse des Parisiens ; le porteur de cette lettre vous donnera de vive voix de plus amples et plus assurés détails.

« Le 18 août dernier ont été célébrées les noces du roi de Navarre avec Marguerite, la sœur du roi ; mais, ô joie du peuple chrétien, le 24 août a mis fin à tous les transports que cet événement causait aux hérétiques. Car l'amiral (Coligny), la Rochefoucauld, avec les chefs les plus éminents du parti, ont été ici à Paris misérablement massacrés par l'ordre du roi. Leurs corps dépouillés sont encore, à l'heure qu'il est, étendus sur les places publiques, exposés à la vue des passants ; mais je laisse au capitaine Josué Studer le soin de vous raconter toutes ces choses de bouche mieux que je ne puis le faire par écrit. Ramus est du nombre des morts. »

Deuxième lettre, du 26 août à 10 heures du soir, de Paris, gouffre des hérétiques (*in voratrice hæreticorum Lutætia*).

« Ne vous étonnez pas, mon révérend père, de recevoir deux lettres par le même courrier ; j'ai écrit la première dans la précipitation du moment et l'ai expédiée fort à la hâte, parce que le porteur paraissait devoir partir une heure après ; mais ayant appris que, par suite d'un retard dans l'expédition des ordres, son voyage était heureusement ajourné, j'ai pris de nouveau la plume surtout pour un motif que j'indique plus loin. »

« Je veux en attendant vous transmettre sur ces scènes quelques détails qui vous causeront un véritable plaisir, car je ne pense pas vous ennuyer en vous parlant avec développement d'un événement aussi inattendu qu'utile à notre cause, et qui non-seulement ravit d'admiration le monde chrétien, mais encore le met au comble de l'allégresse. Vous entendrez là-dessus le capitaine (Studer). Réjouissez-vous d'avance, mais ne veuillez pas, je vous prie, mépriser et rejeter comme superflu ce que je vous écris peut-être avec plus de satisfaction qu'il ne convient, car je n'affirme rien que je n'aie puisé à des sources certaines. »

« L'amiral a péri misérablement le 24 août avec toute la noblesse française hérétique. (On peut le dire sans exagération.) — Immense carnage ! J'ai frémi à la vue de cette rivière pleine de cadavres nus et horriblement maltraités. Jusqu'à présent le roi n'a fait grâce qu'au roi de Navarre ; aujourd'hui, en effet, 26 août, vers une heure, le roi de Navarre a assisté à la messe avec le roi Charles, de sorte que tous conçoivent la plus grande espérance

de le voir changer de religion. Les fils de Condé sont retenus captifs par ordre du roi et en grand péril, car le roi punira peut-être exemplairement ces opiniâtres champions de l'hérésie. Chacun s'accorde à louer la prudence et la magnanimité du roi qui, après avoir, par sa bonté et son indulgence, engraissé pour ainsi dire les hérétiques comme du bétail, les a tout à coup fait égorger par ses soldats. »

« Le rusé Montgoméry s'est évadé. Le sire de Mérue[1], troisième fils du connétable défunt, a été pris avec beaucoup d'autres. Les Parisiens attendent avec anxiété ce que le roi décidera à son égard. »

« Tous les libraires hérétiques qu'on a pu trouver ont été massacrés et jetés nus dans les flots. Ramus, qui s'était élancé de sa chambre à coucher assez élevée, est encore étendu sans vêtements sur le rivage, percé de nombreux coups de poignard. En un mot, il n'y a personne (sans même excepter les femmes) qui ne soit ou tué ou blessé. »

« Écoutez encore ce qui concerne le massacre de l'amiral; je tiens ces détails de celui qui lui a porté le troisième coup avec sa hache d'armes[2], de ce Conrad Bürg, dans le temps palefrenier chez l'économe Joachim Waldmann à Wyll. Lorsque les Suisses, aux ordres du duc d'Anjou, eurent fait sauter les portes, Conrad, suivi de Léonard Grunenfelder, de Glaris, et de Martin Koch[3], parvint à la chambre de l'amiral qui était la troisième de la maison, on tua d'abord son domestique. L'amiral était en simple robe de chambre, et nul ne voulait d'abord mettre la main sur lui; mais Martin Koch, plus hardi que les autres, frappa le misérable de sa hache d'armes. Conrad lui donna le troisième coup, et au septième enfin, il tomba mort contre la cheminée de sa chambre. Par ordre du duc de Guise on jeta son cadavre par la fenêtre et, après lui avoir mis la corde au cou comme à un malfaiteur, on l'exposa en spectacle à tout le peuple en le traînant à la Seine. Telle fut la fin de cet homme pernicieux qui, non-seulement pendant sa vie, en a mis un si grand nombre au bord de l'abîme, mais qui, encore mourant, entraîna une foule de nobles hérétiques avec lui dans les enfers. »

Suit le récit du miracle de la Sainte-Épine qui fleurit le jour du massacre au cimetière des Innocents et dont Joachim a dévotement approché son chapelet, puis la lettre se termine par ce qui en fait le principal motif: Conrad Bürg, le meurtrier de Coligny, a pris à un hérétique 80 florins d'or, et, désirant en faire passer la valeur à sa femme indigente, il vient prier le sous-proviseur d'accepter cette somme au taux de 24 batz. Joachim consent et charge l'abbé de Saint-Gall de cette opération de change.

1. Charles de Montmorency, duc de Mérue.
2. *Bipenni.*
3. Cette troupe était conduite par Studer.

Ne semble-t-il pas qu'un zèle aussi dévorant avait pour mission prochaine de persécuter d'office ceux que l'Église désignait à ses fureurs ? Joachim Opser eut de meilleures destinées. De retour à Saint-Gall, il y parvint bientôt aux plus éminentes charges. D'abord doyen du Chapitre, il fut, en janvier 1577, à l'âge de 29 ans, élu prince-abbé. La ville et le Toggenbourg s'attendaient à des vexations continuelles de la part du nouveau seigneur, mais ils se trompaient. L'apologiste de la Saint-Barthélemy fut un sage sous la mitre. Joachim s'étudia et réussit pendant les 17 années de son règne à vivre en bonne intelligence avec ceux de ses sujets qui repoussaient la juridiction ecclésiastique de l'Abbaye; il s'opposa aux abus du service étranger et sut en mainte circonstance résister aux empiétements de la cour de Rome, tout en opérant dans son clergé une réformation qui rappelait l'influence de Borromée et de François de Sales.

Sa mort fut digne. La peste ravageait Saint-Gall et les environs, et tandis que chacun fuyait, le prince-abbé voulut rester à son poste; il expira en chaire le jour même de la Saint-Barthélemy 1594, victime du mal qu'il avait héroïquement bravé. Catholiques et réformés s'inclinèrent devant sa tombe. Aujourd'hui encore les Saint-Gallois citent sa tolérance à leurs hommes d'Église; ils la proposent à leurs hommes d'État comme modèle à suivre dans l'art difficile de ménager la paix des confessions.

C'est bien choisir son héros, car ce que l'on aime surtout ici, c'est la paix, c'est la tolérance réciproque, plus que la liberté qui donne carrière aux convictions ardentes et aggressives. On consent volontiers à laisser, comme disait Mazarin, le petit troupeau manger de mauvaise herbe, mais qu'il ne vienne point, par une polémique importune, troubler les positions commodes que sanctionne l'autorité des siècles; dès qu'il touche à cette arche du privilége, chacun le traite en intrus et s'accorde pour le combattre, parce que l'ignorance et la tiédeur souffrent également de sa puissance et de son action. Le catholicisme menace et poursuit devant les tribunaux ceux qui l'accusent de complicité dans la mort de Jean Huss.

Avec une apparence plus libérale, le radicalisme, qui proclame l'égalité, exige pourtant que les consciences s'abaissent sous un niveau commun (Esa. XXXIV, 7-11), et ne peut se résoudre à mettre fin au scandale des baptêmes forcés. Ainsi le glaive reste en honneur dans les deux camps. Il faudrait, une bonne fois, remonter jusqu'à la cause du désordre, et dans cette œuvre suprême et délicate la bienveillance d'un prince-abbé du XVIe siècle doit être appréciée, mais elle ne suffit point dans le XIXe à guider nos pas. Si, comme nous le croyons, le mal provient de la compression, c'est à la liberté qu'il appartient d'établir des rapports moins défectueux. Espérons que nos hommes d'État essaieront

tôt ou tard d'un remède que la raison indique aussi naturellement que la foi, car ce n'est pas, à notre avis, une faible preuve de la divinité du christianisme que cette persistance à maintenir d'une part sa spiritualité contre le matérialisme de Rome, et de l'autre à faire prévaloir les droits de la conscience contre un régime qui méconnaît l'infinie diversité des âmes et leur responsabilité devant Dieu.

(*Extrait du Chrétien évangélique*, Journal suisse publié à Lausanne; année 1859. — Cette pièce curieuse aura probablement sa place dans le Bulletin de l'histoire du protestantisme français.)

Note VII, *page* 96.

Ce jour vinrent nouvelles à Paris, comme le capitaine de Luines, (maistre de camp du maréchal de Damville) et ès-mains et garde duquel le dit maréchal avait (dès l'an 1575) mis la ville de Pont-L'Esprit, en Dauphiné (pour la garder à la dévotion de lui et des huguenots et catholiques leurs associés); l'avait rendue et remise en l'obéissance du roy (et mis dehors ceux du parti contraire) ayant failli à se saisir de la personne du seigneur de Thoré, lors y estant, lequel se sauva de vitesse.

Sur cette prise du Saint-Esprit par les catholiques et de la Charité par les huguenots (qui estaient aussi peu touchés du Saint-Esprit que les autres de la charité) furent faits et divulgués les vers suivants:

Pour mieux recommencer une fureur tragique
Le soldat huguenot a pris la Charité,
Vers nous peu charitable, et le fin catholique
Dedans le Saint-Esprit brusquement s'est jeté.
Que prirons nous à Dieu pour vivre en sureté,
Que puisse au huguenot le Saint-Esprit se rendre,
Et que la Charité au Roy se fasse prendre.

(*Registre-Journal de Henri III*, par l'Estoile, année 1576.)

Note VIII, *page* 131.

Noces du duc de Joyeuse.

Le mardi, dixième jour d'octobre, le cardinal de Bourbon fit son festin des nopces du duc de Joyeuse, en l'hostel de son abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et fist faire, à grands frais, sur la rivière de Seine, un grand et superbe appareil d'un grand baq accomodé en forme de char triomphant, auquel le Roi, Princes et Princesses et les mariés devaient passer du Louvre au Pré-aux-Clercs en pompe moult solemnelle, car ce baq ou char triomphant devait estre tiré par dessus l'eau par austres bateaux déguisés en che-

vaux marins, tritons, baleines, sirènes, saumons, dauphins, tortues et austres monstres marins jusqu'au nombre de vingt-quatre, en aucuns desquels estaient portés à couvert, au ventre desdits monstres, les trompêtes, clairons, violons, hautbois, cornets et autres musiciens d'excellence, mesme quelques tireurs de feux artificiels qui pendant le trajet devaient donner maints passetemps et plaisirs tant au Roi qu'à sa compagnie qu'à cinquante mil personnes du peuple de Paris, de tout genre, sexe et âge et repandues sur les deux rivages en grande expectation de voir quelque beau et rare dessein. Mais le mistere ne fut pas bien joué, et ne peust on faire marcher les animaux, ainsi qu'on avait projeté, de façon que le Roi ayant aux Tuileries attendu depuis quatre heures du soir jusqu'à sept, le mouvement de ces animaux aquatiques, sans en apercevoir aucun effet, despité et marri, dit qu'il voyait bien que c'estaient des bestes qui commandaient à d'autres bestes et estant monté en coche avec les Reines et tout le train de sa cour, alla au festin qui fut jugé le plus pompeux et plus magnifique de tous, nomément en ce que ledit seigneur cardinal fit représenter un jardin artificiel garni de fleurs et de fruits comme si c'eust esté en may ou en juillet et aoust.

(*Registre du journal de Henri III,* par l'Estoile, p. 139 et 140, édit. Panth. littéraire.)

Les indignités de la cour.

C'est assez chanté de l'amour,
Il faut une nouvelle corde,
Qu'un ton plus tonnant nous accorde
Les indignités de la cour:
Car chantant un accord semblable
On n'est pas toujours agréable
A toutes espèces d'humeur ;
L'abeille le doux miel compose
Du thym, du lys et de la rose
Et non toujours des mêmes fleurs.

Ainsi qu'au printemps bien souvent
Une saison mal tempérée,
Pour nostre mal heur fait et crée
Par un trop chaud humide vent,
La chenille et la sauterelle
Ennemis de l'herbe nouvelle
Des boutons jadis fleurs naissant,
Qui betes du tout inutiles,
Rongeant l'espoir des champs fertiles,
Donnent la cherté aux paysans.

Tout ainsi les trop libres lois
De la serve et esclave France
Ont permis de prendre accroissance
Autour de nos princes et roys
(Et c'est pour vengeance divine),
Ah je ne sais quelle vermine
De mignons venus en trois nuits,
Qui comme les chenilles paissent
Nos fleurs si tôt comme elles naissent,
Et mangent en herbe nos fruits.

Noctre roy doit cent millions,
Et faut pour acquitter les dettes
Que Messieurs les mignons ont faites
Rechercher les inventions
Du nouveau tyran de Florence,
Et les pratiquer en la France.
Avant que l'argent en soit prest
Monsieur le mignon le consomme,
Et fait on party de la somme
A cent pour cent pour l'intérest.

Et ce pendant que les liens
De ces tyranniques gabelles,
Et les faix des taxes nouvelles
Qu'inventent les Italiens
Cruellement tuent et accablent
Le peuple français misérable;
Ces beaux mignons prodiguement
Se vautrent parmi leurs délices
Et peut estre dedans les vices
Qu'on ne peut dire honnêtement.

Leur parler et leur vêtement
Se voit tel qu'une honnête femme
Aurait peur de recevoir blame
S'habillant si lascivement.
Leur col ne se tourne à leur aise
Dans le long repli de leur fraise;
Déjà le froment n'est pas bon
Pour l'empoix blanc de leurs chemises:
Il faut pour façon plus exquisc
Faire de riz leur amidon.

Leur poil est tondu par compas,
Mais non d'une façon pareille;
Car en avant depuis l'oreille
Il est long et derrière bas.
Il se tient droit par artifice,
Car une gomme le hérisse
Ou retord ses plus refrisés.
Et dessus leur tête légère.
Un petit bonnet par derrière,
Les montre encor plus déguisés.

Je n'ose dire que le fard
Leur soit plus commun qu'à la femme,
J'aurais peur de leur donner blame
Qu'entre ils pratiquassent l'art
De l'impudique Ganimède;
Quant à leur habit il excède
Leur bien et un plus grand encor;
Car le mignon qui tout consomme
Ne se vet plus en gentilhomme
Mais (comme un prince) de drap d'or.

Pensez-vous que ces vieux Français
Qui par leurs armes valeureuses,
En temps de guerres dangereuses
Ont fait retentir autrefois
Le bruit espandu de leur gloire,
Au bruit de leur grande victoire,
De çà, de là, de toutes parts,
Eussent leur chemise empesée?
Eussent la perruque frisée?
Eussent le teint blanchi de fard?

Hector ainsi ne s'attendait,
Ainsi ne s'attendait Achille,
L'vn qui preux défendait sa ville,
Et l'autre qui la combattait.
Mais aussi le mol Alexandre,
Qui ne se savait pas défendre
S'accoutrait d'un atour mignard,
Et fuyait au bruit des armes
Et au grand conflit des alarmes
Se cachait poltron et couard.

Et toutefois ce mol troupeau,
Ces faces ganymédiennes,
Ces âmes épicuriennes,
Qui ne sont qu'un pesant fardeau
Et faix inutile à la France,
Consomment toute la substance
De l'Église et du Noble aussi;
Et le tiers-état misérable
Gémit sous le faix importable
De ces prodigues sans souci.

Les premiers et plus grands honneurs
De vous, anciens capitaines,
Pour la couronne de vos peines
Sont pour ces délicats seigneurs,
Qui pour le guerdon de leurs vices
Sont jouissants en leurs délices
De l'honneur par vous mérité.
Que vous sert d'aller à la guerre,
Puisqu'on peut tels degrés acquerre
Par une molle oisiveté.

Les grands biens à Dieu destinés
Et consacrés à son service,
Sont pour nouriciers de leur vice
Baillés à ces effeminés;
Qui troquent, échangent et vendent
Les bénéfices et despendent
Les biens voués au crucifix,
Que leur baille en mariage
En guerdon de ....
Ou pour chose de plus vil prix.

Et pour pouvoir mieux contenter
Leur pompe, leur jeu, leur bombance,
Et leur trop prodigue dépense,
Il faut tous les jours inventer
Nouveaux impôts, nouvelles tailles,
Qu'il faut du profond des entrailles
Des pauvres sujets arracher,
Qui traînent leurs chétives vies
Sous les griffes de ces harpies,
Qui avalent tout sans mâcher.

Ouvrez les yeux, peuple français,
Voyez votre état misérable,
Vous de qui le nom redoutable
Faisait peur aux plus puissants rois
Et aux nations les plus braves.
Oyez misérables esclaves,
Sous tel joug cois vous tenez,
Et laissez mauger la substance
De tous les états de la France
A ces mols et effeminez.

(Extrait d'un livre intitulé: *Le Cabinet de Henri III.*)

Note IX, *page* 141.

Monsieur le duc d'Anjou et la reine contracteront mariage en Angleterre par parole de présent dans six semaines après la ratification des articles. Monsieur et ses gens auront l'exercice de leur religion dans leurs maisons et quelque part que Monsieur aille, il lui sera assigné un lieu pour cela ; mais il n'y admettra point les Anglais ni les Hibernois[1]. Ne pourra rien innover dans la religion reçue en Angleterre, jouira de l'honneur et titre de roi après la consommation, laissant néanmoins l'entière conduite des affaires à la reine. Les lettres royaux et expéditions se feront au nom de tous deux. Il assignera à la reine quarante mille écus de douaire sur le duché de Berry avec la permission du roi. Réciproquement la reine lui obtiendra du parlement unê pension annuelle la plus grande qu'elle pourra, dont il disposera à sa volonté, même au cas qu'il la survécût. Quant aux enfants, tant fils que filles, ils succèderont à l'hérédité maternelle selon les lois d'Angleterre. S'il y a des mâles, l'aîné succédera au royaume de France (s'entend si Monsieur y parvient) et le puiné à celui d'Angleterre. S'il n'y en a qu'un qui parvienne aux deux couronnes, il demeurera en Angleterre de deux ans huit mois. Si Monsieur survit à la reine, il aura la tutelle de ses enfants, des mâles jusqu'à l'âge de dix-huit ans accomplis, des filles jusqu'à quinze ans. Mais s'il meurt avant qu'ils aient atteint cet âge, la tutelle en demeurera au parlement. Il ne changera rien aux droits ni coutumes d'Angleterre, et n'emmènera point la reine hors de l'isle sans son consentement d'elle et des lords. Ne transportera pas les trésors du pays. Ne commettra la garde des places qu'à des Anglais naturels. N'engagera point le royaume à des guerres étrangères. Si la reine meurt sans enfants, il ne s'y attribuera aucun pouvoir. Le présent contrat sera lu et enregistré en toutes les cours de France et d'Angleterre. Sera ratifié par le roi de France, et y aura à part un traité de ligue et de confédération entre les deux couronnes. Il y fut ajouté cette ré-

1. Écossais.

serve: « Que la reine ne serait point obligée de consommer le mariage qu'auparavant le duc et elle ne se fussent réciproquement éclaircis et satisfaits sur de certaines choses, et qu'ils n'eussent donné avis de tout au roi, pourquoi ils prenaient six semaines de temps. »

Extrait des conventions du projet de mariage entre Élisabeth, reine d'Angleterre, et Monsieur le duc d'Anjou. frère de Henri III.

(Mézerai, *Abrégé chronologique*, t. II, p. 29, 30; édit. d'Alais, 1845.)

Note x, *page* 285.

Bibliothèque de Madame de Montpensier mise en lumière par l'advis de Cornac, avec le consentement du sieur de Beaulieu, son escuyer.

Le pot pourri des affaires de France, traduit de l'italien en français par la reine-mère.

L'oisonnerie générale, en trois volumes par le cardinal de Bourbon, illustrée et mise en lumière par Cornac et Leclerc, son médecin.

Cent quatrains de la vanité, par le duc de Joyeuse; traduit de nouveau par le sieur de Lavardin (les deux plus vains de la cour).

Le Miroir de bonne grace, par MM. les cardinaux Vaudémont et Joyeuse (laids en perfections et de mauvaise grâce).

La grande légende du duc de Guise à Jametz, avec la prise de Sédan par ledit sieur, imprimeur à Rheims.

La patience des princes du sang contre l'insolence des ligueurs, par M. le cardinal de Vendôme son maître.

Le moyen de besogner à clochepied à tous venants, par Mad. de Montpensier (elle était boiteuse).

Les lamentations de Saint Lazare, par M. de Rostain (ladre).

Recette excellente pour guérir de la punaise, envoyée de Caliens à Madame de la Rochepot, illustrée et commentée par le président de Forget. Aussi punaise à ce qu'on dit, l'une que l'autre.

L'art de ne pas croire en Dieu, par M. de Bourges (Renaud de Baume, évêque de Bourges).

Le trébuchet des filles de la cour, par la dame de Saint-Martin.

Avant-propos de l'Espérance de trois beaux livres contre Duplessis-Mornay par Du Perron avec la forclosion de la dite Espérance (parce que ledit Du Perron est encore à répondre au traité de l'église Du Plessis, comme il s'était vanté).

La chronique des Capucins en vers héroïques, par Marnay, dédiée au comte du Bouchage (frère Ange de Joyeuse.)

Le volume d'ignorance du docteur Claude Marcel, intendant des finances.

Remontrance charitable aux dames et damoiselles de Paris qui ont epousé des maris sots; imprimé près la basse du Beq, chez le président d'Asso, à l'enseigne de la grosse beste.

La vie de Sainte Nitouche, par Me Martin Convaz, et angmentée par M. Aubry, curé de Saint-André-des-Arts à Paris, à l'enseigne des catholiques anglais.

Le chapitre de la ligue, à Madame de Grande-Rue.

Secrets nouveaux pour tirer argent du peuple sans qu'il s'en sente, par Lamel, dédiée au roi, et imprimés de nouveau à Paris, à l'enseigne de la Roue.

Traité singulier de l'altération des cerveaux, les causes d'icelle et d'où elle procède. Dédiée à M. Rose, évêque de Senlis (il était lunatique).

Les politiques de notre maître Boucher, curé de Saint-Benoît à Paris; commentées par frère Bernard, feuillant, et se vendait en la rue des Oisons, audit Paris.

La confrérie des Marmitons de la ligue, par notre maître Hamilton, curé de Saint-Cosme à Paris.

Nous avons omis dans cet étrange catalogue ce qui ne peut paraître que dans des cartons.

(*Extrait du journal de Henri III*, par L'Éstoile, année 1588.)

Note XI, *page* 255.

Conduite des premiers réformés.

Il faudrait lire, dit M. Jules Salles, l'un des biographes de Bernard Palissy, comment le luxe fit place à la simplicité et à l'aumône; comment les procès se vidèrent sans qu'il fût nécessaire d'avoir recours aux hommes de loi. Les magistrats eux-mêmes avaient prohibé plusieurs choses mauvaises qui dépendaient de leur ressort: Il était défendu aux hôteliers de tenir des jeux ou d'héberger les gens du pays, afin que de cette manière, chaque père de famille s'habituât à vivre dans sa maison. Les jours de dimanche, on rencontrait les gens de métier se promenant dans les prairies, chantant par groupe des cantiques, et s'instruisant les uns les autres par des lectures pieuses. Les jeunes filles abandonnaient la vanité, si naturelle à leur sexe, se rassemblaient aussi par troupe dans les jardins, et leur contenance modeste suffisait pour indiquer le changement radical qui s'était opéré en elles.

Tels étaient les premiers ancêtres du protestantisme; Palissy va nous faire connaître quels étaient leurs persécuteurs.

« Je me retirai, dit le grand artiste (les protestants étaient alors

sous le coup de la persécution), secrètement dans ma maison pour ne pas voir les meurtres, les reniements, les pillages qui se faisaient dans les villes et dans les campagnes. Pendant deux mois que j'y restai, il me sembla que l'enfer était défoncé, et que tous les démons étaient sortis pour ravager la terre. De ma maison, je voyais les soldats courant par les rues, l'épée nue au poing, criant : Où sont-ils? Les petits enfants eux-mêmes s'assemblaient dans une place que je voyais de la maison où je travaillais de mon métier de terre, et imitaient les blasphêmes, les batailles, les meurtres des hommes. Il me prenait souvent envie d'en faire vengeance, mais je luttais contre ce sentiment et me bornais à réciter en mon cœur le psaume de miséricorde.»

Que c'est touchant!

«Remarquez mes amis, disait le pieux artiste, les bontés de mon Dieu : Quand j'ai souffert à cause de mon art, il m'a consolé par son Évangile; et quand j'ai été exposé à cause de l'Évangile, c'est de mon art qu'il s'est servi pour me secourir.»

(*Étude sur Bernard Palissy, sa vie et ses travaux, précédée de quelques recherches sur l'art céramique,* par Jules Salles, Nîmes, 1856.)

Note XII, *page* 269.

Serment de Henri III.

Aux paroles, Henri III joignit les actes. Son conseil avait jugé que pour empêcher le développement de toute ligue clandestine du duc de Guise, le Roi devait renouveler le serment de l'union en se mettant à la tête de l'opinion catholique, le Roi faisait de la ligue une question personnelle; il ne s'agissait plus que d'une seule chose, à savoir : si on le préférait pour chef, lui couvert de pourpre royale, au duc de Guise avec sa faveur toute populaire. Dans cette première et solennelle séance, l'édit d'union fut donc lu à haute voix par le garde des sceaux; puis l'archevêque de Bourges commença une longue harangue : « Exécutez heureusement, Sire, la charge que Dieu vous a donnée, restaurez le genre humain quasi perdu en votre royaume; Votre Majesté, dès ses jeunes ans, a été touchée de l'esprit de sapience de Dieu comme Salomon, pour régner et gouverner vos peuples, et ainsi que le jeune aigle avez porté la foudre du haut Dieu jusque sur le front des ennemis de sa divine Majesté et de la vôtre, les chassant jusqu'aux extrémités de votre royaume. Sous un si grand Roi, nous allons voir l'audace des hérétiques repoussée et réprimée; ils se verront soumis sous le joug et obéissance de Dieu, de l'Église ca-

tholique et de leur Roi; nous aurons la paix et sûreté universelles, tellement que, comme aux jours de Salomon, chacun mangera son pain et ses fruits en patience, sous son figuier et sa treille; le service de Dieu, les églises et temples seront restaurés et réédifiés; les villes se verront libres sans arquebusiers, ni tambours; justice et paix s'entre-brasseront par une même union de religion, sous un même Dieu et Roy, sera commencé le règne de Christ, idée et exemplaire du royaume céleste auquel nous aspirons tous.»

Henri III répondit aux États: «Messieurs, vous avez ouï la teneur de mon édit et entendu la qualité d'iceluy et la grandeur et dignité du serment que vous allez présentement rendre, et puisque je vois vos justes désirs tous conformes aux miens, je jurerai, comme je jure devant Dieu, en bonne et saine conscience. l'observation de ce mien édit, tant que Dieu me donnera la vie ici-bas, je veux et ordonne qu'il soit observé à jamais en mon royaume pour loi fondamentale, et en témoignage perpétuel de la correspondance et consentement universel de tous les états de mon royaume; vous jurerez présentement l'observation de ce mien édit d'union, tous d'une voix, mettant pour les ecclésiastiques la main sur la poitrine, et tous les autres levant les mains au ciel.» Ce qui fut fait avec grands applaudissements et acclamations de tous, criant: Vive le Roy! Et le greffier des États dressa procès-verbal de cette noble et belle cérémonie. «Aujourd'huy, le dix-huitième jour d'octobre 1588, le Roy séant à Blois, en pleine assemblée des États généraux de son royaume, a juré en foi et parole de Roy, de tenir et observer la présente loy en tout ce qui dépendra de Sa Majesté; et Messeigneurs les cardinaux de Bourbon, de Vendôme et comte de Soissons, duc de Montpensier, cardinal de Guise, de Senoncourt et de Gondy, duc de Guise, de Némours, de Nevers et de Retz, M. le garde des sceaux de France, et plusieurs autres seigneurs, tant du conseil de Sa Majesté que députés des trois États de ce dit royaume, ont juré de garder et entretenir inviolablement la dite loy, tant en leur nom propre et privé, que pour l'État et les provinces qui les ont députés pour se trouver à cette assemblée générale des États. Moy, Rusé, Secrétaire d'État et des commandements de Sa dite Majesté, présent. Ce fait; Sa Majesté témoigna le grand désir qu'elle avait de mettre fin à cette assemblée et pourvoir à tous ses sujets sur leurs plaintes et doléances et pour cet effect, promit de se despartir de la ville de Blois jusqu'à l'entier parachèvement de la tenue susdite des dits états, ordonnant pareillement à tous ceux de la dite assemblée de ne pas s'en despartir aucunement. Dont Sa Majesté fut remerciée de toute l'assistance. L'assemblée se retirant, Sa Majesté, avec les roines, princes, princesses, Messieurs les cardinaux, prélats et autres seigneurs, avec tous les députés des trois états, alla en l'église de

Saint-Sauveur, faire chanter un Te Deum où ils furent toujours accompagnés du commun consentement et voix générales de tout le peuple criant Vive le Roy, et montrant une extrême joie et allégresse.

(*Acte du serment fait par le Roy aux princes et estats pour l'observation de l'edict contre ceux de la religion.* — Capefigue, *la Réforme et la Ligue*, t. V, p. 131 à 137.)

Note XIII, *page* 349.

La journée des farines.

Pour l'exécution, il y avait soixante capitaines couverts d'habits de paysans conduisant des chevaux et des charettes. Après eux marchait la première troupe conduite par M. de Lavardin, avec cinq cents cuirasses et deux cents arquebusiers. La seconde troupe estait de quatre cents hommes armez de cuirasses et huict cents harquebusiers, conduits par le baron de Biron. Celle-là estait suivie d'autres grandes troupes conduites par le sieur de Lanoue, et après luy marchaient les Suisses et les canons. Le Roy estait au bout du faux-bourg avec M. de Longueville, le duc d'Épernon et autres, tous à pied, n'y avait que M. de Nevers à cheval, accompagné de cinquante ou soixante.

Toutes ces troupes estant ainsi disposées et ayant faict un silence admirable, arrivèrent sur les trois heures du matin dans le faux-bourg Sainct-Honoré. Douze capitaines des soixante déguisez conduisant chacun un cheval chargé de farines s'advancèrent jusqu'à la porte de la ville, les autres estant demeurez vis-à-vis des Capucins, où arrivez demandèrent qu'on eust à les faire entrer; mais les Parisiens ayant esté advertis qu'il y avait une entreprise sur leur ville, estaient en continuelles alarmes. Le sieur de Tremblecourt qui estait à la porte Sainct-Honoré, laquelle on avait terrassée dez le soir avec de la terre et du fumier, inquiesta ces porteurs de farine s'ils avaient point veu les ennemis, mais il luy répondirent si nayvement en langage ordinaire des paysans qu'ils avaient veu quelques quinze chevaux qui battaient les chemins, desquels ils s'estaient cachez et craignoient qu'ils ne les vinssent coutelasser et voler dans les faux-bourgs, qu'aucuns qui estaient là en garde, bien qu'ils sceussent l'entreprise des royaux, leur dire que la porte estait terrassée et qu'ils allassent passer le long de la rivière où on les recevrait par un bateau. Ayant ouy ceste nouvelle, ils se retirèrent dans le faux-bourg et rapportèrent au Roy ce qu'ils avaient entendu. Sa Majesté ayant cognu que ceste entreprise estait découverte, toutes les troupes eurent com-

mandement de s'en retourner en leurs garnisons et luy se retira à Senlis, sans y avoir rien eu de perte de part ny d'autre. Voyla ce qui se passa en ceste entreprise, en laquelle les Parisiens ayant receus qu'un alarme, ne laissèrent d'en faire chanter le Te Deum et ordonnèrent qu'à perpétuité en un tel jour, ils en feraient une feste qui s'appellerait la Journée des farines.

(V. p. Cayet, *Chronologie novenaire,* an 1591, p. 203. — Édit. Panthéon littéraire.)

FIN DES NOTES DU TROISIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES.

LIVRE XIV.

LIVRE XV.

LIVRE XVI.

LIVRE XVII.

LIVRE XVIII.

LIVRE XIX.

LIVRE XX.

LIVRE XXI.

FIN DE LA TABLE DU TROISIÈME VOLUME.

Strasbourg, imprimerie de Ve Berger-Levrault.



